VOYAGE
DE LA FRANCE EQVINOXIALE EN L'ISLE DE CAYENNE,

ENTREPRIS PAR LES FRANÇOIS EN L'ANNE'E M. DC. LII.

Diuisé en trois Liures.

LE PREMIER, contient l'établissement de la Colonie, son embarquement, & sa route iusques à son arriuée en l'Isle de Cayenne.

LE SECOND, ce qui s'est passé pendant quinze mois que l'on a demeuré dans le païs.

LE TROISIESME, traitte du temperament du païs, de la fertilité de sa terre, & des mœurs & façons de faire des Sauuages de cette contrée.

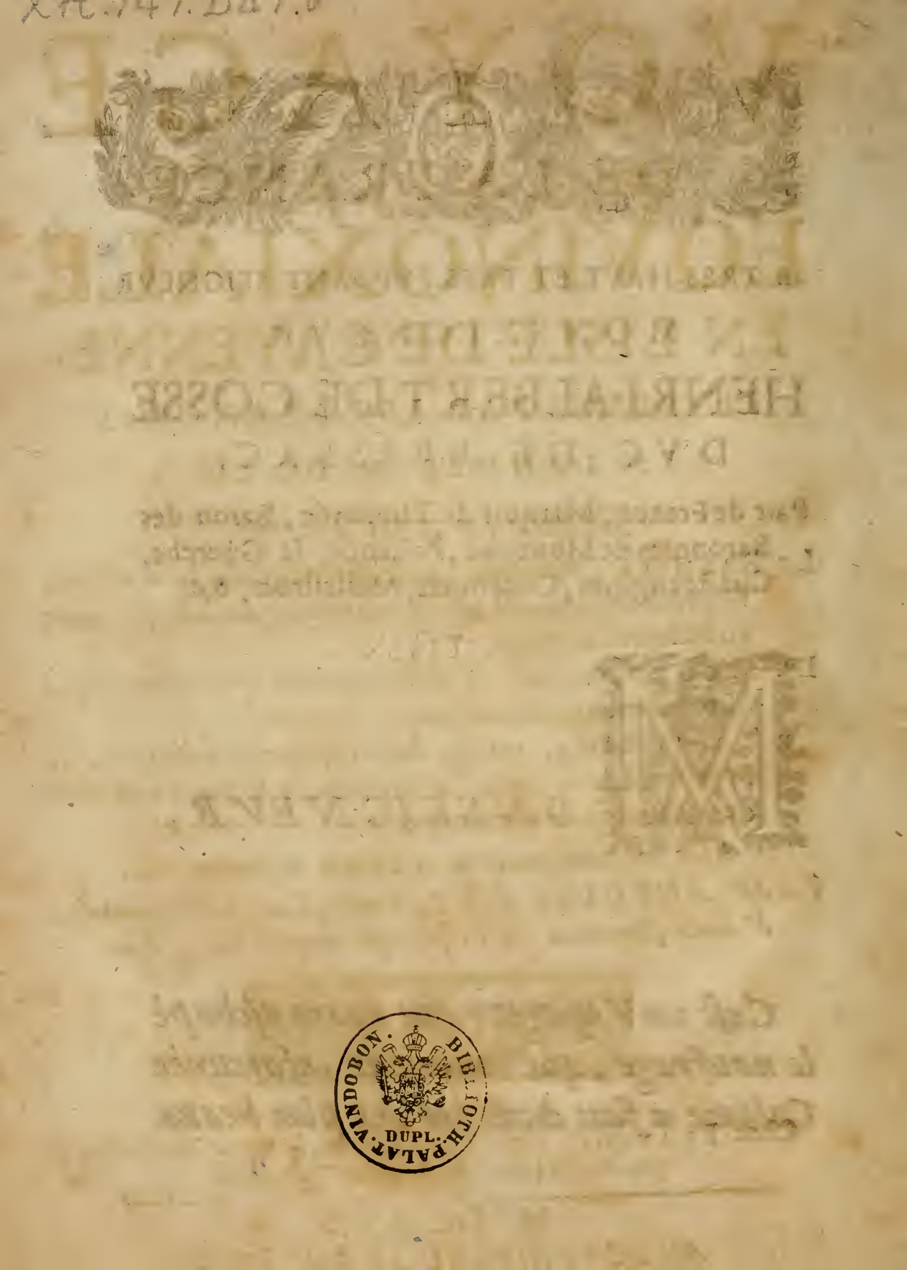
Avec vn Dictionnaire de la Langue du mesme Païs.

Par Me ANTOINE BIET, Prestre, Curé de Ste Geneviéve de Senlis, Superieur des Prestres qui ont passé dans le Païs.



A PARIS,
Chez FRANÇOIS CLOVZIER, dans la Cour du Palais, proche l'Hostel du Premier President.

M. DC. LXIV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.


BIBLIOTH. PALAT. VINDOBON.
DUPL.



A TRES-HAVT ET TRES-PVISSANT SEIGNEVR

MONSEIGNEVR

HENRI-ALBERT DE COSSE'

DVC DE BRISSAC,

Pair de France, Marquis de Thoüarée, Baron des Baronnies de Montjean, Poüancé, la Guerche, Chasteaugiron, Couëtmen, Mallestroit, &c.



ONSEIGNEVR,

C'est vn Voyageur qui ayant eschapé le naufrage, que toute vne infortunée Colonie a fait dans vn des plus beaux

& plus riches païs qui ſoit ſous le Ciel, vient à vous pour y trouuer vn azile & vn port aſſeuré, ſous la protection de voſtre Grandeur. Il veut faire voir au iour les auantures toutes étranges de cette déplorable Colonie, dans laquelle il a eu quelque pouuoir; mais il ne le veut pas faire ſans eſtre appuyé de voſtre protection. Il a, MONSEIGNEVR, vne ſi grande connoiſſance de voſtre bonté, qu'il croit que vous ne luy refuſerez pas cette faueur. Il ſe ſent pouſſé de ſe retirer vers vous par vne double obligation qu'il en a, s'il ne veut paſſer pour vn ingrat: Premierement parce qu'il eſt naturel, que toutes choſes retournent dans le principe d'où elles ſont ſorties. C'a eſté dans l'illuſtre Famille de voſtre Biſayeul, où il a receu les premieres teintures de la vertu, qui luy a donné le courage d'entreprendre des choſes

qui estoient au delà de son pouuoir: de sorte qu'aprés Dieu qui a conduit ses pas, il vous en est redeuable comme à celuy qui est le Chef de cette illustre Famille, qui ne ferez pas moins fleurir par vostre vertu & par vostre courage la reputation de ces Heros des siecles passez, qui ont remply le monde de leurs grandes actions. Et en aprés, parce que par vn bon-heur tout particulier vous vous estes allié à l'illustre Maison des Saint-Simon autant glorieuse par son extraction de la Maison Royale de Vermandois, comme elle s'est renduë illustre par les seruices signalez qu'ils ont rendus à l'Estat, depuis qu'ils portent ce Nom. A cette Maison, dis-je, des Saint-Simon qui ont esté les Peres de nostre patrie, qui ont protegé nos ancestres & les ont puissamment deffendus contre les ennemis de l'Estat. De sorte que si je respire

la vie, c'eſt par eux. Voila donc, MONSEIGNEVR, vne double obligation qu'il a de ſe retirer vers vous comme en vn port aſſeuré où tous les orages & les tempeſtes, qui ſe pourront éleuer contre luy, ne luy pourront point nuire. Il vous eſt donc redeuable de la vie & de la vertu qui l'a animé, ſans laquelle il n'auroit iamais rien fait qui meritaſt qu'il portaſſe le nom d'homme. Il ſeroit donc vn ingrat, MONSEIGNEVR, ſi il ne ſe rendoit reconnoiſſant de ces grandes faueurs. Mais que pourroit-il faire, qui pût égaler ces bien-faits? il n'a rien, il ne peut rien; il a pourtant confiance que Dieu ne deſagréera pas les vœux & les prieres qu'il luy preſentera tous les iours au tres-auguſte Sacrifice des Autels pour l'heureuſe proſperité de voſtre illuſtre Famille, le priant de tout ſon cœur de la remplir de benedictions

& de vous donner vne heureuse lignée qui ne cede pas moins en vertu & en grandeur de courage à ces Charles & Thimoleons de Coßé, que je puis dire auoir esté les soustiens de l'Estat dans leur temps, qui ont maintenu les Prouinces de leurs Gouuernemens parmy les orages de la guerre dans vne parfaite soubmission à leur Roy, qui ont emporté autant de places, qu'ils en ont assiegées, & autant gagné de batailles rangées que les ennemis de l'Estat leur en ont donné l'occasion; qui ont restably leur Monarque dans les principaux sieges de leur Monarchie, & qui enfin se sont rendus redoutables aux Empereurs & à toute l'Europe. Outre ces vœux & ces prieres qu'il presentera tous les iours à Dieu, il vous offre encore, MONSEIGNEVR, ce petit Ouurage, dans lequel vous reconnoistrez qu'il a eu besoin de met-

tre en pratique la vertu, de laquelle il a puisé les principes chez voſtre illuſtre Biſayeul. Il eſpere que ſa lecture ne vous ſera pas des-agreable, & qu'elle vous fera paſſer quelques heures de vos diuertiſſemens. Il n'y a point affecté la politeſſe du langage, mais d'y dire ſimplement la verité, de laquelle il ne s'eſt point écarté, en ayant eſté le témoin oculaire. Receuez le donc, MONSEIGNEVR, il vous le dedie & vous le conſacre, vous ſuppliant de le receuoir pour vn témoignage de ſes reconnoiſſances & du deſir qu'il a de viure & de mourir,

MONSEIGNEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſeruiteur,
BIET, Curé de ſainte Geneviéve de Senlis.

PREFACE



PREFACE
DE L'AVTHEVR,

Dans laquelle il fait voir le motif qu'il a eu d'écrire les choses arriuées dans le present Voyage.

TOVTE la France a esté dans l'attente du succez de la genereuse entreprise de l'établissement d'vne Colonie Françoise, dans cette partie de l'Amerique, que l'on appelle *Cap-de-Nord*, en l'Isle de Cayenne, située au quatriéme degré deux tiers de l'Equateur, qui n'a pas esté tel que plusieurs se l'estoient promis; non pas à cause des motifs pour lesquels elle a esté entreprise, non plus que pour les moyens que l'on se proposoit pour la faire reüssir; mais à cause de ceux qui y ont esté employez pour les mettre en execution: & l'on a fait les mesmes fautes dans lesquelles ceux là sont tombez, qui auoient entrepris vn semblable dessein pour le mesme païs; parce qu'encore qu'il semble que l'on ne se fût proposé que la pure gloire de Dieu & son seruice, on ne s'est attaché qu'à l'vtile; on a preferé le bien temporel à

l'auantage des ames : chacun de ceux qui y ont passé en qualité de Seigneurs, n'ayant point eu d'autre but que de s'y établir comme autant de petits Rois, sans presque penser qu'il y eût vn Dieu, & sans se mettre en peine de le faire connoistre.

Le premier motif de ce grand dessein a esté la gloire de Dieu, que l'on vouloit faire connoistre parmy ces Nations Infidelles, où il n'estoit pas encore connu, & par la predication de l'Euangile, les amener à la connoissance de la verité. Ie ne doute pas que les deux premiers qui en ont esté les promoteurs n'eussent ce motif puissamment graué dans leur ame, puisque l'vn d'eux, qui estoit feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuaut, homme de naissance, de doctrine & de pieté insigne, comme tout Paris l'a connu, passoit mesme dans le païs pour y faire paroistre son zele, & pour en estre le premier Apostre. Mais Dieu s'est contenté de sa bonne volonté, puis qu'il en a disposé dés le premier pas qu'il a voulu faire pour ce sujet. L'autre estoit Monsieur l'Abbé de la Boulaye, homme autant remarquable par sa science, que par sa pieté, & qui ne respiroit que la gloire de Dieu, qui demeuroit en France pour s'employer aux moyens de fournir aux choses necessaires pour mettre en execution ce grand dessein; Et c'est pour cela que l'on vouloit ietter les premiers fondemens d'vn Seminaire ou d'vne Mission Ecclesiastiqne, où l'on deuoit exercer ceux qui deuoient estre enuoyez dans le païs, & dont la conduite auoit esté commise à vn Prelat que sa vertu, sa capacité & son zele n'ont pas

rendu moins conſiderable que ſa dignité.

Ie ne doute pas auſſi, que pluſieurs des Seculiers qui ſe ſont employez pour procûrer l'auancement de ce deſſein, n'ayent eu le meſme zele ; veu que les loix que l'on y deuoit garder ne tendoient qu'à cela, puiſque ſelon ces loix, perſonne ne deuoit eſtre admis dans cette Colonie, ſoit qu'il fût Aſſocié ou Habitant, qui ne fiſt profeſſion de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, & que chacun de ceux qui y deuoient entrer, ſeroit obligé par ſon deuoir, de procurer de tout ſon pouuoir l'auancement & le progez de l'Euangile : la Compagnie ayant meſme pris pour Patrone & Protectrice de ſon entrepriſe la ſainte Vierge. Et ce que i'ay eſtimé grandement loüable, c'eſt que les Eccleſiaſtiques, qui deuoient eſtre employez au miniſtere de l'Euangile, ne ſe deuoient meſler d'aucun commerce, afin de n'auoir point d'autre penſée que le ſeruice de Dieu & le ſalut des ames.

Pour faire reüſſir tout cela, on deuoit établir vn commerce ; & pour le faire comme il faut ſans bleſſer la conſcience, on auoit fait des loix toutes conformes, que l'on peut voir dans les projects qui en ont eſté imprimez.

Il eſt donc vray que les motifs que l'on a eu dans cette entrepriſe, & les moyens que l'on a voulu garder pour la mettre en execution, ont eſté tres-juſtes & tres-loüables. Mais pour ce qui eſt de l'execution, on s'y eſt tres-mal comporté ; ce que l'on connoiſtra par le recit fidele, que je veux faire voir à la poſterité, de tout ce qui s'eſt paſſé dans cette infor-

tunée Colonie, depuis son depart de cette Ville de Paris, iusques à son entiere déroute, où on ne verra que choses tout à fait tragiques depuis le commencement iusqu'à la fin. I'en ay esté le témoin oculaire; & comme ie n'enuisage en cette rencontre que la gloire de Dieu, ie me suis obligé de le produire au iour, pour seruir de leçon à ceux qui voudront entreprendre quelque chose de semblable, s'ils veulent conduire leur entreprise iusques à vne heureuse fin.

I'ay fait ce Recit dans la plus grande simplicité qu'il m'a esté possible, écriuant chaque iour ce qui se passoit, & ie ne crains point que l'on m'y puisse accuser de fausseté, puisque Monsieur Bigot filleul de feu Monsieur de Roiville nostre General, homme de bien & sans reproche, peut asseurer qu'il m'a aidé à écrire toutes les choses que le Lecteur verra dans toute la suitte de ce Voyage.



TABLE DES CHAPITRES DES TROIS LIVRES DE CE VOYAGE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIESME.

FIN DE LA TABLE.



PRIVILEGE DV ROY.

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Officiers & Iusticiers qu'il appartiendra: Salut, Nostre bien amé FRANÇOIS CLOVZIER, Marchand Libraire en nostre bonne Ville de Paris, nous auroit humblement fait remonstrer qu'il luy auroit esté mis és mains vn Liure intitulé, *Le Voyage fait aux Isles de Cayenne, composé par Me Antoine Biet, Prestre, Curé de sainte Geneviéve de Senlis*, lequel Liure il desireroit faire imprimer vendre & distribuer au Public, s'il auoit sur ce nos Lettres à ce necessaires, lesquelles il nous a humblement supplié luy accorder. A CES CAVSES Nous auons permis & permettons audit Exposant, d'imprimer, vendre & distribuer en tous les lieux de nostre obeïssance ledit Liure, *du Voyage fait aux Isles de Cayenne, composé par Me Antoine Biet, Prestre, Curé de sainte Geneviéve de Senlis*, en vn ou plusieurs volumes, en telle marge & caractere que bon luy semblera, durant le temps & espace de *sept années* finies & accomplies, à compter du iour que ledit Liure sera acheué d'imprimer pour la premiere fois. Et faisons tres-expresses deffences à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer ledit Liure en tous les pays & terres de nostre obeyssance, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droict de luy, à peine contre les contreuenans de quinze cens liures d'amende, payables sans deport, applicables vn tiers à Nous, vn tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous despens, dommages & interests; à conditon qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Liure en nostre Bibliotheque publique, vn pour ladite permission d'imprimer en nostre Bibliotheque de nostre Chasteau du Louure, & vn en celle de nostre tres cher & feal Cheualier le sieur Seguyer, Chancelier de France, & de mettre és mains de nostre amé & feal Conseiller, & grand Audiencier en quartier, les recepissez de nos Bibliothequaires, & du sieur Cramoisy, commis par nostredit Chancelier à la deliurance actuelle desdits exemplaires, auant que de les exposer en vente; & que les presentes seront registrées dans les Liures de la Communauté des Marchands Libraires de nostre bonne Ville de Paris, au Syndic desdits Libraires de faire saisir tous ceux qui pourroient auoir esté faits, faute d'auoir satisfait aux clauses portées par ces presentes, à peine de nullité; du contenu desquelles Nous vous mandons que vous fassiez ioüir pleinement & paisiblement l'Exposant, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il leur soit donné aucun trouble & empeschement: Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Liure vn Extraict des presentes, elles soient tenuës pour deuëment signifiées, & que foy y soit adjoustée comme à l'original. Mandons au premier nostre Huistier ou Sergent sur ce requis, qu'il fasse pour l'execution d'icelles, tous exploicts & actes necessaires, sans demander autre permission : Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingt-quatre iour de Mars, l'an de grace, mil six cens soixante quatre : Et de nostre regne le

vingt & vniéme. Signé, Par le Roy en son Conseil, LE GROS. Et seelé du grand Sceau de cire jaune.

Acheué d'imprimer le cinquiéme Avril 1664.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Fautes suruenuës en l'Impreßion.

PAge 1. ligne 9. luy mesme, *lisez* de luy mesme. Pag. 4. lig. 7. Drelot, *lisez* Dolu. Pag. 26. l. 25. l'Annanas, *lisez* Lanna. Pag. 35. l. 8. remoguer, *lisez* remoquer. Pag. 41. fousaie, *lisez* fonsaie. Pag. 82. lig. 25. lisez *ieiunus venter*. Pag. 92. ligne 9. Romata, *lisez* Aromata. Pag. 59. lign. 30. dés demain, *lisez* de sa main. Pag. 178. lig. 8. connient, *lisez* louient. Pag. 185. éuenté, *lisez* escorté, l. 13. Cochonin, *lisez* Cochonier. Pag. 189. lig. 16. pipes, *lisez* pintes. Pag. 211. lig. 30. vœu, *lisez* nœud. Pag. 278. lig. 35. noillice, *lisez* melice. Pag. 345. lig. 30. pites, *lisez* pieces. Pag. 346. lig. 12. Insulaires, *lisez* emphibies.

RECIT



RECIT VERITABLE

DE CE QVI S'EST PASSE' AV VOYAGE entrepris par les François en la partie de l'Amerique Meridionale, appellée *Cap de Nort*, en l'Isle de Cayenne, l'an 1652.

CHAPITRE PREMIER.

De ceux qui ont esté les premiers promoteurs de cette grande entreprise.

L'Honnevr en est deub à feu Monsieur de Royuille, Gentil-homme de Normandie, qui ayant appris, apres la déroute de Monsieur Poncet de Bretigny, qui auoit entrepris en ce mesme lieu l'établissement d'vne Colonie, la beauté, la bonté & fertilité du pays, se sentit porté d'vn desir de remettre sur pied vne nouuelle Colonie pour retourner dans le mesme lieu. Mais comme il ne se sentoit pas assez fort pour entreprendre ce dessein luy-mesme, il le communiqua à quelques-vns de ses plus intimes, & sur tout à Monsieur l'Abbé de la Boulaye, Conseiller du Roy en ses Conseils & Intendant general de la Marine, sous Monseigneur le Duc de Vendosme. Il l'exhorta non seulement de le mettre en

execution, mais aussi il voulut estre de la partie & contribuer de sa part pour le faire reüssir.

Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Nauarre, estoit poussé d'vn semblable desir, mais beaucoup plus releué que celuy de Monsieur de Royuille : car celuy-cy regardoit l'vtilité & le bien temporel, mais l'autre n'auoit pour visée que la gloire de Dieu, & le salut des ames des pauures Sauuages Indiens, pour laquelle procurer il exposoit sa vie & ses biens, associant auec soy quelque nombre d'Ecclesiastiques zelez : Mais comme il n'auoit pas la connoissance de tout ce grand païs, il s'estoit restraint à demander au Roy la concession de l'Isle de la Tortuë qui estoit habitée par vn nommé le Vasseur, sans aucune authorité. Mais ayant appris ce grand dessein, il s'associa auec Messieurs de Royuille, de la Boulaye & deux autres qui s'estoient ioints à eux.

Ils commencerent tous cinq à former leur Compagnie, & afin d'y donner plus de poids, ils consignerent entr'eux la somme de huict mille escus entre les mains d'vn notable Bourgeois, qui furent mis dans vn coffre fort. Ils formerent vn projet de leur dessein, qui a esté veu de toute la France ; ils dresserent des Statuts pour leur Compagnie ; & afin que tout se fist auec solidité, Messieurs de Royuille & de Mariuault obtinrent du Roy en leurs noms, & de leurs Associez, la concession de ce grand païs, par Lettres patentes qui reuoquoient la donation faite au feu sieur de Bretigny & à ses Associez, pour n'auoir pas executé les choses portées par leur concession, dans le temps qui leur estoit prescript.

Cette Compagnie estant ainsi formée auec toutes les asseurances possibles, plusieurs personnes de qualité se sont associées auec eux ; & ont consigné leurs deniers. Comme ils se sont veus vn nombre assez considerable, & de l'argent suffisamment pour le premier embarquement, ils ont outre les premiers Statuts, dressé des Articles entr'eux pour vn plus puissant affermissement de la Colonie, & pour obuier à tous les differends qui leur pourroient arriuer ; sur tout

pour regler & borner la puiſſance du General & de tous les Officiers qui deuoient paſſer dans le païs, comme l'on peut voir dans leſdits Articles imprimez.

CHAPITRE II.

Choix des Officiers qui deuoient paſſer dans le Pays.

TOutes ces choſes eſtant ainſi heureuſement eſtablies, & pluſieurs des Aſſociez eſtant reſolus de paſſer dans le païs, la Compagnie fit choix de ceux d'entr'eux qu'elle iugea plus capables d'en remplir les charges.

Monſieur de Royuille fut choiſi pour en eſtre le premier General, la Compagnie iugeant que cela luy eſtoit deub, parce qu'il auoit eu le premier la penſée de ce deſſein. Mais comme ſelon leurs Statuts la charge de General ne doit durer que deux ans, leſquels eſtans finis l'on doit proceder à l'élection d'vn autre, ils luy voulurent faire paroiſtre l'eſtime qu'ils faiſoient de ſa perſonne, en dérogeant à ce Statut, qui dit en l'article 42. Et dautant que la Compagnie a déja ietté les yeux ſur la perſonne du ſieur de Royuille l'vn des Aſſociez, pour le premier établiſſement de la Colonie de l'Amerique en qualité de General, & qu'ils eſperent tous de ſa valeur, prudence & conduite, qu'il a témoigné dans les differents employs & commandemens, qu'il a eus, tant ſur Mer que ſur Terre dans les Armées du Roy, qu'il ſurmontera toutes les difficultez qui ſe rencontrent d'ordinaire dans les commencements des entrepriſes de cette nature, & qu'il ſeruira la Compagnie auec tous les ſoins, vigilance & fidelité qu'on doit attendre d'vn homme de ſa naiſſance & de ſa vertu; dans cette confiance la Compagnie, d'vn commun conſentement, a reſolu que ledit Sieur de Royuille, pour cette premiere fois ſeulement, exercera ladite Charge de General trois années conſecutiues; à commencer du iour que

partiront les vaiſſeaux, apres lequel l'article precedent ſera inuiolablement obſerué.

Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, quoy qu'Eccleſiaſtique, & de qui le principal deſſein eſtoit le ſalut des ames des pauures Indiens, ne laiſſa pas d'eſtre choiſi pour eſtre premier Directeur dans le païs. L'on fit Garde des Sceaux de la Compagnie Monſieur Drelot, mais qui n'y paſſa pas à cauſe de ſes infirmitez, & Monſieur de Ferrary Secretaire : Le ſecond Directeur, eſtoit Monſieur de Vertaumon, le troiſiéme Monſieur Iſambert ; tous leſquels ſelon leurs Articles compoſoient le Conſeil, & ſans leſquels rien ne pouuoit eſtre decidé. Ce n'eſt pas que les autres Seigneurs n'y aſſiſtaſſent, en ayant tous le pouuoir. Semblables Officiers ont eſté eſtablis pour le Conſeil de France.

Le ſieur Abbé de l'Iſle de Mariuault fut prié par la Compagnie de prendre entierement le ſoin du ſpirituel de la Colonie, & pour ce ſujet qu'il choiſiſt tel nombre d'Eccleſiaſtiques qui luy ſeroit neceſſaire pour ce premier embarquement, dans l'eſperance que le Seminaire eſtant eſtably, on en tireroit de temps en temps des ouuriers Euangeliques, qui paſſeroient pour le ſoulagement des premiers. Il en aſſocia ſix auec luy, deux deſquels manquerent de courage apres la mort de feu Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, les autres quatre ont paſſé dans le païs, à ſçauoir les ſieurs Chaſteau, Colſonet, Aleaume, & moy, à qui Monſieur l'Abbé auoit donné ordre d'acheter tous les ornemens neceſſaires pour faire le ſeruice Diuin auec toute la decence requiſe.

Et afin que rien ne manquaſt pour le ferme eſtabliſſement de cette Colonie, l'on enroola quatre ou cinq cens hommes, comme autant d'ouuriers pour cultiuer la terre, qui deuoient eſtre les premiers ſubjets de cette Colonie, paſſans tous dans le païs aux frais de la Compagnie. Outre ces perſonnes, cent ou cent cinquante s'enroolerent auſſi, mais en qualité d'habitans, paſſans à leurs propres frais & deſpens, la Compagnie ne leur donnant que le paſſage.

L'on mit toutes ces perſonnes ſous la charge de diuers

Capitaines & on les diuisa en huict Compagnies, qui auoient tous leurs Officiers, comme si on alloit en guerre. Monsieur du Mesnil, Gentil-homme âgé de cinquante ans, fut choisi pour estre le Capitaine Colonel. La seconde Compagnie estoit celle du sieur Barro; la troisiéme du sieur de Casaut; la quatriéme du sieur de Maucour, qui auoit déja eu commandement dans le pays, du temps du feu sieur de Bretigny; les Sieurs Enanuille & Doudémar furent mis au choix de Monsieur de Royuille, la Compagnie luy ayant accordé cette grace pour la cinquiéme & sixiéme Compagnie; la septiéme estoit celle du sieur d'Aigremont; & la huictiéme & derniere estoit celle du sieur Desrochers; mais qui n'arriua pas dans le pays, Dieu ayant disposé de luy auant que l'on y fust arriué.

C'estoit-là vn Regiment parfait, il ne manquoit plus qu'vn Major; la Compagnie jetta les yeux sur le sieur de Vaux, homme assez experimenté au faict de la Guerre, la Compagnie y estant poussée par l'inclination qu'elle voyoit que le sieur de Royuille auoit pour luy. Ie nomme tous ces Capitaines, parce que nous les ferons paroistre dans la suitte de ce discours. On leur douna à tous des Lieutenans & des Enseignes, sans oublier des Sergens, Anspesades & Caporaux.

Il ne restoit plus que de donner à Monsieur le General vne Compagnie de Gardes pour la seureté de sa personne, & pour donner plus de poids à son authorité; la Compagnie luy permit de faire le choix de vingt hommes, qui furent diuisez en deux brigades. Et pour les commander, la Compagnie par vn surcroist de bien-veillance enuers Monsieur le General, le pria de choisir tel Capitaine qu'il luy plairoit; c'est pourquoy il jetta les yeux sur le sieur d'Ecambouis, Gentil-homme du Vexin le François, qui auoit passé vne partie de sa vie dans l'exercice de la Guerre, qui estoit de sa connoissance, auquel il donna aussi vn Lieutenant & vn Enseigne.

CHAPITRE III.

Des Preparatifs pour l'Embarquement.

LEs Compagnies estant ainsi disposées, il estoit à propos de pouruoir aux choses necessaires pour l'embarquement, tant pour acheter des Vaisseaux, que pour preparer des viures ; non seulement pour vser pendant le passage, mais aussi pour seruir dans le païs, iusqu'à ce que la culture de la terre en peust donner, & qu'on se peust passer de ceux de France. Monsieur de Nogent l'vn des Associez, fut prié par la Compagnie d'en vouloir prendre le soin. Il fut accompagné du sieur de Maucour, vn des Capitaines. Ils partent de Paris pour aller à Nantes, où d'abord on auoit resolu de faire l'embarquement : mais comme la ville d'Angers estoit assiegée par l'armée du Roy, & que la Riuiere de Loire estoit bordée de tous costez de gens de guerre, l'on changea de dessein, l'on prit resolution de faire l'embarquement au Havre de Grace : c'est pourquoy l'on contre-manda ces Messieurs qui estoient partis pour Nantes.

Monsieur le General fit luy-mesme vn voyage au Havre, où il vid deux Vaisseaux, l'vn desquels il fit choix, nommé *la Charité*, du port de quatre cent tonneaux ; en ayant donné aduis à la Compagnie, elle pria Monsieur de Ferari de se transporter au Havre pour le faire équiper, & pour ce sujet on luy enuoya vne lettre de change de vingt-deux mille liures pour le payement dudit Vaisseau.

Mais comme ce Nauire n'estoit pas suffisant pour contenir tout ce grand monde, l'on en acheta vn autre, du port de cinq cent tonneaux, nommé *le grand saint Pierre*. Le sieur du Plessis l'vn des Associez partit aussi-tost de Pais, accompagné des deux Escriuains destinez pour chaque Jauire, afin de les faire promptement equiper & les char·r de toutes sortes de viures. L'on n'oublia pas en mesme ·nps de se fournir de seize milliers de poudre dans Paris,

que l'on fit passer au milieu de tous les dangers des gens de guerre, qui couuroient la campagne. Ils arriuerent heureusement au Havre, par la sage conduite de Monsieur d'Esmanuille l'vn des Associez.

Il ne falloit plus que disposer tout ce grand monde pour partir; l'on fit premierement la reueuë de tous ceux qui s'estoient enroolez, dans les Iardins de l'Arcenal; on leur assigna le iour du depart; on l'afficha par toute la ville, afin d'y faire disposer vn chacun: ce deuoit estre le dix-huictiéme de May, veille de la Pentecoste. Tout le monde a ordre de porter son equipage à l'Hostel d'Argenson où demeuroit Monsieur le General, afin de le porter delà dans les grands bateaux au port de l'Escole, où l'on se deuoit embarquer, pour euiter les mauuaises rencontres sur les chemins à cause de la guerre.

CHAPITRE IV.

Fautes bien remarquables dans cét embarquement, qui ont esté en partie cause de son malheureux succez.

LA premiere faute que l'on a faite dans cét embarquement, a esté que l'on a trop multiplié le nombre des Officiers de guerre, qui sont autant de personnes inutiles dans vn commencement d'establissement; qui ne seruent qu'à consommer les viures, qui seroient beaucoup mieux employez pour la nourriture de ceux qui doiuent estre destinez au trauail & pour labourer la terre. Car outre la personne des Capitaines, chacun d'eux auoient deux valets, chaque Lieutenant & Enseigne chacun vn, pas vn desquels ne rendoit aucun seruice à la Colonie, sinon pour apporter du desordre & en consommer les viures. *Premiere faute.*

D'ailleurs, il n'estoit pas besoin de tant de Capitaines & d'Officiers pour conduire des gens au trauail; il ne s'agissoit pas là de combattre contre des Ennemis en bataille

rangée, mais de foüir la terre & de la défricher. Il falloit bien plûtost mettre tout ce monde par brigades, sous la charge de personnes experimentées au trauail, & qui en fussent les conducteurs ou Commandans, comme on les appelle dans les Isles. Ce n'est pas qu'il ne fust necessaire d'auoir quelque soldatesque, peut-estre vne cinquantaine sous la charge d'vn Capitaine & autres Officiers, diuisez en deux brigades; l'vne destinée à la garde du Fort & des magasins, pendant que l'autre seruiroit d'escorte aux gens de trauail, crainte des insultes des Sauuages, desquels il se faut tousiours défier, quelque tesmoignage d'amitié qu'ils vous montrent. Voila donc vn grand defaut, car il faut considerer que tous les Officiers, tant du Regiment que des Gardes de Monsieur le General & leurs valets, faisoient entre tous cent trente six bouches inutiles, qui n'eussent pas voulu seulement remuer vne peslée de terre.

seconde faute. La seconde faute tres considerable, c'est le manquement du choix des personnes que l'on a fait passer pour le trauail, car en verité il n'y en auoit pas parmy tout ce grand monde de quatre ou cinq cent, qui ont esté enroolez, cinquante capables de supporter la moindre fatigue. Les Messieurs de la Compagnie s'estoient trop facilement confiez à certains personnages pour les enrooler, qui sans consideration auoient receu toutes sortes de personnes. Les peres qui auoient des enfans incorrigibles, estoient bien aises de s'en décharger par cette rencontre. Il y auoit quantité de ieunes enfans, qui n'estoient propres qu'à causer du desordre; grand nombre de gens qui auoient fait faillite, qui n'ayant plus dequoy viure en France, croyoient qu'ils trouueroient là toutes sortes de biens en abondance, sans mettre la main à l'ouurage, & ces personnes n'ayant iamais fait aucun trauail, n'estoient pas capables de rendre du seruice. Plusieurs ieunes débauchez, plus propres à filouter qu'à se donner tant soit peu de peine pour le trauail. Il y auoit des Moines Apostats, qui ne pouuans supporter la discipline du Cloistre, auoient quitté le froc & passoient en habit seculier. Et le pire de tout, quantité de femmes. Il est vray, qu'il y auoit des familles entieres, gens de bien,
&

& consequemment il y auoit des femmes d'honneur qui passoient auec leurs marys; mais il y en auoit bien d'autres qui par leur mauuaise vie, suffisoient pour attirer sur la Colonie la colere de Dieu. Il est bien vray que quelques vertueuses filles, sous la conduite d'vne sage Matrone, voulurent estre de la partie; toutefois ie diray que la conduite de semblables gens est grandement inutile dans le commencement d'vn establissement, où on ne doit auoir que des personnes de fatigue, & de grand trauail. Il y auoit à la verité quelque peu d'Artisans, comme Massons, Charpentiers, Scieurs d'aix & semblables, mais en fort petit nombre; de sorte que tout le reste estoit comme autant de personnes inutiles, qu'il falloit pourtant faire subsister.

Que pouuoit-on attendre de tout ce monde, sinon qu'au lieu d'vn establissement solide, vne destruction entiere de tout ce grand dessein? On alloit en ce pays pour y establir le Christianisme & pour prescher l'Euangile aux pauures Indiens, pour les attirer à la connoissance de la verité: & on ne menoit que des personnes, qui par leur mauuaise vie & par leur mauuais exemple estoient capables de les en détourner. Il ne faut donc pas s'étonner si tout a reüssi au contraire de ce qu'on esperoit; Dieu n'a pas voulu donner sa benediction, où il y auoit tant de personnes propres pour attirer sa vengeance.

CHAPITRE V.

Depart de Paris, & la mort de Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault.

LE iour du depart estant arriué qui fut, comme i'ay déja dit, le dix-huictiesme de May 1652. veille de la Pentecoste, ainsi qu'il auoit esté arresté par la Compagnie; Monsieur le General qui auoit assez d'experience dans les choses de la guerre, craignant que les troubles qui estoient alors tres-grands dans Paris, n'apportassent de l'obstacle

à l'Embarquement, & que quelques factieux qui ne demandoient en ce temps là que de pescher en eau trouble,& que sous ombre qu'on embarquoit du bagage,ils ne prissent occasion de dire que l'on fuyoit de Paris, & que l'on portoit des rafraichissemens à ceux qu'ils appelloient ennemis, donna ordre à tous les Officiers de la Colonie, de se trouuer sur le bord, pour y faire garder l'ordre & empescher la confusion: outre cela il fit venir quelques Suisses de son Altesse Royale, qui s'y estant trouuez le tout alla le mieux du monde. Chacun portoit son bagage dans les bateaux destinez pour aller iusqu'à Roüen, auec vne ioye qui ne se peut exprimer ; ce qui donnoit de l'estonnement à tout le monde qui accouroit de toutes parts pour voir cét embarquement. Il arriua pourtant vn incident qui y pensa donner quelque retardement ; c'est que l'on fit sortir de l'Arsenal vn chariot chargé de munitions de guerre, qui estoient necessaires à la Colonie. Quelques Bateliers & semblables gens s'en estant apperceus, croyans rendre vn grand seruice, s'en saisirent, disans qu'on les portoit aux Mazarins. Ils le conduisirent au Palais d'Orleans, faisans grand triomphe de leur prise imaginaire. Monsieur le General en estant auerty, s'y transporta aussi-tost auec quelques vns des Seigneurs associez ; où ils saluërent son Altesse Royale. Ils prirent sujet de l'entretenir touchant cette entreprise; son Altesse en fut grandement satisfaite, Elle les encouragea de continuer dans leur genereuse resolution, leur promettant sa protection, & leur fit en mesme temps rendre le chariot qui fut conduit aux bateaux.

Qui pourroit maintenant exprimer la ioye de tous ceux qui s'embarquoient, & en mesme temps les regrets & les larmes des amis, qui les venoient accompagner ? Quels embrassemens des vns & des autres en se disant le dernier Adieu, pour ne se reuoir iamais ? I'ayme mieux le laisser à penser que d'en dire trop peu, deux millions de personnes en ont esté témoins.

Tout le monde estant embarqué l'on passa le Pont Rouge sur les huict heures du soir du costé du Pré aux Clercs;

l'on moüilla l'anchre au milieu de la Riuiere, entre la Porte de la Conference & le mesme Pont, où Monsieur le General & ses Associez s'embarquerent les derniers. Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault fit paroistre en ce iour, aussi bien que pendant tout le temps qui a esté employé pour former cette Compagnie, son zele & son ardeur. On demeura à l'anchre iusqu'à vne heure apres minuit: mais comme ce bon Seigneur entre les autres auoit vn ardent desir de partir, s'imaginant qu'il ne seroit iamais assez tost dans le païs, il donna ordre à quelques Officiers d'aller querir les Mariniers pour leuer l'anchre.

Ce fut vne heure fatale pour luy & pour toute la Colonie, qui mettoit vne partie de son heureux succez sous sa sage conduite. Ma plume l'oserois tu bien écrire? Ie tremble & ie fremis quand i'y pense; non ie ne le puis faire sans fondre en larmes, & que mon cœur ne soit entierement saisi: ce braue Seigneur auoit gagné mon affection, sous la conduite duquel i'auois consacré ma vie à Dieu pour l'aller exposer auec luy dans ces païs si éloignez, & dans le dessein qu'il auoit de la conuersion de ces pauures Infideles.

L'anchre estant leué selon son desir, les bateaux commencoient déja à prendre leur route, auec vn témoignage de ioye extraordinaire de tout le monde; mais nous fusmes arrestez tout court par vn malheur qui ne se peut exprimer pour luy & pour toute la Compagnie. La Garde qui estoit à la Porte de la Conference se vint ranger sur le bord de l'eau, qui, quoy qu'elle sceût bien quel estoit cét embarquement, & le dessein pour lequel il estoit entrepris, ne laissa pas de faire arrester pour satisfaire à leur charge. Quelques Officiers de la Colonie se presenterent par ordre de Monsieur le General pour leur en rendre compte; mais Monsieur l'Abbé ne se contentant pas de cela, voulant faire paroistre son soin & sa vigilance pour faire executer les mesmes ordres du General, ayant oüy le bruit qu'on faisoit, demande ce que c'estoit; on luy en dit la raison, il veut luy mesme aller parler à eux, & comme sa veuë n'estoit pas des meilleures, voulant passer d'vn batteau à l'autre sans s'aider de l'appuy de quelqu'vn, & comme il

y auoit vn grand espace entre les deux bateaux, le pied luy manqua, & tomba dans cét espace. Il ne fut pas plûtost tombé que les bateaux se reioignirent ensemble, ostant tous les moyens de le pouuoir secourir: quelqu'vn des Mariniers plus experts & bon nageur, exposa sa vie en se iettant en l'eau dans ce mesme espace, pour tascher de sauuer celle d'vn si grand personnage, mais ce fut en vain.

Ce fut vn furieux coup de massuë, tout le monde en demeura presque assommé, la ioye du départ fut bientost changée en larmes, l'on n'entend que soûpirs & que sanglots parmy toute la Colonie, qui font fendre les cœurs les plus constans; & pour moy il faut que i'auouë que ie demeuray tellement interdit & hors de moy-mesme, que ie pensay mourir; mais ayant repris mes esprits, i'adoray les iugemens de Dieu, & l'ordre de sa prouidence adorable, sans laquelle rien n'arriue en ce monde.

Ces premiers mouuemens estant passez, Monsieur le General, qui d'abord fut surpris de ce coup, apres auoir repris ses esprits, fit paroistre, que quoy qu'il eut passé vne grande partie de sa vie dans les commandemens de la guerre, il n'auoit pas moins la qualité de tres-bon Orateur. Car éleuant sa voix au milieu de cette troupe affligée, il luy parla auec tant d'ardeur & de zele sur cét accident inopiné, leur remontrant que rien ne se fait icy bas sans l'ordre de la prouidence de Dieu; que sa bonté s'estant contentée des peines qu'il auoit prises pour l'establissement de la Colonie, l'en vouloit recompenser; cette mort ne luy pouuant estre fatale, puis qu'il estoit mort dans vne entreprise, où il n'auoit pour but que la gloire de Dieu.

Ce discours prononcé auec ardeur, rassura entierement les esprits, chacun fit de nouuelles resolutions de le suiure par tout: & voyant que l'on ne pouuoit auoir le corps, il commanda de continuer la route pour s'écarter de Paris & empescher que quelques-vns ne voulussent quitter leur entreprise. Il n'y eut que quelques domestiques du Défunt, au nombre de trois ou quatre, qui voulurent se retirer, ce qui ne leur fut pas refusé.

Voila le premier preiugé de tous les malheurs & de tous

les desastres arriuez à cette infortunée Colonie. Les intentions de tous ceux qui ont passé dans le païs, n'ont pas eu sans doute toute la pureté requise; aussi Dieu n'a pas permis que ce grand homme, que l'on ne meritoit pas, vist & fust témoin oculaire de tant de malheurs qui l'ont trauersée; les pechez sans nombre ayant irrité la Iustice vengeresse de Dieu, que toute la Colonie a iustement ressenty.

On alla moüiller l'anchre au dessous des bons Hommes, où à cause de la solemnité du iour de la Pentecoste, on dressa vn Autel dans le bateau pour celebrer les diuins mysteres, tant pour satisfaire à l'obligation de l'Eglise, que pour prier Dieu pour l'ame du Défunt. Vn des Ecclesiastiques, appellé Monsieur Bouchet, fit à la fin de la Messe vne docte exhortation sur cette mort, où il fit paroistre sa doctrine & son zele, qui ne seruit pas peu pour affermir derechef les esprits dans leurs resolutions. Apres cela nous passasmes le Pont de saint Cloud, où Monsieur le General fut visité par quelques-vns de Messieurs les Associez de Paris qui auoient appris cette triste nouuelle, & craignoient que cela n'eust apporté quelque refroidissement, ou causé quelque desordre parmy cette grande multitude; c'estoit Messieurs de Bragelonne & Potel, le dernier desquels estoit inconsolable pour l'amitié toute particuliere qui estoit entre luy & le Défunt. Ils apporterent vne grande ioye à toute la Colonie. Ils eurent grande conference auec Monsieur le General & les autres Associez; & apres s'estre encouragez les vns les autres, ils se quitterent vers saint Denis, & on continua la route.

Eloge de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Marinault.

AInsi mourut ce grand personnage en la quarante-deuxiéme ou quarante-troisiéme année de son âge, plein de merite & de gloire, regretté vniuersellement de tout le monde, dans le commencement d'vne si haute entreprise, qu'il auoit dés long-temps projettée; & qui a donné sujet

à plusieurs d'adorer les iugemens de Dieu qui sont inconceuables. Ie n'ay que faire de publier son illustre naissance, estant des plus anciennes Noblesses du Vexin le François ; mais qui estant le cadet de sa maison fut mis dans les estudes, où dés aussi-tost il fit paroistre la viuacité de son esprit, n'ayant perdu aucun temps sans faire quelque progrez. Il s'auança de telle sorte, qu'il prit tous les degrez dans l'Vniuersité de Paris, paroissant tousiours des premiers. Et comme il auoit pris resolution de prendre Iesus-Christ pour partage, il prit les Ordres sacrez purement pour seruir à Dieu ; & afin de le faire auec plus d'auantage, il se mit sur les bancs, pris le degré de Docteur, s'associant à la tres-noble Maison de Nauarre. Il remplit hautement ce degré, se faisant paroistre dans toutes les rencontres & dans toutes les occasions. Il ne se contenta pas de la seule Theologie, il s'estoit rendu tres-sçauant dans toutes les belles lettres, & parloit vniuersellement de tout. Il n'estoit pas ignorant de l'Astrologie, d'où il auoit tiré quelque conjecture de quelle façon il deuoit mourir. Plusieurs luy ont ouy dire qu'il entreprenoit ce voyage auec vn grand courage, quoy qu'il fût menacé d'y mourir d'vne mort violente, & par eau, en trauaillant pour la Foy, mais que quand il deuroit mourir de mille morts encore plus estranges, il ne laisseroit pas de s'embarquer & de trauailler pour ce dessein. Il y a veritablement trauaillé: car depuis qu'il s'est associé à Monsieur de Royuille, tout le monde est témoin de ses trauaux qu'il a continué iour & nuit, sans se donner aucun repos pour faire reüssir ce dessein. C'estoit vn concours perpetuel de monde dans la maison des bons Enfans des Peres de la Mission, où il s'estoit retiré. Personne ne sortoit d'auprés de luy qui ne fût satisfait ; aussi il auoit gagné le cœur de toute la Colonie, qui se se[illegible] sacrifiée pour luy. Enfin, ayant heureusement conduit cette entreprise au poinct où elle estoit, comme il se promettoit de faire des merueilles dans ce païs pour le salut de ces pauures Indiens auec les Prestres qu'il auoit associés auec luy, y voulant employer tout son bien, il est prest de voir l'accomplissement de ses desirs, il le touche déja

du doigt ; mais Dieu qui diſpoſe de toutes choſes ſelon ſon bon plaiſir ſe contente de ce qu'il a déja fait & de ſa bonne volonté, l'appellant à ſoy par ce genre de mort ſi funeſte, qui ne luy peut eſtre que tres-fauorable, puis que la mort des Iuſtes eſt precieuſe deuant Dieu, de quelque façon qu'elle puiſſe arriuer.

CHAPITRE VI.

Continuation du voyage iuſqu'au Havre de Grace.

ON arriua ſur les ſix heures du ſoir à ſaint Germain en Laye, où l'on moüilla l'anchre le long d'vne petite Iſle, où tout le monde eut la liberté de deſcendre pour s'y recreer ; pluſieurs des Officiers furent à ſaint Germain pour y viſiter leurs amis. Le lendemain Monſieur le General s'y transporta pour aller rendre ſes deuoirs à leurs Majeſtez, qui y eſtoient alors, deſquelles il fut tres fauorablement receu, & prirent grand plaiſir d'entendre parler de cette grande entrepriſe ; en ſuite il retourna au bord en la compagnie de Meſſieurs l'Abbé de la Boulaye & du Fay qui eſtoient depuis peu arriuez de Paris.

Tous furent conſolez de la viſite de ces Meſſieurs, & ſur tout les Eccleſiaſtiques, qui eſtoient demeurez ſans Chef, leur reſtant vn doute dans l'eſprit touchant leur pouuoir apres la mort de Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault, qui l'auoit obtenu tres-ample pour luy & pour ſes Preſtres aſſociez. Monſieur l'Abbé de la Boulaye leur donna toute aſſeurance ſur ce ſuiet, & parce qu'il s'agiſſoit d'eſlire vn Chef, il tira à part Monſieur Bouchet, il me fit auſſi l'honneur de m'appeller dans cette conference, pour ſçauoir nos ſentimens ſur ce ſuiet. Il ietta donc les yeux ſur Monſieur Bouchet, qui à la verité auoit toutes les qualitez pour en faire vn digne ſucceſſeur du Défunt, & ſur moy qu'il regardoit peut-eſtre à cauſe que i'eſtois plus auancé en

âge, ſans aucune autre qualité qui me pût rendre conſiderable pour ſucceder dignement à cette charge, que ie n'ay iamais ſouhaittée, ayant proteſté audit ſieur Abbé de la Boulaye qu'il ne pouuoit faire vn choix plus digne que celuy du ſieur Bouchet, à qui ie donnois volontiers mon ſuffrage, parce que ie connoiſſois en conſcience qu'il le meritoit, & que ie ferois touſiours gloire de luy obeïr tres-ponctuellement, non ſeulement à luy, mais à qui que ce fût qu'ils eſtabliroient pour remplir cette grande & tres penible charge.

On leua l'anchre de ſaint Germain le Lundy 20. May ſur les dix heures du matin, apres que l'on eut entendu la Meſſe à cauſe de la Feſte. Monſieur le General mit pied à terre à Meulan, pour rendre viſite au Gouuerneur de la ville, où apres luy auoir rendu ſes ciuilitez, il ſe rembarqua. Monſieur le Gouuerneur ne l'ayant pû arreſter, le fit conduire l'eſpace de deux lieuës par ſon frere, en beuuant pluſieurs ſantez.

On alla moüiller proche vn village appellé *Trie*; de là on fut diſner à Mante, & moüiller ſur le ſoir à vne petite Iſle vers les Andelys. Le vingt-deuxiéme on moüilla proche vne petite Iſle entre Elbeuf & ſaint Gilles, à trois ou quatre lieuës de Roüen, où Monſieur le General fit la reueuë de tout ſon monde, & en renuoya enuiron cinquante, que l'on auoit reconnus ne pouuoir eſtre qu'à charge à la Colonie. Le 23. on arriua à Rouën ſur les trois ou quatre heures apres midy, où l'on ſeiourna iuſques au Mardy ſuiuant. Pendant ce temps Monſieur le General fut rendre ſes deuoirs à Monſeigneur le Duc de Longueuille, Gouuerneur de la Prouince, qui luy témoigna toutes les bonnes volontez qu'il pouuoit eſperer d'vn Gouuerneur de Prouince & d'vn Prince, l'ayant aſſeuré que tout ce qui auoit concerné cette Colonie luy auoit eſté en tres grande recommandation, & qu'il auoit fait paſſer les munitions, que l'on auoit enuoyées au Havre, ſans que l'on deût auoir aucun ſuiet de craindre, le loüant de ſa genereuſe entrepriſe & de ſes Aſſociez. Il fut regalé par les principaux de la Ville, qui eſtoient ſes parens ou ſes alliez. Cependant on

on ne perdoit point de temps, car on faisoit charger le bagage dans les trois petits vaisseaux que l'on appelle des *Gribannes*, qui seruent d'ordinaire pour transporter des marchandises de Rouën au Havre. On s'y embarqua le Mardy au soir 28. May, pour estre prest à partir le lendemain au matin, à la reserue de cent hommes, qui furent enuoyez par terre sous la conduite du sieur Cotté, Lieutenant de Barro, parce que les Gribannes n'estoient pas suffisantes pour tenir tant de monde. On leua l'anchre du Port de Rouën le Mercredy 29. à dix heures du matin. La premiere Gribanne estoit commandée par Monsieur le General; la seconde par le Capitaine Colonel du Mesnil; & la troisiéme par le sieur de Maucour. Comme l'on passoit proche le *Tailly*, lieu de plaisance, Monsieur le Comte de Montiuillier fit arrester les Gribannes, & fit prendre terre à Monsieur le General, à ses Associez & aux Officiers de la Colonie, qu'il mena dans son Chasteau, où il les regala d'vne splendide colation. Il le vouloit retenir cette nuit auec toute sa compagnie, mais Monsieur le General qui vouloit auancer chemin, prit congé de luy apres plusieurs embrassemens, en témoignage de leur ancienne amitié.

Chacun s'estant rembarqué, on alla moüiller proche la celebre Abbaye de Iumieges, où le Ieudy, iour de la Feste du tres-saint Sacrement de l'Autel, Monsieur le General fit mettre pied à terre à toute la Colonie, pour aller entendre Messe dans cette Abbaye; ce qui fut cause qu'on leua l'anchre fort tard, cela n'empescha pas d'aller coucher à Quillebeuf. En passant par Caudebec, on est obligé d'y changer de Pilotes, qui s'obligent de conduire les vaisseaux iusques à Honfleur, dautant qu'ils ont vne connoissance plus particuliere des routes de la Riuiere, laquelle estant fort prés de son embouchure dans la mer, est remplie de plusieurs rochers & bancs de sable tres-dangereux; & de fait, on experimenta le danger qu'il y a de passer en cét endroit, car la Gribanne, dans laquelle estoit Monsieur le General, pensa faire naufrage; il sembloit qu'il n'y eust plus de ressource, si luy seul

Adresse remarquable de Monsieur de Royuille.

sçauant dans les mauuaises rencontres de la mer, n'y eust apporté remede. Le Pilote n'ayant pas pris son temps de reuirer comme il faut, n'estant pas à plus de deux portées de mousquet de Quillebeuf, alla donner contre vne roche par trois fois, & s'écria que tout estoit perdu. Chacun se mit en prieres, & plusieurs se saisirent de ce qu'ils purent pour leur aider à se sauuer. Monsieur le General ne s'épouuenta point, il fit prendre promptement vne anchre, auparauant que le vaisseau donnast vn quatriéme coup, qui l'eust mis tout en pieces; quoy que cette anchre ne fut pas iettée assez adroitement, elle ne laissa pas d'arrester tant soit peu le vaisseau, & l'empescha de choquer. On en ietta vne seconde si à propos, qu'elle arresta tout, & donna le moyen de se retirer du danger; dequoy l'on rendit graces à Dieu sur le champ. De là on vint moüiller prés de Quillebeuf, où l'on s'arresta iusqu'au lendemain Samedy. L'on changea derechef de nouueaux Pilotes pour conduire iusqu'à la rade du Havre, où l'on arriua heureusement le mesme iour. On y demeura à l'anchre iusqu'au Lundy, que Monsieur le General eut obtenu de Monsieur le Gouuerneur du Havre, de faire entrer les Gribanes dans le port, parce qu'elles ne pouuoient demeurer en asseurance à la rade, pour estre de trop petits vaisseaux, qui n'auoient pas leur charge à cause des vents d'aual, qui donnent trop sur cette rade, les grands vaisseaux y demeurans auec assez de peine.

Les trois Gribannes entrerent le Lundy troisiéme de Iuin dans le Port du Havre. Monsieur le General y estoit allé dés le Dimanche, apres auoir enuoyé son Maior rendre les ciuilitez à Monsieur le Gouuerneur. Il luy témoigna qu'il y seroit le tres-bien venu, auec vne ioye toute extraordinaire. Il auoit receu ordre de Madame la Duchesse d'Eguillon, de luy rendre tous les honneurs possibles, & de luy permettre tout ce que l'on peut en semblables occasions, & à toute la Colonie. De fait, il s'y est comporté de telle sorte pendant le seiour que l'on y a fait, qu'il luy a presque deferé en tout. Il luy auoit mesme donné la liberté d'entrer dans la Citadelle, auec tel nom-

bre de perſonnes qu'il vouloit, ſans qu'on s'enquiſt qui ils eſtoient. Monſieur le Gouuerneur de la Tour, qui eſt à l'entrée du Port, luy en fit tout de meſme, comme auſſi tous les Officiers à l'exemple de leurs Chefs.

CHAPITRE VII.

Ce qui s'eſt paſſé pendant le ſeiour au Havre.

L'On croyoit qu'eſtant arriué au Havre, on trouueroit les vaiſſeaux à la rade, & qu'il n'y auroit qu'à ſortir des Gribannes pour s'embarquer dans les grands Nauires. C'à eſté icy vne faute notable, & qui a eſté en partie cauſe de la ruïne de la Colonie. Il n'y auoit que celuy de la Charité qui fuſt parfaitement équippé, le grand ſaint Pierre ne l'eſtoit pas encore, & ne fut preſt d'eſtre mis en rade de trois ſemaines : ce qui cauſa de grands frais à la Compagnie. Il fallut faire, auparauant que de ſortir du Port, conſommer les viures qui auroient bien ſeruy dans le païs, & auroient empeſché de perir de neceſſité cinq cent perſonnes qui y ont pery. Pendant ce temps, il fut permis aux Officiers de prendre chambre dans la ville, auſquels on donnoit de deux iours en deux iours leur ſubſiſtance en argent, le reſte de la Colonie, prenoit ſa ration dans les Gribannes. *Faute notable.*

Ce retardement apporta beaucoup de maux ; car ceux qui paſſoient à leurs frais en qualité d'habitans, faiſoient de grandes dépenſes dans les cabarets, où ils mangerent ce qui leur eut donné moyen de ſubſiſter dans le païs, car viuans dans l'oiſiueté ils ne s'occupoient qu'à iouër & à faire la débauche. La pluſpart auſſi du ſimple peuple, vendoit tout ce qu'il auoit de hardes, pour auoir dequoy aller dans les tauernes, & ainſi ils ſe dénuerent entierement de ce qu'ils auoient.

Ce fut pendant ce temps d'oiſiueté qu'il arriua beaucoup de deſordres à cauſe des filles & des femmes, qui

estoient dans la Colonie ; c'est encore vne des grandes fau-
Faute notable. tes, que font ceux qui commencent de semblables esta-
blissemens. On ne se doit charger de ce sexe, que quand
on est parfaitement estably.

La Compagnie auoit en quelque façon preueu à cela, car on auoit pris resolution de mener quelques vertueuses filles, de celles qui estoient esleuées par Madamoiselle Poulaillon ; mais comme l'on eut consideré de plus pres cette affaire, on iugea à propos qu'il les falloit differer pour le second embarquement ; ce qui auoit esté fait tres iudicieusement, comme l'experience l'a fait connoistre. Neantmoins quelques Damoiselles particulieres eurent ce priuilege de passer dans la Colonie, parce que leur Directeur deuoit passer dans le païs Il y auoit entr'elles vne mere, femme d'vn âge déja auancé, & considerable pour sa vertu ; elle auoit sa fille âgée seulement de 16. ou 17. ans, assez belle, vne de ses compagnes de mesme âge & vne autre. Comme ces Messieurs, entr'autres Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, les eurent veuës, ils iugerent à propos de les prier de vouloir differer, comme aux filles de Madamoiselle Poulaillon. Mais ne pouuans souffrir ce refus, elles interposerent l'authorité de leur Directeur, qui se voyant raisonnablement refusé, prit occasion de retirer sa parole qu'il auoit donnée à Monsieur l'Abbé de Mariuault, depuis plus de huict mois ; ce qui obligea ledit sieur Abbé & la Compagnie de luy accorder sa demande. Il est vray qu'elles promirent de ne pas passer aux frais de la Compagnie, mais comme habitantes à leur propres frais. (ce qu'elles n'ont pas fait pourtant) On fut contraint de les renuoyer du Havre, où peut-estre si elles n'estoient pas venuës si tost, elles auroient passé auec quelques autres, qui n'arriuerent que la veille que l'on deuoit faire voile. On fut obligé de le faire, parce qu'elles causerent beaucoup de desordre ; tous les ieunes Associez qui passoient en qualité de Seigneurs, estoient tousiours auprés d'elles, quoy que la Mere fist tout son possible pour les veiller, elles ne laissoient pas de s'échapper & de se trouuer à des rendez-vous ; de sorte qu'elles estoient l'entre-

tien de toute la Colonie. De là arriuerent les ialousies entre ceux qui les frequentoient, ensuite les querelles, iusqu'à en venir aux mains. On leur faisoit mille affronts, iusqu'à leur ietter des pierres dans les fenestres de leur chambre pendant la nuit. Enfin, Messieurs de la Compagnie voyans tout ce desordre, furent contraints de les renuoyer. En mesme temps, ce bon Ecclesiastique prit la mesme route, quittant son pieux dessein. Pleust à Dieu qu'on eust à la mesme heure renuoyé toutes celles, qui passerent, que l'on croyoit estre de legitimes épouses, mais que l'on a reconnu trop tard pour le bien de la Colonie.

Monsieur le General & les Seigneurs associez, qui deuoient passer dans le païs, estoient logez tous ensemble dans vne mesme Hostellerie, & conferoient tous les iours de leurs affaires, en attendant ceux qui deuoient venir de Paris leur apporter de l'argent, qui leur estoit necessaire pour acheuer de satisfaire aux frais de l'embarquement. Dans cét interualle Monsieur de Bragelonne arriua au Havre; ce fut enuiron quinze iours auant l'embarquement: on sçauoit bien qu'il auoit quelque bonne volonté pour cette entreprise, mais on ne pouuoit pas s'imaginer qu'vn homme de sa qualité, eust voulu s'exposer aux euenemens fort douteux de l'établissement d'vne nouuelle Colonie, luy qui auoit exercé les plus belles Charges du Royaume; car dés l'âge de vingt-deux ans il auoit esté Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Conseiller au grand Conseil, puis Maistre des Requestes, & enfin Conseiller d'Estat & Intendant de Iustice dans la Géneralité d'Orrleans. Il vint accompagné de Monsieur Potel, qui estoit son amy, comme il l'auoit esté de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault. Il fut prié de la Compagnie de prendre la place de Monsieur l'Abbé, & d'estre le premier Directeur dans le païs. Tous témoignerent de la ioye, de voir qu'vn homme de cette qualité, consommé dans les affaires, voulust s'exposer ainsi. On attendoit beaucoup de son experience aussi bien que de sa grande douceur, & qu'il auroit beaucoup de force pour gagner les esprits, & pour apporter du temperamment & de la mo-

deration aux conſeils violens de beaucoup de ieuneſſe qui paſſoit auec luy.

Enfin Meſſieurs de Beſon pere du ieune Beſon, qui a paſſé dans le païs, de Gamar & Dugué, tous Aſſociez, arriuerent heureuſement au Havre, s'eſtant expoſés aux dangers de la guerre qui regnoit autour de Paris. Ils cauſerent de la ioye à toute la Colonie qui commençoit de languir parmy tant de retardemens. Ils apporterent de l'argent & enſuite tous les ordres neceſſaires qui deuoient eſtre gardez pour le bien de la Colonie.

Iuſques icy on n'a rien reconnu en Monſieur le General qui ne fuſt tres-loüable, & qui ne donnaſt eſperance que tout ne deuſt reüſſir heureuſement ſous ſa conduite; car il ne s'eſt point hauſſé dauantage pour tous les honneurs qui luy ont eſté rendus pendant la route depuis Paris. Il pouuoit tenir rang de General en preſence meſme de leurs Majeſtez à ſaint Germain, à Roüen à la viſite de reſpect qu'il rendit à Monſeigneur de Longueuille, ſur tout en ce lieu où il auoit toutes les habitudes, & où il eſtoit parfaitement bien allié. Il ſe pouuoit faire ſuiure en cette qualité, de tous les Officiers de la Colonie, & meſme de ſes Gardes, ce qui auroit fait vne grande ſuite, il ne l'a pourtant pas fait, ſe contentant d'vn ſeul homme & de quelques laquais.

Mais il s'échappa à la venuë de ces Meſſieurs, apres qu'on luy eut preſenté pour ſigner vne copie des articles accordés entr'eux à Paris, où il auoit eſté preſent, & les auoit ſignez, afin que cette copie fuſt portée dans le païs. Il proteſta qu'il n'en feroit rien, & qu'il auoit eſté violenté à Paris, que l'on auoit trop borné ſa puiſſance, & qu'il n'eſtoit General que de nom ſeulement. Iamais on ne luy put perſuader de la ſigner.

Il s'emporta auſſi quand on propoſa dans vne aſſemblée, de reformer le nombre des Officiers, & de reduire les Compagnies à quatre; il ne le put ſouffrir, mettant toute ſon eſperance au grand nombre de ſes Officiers, s'imaginant que delà dépendoit ſon affermiſſement dans le Generalat.

Tout estant pacifié entr'eux, les vaisseaux équipez tellement quellement; car pour dire la verité, c'est encore vne des grandes fautes qui ait contribué à la ruïne de la Colonie. On n'auoit pas mis dans les vaisseaux des farines pour subsister plus de trois mois dans le païs; il n'y auoit des viandes salées & des legumes que pour la trauerse; point de vin que deux ou trois pieces; point de sel ou bien peu; point de filets pour la pesche; point d'huile ny de chandelle pour éclairer pendant la nuit; point d'eau de vie ou bien peu. Enfin, il semble que l'on s'estoit proposé de faire perir sept ou huit cent personnes de gayeté de cœur; & tout cela, faute d'auoir commis des hommes d'experience, & pour s'en estre rapporté à des personnes qui paroissans zelez pour le bien de la Compagnie, ne songeoient qu'à leur propre interest. *Faute notables.*

Ces vaisseaux estant donc ainsi équipez, on les fit sortir du Port pour aller à la rade, où on demeura iusqu'au second iour de Iuillet, Feste de la Visitation de la sainte Vierge.

CHAPITRE VIII.

Ce qui s'est passé pendant que l'on a demeuré à la rade du Havre.

CE fut le Dimanche trentiéme de Iuin, deux iours auant nostre depart, que Monsieur le General & tous les Seigneurs de la Compagnie, tant ceux qui estoient venus de Paris, que ceux qui deuoient passer en l'Amerique, vinrent dans le bord de l'Admiral qui estoit le vaisseau de la Charité, quoy que plus petit que le grand saint Pierre. Dans cette rencontre ces Messieurs me témoignerent, que i'auois esté choisi de la Compagnie, tant de celle de Paris, que de celle qui estoit dans le vaisseau, pour prendre le soin du spirituel de la Colonie, à la place de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault. On m'en auoit bien donné auis de Paris, mais ie n'en faisois point d'estat, par-

ce que ie ne reconnoiſſois pas en moy les qualitez neceſſaires pour remplir dignement cette charge, ayant toûiours eu en horreur le deſir de ſuperiorité & de commandement. Ie ne pouuois gouſter cela, n'ayant ny la pieté ny le courage pour m'en acquitter dignement. Dieu qui void le plus profond des cœurs, m'eſt témoin que ie ne l'ay iamais ſouhaitté, & que i'ay eſté touſiours preſt de me ſoûmettre à quiconque m'euſt eſté donné pour Superieur.

Cependant ie fus contraint de ſubir le ioug, & en cette qualité ie fus prié de chanter ſur le bord vne Meſſe ſolemnelle du ſaint Eſprit; ce qui fut fait auec autant de ſolemnité, que l'on put pour le temps & pour le lieu, à la fin de laquelle ces Meſſieurs preſterent entre mes mains le ſerment de fidelité, iurans ſur les ſaints Euangiles, de demeurer fideles chacun dans l'exercice de la charge, dans laquelle il auoit eſté eſleu, & de procurer de tout leur pouuoir l'auancement de la gloire de Dieu & la predication de l'Euangile parmy les pauures Sauuages Indiens. Monſieur le General commença le premier, Monſieur de Bragelonne, comme le premier Directeur, le fit enſuite, ſuiuy de Monſieur du Pleſſis & des autres en leur rang.

Pendant que l'on demeura à la rade, on eut le temps de mettre toute la Colonie ſous la charge des Capitaines, tant ceux qui paſſoient aux frais de la Compagnie, que les habitans qui paſſoient à leur compte. Les premiers deſquels ſont obligez à toutes les fonctions de la guerre, pour la conſeruation de la Colonie; les autres ne deuans prendre les armes, que quand chacun eſt obligé de deffendre ſa vie dans les rencontres qui arriuent iournellement ſur la mer, & à la garde au rang de leur Compagnie, lors que l'on ſera dans le païs, pour ſe deffendre contre les efforts des Sauuages & de ceux qui voudroient attaquer la Colonie, & deffendre l'entrée du païs à ceux qui y voudroient entrer.

Ce meſme iour 30. Iuin, Monſieur le General & les Seigneurs de la Compagnie reglerent les Compagnies qui deuoient eſtre dans chaque bord. Il fut ordonné qu'il n'y en auroit que trois dans l'Admiral, non ſeulement, parce qu'il

qu'il eſtoit plus petit, mais auſſi à cauſe de la Compagnie des Gardes, qui eſt touſiours prés de la perſonne du General, & parce que pluſieurs Volontaires & Habitans ont ſouhaité eſtre dans ce bord; c'eſt pourquoy il ne laiſſa pas d'auoir autant & plus de monde dans ce vaiſſeau, que dans le ſaint Pierre.

Le reſpect que Meſſieurs de la Compagnie portoient à Monſieur le General, fit, qu'ils le prierent de choiſir les Compagnies à ſa volonté. Il retint dans ſon bord, outre ſa Compagnie des Gardes, le Maior, la Compagnie Colonelle de Dumeſnil auec celles de Barro & de Caſaut.

Monſieur du Pleſſis fut choiſi d'vn commun accord pour commander le ſaint Pierre. Il auoit ſous luy les Compagnies de Deſrochers, de Maucour, Doudemare, d'Enanuille & d'Aigremont. Entre tous ces Capitaines, il y en auoit vn en chaque vaiſſeau pour commander l'équipage, & pour auoir la conduite de la nauigation, tant en allant qu'au retour des vaiſſeaux. Le Capitaine d'Alençon commandoit l'Admiral, & le Capitaine Tirel le ſaint Pierre, tous deux bons & experimentez pour la mer.

Les Aſſociez qui portoient titre de Seigneurs de la Colonie, & qui paſſoient dans le païs, furent ſemblablement diuiſez. Ceux qui demeurerent dans l'Admiral auec Monſieur le General, eſtoient Meſſieurs de Bragelonne, de Vertaumon, d'Eſmanuille & le ieune de Beſon. Dans le ſaint Pierre, outre le ſieur du Pleſſis qui commandoit, eſtoient les ſieurs de Ferrari, Iſambert, de Villenauue, de Bar, & les deux ieunes de Nuiſſemans, auec la Damoiſelle Hebert & ſes ſœurs.

Tout eſtant ainſi reglé, ces Meſſieurs de Paris ſe retirerent dans la ville, où Monſieur le General les accompagna pour la derniere fois, & pour y prendre congé de Monſieur le Gouuerneur; le reſte des Seigneurs & des Capitaines ſe retira chacun dans ſon bord. Le lendemain Monſieur le General retourna dans le bord accompagné de ces Meſſieurs les Aſſociez de Paris, qui n'y eſtoient retournez, que pour prendre congé de tous. Les embraſſades ne furent point oubliées, accompagnées des larmes de

quelques-vns. C'estoit le premier iour, de Iuillet ; nous n'attendions plus que le vent propre pour appareiller & se mettre à la voile. Ce fut le lendemain, second iour de Iuillet Feste de la Visitation de la Vierge, de tres-bon augure, la Compagnie l'ayant prise pour sa Protectrice, si nous n'eussions attiré sur nous la colere de Dieu par nos crimes.

I'oubliois à dire que l'on mit dans chaque vaisseau deux Ecclesiastiques, pour auoir soin du spirituel; i'estois dans l'Admiral auec Monsieur Chasteau, & dans le saint Pierre estoient Messieurs Colsonet & Aleaume.

Auparauant que de faire voile, ie fis les prieres accoustumées au commencement de quelque voyage, pour implorer l'assistance Diuine ; nous chantasmes l'Itineraire ordonné de l'Eglise pour semblable rencontre. Les prieres estant finies, ie fis vne exhortation pour encourager nostre monde. Ie pris mon suiet sur le commandement que Iesus-Christ fit à saint Pierre, *Duc in altum*, mettez les voiles au vent, conduisez vos vaisseaux en haute mer, faisant allusion à cette prodigieuse pesche, que firent les Apostres, à cause de celle des ames que nous deuions faire dans ces païs. On leua aussi-tost les anchres, & on fit voile sur les six ou sept heures du soir, apres auoir rendu les salues de nos canonades, tant à la ville, qu'au grand vaisseau du Roy appellé, *l'Annanas*, commandé par Monsieur de Dinan qui estoit à la rade.

CHAPITRE IX.

Depart du Havre, & commencement de la route.

AVant que de parler de nostre route, il m'a semblé à propos de ne pas oublier vne circonstance qui peut-estre donnera suiet d'en dire quelque chose en d'autres rencontres. Il restoit encore à Roüen quelque débris de la

Compagnie de feu Monſieur de Bretigny, c'eſt à dire quelques Marchands ſes Aſſociez, qui ayant ouy parler que Monſieur de Royuille, & les autres auoient obtenu du Roy vne nouuelle conceſſion du Cap de Nord par Lettres patentes qui caſſoient celles qui auoient eſté faites au feu ſieur de Bretigny, pour n'auoir pas executé dans le temps les choſes portées par ladite conceſſion qui luy en auoit eſté faite. Nous auons appris de pluſieurs que ſes Aſſociez luy auoient manqué de parole, ne luy ayant enuoyé aucun ſecours dans le temps qu'il falloit; ce qui a eſté en partie cauſe de ſa déroute, de ſorte que ces Meſſieurs auoient abandonné cette affaire, & delaiſſé comme vne choſe perduë. Neantmoins comme ils eurent appris qu'il ſe formoit à Paris vne nouuelle Compagnie pour le meſme païs, ils firent vn effort pour rentrer en poſſeſſion de ce lieu; ils équiperent vn vaiſſeau, quelques-vns de ceux qui auoient eſté auec le ſieur de Bretigny, & qui connoiſſoient la bonté & la fertilité du païs, s'offroient d'y retourner. L'embarquement ſe fit au Havre vers le mois de Ianuier, comme on l'a appris par vne des Gazettes de ce mois; mais comme ils ſçeurent que cette Compagnie s'auançoit fort, & qu'on eſtoit ſur le point de partir, ils firent vn nouuel effort, ayant fait équiper le Nauire du Capitaine Courpon de Dieppe, dans lequel ils firent embarquer enuiron cinquante hommes, & des rafraichiſſemens pour les porter au plutoſt, & donner ſecours à ceux qui eſtoient déja dans le païs.

Ils firent voile vers la ſaint Iean; mais il ne fut pas plutoſt démaré de la rade de Dieppe, qu'il fut pourſuiuy par vne fregate d'Oſtende, qui luy donna la chaſſe plus de vingt-quatre heures. Il ne pouuoit euiter ſa perte, s'il n'euſt relaſché à la rade du Havre, en ſe venant mettre à l'abry de nos vaiſſeaux. Cette fregate le pourſuiuy juſqu'à la portée du canon; voyant ſa priſe échappée, il ſe contenta de luy enuoyer cinq ou ſix volées de canon, auſquelles le ſieur Courpon reſpondit ſur le champ, en gagnant toûiours païs; & qui arriua le Samedy 29. Iuin que l'on commençoit d'appareiller pour le depart.

L'on ſceut alors quel eſtoit ce vaiſſeau; ce qui obligea pluſieurs, entr'autres Monſieur de Dinan, Capitaine de l'Annanas, de s'entremettre vers le ſieur Courpon, pour le perſuader de s'accommoder auec la Compagnie, ou au moins s'il ne vouloit pas, qu'il promiſt de porter les affaires à la douceur; autrement qu'il auroit Monſieur le General & toute la Colonie pour ennemy. Ce qu'il luy promit; mais il ne voulut auoir aucune entreueuë auec Monſieur le General, ny auec aucun de ſes Aſſociez, ſe tenant touſiours ſur ſes gardes. Les vaiſſeaux eſtans preſts à faire voile, Monſieur le General luy enuoya ſon Maior, pour le ſommer de ſe ioindre à luy, ou de s'acquitter de la promeſſe qu'il auoit faite à Monſieur de Dinan, ou qu'il le traiteroit comme ennemy. Apres que le ſieur Courpon eut beu à ſa ſanté, il fit reſponſe au Maior, qu'il auoit receu lettres de ceux qui l'auoient freté pour le faire partir au plutoſt, & qu'il menaſt ſon monde dans Cayenne, que c'eſtoit vn ordre qu'il garderoit inuiolablement, & que pourtant il ne laiſſeroit pas d'eſtre ſon tres humble ſeruiteur; qu'il le pouuoit aſſeurer qu'il porteroit toutes choſes à la paix, & exciteroit ces Meſſieurs à vn paiſible accommodement: il honora Monſieur le Maior d'vn coup de canon à la ſortie de ſon vaiſſeau. Il fit voile auec nous pendant le paſſage de la Manche pour ſa ſeureté, eſtant toûiours en défiance, & ne s'approchant pas plus prés de nos vaiſſeaux que de la portée du canon. Il nous quitta à la ſortie de la Manche pourſuiuant ſa route, s'écartant tant ſoit peu de la noſtre, comme ie feray voir.

Tout eſtant appareillé on fit voile, comme i'ay dit, le iour de la Viſitation. Ce qu'on put faire ce iour là fut de doubler le Cap de Cau, qui fait la pointe de la rade du Havre, & aller moüiller à deux ou trois lieuës ou enuiron. Le Mercredy ſuiuant 3. de Iuillet le temps eſtoit nebuleux, & il faiſoit vn grand broüillas. On leua l'anchre vers les trois heures apres minuit, le vent eſtant Nord, quart de Noroüeſt, à trois lieuës du Cap de Cau, comme i'ay dit. Ce iour on reuira & on courut Oüeſt & Noroüeſt, ſans rien auancer.

Ce mesme iour ie reglay les prieres qu'on deuoit faire soir & matin sur les deux bords ; où chacun estoit obligé d'assister, tant les Seigneurs & Officiers que le peuple, si on n'en estoit empesché par quelque infirmité, ou par quelque affaire d'importance, qu'on ne pouuoit pas quitter ; ce qui a esté assez exactement gardé pendant tout le voyage.

Les iours de Dimanches & les Festes, on faisoit le seruice Diuin comme dans nos Eglises, excepté que ie n'offrois pas le saint sacrifice pour les dangers où ie me serois exposé de respandre le precieux Sang, la mer estant trop inconstante. Ie faisois l'Eau-beniste, le Prosne & des exhortations. Nous chantions Vespres assez solemnellement ; ce qui contentoit merueilleusement nostre monde, & l'équipage qui n'auoit iamais veu cela. Quand quelqu'vn mouroit, nous chantions l'Office des Morts, & on prioit Dieu pour son ame de mesme que si l'on eut esté sur terre.

Ce iour là mesme ie priay Monsieur le General & Messieurs ses Associez, d'interposer leur authorité pour empescher les blasphemes qui ne sont que trop ordinaires parmy vne troupe ramassée de toutes conditions de personnes, la pluspart desquels auoient passé vne partie de leur vie dans les armées. Ces Messieurs firent pour ce suiet des Ordonnances, qui deuoient estre affichées au grand Mats selon la coustume ; ce qui ne se fit pas pourtant. Ie creus d'abord que Monsieur le General vouloit gagner son monde par amour, & qu'il se confioit que nous les gagnerions par nos exhortations. Et de fait, i'ay parlé, & Dieu a répandu ses graces, nous auons veu en peu de temps vn changement notable.

I'ay trouué deux raisons pour lesquelles ces Ordonnances n'ont point esté publiées. La premiere, c'est que ceux qui deuoient montrer l'exemple les premiers & les plus considerables de la Colonie, estoient les plus grands blasphemateurs ; la seconde & principale raison, c'est que ces Ordonnances ne pouuoient estre publiées qu'au nom du Roy & des Seigneurs de la Compagnie, & Monsieur le Ge-

neral vouloit au contraire, qu'elles ne fussent publiées qu'en son nom, sans parler des Seigneurs de la Compagnie, & ainsi elles ne furent point publiées.

Le Ieudy quatriéme de Iuillet nous continuasmes nostre route auec assez de peine, à cause du mauuais temps qui nous fit tournoyer dans le détroit de la Manche, tantost d'vn bord, tantost de l'autre vers les costes d'Angleterre, puis vers celles de France. Il seroit ennuyeux de marquer les démarches de chaque iour, il suffit que cela soit dans le Iournal du Pilote. Ie remarqueray seulement les choses qu'il faut obseruer pendant la nauigation.

Le Dimanche septiéme iour de nostre depart, nous découurismes deux flutes Flamandes, le vent estoit Sud Suroüest assez grand; ces vaisseaux obligerent Monsieur le General de faire mettre son monde sous les armes, comme c'est la coustume de la mer d'estre tousiours sur la défiance. Ce que i'admiray en cette rencontre, c'est qu'encore que la plus part du monde fust attaqué du mal de mer, sans courage & sans force, quand on leur fit commandement de prendre les armes il n'y eut plus de malade, chacun estant prest de deffendre sa vie: on ne fut pas en cette peine, car ces Nauires passerent sans dire mot.

Le Ieudy onziéme on estoit à l'Oüest de l'Isle de Grenezé, on découurit neuf vaisseaux du Havre de Grace, qui venoient du grand banc de la pesche des moluës. On se mit sous les armes, mais on les posa tout aussi-tost: ces petits vaisseaux s'estoient disposez au combat, & témoignoient qu'ils se vouloient deffendre; mais ayant reconnu nostre Pauillon, ils prirent le dessous du vent pour saluër nostre Admiral. Les Capitaines d'Alençon qui commandoit l'équipage de l'Admiral, & Tirel celuy de saint Pierre, les ayant reconnus, ils témoignerent vne grande ioye, ils beurent à la santé des vns & des autres. On mit la Chalouppe en mer, dans laquelle ils firent present de plusieurs poignées de moluës nouuelles, & ayant salüé nostre Admiral de quelques coups de canons, ils suiuirent leur route, comme on en fit de mesme.

Ce mesme iour continuant nostre route auec vn vent

fascheux, vne fregate d'Angleterre chargée pour le moins de 40. pieces de canon, ayant le vent en poupe, vint se mettre au milieu de nos trois vaisseaux, croyant que c'estoit des Marchands sans aucune resistance, elle n'estoit qu'à la portée du mousquet; mais quand elle nous vit en disposition de la combattre, & tant de monde sous les armes, elle iugea qu'il n'y faisoit pas bon; elle reprit le vent apres auoir abaissé son Hunier en signe de respect, & comme on n'auoit autre dessein que de poursuiure l'entreprise commencée, on la laissa aller.

Enfin, le 12. de Iuillet à six heures du matin, le vent estant Nord, on se trouua au trauers de Oissant, derniere terre des costes de Bretagne. Là on découurit six voiles que l'on creut estre de Suede ou d'Hambourg, qui ayant reconnu le Pauillon François arizerent tous leurs Huniers, comme elles ne demandoient qu'à suiure leur route, elles ne donnerent aucune crainte. Ce fut en ce iour que le Pilote commença de se seruir de son baston de Iacob & de son Astrolabe; il prit hauteur iustement à midy, & trouua que l'on estoit à la latitude de 48. degrez trois minutes, & à la longitude de dix degrez 12. minutes. L'on eut grande ioye de se voir hors de cette Manche, où l'on auoit experimenté tant de mauuais temps pour le commencement d'vne nauigation, à laquelle tant de monde n'estoit pas accoustumé. Tous presque estoient malades du mal de mer; mais au sortir de cette Manche chacun reprit ses forces, & depuis ce temps bien peu ont ressenty le mesme mal, bien qu'on n'ait pas manqué d'incommoditez pendant cette trauerse.

L'on s'apperceut ce iour là que la petite Fregate du sieur Courpon, qui s'estoit mise sous la protection de nostre General au passage de la Manche, vouloit se retirer; ce qu'elle fit connoistre, lors qu'au partir du Havre faisant voile elle se mit au dessous, & vint saluër nostre Admiral de trois coups de canon, qui selon la coustume luy en rendit vn. Ce qui obligea Monsieur le General qui auoit enuie de s'en saisir dés la Manche, de luy garder la foy s'estant mise sous son pauillon, pour ne pas violer le droit des gens. Mais com-

me on s'apperceut qu'elle songeoit à la retraite, il fit semblant de la vouloir surprendre. Il prit le haut du vent pour la renfermer entre le Vice-Admiral & luy. Le sieur Courpon ayant reconnu cela, vint droit à l'Admiral le vent en poupe; ce qui obligea Monsieur le General à faire arborer le Pauillon blanc en signe de paix, mais elle ne venoit que pour prendre congé de luy en le salüant de trois coups de canon, & prit sa route à part. Monsieur le General se voyant mocqué, fit mettre le Pauillon rouge pour luy témoigner qu'il le traiteroit en ennemy, où il le pourroit rencontrer,

Le Samedy 20. Iuillet, estant à la hauteur de 35. degrez 12. minutes de latitude, & à la longitude de deux degrez dix minutes, l'on découurit deux Nauires de guerre Turcs qui croisoient en cét endroit. On se prepara pour les combatre, & déja nostre grande voile estoit broüillée, mais comme ils virent nostre contenance, ils passerent outre. On ne se mit point en peine de les poursuiure, nostre seul dessein estant d'aller établir vne Colonie.

Le 22. iour de Iuillet estant à peu prés la hauteur de l'Isle de Madere, le Pilote ayant pris hauteur, on se trouua à la latitude de 32. degrez 25. minutes, & à la longitude de 55. minutes, à peu prés à 15. lieuës de Madere. Le 23. suiuant on se trouua à cette estime, & cependant on ne découurit point cette Isle, dautant qu'elle est tres difficile à découurir, estant tousiours couuerte de gros & espais nuages. De fait, on n'en estoit pas esloigné de plus de cinq lieuës, & déja le Pilote auoit perdu l'esperance de la trouuer; ce qui le mettoit en grande impatience, croyant auoir perdu son honneur.

Le 24. au matin comme l'on estoit sur le point de ne plus s'arrester à chercher cette Isle, & que l'on auoit reuiré pour prendre la route, & aller aux Isles de saint Yogue ou de saint Vincent au Cap verd; ce qui eut esté vn bon-heur pour la Colonie. Iamais ie ne conseilleray d'aller en cette Isle pour s'y rafraichir; parce que les denrées s'y achetent au poids de l'or. On auoit tiré vn coup de canon pour signal au Vice-Admiral de suiure. On s'apperceut qu'estant

ſtant au deſſus du vent de noſtre Admiral, il continuoit ſa meſme route, ſans faire eſtat de nous ſuiure. Le Pilote fit monter ſur la Hune, & on découurit la terre de Madere, vers laquelle il tiroit; ce qui fit reprendre les premieres briſées, & le ſoir de ce iour on paſſa les Deſertes, qui ſont trois petites Iſlettes, qui ne ſont que des rochers infertiles à trois ou quatre lieuës de Madere; cependant on ne put aborder cette Iſle de ce iour, & meſme de trois iours, dautant qu'elle eſt tres difficile à aborder.

Le Dimanche 28. Iuillet on ne penſoit eſtre qu'à deux lieuës de cette Iſle. Monſieur le General fit mettre la Chaloupe en mer, & enuoya ſon Maior vers le Gouuerneur de cette Iſle pour le ſalüer de ſa part, & le prier qu'il permiſt que ſes vaiſſeaux abordaſſent ſon Iſle, pour prendre des eauës & autres rafraichiſſemens neceſſaires; que ces vaiſſeaux eſtoient François, & alloient de la part du Roy eſtablir vne Colonie dans l'Amerique, comme il pouuoit voir par ſes Commiſſions. Le Capitaine d'Alençon eut ordre de l'accompagner pour porter la Commiſſion; les ſieurs d'Eſmanuille, de Vertaumon & de Beſon, & quelques Volontaires, qui eſtoient tous bien mis, voulurent les accompagner pour faire honneur à la Nation Françoiſe, à cette premiere entreueuë du Gouuerneur. Ils partirent du bord de l'Admiral enuiron deux heures deuant la fin du iour, & n'arriuerent à la ville que ſur le minuit, ayant trouué vn vent ſi fort & des marées ſi contraires, qu'à peine y purent-ils arriuer. Ils mirent pied à terre ſans trouuer perſonne qui les empeſchaſt. Ils entrerent dans la ville faiſans aſſez de bruit en cherchant quelque Hoſtellerie; ils crient qu'on leur en enſeigne, & perſonne ne paroiſt. Si cinquante hommes ennemis euſſent eſté en leur place, ils auroient ſaccagé la ville, auparauant que les ſoldats des Forteresſes s'en fuſſent apperceus. Enfin, ils firent rencontre d'vn ſoldat qui les mena dans vn méchant cabaret, où ils ne trouuerent que du pain, mais ils ſe recompenſerent à boire, paſſant ainſi le reſte de la nuit.

Pendant que cette Chaloupe alloit à la ville, & à peine l'auoit-on perduë de veuë, qu'vn vent de terre violent re-

poussa nostre Nauire auec tant de vitesse, du lieu où nous estions, qu'il le fit reculer plus de dix lieuës loin, iusques sur le minuit que nostre Pilote fit retourner le Nauire, le vent ayant cessé, pour reprendre le poste d'où on estoit sorty.

Cependant les Gardes de la Forteresse s'estant apperceus, qu'il estoit entré des François dans la ville durant la nuit; cinq ou six soldats de la Garnison bien armez, d'épées, de poignards, de pistolets, & autres armes, furent commandez de venir en ce Cabaret, pour reconnoistre ceux qui y estoient. Ils en donnerent auis au Gouuerneur de l'Isle, qui les renuoya sur leurs pas, pour les luy amener. Ils y vont tous, il les reçoit d'abord auec vne grauité tout à fait Espagnole, sans quasi les salüer. Monsieur le Maior porte la parole, luy presentant la Commission qu'il prend des mains du Capitaine d'Alençon; mais comme il vid qu'il n'entendoit pas le François, il luy parla en Italien, croyant qu'il entendroit peut-estre mieux cette Langue, & ne s'expliquant pas à sa fantaisie, il enuoya querir le Consul des François, qui est en cette Isle, qui luy interpreta la Commission & luy fit connoistre le dessein des François. Il parla à Monsieur de Vertaumon, luy témoignant la crainte qu'il auoit qu'on ne fust ennemis, & qu'on eust quelque dessein sur cette Isle, parce, disoit-il, que l'on auoit veu de l'autre costé de l'Isle quatre ou cinq vaisseaux. Monsieur de Vertaumon l'assura entierement du contraire. Alors il relascha vn peu de sa grauité, dautant qu'il voyoit bien qu'elle n'agréoit pas aux François. Il leur témoigna la ioye qu'il auoit de l'arriuée de nos vaisseaux en cette rade, à cause de l'alliance & de l'amitié qu'il y auoit entre les deux Couronnes de France & de Portugal, à qui appartenoit cette Isle; puis adressant sa parole au Maior, il le pria d'assurer Monsieur le General, qu'il auoit tout pouuoir en cette Isle, qu'il y pouuoit demeurer tant qu'il voudroit, & qu'il y prendroit tout ce qui luy seroit necessaire pour sa Flotte, pouuant y aborder auec assurance.

Il voyoit du lieu où il estoit les vaisseaux fort éloignez, & disoit que quand ils seroient dix ans en cét endroit, ils

ne pourroient iamais entrer au Port ; mais qu'il falloit qu'ils gagnassent vne pointe de terre qui est à l'Est de la ville, & que de là vn vent qui regne tousiours le long de cette coste, les pousseroit dans le Port. Et pour témoigner le desir qu'il auoit que l'on fust arriuez, il commanda au Maior de la Citadelle, de faire promptement équiper douze Chaloupes pour en enuoyer six vers l'Admiral, & six autres au Vice-Admiral pour les remoguer. Ce qui fut aussi-tost executé ; elles ne furent pas plutost en mer qu'elles furent contraintes de relascher. Mais Monsieur le Maior accompagné d'vn Sergent de la Citadelle & de quelques Soldats, méprisa les dangers, pour venir promptement rendre compte de sa Commission à Monsieur le General, qui en receut vne grande ioye, & donna charge à ce Sergent qui s'en retournoit, d'asseurer Monsieur le Gouuerneur de son tres-humble seruice. Quelque peu de temps apres, la mer estant abaissée, le Maior de la Citadelle receut nouuel ordre de son Gouuerneur de venir au bord de nostre Admiral, pour témoigner à Monsieur le General le grand desir qu'il auoit de le voir dans son port, c'estoit vn vieil Gentil homme de bonne mine, qui témoignoit vne ioye toute particuliere, pour l'amour qu'il portoit naturellement aux François. Il voulut estre luy mesme nostre Pilote ; il fit tourner le Nauire vers cette pointe de terre qu'il fit approcher le plus prés que l'on put. Là vn petit vent de terre enfla les voiles & fit entrer le vaisseau heureusement au port, où l'on moüilla à 25. brasses, apres le salut rendu à l'ordinaire de trois coups de canon. Le Vice-Admiral ne put aborder que six iours apres, pour n'auoir pas pû prendre le vent.



CHAPITRE X.

Arriuée à Madere, & la reception qui y a esté faite à Monsieur le General.

ON n'eut pas plutost moüillé, que Monsieur le Gouuerneur enuoya le Maior de la ville, pour témoigner à nostre General la ioye qu'il auoit de son arriuée dans le Port, & luy protester derechef qu'il auoit tout pouuoir dans cette terre Deslors plusieurs Habitans & Volontaires eurent permission d'aller dans la ville. Le lendemain au matin dés la pointe du iour ie mis pied à terre, pour aller à vne petite Eglise dediée à Dieu sous l'inuocation de la sainte Vierge (que les Portugais appellent *la Seignora del monti*, parce qu'elle est sur la montagne) pour y celebrer la sainte Messe, & rendre vn vœu que i'auois fait pour la Compagnie, si-tost que ie serois descendu à terre. I'y fus accompagné de trois de nos Capitaines, ayant esté premierement demander permission au Vicaire General de l'Euesque de Madere.

Ie ne sçaurois assez exprimer, & faire connoistre comme il faut, les ciuilitez & les honneurs que Monsieur nostre General & le Gouuerneur de l'Isle se rendirent l'vn à l'autre, pendant le temps que l'on demeura en ce Port, en attendant le Vice-Admiral qui estoit demeuré, ce semble, comme immobile au mesme lieu où on l'auoit laissé. L'on eut cependant tout le loisir de faire des eauës & de prendre les rafraichissemens necessaires; ce qu'on auroit pû faire en deux iours: mais on y en demeura onze, ce qui a esté vne faute notable pour la Colonie, à cause des viures qu'on a consommé dans ce Port, qui eussent bien seruy dans le païs. D'ailleurs, la pluspart des passagers y vendirent quasi pour rien, ce qu'ils auoient de plus precieux & de meilleur, afin qu'ils pussent entretenir les frequentes débauches qu'ils faisoient dans cette ville. Ils acheuerent

Faute notable.

là de vendre ou de donner ce qui leur eſtoit reſté du Havre.

Pour retourner à noſtre General & au Gouuerneur de l'Iſle, c'eſtoit tous les iours de nouuelles ambaſſades, tant de part que d'autre, pour ſe faire de nouuelles proteſtations d'amitié & de ſeruices. Vn iour comme on n'y penſoit pas, on entendit vn concert de voix iointes à vne Harpe au deſſous du vent de la chambre de Poupe, où eſtoit Monſieur le General. C'eſtoient les meilleures voix de la ville enuoyées par Monſieur le Gouuerneur. Monſieur le General les fit monter; ils y demeurerent quelque temps, & chanterent des airs en langue Portugaiſe, ce qui donna vne grande ſatisfaction à toute la compagnie. Ces Muſiciens eſtoient conduits par le Maior de la Citadelle, qui témoignoit vne ioye nompareille de faire connoiſtre la bonne volonté qu'il auoit pour la Nation Françoiſe. Ils ſe retirerent apres qu'on leur eut preſenté la collation.

Le lendemain de cette Muſique Monſieur le Gouuerneur, pour faire voir de plus en plus ſes bonnes volontez, enuoya vn preſent à noſtre General, de moutons fort gros, & qui auoient vne queuë peſant plus de 20. liures, de volailles, de confitures ſeiches du païs, entr'autres d'écorces de citron parfaitement belles & groſſes, & d'vn fruit inconnu en Europe, qui eſt fort commun dans l'Amerique, que l'on appelle des *Bananes*, & ſur tout vne caue de flacons de tres-bon vin. Ce preſent fut offert par vn des Officiers de ſa Maiſon, accompagné de quelques Negres aſſez bien mis, auſquels Monſieur le General fit paroiſtre ſes liberalitez. Et comme il ne vouloit rien ceder à ce Gouuerneur, il luy fit vn autre preſent qui luy rendoit bien ſon change; c'eſtoit vn ſeruice de linge de Damas parfaitement beau, qui fut tiré des coffres de Monſieur de Bragelonne, qui en fit offre à la Compagnie en cette rencontre.

Ce Gouuerneur témoignoit tous les iours le deſir qu'il auoit de venir à noſtre bord pour rendre ſes ciuilitez, mais comme il eſtoit touſiours ſur ſes gardes, voyant noſtre Vice-Admiral au large il eſtoit dans la defiance, & n'y vint

que quand il fut à l'anchre dans le Port. Le Vice-Admiral estant abordé six iours apres l'Admiral, Monsieur le General voulut preuenir le Gouuerneur; ce qu'il fit auec tout la pompe possible pour faire paroistre son authorité. Il estoit precedé de la Compagnie de ses Gardes, suiuis de son Maior, des Capitaines & Officiers de la Colonie, sans compter vn grand nombre de Volontaires, entre lesquels estoit le sieur Bigot son filleul & son confident particulier, tous bien mis. Les Seigneurs ses Associez le voulurent accompagner, pour luy rendre tout l'honneur possible en cette rencontre. Ils estoient tous la plus-part dans la ville, mais ils le vinrent trouuer sur le Port, & ne le quitterent point.

Il estoit attendu sur le Port, des Officiers tant de la ville que de la Citadelle, qui estoient venus au deuant de luy par le commandement du Gouuerneur. Deux Negres, hommes tres-forts, se mirent dans l'eau pour le prendre de sa Chaloupe & le porter sur la greue. Tous les habitans de cette ville estoient venus en foule pour le voir; il falloit faire faire place dans les ruës pour le passer. Il fut conduit dans la Forteresse qui regarde sur le Port d'vn costé, & de l'autre sur la grande place deuant l'Eglise Cathedrale. Le Maior de la Citadelle le receut à la porte, tous les Soldats estant en haye des deux costez qui firent vne salue de leur mousqueterie, puis ensuite tout le canon tira. Il fut mené au département de Monsieur le Gouuerneur, qui le receut au milieu de l'escalier, où ils se rédirent l'vn à l'autre des témoignages de veritables respects. Le Maior de la Citadelle auertit Monsieur le Gouuerneur, que Monsieur le General auoit fait arrester à la porte de la Citadelle vne partie de ses Gardes, n'en ayant pris que six auec luy; il donna ordre aussi-tost qu'on les fist entrer. Il mena Monsieur le General dans vne grande sale, où apres vn entretien assez notable, il luy fit voir des Cartes enluminées; en l'vne desquelles estoit la situation de la ville, & dans l'autre la representation de l'Isle auec tous ses Ports. Il luy fit voir ensuite l'aspect du Port, puis il le conduit sur les Bastions, & enfin sur vne plate forme, sur laquelle il y a trente ou quarante gros canons braquez. Ils

retournerent par la court, Monſieur le General prenant congé de luy, il le preſſa fort de remonter en la chambre, mais comme il eſtoit déja tard, il le pria de l'en excuſer. Pour couronner la fin de cette entreueuë, il y auoit vne Eſcoüade entiere de Soldats aux fers, c'eſtoit celle qui eſtoit de garde la nuit que nos Meſſieurs eſtoient entrez dans la ville; mais qui pour n'auoir pas eſté ſur ſes gardes, la ville auroit pû eſtre ſurpriſe, ce qui les rendoit coupables de mort. Monſieur le Gouuerneur luy dit, pour témoignage de l'honneur qu'il luy faiſoit, qu'il y auoit des priſonniers aux fers qui eſtoient dignes de mort; mais que ſon arriuée en ce lieu leur eſtoit fauorable, qu'il n'auoit qu'à commander qu'ils fuſſent deliurez, & qu'il les luy accorderoit. Il le pria de le commander au Maior; ce que Monſieur le General ne voulut pas entreprendre, c'eſt pourquoy le Gouuerneur commanda au Maior de le faire en ſon nom; ce qu'il fit, amenant les priſonniers qui ſe ietterent à ſes pieds, le remercierent les larmes aux yeux, le conſiderans comme leur Liberateur, & témoignerent que c'eſtoit de luy qu'ils tenoient la vie.

Monſieur le General remercia le Gouuerneur de cette grace, qu'il leur auoit accordée; il prit congé de luy, eſtant ſalüé derechef de la mouſqueterie & de tout le canon: non ſeulement de cette Fortereſſe, mais auſſi de toutes les autres.

Deux iours apres, lors que nous eſtions ſur noſtre depart, & que le Vice-Admiral auoit fait toutes ſes eauës, & pris les rafraichiſſemens qui luy eſtoient neceſſaires; il vint dans noſtre bord, pour rendre le reciproque à Monſieur le General, lequel en eſtant auerty fit mettre ſon monde en armes, tant ceux de l'Admiral que du grand ſaint Pierre. On arbora tous les Eſtendars & Banderolles; on mit les Pauois: les vaiſſeaux reſſembloient à vne épouſée le iour de ſes nopces, tant ils eſtoient bien ornez. Il faiſoit beau voir la milice bien miſe ſous les armes: la Compagnie des Gardes tenoit ſon rang dans le Corps de Garde à l'entrée de la chambre de Poupe. Il arriua ſur les cinq heures du ſoir, & fut receu de Monſieur le General auec

des demonſtrations de ioye qui ne ſe peuuent exprimer. Il fut conduit dans la chambre de Poupe, où chacun ayant pris place, leur entretien fut de la puiſſance & de la gloire de noſtre Roy, de l'amour qu'il a pour ſes alliez, de la façon de combattre de nos François, comme ils attaquent & deffendent fort bien les Places, & choſes ſemblables. On n'oublia pas de parler des miracles arriuez au reſtabliſſement du Roy de Portugal dans ſon Royaume, & comme en vn meſme iour toutes les Places, qui luy appartenoient dans toutes les parties du monde, s'eſtoient remiſes ſous ſon obeïſſance. Bref, ce Gouuerneur témoignoit que ſon Roy auoit vne tres-grande obligation au noſtre; ſous la protection duquel il maintenoit ſes Eſtats. Pendant cét entretien, la bande de violons, qui ſont des inſtrumens tres rares en ce païs, faiſoit merueilles. Enfin, le iour eſtant ſur ſon declin, il prit congé de Monſieur le General, luy faiſant des proteſtations d'vne amitié toute particuliere, & comme il eſtoit preſt de ſortir du bord trois ou quatre de nos gens qui eſtoient aux fers, deux deſquels auoient merité la mort, luy demanderent leur grace; ce que Monſieur le General leur accorda en ſa faueur. Comme il fut vn peu eſloigné de noſtre bord, l'on fit vne décharge de tous les canons des deux vaiſſeaux au nombre de ſoixante, mais auparauant, la milice auoit fait merueilles de ſa mouſqueterie.

Le lendemain, iour de noſtre depart, Monſieur le General enuoya ſon Maior au Gouuerneur de Madere, pour prendre congé de luy, & le remercier au nom de la Colonie, de tant de faueurs qu'elle auoit receuës de luy. Ce iour, qui eſtoit le Lundy cinquiéme d'Aouſt, il fit appareiller ſur les ſept heures du ſoir, on leua l'anchre & on ſe mit à la voile. Mais auant que de nous écarter de ce lieu, il eſt à propos que ie diſe quelque choſe de la ſituation de cette Iſle, de la fertilité de ſon terroir, & des mœurs de ſes habitans.

CHAP.

CHAPITRE XI.

De la ſituation de l'Iſle de Madere, de ſa fertilité, & des mœurs de ſes habitans.

CEtte Iſle eſt vne des principales des Canaries, ſituée dans l'Afrique, ſous la hauteur de 32. degrez & 20. minutes de latitude, au Nord de l'Equinoxe. Cette hauteur en laquelle elle ſe rencontre, fait qu'elle eſt dans vn tres-bon temperamment, parce qu'elle n'a ny de trop exceſſiues chaleurs, ny de trop violentes froidures, ou plûtoſt on n'y en reſſent preſque point du tout; ce qui fait qu'elle eſt tres fertile, & la terre tres propre pour produire beaucoup de choſes, que ne peuuent pas faire nos climats Elle a enuiron dix huit lieuës de circuit; il y a trois villes, dont la principale s'appelle *Fouſaie*, demeure ordinaire du Gouuerneur; elle eſt auſſi le ſiege Epiſcopal, mais qui eſt à preſent ſans Eueſque, à cauſe des differends d'entre le Portugal & l'Eſpagne. Cette ville eſt longue & eſtroite, ſituée au pied d'vne haute montagne, qui a bien cinq quarts de lieuës de hauteur, tres difficile à monter. Elle eſt baſtie le long du Port qui eſt vne place en forme de Croiſſant, de tres-difficile accez. Les vaiſſeaux viennent moüiller en aſſeurance à vne portée de piſtolet de la ville. Les ruës ſont longues & eſtroites, fort mal pauées, il n'y a aucune belle maiſon. Le Gouuerneur fait ſa demeure dans la Fortereſſe qui regarde le Port, où Monſieur le General le fut viſiter. Il y a encore deux autres Fortereſſes, l'vne à l'autre extremité de la ville du coſté du Nord, & vne troiſiéme au deſſus de la ville qui commande par tout Ce qui rend ce lieu quaſi imprenable, c'eſt qu'à l'entrée du Port du coſté de main droite, il y a dans la mer vn rocher, où actuellement Monſieur le Gouuerneur faiſoit baſtir vn Fort qui empeſchera les vaiſſeaux d'approcher. Les Egliſes ſont aſſez belles, ſur tout la Cathedrale ſous le

titre de Noſtre-Dame, tres-bien baſtie à la moderne. Outre le grand Autel qui eſt dans le Chœur des Chanoines, il y a quatre autres Autels de face, tres bien dorez & ornez, dans l'vn deſquels repoſe le ſaint Sacrement, à la façon de Rome. Il y a encore deux autres Autels dans les croiſées. Il n'y a aucune Chappelle dans la Nef. Ce qui rend ces Egliſes belles, c'eſt que les parois ont pour leur enduit des carreaux aſſez larges, verniſſez comme de la fayance, peints & embellis de fleurs & d'oiſeaux; ce qui ſemble vne tres-belle tapiſſerie. Il y a vne Paroiſſe ſous le titre de ſaint Pierre, vn Conuent de Cordeliers, dans l'Egliſe deſquels il y a vne Chappelle ſous le titre de ſaint Loüis Roy de France; vn Monaſtere de Religieuſes de ſainte Claire, & vne Maiſon de Ieſuites, qu'on appelle en ce lieu *des Peres Apoſtres*. Ie n'y ay rien veu de remarquable, que deux Ponts baſtis ſur vn torrent, qui tombe de la montagne. Il y a fort peu de Portugais dans cette ville; ce ſont les Eſclaues Negres qui y ſont le plus grand nombre.

Pour les mœurs, celles du peuple qui eſt dans la campagne ſont bien differentes de celles des habitans qui ſont dans la ville. Le peuple de la campagne eſt fort courtois, & reçoit les Eſtrangers auec affection. Ils leur preſentent volontiers de leurs fruits, & les choſes qu'ils peuuent auoir, ſe contentans du peu qu'on leur donne; ce que pluſieurs des noſtres ont experimenté, qui pendant noſtre ſeiour s'alloient promener ſur les montagnes.

Ceux de la ville n'en vſent pas de la ſorte, car eſtans tous faineans, ils ne ſongent qu'à mal faire. Le Clergé tant regulier que ſeculier eſt peu adonné à la pieté; ce qui prouient de ce qu'eſtans ſans Eueſque, ils n'ont perſonne qui les retienne dans leur deuoir; outre qu'il n'y a aucune pieté, ils ſont encore dans vne profonde ignorance; ſi tel eſt le Clergé, quel doit eſtre le peuple? Il eſt, comme i'ay dit, extrémement faineant, s'appuyant ſur les bras de leurs Eſclaues, qui trauaillent pour eux. Les Nobles tiennent vne grauité veritablement Eſpagnole, marchans tous auec de longs manteaux, vne longue eſpée & vne dague ſur le coſté; tenans vn grand Chapelet en leurs mains, qu'ils

marmottent continuellement allans par les ruës. Les Marchands & les Bourgeois en font quasi de mesme, tout leur trafic consiste en confitures, & sur tout en escorce de citron, viuans la pluspart du petit reuenu de leur terre, qu'ils font labourer par leurs Esclaues Negres. Ils recüeillent quantité de vins, que les vaisseaux qui vont dans les Indes chargent d'ordinaire. Au reste, ils sont grands larrons, ils en font gloire, ils ressemblent aux Bohemes: car quoy qu'on fasse pour s'en garantir, ils ne laissent pas de vous attraper. Quand on leur presente quelque chose pour troquer, comme cousteaux, miroüers & choses semblables, on n'y retrouue iamais son compte. Ils foüillent dans les pochettes, ils coupent les bources, ils prennent la nuit les chapeaux, & dépoüillent vn homme, si ils le trouuent à leur auantage. Mais ils sont fort lasches & fort poltrons; ils sont beaucoup adonnez au vice de la chair, aussi les lieux infames y sont fort communs: d'où ie conclus qu'il vaut beaucoup mieux s'éloigner de cette Isle, que d'y aborder, pour le peu de profit qu'on en peut tirer, & pour le grand suiet des débauches qu'on y rencontre, les femmes y estant si effrontées, qu'elles attaquent hardiment vn homme.

CHAPITRE XII.

Suite du voyage iusqu'à la mort de Monsieur le General.

POur reprendre la route, estans partis le Lundy au soir de la rade de Madere, le Mardy suiuant septiéme Aoust le Pilote prit hauteur, on se trouua à 31. degré de latitude, & à la longitude de 359. degrez 51. minutes, le vent estoit Est & Nord, nostre Nauire auoit couru huit lieuës au Sud, vn quart de Sur-Oüest. Comme il ne nous est rien arriué d'extraordinaire depuis ce iour iusqu'au Lundy 12. ie diray qu'en ce iour le Pilote ayant pris hauteur, on

ſe trouua à la latitude de 23. degrez & 57. minutes, & à la longitude de 350. degrez & 8. minutes, l'on auoit couru l'eſpace de 24. lieuës.

Ce iour, comme on eſtoit preſt de paſſer la ligne du Tropique de Cancer, qui eſt à la hauteur de 23. degrez de latitude, les Pilotes, les Matelots, & tous ceux qui l'ont déja paſſé, firent pratiquer vne certaine ceremonie qu'ils gardent inuiolablement entr'eux, faiſans ſerment de la faire pratiquer à ceux qui n'auront point paſſé ce Tropique, quand ils y retourneront. Ils appellent cette ceremonie par corruption, du nom de bapteſme; c'eſt vn baignement qu'ils font en cette ſorte. Ils éliſent vn d'entr'eux pour preſider à cette ceremonie, il a ſes Conſeillers & autres Officiers. Ce Preſident eſt reueſtu groteſquement, comme auſſi ſes Conſeillers, ſe tenans aſſis auec vne grauité boufonne ſur le ſaint Aubinet. Il prend vn liure en main quand il ne ſeroit que de papier blanc, ſur lequel il fait poſer la main de celuy qui doit eſtre arrouſé, il luy fait faire vn ſerment de riſée, car il ne porte point d'obligation, qu'il gardera inuiolablement cette ceremonie, ſi iamais il retourne paſſer ce Tropique. Enſuite de ce ſerment, ils font paſſer chacun de ceux que l'on moüille deuant eux; tout cela n'eſt que pour tirer de l'eau de vie ou du vin, de la reſerue que chacun doit auoir dans le Nauire. Si la perſonne qui doit eſtre moüillée, eſt liberale, & ſi elle promet honneſtement de l'eau de vie, du vin ou autre choſe, on l'épargne; ſi elle ne l'eſt pas, & que ce ſoit vn vilain, on luy iette les ſeaux d'eau tout entiers ſur la teſte, auec des cris de riſée & de raillerie tout extraordinaires. Perſonne ne peut eſtre exempt d'y paſſer, quand ce ſeroit vn Roy. Les Eccleſiaſtiques & les Religieux, de quelque Ordre que ce ſoit, ne s'en peuuent exempter, preſtans ce ſerment comme les autres, mais qui ne les oblige pourtant en rien. Tout cela ſe paſſe ainſi en raillerie.

Comme on ne ſe pouuoit exempter de cette ceremonie, toutes choſes ſe firent gayement. Chacun marchoit par ordre ſelon ſa qualité, Monſieur le General voulut deferer à l'Egliſe. Ie paſſay le premier, & mon compagnon apres,

nous en fusmes quittes à bon marché. Monsieur le General suiuit, puis les Seigneurs associez, chacun selon le rang qu'il tenoit dans le Conseil; ensuite les Capitaines & autres Officiers, & enfin tout le reste, Matelots & autres. Et comme il y auoit des malades dans le Nauire, on les al a moüiller sur leurs couches, tant l'exactitude est grande à pratiquer cette ceremonie. Ils s'enyurerent pendant trois iours de l'eau de vie & du vin qu'on leur auoit donné.

Il faut remarquer que depuis le 25. degré iusqu'enuiron le 20. que l'on approche des costes de Guinée, il regne en ce climat vn air si grossier & si épais, que vers la fin du iour on ressent vne humidité si crasse, pendant mesme toute la nuit, que cela vous penetre tout. C'est pourquoy il faut auoir soin de se bien couurir, & se tenir à l'abry. Il y tombe aussi des pluyes fort incommodes, & qui sont si mauuaises, que du soir au lendemain elles engendrent des vermisseaux blancs, dont le Tillac est remply, & les lieux où a donné la pluye. Ce mauuais air nous fit auoir beaucoup de malades de fievres, mais qui par la grace de Dieu ne furent pas dangereuses. I'en fus attaqué des premiers, mais aussi-tost que i'eus pris six grains d'Algerot, ie vomis quantité de bile, & en mesme temps ie fus guery. I'ose dire que ce remede rendit la vie à plus de cent personnes dans cette rencontre. Tous ceux du Nauire qui estoient plus de 300. personnes, & quasi les vns sur les autres furent presque tous malades. On s'est estonné comme les maladies n'ont pas esté plus violentes, pour la grande corruption qu'il y auoit parmy tant de monde ainsi entassez, dont quelques-vns estoient si paresseux, qu'ils faisoient leurs necessitez sous eux, & se laissoient manger de vermine. Neantmoins il n'en est mort que sept pendant la trauerse dans nostre Nauire. Il en deuoit mourir plus de cinquante au sentiment des anciens Matelots, à cause de la grande corruption qui estoit parmy tout ce monde.

Depuis ce iour de passe-temps qui estoit le 12. Aoust iusqu'au 25. du mesme mois, iour de Dimanche & de la Feste de saint Loüis tout ensemble, nostre route fut as-

ſez languiſſante pour le peu que l'on auançoit. Le Pilote ayant pris hauteur on ſe trouua à la latitude de dix degrez 15. minutes, & à 344. degrez de longitude, ayant couru 12. lieuës. Monſieur le General voulut, pour réueiller noſtre monde vn peu languiſſant, leur donner quelque recreation; c'eſt pourquoy il fit ſolemniſer la Feſte de ce grand Saint auec plus de ſolemnité & auec autant de magnificence qu'il ſe put pour le temps & pour le lieu.

Apres que ſelon noſtre couſtume, i'eus fait les prieres & l'Eau-beniſte, comme tous les Dimanches, ie fis vne exhortation, quoy que i'euſſe bien de la peine à parler, ne faiſant que de releuer d'vne maladie qui m'auoit tenu au lit ſept ou huit iours. Ie pris le texte de l'Euangile du Dimanche qui s'accordoit fort bien auec la Feſte de ſaint Loüis: *Non poſſumus duobus dominis ſeruire*, nous ne pouuons ſeruir à deux maiſtres. Ie monſtray que noſtre grand Saint auoit eſté vn de ceux là, & qu'il n'auoit regardé que Ieſus-Chriſt. Ce que ie fis voir dans tout le cours de ſa vie, remplie d'exemples admirables qui font connoiſtre cette verité. I'exageray cela autant qu'il me fut poſſible, parce que ie commençois de penetrer l'eſprit de la pluſpart de mes auditeurs, en qui ie ne reconnoiſſois pas vne pureté d'intention pour ſeruir à Dieu ſeul: mais plutoſt à leur ambition, contre la promeſſe qu'ils en auoient faite par ſerment ſur les ſaints Euangiles en partant du Havre. Apres les Veſpres que l'on chanta auec autant de ſolemnité qu'on put, & les prieres du ſoir eſtant faites, il fit mettre tout le monde en armes. L'on fit vne ſalue de mouſqueterie, on prepara des feux de ioye, qui furent ſuiuis de pluſieurs canonades, & pour concluſion il regala les principaux Officiers de ſon bord, i'eſtois de la partie. On ne manqua pas de boire pluſieurs ſantez, & ſur tout celle du Roy, à laquelle on tira le canon. Ie diray en paſſant que ce fut en cette rencontre que Monſieur le General me fit l'honneur de me conuier la premiere fois à ſa table. Ie puis dire que pas vn des Seigneurs aſſociez iuſqu'à lors, depuis noſtre depart de Paris, ne m'auoit offert vn ſeul verre de vin. Ie dis cecy pour faire voir le peu de communication

que i'auois auec eux; en quoy ils ont tous fait connoiſtre que la Religion n'eſtoit pas leur principal but, puis qu'ils faiſoient ſi peu d'eſtat de ceux qui en ſont les miniſtres.

Depuis ce iour, noſtre nauigation fut fort languiſſante, parce que nous eſtions dans des calmes continuels, ſans auancer que bien peu de chemin, toutes les 24. heures cinq ou ſix lieuës ſeulement; ce qui mettoit Monſieur le General en de tres-grandes impatiences, eſperant eſtre à Cayenne auant la Noſtre-Dame de Septembre. Il eſtoit tout melancholique de voir que ſes principaux affidez eſtoient tous malades ou en conualeſcence, ſans pouuoir preſque ſe remettre. Dans le ſaint Pierre, les ſieurs d'Oudemare & d'Enanuille eſtoient malades, dans ſon bord, ſon Capitaine des Gardes, qui fut à l'extremité, le Maior, la maladie duquel commença dés Madere, luy-meſme en fut frappé; ce qui le mettoit dans d'extremes inquietudes.

Le Dimanche huitiéme de Septembre, Feſte de Noſtre-Dame, à peine peuſmes nous faire le ſeruice ordinaire, à cauſe du mauuais temps qui continuoit touſiours. L'on prit hauteur, l'on trouua que l'on eſtoit à quatre degrez 45. minutes de latitude, & de longitude 340. degrez, le vent fort contraire. Il ſuruint ce meſme iour vn grand differend entre les Pilotes de l'vn & de l'autre bord. Le Pilote Admiral, comme tres experimenté, ſouſtenoit que ſes hauteurs eſtoient parfaitement bonnes au peril de ſa vie, & que l'on eſtoit dans la vraye route. L'autre au contraire diſoit, qu'il ne faiſoit rien qui vaille, & qu'il expoſoit Monſieur le General & toute la Colonie à vn danger eminent, de ne pas voir la terre de Cayenne. Il eſtimoit que lors que nous n'eſtions qu'à la hauteur de 6. degrez, que nous en eſtions à quatre, & que lors que nous n'en eſtions qu'à quatre, que nous en eſtions à deux. En quoy celuy là s'eſt grandement trompé, l'experience ayant fait connoiſtre que ſi on eut voulu ſuiure ſon ſentiment, à peine eut-on eſté à la Floride, & iamais on n'eut veu l'Iſle de Cayenne. L'on voit par là comme il eſt bon d'auoir des Pilotes les plus experimentez, quand on les deuroit payer au poids de l'or.

Le Mercredy onziesme iour de Septembre, le temps estoit si fascheux que l'on ne put prendre hauteur ; le vent estoit fort contraire & variable, le Mats de Hune de nostre Nauire se rompit sur le minuit. Ce mesme iour il arriua vn accident assez extraordinaire à vn des passagers. Comme il estoit en proüe pour ses necessitez, il tomba en défaillance qui le fit cheoir dans la mer, il estoit dans l'eau encore éuanoüy ; mais estant reuenu de son éuanoüissement, & reprenant ses esprits, il se mit à nager. Il parut sur l'eau, on luy ietta vne corde qu'il prit fort à propos, & fut ainsi sauué

Ce temps si fascheux & si contraire, ces accidens arriuez les vns sur les autres, la disette de biscuit dans le Vice-Admiral, & les eaux qui manquoient dans les deux vaisseaux, faisoient croire qu'au lieu d'auancer on reculoit. Cela me fit prendre l'occasion de persuader à nostre peuple qu'il sembloit que Dieu estoit irrité contre nous ; qu'il y auoit quelque crime qui attiroit sa vengeance sur nos testes, & qu'il le falloit appaiser par la penitence & par la priere. Ie les disposay pour faire vn vœu solemnel le Dimanche suiuant, pour attirer sur nous ses misericordes, ie les exhortois à cela le reste de la semaine, aux prieres du soir.

Maladie de Monsieur le General.

Le Ieudy 12. Monsieur le General estant tousiours dans ses inquietudes, tomba malade d'vn si furieux mal de teste, qu'il ne pouuoit durer : il fut traité fort soigneusement, mais ce que l'on luy faisoit augmentoit son mal, au lieu de le soulager. Il ressentoit au milieu de son front & sur le sommet de la teste, comme si quelque chose luy eut rongé le cerueau. On luy tira du sang plusieurs fois ; on luy appliqua des ventouses ; on luy tira du sang du pied, tout cela en vain, son mal luy continua iusqu'au iour de sa mort.

Le Dimanche 15. du mois, ie pris occasion de recommander la Feste de saint Mathieu, prenant l'exemple de ce saint Penitent pour exciter nostre peuple à en faire de mesme, pour faire descendre sur nous les misericordes de Dieu. Ie leur fis ressouuenir de la resolution que nous auions faite de faire vn vœu, que nous tascherions d'accomplir

complir quand nous aurions mis pied à terre. Ce vœu estoit que pour honorer Iesus-Christ, nous le porterions solemnellement en triomphe autour du Camp, & que nous nous disposerions à cela par le Sacrement de Penitence, & par la reception du tres-saint Sacrement ; & ensuite que nous nous obligerions de dire vn an durant, les Litanies de la sainte Vierge tous les Samedis au soir dans l'Eglise, qui seroit la premiere bastie en ce lieu. Tout le peuple en fit tout haut la protestation auec tant d'affection, que cela tira les larmes d'vn chacun. Depuis ce vœu le temps nous fut plus fauorable, & nous aurions heureusement arriué sans vn estrange accident.

CHAPITRE XIII.

Mort de Monsieur le General.

LE Lundy 16. de Septembre la hauteur estant prise, on se trouua à la latitude de trois degrez & deux tiers, ayant couru 16. lieuës Oüest. Ce iour la maladie de Monsieur le General continuant tousiours, Monsieur de Bragelonne & les autres Associez s'estoient retirez de la chambre de Poupe, à la reserue du sieur d'Emanuille qui estoit aussi malade, pour laisser mondit sieur le General auec plus de liberté, & s'estoient mis sur la Dunette, qui est au dessus de la chambre de Poupe. Quoy que Monsieur le General fust alors plus en liberté, il voulut quitter aussi la chambre de Poupe, & se mettre auec eux sur la Dunette, disant qu'il estoit fort incommodé dans cette chambre, pour le bruit que faisoit le timon du Nauire. Il s'y fit dresser vne tente pour mettre son lit dessous, dont ie m'étonnay, parce qu'il estoit là exposé à tous les vents, & au bruit non seulement du commandement que l'on fait aux Matelots, quand ils sont obligez de faire quelque manœuure, mais aussi de toute la populace qui ne peut guere demeurer dans le silence. Auant que de s'y faire transporter, il

Monsieur de Bragelonne & ses Associez se retirent de la chambre de Poupe pour y laisser Monsieur le General en liberté.

Monsieur le General quitte aussi la chambre de Poupe, & se fait dresser vne tente sur la Dunette.

me fit appeller, pour me dire qu'il auoit dessein de communier le iour suiuant, & qu'il me prioit de me disposer pour dire la Messe. Ie luy dis pour le consoler que son mal n'estoit pas tel qu'il eust besoin de receuoir le Viatique, & qu'encore qu'il eust vn grand mal de teste, ie ne reconnoissois aucune fievre en luy, & ainsi que son mal passeroit bientost; que d'ailleurs, le temps estoit plus gros qu'à l'ordinaire, & qu'ainsi ie m'exposerois en de grands dangers en celebrant les saints Mysteres. Il me respondit que c'estoit son intention, & qu'il feroit broüiller les voiles. A quoy ie ne fis point de response, pour ne le point affliger, luy disant seulement que la nuit nous donneroit conseil. Il estoit dans de grandes inquietudes, son esprit n'estoit point en repos, & comme à demy troublé, quoy que ie luy peusse representer pour tascher de le calmer; il me dit alors qu'il y auoit de grands mysteres que ie ne connoissois pas, que c'estoit la cause de son trouble & de son inquietude. Pour conclusion, il persista qu'il vouloit communier le lendemain. Ie luy promis que ie ferois ce que le temps me permettroit, & que ie ne manquerois pas de le satisfaire, si il en estoit besoin. Cette communion qu'il vouloit faire me donnoit de la peine, parce qu'il ne me sembloit pas que son esprit fust dans l'assiette telle qu'il falloit pour communier. Ie recommanday le tout à Dieu. Cette pensée luy passa bien-tost, m'ayant mandé dés le matin qu'il ne se pouuoit confesser ny communier, ayant pris quelque chose pendant la nuit. Quand il l'auroit voulu, ie ne l'aurois pû satisfaire, le vent estant trop fort, il estoit impossible de dire la Messe.

Le Mardy 17. on se trouua à la latitude de trois degrez, & à la longitude de 334 ayant couru vingt lieuës Oüest; on s'apperceut de trois grandes marées qui poussoient nos vaisseaux auec violence vers le Noroüest. Le Pilote creut estre alors à la pointe du Cap de Nord, & que ces marées venoient de la grande Riuiere des Amazones. La maladie de Monsieur le General sembloit s'augmenter, comme aussi ses inquietudes, & telles, qu'à peine il se possedoit. Ce iour il enuoya visiter son Capitaine des Gardes qui estoit alors

conualeſcent, pour ſçauoir l'eſtat de ſa ſanté. Il fit reſponſe en raillant, comme c'eſtoit ſa couſtume, qu'il ſeroit toûiours preſt de faire danſer vn balet quand il luy plairoit, & qu'il ſe tinſt en repos.

Le Mercredy dix-huit la hauteur eſtant priſe, on ſe troua à la latitude de deux degrez 51. minutes, ayant couru 20. lieuës de Suroüeſt vn quart de Sud de beau temps. Le ſoir de ce iour Monſieur le General me fit appeller, apres auoir fait les prieres publiques, pour me dire qu'il ſe vouloit confeſſer, puis tout d'vn coup il me dit qu'il n'eſtoit pas encore bien diſpoſé, que ce ſeroit pour le lendemain. Ie faiſois tout ce qui m'eſtoit poſſible pour remettre ſon eſprit extraordinairement agité. Il me pria de me retirer; puis vne demie heure apres il me fit derechef appeller, pour me dire qu'il auoit de grands troubles en l'eſprit qui luy eſtoient plus ſenſibles que ſa maladie, & qu'il me prioit de luy apporter de l'Eau beniſte: qu'en la prenant il ſçauoit vne Oraiſon propre pour chaſſer tous les fantoſmes qui luy broüilloient ſon eſprit. Ie luy apportay de l'Eau-beniſte, ie l'exhortay de ſe confeſſer, & que c'eſtoit le moyen de ſe mettre en repos, & en paix auec Dieu. Il me dit qu'il ne le pouuoit, & qu'il n'eſtoit pas en eſtat de le faire. Ie demeuray auec luy iuſques ſur les neuf heures du ſoir, qu'il me pria de me retirer, & de prier Dieu pour luy.

Ie me retiray ſur ma couche que i'auois mis ſur le coffre des armes ſur le Tillac: car comme i'eſtois en conualeſcence, ie ne pouuois plus ſupporter les puanteurs, que l'on ſentoit dans la ſainte Barbe, à cauſe du nombre de malades qui y eſtoient, & du grand monde qui y couchoit. Enuiron ſur le minuit que ie dormois d'vn profond ſommeil, ie fus réueillé en ſurſaut par vn bruit comme d'vn tremouſſement de perſonnes, qui faiſoient quelque violence, & cette voix qui fut entenduë aſſez haut, *Iettez cét infame dans la mer*, pour ne me pas ſeruir d'vn mot plus eſtrange qui fut proferé, ce qui fut fait en meſme temps. Ie me leuay de deſſus mon matelas, & voulus monter ſur la Dunette pour voir ce que c'eſtoit; mais i'en fus repouſſé par vn de ceux de cette faction, qui me dit que ce n'eſtoit rien, & que ie

me retiraſſe. Ie me remis ſur mon lit, où ie n'eus pas eſté vn quart d'heure, que celuy qui m'auoit repouſſé, me vint appeller de la part de Monſieur de Bragelonne. Ie montay ſur la Dunette, où ie fus ſurpris d'abord, & ſaiſi d'vne étrange frayeur. Les cheueux me dreſſerent à la teſte, le ſang ſe glaça dans mes veines, eſtant deuenu tout froid, à la veuë de la tente de Monſieur le General toute renuerſée, ſes linceuls & ſon matelas tous baignez de ſang, deux bayonettes enſanglantées deſſus le matelas, la Dunette pleine de ſang, comme ſi on auoit égorgé vn mouton, & Monſieur le General qui ne paroiſſoit plus. Monſieur de Bragelonne me dit d'abord que ie ne deuois pas craindre, pour voir ce ſpectacle ſanglant; mais qu'il m'auoit fait appeller pour me dire que luy & ſes Aſſociez, auoient iugé à propos de ſe défaire d'vn homme qui vouloit les égorger tous, & faire perir la Colonie; qu'il valoit mieux qu'il mouruſt luy ſeul, que de faire perdre tant de monde. Comme i'eſtois tout ſaiſi, car ie ne pouuois pas m'imaginer que la penſée d'vn crime ſi horrible, peuſt s'eſtre emparé de leurs eſprits. Ie luy répondis que iuſqu'à maintenant ie n'auois pris part, ny voulu penetrer dans leurs affaires temporelles; que ie ne ſçauois point leurs differends, & que s'ils auoient bien fait, ils le trouueroient. Ie me retiray ſur mon matelas plus mort que vif; ie laiſſe à penſer de quelle façon ie paſſay le reſte de la nuit, i'eſtois eſtouffé de ſanglots, & mes yeux ne tariſſoient point de larmes, me repreſentant dans l'horreur de la nuit vne ſi étrange tragedie, dans laquelle peut-eſtre on me feroit ioüer vn perſonnage. Ie me iettois entierement entre les bras de la bonté Diuine, de laquelle ſans ceſſe i'implorois le ſecours & les graces, la priant de me donner des forces & ſon eſprit, pour me conduire dans vne ſi étrange rencontre. Peu de perſonnes eurent le vent de cette mort, ainſi la nuit ſe paſſa auec aſſez de tranquillité.

Le matin eſtant venu, Monſieur de Bragelonne me fit derechef appeller. Ie fus ſurpris d'vne nouuelle frayeur, ne ſçachant ce qu'il me vouloit. Il me dit que ie ne me troublaſſe point; que ie n'auois pas ſuiet de craindre, mais

qu'il me prioit & Messieurs ses Associez, de vouloir faire sçauoir au peuple cette mort, & de leur representer les mauuais desseins de feu Monsieur de Royuille; qu'il auoit enuie de faire mourir tous ses Associez, & de faire perir tous ceux qui ne voudroient pas suiure ses mouuemens; Qu'ils en estoient tres-bien persuadez, comme ils le feroient voir, que ce qu'ils auoient fait precipitamment, estoit pour ne pouuoir pas garder en cette rencontre toutes les formalitez de Iustice, & qu'il valoit mieux qu'il perist seul que toute la Colonie.

Ie me vis alors dans vne étrange perplexité, me representant que si ie m'accordois à leur sentiment, ie me rendois coupable de cét assassinat; si ie ne le faisois pas, la mort se presentoit deuant mes yeux: ils le pouuoient faire sans bruit en me iettant hors le bord. Il me venoit en pensée que ie n'auois qu'à ouurir la bouche, & qu'il m'estoit facile de persuader à trois cents personnes, de mettre la main à la serpe, pour vanger la mort du General. En mesme temps ie me representois vn horrible carnage, mais qui ne luy rendroit pas la vie; que son ame estoit deuant Dieu & son corps dans la mer. Enfin, dans ces perplexitez, ie n'auois personne de qui ie pus prendre conseil; il y auoit vn Ecclesiastique auec moy, mais ie n'auois pas le temps de le consulter. Il ne me restoit qu'vne seule chose qui ne manque à personne, c'estoit d'auoir recours à Dieu, le priant de me donner son esprit dans l'estat deplorable, où ie me voyois. Ie m'adressay à luy de tout mon cœur, le suppliant de ne me pas dénier les lumieres necessaires, pour ne point blesser ma conscience en cette rencontre. L'heure de la priere estant venuë, qui est au leuer du Soleil, chacun s'assemble sur le Tillac au son d'vne clochette. Les prieres estant finies, ie leur parlay selon ma coustume, ie tombay sur cette mort, leur disant: Mes enfans (c'estoit la façon auec laquelle ie leur parlois) ie ne doute pas que vous ne soyez déja informez que nous n'auons plus de General, & Dieu en a disposé cette nuit, de vous en dire la façon, i'en serois bien empesché; mais c'est peut-estre vn ordre de la Prouidence Diuine, qu'il faut adorer en toutes cho-

ſes, c'eſt peut-eſtre pour le bien de cette Colonie, qu'elle eſt arriuée ainſi. Ie ne vous en dis pas dauantage, mais ie vous auertis que puiſque nous n'auons plus de Chef, Monſieur le General eſtant mort, vne Colonie de ſept ou huit cents perſonnes n'en peut pas eſtre priuée; Et partant, nous deuons maintenant reconnoiſtre pour Chefs les Seigneurs de la Compagnie, à qui cét embarquement appartient, nous deuons auſſi tant eſperer de leur ſage conduite, que tout reüſſira heureuſement pour noſtre bien.

L'on peut voir par ces paroles, que ie n'ay point bleſſé ma conſcience; ie n'ay point approuué cét aſſaſſinat, ne les en ayant en aucune façon excuſé. Ie n'en ay rien dit du tout, afin de ne les choquer en rien, empeſchant par ce moyen qu'on me fiſt le meſme traitement qu'il auoit receu. I'ay épargné le ſang & le carnage, laiſſant à Dieu de tirer vengeance d'vne action ſi noire & ſi tragique.

Que l'on diſe maintenant, que ie ſuis coupable de ſa mort; C'a eſté vn des motifs pour lequel i'ay eſté perſecuté à la rade d'vne des Iſles Françoiſes, comme ie feray voir en ſon lieu. Mais ce qui m'a eſtonné, c'eſt que i'ay appris que le ſieur de Bragelonne, vn de ceux qui ont comploté cette mort, s'eſtoit vanté en bonne compagnie, dans la maiſon du ſieur Croquille, tres fameux Marchand Anglois, demeurant dans la Barboude, que ie luy auois dit qu'il n'auoit non plus commis de crime en poignardant cét homme, qu'à faire le moindre mal. D'où on a tiré cette conſequence, que i'eſtois du complot, & que i'auois conſeillé de le faire. Ie croy que ie ſuis obligé en conſcience de repouſſer cette calomnie, & de me deffendre contre cette noire impoſture, qui ne peut auoir la moindre vray-ſemblance; & iamais le ſieur de Bragelonne n'euſt oſé l'auoir dit deuant moy qu'à ſa confuſion. S'il en a eſté luy meſme l'aſſaſſin, ou s'il a porté ſes confreres à le faire, auroit-il eu ſi peu de prudence de demander conſeil d'vne action ſi noire à vn Preſtre qu'il ne connoiſſoit point, & auec lequel il n'auoit iamais eu aucune conference? Car ie puis aſſeurer en conſcience que iamais ie ne l'auois veu. Qui ſe ſeroit meſme imaginé qu'vn homme de ſon merite, qui a exercé

les plus belles Charges dans la France, qu'vn Maistre des Requestes, vn Conseiller d'Estat, vn Intendant de Iustice eust voulu quitter vne vie pleine de delices pour s'exposer à tant de maux & à tant d'incommoditez, qu'on souffre d'ordinaire dans l'establissement d'vne nouuelle Colonie, en vn païs inconnu, & parmy des Sauuages? Comment, dis-je, auroit-il voulu luy communiquer vne affaire de telle importance, ne connoissant pas son esprit? si ce n'est peut-estre qu'il auoit pû coniecturer par mes actions iournalieres, que ie n'estois pas homme à faire vne telle lascheté, puisque ie ne pardonnois à personne, quand il s'agissoit de reprendre les vices; c'est ce qu'ils ne goustoient pas tous, & ce qui a fait que quelques-vns d'entr'eux ont dit qu'on m'empescheroit bien d'agir de la sorte, quand il en seroit temps. C'est pourtant ce qu'ils n'ont iamais pû faire; i'ay inuiolablement gardé la liberté d'vn homme, qui n'auoit autre interest que la gloire de Dieu. Ie n'ay donc iamais eu communication auec luy, ny auec aucun de ses confreres. Y a-t'il personne qui m'ait veu parler auec pas vn de ces Messieurs les Seigneurs associez en particulier? en ay-je iamais receu aucune gratification, non pas mesme de Monsieur le General? m'a-t'on veu boire & manger auec eux? Ie l'ay fait vne seule fois, qui fut le iour de saint Loüis, que Monsieur le General regala les principaux Officiers. Comment est-ce donc que ne me connoissant point, & ayant mesme en horreur la liberté auec laquelle ie reprenois les vices sans épargner personne, m'auroit-il demandé conseil pour commettre vn semblable attentat? Il n'auroit pas eu sans doute si peu de prudence. Mais s'il a dit ce que l'on m'obiecte, ç'a esté purement pour se décharger sur moy, se voyant regardé de tout le monde auec horreur. Ie croy que si i'auois esté de ce sentiment, que Dieu, à qui il appartient de prendre vengeance, ne m'auroit pas pardonné, & qu'il m'auroit fait sentir sa main vengeresse, qui les a fait tous perir miserablement; l'vn ayant esté poignardé & assommé par les Sauuages, l'autre ayant fait banqueroute à la Foy, s'estant fait Renegat parmy les Turcs, & celuy qui s'est voulu décharger sur moy, a mal-

heureuſement finit ſa vie dans les flots de la mer.

Pour retourner au ſuiet duquel ie me ſuis vn peu écarté, l'exhortation eſtant finie, ie demeuray tout eſtonné de voir le calme & la tranquillité des eſprits, peu d'entr'eux firent paroiſtre quelque reſſentiment de cette mort ; au contraire, il ſembloit que le Nauire euſt pris vne nouuelle face, monſtrans tous vn viſage plus gay & ſans aucun mécontentement. Ce qui ne donna pas peu de ſatisfaction à ces Meſſieurs, qui ſe voyoient hors de crainte d'vne reuolte, contre laquelle ils s'eſtoient precautionnez; s'eſtant mis ſur la deffenſiue, au cas qu'on les vouluſt attaquer. Mais voyans tout en paix, ils poſerent les armes, & ne parlerent plus que de regaler tout le monde, pour s'inſinuer adroitement dans les eſprits. Et de fait, ces Meſſieurs qui n'auoient quaſi point paru, depuis que l'on eſtoit embarqué, & qui n'auoient teſmoigné aucune bien-veillance à perſonne, ſe rendoient libres alors, & familiariſoient auec tout le monde. Il m'eſt impoſſible que ie ne teſmoigne en cette rencontre, que le ſieur Bigot, filleul de Monſieur le General, fit paroiſtre ſa conſtance, ne témoignant aucun déplaiſir apparemment ; ce qui a eſté cauſe qu'il s'eſt maintenu, & qu'on ne l'a point mal-traité.

CHAPITRE XIV.

Raiſons que ces Meßieurs apporterent pour faire voir la iuſtice de leur procedé.

MEſſieurs les Aſſociez voulans montrer la Iuſtice de leur procedé, en repreſentãt les mauuais traitemens qu'ils auoient receus de luy ; & faiſant voir que ſon deſſein eſtoit de regner tout ſeul ſans compagnons, en les faiſant tous perir, nous diſoient qu'il auoit fait paroiſtre, dés qu'il eſtoit à Paris, cette paſſion qu'il auoit de regner, par les oppoſitions qu'il apportoit à tout ce qui eſtoit eſtably par la Compagnie, pour borner la puiſſance du General. Ce qui a fait, diſoient-

diſoient-ils, que pluſieurs perſonnes de qualité qui auoient deſſein de ſe mettre de la Compagnie, s'en deſiſterent, ne pouuant ſe fier à luy. Ils le voyoient dans des emportemens eſtranges, puis en diſſimulant, il leur demandoit pardon de s'eſtre ainſi emporté; ce qui les faiſoit conie&turer qu'il auoit bien d'autres deſſeins dans l'eſprit que ce qu'il eſtoit contraint d'accorder, & qu'il minutoit dés lors la ruïne de la Compagnie, en ſe ſeruant de leurs deniers pour faire ſon embarquement & ſe mocquer d'eux.

Pour faire voir que ce qu'ils auoient auancé eſtoit veritable, ils nous montrerent vne Requeſte, écrite & ſignée de ſa main, qu'vn d'eux auoit trouuée, comme ledit ſieur General l'auoit laiſſé tomber en feüilletant ſes papiers. Cette Requeſte s'adreſſoit au Roy, & luy repreſentoit, que luy ſieur de Royuille ayant proietté depuis long-temps vn voyage dans la Terre ferme de l'Amerique, pour y faire paſſer vne Colonie Françoiſe, & l'y eſtablir ſous le bon plaiſir du Roy noſtre Prince & ſouuerain Seigneur, qu'il auroit pour ce ſuiet reſolu de faire ledit eſtabliſſement ſous les ordres de ſa Maieſté, afin qu'il fuſt dépendant de l'Eſtat Monarchique de France; & que ſa Maieſté y prepoſaſt de ſa part à l'auenir, tels Gouuerneurs qu'il auiſeroit bon eſtre; pour commander audit Gouuernement, faire édifier & conſtruire des Forts, Villes & Chaſteaux, ainſi qu'il luy ſeroit agreable: afin de maintenir ceux qui habitoient ces lieux ſous l'obeïſſance & la dépendance de cette Monarchie; & que pour ce ſuiet, il auoit formé vn commencement de ſocieté, & mis pour cette execution vne ſomme de deniers conſiderable, dont il auroit fait de grandes auances qui l'auoient engagé en cette affaire; en ſorte qu'il ſe ſeroit preſenté pluſieurs perſonnes du Palais, libertins & gens perdus, qui auroient eſté receus, ſous l'apparence de ce premier proiet. Mais au contraire, lorſque cette Compagnie a eſté formée, les fonds conſignez & employez en frais neceſſaires, ils ſe ſeroient declarez, & auroient minuté & fait des Articles ſecrets, par leſquels ils ont compoſé vn Corps de Republique, voulant y eſtablir des Preſidens, Conſeillers & autres perſonnes, formant vn

Parlement qui gouuerneroit ladite Colonie. A quoy luy ſieur de Royuille ſe ſeroit oppoſé, & n'y auroit voulu conſentir; ce qui les auroit obligé de mettre ledit Gouuernement en titre de Republique. De ſorte que les voyant reſolus & obſtinez à compoſer cette Republique, il auroit eſté contraint, pour éuiter ſa ruïne, de ſigner leſdits Articles, & d'accepter la Generalité, quoy qu'elle luy eut eſté promiſe ſous les ordres de ſa Maieſté. Tellement que luy, qui a le cœur Royal, voyant ces choſes entierement contraires à ſes intentions, il a creu deuoir auertir voſtre Maieſté de tout le contenu cy-deſſus, & la ſupplier humblement, tant en conſideration de ſes ſeruices paſſez, que des ſoins & des peines qu'il prendra pour l'eſtabliſſement de ladite Colonie; de luy accorder la Lieutenance generale ſur icelle: afin d'y faire obeyr ſadite Maieſté, & que toutes expeditions luy en ſoient deliurées.

Ces Meſſieurs nous repreſenterent, que cette Requeſte leur auoit cauſé beaucoup d'inquietudes, n'eſtant iamais en repos, & touſiours en défiance, & que meſme ils auoient pris occaſion de ſa maladie pour luy quitter la chambre de Poupe, de peur qu'il ne les y fiſt égorger; que cette Requeſte eſtoit tres pernicieuſe & tres fauſſe, qui les perdoit & les mettoit en mauuaiſe reputation auprés du Roy; Que cette Compagnie ne s'eſt iamais formée que ſous ſon bon plaiſir; enſuite des Conceſſions & Lettres Patentes qu'il a pleu à ſa Maieſté luy accorder, qu'il eſtoit tres conſtant que le ſieur de Royuille n'auoit pas plus contribué, que les autres de ſes Aſſociez, ſon argent n'ayant eſté employé que comme celuy des autres pour le meſme deſſein; Qu'ils ont formé tous enſemble la Compagnie, ſous les conditions des Articles que luy & tous ſes Aſſociez ont approuuez & ſignez à Paris & au Havre, par *duplicata*; Qu'il eſtoit tres faux que la Compagnie euſt intention de former dans ce païs vn Parlement, c'eſt à dire des Preſidens & Conſeillers; qu'il n'a iamais eſté propoſé qu'vn Conſeil general des Aſſociez, qui reſideront en France, duquel quelques-vns deuoient paſſer dans l'Amerique, & y faire vn Conſeil particulier, qui auroit rapport à ce Conſeil

general des Associez residans en France ; par le moyen desquels deux Conseils toutes les affaires concernantes ladite Colonie , se regleroient, pour obuier aux inconueniens qui se sont rencontrez , & qui ont empesché tant de bons & heureux succez, que s'estoient proposez plusieurs autres Compagnies Françoises , qui n'auoient enuoyé pour faire leur establissement que des Commandans generaux, qui les ont trompez & se sont rendus maistres absolus des Colonies qui auoient esté commises à leur conduite ; & ainsi frustrer les Compagnies, qui les auoient employez, de leurs iustes attentes, & empescher les fruits auantageux que la France eust tiré de ces establissemens ; si ils eussent esté faits auec honneur & reputation ; & si au lieu d'vne violente & iniuste tyrannie, on y eut porté pour premier motif la gloire de Dieu, l'honneur de la France, & le bien des Interessez. Cependant, qu'encore que cette Compagnie eust pris toutes les precautions pour ne pas tomber dans de semblables inconueniens , & que plusieurs mesme qui pouuoient viure en paix & en tranquillité chez eux, se sont exposez aux dangers de la mer, pour establir puissamment cette Colonie. Vous voyez, disoient ils, que le sieur de Royuille a fait son possible, pendant qu'il dissimuloit aupres de nous, de nous ruïner entierement d'honneur auprés du Roy, pour en suite attenter sur nos vies, ou du moins, nous rendre esclaues & miserables ; & que c'estoit là le Balet que le sieur d'Escamboüis , son Capitaine des Gardes, auoit promis de nous faire danser, quand il luy auroit pleu.

Cette Requeste nous estonna tous, & nous ne sçauions qu'en dire ; car si elle estoit vraye, c'estoit vn estrange procedé contre ses confreres. D'ailleurs ces raisons qu'ils apporterent, calmerent beaucoup les esprits, ausquelles ils adiouterent toutes les choses que le sieur de Royuille auoit fait dés Paris, qui faisoient voir sa mauuaise volonté. Il commença, disoient-ils, dés la sortie de Paris, apres la mort de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, qu'il craignoit plus qu'il n'aimoit, se voyant cette épine hors du pied, de vouloir gagner les Officiers, afin de les empescher de ne

rien faire que pour executer ſes ordres. C'eſt pourquoy eſtant au Port de ſaint Germain en Laye, il le communiqua, diſoient-ils, à vn des Capitaines des plus experimentez, qu'ils ne nommerent pas. Comme il vid qu'il n'eſtoit pas tel qu'il pretendoit, & qu'il auoit plus en recommendation le bien de la Colonie que le ſien particulier, il ne put s'empeſcher qu'il ne diſt à quelques-vns de ſes plus confidens, que s'il ne ſe rangeoit à ſa volonté auec le temps, il le feroit ſauter hors le bord, & que c'eſtoit la meſme menace qu'il faiſoit à tous les autres, qu'il ſoupçonnoit ne luy eſtre pas trop affectionnez.

Ils nous dirent qu'eſtant à Roüen, il ne ſe faiſoit ſuiure bien ſouuent que par vn ſeul homme, quoy qu'il peuſt y tenir rang de General, & en cette qualité ſe faire ſuiure de pluſieurs; qu'il ne l'auoit pourtant pas fait, & que ce n'eſtoit que pour traiter plus ſeurement les affaires qu'il y negocioit auec les Marchands qui eſtoient le reſte de la Compagnie du feu ſieur de Bretigny, qui s'eſtoient remis en poſſeſſion de l'Iſle de Cayenne où on alloit, & qu'il auoit pendant ce temps eu pluſieurs conferences auec eux & auoit meſme paſſé contrat, qu'il auoit fait voir à Monſieur du Pleſſis à la rade de Madere; Que cét accommodement auec ces Meſſieurs, ne tendoit qu'à ſe rendre Maiſtre du Fort qu'ils auoient déja baſty à Cayenne, & ſe ſeruir de leurs gens qui y eſtoient, & de ceux que le ſieur Courpon y menoit, pour fortifier ſon party, contre la reſiſtance que luy pourroient faire les Seigneurs ſes Aſſociez; ou bien que, comme il a dit à quelques-vns, s'il le trouuoit à propos, il laiſſeroit à Cayenne le vaiſſeau de ſaint Pierre dépourueu de viures, auec tous les Seigneurs, pour y planter des choux, & qu'il s'accommoderoit volontiers auec ceux de la Compagnie de Roüen, & qu'auec ſes affidez ils iroient habiter quelque autre lieu. Ils nous repreſenterent ce que i'ay déja dit, qu'eſtant au Havre il ne pouuoit ſouffrir ce qui ſe paſſoit dans les Conſeils, ſans y apporter quelque contradiction; qu'il ne voulut pas ſigner vn double des Articles qu'il auoit déja ſignés à Paris. Il ne voulut pas qu'on retranchaſt du nombre des Officiers, parce qu'il pretendoit

que tous les Officiers luy deuoient rendre vne obeïſſance aueugle en qualité de General, pour executer toutes ſes volontez; & il leur a ſouuent dit, qu'il ne tiendroit pas pour amy celuy qui ne luy obeïroit point particulierement, & ne le ſecourroit pas dans toutes les occaſions; qu'il n'y auoit rien à craindre en s'attachant à luy, & que ceux qui auroient quelque conſideration des Seigneurs de la Compagnie, ne ſeroient pas de ſes amis.

Ils nous dirent encore vne choſe tout à fait eſtrange, que quand la Compagnie qui reconnoiſſoit euidemment combien il y auoit de bouches inutiles dans l'embarquement, eut reſolu de congedier quelques perſonnes chargées de petits enfans, qui ne pouuoient eſtre qu'à charge dans vn nouuel eſtabliſſement; il enuoya dire la meſme nuit au Capitaine & au Lieutenant qui commandoient ce iour dans le bord de la Charité, que ſi les Seigneurs alloient le lendemain dans ledit bord pour y faire la reueuë, & pour congedier quelqu'vn, ils les empeſchaſſent de faire ladite reueuë, ny qu'ils congediaſſent perſonne ſans ſon ordre. Et s'il n'y eſtoit pas, & que leſdits Seign. le vouluſſent faire de force, ils fiſſent faire main baſſe; & quand il y ſeroit en perſonne, qu'ils demeuraſſent touſiours aupres de luy, & ne le quitaſſent pas non plus que les autres Officiers dudit bord. Ils diſoient que c'eſtoit là des preludes de la Tragedie qu'il deuoit ioüir; que ſi cela luy euſt reüſſi ſelon ſa penſée, il deuoit faire voile auſſi toſt & s'en aller. Pour moy qui ne ſçauois rien de toutes ces choſes, les cheueux me dreſſoient à la teſte, dans le recit que ces Meſſieurs en faiſoient.

Ils nous dirent que ce fut à Madere où il fit voir ſa paſſion plus à découuert, & fit manifeſtement connoiſtre qu'il ne vouloit point auoir de compagnon, qu'il s'en vantoit tout haut en toutes ſortes de rencontres, & qu'il auoit donné ordre à ſon Maior, l'ayant enuoyé ſalüer le Gouuerneur, de luy dire qu'il y auoit bien quelques perſonnes auec luy qui auoient mis de l'argent en cét embarquement, pour l'intereſt, mais qu'il en eſtoit le ſeul maiſtre; que c'eſtoit en cette rade où on auoit eu du temps pour communiquer les vns auec les autres; qu'il auoit taſché de mettre

la diuision entre les Seigneurs ses Associez & les Officiers du Regiment, leur ayant commandé de ne leur rendre aucune ciuilité, si ce n'estoit de les saluër dans la rencontre, & que s'ils ne leur rendoient le reciproque, ils les laissassent indifferemment, & ne les saluäassent plus; Qu'il leur deffendoit d'auoir aucune conuersation auec lesdits Seigneurs, qu'ils les deuoient laisser là, sans en faire aucun compte, leur disant qu'ils luy estoient tous obligez; parce qu'il les auoit maintenus contre leur volonté, lors qu'ils auoient deliberé au Havre d'en retrancher pour le moins la moitié. Ils nous rapporterent l'exemple de ce qui s'estoit passé à Madere, pour faire voir le peu d'estat qu'il faisoit des Seigneurs ses confreres. C'est qu'vn ieune Enseigne s'estant comporté fort insolemment contre le Sr de Bar vn des Associez, ledit sieur de Bar luy osta son espée; ce qui porta cét Enseigne à le faire appeller par vn autre. Le sieur de Royuille ayant entendu cela, dit en colere, que les Seigneurs de la Compagnie ne deuoient prendre aucune connoissance des Officiers, disant en iurant qu'il estimoit plus vn Officier genereux & homme de cœur, que tous les Seigneurs ses Associez. Et que les Seigneurs ses confreres luy ayant fait plainte, & demandé raison pour l'interest de la Compagnie, de l'insolence de l'Enseigne, il ne voulut leur en faire aucune iustice.

Que ce fut en cette mesme rade, qu'estant en colere il menaçoit de mettre aux fers lesdits Seigneurs ses Associez, & qu'il en auoit déja menacé le sieur Isambert dés le Havre, parce qu'il s'opposoit à la volonté qu'il auoit d'auoir vingt Gardes. Et qu'il en auoit menacé tout haut le sieur Ferrari, Secretaire de la Compagnie, à cause qu'il auoit remonstré à son Maior le tort qu'il auoit eu de traiter à coups de canne quelque Matelot qui estoit yure; & que comme Monsieur de Bragelonne luy eut dit qu'il n'en auoit pas le pouuoir, & que ses Associez n'estoient pas venus auec luy establir vne Colonie, pour estre soûmis à ses violences & estre ses esclaues, que Monsieur de Ferrari estoit son seruiteur, & n'auoit que de bonnes intentions pour le bien de la Compagnie; que le sieur de Royuille luy fit cette ré-

ponſe, que ſi les Seigneurs de la Compagnie vouloient borner ſa puiſſance, il ſçauoit bien que les Officiers eſtoient ſes amis; & qu'il auoit dit ſi haut, qu'il fut entendu de quelques-vns ſur le Tillac, qu'il feroit bien ranger les plus hupez à la raiſon.

Que ce fut en ce meſme lieu, qu'il fit connoiſtre ſes intentions au ſieur du Pleſſis qui commandoit le Vice-Admiral, lequel, encore qu'il luy euſt eſté le plus contraire, il croyoit gagner en luy propoſant vne puiſſance & vne grandeur imaginaire, en faiſant vn partage auec luy & le ſieur de Bragelonne (s'il vouloit eſtre de la partie) d'vn ſi grand païs. Il luy parla auec des paroles toutes de miel, le priant de vouloir garder le ſilence; & que ce fut alors qu'il luy montra le Contrat qu'il auoit paſſé auec les Meſſieurs de Roüen, qui luy donnoient part dans leur Compagnie, laquelle eſtant à Cayenne, il s'en ſeruiroit auec ceux qu'il auoit attiré à ſon party, pour exterminer ceux qui ne ſeroient pas de leur ſentiment, & que pour cela il auoit fait toutes les mines au ſieur Courpon ſans luy vouloir faire de mal. Cela eſtonna fort le ſieur du Pleſſis, qui pourtant ne laiſſa pas de luy dire qu'on ne pouuoit pas partager la proye auparauant que d'eſtre priſe, qu'il ſe rencontreroit beaucoup de difficultez auparauant que cela s'executaſt; que ces Meſſieurs ayant pris poſſeſſion de ce lieu, le ſieur Courpon y ſeroit arriué deuant nous, & qu'il faudroit ſans doute donner combat, auant que d'y entrer; & par conſequent qu'il ne falloit point ſonger à cela, que lors que l'on ſeroit arriué; qu'au reſte, il luy rendroit toutes ſortes de ſeruices, luy faiſant beaucoup d'autres promeſſes en diſſimulant.

Vous voyez, nous dirent ces Meſſieurs, quels eſtoient les deſſeins de ce malheureux; ce n'eſtoit pas aſſez qu'il nous vouluſt faire perir à petit feu, & nous rendre eſclaues & miſerables par ſes mauuais traitemens, mais encore il nous vouloit faire tous égorger. C'en eſtoit fait, ſi tout eut reüſſi ſelon ſon deſir; mais Dieu a pris noſtre deffence, nous ayant protegé contre ſes attentats. Il faut que vous ſçachiez vne choſe qui vous donnera de l'eſtonnement. Il

ne vouloit pas moins faire qu'vne boucherie entiere, non ſeulement des Seigneurs ſes Aſſociez, qui eſtoient dans le ſaint Pierre, mais de tous ceux qui s'oppoſeroient à ſes deſſeins. Il eut conference dans cette rade de Madere auec quelques-vns des Officiers ſes plus confidens; ce fut enuiron le cinquiéme ou ſixiéme iour d'Aouſt. Il leur commanda de ſuiure les ordres particuliers qu'il leur alloit donner. Il leur dit premierement en general, qu'ils ne rendiſſent dans leur vaiſſeau aucune ciuilité, non pas meſme de ſalut, aux Seigneurs aſſociez, excepté au ſieur du Pleſſis qui y commandoit.

Les ordres ſecrets qu'il leur donnoit, eſtoient qu'ils demandaſſent auſdits Seigneurs aſſociez quelques rafraichiſſemens qu'ils auoient faits à Madere, & en cas qu'ils n'en vouluſſent pas donner, d'en prendre par force. Celuy qui auoit receu cét ordre, l'auoit communiqué à ceux qu'il eſtimoit eſtre ſes plus confidens, qui eſtoient dans ce meſme bord, & qui ne s'eſtoient pas rencontrez dans ce pourparler. L'vn deſquels luy dit qu'il auoit vn ordre bien plus exprés, qui eſtoit de faire main baſſe ſur leſdits Seigneurs aſſociez, au moindre bruit & à la moindre occaſion; & que c'eſtoit pour cette raiſon que toutes les fois que le vaiſſeau de ſaint Pierre s'approchoit vn peu prés de celuy de la Charité pour la communication des Pilotes, pour voir s'ils ſe rencontroient en leurs hauteurs, ou pour quelque autre affaire, ledit ſieur General appelloit tout haut celuy à qui il auoit donné cét ordre, qu'il ſe ſouuint de mettre en execution ce qu'il ſçauoit, & ſi celuy là ne pouuoit paroiſtre, il commandoit qu'on l'en fiſt reſſouuenir.

Iugez, nous diſoient ces Meſſieurs, à quelle extremité eſtoit reduite noſtre vie, nous qui auions donné autant que luy pour cét embarquement, & qui pour paſſer dans ce païs l'auions pris pour noſtre protecteur; cependant il taſchoit à tout moment de nous faire des querelles d'Allemand, pour prendre de là ſuiet de nous égorger, ou de nous faire ſauter le bord. Nous auons preueu les maux qu'il nous vouloit faire, en les luy faiſant reſſentir à luy meſme, & Dieu nous a fait la grace de découurir tout ce qu'il machinoit

chinoit contre nous. Le sieur du Plessis, qui depuis la conference qu'il eut auec luy à Madere, estant tousiours sur la défiance dans son vaisseau, à cause aussi qu'il voyoit souuent les plus confidens de Monsieur de Royuille se communiquer & se parler à l'oreille, fit en sorte de preuenir son malheur & celuy de ses compagnons: voicy, dirent-ils, comme il s'y comporta. Ce fut enuiron le 25. Aoust iour de la saint Loüis que l'on estoit au dixiéme ou onziéme degré de hauteur, voyant que la nauigation estoit languissante, & que l'on n'auançoit point presque de chemin, à cause des calmes, il apprehendoit que l'on eust besoin d'eau, qu'à ce suiet il fit vn reglement dans son vaisseau pour en faire la distribution, de peur qu'elle ne faillist au besoin; que cela ne manqua pas de donner suiet aux gens de Monsieur de Royuille de murmurer, qui eussent alors bien desiré mettre en execution les ordres qu'ils auoient; mais par bon-heur ils ne faisoient que sortir de maladie, & estoient encore tous languissans; Qu'il est vray que quand ils auroient esté en parfaite santé, ils ne seroient pas venus à bout de leurs mauuais desseins, parce que le sieur du Plessis auoit preuenu les principaux habitans qui estoient dans son bord, & les auoit assemblez auec ses compagnons les Seigneurs associez, les auertissant tous des desseins que Monsieur le General auoit de faire main basse sur eux, que quelqu'vn de ceux qui auoit ses ordres l'en auoit auerty; qu'au reste il falloit preuenir ce mal. Ils conclurent tous ensemble que le sieur du Plessis prendroit l'occasion de faire lire les Statuts & Reglemens de la Compagnie deuant tout le monde; afin que l'on connust par là quelle estoit la puissance du General, & qu'en mesme temps tous crieroient, *Viue la Compagnie*, à laquelle ils voüoient leur seruice.

Ils nous dirent qu'il se presenta vne occasion de faire ce qu'ils auoient determiné; que Monsieur le General ayant appris qu'il y auoit eu du bruit dans le saint Pierre, pour la distribution de l'eau, enuoya querir le sieur de Maucour vn des Capitaines, pour en sçauoir le suiet. Il demeura trois ou quatre iours prés de luy, comme chacun l'a veu, &

qu'il le renuoya auec ordre de prendre en sa puissance les victuailles du Nauire, d'en faire la distribution, de se faire craindre par force, s'il trouuoit de la resistance & de l'opposition de la part du sieur du Plessis & des autres Seigneurs associez, qu'il vouloit que ses ordres fussent executez.

Que le S^r d'Houdemare vn des Capitaines & de ses plus confidens, voulut faire vne tentatiue sur ce suiet, qui estant accompagné de quelques-vns de sa faction, ayant trouué quelques Iambons, barils de vin & autres rafraischissemens qui appartenoient en particulier à quelques-vns de ces Messieurs, dit tout haut au sieur du Plessis & à ses Associez, qu'il en vouloit auoir sa part pour luy & pour ses compagnons. Ce qui obligea ledit sieur du Plessis de faire lire sur l'heure les Statuts & Articles de la Compagnie, lesquels ayant esté entendus de tout le monde, on cria tout haut, *Viue les Seigneurs de la Compagnie*; ce qui surprit fort ces Messieurs les confidens de Monsieur le General, de sorte qu'ils virent bien qu'il n'estoit pas temps de faire du bruit, ny d'éclater dauantage, iugeans fort bien qu'ils n'y trouueroient pas leur compte.

Que cela s'estant ainsi passé sans autre bruit, ces Messieurs les Associez deputerent les sieurs Ferrary & Isambert vers Monsieur le General, pour luy faire des plaintes sur les violences du sieur d'Houdemare & de ses compagnons, & du mépris qu'il faisoit, non seulement du sieur du Plessis, mais aussi de tous les Seigneurs associez en general; Que ledit sieur General ne leur donna aucune satisfaction, se contentant d'enuoyer le sieur Dumesnil Capitaine Colonel, pour reconnoistre ce qui en estoit, & afin d'estre informé pleinement de la verité. Ce que le sieur Dumesnil ayant executé, il ne leur a pourtant fait aucune iustice, pour faire voir, disoient-ils, que tout cela se faisoit par son ordre, pour trouuer dequoy nous faire vne querelle d'Allemand & nous perdre en mesme temps.

Que lors que Messieurs Ferrari & Isambert allerent au vaisseau de la Charité, pour s'acquitter de leur deputation, le sieur d'Enanuille vn des Capitaines, parent du

ſieur General & vn de ſes plus confidens y alla, & ne manqua pas de luy dire comme tout le vaiſſeau eſtoit contre luy, & que l'on auoit crié hautement, *Viue les Seigneurs de la Compagnie*; Que depuis ce temps là il fut ſurpris d'vne ſi grande mélancolie, & eſtoit tellement triſte, qu'il s'en rendoit inſupportable; voyant que ſes deſſeins ne reüſſiſſoient pas comme il vouloit, qu'à cauſe de cela il ſe forgeoit mille chimeres dans ſon eſprit à la moindre occaſion. Comme il vid vn iour, diſoient-ils, que le grand ſaint Pierre n'eſtoit pas ſi viſte que le ſien, & qu'il eſtoit beaucoup au deſſus du vent; il me dit, aiouſta le ſieur de Bragelonne, qu'il croyoit que le ſieur du Pleſſis vouloit emmener le vaiſſeau dans les Iſles pour y vendre la pluſpart de ceux qui y eſtoient, & de là s'en aller en Suede où il auoit des habitudes, & qu'il vouloit retirer du meſme vaiſſeau, ſi-toſt qu'on le pourroit aborder, les ſieurs d'Houdemare & d'Enanuille; que le ſieur Desrochers Capitaine eſtant mort dans ce vaiſſeau, il craignoit qu'on ne fiſt mourir ces Capitaines, qu'il les vouloit auoir auprés de ſa perſonne.

Tout cela, diſoit Monſieur de Bragelonne, n'eſtoit que de vaines imaginations; car comment eſt-ce, diſoit-il, que le ſieur du Pleſſis auroit pû enleuer le vaiſſeau, où il y auoit auec luy cinq autres de ſes Aſſociez, qui auoient intereſt à l'eſtabliſſement de la Compagnie: leſquels auoient entr'eux tous beaucoup plus de monde que luy pour luy reſiſter? Mais que ſon deſſein eſtoit qu'ayant retiré ſes plus confidens dans ſon bord, il le laiſſeroit apres ſans viures, comme il n'en auoit que ce qu'on luy en donnoit chaque iour; & qu'eſtant fortifié dans le ſien de toutes ſes creatures, il pourroit mettre en execution ſes mauuaiſes volontez.

Voila, diſoient ces Meſſieurs, les ſuiets qui nous ont contraint de nous faire violence à nous meſme, de repouſſer la force par la force, & par la perte de la vie d'vn ſeul, ſauuer celle d'vn grand nombre, & en quelque façon de toute la Colonie, qui eſtoit dans vn danger infaillible ſous ſa violente conduite. Nous ne nous ſommes portez à cette extremité, que quand nous auons reconnu qu'il n'eſtoit

plus temps de differer, veu que ses confidens qui estoient presque tous tombez malades, commençoient d'entrer en conualescence, que le sieur d'Escamboüis estoit bien en estat de nous faire danser le Balet qui auoit esté long-temps auparauant concerté, & nous n'y aurions peut-estre pas pensé, s'il ne s'estoit luy mesme liuré entre nos mains, en quitant la chambre de Poupe, où il estoit en seureté, pour se mettre sur la Dunette que nous occupions pour lors. Il est vray que nous n'auions enuie que de nous saisir de sa personne, suiuant que nous estions conuenus ensemble, pour ensuite luy faire son procez. Le cinquiéme iour de Septembre que le temps estoit assez calme, nous fismes mettre la Chaloupe en mer, prenant pour pretexte que nous allions visiter quelques-vns de nos Confreres associez malades dans le bord de saint Pierre, mais c'estoit pour conferer entre nous des moyens de conseruer nostre vie, estans persuadez de ses mauuaises volontez contre nous; Qu'au reste ils auoient le pouuoir de luy faire son procez, & de le faire mourir, s'il en estoit coupable, suiuant l'article 69. de leurs Statuts; où il est dit: *Ne pourront toutefois aucuns desdits Seigneurs associez, estre condamnez, ny moins executez, ny punis sur les lieux de peines inflictiues, pour quoy que ce soit, sinon en cas de conspiration contre l'Estat, aspiration à la tyrannie, & assassinat premedité entr'eux; & quant aux autres cas, il en sera informé sur les lieux seulement.* Vous voyez par toutes les choses que nous vous auons dites, qu'il ne tendoit qu'à la tyrannie, & à se rendre seul absolu & indépendant de personne. Nous ne voulions que nous saisir de luy, le mettre aux fers, pour luy faire ensuite son procez à loisir; mais comme on le voulut prendre il fit bruit, ce qui nous obligea de nous en défaire tout à fait.

Il nous est facile de prouuer tout ce que nous auons auancé, le sieur du Plessis rendra témoignage de ce qu'il luy proposa à Madere pour son establissement, à la ruïne de la Compagnie; plusieurs sont témoins des menaces qu'il nous a faites de nous mettre aux fers, & du mépris qu'il faisoit faire de nous par ses Officiers; tout le S. Pierre témoigne-

ra des querelles d'Allemand que dressoient à tous momens ses confidens, pour exciter du tumulte, & les obliger à faire du carnage; mais quand il n'y auroit que cette Requeste escrite & signée de sa main, elle estoit seule capable de luy faire son procez.

Ie ne sçauois que répondre à toutes ces choses. Il est vray qu'ils nous firent voir cette Requeste, qui m'étonna fort, soit qu'elle fust vraye ou supposée. Pour toutes les autres choses, ie ne pouuois qu'en dire, cela n'estant point venu à ma connoissance, n'ayant iamais eu aucun commerce auec eux pour les choses temporelles de la Colonie. Aussi ie leur dis alors, que c'estoit à eux à se bien iustifier de ce procedé tout extraordinaire. Pour ce qui est du reste, qui estoit assez connu, mesme du vulgaire, i'en sçauois comme les autres. Et pour dire la verité, ie n'ay iamais remarqué qu'il fist grand cas de ses confreres; il est mesme constant qu'il les méprisoit, & que quelque honneur qu'on luy rendist, il ne leur en faisoit non plus part que s'il eust esté seul & sans aucuns Associez. Ie n'ay remarqué qu'vne seule chose, où il dit vn mot en leur faueur; ce fut quand Monsieur le Gouuerneur de Madere luy estant venu rendre visite dans son bord, il luy dit à la sortie, qu'il luy estoit infiniment obligé en son particulier, pour tant de peine qu'il auoit prise, & de l'honneur qu'il luy auoit fait, mais que cét honneur reiallissoit sur ces Messieurs qui estoient ses Associez en cette entreprise, qui ne manqueroient pas de s'en reuancher dans les occasions.

CHAPITRE XV.

Continuation du voyage iusqu'à l'arriuée en l'Isle de Cayenne.

LE Ieudy 19. Septembre, nostre Pilote ayant pris hauteur à son ordinaire, trouua que l'on estoit à vn degré trente minutes Nord de l'Equinoxe, & à la longitude de

331. degré & trente-quatre minutes, beau temps.

Le Vendredy 20. à la latitude d'vn degré, & à la longitude de 331.

Le Samedy 21. le Pilote se trouua au bout de son estime, estonné de ne point découurir la terre, ny de ne point trouuer de fond. Il n'en disoit pas son sentiment, nous auions eu tousiours beau temps. Pendant ces trois iours que le temps estoit assez fauorable, les Seigneurs associez qui auoient fait arrester le sieur de Vaux Maior qui estoit des affidez de feu Monsieur le General, & le sieur d'Escamboüis son Capitaine des Gardes, les interrogerent, en procedant à l'information contre ledit feu sieur General. L'on dit qu'ils declarerent des choses estranges, que ie laisse à aller voir dans les informations que ie n'ay pas veuës; ensuite de ces Messieurs on en interrogea plusieurs autres.

Apres l'interrogation du Maior, l'on enuoya le Sr Casaut vn des Capitaines, de la part de la Cõpagnie, pour luy dire qu'il eust à remettre entre ses mains la Commission de Maior, qu'il rendit auec assez de peine. Le sieur de Flauigny Lieutenant de Casaut qui auoit esté fait Ayde-Maior dés le Havre, fut creé Maior en sa place. Les sieurs d'Houdemare & d'Enanuille furent cassez; on remplit vne de leurs Compagnies dudit sieur de Flauigny, & Monsieur de Baumont Lieutenant Colonel fut pourueu de l'autre. L'on cassa aussi en mesme temps la Compagnie des vingt Gardes, que le feu sieur de Royuille auoit choisis à sa volonté, & au mesme instant on en restablit vne autre de 12 seulement en deux Brigades, chacune de six auec vn seul Exempt, tant pour la seureté de Messieurs les Associez, que pour executer leurs ordres, ils en prirent plusieurs qui auoient esté Gardes de Monsieur de Royuille, mais les Officiers furent cassez.

Le 22. Septembre le Pilote reconnut que nous estions, à deux degrez 43. minutes, ayant couru sept lieuës Oüest outre l'estime, & par consequent on s'écartoit de la ligne, estant poussez par les marées.

Le 23. on ietta la sonde, on trouua vn fond de sable à septante brasses de profondeur; ce qui causa vne grande ioye,

non ſeulement au Pilote, mais auſſi à tout le monde, dans l'eſperance qu'on découuriroit bien-toſt la terre, & de fait

Le Mardy 24. dudit mois, on ſe trouua à la hauteur de trois degrez de latitude, on moüilla le ſoir à 20. braſſes. Le fond eſtoit de vaze claire; ce qui empeſchoit les anchres de tenir, & il venoit vn ſi grand courant de marée du coſté de la riuiere des Amazones, qu'il pouſſoit noſtre vaiſſeau auec ſon anchre à plus de deux lieuës par heure Nord, Noroüeſt.

Le 25. Septembre on découurit la terre de l'Amerique d'entre le Cap de Nord & le Cap d'Orange; on moüilla le ſoir entre ledit Cap de Nord & celuy d'Orange, à cinq braſſes d'eau. Là on fut eſtonné que la mer ſe changea tout à-fait, eſtant deuenuë toute bourbeuſe; c'eſtoit au ſentiment de nos Matelots, la force de la marée qui enleuoit le ſable du fond. Il ſembloit meſme que c'eſtoit des bancs de ſable; ce qui donnoit de l'eſtonnement aux Matelots qui n'auoient pas encore paſſé par cét endroit, ce qu'on ne doit pas faire, veu qu'il n'y en a aucun en toute cette coſte; de ſorte que l'on peut aller iuſqu'à trois braſſes ſans crainte, comme on l'a experimenté.

Ie ne ſçaurois exprimer la ioye de tout noſtre monde, à la veuë de cette belle terre; cela ſe fit paroiſtre par les grandes acclamations que l'on fit alors. Elle frappa d'abord la veuë, car l'on ne peut mieux comparer ce qui nous parut tout le long de la mer, qu'aux allées d'vn beau Iardin tres bien entretenuës; tout ce grand païs depuis le Cap d'Orange iuſques à Cayenne paroiſt fort plat, mais il eſt ſans culture & fort peu habité.

Le Ieudy 26. de Septembre on leua l'anchre du Cap d'Orange, on courut le long de cette terre, éloignée ſeulement de trois lieuës, touſiours la ſonde à la main, à trois braſſes, & trois braſſes deux tiers, nos vaiſſeaux labourans quelquefois la vaze, ſans pourtant aucun danger; on alla moüiller, apres auoir couru 12. lieuës, vis à vis d'vne belle Riuiere appellée *Oüiapoque*. Le païs qui paroiſt autour de cette riuiere eſt parfaitement beau; quelques-vns pen-

ſoient que c'eſtoit la Riuiere de Cayenne, à cauſe de certaines Iſlettes qui ſont à ſon oppoſite; ce qui cauſa de la ioye, mais il fallut encore prendre patience iuſqu'au lendemain.

Le Vendredy 27. on découurit l'Iſle du Conneſtable, autrement appellée l'Iſle *des Oyſeaux*, qui n'eſt éloignée de Cayenne que de onze ou douze lieuës; on y moüilla l'anchre, parce que Meſſieurs les Aſſociez voulurent voir, ſi ce qu'on diſoit de cette Iſle eſtoit veritable. Le ſieur de Vertaumon accompagné du Pilote Molar, le principal Pilote de noſtre Nauire, ſe mit dans la Chaloupe, pour aller ſonder par tout, craignant quelque mauuais banc qui nous fiſt eſchoüer: c'eſt vne petite Iſle, ou plutoſt vn Rocher dans la mer, ſur lequel il ne croiſt rien que quelques mauuaiſes herbes; elle eſt faite en forme Pyramidale, ſur la cime de laquelle il y a vne plate-forme carrée, qui a bien de longueur cinquante pas, & autant de largeur. Ils y virent tant de nids d'Oiſeaux, qu'ils ne trouuoient pas place pour mettre leurs pieds. Dans les vns il y auoit des œufs, comme de gros œufs de poule, qui eſtoient couuez par les meres; dans d'autres il y auoit des petits. Les meres ne quitoient point leurs œufs, elles ne faiſoient qu'alonger le col ainſi que les Oyſons, comme pour ſe deffendre. On les aſſommoit à coups de baſton, on en fit vn ſi grand maſſacre pendant vne heure, que l'on en remplit les deux Chaloupes des Nauires; on en compta ſept ou huit cents, qui furent diſtribuez dans les Nauires. Cela paſſa pour vn regal, car il y auoit déja long temps que l'on n'auoit mangé de viande fraiſche. Ces Oyſeaux ſont de la groſſeur d'vn Canard ſauuage pour la pluſpart, quelques-vns plus gros, ayant le gouſt d'vne Macreuſe. Ie croy que l'on en pourroit meſme manger aux iours maigres, parce qu'ils ne vont iamais ſur cette Iſle, où ils font leurs nids, & ne viuent que de Poiſſon. Ce qui nous eſtonna, c'eſt que quand on s'approchoit d'eux, ils vomiſſoient les Poiſſons qu'ils auoient mangez, dont quelques-vns eſtoient encore tous entiers, & gros comme des Harancs; on en mangea le ſoir, ils eſtoient tres-bons & ſans aucune corruption.

Le

Le Samedy 28. Septembre ayant leué l'anchre, on apperceut incontinent les Islettes qui sont deuant Cayenne, il y en a quatre ou cinq ; on courut le long de ces petites Isles, d'où on découurit la terre tant desirée, pour à laquelle arriuer nous auions souffert tant d'incõmoditez. Ie n'eus pas plutost apperceu cette terre, que de ioye i'en fis rendre graces à Dieu, ayant entonné le *Te Deum laudamus*, qui fut chanté par nostre monde de grand cœur, & auec vne ioye qui ne se peut conceuoir. Cependant le sieur de Vertaumon accompagné de nostre Pilote, alloit tousiours deuant les Nauires, iettant la sonde ; on ne trouuoit par tout que trois brasses d'eau & deux brasses & demie, & cela pour aller trouuer le canal de la Riuiere de Cayenne. Quand on fut à la derniere des petites Isles, on découurit la Montagne de Ceperou où l'on auoit arboré vn Pauillon François. L'on connut par là que les gens de Messieurs de la Compagnie de Roüen, de laquelle nous auons parlé, y estoient. On apperceut ensuite leur Fort & les habitations que les Sauuages leur auoient basties.

Comme on s'approchoit de plus prés, l'on vid venir vers nos vaisseaux vn Canot, dans lequel il y auoit cinq ou six François ; ce Canot alla aborder la Chaloupe où estoit Monsieur de Vertaumon ; ils se rendirent le salut l'vn à l'autre ; Monsieur de Vertaumon pria le plus apparent de ce Canot d'entrer dans sa Chaloupe, c'estoit le sieur le Vendangeur qui estoit le premier Commis du Magasin. Les autres vinrent dans nostre Nauire, où ils furent d'abord estonnez, voyant que nous n'estions pas de leurs gens. Comme le iour commençoit à finir on moüilla l'anchre ; ils passerent la nuit dans nostre vaisseau, ne disant pas ce qu'ils en pensoient.

Le Dimanche 29. Septembre Feste de saint Michel, remarquable pour nostre arriuée en ce lieu, estant la Feste de ce saint Archange Protecteur de la France, & qui l'est peut-estre aussi de cette nouuelle France Equinoxiale, iour que nous deuions solemniser tres particulierement toutes les années, en action de graces de nostre heureuse arriuée, apres tant de malheurs dont nous auions esté comme accablez.

CHAPITRE XVI.

Nostre arriuée à Cayenne.

CE fut donc le iour de ſaint Michel, que l'on entra en poſſeſſion de cette Iſle. Il me ſemble à propos de remarquer tres particulierement en cette rencontre, l'ordre de la conduite toute particuliere de Dieu, qui ſemble nous áuoir mené comme par la main en ce lieu tant ſouhaité; où ſans doute nous euſſions iouy du repos, apres quelque peu de trauail, ſi nous n'euſſions pas attiré ſur nous ſa vengeance par nos crimes.

On penſoit y trouuer de la reſiſtance, parce que, comme i'ay déja fait voir, ces Meſſieurs de Roüen reſte du débris de la Compagnie de feu Monſieur Poncet de Bretigny y auoient enuoyé 60. hommes dés le mois de Feurier de la preſente année 1652. apres qu'ils eurent appris qu'il ſe formoit vne Compagnie à Paris pour le meſme endroit, comme il eſt déja dit cy deuant. Ils y eſtoient heureuſement arriuez le Vendredy Saint ſuiuant, dans le temps que les pluyes regnent encore en ce païs. Les Sauuages les y receurent aſſez fauorablement, parce que dans cette Compagnie il y auoit vn ieune homme, duquel i'ay déja parlé, appellé le *Vendangeur*, qui y auoit eſté autrefois, & ſçauoit fort bien leur langue, ayant d'ailleurs l'addreſſe de ſe faire aimer de ces gens là. L'on peut dire que c'eſt luy ſeul, qui les a maintenus durant ſix mois, iuſqu'à noſtre arriuée. Pendant lequel temps ils auoient baſty vn Fort ſur la cime de la montagne de Ceperou, que nous appellerons doreſnauant la montagne de ſaint Michel de Ceperou, à cauſe de noſtre arriuée en cette Iſle, le iour de la Feſte de ce ſaint Archange. C'eſtoit au meſme lieu où le deffunt ſieur Poncet de Bretigny en auoit fait conſtruire vn. Il eſtoit non ſeulement ſuffiſant pour ſoûtenir l'effort des Sauuages, mais encore d'vne plus grande puiſſan-

ce, eſtant fort bien paliſſadé. Ils auoient défriché tout le tour de la montagne qui eſtoit déja planté de Patates & de Magnoc pour faire du pain, & d'autres fruits du païs. Ils auoient parfaitement bien trauaillé pour le peu de temps qu'ils y eſtoient.

Outre ces 60. premiers hommes, on leur auoit enuoyé du renfort, c'eſtoit ceux que le ſieur Courpon, duquel i'ay parlé, leur conduiſoit, & qui auoit fait voile ſous la protection de noſtre General, pendant tout le paſſage de la Manche. Il nous auoit quitté au ſortir de ladite Manche, comme i'ay fait voir. Nous penſions qu'il fuſt arriué bien long-temps deuant nous, à cauſe de noſtre ſeiour à Madere, & qu'il auoit vn petit vaiſſeau fort viſte. Il ſembloit voler ſur la mer, & alloit plus auec ſon ſeul grand Pafys, que nous auec toutes nos voiles. C'eſtoit ce qui faiſoit craindre de la reſiſtance, mais cette crainte fut bien-toſt paſſée, le ſieur Courpon n'eſtant pas encore arriué. En meſme temps que ces Meſſieurs, qui eſtoient dans le Fort, eurent apperceu nos vaiſſeaux, croyans que ce fuſt du renfort pour eux enuoyé par leur Compagnie, ils enuoyerent le ſieur le Vendangeur, comme i'ay déja dit, au deuant de nous, pour nous receuoir & nous conduire au canal de la Riuiere; le ſieur le Vendangeur eſtant entré dans la Chaloupe du ſieur de Vertaumon, & les autres dans le bord de l'Admiral, d'où on ne les laiſſa point ſortir.

Dés le matin du iour de ſaint Michel, Monſieur de Flaiigny Maior eſtably en la place du ſieur de Vaux, fut commandé des Seigneurs aſſociez, d'aller au Fort faire commandement à celuy qui en eſtoit le Commandant, de la part du Roy & des Seigneurs de la Terre ferme de l'Amerique, de les venir trouuer dans leur bord, pour leur rendre compte de ſa charge, & leur remettre le Fort entre les mains. Auſſi-toſt que le ſieur de Nauarre, c'eſtoit le Commandant du Fort, l'eut apperceu à la rade, il enuoya quelques ſoldats & habitans au deuant de luy, pour le conduire. Il fut receu tres honorablement par le ſieur de Nauarre à la porte du Fort, ſes gens eſtoient ſous les ar-

mes en haye des deux coſtez. Le ſieur de Flauigny execute ſa Commiſſion, luy faiſant commandement de venir trouuer ces Meſſieurs dans leur bord. Il luy demande quelque peu de temps pour conſulter enſemble auant que de luy répondre. Leur conference ne fut pas longue, il retourna incontinent vers le ſieur de Flauigny, luy diſant auec tous ceux qui eſtoient ſous ſa charge, qu'ils eſtoient preſts de faire ce qu'il plairoit à ces Meſſieurs, & qu'il les iroit trouuer volontiers pour obeïr à leur commandement. Ils le regalerent, & ceux qui eſtoient auec luy, auparauant que de partir pour retourner au bord, puis ils tirerent vn coup de canon pour témoigner leur ſoûmiſſion.

Ce qui les obligea de ſe rendre ſi facilement, fut en premier lieu, que ſix de leurs principaux eſtoient retenus dans nos vaiſſeaux. Ils eſtoient d'ailleurs touſiours dans la crainte, eſtant menacez d'eſtre égorgez par les Sauuages, qui déja minutoient leur mort, y eſtant excitez par des Flamans, ou plutoſt par des Holandois qui ne peuuent ſouffrir que les François habitent ces païs; & enfin, parce que la pluſpart de leurs armes eſtoient inutiles, n'ayant aucun Armurier auec eux pour les racommoder. Ce n'eſt pas que ceux qui ne doiuent chercher que la paix & le repos, mais qui au contraire portent le trouble dans la pluſpart des lieux où ils ſe rencontrent, ne les conſeillaſſent & ne leur perſuadaſſent de ne le pas faire, & d'y apporter toute la reſiſtance poſſible, leur remonſtrans qu'ils y eſtoient obligez en conſcience. Mais ils mépriſerent entierement ces conſeils, voyans tres-bien qu'il leur eſtoit impoſſible de reſiſter à tant de monde.

Monſieur le Maior mena auec luy le ſieur de Nauarre Commandant du Fort au bord de l'Admiral, qui fut receu des Seigneurs aſſociez auec toutes les demonſtrations de bien-veillance qu'il euſt pû ſouhaiter. Ils luy promirent toutes ſortes de bons traitemens, & à tous ceux qui eſtoient dans le Fort; qu'ils ne perdroient aucun intereſt de ce qu'ils pourroient pretendre, au contraire, qu'on leur en donneroit le double.

On commanda auſſi toſt le ſieur d'Aigremont Capitaine

du bord de ſaint Pierre, auec vingt-cinq hommes, vn Lieutenant & deux Sergens qui ſe mirent dans leur Chaloupe, & aborderent l'Admiral pour y receuoir l'ordre. Les ſieurs du Pleſſis, de Vertaumon & de Villenauue, Seigneurs aſſociez, le Maior, le ſieur de Nauarre Commandant du Fort, & ſix Gardes ſortirent en meſme temps de l'Admiral. Ils aborderent plutoſt que ceux du Vice-Admiral, & ſi toſt qu'ils furent abordez, qui ne fut qu'à vne heure de nuit, ils ſe mirent en diſpoſition de deſcendre à terre; ce qu'ils firent auec beaucoup de peine, parce que la mer eſtant baſſe, il fallut aller par des rochers tres difficiles, qui faiſoient ſouuent mettre le nez en terre à pluſieurs. Et ſi ils n'euſſent eſté éclairez par des torches d'vn bois gommeux, qu'on leur apporta du Fort, ils auroient eu bien de la peine à en ſortir. Enfin, eſtant hors des rochers, ils ſe mirent en ordre pour monter au Fort. Meſſieurs du Pleſſis, de Vertaumon & de Villenauue marchoient les premiers auec le Commandant du Fort, qui les y deuoit introduire, ayans autour d'eux les ſix Gardes. Enſuite marchoient le Maior & le ſieur d'Aigremont à la teſte de leurs ſoldats. Ils monterent le tambour battant, bale en bouche, & méche allumée. On leur ouurit la porte du Fort ſans reſiſtance, ils y ſont introduits par le ſieur de Nauarre qui y commandoit. Ceux du Fort eſtoient en haye des deux coſtez ſous les armes, au nombre de cinquante ou enuiron, qui par conſequent eſtoient en plus grand nombre que les noſtres. Quelques-vns ne diſoient pas ce qu'ils en penſoient, & ſi ie ne me trompe, il y eut vn peu de temerité, pour ne pas dire d'imprudence, d'y entrer auec ſi peu de forces. Neantmoins comme ces Meſſieurs ne ſouhaitoient que la paix, ils mirent bas leurs armes au moindre commandement qui leur en fut fait, & les poſerent dans le Corps de Garde. On ſe ſaiſit auſſi-toſt de toutes les auenuës, l'on mit premierement vne ſentinelle à la porte, puis au Corps de Garde; on fit la ronde autour du Fort, on plaça les ſentinelles aux lieux où il en eſtoit beſoin, on fit des feux par tout le Fort, & toutes choſes eſtant ainſi hors de crainte, ces Meſſieurs allerent prendre poſſeſſion des

Magaſins & des caſes, que les Sauuages auoient baſties aux habitans. Enſuite de quoy, comme ils ne manquoient pas d'appetit, ils furent regalez des viandes & des fruits du païs, qu'ils mangerent auec grand gouſt. La boiſſon leur ſembla d'abord vn peu extraordinaire, laquelle pourtant, quand on y eſt accouſtumé, on trouue excellente, elle s'appelle du *Oüacou.* On tira cependant deux ou trois coups de canon, pour faire connoiſtre qu'on eſtoit en pleine poſſeſſion de la place. On ſe tint ſur ſes gardes le reſte de la nuit en faiſant de continuelles rondes. Le lendemain trentiéme de Septembre, on enuoya deux Chaloupes pleines de ſoldats commandez par le ſieur de Caſaut Capitaine, qui eſtans entrez dans la place, il n'y auoit plus ſuiet de craindre.

Les Sauuages voiſins s'eſtant apperceus de nos deux vaiſſeaux François, entrerent dans la crainte, & n'oſoient nous venir voir. Les premiers habitans du Fort nous dirent qu'ils en eſtoient tous en alarme, croyans que nous eſtions venus pour nous vanger de la mort de feu Monſieur Poncet de Bretigny. Car comme ces pauures gens ne pardonnent iamais à leurs ennemis, ils s'imaginent que les Chreſtiens en font de meſme. Quelques-vns s'eſtant vn peu raſſeurez, il en vint deux Canots à noſtre bord, apportans quelques fruits, poulles & autres rafraichiſſemens du païs. On les receut auec toutes les demonſtrations d'amitié poſſibles; on leur témoigna par le moyen du ſieur le Vendangeur, qui ſeruit de truchement en cette rencontre, que nous ne venions que pour leur rendre ſeruice, & pour leur eſtre tres parfaits amis, ſans ſe reſſouuenir de quoy que ce ſoit de ce qui s'eſtoit paſſé, & qu'ils n'auoient rien à craindre. On leur preſenta à boire de l'eau de vie, laquelle ils aiment auec paſſion. Depuis ce temps là les autres Sauuages du voiſinage ayant perdu la crainte, venoient à nous à pleins Canots; les mieux aiuſtez ſelon leur mode, portent ſur leur chair nuë quelques plumes de couleur, ont le viſage peint de diuerſes couleurs, le nez & les levres percées, où il y a quelques grains de verre ou de criſtaux. Ils montoient auec grande agilité dans nos Nauires, & entroient

par tout ſans aucune ceremonie, manioient tout, ſans pourtant rien prendre, ſi on ne leur donnoit. Entre les autres eſtoit le vieil Sauuage Biraumon, que l'on tient eſtre pour le moins âgé de cent ou cent dix ans, & qui n'en paroiſt pas auoir cinquante. Il eſt comme le Chef & le plus ancien Capitaine de toute cette contrée: car pour dire la verité, ils ne reconnoiſſent aucun Chef parmy eux, comme ie feray voir. Ce viel Sauuage a touſiours eſté bon amy des François, & n'a iamais eſté de la conſpiration des autres, quand ils ont reſolu entr'eux de les maſſacrer, leur ayant touſiours donné auis des reſolutions des ſiens, afin qu'ils s'en donnaſſent de garde. On dit que ſon pere en faiſoit de meſme. Il paroiſt homme de bon ſens, ayant vne tres bonne phyſionomie; il donne auſſi conſeil à tous les autres. Il fut fort ſatisfait de noſtre viſite, on le regala le mieux que l'on pût, & enſuite on luy fit quelque preſent & à ceux de ſa ſuite, qui eſtoient tous fort bien faits, de bonne mine, forts & adroits & ſans aucune diffomité en leurs corps.

Pendant les trois ou quatre iours ſuiuans on déchargea tout le monde, & le bagage plus neceſſaire des vaiſſeaux. Ie deſcendis le troiſiéme iour d'Octobre en la compagnie de Meſſieurs de Bragelonne & de Beſon. Nous montaſmes au Fort, où d'abord i'allay chercher la Chapelle que i'eus de la peine à trouuer, pour ne voir dans le Fort aucune marque de Chapelle. Le tres-ſaint Sacrement ne repoſoit point dans vn Tabernacle ſur l'Autel; en vn mot, ie ne rencontray aucune marque de Chriſtianiſme, aucune Croix plantée ny Cimetiere beny pour enterrer les morts. On ſe contentoit de celebrer la ſainte Meſſe les iours de Feſtes & les Dimanches, ſans aucune ceremonie. C'eſt ce que ie n'oſe quaſi dire, & c'eſt pourtant la verité. Il faut croire que les bons Peres qui eſtoient venus pour auoir le ſoin du ſpirituel de cette Compagnie, auoient des raiſons pour en vſer ainſi, que ie n'ay point voulu penetrer, pour m'empeſcher d'en faire des iugemens. Ces bons Peres nous firent connoiſtre qu'il n'y auoit rien à gagner parmy ces ſortes de Sauuages trop adonnez à leurs plaiſirs, & à qui

rien ne manque des choses necessaires à la vie. I'ay veu en effet que cela estoit veritable ; mais i'ay reconnu aussi que le mauuais exemple qu'on leur donne, en est le principal obstacle, & que s'ils nous voyoient viure comme de vrays Chrestiens le doiuent, sans doute ils nous imiteroient auec l'assistance & le secours de la grace.

Le quatriéme iour d'Octobre ie fus obligé de benir vn Cimetiere, pour inhumer vn des Pilotes de nostre Admiral, qui fut suiuy bien-tost de Monsieur d'Esmanuille, vn des Seigneurs associez, lequel mourut deux iours apres, & deux ou trois autres, entre lesquels estoit vn vieil Gentilhomme, que l'on appelloit Monsieur de Saluce, qui estoit dans la Citadelle du Havre, & duquel on se vouloit décharger. Ie le remarque particulierement, parce qu'il est mort d'vne maladie extraordinaire. Il estoit mangé des vers qui sortoient de son corps par le fondement, & gagnoient ses parties honteuses, où ils s'amassoient de la grosseur de la teste comme vne fourmilliere, ils estoient blancs & gros comme ceux qui se forment dans vne charogne pourrie. Ne sçachant quel remede apporter à ce mal, ie le faisois porter sur le bord de la mer, puis on le lauoit de cette eau en le frotant auec vn bouchon d'herbes. On ne l'auoit pas plutost remis sur son matelas, qu'vne heure apres il en estoit aussi plein qu'auparauant. Il mourut ainsi foible d'esprit, ie n'eus pas grande satisfaction à sa mort. Il en mourut plusieurs à ce commencement, qui n'estant pas accoustumez aux incommoditez de la mer, & n'ayans pas sur terre ce qui leur estoit necessaire, s'en alloient incontinent auec Dieu.

Tout le monde estant débarqué, l'on fit vn Camp au pied de la montagne du Fort de saint Michel de Ceperou; on donna le temps à chacun de se huter par ordre des Compagnies & ainsi c'estoit déja comme vne petite Bourgade de quatre ou cinq ruës. Pendant ce temps, le sieur d'Aigremont Capitaine & Ingenieur de la Compagnie dressa vn Plan du Fort, & le traça; on commanda à tout le monde d'y trauailler, tant ceux qui estoient aux frais de la Compagnie, que les habitans qui passoient à leur comp-

pte

te en qualité d'habitans, parce, disoit-on, que c'estoit pour leur conseruation. L'on commença ce trauail le septiéme d'Octobre, continuant tousiours pendant vn mois tout entier pour le mettre en deffence, sans donner de relasche à tant de pauures gens déja incommodez de la mer, ce qui a esté vne des causes principales de la perte de la Colonie. *Faute notable.*

Ce Fort n'estoit en aucune façon que ce soit necessaire, celuy que l'on y auoit trouué, estoit suffisant, car il n'y a qu'à se donner de garde des fléches des Sauuages, & vne seule palissade est bastante pour s'en garantir, comme l'experience l'a fait connoistre en l'habitation du sieur le Vendangeur; qui fut attaquée par vne troupe de trois cents Sauuages pour le moins, qui furent contraints de se retirer, quoy qu'elle ne fust que palisadée, comme ie feray voir. Mais la Compagnie eut trop de condescendance pour le sieur de Vertaumon, qu'on auoit choisi dés le Havre pour estre Gouuerneur du Fort, disant qu'absolument il ne vouloit point estre Gouuerneur d'vn Fort de palissades, & cependant ç'a esté le commencement de la ruïne de la Colonie dans le païs; car durant le mois que l'on a employé à le bastir, le peuple a beaucoup souffert. Ils n'estoient pas encore remis des incommoditez de la mer, & souffroient beaucoup, à cause de l'air auquel ils n'estoient pas encore accoustumez; mais sur tout, à cause qu'ils manquoient des choses necessaires à la vie. Il n'y auoit au commencement qu'vn petit four que l'on bastit à la haste, qui n'estoit pas capable de fournir à tant de monde; l'on reseruoit le biscuit qui estoit dans les vaisseaux pour retourner en France, encore n'y en auoit-il pas le tiers de ce qui leur falloit; & sur le pain qu'on cuisoit chaque iour, il en falloit nourrir les équipages des deux vaisseaux qui estoient de prés de cent personnes; de sorte que souuent plusieurs se sont allé coucher sans souper. C'estoit tout ce qu'on auoit qu'vn peu de pain & d'eau, qui est assez rare autour de ce Fort, n'y ayant qu'vn puits qui est vne eau minerale, & qui donne au commencement qu'on en boit des cours de ventre. Ce n'est pas qu'il n'y ait quanti-

té de chaſſe, & que la peſche ne ſoit abondante, mais il n'y auoit point de chaſſeurs, au moins pour la populace; ſi quelqu'vn y alloit, c'eſtoit des particuliers qui n'auoient ſoin que d'eux; il n'y auoit point auſſi de peſcheurs, & quand il y en auroit eu, il n'y auoit point de filets. Il ſemble que l'on auoit embarqué tout ce monde dans des Nauires, pour les mener ſeulement en ce païs & les y faire perir. Outre tout cela le lit eſtoit bien dur, puiſque l'on n'auoit que la terre, pour le peu de preuoyance que l'on auoit apporté à cét embarquement. Cependant on voyoit ces pauures gens diminuer tous les iours, ils deuenoient comme des carcaſſes viuantes, haues & défaits, ſans vigueur & ſans force; ce qui fit que le Cimetiere que i'auois beny fut bien-toſt remply. Cela ne feroit pas arriué ſi l'on eut fait vne grande prouiſion de biſcuit, de chairs ſalées, de pois & de féues, iuſqu'à ce que l'on eut eu le moyen de ſe pouruoir d'ailleurs. Tout cela fait voir combien il y a à ſouffrir pour ceux qui paſſent les premiers pour commencer vn ſemblable eſtabliſſement. Ceux qui viennent apres, trouuent des terres défrichées, des caſes ou des maiſons pour ſe mettre à couuert, des fruits & des rafraichiſſemens plantez, que les premiers n'ont pas trouué. Le chagrin commençoit déja à s'emparer des eſprits, & la mélancolie les deſſechoit, quoy que ie leur peuſſe repreſenter, afin qu'ils priſſent leur mal en patience. O qu'il eſt vray que iamais, *Venter non audit verba libenter!*

Toutes ces choſes ne fuſſent pas arriuées, ſi on ne les eut pas contraints de trauailler au Fort auec tant d'aſſiduité; mais ſi en les faiſant en quelque façon recréer, on les eut employez à couper des herbes & à défricher la terre, l'on auroit par ce moyen planté des viures, qui leur auroient donné eſperance d'en manger, & on ſe feroit mis à couuert contre les inſultes des Sauuages, qui venoient dans les bois iuſqu'au prés de nos gens qui trauailloient. D'ailleurs, quelques-vns auroient eſté employez à la chaſſe, ou ſe feroient écartez dans les bois, pour en apporter quelques fruits & autres choſes propres à manger: voila donc vne tres grande faute, qui ne pouuoit eſtre que le commencement de noſtre ruïne.

Faute notable.

Le sept'éme iour d'Octobre, comme on commençoit à trauailler au Fort, on apperceut vne voile Françoise ; on iugea incontinent à la fabrique du vaisseau que c'estoit le sieur Courpon. Cela donna de la ioye à nos Messieurs, & suiet de remercier Dieu, de voir que ce petit vaisseau qui estoit vn si bon voilier, n'estoit pas arriué deuant nous : ioint que l'on estoit déja en estat, non seulement de luy resister, mais à vne flotte bien grande. On croyoit qu'il s'estoit arresté en quelque Isle ; il a pourtant protesté que depuis qu'il auoit quitté nostre Compagnie, il n'auoit veu aucune terre que celle de l'Amerique : mais que s'estant approché des costes de Guinées, il auoit eu le temps fort contraire. Il fut fort estonné quand il vid nos deux vaisseaux à la rade. Comme on l'eut apperceu, l'on fit vn Corps de Garde auancé, au cas qu'il voulust mettre pied à terre, ce qu'il ne manqua pas de faire. Il se presenta à cette pointe de rocher où estoit le Corps de Garde. Il demanda Monsieur le General ; mais le Sergent qui commandoit, n'estant pas bien instruit le fit retirer ; ce qui fascha fort ces Messieurs les Seigneurs associez, qui se resolurent de luy enuoyer quelqu'vn à son bord, pour luy dire de la part de Monsieur le General qu'il luy vouloit parler auec confiance. Le Lieutenant la Fourcade y fut enuoyé, qui executa fort adroitement, sans rien outrepasser des ordres qui luy auoient esté donnez Il amena auec luy le sieur Courpon, qui fut tout estonné de ne plus trouuer Monsieur le General ; mais Monsieur de Bragelonne & ses compagnons le rassurerent, luy faisant paroistre beaucoup de bonne volonté. Il leur raconta son voyage, & leur fit voir sa Commission. Il auoit enuiron 60. personnes pour fortifier les autres, mais comme ils estoient quasi gens inutiles, c'est à dire foibles & presque tous enfans, on ne s'en voulut pas charger ; ioint que ledit sieur Courpon n'auoit point apporté de viures pour subuenir à tout ce monde, & qui plus est, celuy qui venoit auec luy pour commander dans le Fort, estoit vn ieune éuenté qui n'auoit pas bien enuie de s'accommoder. Nos Messieurs tirerent de luy quelque caue de vin en échange de quelque nombre de moluës,

pour le reste on luy bailla lettre de change pour Paris. Il fit de l'eau, puis il prit congé de nos Messieurs, allant décharger son monde dans les Isles. Le tout se passa ainsi à l'amiable, chacun estant fort content, auec protestation de seruice de part & d'autre. On ne songea plus qu'à trauailler puissamment au Fort pour le mettre en deffence. Pendant cela, nos Messieurs se resolurent d'enuoyer vn Truchement auec deux hommes chez les Sauuages de la Traite, tant pour traiter des viures auec eux, que pour leur témoigner qu'on vouloit viure en bonne intelligence. Cela a bien reüssi pour vn temps, & auroit continué, si on s'y estoit bien comporté.

Enuiron le 16. Octobre, comme le Fort s'auançoit, Monsieur du Plessis, par l'auis du conseil de Messieurs ses Associez, fut prié d'aller visiter les places principales de l'Isle, & considerer celle qui seroit plus propre pour y faire la principale habitation, qui deuoit estre comme la ville. Il alla à la pointe de l'Isle qui s'appelle Mahury, il la trouua propre pour y bastir vn petit Fort, & qu'il estoit à propos de faire la principale habitation, au lieu appellé *Remire* par les Sauuages. Il n'auoit pas trop bien pris ses mesures, comme l'on verra cy apres. Il fit ce voyage dans vne des barques longues, que l'on auoit montée à nostre arriuée, que ie benys vn iour deuant qu'il partist, ayant esté nommée *Magdelaine*, par Madamoiselle d'Ayart, femme d'vn des Interessez de la Compagnie.

Le Truchement qu'on auoit enuoyé en terre ferme chez les Sauuages, pour traiter des viures auec eux, apprit qu'il estoit arriué dans vne petite Riuiere à huit ou dix lieuës de nostre Fort vne barque d'Anglois; il eut crainte qu'ils ne luy fissent quelque insulte. Les Sauuages luy conseillerent de s'écarter & d'emporter sa Traite. Il suiuit ce conseil, & s'écarta plus auant dans vne habitation de Sauuage. Le Capitaine de la barque s'y rencontra au mesme temps auec luy. Il estoit François, du Bourg tant renommé de Gonesse. Le Truchement luy persuada de venir au Fort pour salüer nos Messieurs, qu'autrement les Sauuages, qui estoient nos amis, luy ioüeroient vn mauuais tour. Il le persuada si

bien, qu'il le fit venir auec luy. Il ne se rencontra alors que Messieurs de Bragelonne, de Vertaumon & Isambert, qui n'examinerent pas beaucoup cette affaire, renuoyans le Capitaine, à condition d'amener sa barque dans nostre rade, se confians à sa parole.

Monsieur du Plessis, qui comme i'ay dit estoit à son voyage, auoit donné parole à quelques Sauuages qui le deuoient venir trouuer à Mahury, pour pescher du Lamantin. Ces Sauuages qui ne deuoient venir le trouuer que le Lundy, y arriuerent dés le Samedy, pour luy donner auis de cette barque, luy en rapportant toutes les circonstances: sur tout, que c'estoit des Anglois leurs ennemis. Ils luy designent le nombre qu'ils estoient, & entr'autres qu'ils auoient quatorze Negres Esclaues auec eux, & qu'ils estoient bien autant du reste. Cela obligea Monsieur du Plessis de retourner au plutost. Il fit connoistre à nos Messieurs l'importance de cette affaire, que c'estoit vn Pirate & Forban, & qu'il estoit de bonne prise. Il demanda qu'on luy donnast des hommes, & qu'il l'enleueroit asseurement. Ces Messieurs le prierent de faire tout ce qu'il trouueroit le plus à propos. Il prit auec luy vingt-cinq hommes bien armez. Il les fait embarquer dans la Magdelaine, dans la Chaloupe du vaisseau de la Charité, & dans vn Canot. Il prend auec luy le sieur de la Fourcade Lieutenant de Flauigny, pour luy faire executer ses ordres. Ils vont dans cette Riuiere. Ils apperçoiuent la barque, mais les Matelots qui ne sçauoient pas bien la route pour entrer dans cette Riuiere, allerent échoüer à vne portée de mousquet de la barque Angloise. Le sieur du Plessis feignit auoir moüillé en cét endroit; d'où il enuoya le sieur de la Fourcade, auec vn Sergent & huit Soldats dans la Chaloupe de la Charité, pour faire commandement au Capitaine de la part du Roy & des Seigneurs de la Compagnie, de venir trouuer ledit sieur du Plessis au lieu où il auoit moüillé, & de luy apporter sa Commission; auec ordre qu'aussi tost qu'il seroit sorty de son bord, luy & ses soldats entrassent dans la barque. Ce qu'il executa fort à propos; le Capitaine fut retenu dans la barque du sieur du Plessis, & mis en garde.

Ledit ſieur du Pleſſis mit pied à terre, & alla chez les Sauuages qui le receurent auec de grandes demonſtrations d'amitié & de ioye, ils le regalerent à leur mode auec grande affection. Il les pria de luy chercher les Negres qui s'eſtoient enfuïs dans les bois, ce qu'ils firent auec grande affection, & les luy amenerent tous dés le matin. Il les fit embarquer auec tous ceux qui eſtoient dans la barque, mais comme cét homme eſtoit extrémement prompt & violent, il fit perdre la barque par trop de precipitation, & n'ayant pas donné le temps à la marée, elle s'échoüa; on n'eut que le loiſir de prendre tout ce qu'il y auoit de meilleur dedans, & ils retournerent au Fort. Les Negres accuſerent ces gens icy d'eſtre des voleurs & forbans qui auoient enleué la barque, & pillé beaucoup de Marchandiſe, qu'ils auoient la pluſpart conſommée en Traite, qu'ils faiſoient auec les Sauuages pour auoir des viures. Ce qui fit iuger aux Sauuages que ces perſonnes eſtoient des voleurs, c'eſt qu'en traitant auec eux, ils donnoient vne chemiſe pour ce qui valoit vn couſteau. Ils auoient reſolu de les tuer tous, ſi le ſieur du Pleſſis ne leur euſt promis d'en faire iuſtice. Ils ne ſe firent pas donner la geſne pour confeſſer ce qu'ils eſtoient, en quoy ils meritoient d'eſtre punis, mais on ſe contenta de les renuoyer dans nos vaiſſeaux aux Iſles; on ne retint que celuy de Goneſſe, auec ſa femme qui eſtoit vne Braſilienne. Ils auoient enleué les Negres dans l'habitation de leur Maiſtre à Fernanbouch, comme les meſmes Negres les en accuſoient.

Pendant que tout cela ſe paſſoit, & que ie voyois le Fort preſt d'eſtre fait, ie me diſpoſois pour la ſolemnité de la Feſte de tous les Saints, auquel iour i'auois reſolu de rendre le vœu que i'auois fait ſur la mer au nom de toute la Compagnie, pour demander le ſecours Diuin dans noſtre voyage, qui eſtoit aſſez languiſſant. Ie deuois donc pour ſon accompliſſement porter Ieſus-Chriſt en triomphe Proceſſionellement, & planter auſſi la Croix auec ſolemnité. Tout cela ne s'eſtant pû faire iuſqu'à lors, parce que tout eſtoit en confuſion. I'eſtois reſolu de rendre ce vœu à Dieu auant noſtre ſeparation; car en meſme temps que les

vaiſſeaux ſe diſpoſoient pour retourner en France, chacun deuoit aller prendre ſon poſte dans l'Iſle, pour y habiter & défricher la terre. I'attendois auſſi le retour du ſieur Ferrary Secretaire de la Compagnie, qui retournoit en France, & eſtoit allé chez les Sauuages, tant pour contracter amitié aueceux, que pour y traiter des viures, & afin de rendre compte en France de ce qu'il auoit veu.

Le iour de la Feſte de tous les Saints eſtant venu, nous rendiſmes à Dieu le vœu que nous luy auions promis. La pluſpart de noſtre monde s'y prepara par le Sacrement de Penitence, & par la reception de la diuine Euchariſtie, entre leſquels il y auoit pluſieurs des Seigneurs aſſociez. Nous chantaſmes les premieres Veſpres, les Matines du iour, auec toute la ſolemnité poſſible, pour le temps & pour le lieu ſur les neuf heures du matin; toute la matinée ayant eſté employée pour entendre les confeſſions par ſix Confeſſeurs, quatre Preſtres & deux Capucins, qui eſtoient venus auec Meſſieurs de la Compagnie de Roüen. Tout le monde eſtant aſſemblé au ſon de la cloche, nous chantaſmes Tierce, enſuite l'on fit la Proceſſion auec autant de pompe qu'il fut poſſible, pour le temps & pour le lieu; elle fut faite ſeulement autour du Fort. Ie portois le tres-Saint Sacrement accompagné de deux Preſtres reueſtus en Diacre & Sous-Diacre, les deux autres qui ſeruoient de Choriſtes, & pluſieurs qui nous aydoient au chant de l'Egliſe, eſtoient tous reueſtus de Chappes, deux enfans reueſtus de Soutanne & de Surplis encenſoient deuant; quatre des plus ieunes Seigneurs aſſociez, c'eſtoient Meſſieurs de Villenauue, de Bar, de Nuiſemans & de Beſon, portoient le Daix, & les autres enſuite auec chacun vn Cierge à la main. Tous les Intereſſez & les habitans de la Compagnie ſuiuoient chacun ſelon ſon rang, auec vne grande deuotion. Ceux qui voyoient cette action dans l'eſprit qu'il le faut, ne pouuoient retenir leurs larmes, de la ioye qu'ils auoient de voir Ieſus-Chriſt honoré & porté en triomphe où iamais il ne l'auoit eſté. Pour moy, il faut que i'auouë, que ie ne pouuois m'empeſcher de faire paroiſtre mes larmes & la ioye de mon cœur. Toutes les Compagnies

eſtoient ſous les armes, qui firent merueilles de leur mouſqueterie; l'on tira le canon, tant du Fort que des Vaiſſeaux. Ce qui me toucha grandement, fut que pluſieurs Sauuages ſe trouuerent dans le Fort pendant cette ceremonie, qui regardoient ces choſes auec admiration; mais purement comme des beſtes & comme des ſtupides. Cela me perçoit le cœur, conſiderant les graces que nous auons receuës de Dieu, deſquelles ces pauures Infideles ont eſté priuez, par ſes ſecrets iugemens qui ſont inconceuables. Ils ſe voyoient en preſence de leur Dieu, mais à qui ils ne rendoient pas les honneurs qui luy ſont deubs, pour ne le pas connoiſtre. Apres cette Proceſſion l'on chanta la Meſſe ſolemnellement, où pluſieurs de la Compagnie communierent. Ie fis apres midy vne exhortation, pour exciter chacun à reconnoiſtre les graces que nous auions receuës de Dieu iuſqu'à lors, & qu'il ne manqueroit pas de nous les continuer, ſi dans ce Chriſtianiſme tout nouueau, que nous voulions eſtablir en ce lieu, nous eſtions les imitateurs des Saints qui poſſedent la gloire, & deſquels nous ſolemniſions la Feſte. L'on chanta les Veſpres, & enſuite l'Office des Morts, parce que nous faiſions l'Office diuin comme on le fait dans les Paroiſſes en France. Ce que ceux qui ſont employez dans de ſemblables Miſſions ne font pas.

Le lendemain iour de la Commemoration des Treſpaſſez, apres l'Office diuin, ie fis arborer la ſainte Croix, qui ne l'auoit iamais eſté en ce païs. Elle fut portée du Fort où elle auoit eſté conſtruite, ſur vne petite éminence, à cinquante pas où enuiron du meſme Fort. Ce lieu regardoit d'vn coſté le Leuant ou l'Eſt de toute l'Iſle, & la mer du coſté du Nord; perſonne ne pouuoit venir en ce lieu, ſoit du coſté de la mer ou du coſté, de l'Iſle ſans la voir. Elle fut portée Proceſſionellement, la Baniere où eſtoit l'Image de la Vierge Patrone de la Colonie, & la Croix portée par vn Clerc reueſtu de Surplis precedoient, puis la Croix qui deuoit eſtre plantée, eſtoit portée par des hommes forts. Le Clergé reueſtu de Chappes ſuiuoit, & enſuite les Seigneurs aſſociez & le reſte de la populace. L'on chantoit les Hymnes

nes & Cantiques propres pour ce ſuiet. La Croix ayant eſté éleuée, apres que i'en eus fait la benediction, l'on chanta *Vexilla Regis*, pendant que ie l'encenſois, & apres ie fis vne exhortation, faiſant paroiſtre les merueilles que Ieſus-Chriſt auoit operées par le moyen de la Croix, entr'autres i'exageray la conuerſion des Infideles, & que nous eſtions en quelque façon deſtinez, pour faire connoiſtre ces meſmes merueilles de la Croix à ceux, parmy leſquels nous eſtions alors; ce qui arriueroit, ſi cette meſme Croix ne nous faiſoit point rougir, & que nous n'euſſions point de honte de viure en Chreſtiens; que ce ſeroit plutoſt par les bons exemples de noſtre vie qu'on les conuertiroit, que par toutes les paroles qu'on leur pourroit dire; Que ſi nous faiſions autrement, la Croix de Ieſus-Chriſt ne profiteroit ny à eux ny à nous, & que nous ſerions reſponſables de leurs ames deuant Dieu, qui nous en demandera compte vn iour. Apres cette exhortation chacun ſe proſterna pour l'adorer, & luy rendre ſes reſpects; l'on tira encore toute l'artillerie. Nous retournaſmes Proceſſionellement dans le Fort, où chacun témoigna beaucoup de ſatisfaction.

Nos ſolemnitez eſtant acheués, le ſieur du Pleſſis accompagné des ſieurs de Villenauue & de Beſon partit pour aller à Remire, où on deuoit établir la principale demeure de la Compagnie, tant pour y faire conſtruire vn Magaſin & des Caſes pour les Sauuages, que pour y baſtir des fours pour cuire le pain, comme auſſi pour aſſigner les habitations particulieres des Seigneurs aſſociez le long de la petite Riuiere de Remire, & celle des habitans entre les habitations des Seigneurs & la pointe de Mahury, tout le long de la riue de la mer. L'on y mena les 14. Negres Eſclaues, & quelques-vns des ſoldats pour commencer à défricher.



CHAPITRE XVII.

Deſcription de l'Iſle de Cayenne, où l'on verra les fautes qu'on a faites aux choix des habitations.

IE croy que ie ſuis obligé de faire en ce lieu vne deſcription de l'Iſle de Cayenne, pour faire voir enſuite les grandes fautes dans leſquelles on eſt tombé, qui ont eſté en partie cauſe de la ruïne de la Colonie.

Cette Iſle eſt appellée de Cayenne, à cauſe que le fleuue qui la forme porte ce nom. Ie ne la puis mieux comparer qu'à l'Iſle de Camargue en Prouence, formée par le fleuue du Roſne, excepté que celle de Cayenne eſt vn peu plus grande, ayant 15. ou 16. lieuës de tour. Le courant du fleuue vient du coſté du Sud ou du Midy, bien auant dedans la terre qui ſe ſepare en deux branches; la principale deſquelles, qui eſt Cayenne, vient ſe rendre dans la mer du coſté de l'Oüeſt, & a bien vn demy quart de lieuë de large en ſon embouchure; & l'autre coule du coſté de l'Eſt, qui porte le nom de Riuiere de Mahury, à cauſe de la pointe de terre où elle ſe vient dégorger dans la mer, qui porte ce nom. Elle eſt bordée de la mer, depuis Cayenne iuſqu'à Mahury, éloignée de l'vn & de l'autre bord de quatre lieuës ou enuiron; toute cette partie regarde le Nord. Elle a donc la mer du coſté du Nord, la Terre ferme du coſté du Sud, la pointe de Mahury eſt à l'Eſt, & Cayenne à l'Oüeſt. A l'embouchure de Cayenne l'Iſle fait vne pointe de terre, cette pointe fait la corne d'vn croiſſant, de la longueur d'vne lieuë, & vient finir à la pointe de Ceperou, qui fait l'autre corne du croiſſant. C'eſt à cette pointe où eſt le Fort qu'on a conſtruit, ſur vne petite coline qui prend ſa racine dés la mer, & monte doucement enuiron deux ou trois cents pas iuſqu'à ſa cime, ſur laquelle le Fort eſt baſty aſſez commodément, horſmis qu'il n'y a

point d'eau, & on n'y en peut auoir, si on n'y fait quelque cisterne. Il y a vn puits enuiron à cent pas du pied de la montagne, mais duquel on ne pourroit pas ioüir en cas que l'on voulust assieger ce Fort. Le moüillage au pied de ce Fort est tres-bon, iustement dans le canal de la Riuiere de Cayenne, qui passant au trauers de cette grande plage en forme de croissant, il y pourroit tenir plus de cent Nauires à l'anchre en toute asseurance & à l'abry du Fort. Des deux costez de la pointe où est le Fort, il y a dequoy aborder les Barques & les Chaloupes iusqu'à vn pied de terre sans aucune crainte. C'est vn petit Port encore en forme de croissant, duquel vn petit rocher fait la pointe. Au costé de ce rocher, le riuage de la mer est vn beau sable d'enuiron vn quart de lieuë, qui va iusqu'à vn ruisseau ou dégorgement d'eau, parce qu'il tarit quelquefois. Tout cét espace depuis le Fort iusqu'à ce ruisseau, est vn plat païs propre à cultiuer, qu'il falloit entierement défricher. C'est en quoy on a failly lourdement. Il falloit d'abord employer tout le monde à défricher ce canton, au lieu de faire vn Fort, quatre ou cinq cents personnes auroient fait beaucoup d'ouurage en peu de temps, & puis le planter de viures pour toute la Colonie en general, qu'on auroit distribué quand on se seroit disposé pour faire des habitations particulieres. D'ailleurs, tout cét espace ayant esté défriché, on n'auroit point craint les insultes des Sauuages, qui venoient à couuert iusqu'au prés du puits, & faisoient souuent quelque massacre quand on estoit en guerre auec eux. Il falloit aussi défricher de l'autre costé du Fort, quoy que ce ne soit que des fondrieres, afin d'estre à découuert, parce que de ce costé les Sauuages sont venus iusqu'au pied du Fort, & ont massacré plusieurs de nos ouuriers.

Il y a de l'autre costé de ce petit ruisseau vne coline qui auance vn peu dans la mer, & fait vne pointe, au pied de laquelle, du costé du ruisseau, est vne fontaine sous vne roche; cette coline s'appelle la *Coline* ou *Montagne de Conobebo*, elle est semblable & de mesme hauteur que celle de Ceperou. Du costé de cette Montagnette qui regarde

l'Eſt, il y a vn beau riuage qui dure vn grand quart de lieuë, on appelle cét endroit, *l'Ance de Conobebo;* il eſt fort beau & propre pour habiter ; le terrein eſt plat, il n'y a que quelques petites colines. C'eſtoit en cét endroit que les Peres Capucins auoient baſty leur Maiſon du temps du ſieur de Bretigny.

Au bout de cette ance ou riuage de mer, il y a encore vne petite coline qui auance de meſme en mer, qui s'appelle *la Montagne de Romata* ; du coſté qui regarde l'Eſt, il y a vn autre riuage parfaitement beau, que l'on appelle la grande Ance, ou Ance de Romata ; tout ce terrein eſt parfaitement beau, & propre pour habiter, mais ie n'y ay remarqué aucun ruiſſeau duquel il fuſt arrouſé. Au bout de cette grande Ance, il y a encore vne pointe de terre qui auance en mer, & enſuite eſt le riuage ou ance de Remire, lieu où on a fait la principale habitation de la Compagnie. Tout ce riuage eſt parfaitement beau, & dure bien vne demie lieuë, iuſqu'à l'habitation du ſieur le Vendangeur. C'eſt enuiron au milieu de cette ance de Remire que l'on auoit étably la principale habitation de la Colonie, & comme le lieu que le ſieur du Pleſſis auoit choiſi pour y former la premiere ville, mais tres-mal à propos ; car premierement il n'y auoit point d'eau, ſinon quelques mares croupiſſantes du reſte des pluyes, qui viennent des colines voiſines, leſquelles ne pouuoient produire en ce lieu qu'vne grande corruption par leur puanteur. On ne trouua pas en ce lieu où pouuoir creuſer vn puits, pour fournir dequoy boire à tant de perſonnes, qui eſtoient en cét endroit. Il falloit aller auec grand peine iuſqu'à vne petite Riuiere, qui eſtoit à la portée du canon de ce lieu. Ce qui cauſoit de grandes incommoditez, iuſqu'à ce que ie m'auiſay de faire creuſer en vn certain endroit à cent pas de l'habitation, le long du riuage de la mer, enuiron à trente pas au deſſus de l'endroit où elle ceſſe de frapper au temps de ſes plus grandes marées. On n'eut pas creuſé vn pied & demy en terre, que ie découuris vne eau extrémement bonne, quoy que ie n'y viſſe pas de ſource, elle ſeruit beaucoup. D'ailleurs, ce n'eſtoit pas vn endroit pour y faire vn port

Faute notable.

asseuré, où pussent aborder les vaisseaux qui doiuent entretenir le commerce d'vne ville.

A la portée du canon de ce lieu, il y auoit vne petite Riuiere, que l'on a nommée du nom de Remire, le long de laquelle ledit sieur du Plessis, auoit choisi le lieu pour faire les habitations particulieres des Seigneurs associez; où chacun se cantonna, & prit autant d'espace qu'ils iugeoient qu'il leur en estoit necessaire pour faire vne belle demeure. Il est vray que ce lieu est parfaitement agreable, où l'on peut faire des merueilles le long de cette petite Riuiere, sur laquelle on peut construire plusieurs sortes de moulins, tant pour le sucre, que pour scier des planches, faire du papier & autres choses, à cause de plusieurs iets d'eau qui s'y rencontrent; ou plutost elle est comme vne cascade qui descend doucement du haut de certaines montagnes. Ie ne puis m'empescher de dire que proche de ce lieu il y a vne coline, sur la cime de laquelle il y auoit vne habitation de Sauuages, mais qui ont esté chassez par les Sauuages Palicours leurs ennemis; où ie vis vne fontaine qui iette beaucoup d'eau, de laquelle on peut faire de belles choses. Ie reconnus qu'il y auoit en cét endroit quelque carriere ou mine de Talc, parce que les fourmis en poussoient hors leur fourmilliere, & i'en trouuay là vne pierre assez grosse.

Au delà de ces habitations, le sieur le Vendangeur auoit choisi vn lieu fort agreable sur vn panchant de coline, qui regardoit la mer du costé du Nord-Oüest, dans lequel il y auoit vne belle fontaine pour sa commodité. Il s'y retira auec tous ceux de sa Compagnie, au nombre de 25. ou trente, où apres auoir dressé leur demeure ou case, par le moyen des Sauuages, ils mirent à bas quantité de bois, & s'y firent bien tost vn fort beau défriché, qu'ils planterent du Magnoc pour faire du pain, & de Patates, & mesme de Tabac, de sorte qu'il auroit esté dans peu de temps en estat de bien subsister: car comme luy & les siens estoient bon chasseurs & bons pescheurs, & qu'ils sçauoient déja le païs, rien ne leur manquoit.

Monsieur du Plessis distribua les terres qui estoient au

dessus de l'habitation du sieur le Vendangeur iusqu'à Mahury, ce qui contient vne bonne lieuë, tout le long de la coste de la mer, à ceux qui estoient passez en qualité d'habitans. Il leur en donna chacun 200. pas de large, & ils s'étendoient en long à leur volonté. Il auoit reserué la pointe de Mahury pour y faire vne habitation pour la Compagnie. Ces Messieurs les habitans se transporterent aussi-tost chacun au canton qui luy auoit esté destiné, y faisant porter leur bagage & les viures qu'ils auoient embarquez pour leur subsistance, iusqu'à ce qu'ils fussent en estat d'en pouuoir recüeillir. Chacun trauailloit à qui mieux mieux pour se mettre à couuert, & à faire de grands abatis. Ils firent en peu de temps vn grand découuert.

Les Seigneurs associez en firent tout de mesme, chacun dans son habitation; car comme chacun d'eux auoit quantité de personnes qui estoient passez à leurs frais, & qu'ils auoient des viures en leur particulier, ils faisoient beaucoup d'ouurages, leurs gens estant nourris, ils pouuoient bien trauailler.

Il n'en estoit pas de mesme pour le regard du gros de la Compagnie. On fit bien faire vn Magasin pour mettre les farines à couuert, & le reste du bagage appartenant à ladite Compagnie; on y batît vn four & quelques cases pour les Capitaines, mais cela alloit auec tant de langueur, que cela faisoit pitié, & la raison est, que personne ne se mettoit en peine pour le bien commun de la Compagnie, chacun ne songeoit qu'à son interest particulier: & c'est ce qui a esté vne des principales causes de la perte de la Colonie.

Faute notable.

Ils estoient au nombre de 12. ou 13. Seigneurs associez qui s'estimoient tous autant que de petits Roys; ce qui fit que la discorde se mit bien-tost parmy eux, ne se pouuant supporter les vns les autres, n'y en ayant pas vn qui ne voulust commander luy seul; c'est de là que sont venuës tant de conspirations les vns contre les autres, comme ie feray voir. Or chacun de ces Messieurs vouloit faire valoir son biẽ en particulier, sans se mettre en peine de celuy du commun, c'est en quoy on a fait vne tres-grande faute; cette grande diuision, tant des Seigneurs que des habitans, a

Chacun vouloit commander.

esté la seule cause de la ruïne de la Colonie. Il falloit demeurer tous dans vn mesme lieu, & défricher en general, tant pour planter en peu de temps quantité de viures, que pour se mettre à couuert des insultes des Sauuages, qui n'oseroient s'approcher d'vn lieu où ils peuuent estre descouuerts. On deuoit donc défricher tout autour du Fort, planter en mesme temps, & découurir autant de païs, que l'on auroit pû, & ne faire que cela pendant sept ou huit mois, que l'on auroit fait la recolte. Alors chacun auroit esté en asseurance pour faire ses habitations sans crainte de manquer de viures, en se passant de ceux des Sauuages, auec lesquels il faut auoir moins de commerce que l'on peut, pour leur faire connoistre qu'on n'a pas besoin d'eux; car ils sçauent fort bien remarquer le foible de chacun, & ils n'ont iamais esté plus aises que de nous voir diuisez, dautant qu'il leur a esté fort facile d'attaquer chaque case en particulier; ce qu'ils n'eussent osé faire, si l'on eut esté tous vnis.

Il n'y a point de trop hautes montagnes dans cette Isle, ce sont toutes colines qui peuuent estre cultiuées iusques en haut, le terrein est presque tout plat. Il y a plusieurs prairies, que les Sauuages appellent des *Sauanes*; où il y a de tres-bonnes herbes pour faire de belles nourritures.

Le Dimanche 10. Nouembre, Monsieur de Vertaumon, qui auoit esté éleu Gouuerneur du Fort dés le Havre, en fut mis en possession, n'en ayant point voulu prendre le Gouuernement qu'il n'eust esté en estat de deffence contre les plus grandes puissances, & qu'il n'eust veu huit ou dix canons braquez sur les bastions. On luy donna pour Lieutenant le sieur de Flauigny, Maior & Capitaine d'vne Compagnie, de laquelle le sieur du Breüil frere du sieur de Maucour estoit Lieutenant, & le sieur Papelar Enseigne.

Ce mesme iour on y étably la Garnison, qui estoit cette Compagnie du sieur de Flauigny, composée de 45. hommes sans les Officiers; on y laissa aussi la Compagnie des Gardes, qui n'estans par pour le trauail, deuoient garder le Fort pendant le iour, quand les Compagnies seroient au trauail. Le reste de la Colonie s'embarqua dans les bar-

ques & Chaloupes, pour aller à Remire, où peut-estre si les Seigneurs associez eussent eu de bonnes intentions, & s'ils fussent demeurez bien vnis entr'eux, qu'on se fust appliqué au trauail, & à défricher la terre, & non pas à se couper la gorge les vns aux autres, & à se faire la guerre. Dieu nous y auroit donné ses benedictions, ces paroles de l'Euangile estant bien veritables, *Qu'il faut que tout Royaume diuisé tombe dans la desolation.* Ce que l'experience ne nous a que trop fait voir; car depuis que nous fusmes arriuez en ce lieu de Remire, nous fusmes accablez de tant de maux, & tant de malheurs qui se sont amassez les vns sur les autres, iusqu'à l'entiere ruïne de la Colonie, que cela n'est pas croyable. Et tout cela par vne detestable enuie de regner, que chacun des Seigneurs associez auoit dans l'esprit. Dieu n'a pas manqué de nous faire paroître ses misericordes, nous donnant vn auertissement de tant de maux que nous deuions souffrir, par vne Comette, qui ne nous parut que durant huit iours, & dont la cheuelure, qui representoit vne poignéé de verges, sembloit s'arrester sur nostre Camp de Remire. Elle paroissoit depuis les 10. heures du soir iusques vers les deux heures apres minuit; elle commençoit à paroistre au Noroüest, & alloit finir au Suroüest, sa couleur estoit plombée, mais non pas bien claire, ie la fis remarquer à plusieurs, qui en furent témoins; elle me donna suiet de témoigner à nostre peuple, que Dieu estoit irrité contre nous, & que nous ressentirions bien-tost ses chastimens. Elle disparut enuiron le 22. Nouembre, que la conspiration du sieur Isambert fut découuerte, qui a esté le commencement de beaucoup de maux.

FIN DV PREMIER LIVRE.

RECIT VERITABLE

DE CE QVI S'EST PASSE' AV VOYAGE entrepris par les François en la partie de l'Amerique Meridionale, appellé *Cap de Nord*, en l'Isle de Cayenne, l'an 1652.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

De quelques conseils qui ont esté tenus par les Seigneurs Associez, incontinent apres nostre arriuée en ce lieu, qui ont causé la ruïne de la Colonie dés son commencement.

QVELQVES-VNS des Seigneurs Associez ne furent pas plutost arriuez dans ce lieu tant desiré, qu'ils commencerent à faire paroistre ce qu'ils auoient dans l'ame. C'estoit trop peu pour eux de n'auoir qu'vne part dans cette Colonie, ils en vouloient estre absolument les Maistres, & y commander tout seuls. Entre les autres, les sieurs de Vertaumon & Isambert se firent particulierement reconnoistre, ayant le plus remué dans les Conseils qui se tenoient entr'eux pour vn

ferme eſtabliſſement de la Colonie, ayant attiré à leur party quelques-vns des ieunes Seigneurs Aſſociez.

La Compagnie ayant conſideré le zele, que le ſieur de Vertaumon auoit fait paroiſtre dans les ſoins qu'il auoit pris pour faire ſubſiſter tout ce grand monde dans les bateaux, depuis Paris iuſqu'au Havre, elle iugea qu'on ſe pouuoit fier à luy pour en faire le premier Gouuerneur du Fort, qui deuoit eſtre conſtruit dans le Païs; & de fait, la Compagnie l'éleu d'vn commun conſentement, ſans aucun contredit; on luy en deliura les Patentes ſignées du Secretaire, & ſcelées du Sceau de la Compagnie; il en preſta le ſerment de fidelité entre mes mains ſur les ſaints Euangiles à la rade du Havre. L'on auoit conceu vne grande eſperance de ſa bonne conduite & de ſa fidelité pour la Compagnie; mais il ne fut pas plutoſt dans le païs, qu'il fit bien voir qu'il n'eſtoit pas content de cela, & qu'il aſpiroit plus haut, ſe voulant rendre abſolu & indépendant des autres.

Il vid que le Fort que ceux de la Compagnie de Roüen auoient fait conſtruire, n'eſtoit qu'vn Fort paliſſadé tout autour de bonnes paliſſades, bien qu'il fuſt de deffenſe ſuffiſante contre tous les efforts des Sauuages, à cauſe de ſon aſſiette naturelle, meſme contre vne plus grande puiſſance. Il proteſta tout haut en plein Conſeil, qu'il ne vouloit point eſtre Gouuerneur d'vn Fort de bois. Ce qui fit que pour confirmer la paix, le Conſeil donna ordre au ſieur d'Aigremont d'en traçer vn, au trauail duquel toute la Colonie fut employée l'eſpace de prés de deux mois; ce qui a eſté le commencement de ſa perte pour les raiſons que i'en ay apportées.

Faute notable.

Le ſieur Gouuerneur ayant veu ſon Fort en deffence, & en ayant pris poſſeſſion en cette qualité, il commença à faire bien du bruit dans les Conſeils, pour obtenir de la Compagnie beaucoup plus de monde qu'il ne luy en eſtoit neceſſaire pour ſa Garniſon. On luy donna la Compagnie du ſieur de Flauigny de quarante-cinq hommes, lequel ſieur de Flauigny fut fait ſon Lieutenant. Il fit luy-meſme le choix de tous les hommes qui deuoient former

cette Compagnie. Ils eſtoient en tout ſoixante & dix perſonnes, y compris les Officiers, les ſeruiteurs domeſtiques de ſa maiſon, & ceux des Officiers. Il inſiſta encore d'auoir la Compagnie des Gardes, pour faire garde, diſoit-il, pendant le iour que la Compagnie ſeroit employée à cultiuer la terre. Tout cela luy fut accordé, afin d'auoir la paix. Il ne s'arréta pas là, voyant qu'on luy auoit accordé toutes ſes demandes auec tant de facilité. Apres que l'on eut déchargé quatre-vingt dix tonneaux de farine hors des vaiſſeaux, qui n'eſtoient pas ſuffiſans pour faire ſubſiſter trois mois toute la Colonie, il demanda qu'on les déchargeaſt dans le Fort, pour en auoir l'entiere direction, diſant qu'il en donneroit au Camp, ſelon qu'on en auroit beſoin & de temps en temps. Le ſieur Iſambert & les ieunes Aſſociez eſtoient de ſon ſentiment, mais les ſieurs de Bragelonne & du Pleſſis s'y oppoſerent fortement; Et comme le ſieur du Pleſſis fit paroiſtre en cette rencontre beaucoup de chaleur pour ſouſtenir l'intereſt commun de la Colonie, le ſieur Gouuerneur conceut deſlors vne haine mortelle contre luy.

Le ſieur Iſambert, qui auoit de ſon coſté le ſieur Gouuerneur, qui ne chercheoit que l'occaſion de luy rendre le reciproque, & de luy eſtre fauorable dans ſes deſſeins, ayant auſſi gagné les ieunes Aſſociez, excepté le ſieur de Beſon, propoſa dans le Conſeil de vouloir reformer les Articles qui auoient eſté accordez à Paris, ratifiez au Havre, & que toute la Compagnie auoit ſignez, diſant qu'ils n'eſtoient pas comme il faut. Entre les autres il vouloit retrancher celuy qui permet aux habitans de traiter des viures auec les Sauuages, voulant empeſcher de traiter des cerfs, cochons & autre gibier, non plus que du poiſſon boucané. C'eſtoit abſolument mettre le deſordre dans toute la Colonie, & exciter les habitans à la reuolte, qui ayans expoſé leur bien & leur vie, faiſoient la plus ſaine partie de la Colonie. Les ſieurs du Pleſſis & de Bragelonne s'oppoſerent encore opiniaſtrement à cette propoſition du ſieur Iſambert, que le ſieur Gouuerneur & les ieunes Aſſociez vouloient que l'on ſuiuiſt : parce qu'ils

eſtoient le plus grand nombre en voix. Mais comme le ſieur du Pleſſis demanda acte de ſon oppoſition, cela ne paſſa pas plus auant. Ces iuſtes reſiſtances du ſieur du Pleſſis luy attirerent la haine de tous ces ieunes gens, qu'ils luy faiſoient paroiſtre dans toutes les rencontres.

Faute notable. Il eſtoit temps de faire partir les vaiſſeaux, l'équipage deſquels conſommoit tous les viures, dont on eſtoit tres mal fourny. Il n'eſtoit pas auſſi à propos qu'ils euſſent connoiſſance des differends qui eſtoient entre les Seigneurs, pour ne pas mal édifier la Compagnie de Paris. C'eſt aſſez, comme i'ay dit, qu'ils ayent eſté la ſource & l'origine de tous nos malheurs.

Les vaiſſeaux leuerent l'anchre de noſtre rade le premier iour de Decembre 1652. aſſez dépourueus de viures. Le ſieur Ferrary s'embarqua dans le ſaint Pierre, qui deuoit porter le Pauillon au grand Mats, les ſieurs d'Aigremont & de Maucour s'embarquerent auec luy. Le ſuiet du retour du ſieur de Maucour en France, c'eſt que les Sauuages prierent qu'on le renuoyaſt, parce qu'ils ne le pouuoient ſupporter, ayant eſté de ceux qui leur auoient fait plus de mal du temps du ſieur de Bretigny. On fit auſſi embarquer les ſieurs d'Houdemare & d'Enanuille Capitaines, qui eſtoient parens du feu ſieur de Royuille, pour les repaſſer en France, & les ſieurs de Vaux Maior, & d'Eſcamboüis ſon Capitaine des Gardes; ceux-cy pour eſtre degradez dans les Iſles: tout le reſte de la Colonie qui eſtoit demeuré au Fort iuſques alors, ſe retira chacun dans le quartier qui luy eſtoit deſigné.



CHAPITRE II.

Coniuration du ſieur Iſambert, & ſes complices.

LE ſieur Iſambert demeura bien dix iours dans le Fort, en la compagnie du ſieur Gouuerneur, apres que tout le monde en fut ſorty. C'eſtoit vn eſprit qui ne pouuoit demeurer en repos, qui contrediſoit à tout, & ne trouuoit rien de bien fait, que ce qu'il diſoit ou faiſoit: furieuſement paſſionné pour gouuerner, & qui ne pouuoit ſouffrir les oppoſitions de ceux qui eſtoient plus experimentez que luy. Il auoit paſſé dans cette Colonie en qualité de Seigneur aſſocié; mais ſa façon d'agir luy auoit acquis la haine de tout le monde. Le ſieur Ferrary Secretaire, eſtant retourné en France, luy auoit mis ſa Charge entre les mains, c'eſtoit à luy en cette qualité d'auoir ſoin des viures. Il les diſtribuoit de ſi mauuaiſe grace à la populace, & auec tant d'iniures, que lors qu'il fut pris pour ſa coniuration, pluſieurs s'offroient pour eſtre ſon bourreau. Le deſſein pour lequel il demeura ſi long-temps dans le Fort apres les autres, eſtoit pour s'entretenir plus particulierement auec le ſieur Gouuerneur, & faire vne ligue tres-forte auec luy, pour la ruïne du ſieur du Pleſſis, la mort duquel ils auoient coniurée, ne pouuant ſupporter qu'il s'oppoſaſt ſi fort à tous leurs deſſeins. Ils le deuoient aſſaſſiner en entrant dans le Camp, ou ſi ils ne le pouuoient, ils le deuoient attendre au paſſage, lors qu'ils l'auroient prié d'aller ſouper chez les ſieurs de Nuiſemans qui ne manquoient iamais de gibier. *Verité bien décrite.*

Il vint donc au Camp de Remire vers l'onziéme iour de Decembre, il taſcha auſſi-toſt de faire ioüer tous les reſſorts imaginables pour faire reüſſir ſes mauuais deſſeins. Il s'inſinua dans les eſprits de ces ieunes Seigneurs, pour les faire condeſcendre à ſes volontez; ce qu'il n'eut pas

beaucoup de peine à faire, leurs esprits estant irritez contre ledit sieur du Plessis. Il n'y eut que le sieur de Bar qui ne pouuoit consentir à cela, mais qui pourtant ne laissoit pas d'estre coupable pour auoir celé cette mauuaise affaire. Il auoit tellement gagné les autres, qu'vn d'entr'eux dit, qu'il n'en falloit point d'autre que luy pour faire cette execution. Ces ieunes gens estant ainsi gagnez, il luy falloit encore d'autres suiets pour se faire reconnoître & maintenir apres cela. Il s'adressa à quelques Officiers mécontens, ausquels, pour les attirer à son party, il tascha de persuader qu'on leur faisoit iniustice, & qu'on les traitoit tres-mal, mesme qu'on auoit enuie de les degrader auec infamie à la teste de leur Compagnie. Il ébranla fort le sieur de Casaut vn des Capitaines, & vn Lieutenant qui auoit esté déja demis de sa Charge, pour quelque violence qu'il auoit faite au mépris des Seigneurs de la Compagnie : mais ces personnes furent la cause de sa ruïne.

Pendant que tout cela se tramoit à l'insceu des sieurs de Bragelonne & du Plessis, sur lesquels tout l'orage deuoit tomber, ces Messieurs prenoient soin du bien commun de la Colonie. Ie faisois alors bastir vne Eglise à la façon du païs, nous n'y auions que faire de Massons ny de Charpentiers, nous en estions nous-mesmes les ouuriers. Neantmoins elle estoit assez longue pour tenir tout nostre monde. On y auoit gardé toutes les proportions ; le Chœur estoit separé de la Nef par vne grande balustrade de roseaux gros comme la jambe. Il y auoit trois degrez pour monter à l'Autel, sur lequel estoit vn Tabernacle, dans lequel reposoit le tres-saint Sacrement, & pour Tableau il y auoit vne Image de la tres-sainte Vierge de petit point de soye tres-riche, qui auoit esté donné par Monsieur de Bragelonne. Le balustre qui fermoit le Sanctuaire, estoit de roseaux gros comme la cuisse, il seruoit aussi pour faire la Communion. Il ne falloit plus que la couurir ; c'est pourquoy Messieurs de Bragelonne & du Plessis enuoyerent en Terre ferme du costé de Mahury six Negres, sous la conduite du Sergent de la Roche, pour aller querir du Palmiste, dont tout ce quartier abonde. Ils se mirent dans vn

Canot, ayant pris du pain pour trois ou quatre iours. Les ſieurs de Nuiſemans & Iſambert y enuoyerent auſſi quatre de leurs hommes, pour en apporter, afin de couurir leur caſe. On les laiſſa là tous pour faire du Palmiſte; mais comme ils n'auoient point d'eau douce en ce lieu, ils y penſerent perir: ce qui fit qu'vn des Negres expoſa ſa vie pour trauerſer la Riuiere à Mahury, & retourna au Camp pour en dire des nouuelles. Les gens du ſieur de Nuiſemans quitterent auſſi, ayant trouué vn Canot de Sauuages qui les mena à vn lieu auancé dans la Riuiere, où il y en auoit beaucoup. Le temps prefix qu'on auoit donné aux Negres eſtant expiré, on enuoya la barque, qu'ils chargerent de Palmiſtes. Il y en auoit quatre-vingt bottes ou enuiron, deſquelles le ſieur de Nuiſemans en fit enleuer cinquante, laiſſant le reſte pour l'Egliſe, dont le ſieur du Pleſſis ſe formaliſa fort, diſant qu'il n'eſtoit pas raiſonnable qu'il priſt ce qui appartenoit à l'Egliſe. Ce qu'vn de ſes domeſtiques luy reporta. Il s'en mit en colere, & écriuit ſur le champ à Monſieur de Bragelonne vne lettre fort iniurieuſe & remplie de menaces, dans laquelle il luy mandoit qu'on luy auoit conſeillé d'enuoyer enleuer tout de force, menaçant auſſi le Preſtre qui faiſoit conſtruire l'Egliſe, de le mal-traiter, s'il le vouloit empeſcher.

Monſieur de Bragelonne garda cette lettre, qui luy eſtoit tres iniurieuſe, iuſqu'au premier Conſeil de direction, qui ſe deuoit tenir bien-toſt; on n'attendoit que le ſieur Gouuerneur du Fort qui deuoit venir pour ce ſuiet, mais qui ſous ombre de ce Conſeil, venoit à deſſein de mettre en execution ce qu'il auoit premedité auec le ſieur Iſambert, contre les ſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, qui deuoient eſtre aſſaſſinés en venant à ce Conſeil, mais Dieu les en preſerua pour ce coup.

Le ſieur de Vertaumon arriua le ſixiéme de Decembre, eſcorté de la Compagnie des Gardes qui ne luy auoit pas eſté donnée pour le ſuiure, mais pour garder le Fort. Il arriua ſur les cinq heures du ſoir, il entra au Magaſin, où le ſieur Iſambert & ceux de ſon party l'attendoient. Ils le receurent à bras ouuerts, croyans déja que tout alloit ſe-

lon leurs desirs. Il vouloit coucher en ce lieu, quoy qu'il n'y eust pas dequoy le regaler, & ne vouloit point aller à l'habitation du sieur de Bragelonne, encore qu'il fust le premier Directeur. Cela fit iuger à Messieurs de Bragelonne & du Plessis, qu'ils auoient comploté quelque chose de sinistre ensemble : c'est pourquoy ils trouuerent à propos de des-vnir le Gouuerneur d'auec le sieur Isambert. Pour en venir à bout ils s'auiserent, que comme ils alloient tenir le Conseil de direction, il leur manquoit vn Directeur, d'y élire le sieur de Beson qui estoit tres intime amy du sieur Gouuerneur. Ces Messieurs luy communiquerent le dessein qu'ils auoient sur luy ; dequoy témoignant de la ioye, il fut incontinent persuadé d'aller querir ledit sieur Gouuerneur au Magasin, afin que comme il auoit de l'affection pour luy, & estant retiré d'auprés ces Messieurs, il pût facilement obtenir sa voix. Il le persuada si bien, qu'il le fit venir chez Monsieur de Bragelonne, où on luy fit connoistre le tort qu'il auoit de se ioindre à des esprits si foibles & si mal faits ; Qu'au reste il deuoit auoir plus d'amour & d'affection pour le bien public de la Colonie, qui auoit eu vne confiance si particuliere en luy, qu'on luy auoit donné le Gouuernement du Fort, qui la mettoit en asseurance dans ce païs, que pour des particuliers qu'on ne pouuoit contenter. Ce qu'il fit qu'il abandonna les autres, & suiuit en cette rencontre le sentiment de ces Messieurs. Les autres en demeurerent fort estonnez, se doutans bien qu'il auoit esté gagné, voyans qu'il ne retournoit point coucher au Magasin ; ce qui leur fit prendre resolution de le tuer aussi comme les autres.

Le dix-septiéme iour au matin, le Conseil se tint chez Monsieur de Bragelonne ; les sieurs Isambert, de Bar & les autres n'y vouloient point venir, & furent plus de deux heures à se resoudre s'ils y viendroient. Enfin, leur honneur les contraignit d'y venir. Monsieur de Bragelonne dit que Monsieur Ferrary s'en estant retourné en France, il estoit à propos d'élire vn autre Directeur en sa place, pour rendre leurs deliberations valides : Monsieur du Plessis donna sa voix au sieur de Beson, Monsieur de Vertaumon

mon luy donna aussi la sienne, le sieur de Bar pretendoit estre éleu, le sieur de Villenauue y pretendoit aussi, leurs voix furent diuisées, & ainsi le sieur de Beson demeura. Ce qui fit dire alors au sieur de Bar, *Nous sommes bernez, on nous meine par le nez, & on se mocque de nous.* On proposa plusieurs choses en ce Conseil pour le bien de la Colonie. Le sieur de Vertaumon fut prié d'aller faire amitié auec les Sauuages. Ils s'estoient tous assemblez dans l'habitation du vieil Sauuage Biraumon, où ils faisoient vne assemblée qu'ils appellent *faire vn vin.* Il y fut, & y porta vne caue d'eau de vie; mais comme il y alla armé & accompagné de ses Gardes, cela leur donna de la crainte, ils luy témoignerent apres que cela ne leur agréoit pas. Monsieur de Bragelonne demanda aussi iustice de la lettre insolente du sieur de Nuisemans l'aisné. Monsieur du Plessis second Directeur, qui presidoit en cette rencontre, dit qu'il estoit à propos de luy rendre iustice. La lettre fut mise sur le tapis, laquelle estant leuë, fut trouuée iniurieuse & pleine de menaces. Les sieurs Isambert & de Villenauue dirent que cette lettre n'estoit rien, & qu'il n'en falloit pas tenir compte. Le sieur de Bar fut prié en cette rencontre de se retirer, ne pouuant pas estre Iuge en la cause de son Cousin. Le sieur du Plessis insista qu'il falloit faire venir le sieur de Nuisemans, & sçauoir de luy qui estoient ceux qui luy auoient conseillé d'enleuer par force les Palmistes, & qu'en cas qu'il ne le voulust dire, il falloit le iuger selon leurs Loix & leurs Articles, qui portent; Que si vn Seigneur ne veut pas dire ny confesser ceux qui luy ont conseillé de faire, ou dire quelque chose, au détriment de la Compagnie, il soit priué d'entrer dans le Conseil, iusqu'à ce qu'il l'ait fait. On le fit venir, mais il ne voulut rien dire. Enfin, les sieurs de Vertaumon & de Beson furent d'auis qu'il falloit en cela suiure l'auis de Monsieur du Plessis, & garder inuiolablement les Articles; c'est pourquoy son Iugement fut dressé, & en mesme temps prononcé. Ce que le sieur de Nuisemans ne pouuoit digerer, non plus que le sieur de Bar, de n'auoir point esté éleu Directeur. Cela luy fit dire tout haut à son Cousin, *Te*

voila payé comme moy. Apres le Conseil, Monsieur de Bragelonne les inuita à disner : le sieur de Nuisemans n'en voulut point estre ; les autres ne laisserent pas d'y demeurer. Le sieur de Bragelonne fit tout ce qu'il put pour les regaler, autant que le temps le pouuoit permettre. Le sieur de Vertaumon s'en retourna le mesme iour, ce ne fut pas sans beaucoup de reproches du sieur Isambert, à qui il protesta de n'auoir rien fait, qui fust contre les promesses qu'il luy auoit faites, & qu'il estoit tousiours ioint auec luy pour ce suiet.

Ce premier dessein estant ainsi heureusement auorté, ces Messieurs estoient presque hors d'eux mesmes, voyans qu'ils n'auoient pû mettre en execution ce qu'ils pretendoient. Cela donna suiet au sieur Isambert de renouueller ses brigues. Il s'adressoit à ceux qu'il croyoit auoir receu quelque mécontentement. Il taschoit de gagner les bonnes graces d'vn chacun; il n'épargnoit pas l'eau de vie contre sa coustume, tout le monde s'estonnoit de ses liberatez. Il faisoit profusion de tout pour gagner les esprits; cela n'y faisoit pas pourtant grande impression. Pendant qu'il regaloit ainsi tout le monde, le sieur de Nuisemans prit l'occasion d'vne barque qu'on enuoyoit en Terre ferme, pour traiter des viures ; il prit de la Traite pour se diuertir auec les Sauuages, & passer sa mélancolie.

Le 19. Decembre & le iour suiuant, il ne pouuoit plus se contenir, voulant, à quelque prix que ce fust, venir à bout de ses desseins. Il sçauoit que le sieur de Casaut troisiéme Capitaine de la Colonie, auoit receu quelque mécontentement, à cause qu'on luy auoit intercepté quelques lettres, où il parloit au desauantage de la Compagnie, & de la façon d'agir de ceux qui estoient dans le païs. Il luy dit que pour ce suiet Messieurs de Bragelonne & du Plessis, auoient dessein de le traiter auec ignominie, & de le degrader à la teste de sa Compagnie. Il luy promet que s'il veut embrasser son party, & luy estre fidele, que non seulement il le maintiendra contre qui que ce soit ; mais aussi qu'il luy donnera tous les auãtages qu'il pourroit souhaiter dans l'Isle & dans la Colonie, de laquelle il s'imaginoit dé-

ja eſtre le ſeul Prince & Seigneur. Il luy découurit ſon deſſein. Il luy dépeint le ſieur du Pleſſis plus noir que du charbon; il blaſme ſa façon d'agir, il dit que c'eſt vn cruel, qu'il traite indignement, non ſeulement le ſimple ſoldat, mais encore le reſte des Seigneurs ſes Aſſociez; qu'il veut que l'on ſuiue ſes ſeuls ſentimens, & qu'il mépriſe ceux de tous les autres. Il luy dit, pour le rendre encore plus odieux, qu'il auoit voulu aller ſeul pour ſurprendre la barque des Anglois, afin de la piller au détriment de la Compagnie; Que ſes commandemens eſtoient ſi precipitez, qu'il eſtoit la cauſe que cette barque eſtoit échoüée, & enſuite perie par ſa faute, pouuant eſtre fort vtile pour le ſeruice de la Compagnie. Il l'accuſa d'auoir volé ſix cents aulnes de toile à la Compagnie, & choſes ſemblables. Tout cela eſtoit capable d'ébranler vn eſprit mal content, & de fait, il ſe ſentit ébranlé. Ce que ledit ſieur Iſambert ayant reconnu, il luy dit qu'il ne falloit pas tergiuerſer, & qu'il falloit qu'il ſe ioigniſt à luy, pour ſe déliurer eux & toute la Colonie de ſa tyrannie; Qu'il ſe falloit défaire d'vn Tyran, comme on auoit fait du ſieur de Royuille, & qu'il le falloit exterminer de quelque façon que ce fuſt, ſoit en venant au Camp, ou dans les bois, allant à ſon habitation, ou qu'on le priaſt d'aller ſouper chez les ſieurs de Nuiſemans & de Bar, où déja il auoit eſté conuié; Que quand on ſe ſeroit défait de luy, on viendroit bien à bout du ſieur de Bragelonne, qui eſtant bon & facile, ſe rangeroit bien-toſt de leur party; Que s'il ne le vouloit faire, on en feroit autant que de l'autre; que pour le ſieur de Beſon, que ce n'eſtoit qu'vn enfant, lequel ne ſe voyant plus appuyé, feroit tout ce qu'ils voudroient.

Ce pourparler dura bien deux heures. I'auois bien remarqué, que dés le matin le ſieur Iſambert auoit eu vne conference fort particuliere auec le ſieur de Villenauue couché ſur ſon lit. Ces conferences extraordinaires me donnerent du ſoupçon, & me firent iuger que l'on tramoit quelque choſe de ſiniſtre. Ie fus confirmé dans mon opinion, lors que ne penſant pas à eux, & eſtant obligé de paſſer auprés, pour faire trauailler les Negres à la conſtru-

ction de noſtre Egliſe, ils parloient plus bas qu'à l'ordinaire, & ſe retiroient de moy, de peur que ie ne les entendiſſe. Cela m'obligea d'aller trouuer le ſieur du Pleſſis dans ſon habitation, lequel ne m'eut pas plutoſt apperceu, qu'il me demanda s'il n'y auoit rien de nouueau dans le Camp. Ie luy dis que ie remarquois des conferences fort extraordinaires, entre les ſieurs Iſambert, de Villenauue & de Caſaut; que l'on y deuoit prendre garde, & que ie me doutois de quelque mauuais deſſein. A quoy le ſieur du Pleſſis ne fit pas pour lors beaucoup de reflexion, comme ie remarquay.

Le ſieur de Caſaut promit merueilles au ſieur Iſambert, luy proteſtant toute fidelité, & qu'il eſtoit entierement à luy; dequoy il fut tout tranſporté de ioye, penſant déja auoir beaucoup gagné, eſtant aſſeuré, comme il luy ſembloit, du ſieur de Caſaut. Il s'adreſſa au ſieur d'Ayart, vn des Intereſſez, qui eſtant Lieutenant d'vne des Compagnies, auoit eſté dépoſé de ſa Charge aſſez legerement, pour quelque bagatelle, & pour vn different qu'il auoit eu auec vn des domeſtiques de la Compagnie, au mépris des Seigneurs. Comme il reconnoiſſoit que cét homme eſtoit mécontent, auſſi bien que le ſieur de Caſaut, il ſe découure à luy, luy apporte les meſmes raiſons qu'au ſieur de Caſaut; il luy fait quantité de belles promeſſes, & que iamais rien ne luy peut manquer, s'il ſe ioint à luy, pour le bien commun de la Colonie, & pour en exterminer les Tyrans.

Le ſieur d'Ayart fut d'abord ſurpris, voyant cét homme dans de ſi mauuais deſſeins, il ne laiſſe pas de luy promettre fidelité, afin de ne le pas épouuenter, mais à deſſein de faire tout autrement: il creut pour lors auoir gagné vn Empire, voyant que tout luy reüſſiſſoit ſelon ſon deſir. Il ne ſe contenta pas de cela, il voulut encore attirer à ſon party le ſieur Barro ſecond Capitaine de la Colonie, qui n'eſtoit encore qu'vn ieune homme, c'eſt pourquoy il s'imaginoit qu'il ſeroit facile de le gagner, en luy faiſant des promeſſes auantageuſes. Le ſieur Barro l'écouta, & quoy qu'il ne luy promiſt pas tout à fait, il ne laiſſa pas de l'entretenir de belles paroles. Le ſieur Iſambert eſt tout ioyeux

ſe voyant ſi fortifié,il fait paroiſtre ſa ioye en répandant ſes liberalitez, l'eau de vie n'eſtoit pas épargnée,on en beuuoit à ſon aiſe.

Cependant le ſieur de Caſaut qui auoit eſté fort ébranlé, & quaſi dans le deſſein de ſe ioindre à luy, rentrant en ſoy-meſme, conſiderant bien toute cette affaire, & qu'il n'eſtoit pas ſeul qui la ſçauoit, que le ſieur Iſambert s'eſtoit découuert à pluſieurs autres, qui peut-eſtre ne manqueroient pas de le déferer aux Seigneurs contre qui elle ſe tramoit, il ſe iugea perdu, ſi luy-meſme ne ſe découuroit. C'eſt pourquoy il fut trouuer le ſieur du Meſnil Capitaine Colonel de la Compagnie, pour prendre conſeil de luy, comment il ſe deuoit comporter en cette affaire de telle importance; il luy en raconta tout le détail. Le ſieur Barro en fit autant. Il leur conſeilla de ne pas manquer d'aller trouuer le ſieur de Bragelonne, pour luy découurir tout auec ſincerité, & au plutoſt; qu'autrement il leur en arriueroit du mal; qu'il eſtoit tres-aſſeuré que ſi quelqu'vn les preuenoit, il ne leur en pouuoit arriuer que la perte de la vie. Le ſieur de Caſaut ne laiſſa pas d'entretenir le ſieur Iſambert iuſqu'au ſoir, luy faiſant touſiours de nouuelles promeſſes, mais c'eſtoit pour mieux découurir ſes deſſeins, & pour en eſtre parfaitement informé. Il alla ſur les neuf heures du ſoir chez Monſieur de Bragelõne,à qui il découurit toute la conſpiration. Ce qui l'eſtonna ſi fort, qu'il en demeura tout interdit, témoignant au ſieur de Caſaut l'obligation que toute la Colonie luy auoit, & luy en ſon particulier; Qu'au reſte, il n'en ſeroit iamais méconnoiſſant, & que pour ce qui le touchoit en ſon particulier, il eſtoit tres-faux que l'on euſt deſſein de le degrader, dequoy il luy fit de tres-grandes proteſtations. Monſieur de Bragelonne enuoya querir le ſieur du Pleſſis,pour conſulter enſemble des moyens qu'ils deuoient tenir pour ſe ſaiſir de la perſonne du ſieur Iſambert & de ſes complices. Les ſieurs d'Ayart & de Barro ſe découurirent auſſi. Ces Meſſieurs ayant receu leurs depoſitions, ils leur recommanderent de luy témoigner touſiours plus d'affection, pour l'entretenir iuſques au Dimanche qu'on deuoit met-

tre ordre pour ſe ſaiſir de luy & des autres.

Le Dimanche au matin 21. Decembre, Feſte de ſaint Thomas, Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis vinrent à la Meſſe de Paroiſſe à leur ordinaire : faiſans ſemblant de ne rien ſçauoir. Les ſieurs Iſambert, de Bar, de Villenauue, & le ieune de Nuiſemans, qui portoit titre de Marquis, s'y trouuerent auſſi. Ce fut en ce lieu ſaint, & pendant qu'on celebroit les ſaints Myſteres, que ce ieune homme proteſta qu'il n'en falloit point d'autre que luy pour faire l'execution. Chacun ſe retira apres la Meſſe, les ſieurs de Bragelonne & du Pleſſis en leurs habitations, & les autres dans la caſe du Sr de Caſaut, où ils ſe regalerent à merueilles, l'eau de vie n'y eſtant non plus épargnée que l'eau, comme les vns beuuant à la ſanté des autres, en proteſtant vne fidelité toute entiere.

Pendant qu'ils ſe reioüiſſoient ainſi, Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis donnoient ordre pour leur faire mettre la main ſur le colet. Meſſieurs de Bragelonne & de Beſon donnerent vne Commiſſion ſignée d'eux deux au ſieur du Meſnil; le ſieur du Pleſſis ſur lequel tout l'orage deuoit tomber, ne pouuoit pas ſigner cette Commiſſion. Ils en donnerent vne autre au ſieur de Beaumont Capitaine, pour ſe ſaiſir des ſieurs de Bar & de Nuiſemans qui couchoient dans leur habitation. Le ſieur de Caſaut & les autres s'entretenoient auec le ſieur Iſambert, differans au lendemain à mettre en execution leur deſſein. Les ſieurs de Bar & de Nuiſemans auoient inuité le ſieur du Pleſſis d'aller ſouper chez eux, pour y manger du Cochon qu'ils auoient pris ce iour à la chaſſe, & afin qu'il ne ſe doutaſt de rien, ils y auoient conuié les Peres Capucins, le ſieur d'Ayart & ſa femme, auec le ſieur de Monbriſſet habitant : tout cela afin de l'appriuoiſer, pour mieux prendre leur temps. On n'y épargna pas l'eau de vie, qui donna dans la teſte de quelques-vns, & les fit dormir vn peu trop fort; ce qui ne ſeruit pas peu pour les ſurprendre dans leur lit. Les ſieurs Iſambert & de Villenauue ne voulurent pas eſtre de la partie, mais ils enuoyerent demander ſeulement vn morceau de Cochon; ce qui leur fut refuſé, on

leur manda que s'ils en vouloient auoir, ils vinſſent en manger chez eux, & qu'ils ſeroient les bien-venus, ce qu'ils ne voulurent pas faire. Nous ſoupaſmes enſemble dans le Magaſin, de quelques Crabes, où l'eau de vie ne nous manqua pas. Chacun ſe retira apres le ſouper, & ſe mit à dormir comme s'il eut eſté en parfaite aſſeurance.

CHAPITRE III.

Apparition d'vne Comette ſur noſtre Camp de Remire, & les raiſons pourquoy Dieu nous chaſtie.

CEtte Comette commença à paroiſtre le dix-huitiéme de Decembre, & diſparut le iour que mourut le ſieur Iſambert, de ſorte qu'elle ne dura que ſix ou ſept iours. Elle eſtoit affreuſe, de couleur de Saturne, & plombée; ſa queuë paroiſſoit plus longue que deux piques, fort groſſe, & reſſembloit à vne poignée de verges. Elle s'éleuoit auſſi-toſt que la nuit entroit vers l'Eſt du Soleil, enuiron à la hauteur du ſecond degré de latitude de la ligne; elle ne paſſoit pas noſtre Camp, s'y arreſtant fixement. Elle diſparoiſſoit ſur les deux ou trois heures apres minuit. Ie la fis remarquer à pluſieurs, & elle nous donna de la terreur; ce qui me fit dire deſlors que c'eſtoit vn ſigne des miſericordes de Dieu ſur nous; que ſans doute il nous vouloit chaſtier, comme vn bon pere fait ſes enfans, pour nous faire rentrer en nous meſmes, & recourir à luy par la penitence, pour les pechez ſans nombre que nous commettions tous, & à tout moment. Cela ne s'eſt trouué que trop veritable, nous auons ſenty la main peſante de la vengeance de Dieu, & cette coniuration du ſieur Iſambert, apres laquelle nous penſions auoir du repos, n'a eſté que le commencement de nos douleurs. On verra par la ſuite, à quelle extremité nous auons eſté reduits, & comme le châtiment ne nous a pas eſté épargné, ſans que pour cela nous

ſoyons rentrez en nous meſmes.

Il me ſemble que ie ne dois pas manquer de dire mon ſentiment en cette rencontre, qui pourra peut-eſtre ſeruir à ceux qui voudront faire les meſmes choſes que nous. Il ſembloit que la Colonie n'euſt pour but que la gloire de Dieu ; & cependant nous ne faiſions que le deshonorer par nos méchantes actions. On toleroit impunement toutes ſortes de vices, meſme dans les Nauires. Les blaſphemes, les larcins, l'impureté, & bien d'autres crimes y regnoient, quoy que ie puſſe faire par mes exhortations pour empeſcher ce torrent d'iniquités, capable de nous faire perir auant que d'arriuer ſur la terre. Ceux qui y pouuoient apporter remede, ne s'en faiſoient que rire, en ſe mocquant de tout ce que ie pouuois dire. On n'a pas veu châtier perſonne pour quelque crime que ce ſoit. Ie m'imaginois que ceux qui ne faiſoient pas ſemblant de voir ces vices les pouuant chaſtier, ne le faiſoient que pour gagner la bien-veillance de ce peuple, qui ne demandoit pas mieux qu'on les laiſſaſt dans leur liberté, & viure comme des impies. Ce n'eſtoit pas là le moyen d'eſtablir vn vray Chriſtianiſme, & de faire connoiſtre Dieu à ces pauures Infideles, que l'on ne gagnera iamais que par les bons exemples, qu'on leur fera voir, qui ſeront plus puiſſans que tout ce que l'on leur pourra perſuader de parole. C'eſt donc auec raiſon que Dieu nous a chaſtié, & qu'il nous a fait ſentir les verges de ſa rigoureuſe Iuſtice ; mais il n'importe, pourueu que ce ne ſoit qu'en cette vie, & qu'il nous faſſe miſericorde en l'autre.

C'eſt vne verité conſtante du Chriſtianiſme, que les miſeres qui nous arriuent en cette vie, ne viennent point par cas fortuit, ou par quelque accident de fortune, mais par l'ordre de la prouidence Diuine qui gouuerne tout ce grand monde, par vne égalité de iuſtice. C'eſt ce qu'il dit par Iſaïe chap. 45. *Ie ſuis le Seigneur qui ay formé la lumiere & creé les tenebres ; c'eſt moy qui ay fait la paix, & qui ay produit le mal. Ie ſuis le Seigneur qui ay fait tout cela.* Il dit encore par ſon Prophete Amos, qu'il n'arriue aucun mal en la Cité, que ce ne ſoit la volonté de Dieu. Il ſe

ſert

ſert du mot de *Cité*, pour comprendre tous les maux en general des Villes & des Royaumes qui nous arriuent toûjours en punition de nos pechez; car pour les maux des particuliers, tels que furent l'aueuglement de Tobie, & les infirmitez de Iob, ce n'eſtoit pas à cauſe de leurs pechez, mais pour exercer leur vertu.

Et comme Dieu eſt l'équité & la iuſtice meſme, il proportionne touſiours le chaſtiment aux pechez commis; de ſorte que pour de grands pechez il fait reſſentir de tres-grandes punitions, & pour les plus legers, il en enuoye de moindre, obſeruant luy meſme la Loy qu'il a preſcripte, commandant que le chaſtiment ſoit conforme à l'énormité du crime. Les Eſcritures ſaintes ſont remplies de témoignages & d'exemples ſur ce ſuiet, comme on le peut voir dans le troiſiéme & quatriéme liure des Roys, de Seſac 3. *Reg.* 14.
Roy d'Egypte, & de Nabuchodonoſor. Celuy-cy raſa en- 4. *Reg.* 25.
tierement la ville de Ieruſalem, pour ſes grands & énormes pechez; & l'autre ne la fit qu'vn peu endommager; y ayant encore quelque reſte de Religion, & quelques perſonnes craignans Dieu. Mais auparauant que Dieu nous faſſe paroiſtre les rigueurs de ſa Iuſtice, il nous fait voir les effets de ſa miſericorde, en nous auertiſſant par des ſignes & par des prodiges, qu'il eſt preſt de faire tomber ſur nos teſtes, le foudre de ſa diuine vengeance, ſi nous n'appaiſons ſa iuſte colere par la penitence, & ſi nous n'auons recours à ſa miſericorde, comme firent autrefois les Niniuites à la predication de Ionas.

Toutes les Eſcritures ſaintes & profanes, ſont pleines de ces ſignes, qui nous font auoüer cette verité. N'eſt-il pas vray que Dieu n'a pas voulu chaſtier tout d'vn coup la ville de Ieruſalem pour le meurtre qu'il auoit commis en la perſonne de ſon Fils, & qu'il l'a attendu l'eſpace de 40. ans à penitence? Il luy auoit long-temps auparauant predit ſon entiere ruine, & les grandes miſeres qu'elle deuoit éprouuer. Mais bien dauantage, il les a voulu auertir par ſon propre Fils qu'ils n'ont pas voulu reconnoître, qui par deux fois voyant de loin cette malheureuſe Cité pleura amerement, ſe repreſentant les maux qu'elle

deuoit souffrir, & sur tout en considerant son endurcissement. L'Historien Iosephe remarque, que le temps de sa ruïne estant proche, Dieu fit paroistre sur elle des signes épouuentables, capables de ietter de la terreur dans les esprits les plus asseurez, comme cette espée flamboyante, qui fut veuë par ses habitans pendant vn an entier toutes les nuits. Il parut encore en l'air des batailles, des chariots de feu qui se combatoient, & beaucoup d'autres choses. C'estoit pour exciter ceux qui demeuroient dans cette miserable ville, à r'entrer en eux-mesmes; mais ils ne s'amenderent pas pour cela, ayant aussi ressenty les dernieres de toutes les calamitez, comme on peut voir dans cét Historien.

Cette Comette donc qui ne nous a paru que pendant 6. ou 7. iours, nous estoit asseurement vn pronostique des malheurs & des miseres que nous deuions souffrir. Et si ces Messieurs, qui estoient alors dans le temps de leur coniuration, eussent ouuert les yeux pour la bien considerer, ils eussent reconnu qu'elle leur seruoit d'vn Predicateur muet, qui crioit fort haut aux oreilles de leur cœur, qu'ils rentrassent en eux-mesmes, & qu'ils laissassent leurs mauuais desseins pour faire penitence. Mais ce signe ne les toucha point, ils demeurerent dans leur endurcissement, faisans la sourde oreille aux semonces diuines.



CHAPITRE IV.

Prise du sieur Isambert auec ses complices, & son procez.

SVr les neuf heures du soir, lors que ces Messieurs estoient dans vn profond sommeil, & qu'ils ne pensoient à rien moins qu'à ce qui leur deuoit arriuer. Il est vray qu'ils deuoient dormir en repos, parce que le sieur de Casaut estoit de garde cette nuit, & qu'ainsi ils n'auoient rien à craindre. Mais comme il les vit endormis, il se retira chez Monsieur de Bragelonne, pendant que les sieurs du Mesnil & de Beaumont disposoient leur Compagnie en secret. I'estois déja endormy sur vne caisse dans le Magasin; l'entrée du sieur du Mesnil en ce lieu me réueilla en sursaut. Ils allerent droit au lit du S[r] Isambert, qui estoit couché auec le sieur de Villenauue, dormans tous deux d'vn profond sommeil. Il les éueilla & leur commanda de se leuer, & qu'il les constituoit prisonniers de la part des Seign. de la Compagnie. Il se fit alors vn petit dialogue entr'eux & le sieur du Mesnil. Le sieur Isambert demande qui estoient ces Seigneurs de la Compagnie, & qu'il l'estoit aussi bien qu'eux. Monsieur du Mesnil luy fait réponse que ce sont Messieurs de Bragelonne & de Beson. Il voulut sçauoir s'il auoit vne Commission signée de leur part; il répond qu'il n'en deuoit point douter. Il luy dit que sa Commission ne valoit rien, & que les Articles portoient, que semblables Commissions deuoient estre signées de cinq des Seigneurs. Le sieur du Mesnil luy replique, que quand il n'y en auroit qu'vn qui voulust le bien de la Compagnie, & qui fist en sorte de le procurer de tout son pouuoir; c'estoit de celuy-là qu'il executeroit les ordres contre ceux qui feroient le contraire, comme il auoit fait, en taschant de ruiner & de perdre ses principaux confreres, pour s'éleuer & s'establir au dessus d'eux. En-

fin, il luy commanda abſolument de ſe leuer, ou bien qu'il le feroit leuer par force. Luy au contraire, diſoit qu'il n'en feroit rien, & qu'il luy commandoit de s'aller ſaiſir des perſonnes des ſieurs du Pleſſis & de Bragelonne, comme eſtant des perturbateurs du repos public. Tous ces diſcours ne ſeruirent de rien, il fut contraint de s'habiller auec ſon compagnon, qui furent tous deux mis aux fers; où reconnoiſſans déja leur faute, ils commencerent à déplorer leur miſere, & ſe laiſſerent emporter aux larmes, qu'ils verſerent en abondance.

Laiſſons-les vn peu plaindre leur ſort, pour conſiderer les ſieurs de Beaumont & de Barro, qui auec leurs Compagnies allerent ſe ſaiſir des ſieurs de Bar & de Nuiſemans le cadet. Il n'y auoit rien à craindre, car ils ne penſoient à rien moins qu'à cela, & l'eau de vie, de laquelle ils s'eſtoient vn peu plus chargez qu'à l'ordinaire, les tenoit dans vn profond ſommeil, duquel ils furent vn peu bruſquement éueillez par le ſieur de Beaumont; le ſieur de Barro eſtant demeuré à l'écart, de peur qu'il n'y euſt quelque reſiſtance, dautant qu'ils auoient bien 15. hommes auec eux dans cette habitation. Ils furent ſurpris d'vn ſemblable réueil. Ce fut quaſi vn pareil dialogue du ſieur de Bar auec le ſieur de Beaumont, que celuy d'entre les ſieurs Iſambert & du Meſnil. Mais le ſieur de Beaumont impatient de tant de diſcours les fit leuer promptement, les amena au Camp, & les mit dans le Magaſin entre les mains du Capitaine qui eſtoit de garde, qui les fit mettre tout auſſi-toſt aux fers. Ces Capitaines ſe ſaiſirent auſſi-toſt des clefs de leurs coffres, & de leurs papiers, le principal deſquels ne s'y trouua point, qui eſtoit vn accord entr'eux & ſigné, que le ſieur Iſambert auoit fait voir au ſieur de Caſaut.

Iamais ie ne vis vne ſemblable foibleſſe en vn homme que celle du ſieur Iſambert; car apres s'eſtre noyé dans ſes larmes, il témoigna tout d'vn coup qu'il eſtoit coupable, & demanda auec impatience vn Confeſſeur. Il s'adreſſa au Pere Bernardin Capucin, qui eſtoit auſſi couché dans le Magaſin, parce que ie m'eſtois écarté. Il ſe confeſſa auec

aſſez de precipitation. Apres s'eſtre confeſſé, on n'entendoit que ſoupirs & ſanglots, & ſes yeux eſtoient comme deux fontaines de larmes. Ayant vn peu repris ſes eſprits, il me fit appeller, me demandant ſi ie n'auois point d'Hoſtie conſacrée. Ie luy répondis que nous n'eſtions pas en vn lieu où on les pût tenir auec le reſpect qui eſt deub à Dieu. Il me preſſa de dire la Meſſe, parce qu'il vouloit, diſoit-il, communier de ma main pour la derniere fois, comme eſtant ſon Curé. Ie luy dis qu'il n'eſtoit encore que minuit, & qu'il n'eſtoit pas permis de celebrer les ſaints Myſteres, mais que ie le ferois dés le matin pour luy donner ſatisfaction.

Pendant toutes ces choſes, les ſieurs de Bragelonne & de Beſon vinrent au Camp, où ils firent la viſite de leurs coffres, & Monſieur de Bragelonne proceda à leur interrogation, à quoy tout le lendemain Lundy 22. fut employé. On donna auis au Gouuerneur du Fort de tout ce qui ſe paſſoit. Il arriuoit fort à propos de chez les Sauuages de la Terre ferme, auſquels, comme i'ay dit, il eſtoit allé porter de l'eau de vie pour s'entretenir auec eux en amitié. Il enuoya auſſi-toſt le ſieur du Breüil, Lieutenant de la Compagnie du Fort, qui fit ſes diligences pour aller arreſter le ſieur de Nuiſemans l'aiſné, qui eſtoit allé en Terre ferme, comme i'ay déja dit. L'ayant abordé, il luy dit qu'il le venoit querir, parce que les Sauuages auoient fait vne irruption à Mahury, & que l'on craignoit qu'on ne luy fiſt du mal. Mais comme il ſentoit ſa conſcience bourrelée pour eſtre de la coniuration, il luy dit en pleurant: *Quoy? me voulez vous degrader ſur cette roche*, (c'eſtoit vne grande roche dans la mer, proche de la Terre ferme) *où ie periray miſerablement?* Le ſieur du Breüil le raſſura, & luy dit que ce n'eſtoit pas ſon intention, & qu'il s'en vinſt en aſſurance auec luy; il l'amena & ils arriuerent le Lundy au ſoir.

Pendant ce temps le ſieur de Bragelonne s'occupoit à interroger ces Meſſieurs, & les recoler & confronter les vns auec les autres, à entendre les témoins qui depoſoient des choſes eſtranges contre eux, entr'autres le ſieur de

Casaut. On leur confronta les témoins, & quoy que le sieur Isambert eust confessé son crime à l'oreille de Monsieur de Bragelonne, il alloit neantmoins tousiours à la negatiue, & cherchoit mille subterfuges, encore que ses complices luy estans confrontez le chargeassent entierement, comme faisoient aussi les témoins, ausquels il faisoit mille reproches. Le Lundy se passa ainsi. Le sieur de Nuisemans l'aisné estant arriué, l'on proceda à son interrogatoire. Il en dit plus que l'on n'en vouloit sçauoir, on le confronta aux sieurs Isambert & de Villenauue, mais l'vn apres l'autre. Il leur soustint toute leur coniuration, & dit bien plus, que l'on ne deuoit pas seulement assassiner le sieur du Plessis, mais que l'on en deuoit faire autant au sieur de Bragelonne; ce que les autres n'auoient point auoüé, disans que l'on n'en auoit que contre le sieur du Plessis. Ce qui fut cause que ledit sieur de Bragelonne se desista d'instruire le procez, ne pouuant pas estre Iuge & partie.

Il ne restoit plus de tous les Seigneurs associez, que le sieur de Beson, qui ne fust point interessé en cette affaire. Il acheua d'instruire le procez, & succeda à tout le Iugement. Le nombre des Iuges n'estant pas suffisant, le Sr de Beson dressa vne Commission qu'il enuoya à Mahury, qui donnoit ordre aux habitans de s'assembler promptement, & d'élire trois d'entre eux, qu'ils iugeroient les plus capables & les plus gens de bien, pour assister à ce Iugement, & y donner leurs suffrages, qu'ils se trouuassent le lendemain Mardy dés le matin au Camp de Remire. Les sieurs de Monbrisset, de Tan & Deschamps, furent éleus d'vn commun consentement. Ils arriuerent au temps prefix, & entrerent au Conseil dés le matin. Le sieur de Monbrisset tenoit la place de Procureur General, le sieur du Mesnil premier Capitaine, fut Rapporteur du procez. Les Iuges estoient en tout auec le sieur de Beson qui presidoit, au nombre de huit, tant Officiers du Regiment, qu'Interessez & habitans. Le procez fut rapporté & examiné selon les formes ordinaires. Ils firent paroistre deuant eux tous les criminels. Ce fut vne chose admirable de voir le sieur Isambert pour aller paroistre deuant ses Iuges. Il s'estoit

habillé extraordinairement contre sa coustume, il estoit bien peigné & poudré, il auoit mis vn rabat blanc. On eust dit qu'il alloit à quelque assemblée notable & de consideration. Il marchoit d'vn pas graue & maiestueux, témoignant vne asseurance & vne constance admirable contre l'ordinaire. Il ne fut pas long-temps deuant ses Iuges, & fut ramené au Magasin pour estre remis dans ses fers. I'auois oublié à dire que pendant le temps qu'on instruisoit son procez, il se disposoit à la mort par de frequentes Confessions, ayant fait vne reueuë generale de toute sa vie, il recommença deux ou trois fois, faisant paroistre le regret qu'il auoit dans le cœur.

CHAPITRE V.

Mort constante du sieur Isambert.

LES Iuges ayant demeuré depuis les sept heures du matin iusques à cinq heures du soir, tant pour examiner le procez, où il n'y eut pas peu de contestations que pour dresser la Sentence, ils vinrent dans nostre Eglise, où ils firent venir deuant eux tous les criminels, qui parurent tous auec vne constance admirable. Ils se mirent à genoux deuant l'Autel. I'estois alors dans la Sacristie, attendant que la Sentence fust prononcée, pour me ioindre incontinent à celuy qui deuoit estre condamné à la mort. Le Greffier leur prononça leur Sentence, qu'ils écouterent auec grand courage, apres qu'il eut leu tous les chefs de leurs accusations: *Et pour reparation desquels*, dit le mesme Greffier, *le sieur Isambert est condamné d'auoir la teste tranchée dans la place du Camp de Remire, & à l'esgard des sieurs de Villenauue, de Bar & de Nuisemans, ils seront décheus de tous honneurs dans la Compagnie, & releguez dans vne Isle prochaine, où on leur fournira des viures tous les huit iours, lesquels on aura soin de leur enuoyer, iusqu'à ce qu'il vienne quelque vaisseau qui les porte dans les Isles Françoi-*

ses, d'où ils passeront en France; Que sur les biens du sieur Isambert, il sera pris mille liures pour l'interest du sieur du Plessis, & que le reste & tous les biens des autres seront confisquez, le tiers aux denonciateurs, l'autre tiers à l'Eglise Parochiale de la Colonie, & le reste au profit de la Compagnie.

Cette Sentence ayant esté prononcée, les sieurs de Bar, de Villenauue, & les Nuisemans, furent conduits dans le Magasin & remis aux fers, iusqu'à son execution. I'allay embrasser le sieur Isambert, pour le disposer à mourir en vray Chrestien, à quoy ie n'eus pas beaucoup de peine, veu qu'il y estoit déja tout disposé, auoüant franchement que ses Iuges l'auoient iustement condamné, & qu'il meritoit la mort; que c'estoit son orgüeil qui l'auoit ietté dans ce precipice, & vn desir qu'il auoit de commander, quoy qu'il n'eust pas les qualitez requises pour cela; qu'il demandoit pardon à Messieurs ses confreres, & sur tout au sieur du Plessis, contre lequel il auoit conceu vne haine mortelle, sans autre raison, que parce qu'il auoit toûjours contrarié ses desseins, & s'y estoit opposé. Il ne se contenta pas de me dire ces choses en particulier dans la Sacristie, où nous estions seuls, il me pria de faire appeller tous les Seigneurs ses Associez, qu'il desiroit leur parler. I'y allay moy-mesme pour les en prier de sa part; ce qu'ils firent tout aussi-tost. Il y auoit Messieurs de Bragelonne, du Plessis, de Vertaumon & de Beson. Les ayant apperceus, il se leua, car il estoit à genoux, disposé pour se confesser; il s'alla ietter à leurs pieds tout baigné de larmes; il les pria de luy pardonner; il confessa qu'il auoit esté bien malheureux & bien aueuglé, de se laisser emporter à de si damnables desseins, pouuant viure en paix & heureux auec eux, qu'il reconnoissoit que le Iugement qui auoit esté prononcé contre luy, estoit vn effet de la bonté & misericorde de Dieu en son endroit; que s'il estoit mort dans vn lit accablé de maladie, il n'auroit pas eu peut-estre les sentimens que Dieu luy donnoit, parce qu'il auoit abusé de ses graces tout le cours de sa vie, & sur tout depuis vingt ans; que ses Iuges l'auoient iugé tres équitablement, de-

quoy

quoy il leur eſtoit grandement obligé. Il les embraſſoit de grand cœur en leur diſant ces choſes. Il faut que i'auouë que le voyant dans cét eſtat, i'en eſtois ſi conſolé, que ie ne pouuois retenir mes larmes, auſſi bien que ces Meſſieurs, à qui il demandoit pardon, qui luy proteſterent qu'ils auoient vn extréme regret de ſon malheur & qu'ils n'y auoient contribué en rien ; qu'au contraire ils s'eſtoient efforcez de luy donner toute ſorte de ſatisfaction dans toutes les rencontres. Il les coniura d'auoir ſoin de faire prier Dieu pour ſon ame ; ce qu'ils luy promirent de faire, & en l'embraſſant ils prirent congé de luy.

Nous rentraſmes dans la Sacriſtie, où il me dit d'abord: *C'a, Monſieur, commençons à me diſpoſer d'aller paroiſtre deuant Dieu, i'eſpere de ſa miſericorde qu'il me ſera vn Iuge fauorable. Ie ſuis bien plus criminel deuant luy que deuant les hommes.* Quand il eut ceſſé de parler, ie luy dit qu'auparauant que de penſer au ſpirituel de ſon ame, ie ſouhaitois que s'il auoit quelque choſe à diſpoſer en France, qu'il le fiſt, afin que le peu de temps qui nous reſtoit, fuſt employé à ſonger à ſa conſcience, & à implorer auſſi les miſericordes de Dieu. Il me remercia de l'en auoir fait reſſouuenir, & me pria de luy faire auoir du papier & de l'ancre, & qu'il auoit deſſein d'écrire deux lettres; l'vne à Monſieur ſon beau frere, & l'autre à Madame ſa ſœur ; mais comme le temps preſſoit, il ſe contenta d'écrire à Monſieur ſon beau frere, où ſans luy parler de ſon genre de mort, il le prie ſeulement de faire quelques petites reſtitutions, à quoy il ſe ſentoit obligé, ſe recommandant à ſes prieres & à celles de Madame ſa ſœur.

Apres qu'il euſt écrit cette lettre, il me dit: *C'eſt à preſent, Monſieur, qu'il faut que nous quittions le monde & que nous n'y penſions plus, pour me donner tout à Dieu.* Il ſe ſouuint d'auoir encore quelque argent dans vne bource, qu'il tira de ſa pochette & me la donna, me ſuppliant de prier Dieu pour luy. Ie remarquay en luy quelques inquietudes, ce qui m'obligea de luy dire: *Quoy, Monſieur, vous auez fait paroiſtre tant de courage iuſqu'à maintenant, il ſemble qu'il commence à vous manquer ?* Il me répondit: *Ie ne manque pas*

de courage, mais ie voy qu'il me reste si peu de temps pour penser à ma conscience, que i'ay suiet d'apprehender les iugemens de Dieu, car ie sçay qu'encore qu'il soit appellé vn Dieu de misericorde, c'est pourtant vne chose terrible que de tomber dans ses mains vengeresses. Ie taschay de luy donner de la confiance contre cette crainte, luy representant le plus qu'il m'estoit possible, que ses misericordes surpassoient de beaucoup sa Iustice, & qu'ainsi il deuoit tout esperer de sa bonté, & qu'elle auroit égard à ce genre de mort honteux, par lequel il satisfaisoit pour ses pechez. Il tira alors vn profond soûpir de son cœur. Il me dit : *O ! si ie pouuois auoir iusqu'à demain au matin, pour penser en moy-mesme au déreglement de ma vie passée, ie tascherois auec la grace de Dieu de mourir en Saint.* Il me pria de prendre la peine d'aller trouuer Messieurs ses confreres, & de les prier de luy vouloir accorder ce temps. I'y allay pour le contenter, mais ils ne trouuerent pas à propos de le faire, dautant que ce n'estoit pas la coustume de France, qu'apres qu'on auoit prononcé la Sentence à vn criminel, on le laissast passer la nuict, pour beaucoup d'inconueniens qui pouuoient arriuer.

Ie retournay luy dire qu'il falloit qu'il se conformast à la volonté de Dieu, & que ie n'auois pû obtenir ce qu'il demandoit. *Bien*, dit-il, *seruons-nous du temps qui nous reste.* Il fit en ce peu de temps vne exacte recherche de toute sa vie, ayant fait deux ou trois fois vne confession generale pendant qu'il estoit aux fers, & qu'on instruisoit son procez : Ce qu'il faisoit auec vne grande profusion de larmes. Ie luy donnay l'absolution, & comme il nous restoit encore vn peu de temps, ie l'employay à luy faire produire des actes de douleur & de regret d'auoir offensé Dieu, des actes d'amour & d'esperance en Dieu ; ce qu'il faisoit auec de tres grands sentimens.

Comme le iour commençoit à finir, le Greffier nous vint auertir qu'il estoit temps de partir. Ce que le sieur Isambert ayant entendu, il se leua promptement en disant le premier verset du Psalme 121. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus:* Ie me réjoüis de la

bonne nouuelle que vous m'apportez, nous irons en la maison du Seigneur ; puis il s'écria, *O que vos tabernacles ſont admirables ! i'ay confiance, mon Dieu, d'y chanter à iamais vos loüanges.* Alors ie luy mis vn Crucifix entre les mains, qu'il baiſa & rebaiſa mille fois. En ſortant de la Sacriſtie, comme nous paſſions deuant l'Autel où repoſoit le tres ſaint Sacrement, il l'adora auec vn grand reſpect, produiſant des actes de Foy de ce tres adorable myſtere. Apres qu'il ſe fut releué, il marcha auec grand courage vers le lieu de ſon ſupplice, qui eſtoit au milieu du camp, où l'on auoit accommodé vn tronc d'arbre à la proportion d'vn homme à genoux, pour y mettre ſa teſte deſſus. *C'eſt donc icy le lieu,* dit-il, *d'où ie dois aller au Ciel, faites-m'en la grace, mon Dieu.* Il ſe mit à genoux, il embraſſa ce poteau où il deuoit finir ſa vie, il y meſura ſa teſte, il mit le col deſſus ; puis il commença à auoir quelques inquietudes, diſant : *Mais ie ne voy point le billot de bois ſur lequel, au cas que l'Executeur me manque, il me doit couper la teſte ? Ie crains fort qu'il ne me faſſe languir.* Ie luy dis qu'il deuoit chaſſer toutes ſes penſées de ſon eſprit, pour ne s'attacher plus qu'à Dieu qui luy auoit fait tant de graces iuſques alors ; que i'eſtois aſſeuré qu'il ne luy manqueroit pas à l'heure de la mort ; qu'il deuoit ſur tout implorer l'aſſiſtance de la tres ſainte Vierge & de ſon Ange Gardien en l'eſtat où il eſtoit. Comme il ſe fut mis à genoux ſur la terre il ſentit quelques pierrettes qui l'incommodoient, il demanda vn carreau qu'on luy apporta en meſme temps. *Ce n'eſt pas,* dit-il, *pour rechercher mes aiſes, mais c'eſt afin que n'eſtant pas tant incommodé, ie tienne mon eſprit en repos.* Il meſura derechef ſa teſte, puis voyant que tout alloit bien, il ſe leua & demanda où eſtoit l'Executeur de Iuſtice. Ie fus eſtonné qu'on luy preſenta vn de nos Eſclaues Negres, tres difforme de viſage, car il n'auoit point de nez, il eſtoit capable de luy ietter la terreur dans l'ame en le regardant ſeulement. Il ne s'eſtonna point pourtant, au contraire il luy dit : *C'eſt donc toy, mon frere, qui me doit enuoyer maintenant au Ciel, viens ie te prie, que ie t'embraſſe, que ie te baiſe, & que ie baiſe auſſi les mains qui me doiuent procurer*

vn si grand bien. Le pauure Negre estoit tout tremblant, tant s'en faut qu'il le voulust approcher, au contraire, il se retiroit. Ce que voyant le patient : *Bien*, dit-il, *ne crains point, ie te pardonne ma mort.* Et se tournant vers toute l'assistance il demanda pardon & sur tout aux pauures engagez qu'il auoit si mal-traitez, il demanda aussi pardon aux Seigneurs ses confreres, quoy qu'il ne les vist pas, d'auoir conspiré contr'eux, auoüant deuant tout le monde, qu'il estoit coupable de mort, & que c'estoit iustement qu'il enduroit ce supplice, les suppliant tous de prier Dieu pour son ame. Tout le monde fondoit en larmes, l'entendant ainsi parler. Apres cela ie commençay à chanter *Salue Regina*, & pendant qu'on le continuoit, il se prosterna à mes pieds, & me demanda la derniere absolution, que ie luy donnay. Apres qu'il l'eut receuë auec le témoignage d'vne grande douleur, il me pria de ne le point abandonner à cette heure où il auoit besoin de mon assistance. Et comme il ne se presentoit personne pour luy oster son pourpoint, il me pria de l'aider, me faisant de grandes excuses de la liberté qu'il prenoit. Il se remit à genoux, embrassa son poteau en mettant son col dessus. Ie le priay de mettre vn bandeau deuant ses yeux, il le refusa par deux fois. Ie luy demanday s'il vouloit permettre qu'on le liast, de crainte d'accident, il me pria que cela ne se fist point. Ie le pressay encore là-dessus, luy disant que c'estoit pour estre plus parfait imitateur de Iesvs-Christ, qui auoit esté lié & garotté pour nos pechez, quoy qu'il fust innocent, & que s'il ne le faisoit, c'estoit tenter Dieu. Alors il me dit: *Que l'on fasse de moy tout ce que l'on voudra, ie suis disposé à tout.* Comme on le vid en cette disposition, on ne le lia point, & on ne luy donna point de bandeau. L'Executeur vint par derriere, & comme le patient s'estoit fort bien disposé, & embrassoit son poteau fort estroitement, il luy mit la main sur la teste, retroussant ses cheueux, puis mesurant son coup, il fit le signe de la Croix, en disant en Portugais, *al nombre de Dios.* Il le frappa d'vne serpe, qui estant vn instrument trop leger & n'ayant pas assez de pesanteur, ne luy fit

qu'entamer la chair. A ce coup ce pauure patient,au lieu de ſe leuer, embraſſa plus fortement ſon poteau. Ie le priois d'eſtre touſiours courageux, luy faiſant prononcer IESVS MARIA, ce qu'il faiſoit de grand cœur. L'Executeur redoubla encore deux coups, le monde l'encourageant à ne rien craindre, le patient tomba alors par terre, & comme il n'auoit que la moitié du col coupé, il l'acheua ſur le billot, que le patient auoit fait preparer. Eſtant mort,& ayant dit le *Deprofundis*, ie fis vne petite exhortation, par laquelle ie portay tout le monde à la fidelité pour le bien de la Colonie. Tous les Seigneurs aſſociez eſtoient alors preſens. Chacun ſe retira remerciant Dieu d'auoir fait tant de graces à ce pauure deffunct, & pour mon particulier,ie prie le Tout-puiſſant que ſon ame ioüiſſe de la gloire qui ne finira iamais.

Le lendemain qui eſtoit la veille de Noël, on executa la Sentence contre les complices du ſieur Iſambert. Ils furent conduits en leur exil dans l'Iſle des Lezards à deux portées de canon de noſtre Camp. C'eſtoit vne choſe digne de compaſſion, de les voir prendre congé de tout le monde, ils fondoient tous en larmes. Le ſieur de Bragelonne leur fit paroiſtre la compaſſion qu'il auoit de leur malheur, il leur accorda tout ce qu'ils pouuoient demander pour leurs neceſſitez, ſoit d'habits, linge, viures & choſes ſemblables; on leur donna vn ſeruiteur qui ne les abandonna pas; on en eut grand ſoin durant vn mois,qu'ils ont eſté en ce lieu, d'où on les a retirez gras & en bon point.



CHAPITRE VI.

Le ſieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort commence à faire paroiſtre par ſes intrigues, qu'il vouloit ſe rendre abſolu & independant des Seigneurs de la Compagnie, qui eſtoient dans le Païs.

NOvs penſions qu'apres que les autheurs de la coniuration auroient eſtez chaſtiez, & qu'apres le ſang depuis peu de iours répandu, nous aurions entre nous vne parfaite paix, ſans que perſonne oſaſt plus rien attenter contre le bien commun, & que chacun ſe tiendroit dans ſon deuoir. Mais il n'en a pas eſté ainſi : car le ſieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort, lequel, ſi on luy eut fait iuſtice, auroit eſté mis au rang des autres, eſtant vn des complices, puiſque le feu ſieur Iſambert n'eſtoit demeuré dans ſon Fort dix ou douze iours apres les autres, que pour tramer auec luy la coniuration, de laquelle il a eſté puny. L'élection du ſieur de Beſon pour eſtre Directeur, & pour lequel il auoit de l'affection a eſté vn bon-heur pour luy, car cela fut cauſe qu'il quitta le party dudit ſieur Iſambert. C'eſt pourquoy ſon exemple deuoit l'auoir touché; il eſtoit preſent à ſa mort, mais elle ne luy a ſeruy que pour l'aueugler dauantage & luy endurcir le cœur.

Il ne fut pas pluſtoſt retourné dans ſon Fort, que cette teſte tranchée & ce ſang répandu par la main d'vn bourreau, fut effacé de ſa memoire. Il recommença ſes menées pour ſe rendre abſolu, comme i'ay dit. C'eſt vne choſe inconuenable de voir à quelle extremité l'orgueil & l'ambition reduiſent vn homme, quand vne fois elles ſe ſont emparez de ſon eſprit, & que s'eſtant oublié de la condition dans laquelle il eſt né, il veut s'eſleuer plus qu'il ne doit. Cela ſe void en cét homme, lequel eſtant de baſſe

naiſſance d'vn village de Champagne vint à Paris, où il ſe mit au ſeruice d'vn Partiſan, qui reconnoiſſant qu'il auoit de l'eſprit, luy donna ſes Lettres de change pour les faire accepter; dequoy s'eſtant bien acquité, il fut mis à la porte de S. Anthoine, pour faire la recepte de l'entrée du vin, où il a gagné en peu de temps dequoy ſe faire vn des Seigneurs du Cap de Nord en l'Amerique. Il eſt vray qu'il a trompé tout le monde, car il ſembloit qu'il n'y en eut point de plus affectionné pour le bien de la Colonie, ny qui portaſt plus ſes intereſts; mais cette bonne volonté ne luy a guere duré. Il ne ſe vid pas plûtoſt ſeul dans vn Fort, enuironné de douze Gardes, tous hommes aſſez bien faits, qui l'accompagnoient par tout, contre le ſentiment de la Compagnie, qui ne les luy auoit laiſſé que pour prendre garde, lors que la Garniſon ſeroit occupée à cultiuer la terre: mais ils ne faiſoient rien autre choſe qu'eſtre auprés de ſa perſonne, n'allant en aucun lieu qu'il n'en euſt pour le moins ſix auec luy, ſe faiſant meſme conduire par eux dans la Chapelle du Fort, lors qu'il y alloit pour entendre le ſeruice Diuin, où il s'eſtoit fait faire vn Prié-Dieu, que l'on couuroit d'vn tapis & de deux carreaux, l'vn ſous ſes genoux & l'autre ſous les coudes, ainſi que font les Souuerains, eſtant enuironné de la Compagnie de ſes Gardes, comme autant de fors de Salomon pour la garde de ſa perſonne. Il ſe voyoit d'ailleurs reſpecté de ſes Officiers & de toute ſa Garniſon, à laquelle s'il ne faiſoit aucun bien, au moins il l'entretenoit de paroles.

Se voyant donc en cét eſtat tout enflé & bouffy d'orgüeil, il s'efforça de venir à bout de ſes deſſeins. Il ne ſongea plus qu'à ſe bien fortifier, faiſant quitter à ſes ſoldats la culture de la terre, à quoy il ne penſoit plus, pour les employer au trauail de ſon Fort; ce qui fit qu'en peu de temps leur trauail deuint inutile, parce que comme la terre eſt extrémement bonne, elle produit auſſi-toſt les mauuaiſes herbes que les bonnes, les bonnes meſme ſont incontinent offuſquées par les mauuaiſes; on ne reconnoiſſoit déja plus les bonnes, & ainſi les viures ne pouuoient

plus profiter; & tout ce que le ſieur de Maucour & ſa Compagnie auoit planté, ne ſeruoit plus de rien. Il faiſoit ſon compte, que ce qui eſtoit planté autour de ſon Fort eſtoit plus que ſuffiſant pour ſa Garniſon, auec ce qu'il traiteroit auec les Sauuages, pretendant n'en point faire part à la Compagnie, comme il le fit paroiſtre; car le millet eſtant en maturité, il en fit la recolte pour luy, ſans en donner à perſonne, quoy qu'il ſceuſt que nos farines diminuoient beaucoup, & que le pain qu'on auoit fait au commencement de 22. onces, eſtoit reduit à 16. Il demandoit encore 20. hommes, pource, diſoit-il, que ceux qu'il auoit, n'eſtoient pas ſuffiſans pour entretenir les viures plantez, & pour en planter d'autres. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis commençoient à penetrer dans ſes deſſeins, mais pour ne point rompre la paix, ils firent vn choix des plus robuſtes qu'on luy enuoya, à condition qu'il ne les garderoit que quinze iours. Ce temps eſtant expiré, il importuna derechef qu'on les luy laiſſaſt tout à fait; ce que l'on luy accorda pour conſeruer la paix: mais il ne les employa rien moins qu'aux viures, fruſtrant en cela l'intention de la Compagnie, qui eſtoit ſur le point de perir faute de viures. Apres qu'on luy eut donné ces hommes, il demanda des farines pour leur ſubſiſtance, vſant de menaces ſi on ne le faiſoit; quoy que veritablement il n'en euſt pas beſoin, en ayant pour le moins autant que nous, car nous eſtions déja reduits à trente bariques. Il auoit outre cela le millet, dont il auoit fait la recolte, & beaucoup de Caſſaue, qu'il traitoit tous les iours auec les Sauuages, & autre choſe: nos Meſſieurs luy faiſoient touſiours réponſe, taſchans d'adoucir ſon eſprit, & luy écriuoient comme auec des ſoumiſſions, pour ne le pas aigrir. Ils le prierent de leur enuoyer des Forgerons & la Forge qui eſtoit neceſſaire, pour forger des ſerpes & autres choſes pour traiter auec les Sauuages. Il les enuoya dans la barque qu'il auoit retenuë à ſa rade, contre l'ordre qui en auoit eſté donné, ne deuant auoir qu'vn Canot, mais ayant enuoyé les Forgerons & la Forge, il auoit retenu les meules, ſans leſquelles les Forgerons ne pouuoient rien faire. On le

pria

pria de les enuoyer, il s'en mocqua pendant quinze iours; enfin pressé d'vn remords de conscience, il fut contraint de les enuoyer.

Comme l'on possedoit les deux barques, l'on en enuoya vne en Terre ferme, commandée par le sieur Desbordes pour aller traiter des viures auec les Sauuages. A son retour passant vis à vis du Fort, & prenant sa route pour Remire, sans s'y arrester, il fit tirer dessus vn coup de canon à bale, pour donner de la crainte au Commandant, au cas qu'il ne la mist à fond, & le faire aborder pour se saisir de ce qui y estoit. Le sieur Desborbes ne s'estant point estonné de ce coup, continua sa route, & vint à Remire rendre compte de ce qui s'estoit passé. Monsieur de Bragelonne en écriuit aussi-tost audit Gouuerneur. Il fit réponse que cela ne s'estoit fait que par mégarde, & que neantmoins il desiroit que toutes les barques qui iroient en Terre ferme, allassent toucher à sa rade. Sur quoy on luy fit réponse, que cela ne se deuoit pas. Cela faisoit connoistre ses mauuais desseins, nous n'auions plus presque la liberté d'aller visiter nos amis dans son Fort, où il tranchoit du Souuerain, y voulant estre absolu, tant pour le spirituel que pour le temporel, ne voulant pas que l'Ecclesiastique que ie luy auois laissé, & qu'il m'auoit demandé auec instance, fust dépendant de moy, ny de qui que ce fust. La place que ie tenois dans la Colonie, faisoit que tous les Ecclesiastiques dépendoient entierement de moy. Ie luy auois donné le sieur Aleaume, tres homme de bien, & tres docte, en qualité de Chappelain, pour assister dans le Fort sa Garnison, & administrer les Sacrements aux malades seulement, m'estant reserué le reste, comme n'y ayant qu'vne seule Paroisse en ce commencement, de laquelle i'estois le premier Curé; mais il vouloit ignorer que ie luy auois laissé à cette condition, comme on verra en l'occasion qui suit.

Le sieur Papelart Enseigne de sa Garnison rechercha en mariage la Sœur de Monsieur d'Ayart Interessé de la Compagnie, & habitant à Mahury. I'en proclamay les bancs; mais quand il fut question de les marier, il me fit dire que

ie ne ſerois pas le bien venu dans ſon Fort, pour y faire aucune fonction Curiale ; que ſi ie pretendois y aller pour y marier le ſieur Papelart, l'on m'y ioüeroit vn mauuais tour, & que ie n'y ſerois pas bien receu pour cette occaſion, mais bien quand ie n'y voudrois aller que pour viſiter mes amis, & qu'alors i'y pourrois entrer auec aſſurance.

Cela faſchoit Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis plus que moy, parce qu'ils voyoient bien qu'il ne vouloit plus reconnoiſtre perſonne, tant pour le ſpirituel que pour le temporel. On me demanda pourtant l'atteſtation de la proclamation des Bancs. Ie la donnay, en ſorte qu'elle contenoit ſeulement la permiſſion de les marier par vne pure Commiſſion, ſans qu'il euſt aucun droit de le faire de ſon authorité priuée, dont ledit ſieur Gouuerneur & les ſiens firent beaucoup de riſées.

Toutes ces choſes faiſoient connoiſtre ſes mauuaiſes intentions. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis ſe reſolurent de s'y oppoſer fortement, & qu'il falloit pour ce ſuiet ſe ſaiſir de ſa perſonne, & mettre le Fort en aſſeurance pour le bien de la Compagnie; mais ils eſtoient en peine comment ils le pourroient faire. Il s'en preſenta vne occaſion tres fauorable. Il deſiroit venir conferer auec eux, apres auoir appris que les Sauuages eſtoient en deliberation de nous venir tous maſſacrer, & pour communiquer encore d'autres affaires. Mais parce qu'il ſe défioit ſe ſentant coupable en ſa conſcience, & eſtant auerty par le ſieur de Beſon des défiances qu'on auoit de luy, il ne voulut point venir qu'il n'euſt auparauant leur ſauf-conduit pour venir en aſſeurance, & qu'il ne fuſt certain qu'on ne luy feroit aucun tort. Il enuoya luy-meſme la forme de ce ſauf-conduit, il ne falloit plus que le ſigner; ce que l'on fit auſſi-toſt qu'on l'eut receu. Ces Meſſieurs luy en auroient donné trente, s'il les eut voulu, ſans pour cela deſiſter du deſſein qu'ils auoient de ſe ſaiſir de ſa perſonne. On luy renuoye ſon ſauf-conduit, & pendant cela le ſieur de Bragelonne dreſſe vne Commiſſion qu'il adreſſe au ſieur de Caſaut, luy donnant ordre de ſe ſaiſir de luy à ſon arriuée, parce que le

ſieur du Meſnil Capitaine Colonel s'eſtoit excuſé de le faire.

CHAPITRE VII.

Le ſieur Gouuerneur vient à Remire où il manque d'eſtre pris par la faute ou par la conniuence des Capitaines ; ce qui a eſté cauſe de la guerre entre luy & les Seigneurs.

LE Gouuerneur ayant receu ſon ſauf-conduit, partit de Ceperou le 26. de Ianuier. Il fut contraint de mettre pied à terre à l'Ance de Romata, parce que la mer eſtoit trop forte. Il arriua ſur les deux heures apres midy, eſtant eſcorté de ſix des meilleurs de ſes Gardes, de ſon fidele de la Montagne, & d'vn autre ſeruiteur, tous bien armez, ayant chacun trois ou quatre coups à tirer. Quand on l'eut apperceu de loin, la Compagnie qui eſtoit de garde, c'eſtoit celle du ſieur de Beaumont, ſe mit ſous les armes à l'entrée du Camp proche le Magaſin ; le ſieur de Caſaut mit ſa Compagnie en ordre, & le reſte des ſoldats. Le ſieur du Meſnil ſeul s'imagina qu'allant au deuant de luy, il auoit aſſez de raiſons pour le perſuader de venir dans le Camp, & qu'on ſe ſaiſiroit de luy en entrant au Magaſin. Mais comme il vid qu'il n'y auoit aucun des Seigneurs, il paſſa outre, & s'en alla dans la Caſe du ſieur de Beſon ſon bon amy, pour y changer de linge, eſtant tout moüillé, tant à cauſe de l'eau de la mer, que des rauines qu'il auoit paſſé tout chauſſé. Mais comme on auoit manqué le coup, les Capitaines firent tant de fautes en cette rencontre qu'ils en eſtoient tous honteux; Caſaut & Barro croyans le deuancer, paſſerent par les bois, & ayans peur de ſe moüiller les pieds, ils n'oſerent paſſer la Riuiere de Remire, & ainſi ils manquerent de le ſurprendre dans l'habitation du ſieur de Beſon, où ils le pouuoient faire facilement, ayans

eu aſſez de temps pendant qu'il y changeoit de linge. Ils furent d'ailleurs découuerts auec leurs ſoldats par ſon ſeruiteur la Montagne, qui luy en donna promptement auis. Il quitta ce lieu, & s'en reuint vers le Camp le long de la mer, pour reprendre le chemin de Ceperou. Le Capitaine qui eſtoit de garde, l'ayant apperceu, fit vne autre faute. Il ſortit trop toſt de ſon poſte, pour aller border la Riuiere, afin de l'empeſcher de paſſer; il en eſtoit encore à plus de cinq cents pas. Cela fut cauſe qu'il retourna pour aller du coſté de Mahury afin de ſe ſauuer. Voyant qu'il ne faiſoit pas bon là pour luy, & que la mer eſtoit haute, il ſe mit dans le bois, où par vn tres-grand malheur, il fit rencontre des ſieurs de Bragelonne & de Beſon, qui ſembloient eſtre à la chaſſe; ce qui auoit eſté fait pour faire paſſer le temps audit ſieur de Beſon, afin qu'il n'euſt aucune connoiſſance de la priſe du ſieur de Vertaumon, qu'elle ne fuſt arriuée. Le ſieur de Vertaumon fut ſurpris de rencontrer le ſieur de Bragelonne en ce lieu; mais voyant qu'il n'auoit perſonne auec luy qui ne fuſt de ſes amis, horſmis le petit Cottreau parent du ſieur de Bragelonne, chacun ſe mit en deffence. Mais le ſieur de Vertaumon ayant repris ſes eſprits, demanda au Sr de Bragelonne, s'il auoit donné ordre de l'arreſter. Il luy auoüa franchement qui cela eſtoit vray, & luy en dit les raiſons. Le ſieur de Vertaumon s'excuſa, luy promettant qu'il feroit tout ce que l'on voudroit, & qu'il eſtoit prés d'aller dans ſon habitation, pour traiter les choſes à l'amiable, ou bien d'aller dans le Camp, pourueu qu'il le priſt en ſa protection, qu'il ſe confioit entierement en luy. Le ſieur de Bragelonne luy proteſta, qu'il ne luy arriueroit point de mal auec luy, & qu'on luy oſteroit plutoſt la vie. Ils prirent le chemin du Camp, & enuoyerent vn homme chez le ſieur du Pleſſis, luy dire qu'il vinſt au Camp, & que tous les differends s'y deuoient accommoder. Le ſieur du Pleſſis ſe mit en diſpoſition d'y venir, i'eſtois alors chez luy, & le ſieur du Meſnil qui y eſtoit venu pour prendre conſeil comme on ſe deuoit comporter. Nous partiſmes tous enſemble de ſon habitation; mais comme ledit ſieur du Pleſſis ſe défioit de tout, il nous

fit arrester sur le bord de la mer. Nous vismes que ces Messieurs estoient arrestez au passage de la Riuiere proche le Camp. Le sieur de Beaumont apperceut que le sieur de Bragelonne estoit seul auec le sieur de Beson, & le Gouuerneur accompagné de ses Gardes. Il eut iuste suiet de craindre que le sieur Gouuerneur ne voulust enleuer le sieur de Bragelonne pour le mener à Ceperou. Il le vint arrester par force. Le sieur Gouuerneur dit que si on luy faisoit violence, il tuëroit le sieur de Bragelonne auparauant que de perir. Les Gardes dirent qu'ils periroient tous pour la deffence de leur Gouuerneur, & qu'ils ne reconnoissoient point d'autres Segneurs que luy. Monsieur de Bragelonne commanda qu'on ne fist aucun effort, & qu'il vouloit conduire le sieur Gouuerneur iusques dans l'Ance de Romata, hors de crainte d'estre saisi, pour se retirer à son Fort, & qu'il auoit sa parole qu'il ne l'emmeneroit pas. Le sieur de Beaumont au contraire, crioit qu'il ne s'y falloit pas fier, & qu'il les falloit arrester. Ce qui auroit pû estre fait, si les Capitaines Casaut & Barro eussent voulu aller couper le chemin; mais comme ils n'oserent, ils passerent la Riuiere. Nous voyons ce mystere de loin, Monsieur du Plessis se hasta d'aller apres auec sept ou huit hommes. L'on cria du Camp qu'on enleuoit Monsieur de Bragelonne; nous crions de loin qu'on allast apres. Les Capitaines qui auoient peur nous voyans venir, furent contraints d'y aller. Le sieur de Beson amy du Gouuerneur arresta les soldats qui alloient apres, afin de les en empescher. Nous nous retirasmes au Camp, d'où vne demie heure apres nous vîmes retourner nos soldats, qui auoient Monsieur de Bragelonne en leur compagnie. Le sieur de Vertaumon se voyant hors de Remire, le renuoya, il prit seulement le Sergent la Fleur pour l'accompagner, doublant le pas iusqu'à ce qu'ils fussent dans le Fort, où il arriua sur les neuf heures du soir bien fatigué.

Il ne songea plus qu'à faire des actes d'hostilité. L'on enuoya vn Canot commandé par le Sergent l'Eglise en Terre ferme, pour auertir les barques qui y estoient toutes deux; l'vne pour la Compagnie, & l'autre pour les

habitans, à qui l'on auoit donné de la Traite pour aller chez les Sauuages, pour traiter des viures pour eux en particulier, n'y ayant plus moyen de leur donner du pain, dautant qu'il n'y en auoit presque plus pour le Camp, iusques là qu'il manqua tout à fait vers le temps de Pasques. Le Canot retournant fut arresté par le sieur Gouuerneur, il renuoya le Sergent qui le commandoit & les soldats, leur disant que s'ils vouloient pourtant prendre party, il les traiteroit fort bien. Il enuoya le sieur du Breüil bien armé dans vn Canot auec dix ou douze bons soldats, il se saisit d'vne des barques, les soldats pillerent tout ce qui y estoit à la Compagnie, mettant en sequestre ce qui appartenoit aux habitans pour leur rendre, & il renuoya les soldats. Il en fit de mesme de l'autre barque; ce qui mit nos Messieurs en de tres-grandes afflictions. Il estoit à propos d'auiser ce qu'il falloit faire en cette occurence si fascheuse. Messieurs de Bragelonne & du Plessis conuoquerent les Estats de la Colonie, chacun se trouua à l'assemblée le lendemain; on prit seance dans l'Eglise. Les trois Ecclesiastiques estoient les premiers, à sçauoir Messieurs Chasteau, Colsonet, & moy, ensuite les Seigneurs & Officiers prirent leur place, & apres les habitans. Monsieur de Bragelonne fit lecture d'vn procez verbal dressé, de toutes les menées du sieur Gouuerneur, qu'il verifia par l'original des lettres écrites de sa main. Cela anima tellement toute la Compagnie, que tous vnanimement dirent qu'il le falloit auoir mort ou vif, & luy faire son procez par contumace. Ie leur representay que ie trouuois bien de la difficulté de faire la guerre au temps où nous estions, dautant qu'il ne faisoit que pleuuoir; que les armes à feu ne seruoient presque de rien pendant le temps humide; que d'ailleurs, les chemins estoient tellement remplis d'eau, que l'on en auoit par tout dans les bois iusqu'aux reins; & de plus, qu'il s'estoit saisi des deux barques, & qu'ainsi nous n'auions aucun moyen d'aller à luy, quoy que l'on fust en bonne volonté de bien faire. Ie representay les malheurs que causoit vne guerre Ciuile, lors que non seulement les amis, mais aussi les peres, les enfans, & les freres se cou-

poient la gorge les vns aux autres, pour ſouſtenir le party que chacun auoit embraſſé ; Que ce n'eſtoit pas pour cela que nous auions paſſé tant de mers auec tant de maux & d'incommoditez, mais pour eſtablir vn nouueau Chriſtianiſme, & que cependant nos diuiſions & nos querelles nous en oſtoient les moyens ; Qu'il valoit bien mieux rechercher les moyens de procurer vne bonne paix, que de s'expoſer à vne mauuaiſe guerre ; Qu'il n'eſtoit pas à propos de répandre le ſang de nos freres, mais au contraire, qu'il falloit le conſeruer pour nous oppoſer tous enſemble aux Sauuages nos ennemis communs, qui ſont ſi affamez du ſang des Chreſtiens, & ſur tout des François, auſquels ils auoient pluſieurs fois coupé la gorge ; Que peut-eſtre le ſieur Gouuerneur n'eſtoit pas ſi dénaturé qu'il ne vouluſt entendre à vne paix ; Que ie m'y employerois de toutes mes forces, ſi l'on me vouloit donner le pouuoir de la moyenner.

Quand on eut entendu mes raiſons, on les trouua fort pertinentes ; c'eſt pourquoy nos Meſſieurs & toute la Compagnie me prierent de m'y employer autant que ie pourrois, & qu'on me donnoit tout pouuoir pour ce ſuiet. Ie les priay tous de recommander cette affaire à Dieu.



CHAPITRE VIII.

Pourparler de paix entre les Seigneurs de la Compagnie & le ſieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort.

APres que i'eus obtenu des Seigneurs le pouuoir de m'entremettre pour traiter cette paix entr'eux & le ſieur Gouuerneur, ſans pourtant luy faire connoiſtre que cela venoit de leur part, mais que ie le faiſois de mon propre mouuement, ie trouuay à propos de luy écrire. La lettre que ie luy enuoyay eſtoit écrite en ces termes. Que Dieu les ayant inſpiré de me donner le rang & la qualité que ie tenois parmy eux, i'eſtois obligé de trauailler de tout mon pouuoir au ſalut de tous tant qu'ils eſtoient, & de procurer entr'eux vne parfaite paix; Qu'il n'eſtoit pas à propos qu'eſtans venus en ce païs pour y eſtablir vne Colonie Chreſtienne, & pour trauailler au ſalut de tant de pauures Indiens, qui periſſoient dans ces belles Contrées faute d'auoir eu la connoiſſance du vray Dieu, nous nous coupaſſions la gorge les vns aux autres, & que le ſang de nos freres qui ſeroit répandu, crieroit plus fortement vengeance contre ceux qui en ſeroient les autheurs, que le ſang du iuſte Abel ne crioit contre ſon frere Caïn qui l'auoit iniuſtement meurtry; Qu'il ſçauoit tres-bien comme luy-meſme s'eſtoit comporté enuers la perſonne du feu ſieur de Royuille, duquel il ne pouuoit ſupporter le Gouuernement qu'il iugeoit eſtre tyrannique; & que le ſang du ſieur Iſambert qui venoit d'eſtre tout fraiſchement répandu, meſme en ſa preſence, pour auoir malheureuſement conſpiré contre les Seigneurs ſes confreres, eſtoit encore tout boüillant, & qu'il luy diſoit d'vn langage muet, qu'il auoit eſté reduit en cét eſtat pour s'eſtre opposé au bien commun d'vne Republique qui ne faiſoit que de naître,

tre, ſous des pretextes vains & friuoles; que ie le coniurois par le ſang de Ieſus-Chriſt, de ſonger à ces choſes, & de n'eſtre pas cauſe des maux que nous cauſeroit cette malheureuſe guerre; Que i'eſperois tant de la bonté de Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis ſes confreres, qu'ils feroient ce que ie leur conſeillerois; qu'il n'euſt pas la penſée que c'eſtoit de leur part que ie luy écriuois, mais bien de mon propre mouuement, y eſtant pouſſé par quelque ſecret mouuement de Dieu; c'eſt pourquoy ie croyois qu'il ne mépriſeroit pas les auis que ie luy donnois, qui ne tendoient qu'à procurer vne parfaite paix entre nous, ſans laquelle il n'y auoit pas eſperance de rien auancer en ce païs.

I'enuoyay cette lettre, à laquelle il me fit auſſi-toſt réponſe contre le ſentiment de pluſieurs; ce qui me fit iuger qu'il ne ſouhaitoit pas moins la paix que nous. Il me répondit auec beaucoup de ciuilité, me diſant qu'il auoit toûjours eu beaucoup de reſpect pour moy, & qu'il défereroit toûjours à mes ſentimens, qu'il n'eſtoit pas ennemy de la paix, au contraire, qu'il feroit toûjours de ſon coſté, tout ce qu'il pourroit pour la procurer & pour la maintenir pour le bien de la Colonie; Que l'on auoit eu tort de le traiter comme on auoit fait; qu'il n'eſtoit point coupable, ny moins iuſticiable de Meſſieurs ſes confreres de l'Amerique, mais bien de la Compagnie de Paris. Il ſe plaignoit ſeulement de moy, de ce que dans ma lettre ie faiſois comparaiſon de luy auec les ſieurs de Royuille & Iſambert, qu'il ne pouuoit pas eſtre mis en leur rang, pour n'auoir pas eu de ſemblable deſſein, tant s'en faut, qu'il ne vouloit que procurer le bien de la Colonie contre ceux qui la vouloient opprimer.

Ayant receu cette réponſe, ie la communiquay à Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis. Nous iugeâmes qu'il eſtoit à propos que i'allaſſe à Ceperou. Ils me donnerent les ordres par écrit, comme ie me deuois comporter. C'eſt à ſçauoir, que ie deuois luy dire que s'il deſiroit la paix, il falloit qu'en demeurant dans ſon Fort il fuſt toûjours ſoûmis au reſte de la Compagnie, de laquelle il dé-

pendoit en qualité de Gouuerneur, quoy qu'il fust vn des Seigneurs; Que les viures qui estoient autour de son Fort seroient distribuez par le Conseil à toute la Colonie, & choses semblables. L'on m'équipa vn Canot, & quoy que ie me peusse à peine soûtenir releuant d'vne grande maladie, auec les iambes fort enflées, & les pieds mangez de certains petits animaux qui sont dans ce païs, ie ne laissay pas de m'embarquer seul auec les Matelots. Nous arriuasmes heureusement au Fort en peu de temps, ayant eu la mer fort fauorable. Il me receut auec toutes les demonstrations de bien-veillance, il me mena en sa chambre, & y appella le sieur de Flauigny son Lieutenant. Ie luy dis que ie venois purement de mon chef, sans que i'en eusse esté prié de Messieurs ses confreres; ie luy témoigné que c'estoit pour le conuier à la paix, qu'il estoit obligé en conscience de ne s'y point opposer. Il me répondit qu'il en estoit tres content; mais qu'il eut bien desiré sçauoir ce que Messieurs ses confreres demandoient de luy. Ie luy dis que ie sçauois à peu prés leur sentiment, & que ie croyois que tres-volontiers ils tendroient la main pour la paix, pourueu qu'il remist le Fort en la disposition de la Compagnie, & que s'y tenant il luy demeurast toûjours soûmis en qualité de Gouuerneur, & que les viures qui estoient plantez autour de son Fort fussent distribuez à toute la Colonie. Il me dit qu'il en estoit fort content, qu'il estoit à propos qu'on dressast des Articles, & qu'on enuoyast des ostages de part & d'autre, qu'il n'en vouloit point d'autre que le sieur du Mesnil nostre premier Capitaine, & qu'il enuoyeroit le sieur de Flauigny auec tout pouuoir de sa part. Ie retournay le mesme iour pour rendre compte de ma Negociation, qui causa beaucoup de ioye à tout le monde.

L'on dressa des Articles qu'on mit entre les mains du sieur du Mesnil, en luy donnant pouuoir seulement verbal, de traiter auec luy. Il s'en va à pied, nonobstant les incommoditez des eaux, parce qu'il ne pouuoit aller en Canot. Il est fort bien receu du sieur Gouuerneur, & tout moüillé qu'il estoit il parle d'affaire. Il propose ses Articles, & le sieur Gouuerneur les contredit. Le premier por-

toit, que tous actes d'hoſtilité ceſſeroient. Le ſieur du Meſnil luy proteſta qu'il ne feroit rien auec luy, qu'il n'euſt premierement ſigné cét Article, ce qu'il refuſa au commencement, puis apres il le ſigna. Il s'auiſa de demander audit ſieur du Meſnil s'il auoit ſon pouuoir par écrit, à quoy il répondit qu'il l'auoit ſeulement verbal. Le Gouuerneur repartit qu'il ne feroit rien auec luy qu'il ne l'euſt par écrit; que neantmoins s'il ſe vouloit obliger à faire ſigner ce meſme Article aux Seigneurs ſes confreres, il le ſigneroit auſſi. Le ſieur du Meſnil luy promit. Il écriuit à noſdits Seigneurs ce qu'il auoit negocié, par homme exprés, les priant de luy enuoyer ſon pouuoir par écrit, ce qui fut auſſi-toſt fait.

Les Articles ayant eſté contredits par ledit ſieur Gouuerneur, il les renuoya par le ſieur de Flauigny, auec plein pouuoir de ſa part, & de tout conclure. Meſſ. de Bragelonne & du Pleſſis le receurent fort bien. Ils ne laiſſerent pas de luy témoigner le mécontentement qu'on auoit receu de luy, en ce qu'on luy auoit autant commis le Gouuernement du Fort qu'au Gouuerneur; que l'on auoit creu qu'il auroit donné auis de tous ces deſſeins, & qu'il auoit témoigné faire plus d'eſtat des intereſts du Gouuerneur, que de ceux de la Compagnie, à laquelle il eſtoit beaucoup plus obligé qu'au ſieur de Vertaumon, & ſur tout, pour les obligations particulieres qu'il auoit au ſieur de Bragelonne ſon Couſin, qui luy auoit procuré tout le bien qu'il pouuoit. A quoy il ne pouuoit répondre, parce qu'il n'auoit aucune raiſon valable, par laquelle il peuſt faire voir que ce n'eſtoit pas ſa faute.

Il y eut quelque Article qui fut contredit par nos Meſſieurs, le ſieur de Flauigny s'y accorda, voyant que cela eſtoit raiſonnable. Il en donna auis au ſieur Gouuerneur qui le deſauoüa auſſi-toſt par lettre. Ce qui faſcha fort le ſieur de Flauigny, voyant que ſon pouuoir ne luy auoit de rien ſeruy, puis qu'il eſtoit ainſi deſauoüé de ce qu'il auoit fait raiſonnablement, pour ſon honneur & pour ſon bien. Il commença en cette rencontre à reconnoiſtre la foibleſſe d'eſprit du Gouuerneur, & qu'il ne s'y falloit pas trop fier,

puis qu'il retractoit si facilement sa parole dans des affaires de telle importance. Enfin, les Articles ayant esté bien examinez & contredits de part & d'autre, ils furent arrestez & signez, & confirmez le mesme iour, par les trois Estats de la Colonie, assemblez pour ce suiet, le cinquiéme iour de Fevrier 1653.

CHAPITRE IX.

Articles de paix entre les Seigneurs de la Compagnie de Terre ferme de l'Amerique, & le sieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort de saint Michel de Ceperou.

Titre tel qu'il est dans l'Original d'où ie les ay tirez.

ARticles & conditions arrestées pour estre executées selon leur forme & teneur, entre le Conseil de la Compagnie de Terre ferme de l'Amerique, residant sur les lieux, & le sieur de Vertaumon l'vn des Seigneurs dudit Conseil, & Gouuerneur du Fort de saint Michel de Ceperou pour ladite Compagnie, afin de preuenir les malheurs qu'vne guerre intestine peut apporter à vne Colonie nouuellement establie, ils sont demeurez d'accord de ce qui ensuit,

I.

QVe la Garnison du Fort sera composée de 45. hommes, y compris les Sergens, & qu'il sera outre ledit nombre laissé dans ledit Fort vn Chirurgien, vn Canonier, vn Commis pour la Traite, vn Tambour, vn Cuisinier, & outre ce, les Capitaine, Lieutenant & Enseigne qui y sont à present, & leurs valets au nombre de cinq : à sçauoir, trois au sieur de Flauigny, & vn à chacun des sieurs du Breüil & Papelart; Classe, sa femme & le petit Esclaue pour le nettoyement des viures, sans qu'il demeure autres personnes, que ceux cy-dessus nommez, dans ledit Fort.

I I.

Que les viures, comme Magnoc, Millet, Patates, & generalement tous les autres qui ſont aux enuirons du dit Fort de Ceperou, ſeront diſtribuez par le Conſeil de la Compagnie, où ledit ſieur de Vertaumon ſera appellé, pour s'y trouuer ſi bon luy ſemble.

I I I.

Ledit ſieur de Vertaumon renuoyera au plus tard dans trois iours, apres la ſignature du preſent Traité de part & d'autre, & le retour des oſtages, les trois barques de la Compagnie à Remire, auec leurs agréez & équipages, armes & munitions qui ſont dans icelles, Matelots & Patrons, & au meſme inſtant ſera enuoyé audit ſieur de Vertaumon le Canot de la Compagnie, qui eſt à preſent à Remire, pour s'en ſeruir où il ſera à propos pour le ſeruice du Fort.

I V.

Ledit ſieur de Vertaumon enuoyera inceſſamment audit lieu de Remire le reſte du monde, apres ſa Garniſon complette, dans pareil temps de trois iours.

V.

Ledit ſieur de Vertaumon fera mettre dans la grande barque les quatre pieces de canon deſtinées pour ladite grande barque, auec les affuts de deux.

V I.

Il ſera laiſſé dans le Fort de Ceperou douze cents liures de poudre, 60. boulets de tous calibres, meſche & plomb; ainſi qu'il ſera arreſté auec le ſieur du Meſnil, & le ſurplus des munitions renuoyé dans les barques dans ledit temps, & les armes, comme Mouſquets, Fuſils, Mouſquetons, Piſtolets, Eſpées, Piques & Halebardes renuoyées audit lieu de Remire, apres que les ſoldats de la Garniſon auront eſté pourueus chacun de leurs armes.

V I I.

Que le Decret & les ordres donnez par les ſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, pour arreſter la perſonne dudit ſieur de Vertaumon, ſeront declarez nuls & de nul effet, & comme tels ſupprimez & lacerez, auec declaration d'amniſtie generale, tant pour luy que pour les Officiers de la

Garniſon & autres, qui ſont demeurez au Fort de Ceperou, depuis le iour dudit Decret 20. Ianuier dernier, & ne ſera en conſequence de tout ce qui s'eſt paſſé, cherché occaſion de depoſſeder les Officiers de la Garniſon dudit Fort ſous de faux pretextes.

VIII.

Qu'il ne ſera rien refuſé des ouurages des Taillandiers, que ledit ſieur de Vertaumon repreſentera â la Compagnie luy eſtre neceſſaires dans ledit Fort, pour le ſeruice de la Compagnie.

IX.

Que le Conſeil de l'Amerique ne pourra depoſſeder le ſieur de Vertaumon de ſa Charge de Gouuerneur, que pour crime capital, s'en rapportant ledit ſieur de Vertaumon aux Articles de la Compagnie.

X.

Il ſera fait compte des farines qui ſont à Remire & à Ceperou, pour eſtre également partagées ſelon le monde, de la nourriture duquel l'on ſera chargé de part & d'autre.

XI.

Et qu'en conſequence des haines que pourroient auoir cauſé les démeſlez ſur leſquels le preſent accord eſt interuenu, les perſonnes des ſieurs de Bragelonne, du Pleſſis & de Vertaumon, demeureront en la ſauue-garde les vns des autres, & des Eſtats qui agréeront & confirmeront le Traité.

XII.

Et outre les perſonnes compriſes au premier Article cy-deſſus, qui compoſent la Garniſon, les Officiers & leurs valets, ledit ſieur de Vertaumon ſe charge de fournir des viures de ceux qu'il a, & qu'il aura des Sauuages & de la Compagnie, au ſieur Aleaume Chappelain du Fort & à ſon Clerc, à Cap-Deuille, ſes deux Engagez, à la Montagne & ſes deux Engagez, qui ont leurs habitations voiſines, aux femmes des Officiers & ſoldats de ladite Garniſon, & aux trois valets dudit ſieur de Vertaumon; & à l'égard de Madame Hebert, & des Damoiſelles ſes ſœurs, leur ſera fourny des viures qui demeureront à Remire, ou

rendus audit ſieur de Vertaumon, s'il leur auance autant de pains qu'elles demeureront à Ceperou apres l'execution des Articles.

Fait double à Remire le cinquiéme iour de Fevrier 1653.

Ces Articles furent ſignez des ſieurs de Bragelonne, du Pleſſis, de Vertaumon, du Meſnil, de Flauigny, & enſuite ils furent confirmez par les Eſtats aſſemblez pour ce ſuiet: & la confirmation en fut dreſſée comme elle ſuit.

Ce iourd'huy ſeptiéme de Fevrier 1653. les Eſtats de la Colonie de Terre ferme de l'Amerique, aſſemblez à Remire ont agreé & approuué les Articles cy-deſſus, promettans de les faire garder inuiolablement ſelon leur pouuoir. Fait audit Remire le iour & an que deſſus, & ont ſigné.

Le ſieur de Vertaumon n'a pas voulu que ces Articles fuſſent ſecrets, & qu'il n'en fuſt point parlé, mais qu'ils fuſſent rendus publiques, voulant que tout le monde en euſt connoiſſance. Ce qui n'a pû eſtre qu'à ſa confuſion; car il ne faut que ces Articles pour le condamner, que Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis luy ont accordez pour le bien de la paix, qu'ils ont voulu entretenir dans la Compagnie. Mais cette paix n'a eſté qu'vne paix fourée, ledit ſieur de Vertaumon n'ayant point eu de repos en ſon ame, il a touſiours broüillé iuſqu'à ce qu'il s'en ſoit allé, comme ie feray voir.



CHAPITRE X.

Meßieurs de Bar, de Villenauue & les Nuisemans sont rappellez de leur exil.

PEndant que nous estions en guerre auec le Gouuerneur, & qu'il n'y auoit aucune esperance de paix, ces Messieurs furent rappellez de leur exil, qui leur a esté tellement profitable pour le bien de leur ame, qu'ils meritent bien que ie leur donne en ce lieu vn chapitre particulier. Messieurs de Bragelonne & du Plessis preuoyans auec iuste raison, que si le sieur de Vertaumon qui se seruoit de tout pour les contrecarrer, & ioüoit tous les ressorts possibles, afin de ruiner la Colonie, alloit enleuer ces Messieurs dans leur Isle, cela fortifieroit son party, trouuerent à propos de les rappeller de leur exil. Ce fut le 23. iour de Ianuier, iustement vn mois apres qu'ils y auoient esté enuoyez. Ils creurent d'abord que c'estoit vn Ange qui leur en portoit la nouuelle, tant ils en furent réioüis. Ils le regalerent d'vn peu d'eau de vie qui leur restoit, & d'vne souppe au sel & à l'eau. Ils s'embarquerent & aborderent nostre Camp auec vne ioye qui ne se peut conceuoir, où ils furent receus de nos Messieurs & de tout le monde, auec des caresses toutes extraordinaires. Chacun fut estonné de les voir si gras & si en bon point, car ils estoient presque méconnoissables. Il y auoit suiet de s'en estonner, leur exil ayant esté vn peu rude. Ils auoient esté releguez dans vne petite Isle fort deserte, appellée l'Isle aux Lezards, parce que l'on croyoit qu'il y en eust grande quantité, qui estans tres-bons en ce païs, chacun s'imaginoit que cela leur seroit vn rafraischissement, mais cela ne s'estant pas trouué veritable, il a fallu qu'ils se soient contentez de leur pain, qui n'estant pas trop gros, car chacun d'eux l'auroit bien mangé en vn repas, & sur tout le sieur de Bar, qui auoit esté autrefois grand mangeur, qui estant tousiours malade

de pendant qu'il eſtoit en liberté, a neantmoins iouy d'vne parfaite ſanté dans ſon exil.

Cette Iſle a enuiron vne lieuë & demie de tour; ce ne ſont que montagnes inacceſſibles, chargées d'arbres infructueux. Il n'y a aucunes beſtes fauues. Il s'y trouue ſeulement quelques Perroquets & Ramiers qui y font leur retraite en aſſeurance. Ces pauures Exilez n'auoient garde de leur faire du mal, n'ayant aucune arme à feu. On leur auoit donné ſeulement deux ſerpes & vne cognée pour abatre du bois; de ſorte qu'ils eſtoient dénuez de tout, meſme d'eau, n'y ayant en ce lieu, ny ſource ny torrent qui leur en donnaſt. Il eſt vray que Dieu fit qu'ils n'en manquerent point, car comme le mois de Ianuier auoit eſté fort pluuieux, il en reſtoit aſſez ſur les rochers dans quelques concauitez pour leur neceſſité. Ils n'auoient que leur pain biſcuit qu'on leur enuoyoit toutes les ſemaines, & vn peu de ſel pour leur faire du potage. Il eſt vray qu'on ne leur pouuoit pas enuoyer autre choſe, tout le monde eſtant déja reduit à cette extremité, & encore pis. A leur arriuée dans cette Iſle, ils ſe dreſſerent vne hute, pour ſe mettre à l'abry de l'iniure du temps, à quoy leur ſeruit beaucoup le valet, qui leur fut donné, qui leur eſtant tres-affectionné trauailloit auec affection, ſouffrant de grand cœur ſon exil volontaire, pour l'amour qu'il leur portoit. Ils n'auoient en ce lieu aucun exercice qu'vn peu de promenade le long des rochers & de la rade de la mer; & eſtant retirez dans leur cabane, ils paſſoient le temps à quelque ieu innocent, & s'adonnoient fort à la priere. Et comme ils s'eſtimoient criminels, ils ſupportoient leur exil auec grande patience, ſans murmurer & ſans ſe plaindre contre ceux qui les auoient condamnez. Le ſieur de Bar eſtoit comme le moderateur des autres. Il les reprenoit doucement, quand quelque petite chaleur les auoit emportez, de ſorte qu'ils eſtoient deuenus des agneaux au prix de ce qu'ils eſtoient eſtant en liberté, & lors qu'ils tenoient rang de Seigneurs. Quand ils ont eſté de retour, tout le monde les a admiré, pour le bon exemple qu'ils ont donné. On les remit aux fers, ils y eſtoient contens, pour la conſolation

qu'ils auoient d'estre auec nous, il n'y eut que le sieur de Bar qui en fut exempt. Messieurs de Bragelonne & du Plessis, les voyans si changez & si pleins de bonne volonté & de constance, les deliurerent des fers, leur donnant vne entiere liberté, & veritablement ils n'en ont pas abusé. Ils estoient les premiers dans l'Eglise aux exercices du soir & du matin; ils frequentoient souuent les Sacrements contre leur coustume. Ils prenoient vn singulier plaisir de s'employer aux exercices de pieté, & à la pratique des bonnes œuures. Si ie portois le tres-saint Sacrement aux malades, ils estoient les premiers à porter la lanterne & la sonnette. Si i'inhumois les morts, ils les portoient en terre, sans crainte de gagner la dyssenterie & le flux de sang, dont nostre Camp estoit infecté. Bref, ils ne laissoient passer aucune occasion de profiter spirituellement sans l'embrasser, & sur tous le sieur de Bar, qui seruoit d'vn puissant exemple pour les autres.

Comme nous n'auions qu'vn peu de pain pour subsister, ils prenoient la peine d'aller chercher quelque chose le long de la mer, comme des Coquillages, des Ceriques & des Crabes. Et bien souuent ils entroient tout nuds dans la mer, pour pescher quelques poissons, desquels ils nous faisoient tousiours part, mesme nous les mangions ensemble. Quand on les a voulu enuoyer en quelque autre lieu, ils l'ont fait sans y contredire. On les enuoya à Cabassou, qui estoit vne habitation de Sauuages, de laquelle on les auoit chassé; ils y ont esté, & y ont souffert de plus grandes incommoditez que dans le lieu de leur exil. Ils ont esté de mesme aussi contens, quand on les a renuoyé de Cabassou dans l'habitation de Monsieur du Plessis. Enfin, ils ont témoigné en toutes sortes de rencontres, qu'ils ont esté vrayment touchez, benissans Dieu de l'estat où il les auoit mis pour faire penitence, s'estimans bien-heureux de souffrir dans l'estat où ils estoient, pour s'estre trop attachez aux interests du sieur Isambert, au detriment de la Compagnie, au nombre des Seigneurs de laquelle ils se pouuoient compter.

CHAPITRE XI.

Guerre des Sauuages contre nous.

IL ſemble que ce ſoit vn paradoxe, de voir vn chapitre dans cette Relation, où il ſoit parlé de la guerre que nous auons eſté contraints d'entreprendre contre les Sauuages ; veu que les deſſeins de cette Compagnie, apres la gloire de Dieu qu'on deuoit procurer dans ces belles Contrées, eſtoit la conuerſion de ces pauures Infideles. Ie puis dire deuant Dieu en cette rencontre, que iamais on n'a eu la penſée de leur faire la guerre, & Dieu eſt témoin qu'on a fait tout ce que l'on a pû, pour gagner leur bienveillance, & ſe mettre dans leurs bonnes graces. Les preſens ne leur ont point eſté épargnez, & dans la Traite qu'on a faite auec eux, elle a eſté augmentée auec excez: car de ce qu'on auoit accouſtumé de leur bailler vn couſteau, on leur a donné vne ſerpe. Et tout cela s'eſt pratiqué, afin de leur faire connoiſtre que nous n'auions point d'autre deſſein que de viure en bonne intelligence & en amitié auec eux. Ce n'a donc eſté que par force que l'on y a eſté contraint & ſeulement pour ſe deffendre, & apres auoir eſté aſſeurez par quelques-vns d'entr'eux qui nous eſtoient affectionnez, qu'ils auoient reſolu de nous égorger tous, & de nous faire ſentir la peſanteur de leur boutou ou maſſuë; à quoy il a eſté beſoin de s'oppoſer & de repouſſer la force par la force, pour ſauuer nos vies qui eſtoient en tres-grand danger.

I'ay trouué à propos, auant que de parler de cette guerre, laquelle a eſté ſuiuie de pluſieurs malheurs, comme on verra dans la ſuite, de dire quelque choſe des diuerſes Nations qui habitent ce grand eſpace, depuis la fameuſe Riuiere des Amazones iuſqu'à celle *d'Orenocque*, concedé à nos Seigneurs par noſtre Roy Tres-Chreſtien, qui contient bien 9. ou 10. degrez de latitude, pour mieux faire con-

noiſtre les forces & la puiſſance de nos Galibis, contre leſquels nous auons eſté contraints de faire la guerre pour nous deffendre.

La premiere Riuiere qui ſuit apres le fleuue des Amazones, eſt appellée de *Maricary*, tres abondante en Lamantin, c'eſt pourquoy il ſe trouue dans cette Riuiere quelquefois iuſqu'à cinq ou ſix Nauires Anglois & Flamans pour le peſcher, & le tranſporter de là dans les Iſles, pour l'échanger contre du Tabac & autres marchandiſes. Il y a vne petite Nation de Sauuages appellez les *Racaletz*, qui habitent le long de cette Riuiere. Il n'y a que deux habitations d'vne autre Nation, qu'on appelle des *Palicours*. Les Racaletz ſont vne Nation neutre. Ils n'ont la guerre contre aucune autre Nation de Sauuages, mais eſtans amis des vns & des autres, comme ils le ſont de nos Galibis, ils leur donnent quelquefois ſecours.

Apres la Riuiere de *Maricary*, on trouue le Cap d'Orange. C'eſt vne pointe ou langue de terre qui auance fort dans la mer du coſté du Nord. Il ſe rencontre dans l'éſtenduë de ce Cap deux Riuieres; l'vne qui s'appelle *d'Epicouly*, & l'autre d'Ayairi, en Langue Indienne, entre leſquelles habitent les Palicours, grands ennemis des Galibis, & contre leſquels ils ont continuellement la guerre, qu'ils font tres-cruelle les vns aux autres, ſans iamais auoir de reconciliation. Ce n'eſt pas qu'ils s'attaquent en bataille rangée, mais ils taſchent de ſe ſurprendre dans leurs habitations, & quand les vns ou les autres ſont venus à bout de leur entrepriſe, ils aſſomment & égorgent tous ceux qui ne peuuent éuiter la fureur du vainqueur. Ils ne pardonnent à perſonne, ſi ce n'eſt à quelques petits enfans, & à quelques ieunes femmes qu'ils emmenent dans leur païs en grand triomphe, pour leur ſeruir d'Eſclaues. Et quand ils ont pris quelqu'vn des hommes vif, ils le reſeruent, le faiſant engraiſſer, puis il le font mourir d'vne mort tres cruelle, comme ie le rapporteray cy apres.

La Riuiere d'Oüyapoque eſt apres le Cap d'Orange, elle eſt tres-belle & tres-grande, ayant bien d'embouchure dans la mer deux ou trois lieuës. Il y a vne petite Nation

de Sauuages qui habite vers le haut de cette Riuiere, qui est appellée la Nation des *Maronnis*. Et entre cette Riuiere & celle de Caubonne, il y a vne autre Nation qu'on appelle les *Nolaches*, qui habite enuiron cinquante lieuës auant dans la Terre ferme. On nous a asseuré que ces peuples ont les iouës percées, qu'ils portent des plaques d'or à leurs oreilles, & qu'asseurement ils ont chez eux quelques mines de ce precieux métail. Ces peuples font la guerre contre vne autre Nation, qu'on appelle les *Toneyens* qui sont leurs ennemis. Depuis Oüyapoque iusqu'à Cayenne, qui est bien l'espace de vingt lieuës, il n'habite aucuns Sauuages le long de la mer, car ils se retirent bien auant dans les terres, craignans les surprises de leurs ennemis.

A six lieuës de nostre Isle de Cayenne, il se trouue vne petite Riuiere qui s'appelle de Caubonne, si pleine de poisson, mais qui est si gros & si bon, que cela n'est pas croyable. C'est là où nos Sauuages vont souuent à la pesche, faisans boucaner le poisson qu'ils y prennent, & ils le conseruent quelque temps pour s'en seruir dans leur necessité. Toute cette Coste est si remplie d'oyseaux tres excellens pour manger, & d'autre gibier, qu'on en peut remplir en peu de temps des Canots. C'a esté vn malheur pour nous, de n'auoir pû aller à cette chasse, dautant que nous n'auons point eu de repos, ne nous estant presque pas permis de sortir de nos portes, de peur d'estre surpris par nos ennemis, qui sont si agiles dans les bois, de la couleur desquels ils sont, que l'on a plutost senty la pointe de leurs fleches, qu'on ne les a apperceus, & qu'on ne s'en soit donné de garde.

Nostre Riuiere de Cayenne suit celle de Caubonne, la premiere branche de laquelle se vient décharger à la pointe de Mahury, & l'autre à la pointe de Ceperou, lesquelles deux branches font nostre Isle de Cayenne.

C'est dans cette Isle que commence la Nation des Galibis, qui s'estend iusqu'au grand fleuue *d'Orenocque*, n'y ayãt qu'vne Nation entr'eux qui s'appelle des *Arrouagues*, fort peuplée & fort courageuse, comme aussi les Galibis

qui leur ſont voiſins, auec leſquels ils ſont continuellement en guerre.

Pour ce qui eſt de nos Galibis qui ſont au Cap de Nord, auec leſquels nous voulions contracter vne eſtroite amitié pour les faire participans du bon-heur de nos connoiſſances, ils ſont en petit nombre. Ils s'eſtendent le long de la mer, depuis noſtre Iſle de Cayenne iuſqu'à la Riuiere de Corou, qui eſt fort grande, & fort difficile à aborder, à cauſe des rochers qui ſont à ſon embouchure. Cét eſpace contient enuiron douze ou quinze lieuës le long de la coſte de la mer, & en tout cét eſpace il n'y a pas plus de dix-huit ou vingt habitations de Sauuages, dans toutes leſquelles il n'y a que 250. hommes portans armes. Dans noſtre Iſle de Cayenne il n'y a que trois habitations, celle de Cabaſſou, du vieil Sauuage Bimon, homme fort fin & cauteleux, ancien ennemy des François (c'eſt le grand pere de celuy qui a paſſé en France) & celle d'Apoto qui eſt ſon gendre.

Il y a dans la Riuiere de Cayenne l'habitation du vieil Sauuage Biraumon, tres bon perſonnage, & amy des François; on tient qu'il eſt âgé de plus de cent douze ans; il a pourtant la vigueur d'vn homme de cinquante ans, les Sauuages l'appellent entr'eux, *Tamouſſy Baba*, qui veut dire *grand pere.* Il eſt comme l'Arbitre de toute cette Nation du Cap de Nord, ils luy deferent beaucoup, comme ayant touſiours eſté le principal chef qui a commandé pendant la guerre qu'ils ont euë contre les Sauuages leurs ennemis. Il n'a point conſenty à la guerre contre les François, mais il n'a pas eſté ſuiuy en cela. Les habitations des Sauuages Dianne & Pite, ſont ſes plus proches voiſins.

Le long de la coſte iuſqu'à la Riuiere de *Macouriague*, ſont les habitations de *Pagaret*, tres méchant Sauuage, & affamé du ſang des François. C'eſt luy entre les autres qui fomente parmy eux le deſſein de nous faire la guerre. C'eſt luy qui s'eſt rendu remarquable pour auoir donné le coup de la mort au feu ſieur de Bretigny. L'habitation de ſon frere eſt tout proche, & celle du *Piaye* compere de feu Monſieur de Beſon, eſt à la pointe de ladite Riuiere de

Macouriague, & dans la mesme riuiere sont les habitations d'Arman & d'Iaoüy, compere de Monsieur du Plessis, qui dans le commencement luy a témoigné vne amitié toute particuliere. Le sieur du Plessis s'est en recompense comporté genereusement en son endroit, le mettant à mesme de sa traite pour en prendre à sa volonté, ne luy épargnant point du tout l'éau de vie, & à tout son équipage. Ce Sauuage témoignoit n'en pas estre méconnoissant, apportant en abondance toutes sortes de viures audit sieur du Plessis, ayant voulu mesme auoir chez luy vn de nos petits François, comme pour gage de son affection, non seulement auec ledit sieur du Plessis, mais aussi auec tous les François. Et pour témoigner qu'il nous aymoit, vn Sauuage parlant mal de nous, il ne le put souffrir, luy deschargeant vn si grand coup de boutou, qu'il le renuersa par terre, C'éstoit vne merueille de voir comme il s'employoit pour nous donner toute sorte de satisfaction par les autres Sauuages, les excitant à nous apporter des viures. Il a tourné casaque à la persuasion de quelque méchant esprit, comme on verra dans la suitte.

Depuis cette Riuiere iusques à celle de Corou, il n'y a qu'vne habitation de Sauuage, qui est celle du fils de *Pagaret*, à l'endroit de laquelle la mer est si furieuse, qu'il est presque impossible de l'aborder. Et dans cette riuiere on trouue les habitations de *Pepora* principal suiet de la guerre, celle du Sauuage Trompette, autrement le Borgne, & vn autre nommé Taoüa. Depuis la riuiere de Corou iusques à celle de *Coonama*, il n'y a aucune habitation de Sauuages, mais depuis ladite Riuiere & celle d'Amana iusques à *Surinasme*, ce païs est fort peuplé de la Nation des Galibis.

Toutes ces Nations ont presque vn mesme langage, excepté quelques mots. Les Galibis d'auprés de Surinasme sont amis des nostres. Ils leur donnent secours dans leur guerre. Nous auons veu venir de ces cantons le Capitaine Cendré auec son équipage, pour assister nos Galibis contre nous. Ils ont encore pour amis les *Racalets*, Habitans de la riuiere de *Maricary*, qui leur donnent secours,

non ſeulement contre les Palicours, mais auſſi contre nous.

Il faut remarquer que tous les Chefs d'habitations, comme ceux que ie viens de nommer, ſont autant de Capitaines, excepté les Piayes, qui encore qu'ils ne ſoient pas Capitaines, ne laiſſent pas d'eſtre Chefs d'habitation, cela eſtant accordé parmy eux à cette qualité, car ces Piayes ſont comme les Medecins entr'eux qui penſent les malades auec des ſoufflemens & autres façons ridicules, ſans application de ſimples ou de quelques potions. Et les Capitaines auſſi bien que les Piayes, ne paruiennent à cette dignité, qu'apres auoir eſté bien experimentez, & apres auoir bien ſouffert, comme ie feray voir en ſon lieu.

On peut voir par cette deſcription que ie viens de faire, quelle peut eſtre la force de nos Sauuages Galib s, auec le ſecours meſme que leur peuuent donner les *Racalets* leurs Alliez, & les Galibis du coſté de *Surinaſme*. Ils ne peuuent former entre tous qu'vn gros d'enuiron 250. hommes, qui n'eſt pas beaucoup, on en peut venir facilement à bout. Ils ſont pourtant forts dans les bois, parmy leſquels, quoy que tout nuds, ils courent comme des cerfs, ſans craindre les eſpines & les autres buiſſons fort incommodes, où nous auons peine à marcher. Ils ſont d'ailleurs tres agiles & fort adroits à tirer des fléches, iuſques-là qu'ils ne manquent point de tirer dans la rondeur d'vn ſol. Ils ne ſe preſentent iamais pour combattre en bataille rangée; mais ils dreſſent des embuſches & vſent de ſurpriſes, comme ils ont fait pluſieurs fois contre nous, qui leur ont tres-bien reüſſi à noſtre grand dommage. Ils commencent à n'auoir plus peur des coups de mouſquets & de fuſils, & s'en ſeruent fort bien auſſi; mais quand ils en veulent tirer, ils mettent la croſſe du fuſil contre la cuiſſe, de peur de ſe bruſler la barbe. Ce ſont les Holandois qui perdent tout, leur donnant en traite des armes & de la poudre à tres bon compte, comme auſſi quelques-vns de nos François, qui pour traiter auec eux quelque choſe propre à manger, leur donnent des verges pour ſe foüetter. Si nous euſſions eu le bon-heur d'auoir du ſecours de France en temps & lieu, dans la connoiſſance que nous auions de

leur

leur païs, il nous eut esté facile de nous en défaire, & de les repousser si loin, qu'ils n'eussent pas dauantage eu enuie de nous troubler.

CHAPITRE XII.

Motifs que les Sauuages ont eu de nous faire la guerre.

LE premier motif que ie remarque, que les Sauuages ont eu de nous faire la guerre, c'est qu'ils craignent que quelqu'vn plus puissant qu'eux, ne les contraigne de se soûmettre à quelques Loix, & ne les oblige d'embrasser quelque Religion qui leur donne de la crainte & leur serue de bride pour arrester le cours de leurs passions dereglées, ausquelles ils donnent vne entiere liberté, viuans comme des bestes brutes, n'ayant point d'autre Dieu que leurs plaisirs & leur ventre, ausquels ils s'efforcent de satisfaire; la bonté de leur terre leur fournissant assez en abondance dequoy viure, sans qu'ils se donnent beaucoup de peine à trauailler. Ils voyent bien que si quelque puissance superieure les dominoit, ils ne pourroiẽt pas faire ce qu'ils font, sçachans tres bien comme les Espagnols & les Portugais traitent les Ameriquains, qu'ils ont subiuguez, & qui sont en leur puissance; c'est d'où vient qu'ils ont ces Nations si fort en horreur, que s'ils en tenoient quelques-vns ils les mangeroient tout vifs.

I'ay remarqué vn autre motif plus puissant, qui est que ces peuples viuoient autrefois dans vn si grand dégagement des biens du monde, qu'ils ne s'en mettoient point du tout en peine, se contentans de viure de ce que la terre leur produisoit, auec la chasse & la pesche, qui est abondante par tout. Ils ne se seruoient pour tout instrument pour couper & faire ce qui leur estoit necessaire, que de pierres aiguës & tranchantes. C'est le suiet pour lequel ceux qui ont

fait les premieres découuertes de ces païs, ſont deuenus ſi riches en peu de temps; car pour vn grelot ou quelque petit couſteau, ils remportoient vingt fois autant peſant d'or ou d'argent. Dans le Perou meſme ils eſtoient ſi innocens, que voyans que les cheuaux rongeoient leur frein & leur mords qui eſtoient de fer, ils croyoient qu'ils le mangeoient & qu'ils viuoient de cela, c'eſt pourquoy ils leur apportoient de gros tas d'or à manger; diſant que ce métail eſtoit bien meilleur que le fer, à quoy les Eſpagnols prenoient grand plaiſir. Mais par ſucceſſion de temps les autres Nations ayant appris que les Eſpagnols eſtoiẽt deuenus extrémemẽt riches, elles les ont ſuiuis, & pour peu que leur donnoient les Eſpagnols, les autres leur donnoient trois fois autant, ſur tous les Holandois qui ont gaſté le commerce par tout. Cela a fait ouurir les yeux à ces Indiens, ils ont commencé à deuenir auaricieux. Ils ont appris à bien marchander. Ils vendent maintenant tres cher leurs denrées. Ils ne viuent plus dans cette premiere innocence. Ils ſont deuenus fins, cauteleux & auares. Ils ne donnent plus rien qu'on ne leur paye bien cher. Et entre les Nations de l'Amerique nos Galibis ſont de ceux-là, parce qu'ils ont eſté frequentez de diuerſes Nations, qui tous, pour gagner leur amitié, leur donnoient à qui mieux mieux, & ainſi l'on a tout gaſté, pluſieurs meſmes ayans voulu demeurer auec eux.

Et comme cette Nation des Galibis eſt fort cruelle & ſanguinaire, ils ſe ſont vangez contre ceux qui leur ont fait quelque petit déplaiſir, les ayant ſurpris comme ils n'y penſoient pas, ils les ont égorgez, ainſi qu'ils ont fait aux Anglois, qui s'eſtoient les premiers habituez dans noſtre Iſle Cayenne, à la Montagne des Oranges, au lieu où eſt l'habitation du Sauuage Bimon. Apres cela ils ont trouué le pillage fort doux, y ayant eſté amorcez cette premiere fois, il leur a pris enuie d'en faire de meſme à d'autres; comme ils ont fait à des Holandois, au Sieur de la Foreſt qui leur auoit ſuccedé, & au ſieur de Bretigny: le tout pour piller. C'eſt pourquoy nous leur voyons quelquefois des habits, qu'ils conſeruent tres-bien dans des coffres ſous la clef

qu'ils portent penduë à leur col, dequoy il n'estoit point fait de mention autrefois, tout estant chez eux à l'abandon, sans que personne d'entr'eux y touchast. Mais ils sont deuenus soupçonneux, parce que quand ils apportoient au commencement des viures pour traitter auec nous, plusieurs de nos François les déroboient, ce qui les faschoit fort, c'est pour cela qu'ils n'estoient plus si libres & qu'il ne nous venoient plus voir si facilement, ayans pris resolution de nous exterminer & de nous couper la gorge, pour se rendre maistres de tout nostre équipage.

Le principal motif de guerre a esté, que le Capitaine Pepora habitant à Corou, frere du Capitaine Cendré, qui demeure à Coonama, se ressentoit extrémemēt d'vn affrōt, que le Capitaine Cendré auoit receu depuis vn an & demy d'vn François, qui commandoit vn Nauire Flaman, qui estoit venu sur ces Costes pour traiter auec les Sauuages. Il les attiroit dans son Nauire par presens & comme vn iour il en vid dix ou douze tout à la fois, il fit leuer l'ancre & les enleua pour les mener vendre dans les Isles. C'est pourquoy il ne pouuoit bien parler des François, iamais il ne nous est venu voir & ne nous a apporté aucune traite comme les autres, disant en son langage, *Franciry Iroupa oüa*, c'est à dire, *les François ne valent rien.* C'est pourquoy comme ils ne cachent point leur pensée, il témoignoit tout haut à nos Interpretes & Truchemens, qu'il ne feroit iamais amitié auec nous, qu'auparauant on ne luy eust baillé deux ou trois François & autant d'Esclaues Negres, en recompense de ceux que le Capitaine François auoit enleué dans le Vaisseau Flaman, qui appartenoit à l'équipage de son frere le Capitaine Cendré.

Ce qui luy estoit plus sensible, c'est qu'il a vne femme des plus belles Indiennes qu'il y ait dans tout le païs. Elle auoit autrefois esté prise Esclaue par nos Galibis chez les Palicours; & parce que le feu sieur de Bretigny les auoit assistez en cette guerre, cette belle Esclaue luy estoit demeurée pour partage du butin qui s'y estoit fait. Mais apres la déroute dudit sieur de Bretigny, elle tomba entre les mains de ce Pepora, qui estant deuenu amoureux d'elle,

ne la tint pas comme ſon Eſclaue, mais la prit pour ſa femme.

Le ſieur du Breüil Lieutenant de Flauigny & Aide-major du Fort, frere du Capitaine Maucourt, vn des Emiſſaires du ſieur de Vertaumon, ſeruant de Truchement pour aller en terre ferme, fut chez Pepora, où il reconnut cette belle Sauuage, ayant eſté des gens du ſieur de Bretigny. Il fut ſi effronté qu'il dit à Pepora que cette femme luy appartenoit, qu'elle eſtoit ſon Eſclaue, & qu'il la vouloit auoir, luy faiſant meſme des menaces s'il ne la luy rendoit. Ie laiſſe à penſer ſi ce n'eſtoit pas mettre le feu aux eſtoupes, & ſi ce n'eſtoit pas donner ſuiet à vn Infidele qui n'a point d'eſperance à la beatitude eternelle, & qui fait conſiſter toute ſa felicité dans les plaiſirs; c'eſtoit aſſez, dis-ie, luy donner ſuiet de chercher les moyens de prendre vengeance, non ſeulement de celuy qu'il eſtimoit ſon riual, mais auſſi de tous ceux de ſa Nation. D'ailleurs, ce du Breüil les traittoit auec aſſez de rigueur, leur enleuant tout ce qu'il vouloit d'eux, ſans les payer que de paroles & de promeſſes. C'eſt ainſi qu'il leur a emporté trois licts de coton, deſquels ces Sauuages font grand cas, comme ils en ont raiſon, ces licts eſtant le trauail de plus de ſix mois, ou d'vn an. Ioint à tout cela qu'ils ont reconnu que ce du Breüil eſtoit frere de Maucour, duquel tous les Sauuages ont vne extréme auerſion, pour les mauuais traitemens qu'ils en ont receus, eſtant vn de ceux qui ſe ſont le plus porté à executer les volontez du feu ſieur de Bretigny. C'eſt pour cette ſeule raiſon qu'auſſi-toſt qu'ils l'eurent veu, ils ne le purent ſupporter, diſant à tout le monde, que c'eſtoit vn méchant; c'eſt ce qui a auſſi obligé nos Meſſieurs à le renuoyer en France, ſous pretexte qu'il ſeruiroit beaucoup la Compagnie, en luy enuoyant des hommes tels qu'il les faut pour paſſer en ces Contrées.

Ce motif n'eſt que pour vn particulier, mais qui eſtant puiſſant & dans l'eſtime parmy ceux de ſa Nation, a eu aſſez de pouuoir pour porter les autres à prendre vangeance de nous en ſe ioignant auec luy. Il ne faut pas grand choſe pour les exciter, ils n'y ſont que trop pouſſez, n'ayans

point de plus grand contentement que quand ils ſe vangent. Ce Pepora auoit vn autre ſuiet de ialouſie. C'eſt que deux ieunes habitans aſſez imprudents, des anciens de la Compagnie de Rouën, eſtoient allé chez ce Pepora ſous ombre de traiter des viures auec ceux de cette Contrée; mais il n'y auoit que leurs plaiſirs qui les y retenoient, l'vn deſquels y a pery. L'on auoit appris qu'ils les faiſoient aller tout nuds comme eux, & qu'ils les auoient rocoüez, c'eſt à dire, peinturez, pour apres les engraiſſer, ainſi qu'ils font les Palicours, & les faire mourir d'vne mort tres cruelle, comme ils font leurs plus grands ennemis.

Ce qui les a tout à fait animez contre nous, & ce qui leur a donné vne extréme ialouſie, c'eſt que le ſieur de Vertaumon alloit ſouuent les viſiter, & n'y alloit iamais que bien armé, ſuiuy de la Compagnie de ſes Gardes, quelques-vns deſquels ne pouuoient s'empeſcher de commettre quelque inſolence, ſoit en dérobant, ou faiſant quelque autre mauuaiſe action : ce qu'ils ne pouuoient ſupporter. Ces hommes armez leur donnoient vne extréme crainte, comme ils l'ont ſouuent témoigné, faiſans connoiſtre que cela ne leur agréoit pas, & qu'on les auroit fort obligez de ne les pas aller viſiter de la ſorte. Si le Gouuerneur en vſoit ainſi, ſes Officiers en faiſoient de meſme, ſur tout le ſieur du Breüil, qui y alloit de la meſme façon, c'eſt pourquoy ils les craignoient tous deux. De plus, ceux de l'habitation de *Cabaſſou*, qui eſt proche de Ceperou, eſtoient grandement ennuyez de l'importunité de nos gens, qui les alloient trop ſouuent viſiter. Quelques-vns y alloient pour traiter de la Caſſaue & autres viures, mais les autres n'y alloient que pour faire du mal & les dérober, emportans tout ce qu'ils pouuoient attraper, ſans les payer ou recompenſer ; dequoy ils venoient faire ſouuent des plaintes. On auoit beau faire deffences d'y aller ſur peine de la vie, on ne laiſſoit pas d'y retourner, car la faim preſſoit trop beaucoup de ieunes gens peu accouſtumez à ieûner. Le Gouuerneur fut contraint de leur donner des Gardes pour empeſcher ces deſordres; ſans que pour cela on en puſt venir à bout.

Toutes ces choſes iointes enſemble les ont porté à chercher les moyens de ſe défaire de nous; nous en auons eu des aſſeurances trop certaines, ils ne diſoient autre choſe, ſinon que les François ne valoient rien, en témoignant qu'ils les vouloient faire mourir. Le principal de nos Truchemens nommé Boucher, qui a pery auec le ſieur de Beſon, pour s'eſtre trop fié à ces Sauuages, en auoit eu quelque aſſeurance, auſſi bien que le ſieur du Breüil, & Du verger domeſtique de Monſieur Cabart, qui commençoit à parler leur Langue, & ſeruoit quelquefois de Truchement. Mais ce qui nous en donna plus d'aſſeurance, c'eſt que les Sauuages de l'habitation de Cabaſſou auoient vn ieune enfant âgé de ſeize ou dix-ſept ans, nommé *Toly*, qu'ils auoient pris eſclaue chez les Palicours, qui vint tout exprés au Fort, pour en auertir le ſieur Gouuerneur, & qu'ils deuoient executer leur mauuais deſſein, auſſi-toſt qu'ils auroient fait vn vin dans l'habitation du vieil Sauuage Bimon, ancien ennemy des François, qui eſt en quelque reſpect parmy eux, apres le vieillard Biraumon. *Pagaret* faiſoit tout ſon poſſible pour fomenter cette entrepriſe, ne nous pouuant plus ſupporter. Il n'y auoit que le Capitaine Iaoüy compere du ſieur du Pleſſis, mais qui fut gagné par ce Bimon & Pagaret, qui luy perſuaderent que le ſieur du Pleſſis ſon compere le vouloit tuer luy-meſme. Ce qui luy fit faire vn voyage chez le ſieur du Pleſſis, pour en eſtre aſſeuré. Il témoigna d'abord eſtre triſte. Monſieur du Pleſſis luy demanda quel ſuiet il en auoit. Il luy preſenta de l'eau de vie, il n'en voulut point boire, & ne voulut point auſſi manger ce qu'on luy preſentoit. Monſieur du Pleſſis le preſſe pour ſçauoir le ſuiet de ſon mécontentement, luy proteſtant qu'il n'en auoit aucun ſuiet de ſa part, & qu'il eſtoit veritablement ſon amy & ſon compere. Il luy répondit qu'on l'auoit aſſeuré qu'on le vouloit tuer, qu'il eſtoit content de mourir, pourueu que ce fuſt de ſa main, eſtant ſon compere & bon amy. Ce diſcours eſtonna le ſieur du Pleſſis, qui luy fit mille proteſtations que cela eſtoit faux, & que ceux qui luy auoient fait ce rapport, eſtoient des méchans, & qu'il le reconnoiſtroit toû-

jours pour ſon vray & parfait amy. Il ſe r'aſſeura & beut de l'eau de vie, mais non pas tant qu'à ſon ordinaire. Il alla le ſoir ſe retirer ſous vn Carbet au deſſous de l'habitation de Monſieur de Bragelonne, le lendemain il s'en alla, ce ſemble, fort ſatisfait.

Monſieur du Pleſſis ne pouuoit aſſez admirer la franchiſe qui paroiſſoit en ſon compere ; cela eſtoit auſſi digne d'admiration & ſurpaſſoit en effet l'action d'vn Sauuage. Le ſieur du Pleſſis voyant cela, eſtoit en doute, & ne pouuoit quaſi croire que les bruits qui couroient que les Sauuages nous vouloient égorger, eſtoient veritables. C'eſt pourquoy on enuoya Du verger exprés de Remire à Cabaſſou, pour en apprendre quelque choſe d'aſſeuré. Il retourna dés le lendemain au matin, auec certitude de leur mauuais deſſein. Et de fait le vieil Bimon, qui eſtoit compere du ſieur de Bragelonne, eſtant extrémement fin & ruſé, le vint voir. Il luy rapporta vn habit de drap de Holande, duquel il luy auoit fait preſent. Il le rapportoit afin que l'on y miſt du galon d'or, en ayant de ſemblable que les Flamans luy auoient donné. Il faiſoit cela en paſſant, s'en allant, diſoit-il, à Mahury, afin d'y peſcher du poiſſon pour vn vin qui ſe preparoit entr'eux (ce vin eſt vne aſſemblée qu'ils font, où ils boiuent & mangent l'eſpace de quelques iours, pendant leſquels ils ſont touſiours yures) ce n'eſtoit pas là le ſeul deſſein de ce ruſé Sauuage, mais c'eſtoit pour aller eſpier toutes les habitations de Mahury, allant de Caſe en Caſe, remarquant le nombre des hommes qui les habitoient, & s'ils eſtoient ſur leur garde. C'eſtoit auſſi pourquoy le compere de Monſieur du Pleſſis eſtoit venu ſous cette feinte, lors qu'il luy auoit dit qu'il vouloit mourir de main. Ce Bimon demeura deux iours à Mahury pour obſeruer toutes les habitations, en attendant quatre ou cinq équipages de Sauuages qui venoient auſſi pour l'aider en cette peſche dans deux iours, comme ils n'y manquerent pas. Le temps qu'ils auoient pris pour nous maſſacrer, eſtoit apres qu'ils auroient fait ce vin, où tous les Sauuages de la Contrée, & quelques-vns de leurs Alliez deuoient ſe trouuer, mais ils furent preuenus.

CHAPITRE XIII.

Les Sauuages sont preuenus au massacre qu'ils vouloient faire de nous, & sont eux-mesmes massacrez.

LE 14. de Février sur les deux heures apres midy, les Sauuages que le vieil Bimon attendoit, arriuerent à Remire. Il y auoit cinq Capitaines, à sçauoir Pagaret, Iaoüy, le Piaye de Macouriague & deux autres. Ils n'auoient que deux Pirogues, ce sont de petits Vaisseaux faits du tronc d'vn tres gros arbre, beaucoup plus grands qu'vn Canot, dans lesquels ils estoient en tout vingt-neuf hommes. Ayant laissé leurs Pirogues & tout leur equipage à la pointe de Remire qui est comme vn petit Cap, souuent fort difficile à doubler. C'est en ce lieu où le Sauuage Iaoüy auoit accoustumé de dresser son Carbet pour y coucher la nuict, & y faire boucaner du poisson, quand il en auoit pesché aux enuirons de Remire. Comme ils eurent laissé là leurs Pirogues, ils nous vinrent voir à nostre Camp, mais sans nous rien apporter comme ils auoient accoustumé. L'on remarquoit visiblement sur leur vsage, qu'ils ne venoient pas auec la mesme franchise & liberté qu'à l'ordinaire. Ie remarquay mesme qu'ils ne nous pouuoient regarder en face. Ils allerent visiter les sieurs de Bragelonne & du Plessis, pour remarquer seulement les contenances de chacun. Ils s'excuserent de n'auoir rien apporté, parce, disoient-ils, qu'ils n'estoient venus, que pour seconder Bimon & son gendre Apoto, qui estoient à Mahury, pour y faire vne pesche pour vn grand vin, qu'ils preparoient, apres lequel ils nous viendroient visiter, & nous apporter tout ce qui nous seroit necessaire.

Les sieurs de Bragelonne, du Plessis & de Beson prirent leur discours pour argent comptant. Cependãt ils iugerent qu'il estoit à propos de se seruir d'vne si belle occasion, veu qu'il

qu'il ſe rencontroit huict des principaux Chefs des Sauuages aſſemblez à leur diſcretion, ſans leur équipage; que ceux-là eſtant défaits, il ſeroit facile de venir à bout des autres, & qu'il ne falloit pas laiſſer paſſer cette occaſion. Ils donnerent ordre au ſieur d'Ayart, vn des Intereſſez de la Compagnie, de partir ſur l'heure aſſiſté de cinq ou ſix hommes, auec charge de prendre le nombre des Habitans de Mahury, qui luy ſeroient neceſſaires pour ſurprendre & défaire le Sauuage Bimon & ceux de ſa ſuite au nombre de 20. perſonnes, entre leſquels il y auoit trois Chefs ou Capitaines. Il part auſſi-toſt reſolu de bien faire; comme il n'y manqua pas, ayant mieux reüſſi que les autres.

Le ſoir l'on enuoya donner auis par mer & par terre au ſieur Gouuerneur du Fort, de l'occaſion fauorable, qui ſe preſentoit, afin qu'en meſme temps il ſe tranſporta à Cabaſſou, pour y executer l'ordre qui luy auoit eſté donné dans vn Conſeil, où il eſtoit venu depuis la paix ſignée.

Le ſieur du Pleſſis, quoy que malade, voulut eſtre de la partie. Il ordonna les Compagnies, choiſiſſant les meilleurs hommes pour cette execution Il enuoya auec leſdits Sauuages deux hommes de Monſieur Cabart, Du verger & la Fontaine, qui parloient leur Langue, pour les amuſer, & afin que quand ils entendroient nos gens entrer dans le Carbet, ils ioüaſſent des couteaux ſur les principaux, mais ils n'en firent rien, s'eſtant amuſez à boire auec eux.

Le ſieur du Pleſſis donna ordre comme on les deuoit aller inueſtir, pour n'en pas laiſſer eſchaper vn, mais ſon ordre fut tres-mal executé, par la laſcheté de quelques-vns. Le ſieur de Nauarre Lieutenant de Caſaut, marchoit deuant auec dix des meilleurs hommes, ayans des bayonnettes & des piſtolets en main, pour entrer d'abord dans le Carbet & ſe ſaiſir de tous ceux qu'ils pourroient pour les poignarder. Le ſieur du Pleſſis auec la Compagnie de du Meſnil deuoit border la mer, de peur qu'ils ne ſe ſauuaſſent dans leurs Canots. Beaumont auec ſa Compagnie deuoit border les bois. Barro & Caſaut auec quelques ſoldats deuoient aller à la grande Ance de Romata, au cas que quelques-vns ſe ſauuaſſent, pour les arreſter. Tous,

auoient ordre de ne point tirer d'abord, mais d'entrer dans le Carbet l'espée à la main, auec deffence de faire aucun bruit. Il n'en fut eschappé pas vn, si cét ordre eut esté exactement suiuy; mais Beaumont qui auoit ordre de border le bois, n'auançant pas assez viste, ceux qui deuoient entrer auec Nauare firent trop de bruict; quelques autres tirerent leur fusil inconsiderément, contre l'ordre qui leur auoit esté donné. Les Sauuages se réueillerent prenant la fuitte dans les bois, où ils ne trouuerent aucun empeschement par la faute de Beaumont. Il n'y en eut que deux tuez sur la place dans le Carbet & sept ou huit de blessez par les fuseliers, qui tiroient auec tant d'imprudence qu'ils blesserent deux de nos hommes; l'vn desquels appartenoit à Monsieur du Plessis, qui en mourut trois iours apres. Il fut trouué quelques iours apres plusieurs Sauuages morts dans les bois, que les Corbeaux mangeoient. Ce rencontre ayant assez mal reüssi, car il ne s'en deuoit sauuer pas vn, on alla se saisir de leurs Pirogues, & de tout le bagage, & des licts de coton, qu'ils portent tousiours auec eux. Tout le butin fut apporté au Camp dans les Pirogues & mis en reserue, pour estre distribué à chacun, apres que l'on auroit eu nouuelle de l'entreprise de Mahury.

Le sieur d'Ayart ayāt parfaitement bien suiuy son ordre, reüssit beaucoup mieux que les nostres. Il n'y auoit aussi que luy de Commandant & chacun des Habitans qu'il auoit auec luy, suiuit exactement l'ordre qu'il leur auoit donné. Il ne prit auec luy qu'enuiron vingt hommes qu'il diuisa en deux bandes; la pluspart desquels estoient des valets, mais tous bien resolus. Il les auoit separez en deux bandes, parce que les Sauuages estoient diuisez en deux Carbets. Le vieil Bimon estoit le plus proche des habitations sur vn petit tertre releué, fort propre à y faire vn Fort pour garder toute cette rade. L'autre Carbet où estoit le Sauuage Apoto, Gendre de Bimon, estoit iustement à la pointe de Mahury, écarté enuiron de deux cents pas de celuy de Bimon. Le sieur d'Ayart auoit donné ordre à la troupe qui deuoit attaquer le Carbet d'Apoto, qu'auparauant de donner ils donnassent le signal d'vn coup de siflet, afin de donner

tous ensemble & en mesme temps. Le signal fut donné mais le sieur d'Ayart estoit encore dans le bois ; cela luy fit doubler le pas. Il trouua vn empeschement, c'est que le Canot des Sauuages estoit disposé de telle sorte, qu'il luy empeschoit le passage. Il le franchit pourtant auec neuf hommes qu'il auoit auec luy. Bimon & son équipage ayant oüy le coup de siflet, se mit aussi-tost en deffence. Le sieur d'Ayart les trouue les armes à la main. Il ne laissa pas de les aller attaquer courageusement. Il s'adressa au Sauuage Bimon l'espée & la bayonette à la main. Le Sauuage Bimon l'esquiue, mais il fut tué par deux de ses valets, qui le suiuoient, portant les armes à feu, de peur qu'on ne fust contraint de faire vne retraite. Ils tirerent sur luy, & le mirent sur la place. Et comme il auoit manqué Bimon, il attaqua celuy qui estoit auprés de luy & le tua, quoy qu'il semblast que ce Sauuage eust vn corps de fer, parce qu'en le frapant sa bayonette fut rompuë, & son espée faussée. Les Sauuages taschoient de se sauuer dans les bois ou dans la mer, pour se retirer dans vn petit Islet qui est tout proche. Il fut tué vne femme dans le Carbet de Bimon, l'on croyoit qu'elle fust morte sur la place, elle estoit couchée de son long où elle perdoit tout son sang ; on fut estonné qu'vne demy-heure apres on ne la trouua plus, elle s'estoit traisnée dans les bois & cachée dans les herbes où elle fut trouuée morte le lendemain. C'est vne chose admirable de voir le courage de ces gens, qui tout blessez se mettoient à la nage & alloient fort loin, mais enfin ils estoient contraints de succomber & d'aller à fond. Les autres fuyoient dans les bois tout pleins de sang, iusqu'à ce que n'ayans plus de force ils tomboient morts sur la place.

Ceux qui deuoient attaquer le Carbet d'Apoto s'y comporterent genereusement, & nonobstant la resistance des Sauuages qui se deffendoient fort bien, ils firent presque tout passer au fil de l'espée, car de vingt hommes Sauuages qu'ils estoient dans les deux equipages, il en fut tué seize, & deux enfans qui furent pris esclaues. Mais il arriua vn malheur, car comme nos gens estoient entrez sous le Carbet, vn des nostres croyant tuer vn Sauuage, tua vn

tres braue garçon nommé le Comte, seruiteur du Capitaine Casaut, de bonne famille de Lyon. Tout leur bagage, leurs Canots & leur licts de coton furent reseruez, & furent apportez par le sieur d'Ayart au Camp de Remire, pour y estre distribué à chacun selon son merite, & sa generosité.

Le sieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort ayant receu son ordre, fit choix de 25. des meilleurs hommes qu'il eust dans son Fort, lesquels il fit embarquer dans deux Canots, dont il y en auoit 12. armez de pied en cap, de grosses armes de fer. Il commandoit cette troupe, n'allant pas pourtant le premier en teste, car comme il n'auoit iamais fait la guerre, il falloit qu'il fist essuyer les premiers coups des Sauuages à ses Cuirassiers. Le sieur de Flauigny son Lieutenant non plus que son Capitaine n'alloit pas le premier aux coups ; de sorte que n'y ayant aucun Chef qui payast de sa personne, cela ne pouuoit pas bien reüssir. Le premier qui mit pied à terre fut Boucher, principal Truchement & deux autres armez. Boucher n'eut pas le loisir d'attendre que toute la troupe eut pris terre, mais luy & deux autres furent attaquer la Case forte des Sauuages, leur disant en leur langage : *Galibis, les Palicours sont entrez dans l'Isle*, & en disant cela il tira deux coups de pistolet à brûle pourpoint, sans pourtant coupferir, tant il estoit adroit. Et comme toutes les auenuës, par où les Sauuages pouuoient se sauuer, n'estoient pas gardées, par le mauuais ordre & le peu d'experience du Gouuerneur, les Sauuages prirent la fuitte par les Sauanes & Crabrieres. Il y en eut pourtant sept ou huit de tuez, soit dans la Case ou en fuyant. Le Gouuerneur se rendit ainsi maistre de cette habitation, sans beaucoup de difficulté, où il trouua & tous ses gens dequoy butiner. Comme cette habitation estoit beaucoup fournie de traite & de licts de coton & autres choses, il fit tout apporter à son Fort & le distribua à ses soldats.

CHAPITRE XIV.

Suitte de l'entreprise contre les Sauuages, & l'attaque faite contr'eux dans leurs habitations en la terre ferme.

MESSIEVRS de Bragelonne & du Pleſſis ayant enuoyé l'ordre au ſieur Gouuerneur pour l'attaque de Cabaſſou, l'auoient en meſme temps prié d'enuoyer au pluſtoſt la grande barque, qu'il auoit à la rade de ſon Fort. Mais comme il faiſoit tout par maniere d'acquit, conſeruant touſiours dans ſon cœur ſes mauuaiſes volontez, il ne ſe mettoit pas beaucoup en peine de l'enuoyer; Et cependant noſtre bon-heur dépendoit de cette entrepriſe promptement executée, & la fin de la guerre auec les Sauuages; car ſi au meſme inſtant qu'on s'eſtoit défait d'eux à Remire, à Mahury & à Cabaſſou, on ne leur euſt point donné le temps de ſe reconnoiſtre, & qu'on les euſt eſté attaquer dans leurs propres habitations, ils euſſent eſté ſurpris, & ainſi on auroit mis fin à la guerre, & iamais ils n'euſſent pû s'en reuancher, comme ils ont fait à noſtre grand malheur. C'eſt l'obligation que toute la Compagnie a eu à ce Gouuerneur, que l'on peut dire auoir fait tout ce qu'il a pû pour ruiner la Colonie, ainſi que l'on verra par ce qui ſuit. Nos Meſſieurs voyans qu'il ne ſe haſtoit point de leur ſatisfaire, enuoyerent derechef l'en prier, ce qu'il fit, mais ſeulement deux iours apres. Cela donna temps aux Sauuages qui auoient appris la défaite de leurs compagnons, de ſe mettre en deffence, & de nous euiter, laiſſans leurs habitations à l'abandon, deſquelles ils ne ſe mettent guere en peine, en ayant bien-toſt rebaſty d'autres à peu de frais. Si toſt que la barque fut arriuée, qui eſtoit commandée par le ſieur Dubreüil Lieutenant, nos Meſſieurs la firent équiper au pluſtoſt, & y mettre des viures pour trois ou quatre iours pour deux cents hommes

ou enuiron. Ils auoient aſſemblé les Habitans pour ce ſujet, qui s'offrirent de grand cœur pour cette expedition. Ils firent auſſi choix tant des hommes qui leur appartenoient en particulier, que de ceux de la Compagnie qui eſtoient en ſanté dans le Camp, laiſſans le reſte, la pluſpart preſque malade à la garde du Camp. Les ſieurs du Pleſſis & de Beſon Seigneurs de la Colonie voulurent eſtre de la partie, comme auſſi le Sieur d'Ayart, quoy que malade d'vne diarée, qui s'augmenta de telle ſorte en ce voyage, qu'elle penſa luy faire perdre la vie. Les Capitaines du Meſnil, Barro, Caſaut, & Beaumont y commandoient. Tout ce monde eſtant diſpoſé, Monſieur du Pleſſis renuoya promptement le Lieutenant Dubreüil à Ceperou, portant ordre au Gouuerneur de ſe tenir preſt auec les meilleurs de ſes ſoldats, ſon Lieutenant le ſieur de Flauigny & Dubreüil luy tinrent Compagnie.

Tout le monde eſtant preſt à partir de Remire, le ſieur du Pleſſis les fit promptement embarquer ; on leua l'ancre & on fit voile le 17. Février ſur les quatre heures du ſoir. Monſieur Chaſteau noſtre confrere y fut pour aſſiſter ceux qui auroient beſoin de ſon miniſtere, parce que i'eſtois ſi foible que ie ne me pouuois ſouſtenir. Ce voyage luy a couſté la vie, car il en reuint auec la fiévre, & apres l'auoir gardée quelque temps il fut attaqué d'vne diarée & d'vn flux de ſang, duquel il eſt mort le 15. Mars. La barque alla moüiller proche de Ceperou, d'où le ſieur de Vertaumont vint conferer auec le ſieur du Pleſſis dans ladite Barque

On leua l'ancre vn peu deuant le iour ; on arriua à la grande terre proche la Crique du vieil Biraumon enuiron ſur les huit heures du matin. Le Gouuerneur eſtoit arriué vn peu deuant auec ſa troupe, & attendoit la barque qui vint incontinent apres luy. Chacun mit pied à terre, ſans trouuer aucune reſiſtance. Monſieur du Pleſſis donna l'ordre de la marche, qui ne ſe pouuoit faire que par defilé, parce que les ſentiers qui conduiſent à ces habitations ſont ſi petits, que l'on n'y peut aller que deux hommes de front. Les Sauuages ne les veulent pas faire plus larges, de peur

que leurs ennemis ne les découurent, & on ne peut aller chez eux que par plusieurs détours. Il fit donc marcher dix ou douze hommes bien resolus, qui alloient les premiers. Il vid que le sieur de Vertaumon auoit vn corps de cuirasse & ses Officiers & ses plus affidez de mesme, il luy en demanda vne faisant desarmer vn des siens pour ce sujet. Le sieur du Plessis suiuoit & apres luy les sieurs de Vertaumon, de Beson & d'Ayart, & ensuitte chaque Capitaine & sa Compagnie en son rang. Comme l'on estoit au milieu de la marche, Monsieur du Plessis se retourna & apperceut que le sieur de Vertaumon tenoit vne bayonnette nuë en sa main. Il luy demande à qui estoit cette bayonnette, & ce qu'il en vouloit faire. Il luy dit qu'il venoit de la trouuer. Monsieur du Plessis fait passer la parole pour sçauoir à qui elle estoit; on la porte de main en main, mais elle ne trouue point de maistre. Cela fit soupçonner ledit sieur du Plessis, & il en auoit bien du sujet: car quelque mine que luy fist le Gouuerneur, il ne le pouuoit supporter, ayant vne haine irreconciliable contre luy; ce qui fit que le sieur du Plessis se tint mieux sur ses gardes.

Ils arriuerent heureusement à la grande place de l'habitation, sans aucune rencontre, que de deux Sauuages que l'on apperceut dans les bois, sur lesquels on tira quelques coups qui les firent fuïr, & laisser leurs trousses de fléches sur la place. Comme l'on fut arriué à cette place, on n'y rencontra personne; ils s'en estoient tous fuys dans les bois, ayans emporté tout le meilleur. L'on entra dans les cases, on y trouua dequoy boire & manger, dont les soldats se saisirent. On mit le feu par tout, & les cases estant consõmées, sans qu'il parust aucun Sauuage, l'on reprit la marche commencée pour aller le long de la mer à l'habitation du Piaye de Macouriague. L'on fit alte proche d'vne petite riuiere, iusqu'à ce que la mer fust basse & que l'õ peust passer cette riuiere. On s'arresta là, tant pour prendre quelque repos, que pour y prendre le repas. Ceux qui estoient demeurez dans les barques, pouuoient entendre de ce lieu ceux qui les appelloient. C'est pourquoy comme ils ne respondoient point, on laissa là vingt soldats pour attendre le iour &

pour donner ordre à ces barques de ſuiure. Ils demeurerent là ſans que les Sauuages euſſent la hardieſſe de les attaquer. Cependant tout le gros arriua heureuſement à Macouriague, ſans rien rencontrer, où ils firent comme chez Biraumon ſans aucune reſiſtance. Mais comme l'on acheuoit de faire tout bruſler, on donna auis que les Sauuages attaquoient les barques, ce qui n'eſtoit pas veritable. Il eſt bien vray qu'ils ſortirent du bois & tuërent malheureuſement à coups de fléches vn ſoldat nommé *la Charmoiſe*, lequel s'eſtoit auancé pour retourner à la barque, à cauſe qu'il ſe trouuoit mal; c'eſtoit vn tres-bon enfant & qui craignoit Dieu. Tout le monde s'embarque dans les deux petites barques, pour eſtre portez la pluſpart dans la grande, qui eſtoit plus bas. Comme on s'embarquoit le ſieur du Pleſſis apperceut en paſſant les Sauuages, qui firent vne ſalue de leurs fléches, & tirerent meſme quelque coup de fuſil, mais tout cela en vain; le ſieur du Pleſſis fit faire ſur eux vne deſcharge de quarante ou cinquante fuſeliers au hazard, du coſté que venoient les fléches, qui ne portoient pas à cauſe du grand vent qu'il faiſoit.

Chacun eſtant rembarqué l'on prit la route de Remire, le ſieur de Beaumont vint le premier dans vne des petites barques, dans laquelle eſtoit Mr Chaſteau & quelques autres. Le ſieur du Pleſſis s'arreſta quelque peu à la rade de Ceperou où le ſieur de Vertaumon l'inuita fort de monter, mais il n'en voulut rien faire, pour la défiance qu'il auoit de luy. Il aborda à Remire, où ſi-toſt que chacun fut arriué, l'on fit la diſtribution du butin, que l'on auoit fait chez les Sauuages, & ſur tout des lits de coton; il y en auoit 48 Pour les fléches, les arcs & les boutous, qui eſtoient en grande quantité, on les retint, dans le deſſein d'en faire preſent aux Sauuages Palicours ennemis de nos Galibis, auec leſquels on vouloit faire alliance, le ſieur du Pleſſis ayant deſir de faire vn voyage chez eux. L'on reſeruoit pour ce ſujet deux femmes qu'on auoit priſes à Cabaſſou, & deux petits garçons de 10. ou 12. ans, que le ſieur d'Ayart auoit pris à Mahury, l'vn deſquels ſe ſauua. L'on fit donc la diſtribution des licts, chacun des Seigneurs, à ſçauoir les

ſieurs

ſieurs de Bragelonne, du Pleſſis & de Beſon, en prit trois. Il y en auoit trois pour les trois Eccleſiaſtiques; chaque Officier en prit vn, & en ſuitte ceux qui s'eſtoient comportez plus genereuſement & qui auoient témoigné plus d'affection.

Il arriua en cette rencontre vn ſuiet de mécontentement aux Eccleſiaſtiques. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis auoient reſolu entr'eux, que les Eccleſiaſtiques auroient chacun vn de ces licts. Ils les pouuoient ſequeſtrer pour nous les donner en particulier. Apres que les Seigneurs eurent pris les leurs, ie pris le mien auparauant les Officiers. Perſonne n'en dit mot; mais comme mes deux autres confreres en voulurent faire autant, il y eut du bruit, les Officiers ne le voulurent point permettre, & en firent leur plainte. Quelqu'vn des Seigneurs prit leur party contre les Eccleſiaſtiques, diſant qu'ils m'auoient déferé d'en prendre vn, mais que pour les autres, qui n'eſtoient que des Preſtolets, ils ne le ſouffriroient pas. Ces paroles me toucherent viuement, elles me firent connoiſtre qu'on ne faiſoit pas beaucoup d'eſtime de l'Eſtat Eccleſiaſtique, quoy que dans les Eſtats de la Colonie, que l'on auoit aſſemblez quelques iours auparauant, pour les affaires du ſieur de Vertaumon, l'on nous euſt donné le premier rang en deux diuerſes rencontres, ie ne l'aurois pas ſouffert autrement. Ie creus pour lors qu'il n'eſtoit pas temps de faire paroiſtre noſtre reſſentiment de parole, & que c'eſtoit aſſez de leur faire connoiſtre en leur rendant leurs licts, faiſant voir à mes confreres que cela eſtoit neceſſaire pour nous mettre en repos.

Cette diſtribution eſtant faite, on commanda le ſieur Barro auec quarante hommes des meilleurs de noſtre Camp, pour aller à Cabaſſou, il en prit encore vingt à Ceperou; c'eſtoit afin qu'ils ſe chargeaſſent chacun d'vn ſac de magnoc, qui eſt vne racine de laquelle on fait le pain. Il y alla ſans aucune rencontre. Comme l'on vid que les Sauuages n'auoient pas bruſlé toutes leurs habitations ainſi que l'on croyoit, eſtant reſté vn grand Carbet, ſous lequel on pouuoit mettre deux cents hommes à couuert, &

vne Case ; cela obligea de s'y poster, & d'y faire garde, iusqu'à ce qu'on eust consommé toutes les racines de leurs Iardins. Les Sauuages n'y parurent que le second iour. Ils tirerent du bois sur ceux qui estoient allez dans les Iardins, & tuërent vn ieune Portugais qui auoit esté leur Esclaue, mais depuis ce temps-là on ne les y a point veus. Le sieur Barro y fut bien six semaines, iusqu'à ce qu'il en fut releué par Beaumont qui y mena tout le reste de nostre monde, qui estoit la plusspart malade, tant pour changer d'air que pour auoir plus dequoy subsister qu'à Remire, où nous n'auions plus de pain. Monsieur du Plessis se disposa pour faire son voyage des Palicours, où nous le laisserons aller, pour voir l'estat déplorable, auquel nous estions reduits dans nostre Camp.

CHAPITRE XV.

Estat déplorable dans lequel nous estions dans nostre Camp de Remire.

POur faire voir l'extréme misere à laquelle nous auons esté reduits, il faut toucher quelque chose de ce que nous auons déja dit. Nos Vaisseaux ne nous auoient déchargé qu'enuiron 90. bariques de farine pour toute la Colonie ; ce qui n'estoit pas pour la subsistance de cinq ou six cents personnes, comme nous estions au commencement, l'espace de trois mois. On ne laissa aucune viande ny legume, de sorte que le seul pain estoit tout nostre reconfort, sans esperance d'autre chose. A nostre arriuée l'on auoit fait le pain du poids de vingt-deux onces, ce qui estoit alors suffisant pour nostre nourriture. Mais aussi-tost que nous fusmes entrez à Remire, on diminua le pain de quatre onces, de sorte que de vingt-deux onces il n'en pesoit plus que dix-huit, ce qui fut vne grande diminution. Nous commençasmes de nous en ressentir. Au bout de quelque temps il fut encore diminué de deux onces,

puis ſur la fin de nos farines, qui fut au commencement du Careſme, il ne peſoit plus que la moitié de ce qu'il peſoit au commencement, c'eſtoit-là toute noſtre ſubſiſtance ſans rien dauantage. Le menu de la populace n'auoit pas meſme vn grain de ſel, pour ſe faire vn peu d'eau boüillie auec le ſel. Ce n'eſt pas qu'il n'y en euſt dix ou douze barils qu'on vouloit garder pour ſaler de la Tortuë & du Lamantin à la ſaiſon. On l'a voulu eſpargner & on n'en a pas donné dans la neceſſité. Si on l'eut fait, il n'y auroit pas eu tant de maladies, & cependant on ne s'en eſt pas ſeruy, parce que le ſieur Gouuerneur l'a emporté, lors qu'il s'eſt enfuy honteuſement. On en donnoit quelque peu aux Eccleſiaſtiques & aux Officiers. C'eſt en ce lieu où nous auons appris à manger le potage ſans ſel, ſans graiſſe, & ſans huile. On ſe mettoit trois ou quatre enſemble, chacun donnoit vn quartier de ſon pain, que l'on faiſoit boüillir auec vn peu d'eau & de ſel. Nous le trouuions meilleur que les biſques, car l'appetit eſt vn admirable aſſaiſonnement des viandes; on mangeoit vn autre quartier de pain, reſeruant le reſte pour le ſoir.

Le menu peuple qui n'auoit point de ſel, prenoit de l'eau de la mer pour faire du potage, & comme nous auions tous ſi peu de choſe, nous eſtions contraints d'aller chercher dans les bois dequoy nous raſſaſier. Nous prenions la cime des Palmiers ſauuages, qu'on appelle des *choux Palmiſtez*, ils ont le meſme gouſt que les artichaux. On les hachoit fort menus pour en remplir des pots; heureux celuy qui auoit vn peu de ſel, de vinaigre & autre choſe propre à les aſſaiſonner. Ceux qui n'auoient pas ces commoditez ſe contentoient de les faire cuire auec l'eau de la mer. On alloit auſſi le long des rochers chercher quelques coquillages & certaines eſpeces de limaçons, qui eſtant de tres dure digeſtion, faiſoient plus de mal que de bien. L'on couroit aux fruicts qui eſtoient dans les bois, mais comme on n'en connoiſſoit pas la qualité, ils cauſoient de grandes incommoditez. Quand on pouuoit auoir quelque peu de farine pour en faire de la boüillie au ſel & à l'eau, cela paſſoit pour vn feſtin parmy nous. Au bout de quelque

temps on s'auisa de prendre quelques herbes qui croissoient autour de nostre Camp. Nos Esclaues nous seruirent d'exemple en cette rencontre. On les mangeoit comme des Espinars. Nous auions perdu entierement le goust de la viande. Il y auoit peu de bons chasseurs, & ceux qui le pouuoient faire, quand ils prenoient quelque chose, ils le mangeoient en particulier. Auec ce peu de mauuaise nourriture, les mois de Ianuier & de Fevrier furent fort pluuieux, de sorte que le pauure monde en fut grandement incommodé, parce que leurs Cases ayant esté faites trop à la haste, elles n'estoient pas bien couuertes, il y pleuuoit comme si on eut esté dans la ruë. D'ailleurs les sentinelles, qu'il falloit tousiours poser, sur tout la nuit, n'auoient aucun couuert; on n'auoit pas le courage de leur faire des hutes, & ainsi ils estoient tousiours moüillez.

Toutes ces incommoditez firent qu'en peu de temps nostre monde deuint si extenüé, que la mort paroissoit sur leurs visages. Quand il falloit aller au trauail de la terre, à peine pouuoient-ils leuer les bras, tant ils estoient affoiblis. Cela estoit digne de compassion. C'est pour cette raison qu'estant retournez du trauail & n'en pouuans presque plus, ils estoient contraints de s'aller reposer; la plus part n'ayant point de lit, se couchoient contre terre, de laquelle ils receuoient les mauuaises exhalaisons qui leur causoient beaucoup de maux. C'est à quoy ceux qui vont en ces païs, doiuent prendre garde. Chaque personne ne doit pas manquer de porter vn lit de ceux qu'on appelle *vn b ansle*, comme il y en a dans les Nauires de guerre, pour les pendre en l'air; car cela conserue entierement la santé. C'est vn auis que m'auoit donné vn braue Gentil-homme, qui auoit frequenté dans ces contrées.

Outre toutes ces choses, l'on estoit incommodé de certains petits moucherons, qu'on appelle des *Moustiques*, qui font éleuer des ampoules qui causent de grandes demangeaisons, & d'vne autre sorte de moucherons qu'on appelle des *Maringoüins* ou *Cousins*. On en est extrémement tourmenté en tout temps, si ce n'est quand il ne fait point de vent, ce qui arriue rarement, car il en fait presque tousiours;

on ſe peut garantir pourtant contre cette petite vermine. Mais il y en a d'vne certaine eſpece que l'on appelle des *Chiques*, plus petits que des puces, & de la meſme couleur, qui ont couſté la vie à pluſieurs, iuſqu'à ce que l'on eut trouué vn onguent qui nous en déliura. Cette petite vermine s'engendre dans les lieux ſablonneux ; c'eſt pourquoy noſtre Camp en eſtoit tout remply, & ſur tout le Magazin & l'Egliſe. Nous n'auions pas connoiſſance de cela au commencement. Cette vermine s'empara tellement de nous, qu'en mon particulier i'en ay receu de tres-grandes incommoditez, & telles que mes pieds en eſtoient quaſi tous pourris, ne me pouuant plus ſouſtenir, iuſqu'à ce que i'en fus deliuré par vn onguent qui n'eſtoit fait que de ſouffre fondu auec de la graiſſe.

Toutes ces miſeres iointes enſemble, ont cauſé tant de maladies, que pluſieurs en ſont morts, & ſur tout la diarée & le flux-de-ſang, qui s'augmenta beaucoup en peu de temps, parce que les ſains & les malades eſtoient meſlez enſemble, & ainſi ils ſe le donnoient les vns aux autres par contagion. Mes Confreres en moururent, les Chirurgiens les ſuiuirent de prés, de ſorte qu'il n'y auoit plus perſonne pour les penſer. Quoy que ie ne me peuſſe en aucune façon traiſner à cauſe de mes foibleſſes, ils ne receuoient ſoulagement que de moy qui n'eſtoit pas grand, leur faiſant quelque peu de boüillon au ſel & à l'eau, auec vn peu de pain. Le nombre des malades augmentoit ſi fort, que ie ſuccombay & fus attaqué d'vne groſſe fiévre continuë auec des redoublemens, ſans auoir perſonne qui me donnaſt vne goutte d'eau, car nous eſtions preſque tous abandonnez de ceux qui nous pouuoient donner quelque ſecours. Comme i'auois vn grand courage, ſi-toſt que ie me ſentois vn peu, ie me leuois, & incontinent ie retombois ; pour n'auoir pas auſſi dequoy me nourrir & reprendre des forces. Mes iambes deuinrent ſi fort enflées, à quoy ſe ioignit vne apoſtume qui fut cauſe que ie fus contraint d'aller auec des potences. Ce qui me touchoit en cette rencontre, c'eſt que ie ne pouuois ſubuenir aux pauures malades qui demandoient mon ſecours pour leur ame. Et le ſecours du ſieur Bigot m'a

esté fort fauorable en cette rencontre ; car voyant que i'a- uois si peu de forces en portant le Sauueur aux malades, il me soustenoit les bras en marchant, luy promettant aussi que Dieu le porteroit vn iour dans le Ciel. Nous sommes venus à vne telle extremité, qu'il ne se trouuoit plus person- ne qui peust faire vne fosse pour enterrer les autres. Si les Sauuages fussent venus en ce temps-là, ils auroient eu bon marché de nous.

Enfin, l'infection estoit si grande dans nostre Camp, & la necessité si extréme, parce qu'il n'y auoit plus de farine, que l'on fut obligé d'enuoyer la plus grande partie de no- stre monde à Cabassou, où estoit déja le Capitaine Bar- ro auec quarante hommes, pour les y faire subsister. Ils par- tirent de Remire le 25. iour de Mars dans la grande Bar- que, tans sains que malades. Il en resta peu, que l'on fut contraint d'y enuoyer vers la Semaine Sainte, mesme ces Messieurs qui auoient esté rappellez de leur exil. I'y en- uoyay Monsieur Colsonet vn de mes confreres, pour auoir soin du Spirituel, où il mourut incontinent apres. Nous restasmes enuiron quinze ou vingt personnes dans le Camp, duquel lieu nous fusmes contraints de nous retirer, & de nous refugier dans l'habitation de Monsieur de Bra- gelonne, qu'il nous auoit abandonnée, estant allé demeu- rer en celle de Monsieur du Plessis, où nous commenças- mes vn peu à respirer, parce que la Tortuë commença à terrir. C'est vne manne admirable en ces païs, pendant qua- tre mois. La chair de ce poisson est si bonne, qu'il semble que l'on mange du meilleur bœuf de France. Il en territ en si grande quantité sur nos costes, sur tout aux mois de May & de Iuin, qu'on en pourroit charger vn grand Nauire. Il y a dequoy rassasier cent hommes à vn de ces poissons. Nous n'auons point eu de necessité pendant ces deux mois.

Ce n'est pas pour décourager ceux que Dieu inspirera d'aller dans ces païs, que i'ay fait voir tant de miseres. El- les ne sont que pour nous qui les auons souffertes, si on se fait sage à nos dépens. Mais l'on connoistra les grandes difficultez qui se rencontrent, quand on veut entrepren-

dre vn ſemblable eſtabliſſement dans vn païs, duquel on ne ſçait le temperamment, que ſur les rapports bien ſouuent de perſonnes qui n'en ont qu'vne groſſiere connoiſſance. Ce n'eſt pas le mauuais temperamment du païs qui nous a cauſé tant de maux, on n'en ſçauroit trouuer vn meilleur ny vn plus beau, comme ie feray voir dans le troiſiéme Liure. On ne les peut pas attribuer à l'incommodité de la nuit, puis qu'on n'en ſçauroit voir de plus belles, ſans aucun ſerain. Ce n'a eſté que le peu de preuoyance de ceux qui ont entrepris noſtre embarquement, qui y deuoient auoir apporté des viures ſuffiſamment pour faire ſubſiſter, iuſqu'à ce que l'on en eût planté & fait la recolte, car apres cela on n'en peut iamais manquer. Il en faut plutôt porter pour deux ans, & faire partir des Nauires de temps en temps, pour porter de nouueaux rafraiſchiſſemens, & pour tenir auſſi les Sauuages en crainte, en voyant que l'on eſt ſouuent rafraiſchy de monde & de viures. Si on veut preuoir à ces choſes, on peut facilement habiter ce païs.

Outre ce manquement de preuoyance, nos pechez ont encore attiré ſur nous la vengeance de Dieu. Nous auions eu de trop grands prejugez de nos mal-heurs; la mort de Monſieur l'Abbé de l'Iſle de Mariuault en fut vn, & Dieu nous a parlé par cette Comette, nous exhortant à penitence. Elle ne s'eſt pas arreſtée pour nous ſignifier ſeulement la mort de Monſieur Iſambert : mais encore tant de choſes tragiques qui nous ſont arriuées, iuſqu'à noſtre entiere déroute. Ie prie Dieu que ceux qui voudront entreprendre ce meſme voyage apres nous, ſe faſſent ſages par noſtre exemple.



CHAPITRE XVI.

Voyage chez les Palicours & les Maronnis entrepris par Monsieur du Plessis.

LA guerre estant déclarée entre nos Sauuages Galibis & nous, apres la déroute qui en a esté faite par les nostres, comme vous auez veu cy-deuant, nos Seigneurs associez trouuerent à propos de faire vn voyage chez les Palicours & les Maronnis, ennemis capitaux de nos Galibis, pour faire alliance auec eux, & les exciter à vouloir faire la guerre aux Galibis leurs ennemis, contre lesquels on leur donneroit secours, & qu'estant ainsi faits leurs amis, on auroit libre entrée chez eux, non seulement pour y trafiquer, mais aussi pour leur faire connoistre Dieu, puis que ceux chez qui nous estions, & pour lesquels nous estions venus, s'en estoient rendus indignes.

La resolution ayant esté prise, le sieur du Plessis qui ne pouuoit demeurer en repos pour le bien de cette Colonie, qui auroit esté vn homme incomparable, sans ses precipitations & la violence auec laquelle il agissoit, s'y disposa le plus promptement qu'il put. Il fit equiper la grande Barque, la fournissant de viures pour vn mois. Il prit vingt des meilleurs hommes de la Compagnie, entre lesquels il y auoit plusieurs de ses domestiques. Il ne prit qu'vn seul Officier de la Compagnie, qui estoit le sieur de Nauarre, Lieutenant pour lors de la Compagnie de Casaut. Le sieur le Vendangeur fut de la partie. Le sieur du Plessis ayant appris qu'vn des Peres Capucins qui estoient dans nostre Isle, & qui estoient venus auec la Compagnie de Roüen, auoit quelque connoissance de la Marine, & qu'il pouuoit seruir de Pilote, ou assister de ses conseils, luy demanda s'il vouloit s'embarquer auec luy. Il en communiqua auec le Pere Bernardin qui estoit son Superieur, tres homme de bien, & qui a passé plus de vingt ans dans les Missions estrangeres, ayant

fait

fait quatre Voyages dans quatre differents embarquemens. Ce Pere trouua fort à propos d'obliger la Compagnie en cette rencontre : Le Pere Iean Baptiste luy vint témoigner que son Superieur estoit tres content, qu'il rendist ce seruice à la Compagnie, & sur tout au sieur du Plessis, qu'il consideroit fort, mais sous de certaines conditions que le sieur du Plessis ne voulut point accorder, c'est pourquoy il le remercia. Ce Capucin estoit fort remuant & extrémement abondant en son sens. Ce fut vn coup de la prouidence qu'il n'y alla pas, car peu de temps apres il tomba malade, de la maladie dont il est mort. S'il eut esté en ce voyage & s'il y fut mort, l'on auroit peut-estre accusé le sieur du Plessis de ne l'auoir pas bien traitté : car comme il n'a pas manqué d'ennemis à cause de sa façon d'agir vn peu rustique, on n'auroit pas manqué de luy en attribuer la faute.

La Barque estant equipée & tout le monde embarqué, ils firent voile le premier iour de Mars. I'auois oublié de dire qu'il auoit aussi fait embarquer les deux Sauuagesses, prises esclaues à Cabassou par le sieur de Vertaumon. Il fit aussi embarquer toutes les fléches, les arcs & les boutous, pour témoigner aux Sauuages Palicours, qu'on les auoit pris à leurs ennemis, & qu'on leur presentoit aussi bien que ces femmes pour leur témoigner nostre amitié.

Ayant donc leué l'ancre le premier de Mars, le sieur du Plessis alla passer proche l'Isle des Cabris, où il fit descendre quelques hommes dans le Canot. Ils y tuërent vne Chevre qui estoit si grasse & si bonne, qu'il ne la compare pas moins qu'aux excellens Moutons de Beauuais, dont on fait tant d'estat à Paris. Il cingla toute la nuit, pendant tout lequel temps il ne put auancer que six ou sept lieuës, se trouuant à la pointe du iour entre l'Isle du Connestable, autrement l'Isle aux Oyseaux, & la Riuiere de Caubonne, qui est si remplie de poisson, comme i'ay dit.

Le second iour il alla iusqu'à l'embouchure d'vne petite Riuiere appellée de *Pirague*, de laquelle i'ay oublié de parler dans la description que i'ay faite de cette coste. Il ne put auancer dauantage à cause du mauuais temps. Il fut contraint mesme d'y moüiller tout le lendemain, qu'il s'ef-

força de trauerſer cette Riuiere, qui fut tout ce qu'il put faire, les marées eſtant ſi fortes qu'elles le porterent dans cette Riuiere contre ſon gré. Il faut remarquer que tout le long de cette Coſte, depuis le grand Fleuue des Amazones iuſqu'à plus de trois cens lieuës, les marées portent toûjours de l'Eſt à l'Oüeſt; de ſorte que la Nauigation eſt tres-difficile pour ceux qui vont contre la marée. Il faut qu'ils aillent prendre le vent bien loin, ou qu'ils connient ſans ceſſe, qui eſt vne choſe ennuyeuſe, & tout à fait faſcheuſe aux Matelots, pour les trauaux qu'il faut faire.

Le quatriéme iour la Barque cingla depuis l'embouchure de Pirague, où elle auoit moüillé, touſiours le long de la terre, entre vn grand Banc qui commence vers la pointe de cette Riuiere, & continuë iuſqu'au Cap d'Orange. Elle ne put auancer que trois lieuës ce iour-là, & l'on fut contraint de moüiller vis à vis d'vn Iſlet qui eſt à la portée du canon de la terre, où le ſieur du Pleſſis enuoya le ſieur le Vendangeur auec l'équipage du Canot. Il y coucha, il y fit bonne chere & rapporta deux grands oyſeaux, qu'on appelle des *Flamans*. Cet oyſeau eſt beau à merueilles, de couleur de feu tres-vif, il eſt encore meilleur à manger & fort gras. Il rapporta auſſi vn Souffleur ou Marſoin qu'il auoit harponé.

Le ſieur le Vendangeur eſtant rembarqué & tous ceux de ſon Canot, la Barque cingla ce iour cinquiéme de Mars, iuſqu'à la découuerte des premieres terres de la grande Riuiere d'Oüyapoque, où il moüilla, & le lendemain ſixiéme de Mars ſur les ſix heures du ſoir, l'on entra dans la Riuiere enuiron trois lieuës auant. Le ſieur du Pleſſis fit peſcher à la ligne en ce lieu, cette Riuiere eſtant fort poiſſonneuſe ils peſcherẽt beaucoup de poiſſon. Il fit tirer deux coups de canon, ſelon la couſtume que l'on a dans ce païs, pour auertir les Sauuages de la contrée. Si il y en a, ils ne manquent point de venir auſſi-toſt dans leurs Canots, chargez de viures & autre choſe du païs pour traiter. Le ſieur du Pleſſis voyant qu'il ne venoit aucun Sauuage, fit leuer l'ancre, & entra plus auant dans la Riuiere bien douze lieuës. Il reconnut qu'il y auoit beaucoup de petits Iſlets

remplis de gibier, comme aussi toutes les riues de cette Riuiere, dans laquelle il y a aussi beaucoup de Lamantins. Ayant moüillé proche d'vn de ces Islets, il fit tirer derechef deux coups de canon, mais en vain, car il ne vint aucun Sauuage. C'est pourquoy il enuoya le sieur le Vendangeur auec l'équipage du Canot, huit lieuës plus auant, menant auec luy vne des Sauuagesses, mais sans fruit. Le sieur du Plessis ayant demeuré tout ce iour moüillé iusqu'au retour du sieur le Vendangeur, lequel estant embarqué il fit leuer l'ancre, & retourna moüiller à l'embouchure de ladite Riuiere iusqu'à la prochaine marée, afin de pouuoir entrer dans la Riuiere d'Epicouly, où l'on disoit qu'estoit la demeure des Sauuages Palicours, selon le rapport des Sauuagesses. Il est bien constant que tous les Sauuages Maronnis habitent le long de la Riuiere d'*Oüyapoque*, mais qu'ils se sont retirez vers le haut de ladite Riuiere, crainte des surprises de leurs ennemis. Le sieur du Plessis fit entrer la Barque vingt lieuës auant dans la Riuiere d'Epicouly, où il fit tirer deux coups de canon en vain, parce qu'il ne vint point de Sauuages. Il enuoya encore le sieur le Vendangeur plus auant, sans qu'il découurist rien que de vieux Carbets abandonnez des Sauuages. Ce qui fit iuger qu'ils s'estoient retirez, à cause des pluyes, tous ces païs estant presque noyez dans cette saison, comme on en estoit dans le temps.

Le sieur le Vendangeur estant rembarqué, on quitta cette Riuiere pour entrer daus celle de *Ouyaca*, qui est beaucoup plus étroite, & qui va tousiours en serpentant; ce qui l'empescha d'y entrer. Il y enuoya le sieur le Vendangeur auec le Canot, & pour trois iours de viures. La force des marées les porta bien cinquante lieuës auant dans cette Riuiere, sans faire rencontre d'aucun Sauuage, ny de chose quelconque qui leur donnast des marques qu'il y en deust auoir. Ils n'y gagnerent que de la pluye qui les accompagna pendant les trois iours. Vous voyez par ce que ie viens de dire combien voilà de païs inhabité. On y pourroit faire des merueilles, pour sa bonté, & le bon temperamment de son air.

Le ſieur le Vendangeur eſtant retourné ſans aucune bonne nouuelle de ce qu'ils cherchoient, le ſieur du Pleſſis & luy n'ayans plus d'eſperance de trouuer ny les Palicours ny les Maronnis, ils reſolurent de doubler le Cap d'Orange pour aller dans la Riuiere de *Maricary*, où les Flamans peſchent ordinairement le Lamantin, pour y en trouuer quelques-vns & pour les combatre. Ils tenterent ce paſſage durant trois iours, ſans en pouuoir venir à bout, à cauſe du Banc dont i'ay parlé. Ils retournerent moüiller à l'entrée de la Riuiere d'Epicouly fort abondante en Lamantin, pour en faire peſcher, ne pouuant faire autre choſe, ayant porté ſept gros barils de ſel, afin d'en faire ſalure, dont il ne fut pas en peine; parce que le ſieur le Vendangeur eſtoit fort expert pour bien harponer, ne manquant aucun gros poiſſon, quand il veut, comme l'experience l'a fait connoiſtre : mais il n'en harpona qu'vn qui fut mangé dans la Barque, en ayant manqué huit volontairement, pour quelque mécontentement qu'il croyoit auoir receu par le ſieur du Pleſſis, comme il nous a dit.

Le ſieur du Pleſſis affligé que ſon voyage n'auoit pas reüſſi comme il eut deſiré, ne voulant pas conſommer le reſte des viures, qui nous eſtoient ſi chers, fut contraint de leuer l'ancre & de prendre la route de Remire; ce qu'il fit le 19. Mars qu'il vint moüiller entre *Oüyapoque* & *Aproüague*, proche du Banc qu'il vouloit paſſer le lendemain à la haute marée, pour gagner l'Iſle du Conneſtable, afin d'y prendre des oiſeaux pour nous en faire manger. Mais comme iuſqu'alors il n'auoit pas eſté trop heureux en ſon voyage, il ne le fut pas encore en cette rencontre, quoy qu'il eut fait tout ce qu'il put pour l'aborder; ce qu'il ne put iamais faire. Cela l'obligea de venir moüiller entre la pointe de Mahury & l'Iſle des Cabris, d'où il fit deſcendre le ſieur le Vendangeur dans ſon Canot auec ſes gens, pour le porter dans ſon habitation, auec ordre de retourner vers la Barque pour aider à décharger le monde; ce qu'il ne fit point par mépris.

CHAPITRE XVII.

Menées du ſieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort, qui ne tendent qu'à vne fuitte honteuſe, & autres choſes arriuées depuis la guerre des Sauuages iuſqu'à la Semaine ſainte.

LA Paix que le ſieur de Vertaumon Gouuerneur du Fort auoit ſignée & iurée, n'eſtoit qu'vne Paix feinte, ou, comme l'on dit, vne Paix fourrée. C'eſtoit pour mieux venir à bout de ſes premiers deſſeins. On euſt dit au commencement, qu'il n'y auoit rien de plus aſſeuré & de plus ferme que cette Paix. Il ſembloit témoigner ne deſirer autre choſe ſinon qu'elle fuſt de durée. Il vint vne fois à Remire, pendant les premiers quinze iours, pour quelques affaires où il eſtoit obligé de ſe trouuer. Ce n'eſtoit pas auec ſa pompe ordinaire, il n'eſtoit plus ſuiuy de la troupe de ſes Gardes qui auoit eſté reformée. Il y vint accompagné ſimplement de deux ou trois de ſes domeſtiques. Iamais il ne témoigna plus de careſſes aux vns & aux autres; ce qui fit que tout le monde en fut fort ſatisfait, & conceut vne grande ioye de le voir en cét eſtat Cela ne dura pas long-temps, car il taſcha d'exciter le peuple de Remire à ſe reuolter contre les Seigneurs, les voyant ſans viures, qu'on ne receuoit pas des Iardins de Cabaſſou facilement par ſa malice, quoy qu'il y en euſt ſuffiſamment pour nous faire ſubſiſter dans la neceſſité où nous nous trouuions. Il faiſoit courir le bruit parmy la populace que ceux de Ceperou auoient toutes choſes en abondance; que le pain & le poiſſon ne leur manquoit en aucune façon, outre la permiſſion qu'il leur donnoit d'aller à la chaſſe dans les bois & le long des coſtes de la mer, pour y chercher des Ceriques, des Crabes & autre choſe propre pour leur nourriture. Il ſemoit ces bruits, comme i'ay dit, pour porter

le peuple à quitter nos Messieurs & à l'aller seruir dans son Fort, afin que se voyant abandonnez du monde, ils fussent contraints d'y venir aussi eux-mesmes, & qu'il en peust disposer à sa volonté.

C'est pour cela qu'il nous faisoit languir apres les viures, qu'il retenoit dans son Fort, enuoyant seulement de temps en temps quelque peu de magnoc qui ne seruoit presque de rien, pour le peu qu'il en enuoyoit. Il enuoya vn iour son Canot plein de racines, à ce qu'il disoit. Le Canot estoit conduit par le Truchement Boucher qui estoit tout à luy. Il vint iusqu'à l'Ance de Romata, où il laissa son Canot, & s'en vint à pied à Remire, disant que son Canot estoit renuersé dans la mer. C'estoit vn tour qu'il ioüoit à la Compagnie. L'on y enuoya pour voir si la mer, qui ne peut rien souffrir dans son sein, ne les reietteroit point sur la riue. On ne vid rien qui fist tant soit peu connoistre, qu'il y eust vne seule racine. Cependant il se seruoit dudit magnoc qu'il faisoit reduire en pain, y employant sa Garnison iour & nuict, ayant entierement abandonné le trauail des viures autour de son Fort. Il en faisoit magazin pour s'en seruir dans le temps, s'il estoit obligé de s'en aller, n'ayant pû venir à bout de son dessein, qui estoit qu'au cas que les soldats ne le vinssent point trouuer, en abandonnant la Compagnie, il nous feroit perir de faim, & en suite obligeroit les Seigneurs ses confreres de se mettre à sa discretion.

Toutes ces choses faisoient soupçonner nos Messieurs de ses mauuais desseins, à quoy ils taschoient de remedier. Le sieur de Beson encore tout ieune, & qui n'estoit pas en estat de penetrer si loin, auoit contracté vne forte amitié auec luy, quoy que Monsieur de Bragelonne fist tous ses efforts pour l'en destacher, luy faisant connoistre que tout ce qu'il faisoit ne tendoit qu'à la ruïne de la Colonie. Il taschoit, dis-ie, de le détourner de cette fausse affection, à cause de Monsieur son Pere, pour lequel la Compagnie auoit vn grand respect à cause de ses rares qualitez. L'on ne put pourtant rien gagner sur son esprit; car il ne se pouuoit imaginer que ledit sieur de Vertaumon pust faire vne mauuaise action, disant que c'estoit le sieur du Plessis qui luy vouloit du mal, & qui entretenoit tout le monde dans

les pensées qu'on auoit du Gouuerneur. C'est pourquoy il luy donnoit auis de tout ce qui se passoit, & mesme l'alloit quelquefois visiter pour l'en mieux informer.

Nos Messieurs voyans que le Gouuerneur nous retenoit nos viures par malice, & que cela nous faisoit languir, ils y enuoyerent le sieur Aumont Aide-Major, pour voir à quel suiet il nous en priuoit, & pour faire aussi en sorte que le magnoc & la cassaue, que l'on nous faisoit tenir de Cabassou, nous fust fidellement enuoyés; mais il tomba malade, & son voyage nous fut inutile. Ce qui obligea nos Messieurs d'enuoyer vn Pirogue ou grand Canot, auec les meilleurs hommes que l'on eut. Du Verger fut le Gouuerneur de ce Pirogue. Le sieur le Vendangeur y fut aussi auec le sien. Ils vont à Ceperou & les chargent tous deux de racines de magnoc. Apres auoir executé leur mandement, le sieur le Vendangeur part le premier vne demie heure deuant l'autre; quoy que la mer fust fort agitée, il arriua heureusement chez luy auec sa charge. Mais du Verger s'estant trop chargé & ayant laissé entrer dix ou douze personnes dans son Canot, outre son equipage, il voulut prendre le costé de la Riuiere pour faire le tour de l'Isle en s'en retournant. Il ne fut pas plûtost entré dans l'embouchure de cette Riuiere, que la mer estant extrémement agitée, le Canot trop chargé & assez mal gouuerné coula tout d'vn coup à fond. Tous ceux qui estoient dedans perirent, excepté deux qui se sauuerent à la nage. Ceux qui ne sçauoient pas nager furent cause de la perte des autres. Le sieur de Masicour, Lieutenant de la Compagnie de Bairo, ne fit que faire le signe de la Croix, en disant : *Mon Dieu ayez pitié de moy*, & enfonçant son chapeau il se laissa aller à la mercy des flots. Il ne se portoit pas bien auant que d'aller à Ceperou. Il se disposa auparauant que de partir par le Sacrement de penitence & par la reception de la diuine Eucharistie, comme si Dieu luy eut inspiré de se preparer à la mort. Il estoit frere de Monsieur du Fay vn des Seigneurs de la Compagnie de Paris. Les sieurs de Tan vn des Habitans, du Verger, & la Fontaine, qui seruoient de Truchemens, y furent noyez, ils estoient domestiques de Monsieur

Cabar, comme auſſi de la Porte qui appartenoit à Monſieur du Pleſſis, trois de Monſieur de Bragelonne, Loiſeau, Goujon & le Chantre, & cinq ou ſix autres. Il n'y en eut que deux de ſauuez, vn domeſtique de Monſieur de Bragelonne appellé Lallement, & vn autre qui demeuroit chez Monſieur Doſnay. Pour le Chantre il s'eſtoit ſauué de la mer, mais eſtant dans les vazes il ſe trouua ſi foible, qu'il y demeura embourbé, ou bien en eſtant ſorty il eſt mort dans les bois, & l'on n'en a point oüi parler depuis.

Cet accident ſi étrange toucha tres-viuement nos Meſſieurs, comme auſſi tout le reſte de la Colonie. Il n'y eut que le ſieur de Vertaumon qui en fut fort ioyeux, n'ayant point de plus grand contentement que de nous voir conſommer peu à peu. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis receuans ce coup de la main de Dieu, taſchoient de ne point s'ébranſler, en nous donnant courage, & ils pourueurent par d'autres voyes à nos neceſſitez.

Le ſieur de Vertaumon voyant que tous ſes deſſeins ne reüſſiſſoient point, il ſe preſenta vne occaſion qui luy donna eſperance qu'il en viendroit à bout, & que cela ſeroit cauſe qu'il auroit Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis à ſa diſcretion. Les Sauuages qui auoient demeuré quelque temps ſans paroiſtre, le Truchement Boucher eſtant allé par le commandement de Monſieur le Gouuerneur, pour peſcher des Huiſtres proche la Grande-Terre, dans la Barque bien armé; il parut quelques Sauuages, qui faiſans paroiſtre vn ſignal blanc témoignoient vouloir parler audit Boucher. Il leur donna aſſeurance pour s'auancer ſur la roche où il eſtoit, ce qu'ils firent. Vn d'entr'eux luy témoigna de la part des autres Sauuages, qu'ils deſiroient faire la Paix. Il leur promit qu'il feroit ſon raport au ſieur Gouuerneur, & qu'il leur rendroit réponſe. Boucher retourna auſſi-toſt pour en donner auis audit ſieur Gouuerneur, qui le fit ſçauoir à Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis. Cette nouuelle fut incontinent diuulguée dans le Camp, de laquelle chacun receut vn grand contentement, dans l'eſperance que l'on auoit qu'on traiteroit derechef auec les Sauuages, & qu'ainſi nous pourrions auoir quel-

que

que ſoulagement dans nos miſeres. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis firent ſçauoir au ſieur Gouuerneur qu'ils eſtoient fort aiſes que les Sauuages s'approchaſſent pour parler de Paix, & qu'ils trouueroient bon tout ce qu'il feroit en cette rencontre. Ayant receu cette nouuelle, il enuoya le ſieur du Breüil bien éuenté dans la Barque ; les Sauuages paroiſſent incontinent. Du Breüil leur donne aſſeurance d'entrer dans ſa Barque ; deux y entrent, il leur promet de la part du ſieur Gouuerneur qu'ils ſeront les bien-venus dans le Fort, & qu'il ne ſouhaite que de viure en bonne intelligence auec eux.

Deux iours apres, le Sauuage Pite voiſin de l'habitation de Biraumon & le Cochonin de Cabaſſou viennent dans vn Canot, arborent le pauillon blanc en ſigne de Paix. On les laiſſe prendre terre, & eſtant dans le Fort, où ils ne monterent que tout craintifs, on les careſſa & on leur fit bonne chere. Ils furent rauis de voir leurs femmes, auſquelles ils témoignerent leur ioye par des careſſes à leur mode. Ils demandent d'abord qu'on leur rende leurs femmes. Monſieur le Gouuerneur leur promet de le faire, quand la Paix ſera concluë. Ils ſe retirerent fort ſatisfaits, promettant de retourner au premier iour pour traiter tout de bon, pour viure, diſoient-ils, en bonne intelligence, en nous fourniſſant ce qui nous ſeroit neceſſaire comme auparauant la guerre. Ils firent connoiſtre aux leurs la bonne reception qui leur auoit eſté faite ; c'eſt pourquoy tous conclurent de faire la Paix. Ie ne doute point qu'ils n'euſſent bonne intention pour ce coup, & qu'ils auoient volonté de faire veritablement la Paix, mais les choſes qu'on leur demanda, leur en fit perdre l'enuie. Quand ils retournerent la ſeconde fois, le ſieur Gouuerneur leur demanda, pour faire vne bonne Paix, que

Premierement l'on ne penſeroit plus de part & d'autre à tout ce qui s'eſtoit paſſé, que tout ſeroit mis en oubly, ſans que iamais on s'en put reſſentir.

Secondement, qu'ils nous abandonneroient les habitations de Cabaſſou, de Bimon & d'Apoto, nous laiſſans l'Iſle entierement libre, ſans qu'ils y miſſent le pied en au-

cun endroit que dans le Fort, où ils seroient obligez de venir deux fois la semaine, pour y apporter des viures qu'on leur payeroit comme on auoit accoustumé auparauant la guerre.

Qu'ils nous rameneroient trois François, qu'ils auoient parmy eux, à sçauoir le Fevre, la Guerriere, & le petit Deschouys, qui estoit chez Iaoüy, compere de Monsieur du Plessis, & outre cela les quatre Negres qui s'en estoient fuis parmy eux, & qu'aussi-tost on leur rendroit leurs femmes.

Ils accorderent tous ces articles, promettans de les executer. Mais quand le Gouuerneur suscité par du Breüil, leur demanda qu'on leur rendist l'Esclaue Sauuagesse, femme de Pepora, ils témoignerent qu'ils feroient leur possible, mais qu'ils ne croyoient pas que Pepora voulust quitter sa femme, qu'il auoit trop d'amour & trop d'affection pour elle. Cela a esté la pierre d'achopement & la seule raison pour laquelle nous n'auons point eu la Paix. C'est l'obligation que la Compagnie a aux sieurs de Vertaumon & du Breüil, qui ont esté la cause de la mort de plusieurs des nostres & de beaucoup de mal-heurs. Les Sauuages retournerent rendre compte aux leurs de leur negociation. Il n'y eut que le Sauuage Pepora qui ne put se resoudre à laisser aller sa femme. Cependant tous ne laissoient pas de dissimuler, dans l'esperance qu'ils auoient de pouuoir auoir leurs femmes. Ils retournerent au Fort auec abondance de viures, qu'ils donnoient quasi pour rien : car de ce qu'on auoit accoustumé de leur donner vne Serpe, on ne leur en donnoit qu'vn Cousteau. Cela continua plusieurs fois, dequoy le Fort receut vn grand soulagement, mais non pas ceux qui estoient à Remire, car il retenoit tout pour luy.

Enfin, les Sauuages venans au Fort caressoient bien leurs femmes, mais ils ne les pouuoient auoir. Ils les demandent auec instance, on leur répond qu'on n'en fera rien, qu'ils n'ayent ramené nos François & nos Negres. Ils promettent tousiours de le faire. Nous croyons qu'ils ne le pouuoient pas faire, & qu'ils les auoient fait mourir;

ce qui n'eſtoit pas, comme nous l'auons veu depuis, nous ayant ramené noſtre petit garçon & le ſieur de la Guerriere, ainſi que l'on verra par la ſuitte. Il n'y auoit que Pepora qui ne pouuoit gouſter cette Paix, car il ne vouloit point laiſſer aller ſa femme, & voyant ainſi la reſolution de Pepora, ils ne retournerent plus au Fort, de peur d'eſtre retenus, pour ne pouuoir pas executer ce qu'on leur demandoit. Ils y retournerent pourtant vn mois apres, témoignans encore vn coup qu'ils vouloient faire la Paix tout de bon. Ce n'eſtoit que pour nous amuſer, afin de trouuer l'occaſion de ſe vanger, comme ils ont fait, nous eſtant trop fiez à eux.

CHAPITRE XVIII.

Fuitte honteuſe du ſieur de Vertaumon & de tous ſes adherans dans la Barque, apres auoir pillé le Fort.

LE ſieur de Vertaumon voyant que tous ſes deſſeins auortoient, & qu'il ne pouuoit attraper Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis dans ſes pieges ; que l'occaſion de la Paix des Sauuages luy auoit manqué, croyant qu'ils la deuoient venir traiter, entre dans vn deſeſpoir qui l'emporte à faire l'action la plus laſche & la plus indigne qu'vn homme d'honneur puiſſe iamais commettre. Il eſtoit pouſſé dans ce deſeſpoir par vn remords de ſa conſcience, qui le bourreloit ſans ceſſe & qui le mettoit dans des inquietudes perpetuelles, qui ſe remarquoient ſur ſon viſage. Il ne ſçauoit bien ſouuent ce qu'il faiſoit, ny à qui s'en prendre. Il reconnoiſt qu'il a mal fait, & qu'il a des-obligé la Compagnie, en voulant entierement ruïner la Colonie, pour s'établir deſſus ſes ruïnes, & eſtre ſeul le Seigneur du païs. Il ſçauoit comme il auoit traité le feu ſieur de Royuille, dans le ſang duquel il auoit trempé ſes mains. Il auoit veu vn

peu auparauant decapiter le sieur Isambert, de la conjuration duquel il auoit esté en quelque façon complice; il voyoit qu'il auoit depuis peu signé des articles de Paix qui estoient sa propre condamnation. Il void que s'il vient des Vaisseaux, il ne peut euiter sa perte, soit qu'on le déposse de honteusement de son Gouuernement, ou bien qu'on luy coupe la teste. Il veut, s'il peut, euiter ce coup, qui ne luy pouuoit manquer. C'est pourquoy il desire trouuer, en se sauuant, le moyen de nous perdre, nous affoiblissant entierement & nous laissant sans viures. Mais la Prouidence en a disposé autrement, car nous n'auons pas esté mieux dans le païs que depuis qu'il en a esté dehors, Dieu nous ayant fait connoistre le soin qu'il auoit de nous.

Il communique dans ce desespoir son dessein au sieur de Flauigny son Lieutenant & au sieur du Breüil, ou plutost comme ils le voyoient en cet estat, & qu'il ne pouuoit estre perdu, sans qu'ils le fussent eux mesmes, estant ses vrais complices en tout ce qu'il faisoit, ils furent de son mesme auis & conclurent de prendre la fuitte au plus viste; Que pour ce sujet il falloit enleuer la grande Barque pour executer leur dessein. Il feignit quelques iours auparauant d'aller chez le Sauuage Bimon, parce que les viures de Cabassou manquoient, & que ceux de Bimon & d'Apoto estoient en grande abondance, que pour cela il falloit costoyer la Riuiere, craignant que les Sauuages de terre ferme ne le voulussent empescher, & que venant auec leurs Canots on les pût charger. Il fait sçauoir ce dessein à nos Messieurs, qui le prennent pour argent comptant. Il enuoye pour ce sujet le sieur du Breüil dans vne des petites Barques, dans laquelle il y auoit quelque peu de magnoc qui nous estoit enuoyé de Cabassou. Il vint par la Riuiere, mais comme si Dieu se fut opposé à son dessein, il fit vn assez mauuais temps, & vn vent fort contraire, de sorte que la Barque ayant passé la pointe de Mahury, elle demeura là plus de trois iours, sans pouuoir doubler vne pointe qui est entre Mahury & Remire; ce qui l'obligea de mettre pied à terre pour venir trouuer nos Messieurs, & leur demander cette Barque, qui estoit pour lors à Remire. Il n'eut pas beau-

coup de peine à l'obtenir, car nos Messieurs taschoient de donner toute sorte de contentement au sieur de Vertaumon. Le sieur du Brüeil ioüoit fort bien son personnage, iamais il ne témoigna plus de desir de seruir la Compagnie à nos Messieurs. Aussi ils le caresserent beaucoup & luy donnerent de grands témoignages de bien-veillance. L'on prit occasion de faire embarquer dans ladite barque beaucoup de ceux qui estoient à Remire, tant les sains que les malades, auec deffence d'y embarquer quelques hardes, & qu'on se chargeast seulement de ce qu'on auoit de plus necessaire, que pour les coffres on les enuoyeroit vne autre fois. Ils furent inspirez d'agir ainsi, car le sieur de Vertaumon auroit tout emporté. Le sieur de Monbrisset ne laissa pas d'y charger tout ce qu'il auoit de hardes plus precieuses, dans deux ou trois grands coffres, deux barils de biscuit & plus de 60. pipes d'eau de vie mesure du Havre de grace. Il recommanda fort le tout au sieur du Brüeil, qui luy dit qu'il n'auoit que faire de s'en mettre en peine, & qu'il en auroit autant de soin que des siennes propres. Il auoit raison, car il se les appropria. L'on y fit aussi embarquer le sieur Barro qui estoit reuenu de Ceperou, pour retourner à Cabassou, ou pour aller à l'habitation de Bimon.

Pendant que du Brüeil ioüoit son ieu à Remire, le sieur Gouuerneur & Flauigny ioüoient le leur à Ceperou, faisant prouision de viures autant qu'ils pouuoient & obligeant ses Soldats à trauailler iour & nuict pour faire de la cassaue, ne se contentant pas des racines qui estoient enuoyées de Cabassou, tant pour nous que pour luy, mais il en faisoit arracher autour du Fort, quoy qu'elles ne fussent pas encore meures; c'estoit pour nous affamer, s'il eut pû. Les Soldats estoient fort aises de le voir faire si bonne prouision, esperans d'en profiter. Ils auoient beau trauailler, il ne leur en donnoit pas dauantage pour cela. Messieurs de Bragelonne & du Plessis auoient donné ordre au sieur de Beaumont qui commandoit à Cabassou, de liurer audit sieur Gouuerneur deux cent cassaues qu'il auoit de faites pour les enuoyer à Remire. Il les receut fort bien & à nostre dommage, car ne nous en ayant fait participans d'aucune,

nous pensasmes mourir de faim. Il faisoit faire aussi beaucoup de farine de magnoc, qu'il faisoit secher & mettre dans des tonneaux. Il faisoit faire de la paste pour faire du oüacou. Estant ainsi pourueu de viures, il éloigna du Fort ceux qui luy pouuoient donner quelque empeschement, les enuoyant à Cabassou, comme il fit du sieur Aumont Aide-Major de la Colonie. Il eut la cruauté de l'enuoyer tout malade d'vne grosse fiévre & d'vn flux de sang. Il le fit mettre dans vn Canot qui ne pouuant entrer dans la Crique, la mer estant trop basse, on le déchargea sur le bord, où il fut contraint de passer la nuict à la mercy des pluyes, dont il estoit encore la saison, & des Maringoüins, & on s'est estonné comment il n'y est point mort. Il ne se communiqua point à son Enseigne, parce qu'il ne s'en mettoit pas en peine, sçachant tres bien qu'il ne luy apporteroit pas beaucoup d'empeschement, pour n'auoir pas assez de courage.

La barque estant arriuée ils déchargerent le monde, ceux qui estoient dedans prirent leurs hardes sous le bras. Ils ne débarquerent point les hardes de Monsieur de Monbrisset, non plus que ce qui appartenoit à la Compagnie, entr'autres choses sept gros barils de sel qui nous ont fait grand tort. Il faisoit charger tous les viures qu'il auoit preparez dans la barque, faisant accroire que c'estoit pour aller à la pesche du Lamantin. Le 9. iour d'Avril qui estoit le Mercredy de la Semaine sainte, on se douta de son dessein, car il faisoit transporter dans la barque le meilleur qui appartenoit à la Compagnie, la pluspart des Soldats de la Garnison y portoient aussi ce qu'ils auoient de plus precieux parmy leurs hardes, ne prenant pas garde que la barque ne pouuoit pas tenir tant de monde. Le Ieudy Saint il fit embarquer ses plus affidez & ses domestiques. Il ne prit que huict des meilleurs Soldats vrays couppe-jarets, desquels il nous a deliurez. Les sieurs de Flauigny & du Brüeil firent aussi embarquer ceux qui estoient leurs plus affectionnez. Toutes choses estant ainsi disposées, sans que personne leur fist obstacle, il fit descendre toute la Garnison vers la rade de la mer, ayant bale en bouche & mes-

che allumée, quand il voulut partir. Ce que reconnoissans quelques Dames, qui auoient interest à la Compagnie, & qui estoient dans le Fort; elles luy representerent le tort qu'il faisoit à sa reputation & à toute la Compagnie & qu'il n'en deuoit pas vser de la sorte. Au lieu de prendre en bonne part l'auis qu'elles luy donnoient, il leur dit plusieurs injures, les voulant mesme fraper; c'est ainsi qu'il prit congé d'elles. Il débaucha Monsieur Aleaume Chapelain du Fort, à qui il fit emporter les ornemens necessaires pour celebrer la Sainte Messe. Comme ils descendoient pour aller à la barque, il fit prendre tout le linge qui appartenoit à diuerses personnes, à des femmes qui faisoient la lexiue. Estant à la rade il commanda aux Soldats d'esteindre les mesches, & n'en voulut embarquer pas vn. Il s'embarqua & leur commanda de retourner au Fort, leur emportant toutes leurs hardes. Ils vomirent mille maledictions contre luy. Il fit aussi-tost leuer l'ancre, & fit voile le Ieudy Saint dixiéme d'Avril.

Le sieur Papelart Enseigne du Fort demeura tout estonné, & receut les Soldats qui estoient retournez tous tristes, de ce qu'il ne leur auoit pas tenu promesse & sur tout de se voir pillez. Le plus grand pirate & forban de la mer, n'auroit pas agy de la sorte. L'on donna auis à nos Messieurs de sa fuitte. Ie receus vne ioye toute particuliere en mon cœur, de voir que nous estions deliurez d'vn si méchant homme auec les deux autres de sa faction, que l'on voyoit visiblement vouloir entierement ruiner la Colonie. Les sieurs de Beaumont & Barro ayant entendu cette fuitte, vinrent au Fort pour s'en saisir au nom de la Compagnie, mais les Soldats de la Garnison qui s'estoient déja mutinez, protesterent qu'ils ne les receuroient point dans le Fort pour y commander, & qu'ils le garderoient bien eux-mesmes. Ils leur permirent d'y entrer, à condition qu'ils ne se méleroient de rien; dequoy on donna auis à nos Messieurs.

CHAPITRE XIX.

Les Soldats retournez dans le Fort se mutinent & pillent tout ce que le Gouuerneur n'a pû emporter ; & ce qui s'y passa iusques à l'arriuée du sieur de Bragelonne.

LEs Soldats estant retournez dans le Fort pleins de rage & de fureur, vomirent d'horribles maledictions contre ce scelerat, qui leur auoit non seulement manqué de parole, en ne les emmenant pas comme il leur auoit fait esperer, mais qui les auoit pillez & reduits à n'auoir pas vne chemise & à aller tout nuds ; & estans rentrez en eux-mesmes & se voyans en ce déplorable estat, ils pillerent tout ce que le Gouuerneur n'auoit pû emporter. Ils s'assemblerent en suitte pour auiser entr'eux ce qu'ils auoient à faire. Les principaux & qui s'en faisoient plus accroire entr'eux, estoient deux Caporaux, l'vn desquels s'appelloit la Perriere, Menestrier de sa vacation, & l'autre la Brye. Comme ils estoient les plus apparens & les plus remuans, ils se faisoient écouter par les autres. Ils proposerent les moyens de se pouuoir maintenir dans le Fort iusqu'à l'arriuée de quelque Vaisseau, protestans qu'ils ne receuroient dans le Fort aucun des trois Seigneurs, qui restoient du grand nombre de 13. qui ont passé, qui estoient les sieurs de Bragelonne, du Plessis & de Beson, & sur tout ils iurerent que le sieur du Plessis n'y entreroit iamais, & que s'il paroissoit pour y venir, ils luy donneroient vn coup de fusil dans la teste. Ils auoient conceu vne horrible auersion contre luy, parce que le Gouuerneur qui le haïssoit d'vne haine mortelle, n'en pouuoit pas bien parler & le faisoit passer pour le plus grand tyran du monde, & qu'il vouloit entierement détruire la Compagnie. Ils estoient tous tellement persuadez de cela, qu'ils le haïssoient comme le plus grand ennemy qu'ils eussent

ſent au monde. Le ſieur Papelart qui eſtoit demeuré ſeul de Commandant dans le Fort, auoit beau leur perſuader que pour Monſieur du Pleſſis il ne les vouloit point preſſer de le receuoir, quoy qu'il ne fuſt pas tel qu'ils ſe le perſuadoient ; mais qu'ils ne deuoient point faire difficulté de receuoir Meſſieurs de Bragelonne & de Beſon, qui eſtoient les Seigneurs de la Compagnie ; qu'ils connoiſſoient bien les merites du ſieur de Bragelonne, qui eſtoit le vray pere de tous les ſoldats, qui leur faiſoit paroiſtre ſes bontez & ſes charitez en toutes ſortes de rencontres. Il auoit beau leur parler, ils s'aigriſſoient touſiours dauantage. Il eſt vray qu'ils ne faiſoient pas grand eſtat de ce Commandant, & ne ſe mettoient pas beaucoup en peine de ce qu'il diſoit. Ils continuoient & perſiſtoient toûjours dans leurs deſſeins, de ne receuoir perſonne, & qu'ils eſtoient aſſez puiſſans pour ſe maintenir, pourueu qu'ils fuſſent bien vnis enſemble.

Sur ces entrefaites les ſieurs Barro & de Beaumont Capitaines, Béchu Intereſſé & de Bar, vn des Seigneurs exilez qui eſtoient à Cabaſſou, ayant eſté aſſeurez de la fuitte du Gouuerneur, par la Fontaine Soldat, qu'ils auoient enuoyé pour eſpier ce qui ſe paſſoit, dequoy il s'eſtoit tres-bien acquité ; ils l'enuoyerent ſur le champ à Remire, pour en donner auis à nos Meſſieurs, & vinrent à Ceperou. Mais la Perriere & la Brie, principaux Chefs de la rebellion, eſtant auertis par les ſentinelles de leur arriuée, ils ne les vouloient point receuoir, leur diſans qu'ils n'auoient que faire d'eux, & qu'ils ſe garderoient bien : Neanmoins ils les laiſſerent entrer, apres les auoir fait long-temps attendre, & les deſarmerent, faiſant mettre leurs armes dans le Corps-de-garde. Ils virent enſuitte venir quelques Soldats qui les ſuiuoient, ils firent de nouuelles difficultez, mais enfin voyant que le nombre n'eſtoit pas ſuffiſant pour les contre-carrer, ils les laiſſerent entrer, apres les auoir deſarmez ; & parce qu'ils eſtoient la plus part de la Garniſon qui auoit eſté enuoyée à Cabaſſou par le Gouuerneur, ſoit qu'il ne ſe fiaſt pas en eux, ou qu'il s'en vouluſt décharger pour épargner ſes viures.

Le ſieur le Vendangeur ayant eu quelque vent du deſſein du Gouuerneur par quelques-vns des ſiens, qu'il auoit enuoyez ſur la grande Ance de Romata pour tourner de la Tortuë, s'imagina que le ſieur de Bragelonne eſtoit de la partie auec le Gouuerneur, & qu'il s'en deuoit auſſi fuïr. Il vint toute la nuit accompagné de quelques-vns des ſiens dans l'habitation du ſieur du Pleſſis, il l'appelle, ledit ſieur ne luy voulut pas reſpondre d'abord, ne ſe fiant pas trop à luy. Il le preſſe & dit qu'il luy veut parler, feignant qu'il auoit appris que les Sauuages auoient enleué vne Barque à Mahury, & auoient égorgé le ſieur de Nauare Lieutenant de du Meſnil, qui y auoit eſté enuoyé pour faire venir cette Barque. Mais tout celà ſe diſoit pour auoir entrée. On luy ouure la porte, il declare que ce n'eſtoit pas ce qu'il auoit dit qui l'auoit fait venir; mais que c'eſtoit qu'il auoit appris que le Gouuerneur eſtoit ſur le point de s'en aller, s'il n'eſtoit déja party, & que le ſieur de Bragelonne s'en eſtoit allé auec luy. Monſieur de Bragelonne qui eſtoit couché dans la meſme habitation parla pour le deſabuſer, luy faiſant des proteſtations qu'il n'en auoit pas eu la penſée, qu'il auoit bien eu quelque ſoupçon de cette fuitte, de laquelle ils attendoient des nouuelles plus aſſurées. Ils ſe leuerent tous pour boire de l'eau-de vie à la ſanté des vns des autres. Le Vendangeur prit congé & ſe retira dans ſon habitation.

Nos Meſſieurs receurent cette nouuelle pour tres-aſſeurée deux ou trois heures apres par la Fontaine, enuoyé par le ſieur de Beaumont. Ce que ſçachant le ſieur le Vendangeur, il partit auſſi-toſt dans ſon Canot, & ſe haſta extrémement pour arriuer au Fort, afin de voir ce qui s'y paſſoit: il harpona, en chemin faiſant, vne groſſe raye qu'il y porta. Il y fut tres-bien receu par les factieux, qui ietterent incontinent les yeux ſur luy pour en faire leur Commandant, parce qu'ils ſçauoient qu'il eſtoit fort expert pour la chaſſe & pour la peſche, & qu'ainſi il leur pouruoiroit de ce qui leur ſeroit neceſſaire pour la vie. L'on fit cuire la Raye, & en la mangeant ils luy firent la propoſition, ſçachant bien qu'il eſtoit ennemy du Sr du Pleſſis,& qu'il auoit d'ailleurs

regret d'auoir quitté ſi facilement la Compagnie de Roüen. Il les écouta, & ne s'en éloigna pas trop, ſans toutefois leur donner aucune aſſurance. Il s'en retourne à Remire & fait connoiſtre que le ſieur du Pleſſis n'y ſeroit pas bien venu, & que la Garniſon auoit reſolu de luy tirer vn coup de fuſil, ſi toſt qu'il paroiſtroit.

Les ſieurs de Beaumont & Barro Capitaines, & les autres qui eſtoient venus auec eux, euſſent voulu eſtre auſſi loin du Fort qu'ils en eſtoient prés, ſe voyans parmy des Soldats mutinez, qui ne vouloient reconnoiſtre perſonne, & qui n'auoient autre choſe à la bouche que des execrations contre les Seigneurs de la Compagnie, ne parlant que du ſieur le Vendangeur. Le ſieur Barro auroit voulu eſtre dans les bois, & le ſieur de Beaumont ne ſe tenoit pas trop aſſeuré, n'oſans d'ailleurs faire parroiſtre leur courage & n'eſtant pas auſſi trop affectionnez au ſieur du Pleſſis, que le ſieur de Beaumont ne pouuoit voir de bon œil, depuis la guerre des Sauuages, dans laquelle il luy auoit reproché ſa laſcheté, pour ne s'y eſtre pas comporté en homme vaillant, ou bien eſtant en crainte parmy ces ſeditieux. Ils en parloient de la meſme façon qu'eux & en tres mauuais termes. Le ſieur de Beaumont qui ne deſiroit autre choſe que de commander; voyant tous ces Soldats aſſemblez dans la place du Fort, ſe hazarda de leur parler & de les haranguer à peu prés en ces termes, qui m'ont eſté rapportez.

Mes Compagnons, ie ne puis que ie ne loüe voſtre zele dans la reſolution que vous auez priſe de vous maintenir dans ce Fort, en attendant que les Vaiſſeaux de la Compagnie ſoient arriuez. Nous pouuons dire que ceux qui ſont icy reſtez n'en ſont pas vrayement, puis qu'ils ne traittent pas, comme ils doiuent, les Officiers & les Soldats qui ſont ceux qui maintiennent la Colonie, exerçans à leur égard des actes de cruauté & des traittemens inſupportables. La Compagnie de Paris vous ſera beaucoup obligée, & vous en remerciera ſans doute. Mais comme vne troupe de Soldats ne peut pas demeurer long-temps dans vne parfaite vnion, quand elle eſt ſans aucun chef qui la conduiſe, chacun voulant eſtre le maiſtre; c'eſt pourquoy ie m'offre à

vous de tout mon cœur, & ſuis preſt de donner mille vies, ſi ie les auois, pour conſeruer la voſtre, vous aſſurant que ie ſeray touſiours à la teſte de chacun de vous, pour aller par tout, ſoit pour chercher des viures, ou pour vous deffendre contre ceux qui vous voudroient opprimer, & qui auroient deſſein de vous perdre & de vous faire perir.

Cette harangue ne ſonnoit pas bien aux oreilles de ces Soldats, ils ne l'écouterent qu'à regret, ne pouuant pas gouſter ſon autheur, duquel ils ne faiſoient pas grand eſtat. Ils ne penſoient qu'au ſieur le Vendangeur, & n'en vouloient point d'autre. Ils prirent reſolution de l'enuoyer ſaluer de leur part, & de luy écrire vne lettre qui fut ſignée de plus de vingt des principaux; par laquelle ils le prioient de vouloir accepter le Gouuernement du Fort; qu'ils le remettroient volontiers entre ſes mains, dans l'eſperance qu'ils auoient qu'il les maintiendroit dans leurs libertez & franchiſes; qu'il trouueroit des perſonnes qui donneroient mille vies, pour le deffendre contre qui que ce ſoit qui le voudroit contre-quarrer. Ils luy dépeſcherent vn des plus ſeditieux, appellé *ſainte Marie*, autrefois valet du ſieur d'Aigremont. Ils luy donnent vn équipage des plus factieux dans vn Canot. Le ſieur Béchu ſe mit en leur Compagnie qui venoit trouuer Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis pour les auertir de ce qui ſe paſſoit, & pour les preſſer de venir. Ils arriuerent à Remire le Vendredy-Saint ſur le midy. Mais l'Ambaſſadeur tout reſolu qu'il eſtoit, n'oſa aller chez le ſieur le Vendangeur, ſa conſcience eſtant touchée d'vn certain remords en faiſant cette commiſſion. Au contraire il ſeruit & ſon équipage pour mettre dans la Barque les hardes des ſieurs de Bragelonne & de Beſon, qui ſe diſpoſoient pour aller à Ceperou.



CHAPITRE XX.

Arriuée de Monſieur de Bragelonne au Fort, ſa reception par les rebelles, & ce qu'il y fait pour y eſtablir vn bon ordre.

MOnſieur de Bragelonne partit de Remire le Vendredy Saint onziéme d'Avril, ſur les trois heures apres midy, en la compagnie des ſieurs de Beſon, Caſaut, du Meſnil & Bechu, auec trois ou quatre de leurs domeſtiques. Ils firent entrer dans la barque ceux qui eſtoient venus dans le Canot, pour porter parole au ſieur le Vendangeur, & attacherent le Canot à la barque. Ils arriuerent à Ceperou ſur les ſept ou huit heures du ſoir, tous trempez & moüillez, la pluye n'ayant point diſcontinué depuis leur départ. Ils furent arreſtez par quelque ſentinelle auancée. Les factieux ne les y veulent point receuoir. Quelques-vns des plus mutins diſoient qu'il s'en falloit défaire; mais d'autres qui auoient meilleure conſcience, ne furent pas de cét auis, & écouterent les raiſons que les Capitaines leur apportoient, diſans qu'il n'y auoit rien à craindre de les receuoir, veu qu'ils eſtoient ſi peu de monde, que cela témoignoit que le ſieur de Bragelonne, de qui on connoiſſoit aſſez les bontez, n'y venoit pas en équipage pour ſe reſſentir de leur procedé: mais bien pour les adoucir & les faire rentrer dans leur deuoir. De plus, la pluye leur donna quelque compaſſion, ſans laquelle peut-eſtre ne les auroient-ils pas laiſſez entrer. Mais ſoit par cette raiſon, ſoit qu'ils fuſſent touchez de quelque remords de conſcience, ils accorderent de les laiſſer entrer auec leur ſuite, à condition qu'ils quitteroient leurs armes. Cela fut vn peu faſcheux à ſupporter à vn Seigneur, de ſe voir deſarmé par ſes propres Soldats & ſeditieux. C'eſtoit vne neceſſité, il falloit ceder à leur violence. Il quitta le premier les armes, &

les fit quitter à tous ceux de sa suitte, sans leur témoigner aucune mauuaise volonté, au contraire il leur fit paroistre vn visage de bien-veillance. Les armes furent mises en depost dans le Corps de Garde. Le Chef des Factieux le vint receuoir sur le pont, c'estoit la Perriere. Aucun des Capitaines qui estoient desarmez, n'osoit se mesler de rien. On le reçoit dans le Fort, les Soldats sous les armes en haye des deux costez. Ils crierent tous d'vne voix : *Liberté, liberté.* Monsieur de Bragelonne qui auoit vne douceur capable d'addoucir des cœurs de Tygres, les salüa tous, & les regarda d'vn œil plein d'affection en leur endroit. Il leur parla auec tant d'amour, & leur promit toutes les satisfactions possibles ; dequoy ils demeurerent extrémement contens.

La Perriere le mena dans son appartement, où sans parler de rien, ils luy donnerent le loisir de changer de linge, car il estoit tout trempé, aussi bien que tous ceux de sa suitte. Il n'y auoit pas beaucoup d'asseurance pour luy estant desarmé, & ceux qui le pouuoient deffendre, entre les mains de ceux qui auoient témoigné vn peu auparauant estre ses ennemis. Mais comme ce braue Seigneur ne cherchoit que la paix & le bien de la Compagnie, il se confioit en Dieu. On luy prepara à souper de quelque morceau de tortuë qu'on auoit apporté de Remire, de laquelle il fit part à ces Factieux. Ils le laisserent pour ce soir en repos, & le lendemain dés le matin, il les vit tous, & leur gagna tellement le cœur qu'ils commencerent de ne plus iurer que par luy. Ils luy presenterent vne Requeste assez bien dressée & signée des principaux. Ils le supplioient, qu'oubliant tout le passé il les voulust receuoir comme ses tres humbles seruiteurs. Ils reconnoissoient qu'ils auoient manqué de luy auoir osté les armes, & qu'ils les luy auoient rapportez dans sa chambre ; qu'il s'asseurast qu'il trouueroit en eux des personnes qui luy seroient tres fidelles, & qu'ils le prioient de leur donner la liberté de s'en retourner, quand les Vaisseaux seroient venus, ou bien qu'on les mist au rang des habitans, en leur donnant des habitations comme à eux, pour y trauailler & faire leur pesche, dans les reconnoissances qu'vn habitant doit à la Compagnie. Mon-

ſieur de Bragelonne leur promit tout ce qu'ils demãdoient, & encore dauantage, les aſſeurant que s'ils perſiſtent dans leur fidelité, il les fera reconnoiſtre par la Compagnie qui ne demeurera pas ingrate, en les recõpenſant de leurs bons & fideles ſeruices, & qu'entre les autres la Perriere & la Brie ſeroient touſiours conſiderez. Ils furent fort ſatisfaits de la bonne réponſe qu'il leur faiſoit. Chacun demeura dans la paix, comme ſi rien n'auoit iamais eſté remüé.

Monſieur de Bragelonne ayant en vn moment gagné les cœurs par ſa douceur & par ſa prudence, ordonna celuy des Capitaines qui deuoit commander à la Garniſon au Fort; le ſieur du Meſnil Capitaine Colonel eſtant indiſpoſé & le ſieur de Beaumont eſtant retourné à Cabaſſou, il ne reſta plus que le ſieur Barro qui y fut prepoſé, la pluſpart de ſa Compagnie y eſtoit déja. Et pour témoignage de gratification & qu'on ſe fioit à la Perriere, on luy donna la ſeconde Halebarde de ſa Compagnie; dequoy il ne témoigna pas eſtre content, demandant effrontement la premiere, & pour le ſatisfaire il en fallut depoſſeder vn autre, à qui on le fit trouuer bon pour le bien de la paix, qui eſtant homme de bien quitta volontiers ſon droit & ſon rang. Toutes choſes eſtant en bon ordre, Monſieur de Bragelonne laiſſa Monſieur de Beſon auec les ſieurs du Meſnil & Caſaut. Le ſieur de Beſon donna les ordres & retourna à Remire dés l'apreſdinée, pour celebrer la ſainte Paſque qui eſtoit le lendemain, ne voulant pas laiſſer paſſer cette Feſte ſans faire paroiſtre des témoignages de ſa pieté.

Il faut que i'auoüe que i'eus vn extréme regret de voir que tout noſtre pauure monde ne pouuoit pas ſatisfaire à ſon obligation à Paſques, non ſeulement par la malice du ſieur de Vertaumon, mais auſſi à cauſe qu'il n'y auoit que moy de Preſtre qui pût tant ſoit peu ſe traiſner. Monſieur Colſonet ſeul reſté de mes confreres eſtoit malade à Cabaſſou, il n'y auoit plus de Preſtre à Ceperou, le ſieur de Vertaumon en ayant enleué le Chappelain, & le pere Bernardin Capucin eſtoit tellement indiſpoſé dans l'habitation du ſieur le Vendangeur, qu'à peine pût-il dire la Meſſe. Il faut remarquer que tous les habitans s'eſtoient retirez de

leurs habitations de Mahury, & s'estoient refugiez chez les sieurs de Bragelonne, du Plessis & le Vendangeur, craignans les incursions des Sauuages qui sçauent fort bien surprendre, comme on l'a fort bien experimenté; & pour nous qui estions au Camp de Remire, nous nous estions retirez chez le sieur de Bragelonne. Et parce que le plus grand monde estoit chez le sieur du Plessis, i'y fus celebrer les saints Mysteres, & y Communier le peu de ceux qui s'y presenterent pour faire leur deuoir de Pasque. Monsieur de Bragelonne demeura à Remire tout le iour de Pasque, & le Lundy. Il partit le Mardy pour retourner à Ceperou, y portant auec luy quelques Tortuës pour se réjoüir auec son monde. Il y fut tres-bien receu & il reconnut que tout y estoit en bon ordre, & que chacun s'estoit tenu dans son deuoir.

Pendant ce temps, les Sauuages parurent derechef auec le pauillon blanc. Ils demanderent encore vne fois la paix. On leur dit qu'ils pouuoient venir auec toute asseurance pour traiter. Il n'y auoit que ceux de la Riuiere de Cayenne & de Macouriague qui la demandoient, disans qu'ils ne la vouloient point faire pour les autres, parce qu'ils ne craignoient pas que les François les allassent attaquer dans leur païs, pour estre trop esloignez; mais que pour eux ils ne vouloient point de guerre dauantage, dautant qu'ils auoient eu trop de leurs gens tuez. C'est le propre de nostre Nation de croire trop facilement. Ce n'estoit qu'vne dissimulation de ces Infideles, qui par ce moyen nous vouloient amuser pour mieux prendre vengeance de nous.

La Paix fut bien-tost concluë. Ils s'offrirent de nous laisser quelques-vns des leurs pour ostages, & que nous leur donnerions aussi vn François. Ils n'estoient pas contens de ne point voir leurs femmes; mais on leur dit qu'elles estoiẽt mortes de regret, dans l'interualle qu'ils n'estoient point venus, s'estant persuadées que leurs maris les auoient abandonnez. Le sieur de Vertaumon les auoit enleuées dans la barque auec le petit Yoly, qui auoit donné auis du mauuais traitement que les Sauuages auoient enuie de nous faire. L'on changeoit d'ostages tous les huit iours; à chaque fois qu'ils

qu'ils venoient, ils apportoient des viures en abondance. Le sieur de Beson encore fort ieune, qui n'écoutoit pas volontiers les conseils des plus sensez, & sur tout ceux de Monsieur de Bragelonne, eut vne trop grande confiance aux Sauuages, quoy qu'on luy pût dire, qu'il ne se falloit pas fier à eux, il ne faisoit point d'estat de ce qu'on luy disoit. Il fit équiper la Barque, obtenant permission de le faire par ses grandes importunitez. Il prit auec luy le sieur Casaut, & va à la roche aux Huistres, où se trouuerent quantité de Sauuages qui luy firent de grandes caresses pour cette fois. Il traita de toutes sortes de viures auec eux. Il les laissoit entrer dans sa Barque en grand nombre, où il les caressoit, sans se défier d'eux. Il enuoya de son monde dans leurs habitations ; ils ne disent mot pour ce coup, au contraire ce ne sont que caresses, mais ce n'estoit que pour mieux l'endormir & pour l'attraper. Il retourna tres-satisfait, & ne parloit que de la bonté des Sauuages, de leur franchise, & que l'on auoit tort de se défier d'eux.

Depuis le Mardy de Pasque iusqu'au Samedy deuant *Quasimodo*, qui estoit le 19. Avril, Monsieur de Bragelonne gagna tellement les esprits de la Garnison, qu'il en faisoit ce qu'il vouloit, il enuoya des plus mutins à Cabassou. Et comme dans le Traité de Paix qu'on venoit de renoüer auec les Sauuages, ils estoient obligez d'abandonner entierement l'Isle, & sur tout l'habitation de Bimon, ils la quitterent. Cela obligea Monsieur de Bragelonne d'y enuoyer Monsieur de Beaumont qui estoit à Cabassou. Il y conduit bien quarante hommes. Il ne trouua personne qui luy resistast, mais toutes les Cases des habitations estoient bruslées ; car la coustume est parmy ces Sauuages, que quand le Capitaine d'vne habitation est mort, on brusle tout ce qui luy appartient. Cette habitation estoit tres-abondante en toutes sortes de viures, elle nous eut beaucoup seruy, si la Paix eut duré long-temps. Monsieur de Bragelonne enuoya plusieurs des factieux auec ledit sieur de Beaumont, en faisant venir d'autres en leur place. Il n'y auoit quasi plus que la Perriere & la Brie.

Comme il n'y auoit plus de crainte, Monsieur de Bra-

gelonne enuoya querir Monſieur du Pleſſis, qui partit vn peu tard de Remire, le 19. Auril veille de *Quaſimodo.* Il voulut ſe mettre dans vn Canot, mais la mer eſtant rude il aima mieux venir à pied à trauers les bois, où y ayant de grandes eaux qu'il falloit paſſer iuſqu'au ventre, ioint qu'il pleuuoit auſſi, il arriua bien tard & bien fatigué; ce qui luy cauſa vne groſſe maladie, de laquelle il a eu bien de la peine à reuenir, ayant traiſné plus de trois mois. Le ſieur le Vendangeur y vint le meſme iour, pour voir ce qui ſe paſſoit dans le Fort. Il apportoit à Monſieur de Bragelonne quelque morceau de Lamantin, eſtant fort heureux en cette ſorte de peſche. Il deuança Monſieur du Pleſſis, mais auſſi-toſt que l'on en eut donné auis à Monſieur de Bragelonne, & qu'il demandoit à entrer dans le Fort, il alla au deuant de luy, & luy dit qu'il s'étonnoit comme il y venoit, ſçachant ce qui s'eſtoit paſſé, & qu'il n'auoit qu'à s'en retourner. Surquoy le ſieur le Vendangeur s'emporta paſſant les bornes du reſpect qu'il luy deuoit, luy parlant auec beaucoup de temerité. Comme ſon naturel eſtoit beaucoup chaud & violent, il diſoit ſouuent plus qu'il ne penſoit, ce qui fit qu'il ſe mit fort en colere dans cette rencontre, vſant de menaces & de paroles iniurieuſes. Aquoy Monſieur de Bragelonne ne répondoit qu'auec des paroles de douceur, pour taſcher de le faire rentrer en luy meſme, & luy faire connoiſtre le tort qu'il auoit. Enfin il fut contraint de luy refuſer entierement l'entrée du Fort, d'où il ſe retira à ſon habitation. Depuis ce temps-là il s'eſt montré fort animé & ennemy des Seigneurs de la Compagnie.

Le ſieur du Pleſſis eſtant arriué auoit plus beſoin d'vn lit que d'autre choſe, à cauſe de la fatigue qu'il auoit euë en venant. Quelques-vns des rebelles eurent peur à ſa venuë, mais elle ſe paſſa bien toſt, quand ils virent qu'il ne demandoit que la Paix.

L'on carreſſoit touſiours plus les chefs des rebelles, qui abuſans des graces & des faueurs qu'on leur faiſoit, ſe rendoient inſupportables à ceux meſme de leur faction, qui ne pouuoient plus les ſupporter, diſant beaucoup de mal d'eux. Ils eſtoient trois principaux factieux, dont le plus

coupable estoit vn nommé *de sainte Marie*, que ces Messieurs auoient dessein de chastier; dequoy se doutant il s'en alla à Maturibõne auec le sieur de Beaumont. Nos Messieurs pardonnant entierement aux autres, leur témoignerent leur bonne volonté, mais qu'ils auoient enuie de faire paroistre vn exemple en la personne dudit sainte Marie, & que pour eux ils leur pardonnoient, dans l'esperance qu'ils demeureroient tousiours fideles. Au lieu de garder le secret, il en auertirent ledit sainte Marie. Ce qui donna sujet à nos Messieurs de se mécontenter, & ils iugerent qu'on ne se pouuoit fier à eux & qu'ils meritoient chastiment. On assembla le Conseil sur ce suiet. On fut d'auis de s'en saisir pour leur faire leur procez. L'ordre en fut donné au sieur du Mesnil, qui s'en saisit pendant la nuit. On fit leur procez, les témoins entendus, recolez & confrontez, ils furent condamnez à estre mis à vn poteau pour y estre étranglez; ce qui fut fait par le Negre qui auoit coupé la teste au sieur Isambert, & leur teste tranchée fut mise au bout d'vne perche sur deux Bastions. Tout demeura aprés en Paix.

CHAPITRE XXI.

Les Sauuages ont leur reuanche, s'estant saisi de la Barque, dans laquelle le sieur de Beson vn des Seigneurs, & le sieur de Casaut Interessé de la Compagnie, auec quinze autres hommes, ont pery mal-heureusement.

TOutes choses estant en Paix dans le Fort par la sage conduite de Monsieur de Bragelonne, & le calme estant dans les esprits, on ne pensoit plus qu'à se réjoüir. Les Sauuages gardoient inuiolablement la Paix qui auoit esté faite entre nous, & ils ne manquoient pas de ramener nostre François qu'ils auoient en ostage pour leur en don-

ner vn autre. Ils receuoient leur Sauuage & nous en ramenoient vn autre. Vn Sauuage de bon esprit & fort intelligent traittoit ce negoce, & se rendoit tout à fait necessaire, en sorte qu'il seruoit de facteur ; prenant de la Traite, & apportant des viures, dont on tenoit bon compte. Il faisoit tout cela pour oster tout à fait la défiance qu'on eut pû auoir d'eux, & afin de prendre leur temps pour faire ce qu'ils auoient resolu.

Le temps estant arriué auquel ils se vouloient vanger de nous, tous leurs alliez estant assemblez, le Sauuage la Roche vint à son accoustumée auec force viures. Il reprit quantité de Traite pour en faire à son ordinaire. I'en conceus alors quelque soupçon, dautant qu'il prenoit tout ce qu'on luy bailloit, sans mesme le considerer, & tout autant qu'on luy en vouloit donner. Ayant receu la Traite, il dit qu'il ne vouloit plus mener de François, parce qu'allant faire vn grand vin, il n'en pourroit pas auoir de soin ; que cela mesme luy pourroit donner de la crainte, & qu'il vouloit aussi remmener son compagnon pour se trouuer à ce vin. On ne luy voulut pas accorder cela, on le contraignit de laisser vn nouuel ostage. Le Sergent la Croix y alla pour estre ostage de nostre part, qui retourna deux iours apres, rapportant quelque miel que la Roche deuoit enuoyer pour le sieur du Plessis. Le Sauuage qui estoit demeuré en ostage, sur lequel on ne prenoit pas beaucoup garde, la coustume des François estant de se trop fier à autruy, prit vne nuit si bien son temps (ce fut la nuit du 16. de May, iustement au leuer de la Lune qui estoit en son decours) que faisant semblant d'aller à ses necessitez, il passa auprés de la Sentinelle, courant sur les échelons d'vne échelle, sur laquelle on mettoit des planches pour seruir de pont : sur le fossé à l'entrée du Fort. La Sentinelle fit tous ses efforts pour l'arrester, & donna l'alarme. Cela n'empescha pas qu'il ne se sauuast, & qu'il ne courust sur les échelons de cette échelle comme s'il eut esté sur la terre ferme, du bout de laquelle il sauta dans le fossé, & se sauua par des buissons & haliers, que la negligence & malice du Gouuerneur à sa fuitte auoit laissé croistre, ayant entierement negligé la culture de la terre.

On ne ſe mit pas beaucoup en peine de la fuitte de ce Sauuage; on ne luy auoit fait que de tres bons traitemens. Cela eſtoit pourtant de tres mauuais augure, & nous deuoit ſeruir de quelque témoignage de leur mauuaiſe volonté. Les plus ſenſez iugeoient bien qu'il y auoit quelque anguille ſous roche, mais bien ſouuent Dieu permet que pour punition de nos crimes nous ne pouuons euiter les malheurs qui nous talonnent. Pendant ce temps on ne laiſſoit pas d'enuoyer l'équipage du Canot à la grande Ance de Macouriague, enuiron à cinq ou ſix grandes lieuës de noſtre Fort, pour y retourner de la tortuë qui y territ en grande quantité pendant quatre mois. Ils y rencontroient ſouuent des Sauuages qui ne leur faiſoient pas ſi bon viſage qu'à l'ordinaire, & leur diſoient des paroles qui faiſoient connoiſtre en quelque façon leur mauuaiſe volonté. C'eſtoït-là vn ſujet aſſez ſuffiſant pour nous faire mettre ſur nos gardes.

Le ſieur de Beſon ayant appris que ſon Compere le Piaye de Macouriague & celuy de Monſieur du Pleſſis, le plus fin & le plus diſſimulé homme du monde, pour vn Sauuage, auoient deſſein de luy parler, pour faire entrer dans le traité de Paix d'entre Macouriague & la Riuiere de Corou; ayant ſceu cela par les gens de noſtre Canot, eſtoit dans l'impatience de les aller trouuer, quoy qu'on luy puſſe dire pour l'en diſſuader. Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis luy repreſentoient, qu'il ne ſe falloit point fier aux Sauuages. Ce ieune homme qui auoit ce mal-heur de ne vouloir point écouter les conſeils, & de mépriſer ce qu'on luy diſoit pour ſon bien, parce qu'il s'eſtimoit vn Seigneur de l'Amerique, & qu'il auoit eſté perſuadé de ſon bon amy le ſieur de Vertaumon, qu'il ne deuoit pas faire grande eſtime des autres Seigneurs. Monſieur de Bragelonne faiſoit tout ce qu'il pouuoit pour gagner cet eſprit. Il le tenoit tant qu'il pouuoit auprés de luy, le faiſant coucher dans ſa Caſe, & prendre ſes repas auec luy, l'entretenant de tres-bons diſcours pour taſcher de le captiuer, & le faire rentrer en luy meſme, croyant que comme il eſtoit encore ieune, il le pourroit gagner. Tout cela ne ſeruoit

de rien. Il auoit conceu vne haine si forte contre le sieur du Plessis, qu'il resistoit tousiours à ce qu'il disoit, dautant qu'il faisoit tout ce qu'il pouuoit pour l'empescher d'aller chez les Sauuages ; cela le faisoit opiniastrer dauantage d'y vouloir aller, ç'a esté son mal-heur & de tous ceux qu'il a mené auec luy.

Il fit équiper la Barque le 19. de May. Il choisit outre l'équipage de la Barque c'est à dire les Matelots, huit des meilleurs Soldats de la Garnison. Il prit en sa Compagnie le sieur Casaut. Le principal motif de ce voyage estoit la bonne chere, quoy que graces à Dieu rien ne nous manquast en ce temps-là. Ils n'estoient pas satisfaits; c'est pourquoy ils vouloient aller traitter beaucoup plus de viures qu'il n'auoient encore fait, ne se contentans pas de ce qu'on leur presentoit à table.

Ils partirent de la rade de Ceperou le 19. de May 1653. & allerent droit à la Roche aux Huistres, où ils firent moüiller. Le sieur de Beson fit pescher beaucoup d'Huistres Pendant cela le Canot va à l'Ance de Macouriague pour la Tortuë, ils en rapportent deux ou trois. Ils firent de diuerses sortes d'œufs & cuire vn plastron de Tortuë. Ils font bonne chere croyans estre en tres-grande asseurance. Ils renuoyent ceux du Canot à la Tortuë, pendant lequel temps les Sauuages les viennent visiter qui leur apportent à boire force Ananas & Bananes. Ce ne sont que caresses du sieur de Beson qui les estime de si bonnes gens, qu'il ne se peut défier d'eux. Il les laisse entrer en foule dans sa Barque, où ils prennent si bien leur temps, soit qu'ils les surprissent en disnant ou en dormant, qu'ils les font tous passer à la fureur de leur rage & de leur boutou. Nous n'auons pû sçauoir s'ils en ont reserué quelques vns en vie, pour leur faire éprouuer leur cruauté. Ceux du Canot retournans de la Tortuë virent que la Barque estoit toute pleine de Sauuages, reuestus des habits de ceux qu'ils auoient massacrez, & qu'ils pilloient ce qu'il y auoit dans la Barque. Comme ils apperceurent ce desastre, ils se mirent auant dans la mer pour se sauuer, afin de nous en apporter la nouuelle. Ie vous laisse à penser quelle fut nostre tristesse, de voir ainsi

nos pauures freres massacrez, sans peut-estre auoir eu le loisir d'éleuer leur cœur à Dieu.

CHAPITRE XXII.

Autre massacre que les Sauuages ont fait du sieur de Beaumont vn des Capitaines & de plusieurs autres, ensuitte de celuy du sieur de Beson.

MAis comme vn mal-heur n'arriue iamais seul, Messieurs de Bragelonne & du Plessis, seuls restez des Seigneurs qui ont passé de France, enuoyerent aussi-tost vn homme au sieur de Beaumont en la Case de Bimon, où il faisoit faire de la Cassaue, & auoit trente cinq ou quarante hommes auec luy, pour luy donner auis du desastre arriué à Monsieur de Beson & à ceux de sa suitte, & qu'il eust à s'en venir auec sa troupe, le lendemain dés le matin. Ce qu'il fit, apres que tout le monde eut chargé son bagage sur ses épaules. Le sieur de Beaumont fit vne grande faute, car ayant plusieurs de son monde incommodé des Chiques, qui ne pouuoient marcher, & luy qui estoit grand marchoit bien loin deuant cette pauure troupe, accompagné seulement de sept ou huit de ceux qui alloient le mieux, les autres restans bien loin derriere, ne mesurant pas sa marche selon le pouuoir de ses gens, il trouua vne embuscade de plus de soixante Sauuages qui d'abord le chargerent brusquement, décochans vn si grand nombre de fléches sur luy & sur sa troupe, que l'on eust dit que c'estoit de la gresle. Ils se deffendirent courageusement, faisant tous leur descharge plusieurs fois, & le sieur de Beaumont alloit à la teste de ceux qui le suiuoient, l'espée à la main, nonobstant le grand nombre de fléches, desquelles il estoit percé en plusieurs endroits de son corps, en ayant receu pour le moins vingt coups. Ils ne laisserent pas de se faire iour à trauers de ces Infideles, &

arriuerent sur le bord de la mer auec toute la troupe qui y aborda peu à peu. On s'estonna comment il en demeura vn seul. Il y en eut sept ou huict de blessez, trois ou quatre morts sur la place, entr'autres le sieur de la Fontaine, autrefois Lieutenant des Gardes du feu sieur de Royuille, Gomon natif de Paris & deux autres. Il en est mort encore quatre des blessez, entre lesquels le sieur de Beaumont, qui paya merueilleusement bien de sa personne en cette rencontre. Il a vescu trente iours apres. S'il eut esté bien pensé, il n'en seroit pas mort, mais on manquoit de bon Chirurgien & de bons medicamens.

Messieurs de Bragelonne & du Plessis auoient enuoyé deux Canots pour les receuoir sur le bord de la mer, qui les amenerent en ce déplorable estat. Ce fut vne augmentation de nos douleurs, voyant que nous perdions ainsi tous nos meilleurs hommes. Nous reconnoissions bien que c'estoit pour chastier nos pechez, & nous n'en deuenions pas meilleurs. Apres qu'ils furent arriuez, on songea à penser les blessez au plûtost, & à tirer les fléches qui estoient demeurées rompuës dans leurs corps, la pluspart desquelles estoient empoisonnées. Le lendemain on enuoya ceux qui se portoient bien à Cabassou auec ceux qui y estoient restez, sous la conduite du sieur du Mesnil, afin de les faire subsister des viures qui estoient encore dans les Iardins des Sauuages, & pour faire faire de la cassaue pour nous l'enuoyer. Mais ils n'y demeurerent que iusques au lendemain de la Pentecoste, n'y ayant plus aucune racine dans les Iardins. Il estoit aussi tres à propos qu'ils retournassent, dautant qu'il n'y auoit plus presque personne dans le Fort, qui ne fust malade, à cause des fatigues de la garde, tant de iour que de nuict

On leur enuoya le mesme iour deux Canots, tant pour apporter le bagage que ceux qui estoient les plus incommodez. Il estoit encore resté quelque bagage, qu'on ne put aller querir à cause du mauuais temps. On y enuoya le cinquiéme de Iuin les deux Canots, dans chacun desquels il y auoit huit des meilleurs hommes, tant pour ramer que pour se deffendre en cas d'attaque. Les Sauuages s'estant

déja

déja apperceus qu'on auoit quitté ce costé de Cabassou, y estoient venus au pillage & pour brusler ce qui y restoit. Nos gens ne croyans faire aucun mauuais rencontre, entrerent sans crainte dans la Crique de Cabassou qui est vne petite riuiere qui se dégorge dans la mer. Les Sauuages y estoient, qui ayant veu nos Canots, les laisserent auancer sans rien dire. Quand ils furent fort auancez, ils décocherent leurs fléches en si grande quantité, qu'il y a eu dequoy s'estonner comment tous n'ont point esté tuez. Mais ils se deffendirent courageusement, faisans tous leurs décharges fort à propos. Comme le peuuent témoigner encore aujourd'huy le sieur Duzin qui y fut blessé en se deffendãt genereusemẽt, & le sieur Bigot qui se trouua à cette escarmouche. Pendãt que deux ou trois se mirent dãs la vaze pour tirer les Canots dans la mer, nous entendismes tirer plusieurs coups de nostre Fort, ce qui nous fit soupçõner quelque mauuais rencontre. L'on vid reuenir incontinent nos deux Canots, dans lesquels il y auoit six de nos gens blessez; l'vn desquels est mort de ses blessures, & les autres ont esté long-temps à se refaire, pour ne pouuoir estre bien pensez. Tant de malheurs les vns sur les autres nous accabloient, voyant la perte de tant d'hommes, & ne restant quasi plus que les infirmes, cela nous faisoit tenir dauantage sur nos gardes. Nous auions peur qu'ils n'allassent encore attaquer la Case du sieur du Plessis, où il restoit encore vingt-cinq hommes: car tant d'auantages remportez sur nous leur auoient beaucoup enflé le courage. Ils estoient bien trente-cinq dans l'habitation du sieur le Vendangeur, qu'ils ne manquerent pas d'aller attaquer, apres auoir bruslé celle du sieur du Plessis; ce que ie feray voir quand i'auray rapporté les differends arriuez entre nos Seigneurs & le sieur le Vendangeur, fondez sur des soupçons & de faux rapports de part & d'autre, qui ont pensé causer beaucoup de mal-heurs.

CHAPITRE XXIIII.

Differends entre les Seigneurs de la Colonie & le sieur le Vendangeur; appuyez sur de faux soupçons qui ont pensé apporter beaucoup de troubles.

LE sieur le Vendangeur estoit vn homme, comme i'ay déja dit, sur lequel Messieurs de la Compagnie de Roüen auoient ietté les yeux, pour l'enuoyer au Cap de Nord pour y auoir soin de leur Magazin, & pour leur tenir compte des Traites, marchandises & viures qu'ils auoient enuoyez, parce qu'il auoit vne connoissance toute particuliere du païs, & sçauoit comment il s'y falloit gouuerner; ayant esté plusieurs mois chez les Sauuages, parmy lesquels il estoit comme esclaue, apres auoir échapé le massacre du sieur de la Forest & de sa troupe: cette Histoire merite bien d'estre rapportée.

Messieurs de Roüen s'estant auisez d'enuoyer quelque renfort au sieur de Bretigny, au bout de deux ans qu'il estoit dans le païs, firent équiper vn Vaisseau, dans lequel ils firent embarquer enuiron quarante hommes, pour y demeurer comme habitans, entre lesquels le principal estoit vn nommé *la Forest*. Ils auoient mené auec eux deux Peres Capucins, pour ioindre auec ceux qui estoient déja dans le païs. Estant abordez ils furent étonnez de ne plus trouuer le sieur de Bretigny, mais seulement vingt-cinq de ses gens, qui estoient échapez & s'estoient retirez à Ceperou. Les Capucins ayant fait la Paix pour eux, mais vne Paix qui ne leur donnoit temps que de se preparer à la mort; car les Sauuages auoient resolu de les massacrer, au retour de la guerre qu'ils alloient faire contre les Palicours leurs ennemis. Ces pauures gens qui estoient à Ceperou estoient demeurez sans consolation spirituelle, dautant que les Capu-

cins s'estoient retirez d'auec eux, & estoient allez à Corou chez les Sauuages, auec vn seul homme pour les seruir.

Le Vaisseau estant arriué, ceux qui estoient venus dedans, ne voulurent point s'arrester, & ceux qui estoient à Ceperou se ioignirent auec eux, s'embarquans pour passer dans les Isles; il n'y en eut seulement que seize qui demeurerent à la persuasion des Capucins qui s'habituerent à Mahury, entre lesquels celuy qui estoit comme le Chef, estoit le sieur de la Forest, les deux Peres Capucins estoient auec eux. Ils n'y demeurerent pas six semaines, que les Sauuages ne les pouuoient plus supporter. Ils les surprirent vn iour à leur ordinaire, comme ils ne pensoient à rien moins qu'à cela, estant au trauail, ils les assommerent tous & les deux Peres Capucins aussi, excepté nostre Monsieur le Vendangeur qui se sauua dans les bois, auec vn autre enfant de quatorze ou quinze ans. Ils vinrent au trauers des bois à Ceperou, où ils se retiroient dans quelque reste des vieilles Cases du sieur de Bretigny, viuans de quelque millet crud qu'ils trouuerent encore dans les Iardins. Ils furent onze iours à viure de la sorte, au bout desquels les Sauuages ayant appris qu'ils y estoient, vinrent les y surprendre, lors qu'ils dormoient, n'ayant apporté auec eux aucunes armes, afin de ne les point épouuanter. Ils les menerent dans leurs habitations, où ils les traittoient assez humainement, les caressant & leur faisant bonne chere à leur mode. Ils reseruoient le sieur le Vendangeur, comme le plus agé, pour le traitter à la façon de leurs plus grands ennemis.

Son terme estoit expiré, l'assemblée ou le vin, se deuoit faire dans trois iours, que le nombre de leur vœu estoit accomply pour ce sujet. Cet enfant qui estoit auec luy en eut quelque vent & luy en donna auis. Il prit resolution de se sauuer, ce qu'il fit, allant pendant la nuit par les bois & par les sauanes, ayant mis ses souliers à rebours, c'est à dire les talons au bout de ses pieds, pour faire croire aux Sauuages qu'il auoit pris vne route contraire. Il auoit fait cela, parce que les vestiges des pieds s'impriment facilement sur le sable, où il deuoit passer le long de la mer. Il arriua heu-

reuſement à Corou ſans aucun danger, ayant meſme trouué vn Canot pour paſſer la riuiere. Il alla trouuer les deux Peres Capucins, qui le receurent charitablement, demeurant auec eux iuſqu'à ce qu'il vint deux Canots équipez de Sauuages, & quelques François de Surinaſme, qui les vinrent enleuer à Corou, où eſtant arriuez ils firent vne Barque qui les porta tous dans les Iſles, & apres que le ſieur le Vendangeur y eut demeuré deux ans, il s'en retourna en France.

Nos Meſſieurs pouuoient tirer vn grand auantage des connoiſſances que cet homme auoit, tant du païs que de la façon auec laquelle il falloit agir auec les Sauuages, auec leſquels il eſtoit en tres bonne intelligence, leur ayant gagné le cœur par ſes liberalitez, qui eſt le ſeul moyen de gagner leurs bonnes graces & d'eſtre bien auec eux, quoy qu'il s'en faille touſiours défier. Ils s'en ſeruirent aſſez bien au commencement, c'eſt pourquoy ils luy faiſoient beaucoup de careſſes. Il s'employoit auſſi de grand cœur pour le ſeruice de la Compagnie, nourriſſant preſque luy ſeul vne partie de ce grand monde qui eſtoit débarqué, du poiſſon qu'il prenoit, eſtant fort expert à la peſche, y ayant fort bien dreſſé l'équipage de ſon Canot, eſtant d'ailleurs fort adroit pour harponner le gros poiſſon, comme le Lamantin, le Soufleur & la groſſe Raye, dont il y en a en ce païs de prodigieuſes. Mais comme tant de Seigneurs qu'il y auoit, n'eſtoient pas portez tous d'vn meſme eſprit, quelques-vns ne pouuoient ſouffrir les careſſes qu'on luy faiſoit; entr'autres le ſieur de Vertaumon ne le pouuoit ſupporter, non plus que les autres ieunes Seigneurs, parce qu'il auoit plus d'inclination pour Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, pour leſquels il auoit traité vn Canot, duquel ils ſe deuoient tous ſeruir; dautant que leurs habitations eſtoient toutes voiſines. Ces Meſſieurs de meſme prenoient ſon party contre les violences, dont les autres vouloient vſer contre luy.

Chacun eſtant retiré dans ſes habitations, la chance tourna incontinent, l'on eut de la ialouſie contre luy, parce qu'il ſe ſçauoit tres bien ſeruir de ſon Canot pour la peſ-

che, & que par ce moyen il entretenoit fort bien ses domestiques, qui estoient en tres bon estat, pendant que nous mourions tous de faim. Ce qui fut cause qu'on entra tout à fait en soupçon contre luy, fut que quand on luy proposa la guerre contre les Sauuages il s'y opposa formellement. Il est vray que d'abord il ne pouuoit croire ce qui estoit rapporté par nos Interpretes & Truchemens, qui asseuroient que les Sauuages n'auoient que de tres mauuaises volontez contre nous. Et comme il n'estoit pas d'auis de cette guerre, chacun luy iettoit la pierre iusqu'aux moindres soldats, qui disoient tous qu'il estoit d'accord auec eux, & qu'ainsi il ne vouloit point la guerre, & que mesme il se deuoit ioindre auec lesdits Sauuages pour nous la faire couuertement auec eux. Ce qui estoit entierement esloigné de sa pensée, ainsi que l'on l'a reconnu apres. Mais comme il ne vouloit pas croire les Truchemens, il voulut luymesme estre asseuré si ce qu'on disoit estoit veritable. Cela l'obligea d'aller à Cabassou, pour en apprendre la verité, de laquelle il fut asseuré par la sœur du Sauuage qui a passé en France, qui craignoit qu'à cause de cette guerre on ne fist du mal à son frere. Elle luy découurit les desseins des Sauuages contre nous, luy promettant de l'auertir de temps en temps de toutes leurs resolutions, de crainte que nous ne fussions surpris.

Il fut encore plus certain de leurs mauuaises volontez par le petit Esclaue Palicour de Cabassou, appellé Yoly, qui vint chercher par tout ledit sieur le Vendangeur, qu'il trouua chez le sieur du Plessis. Il les tira à quartier, pour leur dire que sans doute les Sauuages auoient enuie de nous massacrer; que ce deuoit estre apres vn grand vin que l'on preparoit, auquel on auoit conuié tous les Alliez pour estre de la partie; qu'ils deuoient venir à nostre camp de Remire iusqu'au nombre de trente Canots ou Pirogues, tous chargez de viures pour faire semblant de les vouloir traiter, & que comme nous y serions occupez, ils se ietteroient sur nous à l'improuiste pour nous assommer, & qu'en suite ils iroient brusler & saccager tous ceux qui estoient dans les habitations particulieres. Quoy que cela fust bien asseuré, il persi-

ſtoit touſiours qu'il ne leur falloit point faire la guerre, diſāt pour ſes raiſons que bien que cela fuſt vray, les Sauuages ſçachans que leurs deſſeins eſtoient découuerts, ils n'y viendroient pas, & que leur aſſemblée eſtant rompuë, ils ne pourroient pas ſe r'aſſembler ſi-toſt; d'ailleurs que quand ils viendroient, l'on pouuoit ſe tenir ſur ſes gardes pour les bien receuoir, & leur donner le change, puiſqu'on ne pouuoit eſtre ſurpris, veu la promeſſe que le petit Yoly auoit faite, d'auertir de tout de temps en temps, & du iour qu'ils deuoient faire leur execution, auſſi bien que la ſœur du Sauuage paſſé en France qui auoit promis de faire la meſme faueur. Ces bons ſentimens ne pouuoient eſtre gouſtez, ſur tout du ſieur du Pleſſis, qui ayant vne fois conceu vne opinion bonne ou mauuaiſe contre quelqu'vn, ne la quittoit pas facilement, eſtant fort attaché à ſon ſens, & ne voulant pas démordre de ſes reſolutions, deſquelles bien ſouuent nous nous ſommes aſſez mal-trouuez. Le ſieur le Vendangeur voyant que l'on eſtoit dans ces mauuais ſentimens contre luy, pour faire voir le contraire, lors qu'il a eſté queſtion d'executer ce qu'on auoit deliberé contre les Sauuages il a eſté le premier par tout, ſe rendant fort recommandable.

Il n'y a rien qui ait tant augmenté les ſoupçons du ſieur du Pleſſis contre luy, que ce qui s'eſt paſſé dans le voyage des Palicoürs, où il mena ledit ſieur le Vendangeur, qui eut en ce voyage pluſieurs demeſlez auec luy. Car comme il eſtoit plus experimenté que le ſieur du Pleſſis, au fait de la Nauigation & de la marine, il luy diſoit franchement & librement ſon auis & ſes ſentimens. Ce que le ſieur du Pleſſis ne pouuoit pas gouſter; c'eſtoit auſſi cela qui eſtoit cauſe qu'il auoit de l'auerſion contre luy.

Ie diray du ſieur du Pleſſis, que c'eſtoit veritablement vn tres homme de bien, & tres-affectionné pour le bien de la Compagnie, pour laquelle il a beaucoup trauaillé & auec grande affection; mais il a eu du malheur en ſa conduite, & les choſes d'importance qu'il a entrepriſes ne luy ont iamais bien reüſſi, tout luy eſt arriué au contraire de ce qu'il s'eſtoit propoſé; ſoit qu'il fuſt trop violent dans ſes com-

mandemens, ou les executant auec trop de precipitation; outre la rudesse de son naturel & de sa façon d'agir. C'est ce qui luy a acquis la haine presque vniuerselle de tout le monde, estant d'ailleurs, comme i'ay dit, trop attaché à son sens qu'il vouloit qu'on suiuist. Ce qui a fait que le sieur de Bragelonne, qui estoit d'vn naturel tout à fait contraire, luy cedoit souuent pour auoir la paix, mais ç'a esté souuent au desauantage du bien publique.

Or dans ce voyage des Palicours il faisoit souuent des choses contre raison, & contre l'ordre de la Nauigation, à laquelle il n'entendoit rien. Le sieur le Vendangeur ne pouuoit s'empescher de luy dire son sentiment auec sa franchise ordinaire. Il luy parla sur tout hautement, quand il luy eut donné ordre de s'auancer auec son Canot dans la Riuiere de Maricary, luy promettant qu'il ne partiroit point qu'il ne fust de retour. Ce qu'il ne fit pas, car il leua l'anchre pour doubler le Cap d'Orange contre vent & marée, & sans qu'il y eust aucune prouision d'eau dans la barque. Le sieur le Vendangeur voyant qu'il estoit ainsi party sans l'attendre, crut qu'il auoit fait cela exprés, pour l'obliger à reprendre la route de Remire; ce qui mettoit ledit sieur le Vendangeur au desespoir. Mais le vent fut si contraire au sieur du Plessis, qu'il fut contraint de relascher d'où il estoit party, où le sieur le Vendangeur se rembarqua. Ce fut en cette rencontre qu'ils eurent de grands démeslez ensemble, le Vendangeur ne pouuant pas s'empescher de luy dire des veritez, qu'il n'estoit pas bien aise d'entendre. Iusques-là que la plulpart de ceux qui estoient dans la barque, estant mécontens de luy à cause de sa façon d'agir trop violente, luy firent quelques menaces. Cela l'obligea de reprendre la route de Cayenne, où estant arriué il ne manqua pas de dire beaucoup de choses du Vendangeur à Monsieur de Bragelonne, le faisant passer pour le plus grand ennemy de la Compagnie. Le sieur le Vendangeur reconnoissant cela, se tenoit dans son habitation sur ses gardes le mieux qu'il pouuoit.

Il arriua vn suiet par lequel il voulut faire connoistre, que les mauuaises opinions qu'on auoit conceuës contre luy, estoient sans aucun fondement; c'est qu'il eut le pre-

mier des nouuelles du dessein que le Gouuerneur auoit de s'enfuïr, & d'enleuer la Barque; ce qu'il apprit par quelques soldats de la Garnison, que ledit Gouuerneur auoit enuoyé à la Tortuë dans l'Ance de Romata, où ils rencontrerent les gens du sieur le Vendangeur, ausquels ils dirent ces nouuelles, qu'ils reporterent sur l'heure à leur Maistre; lequel pour témoigner sa bonne volonté au seruice de la Compagnie, alla chez le sieur du Plessis, comme i'ay desia dit, & s'offrit de partir sur le champ auec son Canot pour aller à Ceperou, & en sçauoir la verité; que si ledit Gouuerneur n'estoit pas encore party, il s'efforceroit d'enleuer la Barque pour empescher son dessein. On luy en donna ordre, mais il trouua le Gouuerneur party.

Ce voyage a esté le suiet de plus grand soupçon qu'on ait eu contre luy. I'ay déja fait voir comme les rebelles luy porterent parole & le prierent de vouloir accepter le Gouuernement du Fort. Ie ne doute point que cette proposition ne luy déplust pas, mais il ne leur fit aucune promesse, s'en retournant à Remire, où il fit connoistre l'estat de tout ce qui se passoit. Les rebelles luy enuoyerent vne Ambassade, comme vous auez veu cy-deuant.

Tout cela augmenta les soupçons qu'on auoit contre luy. Le sieur du Plessis s'imagina aussi qu'il le vouloit perdre. Ce qui luy fit croire cela, c'est que ledit sieur du Plessis venant à Ceperou dans vn Canot, vid aborder le sieur le Vendangeur dans vn autre, dont il prit vne telle épouuante, qu'encore qu'il fust déja tard, il quitta son Canot & alla par les bois, arriuant au Fort assez tard & bien fatigué. Le sieur le Vendangeur continua sa route & arriua de bonne heure au Fort, où il pensoit estre bien receu: mais Monsieur de Bragelonne l'ayant rebuté, comme i'ay obserué cy-dessus, il s'en retourna en colere. Tout cela faisoit augmenter les soupçons qu'on auoit contre luy; ce qui estoit cause qu'il estoit autant craint que les Sauuages. Mais il a bien fait voir qu'il estoit entierement esloigné de procurer du mal à la Compagnie; & nos Messieurs en ont esté desabusez, luy ayant témoigné le regret qu'ils ont eu de n'auoir pas agy auec luy auec plus d'intelligence.

CHAPITRE XXIV.

Entreprise des Sauuages sur la Case du sieur du Pleßis qu'ils ont bruslée, & sur celle du sieur le Vendangeur qui fut tres bien deffenduë, & de laquelle ils ont esté repoussez le mesme iour. L'irruption qu'ils ont faite sur nos trauailleurs proche le Fort, desquels plusieurs ont esté blessez & quelques-vns morts.

APres le desastre arriué aux sieurs de Beson & de Beaumont, les Sauuages nous laisserent quelque temps en repos, il sembloit mesme qu'ils nous auoient entierement oubliez. Cela estoit cause, comme c'est la coustume de nostre Nation d'oublier facilement les maux passez, quãd elle a vn peu de repos, qu'on eust dit que nous eussions entierement mis en oubly les nostres. On s'émancipoit déja d'aller dans les bois à la chasse, sans se donner beaucoup de garde. On alloit sans crainte sur les riuages de la mer, pour y chercher quelques Ceriques. Enfin, on s'imaginoit en se flattant trop, que les Sauuages estoient contens de la vengeance qu'ils auoient prise, nous ayant assommé tant de monde. Mais ils nous ont bien fait connoistre qu'ils n'en vouloient pas demeurer là, & qu'ils vouloient se déliurer entierement de nous, ne nous voulant point auoir pour voisins. Il n'y a rien de sauuage en eux dans les ruses & les finesses qu'ils ont, pour faire fort bien la guerre à leur mode & pour tascher de surprendre.

Le septiéme de Iuillet à la pointe du iour nous découurismes deux Pirogues (ce sont de grands Canots de guerre armez à leur façon, dans lesquels il peut bien tenir trente hommes auec leurs viures & équipage) ils passerent fort prés de nostre rade. Vn des Soldats qui estoient en senti-

nelle dit qu'il en auoit veu trois autres vne heure deuant le iour, sans qu'il en eust auerty, s'imaginant que c'estoit des roches. Sur le midy nous apperceusmes qu'ils preparoient d'autres Pirogues vers la Riuiere de Macouriague. On les discernoit fort bien auec la lunette d'approche. Nous nous imaginions que c'estoit qu'ils auoient pris l'alarme, ayant peut-estre oüy tirer deux coups de canon, quand leurs Pirogues auoient passé proche de nostre Fort. Mais ils se preparoient pour partir la nuit suiuante comme ils firent, sans qu'on s'en apperceust Ils estoient douze grands Pirogues, qui faisoient vne petite armée nauale qui paroissoit assez belle. Ils passerent tous à nostre veuë à leur retour, comme en se moquant de nous, apres nous auoir assez mal traitez.

Le lendemain huitiéme de Iuillet dés le matin, le sieur le Vendangeur apperceut cinq Pirogues vers l'Isle aux Lezards, qui est vis à vis de Remire. Ces Pirogues s'estoient mis à sa veuë pour l'amuser; pendant que ceux des autres Pirogues auoient mis pied à terre, & estoient allez dans les bois pour surprendre l'habitation de Monsieur du Plessis. Le sieur le Vendangeur ayant veu ces Pirogues, pour témoigner qu'il n'auoit point de fiel, ny aucune animosité contre la Compagnie, & sur tout contre le sieur du Plessis, faisant voir qu'il estoit bien éloigné de s'entendre auec les Sauuages pour nous faire la guerre conjointement auec eux, il alla sur le champ accompagné de deux ou trois hommes à la Case du sieur du Plessis, pour auertir ceux qui y estoient, de se tenir sur leurs gardes. Il ne se rencontra alors que sept ou huit personnes dans cette Case, & toutes personnes fort peu resoluës; car le sieur du Plessis n'y auoit pas donné vn trop bon ordre, y ayant seulement laissé vn Officier Enseigne qui n'estant pas bien consideré, chacun y faisoit à sa volonté.

Le sieur le Vendangeur n'estoit pas encore retourné dans son habitation, que cette Case de Monsieur du Plessis fut attaquée par les Sauuages Ils auoient premierement dressé vne embuscade sur la Riuiere, où ils tuërent vn ieune garçon nommé Baguette qui y estoit allé querir de

l'eau. On entendit les cris, quoy qu'il fust à deux cens pas de la Case. Tout d'vn temps ils firent des hurlemens en attaquant cette Case; ce qui donna l'épouuante à ceux qui estoient dedans. Ils tirerent si grande quantité de fleches, que cela les estonna, ausquels pourtant ils ne pouuoient rien faire s'ils n'eussent tiré des fleches à feu, qui eut bien-tost brusle la couuerture, qui n'estant que de palmistes est aussi prompte à s'enflammer que de la paille. Ils tiroient ces fleches à feu de dessus vne petite eminence vers le bois, qui commandoit tout à fait cette Case. Ils auoient de trois sortes de fleches à feu, les vnes estoient de Canes de millet, ou bled de Turquie, ausquelles, quand elles sont bien seiches, ils mettent le feu, & qui s'allument encore plus fort lorsqu'elles sont iettées en l'air; l'autre façon est d'vne sorte de bois mort qu'ils attachent; & la troisiéme, qui est plus dangereuse, est vne espece de fusées qu'ils font auec du coton & autre matiere aisée à brusler auec de la poudre à canon. Pas vne des premieres fleches n'auoit fait aucun mal; il n'y a eu que la troisiéme sorte, car aussi-tost que la fléche à feu estoit sur le toit, il s'allumoit incontinent, sans qu'on y pût apporter aucun remede, parce que si quelqu'vn eut voulu monter dessus pour l'éteindre, il eut esté plus couuert de fleches qu'vn Herisson n'est de pointes. Ceux qui estoient dedans, firent tout ce qu'ils purent pour se deffendre en tirant quelques coups de fusil, mais inutilement. Comme ils virent la Case toute en feu, & que s'ils s'obstinoient à y demeurer, ils seroient tous tuez, ou par les Sauuages ou par la poudre à canon, dont il y auoit quinze ou seize barils appartenant à la Compagnie, qui sans doute auroit bien-tost fait son effet. Monsieur de Villenauue qui estoit dans cette Case témoignera aujourd'huy comme ils sortirent tous, mais presque tout nuds sans rien prendre, & s'enfuirent à l'habitation du sieur le Vendangeur qui les receut fauorablement, laissans celle du sieur du Plessis à la discretion des Sauuages, qui ne tirerent aucun profit de beaucoup de beaux meubles & de belles hardes; dautant que tout fut consommé par le feu. Monsieur du Plessis s'imaginoit que les Sauuages n'attaqueroient ia-

mais cette Case, & qu'il ne falloit que six hommes pour la deffendre, c'estoit vne Bastille à ce qu'il disoit. C'est la raison pourquoy Monsieur de Bragelonne se doutoit bien que cette Case seroit infailliblement attaquée, mais par condescendance il y fit porter tout ce qu'il auoit, & s'y retira mesme comme dans vn azile asseuré. Plusieurs autres y auoient porté tout ce qu'ils auoient de meilleur. Nostre Eglise y perdit pour sa part la valeur de plus de mil liures. Le feu consomma entierement tout ce qui y estoit ; on n'y a trouué que quelque ferraille & des canons de fusils ou de mousquets, que l'on a laissez à la misericorde des Sauuages.

Cette Case estoit à la verité tres-bien palissadée, on n'auoit rien épargné pour la fortifier contre les efforts des Sauuages. Mais le sieur du Plessis n'auoit pas preueu qu'elle estoit commandée de cette eminence, d'où ils tirerent leurs fleches, & que sa couuerture n'estoit pas à l'épreuue des fleches à feu ; & ainsi il a esté trompé, comme en la plus part des choses qu'il a entreprises, par vne trop bonne opinion qu'il auoit de ses sentimens, ausquels si on ne condescendoit, on n'estoit pas de ses amis.

Le sieur le Vendangeur ayant receu chez luy tous ces pauures gens qui s'y estoient heureusement sauuez comme par vn miracle, sans auoir esté apperceus ny poursuiuis des Sauuages, ayant appris d'eux l'incendie de la Case du sieur du Plessis, n'esperoit pas en auoir meilleur marché ; c'est pourquoy il se prepara à les bien receuoir. Sa Case estoit tres bien palissadée. Il auoit auec luy trente-cinq hommes, tous resolus de se bien deffendre. C'estoit des habitans qui s'estoient retirez auec luy de leurs habitations de Mahury. Aussi-tost que ces pauures gens qui s'estoient sauuez de chez Monsieur du Plessis furent arriuez, il choisit tout animé de colere douze ou quinze de ses meilleurs hommes, & s'en alla à la Case dudit sieur du Plessis, pour les rencontrer & pour les combatre. Il ne les rencontra point, quelque chose qu'il fist pour les attirer, soit en contrefaisant vn François blessé, qui se plaignoit ; soit en les excitant en leur langage, mais pas vn ne parut. Il estoit resté vne

pauure fille de chambre de Madame du Plessis qui estoit indisposée. Les Sauuages la voyant malade ne luy firent rien. Ils mirent en terre le petit fils de Monsieur Coté qui auoit esté fleché pour ne les auoir pas voulu suiure. Le sieur le Vendangeur amena cette pauure fille à son habitation, où ils ne songerent plus qu'à se bien deffendre.

Les Sauuages ne leur dirent mot ce iour là, mais le lendemain sur les sept heures du matin, ils vinrent les attaquer premierement par ruse. Le sieur le Vendangeur ayant choisi les quinze meilleurs hommes qu'il eust, tant des habitans que de ses domestiques fort adroits & bons tireurs, ils allerent à l'habitation de Monsieur de Bragelonne querir d'vne certaine écorce d'arbre, qui faisoit les parois de cette habitation, pour s'en seruir à fortifier la sienne, & pour en faire la couuerture, afin d'empescher que les Sauuages n'y missent le feu. Comme il descendoit de sa Case auec son monde, il entendit vne équipage de Sauuages dans vn Canot, qui faisoit des fanfares auec leur cors, duquel ils ont accoustumé d'assembler leur monde. Il les appelle pour leur parler. Ils luy répondent qu'ils s'approcheront & qu'ils luy parleront : mais qu'ils ont peur qu'il ne tire sur eux auec son fusil, qu'il le décharge aussi bien que son pistolet, & qu'ils poseront les fléches ; qu'il fasse retirer ses gens, ce qu'il fit. Mais cette façon de faire auroit esté marquée d'imprudence, s'il n'eut fait cacher deux hommes dans les haliers, pour le secourir en cas qu'ils luy eussent voulu faire quelque insulte. Comme il eut tiré son fusil, ils mirent les fléches bas auec les arcs. Ils l'amusoient de parole, disans que les François que l'on pensoit auoir esté tuez, estoient encore en vie à Corou. Ils luy font accroire qu'ils veulent traiter du oüacou auec luy. Il enuoye querir des serpes pour ce sujet ; & quand on les eut apportées, ils ne parlerent plus de traiter, mais de boire, se baillant le vaisseau dans lequel ils beuuoient les vns aux autres, l'inuitans d'en faire autant : Pendant cela vn des leurs sonnoit de son cors en de certaines façons qu'ils ont entr'eux, pour auertir les autres de faire ce qu'ils pretendent.

Le sieur le Vendangeur reconnut bien que cela n'estoit

que des amusemens pour temporiser, pendant que les autres Sauuages se disposoient à quelque surprise. Il les quitta, & s'en alla trouuer son monde, à qui il dit qu'il craignoit quelque stratagesme de ces gens; ce qu'il reconnoistroit si le Pirogue auquel il venoit de parler ne bougeoit de sa place; & s'il retournoit à Remire, c'estoit vn signe qu'il alloit trouuer les autres qui y estoient arrestez. Il s'en retourna à son habitation prenant le chemin par les bois, où il croyoit trouuer quelque embuscade de Sauuages. Il n'eut pas auancé cent pas, qu'il les rencontra, qui en mesme temps décocherent force fléches sur luy & sur les siens. Il receut vn coup au milieu de l'estomac, mais comme par vn miracle il ne penetra pas iusques à la chair; il reconnut sans se troubler celuy qui l'auoit fléché, sur lequel il déchargea son fusil si à propos, qu'il le renuersa par terre. Les fléches tomboient sur eux dru & menu comme la gresle. Ils se deffendoient courageusement, tirans tous fort à propos. Mais entendans que leur Case estoit attaquée ils se battoient en retraite, marchant tousiours vers cette Case, & comme ils eurent fait leurs décharges, quelques-vns ayant tirez plusieurs coups, les Sauuages qui les poursuiuoient estant en grand nombre, c'estoit assez à eux de se retourner, & de leur presenter le fusil pour les empescher de s'approcher, en se cachant derriere quelque arbre; cela a sauué la vie au sieur Esmery le plus preuoyant de tous les Habitans. Il y eut vn de ses gens qui receut en cette rencontre vn coup de fléche au dos, duquel il mourut quelques iours apres. Plusieurs Sauuages y furent aussi tuez.

Apres qu'ils se furent tous heureusement retirez dans la Case, bien que les Sauuages l'eussent enuironné de tous costez, estant pour le moins deux cens cinquante, qui ne paroissoient point à la veuë de nos fuseliers, ne tirans leurs fléches qu'estant cachez derriere quelque arbre ou quelque buisson, n'ayans garde de s'approcher pour en venir aux mains. Ils tiroient aussi quantité de fléches à feu, à quoy le sieur le Vendangeur pourueut incontinent, ayant fait monter deux de ses gens bien hardis, qui en vn moment découurirent la Case. Il en restoit encore vn bout, sur le-

quel ils décocherent si à propos vne de leurs fléches à feu, qu'elle commençoit à s'enflammer. Le sieur le Vendangeur monta hardiment dessus pour la retirer ; ce qu'il fit fort promptement, se laissant tomber aussi-tost. Les Sauuages le voyant sur son toict, tirerent sur luy plusieurs fléches, desquels Dieu le conserua, sans qu'il en fust blessé. Le reste fut promptement découuert.

Cela fit perdre courage aux Sauuages, voyans qu'ils ne pouuoient pas mettre le feu, car ils ne viennent iamais aux mains. Ils n'osoient s'approcher de la palissade, ils n'osoient mesme paroistre, car quand quelqu'vn paroissoit on le seruoit en mesme temps. Les Sauuages voyans qu'ils ne pouuoient rien faire, & que plusieurs des leurs estoient morts & blessez, ils se retirerent apres vn combat de six heures: dans lequel pas vn des nostres ne fut blessé par la grace de Dieu, encore qu'ils eussent tirez tant de fléches de toutes sortes, qu'il y en auoit pour le moins la charge de deux cheuaux, qui seruirent à faire boüillir la marmite. La palissade en estoit tellement pleine, qu'il sembloit qu'on les y auoit attachées par plaisir. Aussi-tost qu'ils furent retirez, ils allerent sur le champ se rembarquer dans leurs Canots qui estoient dix en cét exploit. Le sieur le Vendangeur les vid passer vne heure apres deuant sa Case.

Toute cette petite Armée nauale de Sauuages estoit composée de douze grands Canots ou Pirogues, bien armez & équipez à leur mode. Il n'y en auoit eu que dix en cette execution du sieur le Vendangeur ; mais il en estoit resté deux à l'Ance de Conobebo au passage de Remire à Ceperou, pour massacrer ceux qui se pourroient sauuer de Remire à Ceperou, comme aussi pour faire quelque insulte à nostre Fort & épier nos trauailleurs pour se ietter sur eux à l'improuiste. Ce qu'ils ont fait à nostre malheur. Car pendant la nuict de ce neufiéme de Iuillet, ils vinrent enleuer vn de nos Canots, sans qu'on s'en apperceust. Celuy qui le gouuernoit d'ordinaire ayant sceu cela, en vint donner auis à nos Messieurs. L'on crut que n'ayant pas esté amaré, la mer l'auoit emporté. Cét homme n'auoit pas auerty d'vne circonstance qui nous auroit fait mettre sur nos gardes,

car il auoit remarqué les pieds des Sauuages imprimez ſur le ſable, mais croyant que c'eſtoit les pieds de nos Eſclaues Negres, il n'en dit mot que quand ils nous eurent maltraitez.

Il ſemble par vn chaſtiment de Dieu que tout concourroit à noſtre malheur en ce iour. Nous auions mis entierement en oubly qu'on auoit veu paſſer des Pirogues, il y auoit trois iours. Trois de nos petits garçons eurent enuie d'aller peſcher des Ceriques le long de la mer. Ils s'écarterent trop, & ils y furent ſurpris par les Sauuages qui en tuerent vn ſur la place appellé *la Croix*, & emmenerent les deux autres, dont l'vn eſtoit le petit Cochon qui me ſeruoit de Clerc, apres la mort de celuy que i'auois emmené de France. C'eſt ce que l'on croit par conjecture, parce que l'on n'en a trouué aucun veſtige, mais ſeulement le corps du petit la Croix.

Nos gens eſtant au trauail ſur les dix heures pour arracher des Patates, ſous la conduite du Sergent la Fontaine, qui eſtoit en effet courageux, mais qui ſe fioit trop à ſon adreſſe, car il n'auoit pas voulu ce iour là prendre d'armes, ny mettre vne ſentinelle le long des bois, comme on auoit accouſtumé. Les Sauuages les ayant épiez ſe ietterent ſur eux à l'improuiſte, faiſans tomber vne pluye de fléches. Il y en eut vn de tué ſur la place. Le Sergent la Fontaine y fut bleſſé & mourut le lendemain. Trois autres furent encore bleſſez. Vne de nos ſentinelles les ayant apperceus donna l'alarme, & auſſi-toſt que l'on eut paru & crié aux armes, ils prirent la fuitte, ſe retirans vers leurs Canots, pour attendre les autres que nous viſmes paſſer ſur le ſoir comme en triomphe, en ſe moquant de nous. Nous iugeaſmes bien qu'ils venoient de faire quelque grande entrepriſe, & nous pleurions déja la mort de nos freres, tant de ceux qui eſtoient chez Monſieur du Pleſſis, que ceux de Monſieur le Vendangeur, quoy que nous n'en fuſſions que dans le doute, nous le iugions par ce qu'ils nous venoient de faire.

Sur quoy ceux qui auoient tant ſoit peu la crainte de Dieu adoroient ſes diuins Iugemens, & le remercioient de

ce

ce qu'il luy plaisoit nous chastier en cette vie. Ce mesme iour sur le soir il arriua deux hommes de Remire, mais ils ne nous donnerent aucune nouuelle de ce que les Sauuages auoient fait, veu qu'il y auoit déja trois iours qu'ils estoient partis, ayans esté en danger de tomber entre leurs mains, car ils les auoient fort bien entendus dans les bois.

Messieurs de Bragelonne & du Plessis estans dans vne extreme impatience, à cause qu'ils n'apprenoient aucune nouuelle, enuoyerent la mesme nuit le sieur de l'Eglise Enseigne de Barro dans le Canot chargé de cassaue, & ceux qui estoient chez Monsieur du Plessis, où il ne fut pas plustost arriué qu'il apprit le desastre. Il retourna la mesme nuit arriuant à nostre rade vne heure deuant le iour, nous apportant cette triste nouuelle qui nous saisit à tous le cœur. Il est vray que nous n'auons pas grand sujet de les craindre dans nostre Fort, mais ils peuuent tirer tousiours quelquefois sur nos trauailleurs, car les bois sont si espais, & le tour de nostre Fort si plein de broussailles, qu'on a de la peine à les découurir.

CHAPITRE XXV.

Arriuée de Monsieur le Vendangeur dans nostre Fort auec ses gens au nombre de trente, sans ceux qui estoient chez Monsieur du Plessis, qui arriuerent incontinent apres luy; ce qui nous donna vne grande consolation.

LE sieur de l'Eglise estant retourné de Remire, l'on fut bien huit iours sans apprendre des nouuelles de ce qui s'estoit passé. On ne sçauoit si tout le monde estoit mort. Nos Messieurs n'enuoyoient personne pour en sçauoir la verité, pas vn aussi ne se vouloit exposer. Le sieur le Vendangeur de son costé n'enuoyoit personne. Le monde de

Monsieur du Plessis qu'il auoit receu dans son habitation luy estoit extrémement à charge, n'ayant plus la liberté d'aller à la chasse, ny à la pesche qu'en crainte. Ils se hazardoient pourtant d'aller cueillir du magnoc pour faire du pain. Il n'apprenoit point de nouuelles de Ceperou, cela le mettoit dans d'étranges inquietudes, craignant qu'il ne nous fust arriué quelque mal-heur, à cause du grand nombre de Sauuages qui nous pouuoient auoir surpris. Il enuoya deux hommes de ceux de chez Monsieur du Plessis pour apprendre quelque nouuelle, mais comme ces Messagers n'auoient pas fait grande diligence, ayant esté deux iours à faire ce chemin tousiours en crainte dans les bois, qui se peut faire en quatre heures, n'y ayant que trois lieuës de Remire à Ceperou; ne voyant point retourner ses Messagers, ses inquietudes redoublerent, il se resolut d'y venir luy mesme pour voir en quel estat estoient les affaires. Il disoit en luy mesme: *Sera-t-il dit que n'y ayant plus qu'vne petite troupe de François dans l'Isle, ils ne soient point vnis parfaitement ensemble, pour se pouuoir deffendre plus facilement contre ces Infideles?* Le Pere Bernardin qui estoit dans son habitation le voyant dans ces bons sentimens, ne manqua pas de l'exciter de mettre cette bonne pensée en execution. Ils auoient mesme tous ensemble resolu de se mettre en bon estat par le Sacrement de la Penitence, & par la reception de la diuine Eucharistie, & de s'en venir; mais les deux Messagers estant heureusement arriuez, apportans des Lettres tant du sieur le Vendangeur que du Pere Bernardin, qui rendoient témoignage des bons sentimens dudit sieur le Vendangeur, cela obligea nos Messieurs de renuoyer dés la nuit suiuante le sieur de l'Eglise auec le Canot, tant pour amener ceux qui voudroient venir qui luy estoient à charge, & pour luy témoigner, aussi bien qu'au Reuerend Pere Bernardin, qu'ils luy estoient beaucoup obligez des bons offices qu'il auoit rendu à la Compagnie, dans la presente conjoncture, & pour le remercier de son affection; que s'il vouloit venir, il le pouuoit faire en asseurance sur leur foy & leur parole. Le sieur le Vendangeur partit aussi-tost auec vne partie de

ceux de Monſieur du Pleſſis. L'on apperceut dés la pointe du iour les deux Canots qui venoient ; ce qui donna vne grande ioye, tant à Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, qu'à tout le reſte du monde. Ils mettent pied à terre, & montent au Fort. Le ſieur le Vendangeur demanda premierement s'il y pouuoit entrer auec ſeureté. Monſieur de Bragelonne la luy donna toute entiere & qu'il pouuoit ſe fier à ſa parole. Il fut receu de luy auec tous les témoignages de bien-veillance imaginables, & luy fit tous les honneurs poſſibles. Le ſieur le Vendangeur voyant la bonne reception que luy faiſoit Monſieur de Bragelonne, & les proteſtations que l'on ne ſongeroit plus iamais au paſſé, ne fit point de difficulté d'entrer dans le département qui luy auoit eſté marqué par ledit ſieur de Bragelonne.

Le ſieur le Vendangeur partit le lendemain auec la Barque, auec laquelle il fit deux voyages, tant pour apporter ſon bagage que les habitans & ce qui leur appartenoit. Comme il eſtoit en repos dans le Fort, il ne ſongeoit plus qu'à aller à la chaſſe & à la peſche. Il alla vn iour vers Mahury auec la Barque, où il fit chaſſer & peſcher tout enſemble, il auoit tué pour le moins cent cinquante oyſeaux qu'on appelle des Flamans, en vn endroit où ils ſont preſque inépuiſables. Il harpona auſſi deux fort groſſes & prodigieuſes Rayes. Nous gouſtions fort cette douceur, y ayant aſſez long-temps que nous ne mangions que bien peu de pain & quelques patates. Il continuoit d'aller tous les iours à la peſche, où il eſtoit plus heureux quelquefois vn iour que l'autre ; ce qui nous eſtoit vne grande commodité.

Le quatriéme d'Aouſt il alla à Remire auec la Barque & trente hommes pour cueillir le magnoc de ſa Caſe. La recolte monta bien iuſqu'à cent ſacs. Il reconnut que les Sauuages auoient bruſlé nos habitations de Remire, & qu'ils auoient emporté tout ce qu'ils y auoient trouué. On les vid paſſer dans quatre Pirogues qui s'en retournoient.

Vers le huitiéme Aouſt Monſieur du Meſnil, Capitaine, fut commandé pour retourner à Remire auec quarante hommes choiſis pour aller faire cueillir & charger le ma-

gnoc de l'habitation de Monsieur du Plessis; mais ayant eu le vent contraire, il fut contraint de relascher à nostre rade. Il partit le lendemain, & son voyage ayant esté fauorable, il en ramena sa Barque toute chargée.

Aussi-tost qu'il fut arriué, le sieur le Vendangeur ne pouuant demeurer en repos, demanda permission à nos Messieurs d'aller à la pesche du costé de Mahury, ce qui luy fut facilement accordé. Il prit seize hommes auec luy, & partit de nostre rade le 10. Aoust dans la Barque, à la Proüe de laquelle son Canot estoit lié. Il partit deuant le iour failly, pour prendre la route ordinaire qui est le plus court chemin; mais le vent estant contraire il fut contraint de relascher, & de repasser deuant nostre Fort pour prendre la route de la Riuiere. Estant arriué à Mahury le vent estoit si violent, qu'il luy fut impossible de pescher. Il luy prit vn mal aux yeux qui l'obligea de retourner à regret. Mais en retournant il fit vne fauorable rencontre. Comme il fut aux roches de son habitation qui font vn Cap qu'il faut doubler pour venir au camp de Remire, il apperceut deux Canots qui estoient à la rade. Les Sauuages estoient sur le sable qui gambadoient selon leur coustume. Ils n'eurent pas plutost découuert la Barque qu'ils s'embarquerent promptement & voulurent gagner le deuant; mais voyant que nostre Barque auoit fort bon vent, & qu'elle alloit comme vn trait, le sieur le Vendangeur fit tourner la Proüe dessus eux. Les Sauuages voyant qu'ils estoient poursuiuis auec tant de vistesse, iugeoient qu'il falloit qu'ils tombassent entre ses mains. Ils firent alors connoistre qu'il n'y auoit rien de sauuage en eux, ils s'approcherent l'vn de l'autre, renforcerent le plus grand de nageurs, & déchargerent tout ce qui estoit dans le petit Canot dans le grand, n'y restant que sept ou huit Sauuages. Le grand Canot gagna le deuant, le petit voyant qu'il ne pouuoit suiure l'autre, se mit à terre auant que la Barque l'eust atteint, & tirerent leur Canot dans les roches prés l'Ance de Conobebo en se sauuant dans les bois. Le sieur le Vendangeur estant arriué en ce lieu, fit mettre huit ou dix hommes à terre, apres auoir fait vne décharge vers le bois, pour attirer les

Sauuages au combat, ou pour les faire retirer. Ils ramenerent ce Pirogue qu'il attacha au bout de son Canot.

Pendant qu'il faisoit cet exploit on vid le premier Pirogue qui auoit pris auant en mer. Ce qui nous estonna, c'est qu'il sembla vouloir retourner sur ses pas, & en mesme temps reprendre sa route nageant à grande force, quoy qu'il eust ses voiles. Vn demy quart-d'heure apres l'on apperceut la Barque, qui traisnoit apres elle ce Pirogue; cela nous réjoüit, croyant qu'il y auoit des Sauuages. Il est tres-constant que les Sauuages apprehendoient fort cette Barque, elle eut combattu six Pirogues. Les Sauuages n'eussent rendu aucun combat, s'il y auoit eu tousiours deux ou trois Barques à l'erte, & iamais ils n'eussent osé paroistre en mer; c'est pourquoy nous ne les y craignions pas, non plus qu'en pleine campagne. Si on faisoit souuent des voyages auec vne pareille Barque, on les tiendroit en crainte. C'est vn mal-heur que iusqu'alors il n'y a eu aucun de nos Capitaines qui ait voulu entreprendre quelque chose pour faire voir quels hommes il faut en de semblables entreprises. Il n'y auoit que le seul Vendangeur capable de les harceler, & leur donner de la peine.

CHAPITRE XXVI.

Vœu solemnel fait à Dieu pour implorer ses misericordes, & la protection particuliere de la tres-sainte Vierge, le quinziéme Aoust, auquel iour l'Eglise solemnise la Feste de sa glorieuse Assomption.

DIeu m'est témoin, que depuis que ie me suis embarqué sur les Vaisseaux à la rade du Haure-de-Grace, & que l'on m'a donné la charge de Pasteur de la Colonie, contre ma volonté, & sans l'auoir recherchée, ie n'ay cessé de suiure le conseil de saint Paul à Timothee. Ie me suis

efforcé de reprendre & de corriger en toute patience. Ie n'ay point desisté, mesme quand i'estois dans mes plus grandes foiblesses & infirmitez, iusques-là que plusieurs de ceux à qui ie parlois, m'en ont voulu du mal, tant ces paroles de l'Escriture sont veritables, que *la verité engendre la haine.* Mes remonstrances ont peu profité. Les grands chastimens & les verges desquelles Dieu nous a chastié, au lieu de nous faire rentrer en nous-mesmes ont plustost endurcy nos cœurs comme à des Pharaons, parce que nous estions dans vn abysme de pechez, Dieu nous punissant par le plus grand chastiment dont il puisse chastier l'homme, qui est de tomber dans de nouueaux pechez. I'ay eu affaire à d'étranges personnes. I'en ay assez parlé en diuerses rencontres, cela ne fait que r'ouurir mes playes & renouueller mes douleurs. Dieu en a fait vn horrible chastiment: car de six ou sept cents personnes, nous sommes reduits au moment que i'escris ces choses à cent trente, la pluspart infirmes, sans presque aucune nourriture ny la liberté d'en aller chercher pour pouuoir attendre la venuë des Vaisseaux.

Toutes ces choses n'ont iamais diminué la confiance que i'ay eu en Dieu & en sa Prouidence adorable. I'ay tasché d'y porter tout le monde par les frequentes exhortations que ie leur ay faites, & sur tout ie les ay exhorté de recourir à Dieu par la Penitence, seul & vnique moyen pour appaiser sa colere, & pour luy faire tomber des mains le foudre de sa diuine Iustice. Quelques bonnes ames qui estoient en petit nombre, s'efforçoient d'appaiser Dieu par leurs bonnes actions & par leurs feruentes prieres. Enuiron quinze iours deuant l'Assomption de la tres-Sainte Vierge, ie redoublay mes remonstrances, les incitant à demander à Dieu pardon & à implorer l'assistance de la tres-Sainte Vierge, la priant d'obtenir pour nous les graces de faire quelque vœu qui pût luy estre agreable, pour fléchir par ses prieres les misericordes de son Fils.

Le iour de l'Assomption plusieurs s'approcherent du Sacrement de Penitence & de la diuine Eucharistie; ce qui me donna beaucoup de consolation. Ie leur fis apres les Vespres vne exhortation la plus touchante qu'il me fut possi-

ble, à la fin de laquelle, apres que i'eus tiré en public le consentement de chacun, ie fis le vœu qui suit au nom de toute la Compagnie auec protestation de l'accomplir, si Dieu nous en faisoit la grace.

Ie me mis à genoux au milieu de l'Autel, & priay hautement & demanday à Dieu qu'il pleust à sa bonté de ietter les yeux de sa misericorde sur nous; qu'il nous voulust retirer de l'estat déplorable où nous estions reduits; que nous confessions que nous auions merité tous ces chastimens par nos crimes; que ce peuple confessoit sa faute & son peché, & le prioit de retenir les verges de sa colere : puis ie fis ce

Vœu solemnel & publique.

IE voüe & promets à Dieu au nom de toute cette Compagnie que ie diray les Lundis la Messe du saint Esprit; les Mercredys celle des SS. Anges, & particulierement celle de l'Archange saint Michel Protecteur de ce lieu; les Samedys celle de la tres-Sainte Vierge Patrone de toute la Colonie, où assisteront tous ceux qui ne vont point au trauail, autant que leur infirmité le pourra permettre, & pour les gens de trauail ils assisteront plus particulierement en ces iours aux prieres du matin & du soir, où entre les prieres ordinaires nous chãterons l'Antienne Sub tuum præsidium *iusqu'à la venuë des Vaisseaux.*

Ie promets à la tres-Sainte Vierge au nom de la Compagnie, que tous ceux qui retourneront en France, iront à Nostre-Dame de Liesse, s'y confesseront & communieront presentant à la Vierge vn cierge chacun selon ses facultez. Et pour toute la Compagnie on luy offrira vne Image d'argent en relief, qui representera la Sainte Vierge portant IESVS *son Fils; chacun contribuera selon ses forces pour la faire faire, auparauant qu'on se separe. Il sera prié quelqu'vn de la Compagnie d'en vouloir estre le porteur & d'aller rendre le vœu.*

Si c'est la volonté de Dieu qu'on habite cette Isle, ie fais le mesme vœu, que nous edifierons vne Eglise, qui portera le nom de nostre-Dame de Liesse en quelque solitude, qui serui-

ra de lieu de retraite, tant pour les Ecclesiastiques qui en auront la direction, que pour les seculiers qui y voudront faire vn renouuellement de leur vie. Qu'outre cela on fera vne Procession solemnelle tous les ans à pareil iour, où sera portée l'Image de la tres-Sainte Vierge.

Cette action attendrit tellement les cœurs, que l'on fondoit en larmes. Chacun donnant son consentement, l'on conceut de grandes esperances que Dieu nous feroit misericorde, & nous deliureroit de tant de miseres. Apres ce vœu nos Messieurs se resolurent d'empescher plus particulierement les desordres, & de corriger plus exactement les deffauts. Il y auoit vn des domestiques du sieur du Plessis, lequel on soupçonnoit de quelques mauuaises pratiques auec vne Esclaue Brasilienne. Ie l'auois déja auerty de quitter ce mauuais commerce, ou que nous la ferions esquiuer. Il me témoigna qu'il en estoit content; de sorte que sans differer dauantage ie proclamay le premier banc le iour de l'Assomption, & luy ayant donné dispense des deux autres, ie les mariay le Dimanche suiuant à leur contentement & de toute la Compagnie. Si cét homme a voulu bien traiter sa femme, il a acquis vn thresor, car les femmes de ces contrées ont vn tres grand amour pour leurs maris, & sont de tres grand trauail.

Il estoit passé dans nos bords vn Caluiniste, contre ce qui est porté par les Articles de la Compagnie. Il auoit promis de se conuertir, mais il differoit de iour à autre, aussi n'auions nous pas pû songer à sa conuersion. Ie le pressay de mettre en execution sa promesse, pour n'auoir personne parmy nous qui empeschast les graces de Dieu. Il abiura l'heresie entre mes mains auec vn tres grand sentiment la veille de S. Augustin; cela edifia beaucoup tous ceux qui estoient presens.

Le 26. Aoust on receut vn petit échec qui nous affligea. Nos Messieurs auoient fait à tous vne expresse deffence, mesme aux Officiers, sous peine de chastiment, de sortir du Fort pour aller le long de la mer chercher des Ceriques, parce que les Sauuages estoient tousiours autour de nous

pour

pour nous dreſſer des embuſches. Neanmoins nonobſtant cette deffence vn des Officiers y enuoya ſon valet. Ce pauure garçon n'y vouloit point aller, ſentant vne grande contradiction interieurement, cherchant tous les moyens d'eſquiuer, ayant meſme demandé à la ſentinelle, ſi elle n'auoit point ordre d'arreſter ceux qui alloient aux Ceriques. La ſentinelle luy ayant répondu que non, ſur tout les valets des Officiers, il y alla quaſi en pleurant & comme preuoyant ſon mal-heur. Il n'y fut pas plutoſt arriué, qu'il ſe ſentit percé de cinq ou ſix coups de fléches. Comme il vouloit fuïr, il tomba dans la vaſe, où il ne mourut pas pourtant ſur l'heure, Dieu luy ayant donné le temps de ſe confeſſer. Tout le monde crioit contre ſon Maiſtre, luy reprochant ſon intemperance. Dés le ſoir meſme, comme il eſtoït tombé en pluſieurs fautes de ſemblable nature ſans ſe corriger, nos Meſſieurs voyans l'importance de cette affaire, & que celuy qui deuoit faire garder les ordres, les enfraignoït le premier, luy firent dire de ne plus exercer ſa charge.

Tout le monde s'efforçoit de rendre à Dieu le vœu qu'on luy auoit promis, & à la tres-ſainte Vierge auec ioye, chacun ayant conceu de tres-grandes eſperances des miſericordes de Dieu, & qu'il nous regarderoit en pitié. Nous auons veu bien-toſt des effets de noſtre eſperance, comme l'on verra dans le Chapitre ſuiuant.

CHAPITRE XXVII.

Ce qui nous eſt arriué pour nous faire connoiſtre la bonté de Dieu, & que noſtre vœu luy eſtoit agreable.

VOus auez veu nos miſeres & nos calamitez, perſonne pourtant ne ſe corrigeoit, & qui plus eſt, les deux des Seigneurs qui reſtoient, n'oſoient reprimer, ny chaſtier

ces peuples, qui estant dans d'extremes necessitez, estoient incapables de remontrances, encore moins de chastimens. Ils estoient comme des endurcis, la mort de leurs freres & de leurs amis ne les touchoit point. Monsieur de Bragelonne particulierement, reconnoissoit que tous ces malheurs qui nous arriuoient les vns sur les autres, estoient en effet des chastimens de Dieu, qu'il falloit appaiser par la priere, par les bonnes œuures & par la Penitence; il ne s'occupoit à autre chose qu'à demander à Dieu qu'il arrétast sa colere. C'est icy où ie suis obligé de dire, que s'il a esté coupable de la mort du feu sieur de Royuille, il a tasché de reparer cette faute par vne vraye penitence, qu'il a courageusement embrassée. I'estois le témoins de ses bonnes actions, non seulement de celles qu'il pratiquoit à la veuë de tout le monde, estant obligé de donner bon exemple, mais encore les interieures & cachées. Il estoit le seul de toute la Colonie qui auoit compassion des pauures Engagez. Il les consoloit dans leurs infirmitez, les gagnoit par sa douceur, se dépoüilloit pour les reuestir, & se priuoit de manger quelque morceau de pain de racine, à quoy il estoit reduit comme les autres, pour leur donner. Ie ne dis rien des mortifications de son corps, mais iamais il ne s'estoit assez confessé. I'ay esté contraint de luy imposer silence, & de luy deffendre de ne me plus parler du passé pour luy faire gouster quelque tranquilité. Nous pouuons dire de luy qu'où le peché a esté dans son triomphe, la grace le surpassoit alors, & que Dieu a fait paroistre en luy vn changement de sa droite toute-puissante. Depuis nostre vœu il redoubla ses actions de pieté, estant tousiours le premier dans les exercices de la priere, au pied de Iesus-Christ au tres Saint Sacrement de l'Autel, qu'il adoroit sans cesse. Il estoit l'exemple de tous les autres pour demander à Dieu qu'il nous fist misericorde.

Le 27. Aoust veille de saint Augustin, nous commençasmes à reconnoistre que Dieu nous regardoit en pitié, apres que i'eus celebré la sainte Messe en l'honneur des saints Anges, suiuant le vœu que nous en auions fait, ie fis, comme i'ay dit, abjurer vn Heretique qui donna de la ioye

à toute l'aſſemblée. Deux heures apres noſtre ioye s'augmenta, ayant apperceu vn Canot de Sauuages à la pointe de la Riuiere de Cayenne, portant en poupe vn pauillon blanc, ſignal & témoignage de Paix, qui faiſoit paroiſtre qu'il auoit deſſein de venir vers noſtre Fort. Cela nous étonna, ne ſçachant point quel motif, ny quel bon genie les pouſſoit de nous venir voir, veu meſme que le iour d'auparauant ils nous eſtoient venus harceler ayant fleſché le pauure Valet de Papelart. Apres qu'on les eut bien conſiderés, l'on mit auſſi vn pauillon blanc pour les inuiter à s'approcher en aſſurance. Ils s'approcherent à la portée du canon, faiſans ſigne qu'ils vouloient parler. On leur répond de meſme, ils s'approchent, iuſqu'à ce qu'ils puſſent eſtre entendus du Fort. On fut eſtonné d'entendre parmy eux la voix d'vn François. C'eſtoit la Guerriere qui eſtoit parmy eux dés deuant la guerre, auec le Febvre, ſon Couſin, qui y a pery. Ils les auoient retenus, ſans leur auoir fait aucun mal, & nous croyons qu'ils les auoient fait mourir. Il vint à la nage, on le reconnu auſſi-toſt, quoy qu'il fuſt à la ſauuage, c'eſt à dire, tout nud. Il monta dans le Fort, où il fut receut auec vne ioye nompareille de tout le monde. Il ne ſçauoit pas le deſſein des Sauuages en cette rencontre, nous aſſurant qu'ils ne vouloient que renoueller amitié auec nous, auec proteſtation que les deux principaux Chefs qui eſtoient dans le Canot, n'auoient eſté en aucun rencontre contre les François. Le principal deſquels eſtoit le Sauuage Trompette, vn des plus meſchans & plus pernicieux d'entr'eux. L'autre s'appelloit Taoüa qui eſtoit le Banaré dudit la Guerriere : mais tous deux habitans de la Riuiere de Macouriague. Il retourna les appeller, les aſſurant qu'ils pouuoient venir ſans crainte, & que les François n'eſtoient point faſchez. Ils n'auoient rien moins dans l'eſprit que de faire la Paix auec nous, & ſur tous le Sauuage Trompette, qui ne venoit que pour nous eſpier & reconnoiſtre l'eſtat où nous eſtions, s'imaginant que nous n'eſtions pas plus de vingt ou trente de reſte, tous nos hommes eſtant morts de maladie, ou tuez & maſſacrez par eux. Ils viennent dans le Fort où on les reçoit amiable-

ment. Mais l'on fit vne grande faute en cette rencontre, car on fit paroiſtre trop de monde ſous les armes , cela les eſtonna. Si on ſe fut caché, au lieu de ſix Sauuages qu'ils entrerent, il en ſeroit venu douze & dauantage. Quand ils virent tant de monde , ils eurent peur , & euſſent voulu n'eſtre point venus. Et meſme vn ſeptiéme Sauuage arriuant ſur le pont du Fort , & nous voyant tant de monde, mit le bout de ſon doigt entre ſes dents , en iugeant qu'il n'y faiſoit pas bon , & tournant viſage prend la fuitte vers ſes Canots qui eſtoient dans la petite Ance, montant dedans auec tout l'équipage pour ſe mettre au large dans la mer, afin d'attendre l'iſſuë des ſix Capitaines Sauuages , leſquels cependant on taſcha d'amadoüer, en leur preſentant de l'eau de vie. Mais le Sauuage Trompette qui nous auoit fait plus de mal que pas vn, ne ſe tenant pas en aſſeurance, taſcha de s'enfuïr. Le ſieur le Vendangeur le retint heureuſement. On ſe ſaiſit d'eux tous, les mettant aux fers ſous bonne garde.

N'eſt ce pas là vn effet de la bonté de Dieu, qui permet que nos ennemis ſe viennent mettre entre nos mains, lors que nous y ſongeons le moins Qui auroit creu que celuy d'entr'eux qui nous a le plus mal traitté , ſeroit venu auec tant de confiance , nous ramenant meſme vn de nos François, que nous penſions eſtre perdu , & pour lequel nous auions prié Dieu comme mort ? Il n'y a eu aucune rencontre où ce méchant Sauuage ne ſe ſoit trouué pour maſſacrer nos freres. Cependant il fait le ſujet de noſtre repos, car eſtant en conſideration parmy les ſiens, ils ne nous ont fait aucun tort depuis ce temps-là , & nous ont donné le moyen de mieux ſubſiſter que nous n'auions fait iuſqu'alors. On leur promit qu'on ne leur feroit aucun mal, à condition que leurs gens ne nous feroient plus d'inſulte , & qu'ils nous apporteroient des viures. Ils nous témoignoient qu'on n'en manqueroit pas, quoy qu'ils ne nous ayent pas tenu leurs promeſſes, mais Dieu nous a fait ſubſiſter d'ailleurs.

Entre les ſix Sauuages qui furent mis aux fers, il y en auoit trois qui n'eſtoient pas de la nation des Galibis, ils

eſtoient de celle des Maronis, habitans vne Riuiere qui eſt entre Cayenne & Surinaſme, qui n'ont iamais eu de different contre les François. Ils rencontrerent fortuitement le Canot du Sauuage Trompette qui venoit vers nous. Ces Maronis retournoient d'vn voyage de la riuiere des Amazones. Ils eſtoient amis de nos Galibis, & ayant appris d'eux qu'ils venoient voir les François, ils eurent enuie de nous venir viſiter, ignorans les differends qui eſtoient entre nous & les Galibis. Ils ſe trouuerent arreſtez auec eux Nos Meſſieurs ayant ſçeu qu'ils eſtoient d'vne autre Nation, creurent qu'on ne les pouuoit pas retenir auec raiſon. Ceux qui eſtoient de leur équipage vinrent vers noſtre Fort pour traiter de leur liberté. On leur dit qu'on ne les vouloit pas retenir : mais qu'ils amenaſſent trois Galibis en leur place, qu'on leur rendroit les leurs, & qu'ils nous traitaſſent des viures, & que l'on leur bailleroit de la traite pour ce ſuiet. Ils allerent chez les Galibis pour cét effet; mais ils ne purent obtenir aucun des leurs, ny tirer d'eux des viures pour de la traite. Ils retournerent, diſans qu'ils ne pouuoient executer ce qu'ils auoient promis : car d'enleuer trois Galibis, c'eſtoit declarer la guerre contr'eux; qu'ils n'eſtoient qu'vne petite Nation qui ne leur pourroit pas reſiſter, qu'ils viendroient chez eux mettre tout à feu & à ſang. Ils apporterent ce qu'ils purent de pain, & vn cerf ou deux boucanés. On ſe reſolut de leur rendre leurs gens, voyant qu'il n'y auoit aucune eſperance de tirer rien d'eux, à condition pourtant qu'ils nous changeroient leur Pirogue, l'vn des beaux de toute cette coſte, & qu'on leur en donneroit vn autre en eſchange, & beaucoup de traite pour les contenter. Ils s'accorderent à cela, & mirent leur Pirogue à terre, en leur donnant le noſtre auec la traite. En ſuitte on leur deliura leurs gens, auſquels l'on fit des preſens. Ils s'en allerent fort ſatisfaits de ce qu'on les auoit traitez auec tant de douceur.

Il ne reſtoit plus que trois Galibis, deux deſquels eſtoient des Chefs, & le troiſiéme vn de l'équipage du Sauuage Trompette. Il vint vn de leurs Canots trois ou quatre iours apres la deliurance des Maronis, pour traiter de la reddi-

tion de leurs Chefs. L'on trouua à propos de faire traiſner cette affaire de long, puis qu'ils nous ſeruoient d'vn merueilleux abry. Ils font des promeſſes qu'ils ne feront aucun mal aux François qui ſont chez eux, pourueu qu'on ne traite point mal les leurs. On ne fait point difficulté de leur promettre cela, mais c'eſt à condition que s'ils veulent auoir le Sauuage Trompette, il faut qu'ils nous rendent les deux François qui reſtoient, à ſçauoir le Febure & le petit Déchoüy, qui auoit eſté donné au Sauuage Iaoüy, compere du ſieur du Pleſſis, en témoignage d'vne parfaite amitié, & afin auſſi qu'il appriſt leur langage, en quoy il a tres-bien reüſſi. On leur demanda auſſi le petit Eſclaue Braſilien Chreſtien, qu'ils auoient pris au maſſacre du ſieur de Beſon, & ſept ou huict de nos Eſclaues Negres, qui s'en eſtoient fuïs parmy eux; enfin on leur demanda les deux pierriers de la Barque, l'Ancre & beaucoup de caſſaue. Ils promettent monts & merueilles, mais ils n'ont rien tenu. Ils apportoient de temps en temps quelque peu de pain, ce qui n'eſtoit pas conſiderable.

Ils r'amenerent le petit Déchoüy enuiron le 26. de Septembre, à condition qu'on leur rendroit le Sauuage de l'équipage de Trompette. Pendant tout ce temps-là on eſtoit en repos, parce que les Sauuages n'oſoient nous faire inſulte, de peur que l'on ne fiſt mal à ceux que l'on tenoit dans les fers. Mais le Diable ennemy de la paix, fit tous ſes efforts pour la troubler. Dieu vouloit en cette rencontre éprouuer la patience de Monſieur de Bragelonne. Il voyoit que nous receuions peu de ſoulagement des Sauuages, il vouloit ménager le pain qui nous reſtoit. Il propoſa dans vne Aſſemblée publique, qu'il eſtoit à propos de ne plus donner la quantité de ſéize onces que chacun en auoit, & qu'il n'en falloit plus bailler que douze, que ſi on ſe pouuoit épargner huict iours, peut-eſtre que pendant ce temps-là les Vaiſſeaux pourroient arriuer. Chacun y conſentit en public, mais l'on murmuroit en particulier. Il ſe faiſoit des aſſemblées d'Habitans qui ne tendoient qu'à la reuolte. Celuy qui faiſoit plus de bruit & qui eſtoit comme le Chef de ces Aſſemblées, eſtoit vn ancien ſouleuant appellé Noury,

grand ſeditieux, qui auoit eſté vn de ceux qui auoient mis le feu ſieur de Bretigny aux fers, & qui s'en eſtoit allé auec leur Barque. Ces Aſſemblées ſe faiſoient autour du puits, lors qu'ils alloient eſcorter les Negres qui alloient querir de l'eau. Il alloit de Caſe en Caſe pour auoir les ſuffrages des vns & des autres. Ils prioient le ſieur le Vendangeur de preſenter leurs propoſitions à Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, & le vouloient faire Chef de leur party. Tout cela ne tendoit qu'à l'augmentation du pain, & que l'on trouuaſt le moyen de quitter le païs au plûtoſt, & d'abaiſſer auſſi l'authorité des Seigneurs, en mettant vn des Habitans au magazin; Parce, diſoient-ils, que ces Meſſieurs mangeoient du pain tant qu'ils en vouloient, pendant que les autres mouroient de faim. C'eſtoit vne pure calomnie, car Monſieur de Bragelonne ſe comportoit de telle ſorte, qu'il n'en eut pas voulu auoir plus que le moindre de la troupe. Il s'eſt ſouuent priué d'vne partie de ce qui luy appartenoit, pour le donner à quelque pauure miſerable qui luy en demandoit. Dieu ſans doute l'a éprouué. I'eſtois honteux des paroles de mépris qu'on luy diſoit. Quelques-vns des plus apparens en ſont venus iuſques aux menaces, & aux injures.

D'autre part le ſieur le Vendangeur leur donnoit de l'exercice, ſoit qu'il fuſt toûjours en crainte, ou que peut-eſtre ſon eſprit ne pouuoit pas demeurer long-temps dans vne meſme aſſiette, il murmuroit parmy le monde, diſant que nous n'auions pas encore pour trois ſemaines de viures, qu'il falloit s'en aller à Barbiche, chez les Hollandois nos amis qui habitent ce lieu; qu'il falloit s'expoſer ſur la mer auec vne Barque & quelques Canots, pluſtoſt que de perir de faim en ce lieu. Tout le monde ſe mettoit de ſon coſté pour appuyer ſes ſentimens. Il eſt vray que nous eſtions reduits à vne extréme miſere, onze ou douze onces de pain de Caſſaue eſtoient toute noſtre ſubſiſtance; les Patates auoient manqué, qui nous eſtoient vne manne, l'on en faiſoit des ſoupes qui rempliſſoient fort, outre le pain que nous auions encore, & il n'y auoit plus de ſel pour faire du potage. Ceux qui s'écartoient pour aller à la Chaſſe, ayant

tué quelque chose, n'en faisoient part à personne. D'ailleurs nos armes estoient presque toutes inutiles. Car la chaleur du Soleil détrempoit les batteries à ceux qui estoient pareſſeux de les couurir.

Nos Meſſieurs estoient bien empeschez, car ils ne sçauoient comment satisfaire aux plaintes de tant de monde qui auoit faim, ne voyans pas où trouuer dequoy les faire subsister. Ils ne pouuoient auſſi se resoudre à se mettre sur la mer dans vne méchante Barque & quelques Canots, pour demeurer douze ou quinze iours exposez à son inconstance, afin de s'en aller à Barbiche chez nos Alliez; mais Heretiques; chés lesquels il se pouuoit faire que nostre Gouuerneur fugitif auoit fait quelque friponnerie, car le dessein de Dubreüil estoit d'y aller, comme ils ont fait, ainsi que nous auons appris de ces Marons que nous auions retenus prisonniers, qui l'auoient veu entrer dans la Riuiere de Barbiche, apres auoir enleué vingt Sauuages Galibis en vne Riuiere proche de Surinasme; ce qui nous auoit donné tous les Sauuages de la Coste pour ennemis. Il n'y auoit donc gueres d'apparence de s'exposer ainsi. Que faire donc dans ces irresolutions que d'auoir recours à Dieu, qui estoit nostre seul refuge? Il a voulu éprouuer en cette rencontre nostre fidelité, & nous montrer que nous deuions auoir confiance en luy.

Sa bonté nous regardant en pitié, elle inspira au sieur de Bragelonne les moyens d'adoucir les esprits, & de les retenir dans leur deuoir. Il auoit sujet de craindre que la Barque ne fust enleuée; c'est pourquoy il fit tenir aſſemblée pour sçauoir le sentiment d'vn chacun à l'occasion de cette Barque, afin de ne rien faire qui portast ombrage, sçauoir si on la deuoit laiſſer échoüer, ou bien la mettre en estat de nous pouuoir seruir. Il fut resolu qu'on la mettroit en estat, & que l'on poseroit vn Corps de-Garde de dix hommes toutes les nuits, pour la garder auec vn Officier. Cela fut trouué bon, & nous mit hors de crainte qu'elle fust enleuée. Il fut encore resolu dans cette aſſemblée d'vn commun consentement, que le pain demeureroit de douze onces, iusqu'à ce que Dieu nous pourueust autrement, Ces choses

ſes eſtant arreſtées d'vn commun accord, elles deuoient auoir plus de fermeté. Et parce que les habitans auoient proposé de mettre vn des leurs au Magazin, à la place de celuy que les Seigneurs y auoient mis, ils reſolurent de porter deux grandes caiſſes de pain, que l'on reſeruoit en cas qu'il falluſt s'en aller. On les fit porter dans le Corps-de-Garde, & on les mit en la garde des Officiers, afin qu'on ne priſt point ſujet de piller le Magazin. On ordonna de plus, que deux habitans ſeroient preſens, lors qu'on feroit le pain, & qu'ils le donneroient par compte au Magaſinier, qui en rendroit auſſi compte à vn des Seigneurs toutes les ſemaines. Cependant on fit deux voyages à Remire, d'où on apporta quelque peu de racines.

Monſieur de Bragelonne s'auiſa d'enuoyer vn homme de chaque plat à la peſche à la ligne, dans des Canots. Cette peſche, de laquelle on ne s'eſtoit point encore auisé, a reüſſi fort heureuſement, & nous a apporté vn grand ſoulagement. L'on peſchoit de deux ſortes de poiſſon, à ſçauoir du Machoran, duquel il y a quatre ou cinq eſpeces. Il y en a de ſi gros, qu'vn ſeul peut ſuffire pour faire faire bonne chere à dix ou douze perſonnes Cette peſche a beaucoup appaisé le murmure

Nous auions graces à Dieu du poiſſon, mais le ſel nous manquoit pour l'aſſaiſonner: le bon Pere Benardin Capucin s'auiſa d'en faire dans des Baſſins de plaque de plomb, comme on le fait dans la Baſſe-Normandie, pour la ſalure des beurres à Iſigny. Cela a ſi bien reüſſi, que l'on en faiſoit ſuffiſamment pour contenter tout le monde. Nos armes eſtoient renduës inutiles; le meſme Pere Bernardin fit faire du charbon, l'on fit dreſſer vne Forge à la haſte. Il ſe rencontra vn ieune homme du Haure-de-Grace, ſeruiteur de Monſieur de Mombriſſet, habitant, qui les trempa ſi bien, qu'il ſembloit que nous n'auions plus rien à craindre. Il falloit encore fixer l'eſprit de Monſieur le Vendangeur. On le prit du coſté de l'intereſt Apres des proteſtations & des ſermens qu'on luy fit en preſence du Pere Bernardin, que iamais on ne ſe ſouuiendroit de rien, i'y eſtois auſſi preſent, on luy promit de luy donner ſix hommes pour trois

ans à la venuë des Vaisseaux, au cas qu'il voulust demeurer dans le païs, de le des-interesser de toutes les pertes du passé & de payer certaines choses, ausquelles il estoit obligé à la Compagnie de Roüen. On en passa vn contract signé de l'vne & l'autre part; puis ils luy promettent de s'employer pour faire reüssir vn mariage auquel il pretendoit.

Voilà ce semble toutes choses en estat pour demeurer en paix, puisque tout estoit ainsi appaisé; mais le diable de la diuision, le semeur de zizanie, ne vouloit point de paix. Nous auions du poisson, de plus nous auions trouué au pied de nostre Fort, vne manne abondante, car quelqu'vn en se baignant entre les rochers auoit senty sous ses pieds des Mousles en si grande quantité & si excellentes, que cela nous a fait subsister plus de six semaines, chacun en alloit remplir des sacs. Neanmoins parce que les Sauuages se mocquoient de nous, & sembloient auoir oublié les deux Capitaines leurs amis, ils ne nous apportoient que bien peu de pain; joint que d'ailleurs nos racines diminuoient fort. Le murmure recommence, on dit qu'il faut s'en aller. Le sieur le Vendangeur proposa qu'il estoit à propos de renuoyer plusieurs personnes inutiles, de les mettre dans la Barque & de les enuoyer à Barbiche. Cette proposition fut écoutée de nos Messieurs, mais pour temporiser seulement, parce qu'ils voyoient bien l'impossibilité de l'executer. Ils la proposent en public, & disent que ceux qui voudront s'en aller volontairement, se déclarent & aillent faire écrire leurs noms. Plusieurs y allerent, sans considerer les dangers où ils pouuoient tomber. Il y auoit differents auis, les vns proposoient de radouber la Barque, les autres d'en faire vne neuue, & les autres de la ralonger. On alla chercher du bois pour ce sujet. Et on ne songea plus qu'à décamper. Mais Dieu en disposa autrement encore pour vn temps, nous donnant quelque esperance de pouuoir attendre les Vaisseaux auec patience.

CHAPITRE XXVIII.

Deux femmes Sauuageſſes Eſclaues du feu Sauuage Bimon noſtre capital ennemy, nous viennent trouuer dans le Fort, diſant que n'eſtant pas de la Nation des Galibis, les Sauuages les vouloient tuër; & nous auons ſubſiſté long-temps par leur moyen.

LE huitiéme iour d'Octobre, comme on ne ſongeoit plus qu'à ſe diſpoſer pour s'en aller & à conſtruire pour ce ſujet vne nouuelle Barque, on alloit chercher du bois, mais cela n'auançoit gueres, pour les difficultez qui ſe rencontroient tous les iours, ſoit à cauſe du bois qui ne ſe trouuoit pas bon, ou de la part des ouuriers qui auoient entrepris temerairement vn ouurage, auquel ils n'auoient iamais trauaillé, Dieu faiſant paroiſtre en cette rencontre qu'il ſe mocquoit de tous nos deſſeins. Ce meſme iour, dis-je, trois ou quatre de nos gens eſtant allez chercher quelques fruits dans les bois, trouuerent tout à l'entrée deux Sauuageſſes, ils les coucherent en iouë & penſerent les tirer. Elles s'écrierent, ils ſe ſaiſirent d'elles & les amenerent au Fort ſans contrainte. Cela nous étonna d'abord, ne ſçachant quel eſtoit leur deſſein, n'y ayant pas ſujet de s'y fier. L'on propoſa dés lors de les mettre aux fers. Mais le ſieur le Vendangeur ayant apris d'elles le ſujet pourquoy elles eſtoient venuës, & que ce n'eſtoit que pour fuïr les Sauuages Galibis qui les vouloient faire mourir, on les laiſſa en liberté.

Elles eſtoient, à ce qu'elles diſoient, toutes deux Eſclaues du feu Sauuage Bimon qui auoit eſté tüé à Mahury. Il les tenoit comme ſes femmes, toutes deux aſſez belles. Elles eſtoient de la Nation des Maronis amis des Palicours,

& auoient esté prises fort petites auec vn de leurs freres par le mesme Bimon, qui les auoit éleuées & les auoit prises pour ses femmes. Mais comme elles estoient d'vne Nation ennemie des Galibis, ils leur ioüeroient tost ou tard vn mauuais tour, y estant portez d'ailleurs à cause du petit Esclaue Yoly qui estoit de leur Nation, & qui nous auoit découuert les mauuais desseins des Sauuages ; que pour cela elles estoient assez mal traitées. Mais la seule chose qui les auoit obligées à s'enfuïr, c'est qu'à leur sujet il y auoit differend entre les Sauuages Iaoüa & Pagaret, deux des principaux chefs d'entr'eux. Chacun d'eux les vouloit auoir, & parce qu'ils estoient aussi forts l'vn que l'autre, & que l'vn ne les pouuoit emporter sur l'autre, ils les vouloient faire mourir, afin que ny l'vn ny l'autre n'en ioüist. Cela leur auoit donné de la terreur sçachant trop bien par experience les mauuais traitemens qu'ils font à ceux qui ne sont pas de leur Nation. Elles auoient quitté l'habitation de Bimon pendant la nuit, & s'estoient sauuées parmy nous, ayant esté deux iours & deux nuits dans les bois ; l'vne desquelles fut battuë du diable, qui luy fit porter ses marques, ayant eu la ioüe plusieurs iours toute meurtrie. Il y auoit sujet de croire, que si Dieu eut voulu permettre que nous eussions habité ce païs, elles auroient esté peut-estre les premices du Christianisme. C'est ce qui m'a obligé de m'appliquer plus particulierement à la langue auec l'aide de ces femmes, & de nostre petit Déchoüy qui estoit tousiours auprés de moy pour ce sujet.

Ces femmes qui auoient beaucoup de confiance au sieur le Vendangeur, luy dirent qu'elles auoient passé dans vn Iardin, où il y auoit quantité de magnoc & de patates. Il y alla deux iours apres accompagné de cinquante hommes, vne des Sauuagesses marchant en teste. Cela s'estant trouué veritable, ils s'en reuinrent tous chargez ; ce qui causa beaucoup de ioye à tout le monde, & nous fit connoistre que ces femmes n'estoient pas fourbes. Apres que le sieur le Vendangeur fut de retour, l'on y enuoya des Officiers. Le sieur Barro fut commandé le premier qui fit vn double voyage, les Soldats apportans leur charge du Iardin ius-

qu'à la Crique de Cabaſſou, d'où l'on les chargeoit dans des Canots. Mais parce que le ſieur Barro eſtoit trop violent, & qu'il croyoit auoir touſiours les Sauuages derriere luy, il ne donnoit aucun repos aux trauailleurs, les traitant tres mal, en ayant penſé tuër vn en luy iettant vne houë à la teſte. Cela obligea nos Meſſieurs de ne luy plus enuoyer. L'on en donna la commiſſion au ſieur de Nauare Capitaine, qui y a fait ſix voyages tres-heureuſement en pluſieurs Iardins. Cela nous donna pour ſix ſemaines de pain, ſans deux autres Iardins que les Sauuageſſes nous découurirent encore, deſquels nous pouuions diſpoſer à noſtre volonté.

Nous auions ſuiet de rendre graces à Dieu, voyans vn ſecours ſi manifeſte de ſa Prouidence, qui nous a pourueu ſi à propos, lors qu'il ſembloit que tout eſtoit perdu, & d'vne façon ſi extraordinaire, à laquelle nous n'aurions iamais penſé, nous pouuions dire que nous tirions noſtre ſalut de nos ennemis. Ie recommandois tres-inſtamment à chacun d'en rendre graces tres particulieres à Dieu. Monſieur de Bragelonne voyant vn ſecours ſi euident de la Prouidence de Dieu, voulut que tout ce pauure peuple s'en reſſentiſt, c'eſt pourquoy il leur fit augmenter le pain. Quelqu'vn s'y voulut oppoſer, diſant qu'il faloit attendre que l'on euſt fait prouiſion de beaucoup de magnoc, mais il paſſa par deſſus cét auis, & fit augmenter la caſſaue iuſqu'à ſeize onces. Et comme quelques eſprits mal baſtis n'eſtoient pas encore contens, il la fit augmenter de quatre onces pour leur contentement, de ſorte que nous auions autant de pain qu'au commencement que nous arriuaſmes à Cayenne. Tout le monde eſtoit content, on ne penſoit quaſi plus aux miſeres paſſées; car encore que chacun euſt du pain ſuffiſamment, la peſche ſe rendoit touſiours meilleure, tous deuenoient maiſtres en ce métier, & ainſi l'on voyoit que le pauure monde ſe remettoit peu à peu, & reprenoit ſes forces qui eſtoient perduës entierement.

Monſieur de Bragelonne faiſoit tout ce qu'il pouuoit, pour gagner le cœur de tout le monde. Il les obligeoit tous de bonne grace au trauail; chacun prenoit plaiſir à

s'y employer, & pour les y encourager dauantage, il faisoit donner vne demie cassaue à ceux qui alloient dans les Iardins des Sauuages, afin d'aller querir des racines, par dessus leur ordinaire, outre qu'on leur permettoit d'apporter pour leur particulier autant de Patates qu'ils en pourroient porter. Comme les Iardins en estoient fort remplis, ils en reuenoient chargez comme des mulets, sans se plaindre aucunement. Il restoit quelques infirmes, Monsieur du Plessis entreprit courageusement de les soulager, ayant soin de leur faire luy-mesme deux fois le iour du potage ; ce qui les remit en peu de temps. Monsieur de Bragelonne s'auisa encore d'vne chose pour gagner de plus en plus le cœur de ce pauure monde, lors qu'ils estoient allé pour chercher des viures, c'est qu'il leur preparoit vne soupe, qu'il leur faisoit distribuer à leur retour. On n'entendoit plus murmurer, au contraire tout le monde rendoit graces à Dieu & donnoit des loüanges à Monsieur de Bragelonne. Cependant nos Sauuages estoient tousiours dans les fers, & estoient bien estonnez de voir nostre monde si gaillard & en si bonne santé. Iamais on n'a veu des gens plus dissimulez ; ils sçauent plus de ruses & de fourberies que les plus méchans de l'Europe. Pendant que nous les tenions, nous estions en repos, nous ayant appris comment il faut agir auec eux.

Il nous est arriué deux incidens en peu de temps qui nous ont seruy de recreation ; l'vn desquels nous donna de la crainte à son commencement, mais il se tourna en risée ; & l'autre qui arriua tres à propos le iour de la S. Martin, qui nous fit connoistre le soin de la Prouidence de Dieu sur nous. Ils meritent bien que ie les rapporte icy.

Le premier arriua le cinquiéme ou sixiéme iour de Nouembre, que la Lune estoit pleine, & consequemment la Mer haute. L'on prit l'occasion d'aller faire vn double voyage de racines de magnoc aux Iardins, & afin que les soldats n'en fussent pas si fatiguez, ils ne les apportoient que iusque à la Crique de Cabassou d'où on les chargeoit dans les Canots, comme on auoit déja fait, pour les apporter par mer. Le sieur de Nauare partit dés le matin auec quaran-

te-huict hommes par terre. On luy donna ordre que quand il auroit acheué ses deux voyages, il fist tirer trois coups de fusil pour signe de son arriuée, & qu'on luy répondroit par deux coups du Fort; ce qui fut tres-bien executé. Monsieur le Vendangeur partit auec les trois Canots pour entrer dans la Crique. Et parce qu'on craignoit tousiours les embusches des Sauuages, l'on donna signe au sieur de Nauare que pour témoignage que la Crique estoit nette, il entendroit que l'on tireroit trois coups. Pendant qu'ils attendoient la venuë des Canots, les soldats firent du feu pour faire rostir des Patates. Quelques-vns en firent proche d'vne Sauane ou prairie, de laquelle l'herbe estoit fort seiche à cause de la chaleur. Ils y mirent le feu qui gagna incontinent par tout. L'on fut surpris de voir vne si grosse fumée de nostre Fort, & en mesme temps l'on vid le sieur le Vendangeur retourner auec ses Canots, qui dit qu'il se falloit tenir sur ses gardes, qu'il croyoit que nos gens se battoient auec les Sauuages, & qu'il auoit entendu plus de quarante coups de fusils & des cris dans les bois, les vns bien loin, qui luy faisoient cõnoistre que nos gens auoiēt esté pris au dépourueu & separez les vns des autres. Le sieur Barro qui auoit toûjours peur, asseuroit que cela estoit vray comme s'il l'auoit vû, & qu'il croyoit que tout nostre monde estoit mort. Monsieur de Bragelonne qui souffroit volontiers tout, ne put s'empescher de l'en reprimender. On s'auisa de tirer vn coup de canon, tant pour faire peur aux Sauuages, que pour donner signal à ceux qui auroient échapé, de retourner. L'on voyoit toûjours que le feu s'augmentoit. Monsieur de Nauare & ses gens qui ne pensoient à rien moins qu'aux surprises des Sauuages, mais seulement à faire rostir des Patates, ayant entendu le coup de canon, iugea que nous auions l'alarme. Il tira derechef trois coups, & enuoya promptement le Sergent saint Germain pour nous mettre hors de peine, qui nous dit que le sieur le Vendangeur auoit eu raison de se retirer & de prendre l'alarme, & qu'ils n'en auroient pas moins fait. Le sujet estoit que le feu qui auoit pris à la Sauane auoit gagné vn grand canton de Callebassiers, où il y auoit des cal-

lebaſſes auſſi groſſes qu'vn quart de muid, qui eſtant attaquées du feu faiſoient vn bruit comme vn coup de fuſil, & quelquefois le feu ſe prenoit tout d'vn coup à dix ou douze callebaſſes tout enſemble. Tout ſe paſſa ainſi en riſée, le ſieur le Vendangeur retourna auec les Canots, qu'il ramena tous chargez de racines.

L'autre incident nous a fait connoiſtre le ſoin de la Prouidence qui nous ſecourt, lors que nous n'y penſons pas, d'vne façon toute extraordinaire, pour confondre ceux qui n'ont pas confiance en Dieu. La peſche n'auoit pas eſté ſi fauorable qu'à l'ordinaire, l'on murmuroit déja, quand on ſe ſouuenoit de la bonne chere que l'on auoit faite autrefois à la ſaint Martin, cela donnoit du chagrin: Le iour de ce grand Saint, le Pere Bernardin dit la premiere Meſſe pour ceux qui deuoient aller à la peſche. Ie me diſpoſay de dire la grande Meſſe ſur les huit heures. I'eſtois à l'Euangile, lors qu'vn de nos Soldats apperceut au deſſous de noſtre Fort, vne troupe de gros Cochons que les Sauuages appellent *Poinga*, qui vouloient contre l'ordinaire de ces animaux monter ſur noſtre Montagne. Il en donna auis, chacun prend vn fuſil, il ſe fit vn grand bruit comme d'vne alarme, le bruit qu'on faiſoit m'obligea de m'arreſter iuſqu'à ce qu'il fuſt appaiſé. L'on quitta la Meſſe pour aller aux Cochons, l'on en tua onze, qui furẽt apportez dans le Fort. On auroit eu toute la troupe, ſi on ne ſe fut point precipité. Cependant chacun reconnoiſſoit ſa foibleſſe, auoüant qu'il y auoit vne Prouidence. Monſieur de Bragelonne eut ſoin de les faire diſtribuër à tous auec équité, chaque plat en ayant eu deux quartiers, cela auroit eſté ſuffiſant pour quatre ou cinq iours ſi on l'eut proportionné: mais comme il y auoit long-temps que tout ce pauure monde n'auoit mangé de viande, chacun s'en voulut raſſaſier. C'eſtoit vn plaiſir de voir boüillir les marmites, & faire des boucans à la Sauuage. Les maux paſſez eſtoient éuanoüis, perſonne n'y penſoit plus. C'eſt en de pareilles rencontres que l'on reconnoiſt l'humeur des François, qui ayant vn bon iour ne ſe ſouuiennent plus des mauuais. Ceux qui cherchent Dieu, luy en ont rendu des graces toutes particulieres.

CHAPITRE XXIX.

L'on est contraint d'abandonner l'Isle de Cayenne, & de s'exposer sur la mer dans quatre Canots de Sauuages & vne meschante Barque, auec vn peu de pain & d'eau pour trois iours, quasi sans Pilote, & sans sçauoir où on deuoit aborder en asseurance.

LEs hommes sont souuent plus inconstans que les flots de la mer, sur laquelle nous estions contraints de nous exposer. Nous n'auons que trop bien experimenté cette verité, pendant que nous auons demeuré dans ce tres-beau & tres-riche païs. Nous y auons esté accablez de toutes sortes de maux, nos pechez en ont esté la cause, & la consternation dans laquelle nous estions alors, estoit si grande, que nous aurions plutost choisi la mort que la vie, tant elle nous estoit ennuyeuse. Et au moment que quelque bonne fortune nous arriuoit, tous les maux passez ne nous estoient plus rien, on ne s'en souuenoit plus, on benissoit le païs, personne ne le vouloit plus quitter, & on vouloit attendre le secours de France auec patience.

Les conspirations des Seigneurs de la Compagnie, les vns contre les autres, chacun d'eux voulant commander, les guerres ciuiles entr'eux, les mauuais desseins des Sauuages pour se deffaire de nous, & le massacre que l'on a fait de ces mesmes Sauuages, nous ont mis en estat de ne pouuoir rien faire pour vn ferme établissement dans ce païs, & nous ont mis dans vn estat si déplorable, qu'il ne se peut pas dire. Plus de quatre cens personnes y ont pery de maux & de miseres, Dieu nous ayant fauorisé de nous enuoyer deux Capitaines des Sauuages, nos plus grands ennemis, entre nos mains, qui ont esté cause que l'on a eu vn peu plus

de liberté, tant pour aller à la chaſſe qu'à la peſche, & deux Sauuageſſes qui nous ont fait trouuer de quoy ſubſiſter lõg-temps; outre que le regale tout extraordinaire que Dieu nous a fait faire le iour de ſaint Martin, auoit fait oublier tous les maux paſſez. Il eſt vray qu'on s'eſtoit merueilleuſement bien remis, il n'y auoit plus de malades, & ceux qui ne paroiſſoient que comme des ſquelettes viuantes, eſtoient tous dans vne parfaite ſanté. Perſonne ne murmuroit plus, on ne penſoit qu'à ſe réjoüir, & à chercher les moyens d'attendre en patience le ſecours de France, qui tardoit beaucoup à la verité, puis qu'il y auoit déja vn an que nos Vaiſſeaux eſtoient partis de noſtre rade, ſans en auoir eu aucune nouuelle.

Pendant cette bonace qui ne fut pas de longue durée, les Sauuages nous faiſoient aſſez bien connoiſtre qu'ils ne ſont pas des ignorans, & qu'ils ont vne politique, bien qu'ils ne l'ayent pas puiſée dans les Liures de Machiauel, mais dans leur propre ceruelle. Nous tenions leurs confreres les Sauuages Taoüa & Trompette dans les fers. Ils ſçauoient fort bien que nous ne leur ferions point de mal, & meſme qu'on les traiteroit tres-bien, excepté leur captiuité. Ils nous eſtimoient encore tres heureux, à cauſe qu'en leur faueur ils ne nous faiſoient point d'inſulte. Ils nous faiſoient de tres-grandes promeſſes, ſans les executer. Nous ne deuions manquer de quoy que ce ſoit à leur dire; cependant ils n'en faiſoient rien, ſe contentant de nous apporter de temps en temps quelque peu de caſſaue, & bien peu d'autre choſe; ce qui n'eſtoit que pour nous amuſer & nous faire languir, promettant touſiours pourtant beaucoup & ne tenans gueres. Leur deſſein eſtoit qu'en nous amuſant ainſi, nous nous conſommerions, & que nous ſerions contraints de quitter, ou que peut-eſtre ces Sauuages trouueroient moyen de ſe déliurer de leurs fers & de ſe ſauuer, pour nous liurer apres vne plus forte guerre, cela n'eſtoit que trop vray. Le Sauuage Trompette penſa ſe ſauuer par le moyen d'vn meſchant homme, Forgeron de ſon métier, qui par ce moyen nous vouloit faire tous perir. Ce mal-heureux eſperant ſe ſauuer auec luy, pour viure à

leur façon, & faire bonne chere, luy auoit donné vne lime douce à trois carres ou angles. Il auoit déja limé la moitié de son fer, sans qu'on s'en fust apperceu. On visitoit tous les iours ses fers, mais il auoit l'industrie d'enuelopper l'endroit qu'il scioit, auec vn linge, ainsi on n'y prenoit pas garde. Quand l'on eut reconnu cela, il fut gardé de plus prés, sans que pour cela il en fust plus mal traité. L'on découurit le mal-heureux qui luy auoit donné la lime. Chacun le vouloit lapider, & vouloit qu'il fust pendu, ou qu'on luy fist plus de mal. Mais comme nos Messieurs ne respiroient plus que la paix, ils auoient en horreur le sang, qu'ils auoient trop facilement répandu. Ils se contenterent de le mettre aux fers, personne ne le pouuoit supporte. La façon d'agir des Sauuages ne nous mettoit pas en peine, Dieu nous faisant subsister par d'autres voyes, & l'estat de paix dont nous joüissions, auoit mis Monsieur le Vendangeur dans vne si bonne humeur, que me tirant vn iour à part, il me pria de porter parole à Messieurs de Bragelonne & du Plessis, & de leur dire de sa part qu'il sçauoit le moyen de faire subsister nostre monde cinq mois durant, iusqu'au temps que la Tortuë commenceroit à tarir. Cela les consola fort, & comme ce bruit couroit parmy nostre monde, chacun en témoignoit de la ioye & luy donnoit mille benedictions.

Cette bonne resolution ne luy dura pas long-temps. L'homme ennemy, comme parle l'Ecriture, estoit enuieux de nostre bon-heur, il nous vouloit voir hors de ces contrées, de peur que nous ne luy fissions perdre son Empire, & que nous ne luy enleuassions quelques ames. Il sema derechef la zizanie dans nostre champ. Quelques bluettes auoient passé deuant les yeux dudit sieur le Vendangeur, qui luy donnerent de l'ombrage. Il mit en oubly la parole qu'il auoit donnée, & qu'il pouuoit effectuer par son adresse. Le vingt-troisiéme de Nouembre feste de S. Clement, il fit assembler les habitans sur les roches le long de la mer, se seruant pour ce sujet du scelerat Noury qui alloit de Case en Case leur parler de sa part. Il leur mit dans l'esprit qu'il étoit à propos de s'en aller pour ne pas perir en ce lieu,

qu'il voyoit bien que la Compagnie de Paris nous auoit abandonné ; que nous n'en receurions aucun secours,& que si Messieurs de Bragelonne & du Plessis vouloient demeurer, ils ne l'empescheroient pas, mais que pour eux il estoit à propos qu'ils quittassent. Ils escouterent tous ses raisons & s'y accorderent fort volontiers. Ils resolurent d'vn commun accord de presenter Requeste à nos Messieurs, leur representant que voyans qu'il ne venoit point de secours de France, ils ne pouuoient plus demeurer dauantage en ce lieu, ny aller chercher des viures au peril de leur vie, qu'ils les prioient de leur donner la Barque, dans laquelle ils s'en iroient où bon leur sembleroit. Ils deputerent le sieur de Mombrisset, le plus considerable d'eux tous, pour porter la parole & pour leur presenter cette Requeste. Monsieur de Bragelonne les receut fort agreablement, leur demandant du temps pour examiner leur Requeste & pour leur faire réponse, qu'il leur donneroit satisfaction telle qu'ils la desireroient. Il n'estoit pas alors à propos de cabrer ces esprits. Il ne leur falloit que dire vn mot de trauers pour leur faire ietter feu & flamme, & pour les mutiner de telle sorte, qu'il n'en fust arriué qu'vn estrange carnage.

Monsieur de Bragelonne ayant examiné cette Requeste & voyant qu'il ne pouuoit plus retenir ces esprits ny les captiuer, iugea qu'il estoit à propos de les faire assembler ; & leur témoigner ses sentimens auec sa douceur ordinaire. L'Assemblée se fit le mesme iour dans nostre Chappelle, où estant tous, il leur dit qu'il auoit vn extréme regret de les voir dans la resolution qu'ils auoient prise d'abandonner ce lieu, dans lequel, apres que nous y auions souffert tant de maux, nous commencions d'y respirer vn air plus doux, & qu'il sembloit que Dieu vouloit que nous y demeurassions, nous ayant fait connoistre le soin que sa Prouidence auoit eu de nous depuis quelque temps ; que l'on reconnoissoit assez sur nos visages que nous n'estions pas tels que nous estions vn peu auparauant ; que nous estions tous, graces à Dieu, en tres bonne santé & en bon estat, qu'il ne falloit qu'vn peu de bonne intelligence pour nous maintenir, qu'il prioit Monsieur le Vendangeur de se

ſouuenir de la parole qu'il auoit donnée, de pouuoir faire ſubſiſter tout le monde durant cinq mois, pendant leſquels ſans doute nous receurions le ſecours que nous attendions. Il leur dit de plus, que la Requeſte qu'ils luy auoient preſentée n'eſtoit pas conceuë dans les termes qu'il falloit. Il leur fit conceuoir qu'elle eſtoit à leur deſauantage. Il la reforma, leur diſant que nous pouuions eſtre tous d'vn meſme ſentiment auec eux; que s'ils s'en alloient, nous ne pouuions pas demeurer, veu qu'ils faiſoient la plus ſaine partie de la Colonie; que pour ce qui eſtoit de la Barque, qu'ils pouuoient bien iuger que ſi on la leur donnoit pour s'en aller ſeuls, on nous mettoit en eſtat de perir miſerablement, ne reſtant plus rien dequoy nous pouuoir ſauuer, & ainſi qu'il les prioit de bien conſiderer ces choſes & de ne nous pas abandonner en la prenant par force & par violence, & qu'enfin s'ils eſtoient reſolus de quitter, nous ſerions contraints d'en faire de meſme, & de les ſuiure; mais qu'il ſembloit que la choſe eſtoit impoſſible, veu que la Barque & les deux Canots que nous auions, n'eſtoient pas ſuffiſans pour embarquer cent trente perſonnes que nous eſtions de reſte, & qu'ainſi il eſtoit à propos de chercher les moyens d'auoir encore quelques Canots, pour pouuoir embarquer tout le monde & ce qu'on auoit de meilleur, afin de s'en ſeruir dans les lieux où nous pourrions arriuer; qu'il ſeroit bon pour ce ſuiet de faire ſçauoir aux Sauuages Taoüa & Trompette noſtre reſolution, afin que par leur moyen l'on pût auoir des Canots ou des Pirogues, pour faciliter noſtre ſortie. On les fit venir dans la Chappelle, & aſſeoir parmy nous, on leur témoigna noſtre reſolution, mais que nous ne la pouuions pas executer, s'ils ne nous faiſoient auoir des Canots ou des Pirogues pour cét effet. Ils promirent de faire tout leur poſſible en cette rencontre. On deliura le vieil Sauuage Taoüa & on le mit hors des fers, à condition qu'il nous enuoyeroit ſon Pirogue & quelques viures; ce qu'il fit cinq ou ſix iours apres. L'on ne deuoit donner liberté à Trompette que ſes gens n'euſſent liuré le ſien, & qu'au meſme temps qu'ils ameneroient ſon Pirogue, en nous le liurant on le mettroit dans vn autre Canot, & que

nous nous en irions incontinent apres.

Cela ayant esté resolu, on deliura Taoüa & on remit Trompette dans le Corps de Garde. Tout le monde ne songeoit plus qu'à se preparer pour le départ, qui ne fut qu'vn mois apres. Pendant lequel temps on prenoit la liberté d'aller à la pesche & à la chasse. Nous auions abondamment de tout, l'on consommoit aussi les viures qui estoient plantez autour du Fort, en attendant le Pirogue de Trompette qui ne fut amené par ses gens que le iour de S. Estienne.

Le onziéme iour de Decembre nous eusmes vne grande ioye, mais elle fut de peu de durée. L'on apperceut vne voile, qui estoit la premiere que nous auions veuë depuis que nous estions à Cayenne. Nous croyons que c'estoit du secours qui nous venoit, mais quand l'on vid qu'elle arboroit vn pauillon Flaman, nostre ioye se changea en tristesse. L'on ne laissa pas d'enuoyer le Capitaine du Mesnil auec le sieur le Vendangeur à bord, pour prier le Capitaine de ce Nauire de vouloir embarquer quelques femmes, pour estre en plus grande seureté. Ils promirent de le faire, & qu'on les pouuoit leur mener le lendemain au matin. Mais comme on se deffie de tout sur la mer, ce Capitaine eut peur qu'on ne luy ioüast quelque mauuais tour, comme cela n'arriue que trop sur la mer. Il leua l'ancre auant que le iour fust venu, & ainsi nous fusmes trompez.

Trois iours apres l'on découurit encore vne autre voile, mais comme l'on auoit esté trompé la premiere fois, on ne se laissa pas emporter à la ioye, car en effet l'on reconnut que c'estoit vn Vaisseau qui arboroit vn pauillon Anglois. Ce Vaisseau moüilla à l'entrée de nostre Riuiere. On y enuoya de mesme les sieurs du Mesnil & le Vendangeur, pour faire la semblable demande. Celuy qui commandoit ce Nauire, les receut auec grande ciuilité. Il leur fit boire de l'eau de vie & à tout l'équipage du Canot; mais il les pria de l'excuser de ne pouuoir accorder leur demande pour beaucoup de raisons. (Ie croy que la principale estoit de crainte qu'on ne luy fist quelque insulte,) qu'il s'en alloit à Surinasme, où il auoit sa demeure, & que si l'on y vou-

loit venir qu'il iuroit sur sa foy & sur son honneur, que tout le monde y seroit tres-bien receu, & qu'il les prendroit en sa protection; qu'il s'appelloit le Maior Bayanne, qu'on reconnoistroit le pouuoir qu'il auoit en ce lieu. Ayant ainsi perdu toute esperance, nous n'attendions plus que la misericorde de Dieu. Le Pirogue de Trompette ne venoit point, & comme on auoit negligé d'aller chercher de quoy faire du pain, tant on auoit enuie de s'en aller, il ne nous en restoit plus que pour trois iours, outre la prouision que l'on auoit faite pour embarquer auec nous, cela nous mettoit en peine. Enfin, l'on amena le Pirogue de Trompette, le iour de saint Estienne, on le déliura en eschange, puis le reste du iour on se prepara pour partir le lendemain, iour de saint Iean, iustement quinze mois apres nostre arriuée en ce lieu.

CHAPITRE XXX.

Départ de Cayenne, & la route iusqu'à l'Isle de la Barboude, qui appartient aux Anglois.

LE Sauuage Trompette ayant esté rendu, qui auoit esté nostre sauue-garde pendant quatre mois qu'il a esté nostre prisonnier, on redoubla la garde, de peur que les Sauuages ne voulussent faire quelque effort contre nous, pendant que nous nous disposions pour quitter leur païs. Il me semble qu'ils n'auoient garde de nous en empescher; & pour moy, ie croy que s'ils nous eussent pû faire vn pont d'or pour nous passer iusqu'en France, ils l'auroient fait, pour se voir déliurez de nous. Ils n'auoient donc garde de nous en empescher. Il est pourtant tousiours bon d'estre dans la défiance parmy de semblables ennemis. On redoubla donc la garde, & pendant toute la nuit chacun preparoit son paquet, que l'on ne souffrit pas estre gros.

afin de ne point trop charger les chetifs Vaisseaux, dans lesquels nous nous exposions à la mercy des vagues, mais auec confiance que Dieu seroit nostre conducteur. L'on embarqua quelque peu d'eau dans la Barque & dans chaque Canot; l'on donna à chacun trois ou quatre liures de pain du païs. Ie n'eus la liberté que de charger vn coffre des ornemens necessaires pour celebrer la sainte Messe, & bien peu d'autre chose. Il faut que i'auouë, que le cœur me fendoit, quand ie me vis contraint de laisser pour quatre ou cinq cens liures de tres-bons Liures, qui composoient la Bibliotheque la plus choisie de feu Monsieur l'Abbé de l'Isle de Mariuault, qui nous estoit demeurée apres sa mort. Il me prenoit enuie d'y mettre le feu. Ie ne pûs pourtant gagner cela sur moy, dans la pensée que j'auois qu'ils pourroient quelque iour tomber entre les mains de quelques gens de bien, à qui ils seroient fort vtiles. Chacun porta son paquet dans la Barque & dans les Canots, où on se deuoit embarquer dés la pointe du iour; mais quoy que l'on pût faire, on ne put faire voile que sur le midy. L'on mis quarante-cinq personnes dans la Barque, où estoient Messieurs de Bragelonne, du Plessis, le Pere Bernardin Capucin, i'estois aussi du nombre, Madame du Plessis, les Damoiselles Hebert & plusieurs des plus affidez. Le sieur le Vendangeur auoit son Pirogue, où estoient tous ceux de son party. Les habitans estoient dans le grand Pirogue de Trompette au nombre de trente-trois. L'on mit dix de nos gens dans le vieil Canot de Trompette, & dans celuy du Sauuage Taoüa, il y en auoit vingt deux, entre lesquels estoit le sieur Bigot, qui se precautionnant d'vn petit coffret, afin de conseruer sa cassaue de l'orage de la mer, pour en faire part à ces amis, qui en auoient grand besoin a nostre arriuée à Surinasme, comme ie diray cy-apres. Le sieur Boistel le Ieune estoit aussi de l'équipage de ce Canot.

L'on abandonna ainsi le fort de saint Michel de Ceperou, dans lequel on laissa au pillage des Sauuages pour plus de vingt mille liures de nippes, entre lesquelles il y auoit six canons de fonte de quinze ou vingt liures de balles,

deux

deux de fer,& deux de fonte qu'on auoit laiſſé au camp de Remire, on laiſſa beaucoup de fuſils & de mouſquets, quantité de piſtolets,de corcelets,de pots-en-teſte, de poudre & de munitions de guerre, pluſieurs hardes de toutes façons de ceux qui eſtoient morts, de toilles, & tous les vſtenſiles de ménage & choſes ſemblables. Pendant que nous nous embarquions, les Sauuages eſtoient en grand nombre, à la pointe de la Riuiere de Cayenne, preſts de ſe mettre dans leurs Canots, pour venir piller ce que nous auions laiſſé, au moment qu'ils nous auroient veu faire voile. Ils ſautoient & gambadoient ſur le ſable, comme en ſe moquant de nous. Monſieur du Pleſſis les voyant, & que leur troupe s'augmentoit touſiours plus, il luy prit vne terreur panique, s'imaginant qu'ils eſtoient déja à ſes trouſſes. Il precipitoit noſtre embarquement auec tant d'empreſſement, qu'il ne donnoit aucun repos à perſonne. Il eſtoit ſi ſaiſi de frayeur, qu'il changeoit de couleur à tous momens; tantoſt il eſtoit pasle comme ſon colet, tantoſt il deuenoit rouge comme du feu, il fulminoit, il enrageoit, il hauſſoit ſa canne ſur pluſieurs, mais il n'oſoit frapper, car il n'y auroit pas trouué ſon compte. Enfin, il ſe raſſeura quand il vit appareiller les voiles.

Le ſieur le Vendangeur le mieux équipé de tous les Canots & Pirogues, pour auoir vn équipage de tres-bons nageurs, ſembloit vouloir eſtre l'Admiral de noſtre déplorable flotte. Il ſe mit le premier à la voile ſans attendre l'ordre de nos Meſſieurs, le Canot des habitans commandé par le ſieur de Mombriſſet le ſuiuit, noſtre Barque aprés, & les deux méchans Canots qui ne nous abandonnerent pas. Le ſieur le Vendangeur auec les habitans prirent leur route au deſſous des trois Iſlets de la Riuiere de Corou, & deſlors nous ne les viſmes plus que quatre iours apres à Surinaſme, où il arriua vn iour apres nous; ayant tous couru grand danger de leur vie. Nous priſmes noſtre route entre les meſmes Iſlets de Corou, & la grande Terre.

Pendant que nous cinglons, ſuiuant le cours des marées à la miſericorde de Dieu ſans Pilote, qui ſçeuſt la Nauigation. Il eſt vray que le Reuerend Pere Bernardin Ca-

pucin auoit esté plusieurs fois le long de cette coste, & connoissoit les Riuieres. Il faisoit en sorte, que nous ne nous écartions pas de la veuë de terre. Celuy qui gouuernoit nostre Barque estoit Classe le François de Gonesse prés Paris, duquel i'ay parlé au commencement de ce Liure, qui commandoit la Barque Angloise, qui échoüa par la faute de Monsieur du Plessis à la Riuiere de Macouriague. Il estoit experimenté pour le Gouuernail, comme il nous l'a bien fait connoistre. Pendant, dis-je, que nous cinglons, ie ne puis que ie ne fasse connoistre l'affliction sensible, dont ie fus touché en partant de ce lieu, il m'estoit impossible de retenir mes larmes, mon cœur creuoit de douleur. Faut-il, disois-je en moy mesme, abandonner ainsi vn si beau & si riche païs, où deux ou trois ans d'incommoditez, que l'on souffre dans le commencement d'vn établissement de Colonie dans vn païs nouueau, auroient rendu ses habitans heureux, sans crainte des necessitez de la vie, tout y multipliant en abondance? Faut il que nos pechez & nostre mauuaise vie, ayent tellement irrité Dieu contre nous, qu'il ne vueille pas que nous habitions cette terre promise, & qu'il n'ait pas voulu se seruir de nous pour le faire connoistre à ces pauures Indiens, qui auroient plutost esté gagnez par nos bons exemples que par nos paroles? Faut il que l'ambition dereglée de commander de gens qui n'en estoient pas capables, nous ait causé tant de maux, & la ruïne entiere de tout ce grand dessein, qui pouuoit rendre heureux vn nombre innombrable de monde, que la misere accable dans nos païs? Ie ne doute point que Dieu irrité contre nous, ne nous demande compte du bien que nous pouuions faire en ce païs, tant pour nous que pour ceux qui en sont les naturels. C'est vn mal sans remede, allons à la misericorde de Dieu.

Comme nous estions sans Pilote, ainsi que i'ay déja dit, & que nous n'auions pas bien l'vsage de la Boussole, nous nous écartasmes de terre de quinze ou vingt lieuës, dans de tres-grands dangers, car le moindre vent nous auroit fait perir. On tascha pendant le iour de nous en approcher de plus prés, ce qu'on ne put faire que vers le soir, qu'on re-

connut eſtre au trauers de la Riuiere de Coonama, où le ſieur de Vertaumon auoit enleué des Sauuages. Vn peu deuant la pointe de ce meſme iour, nous fuſmes menacez d'vne grande tempeſte ; le Ciel qui auoit eſté tres-beau & ſerain pendant toute la nuit, ſe couurit tout à coup d'vn nuage ſi eſpais & ſi noir, que cela nous faiſoit frayeur. Ce nuage auoit imprimé ſa noirceur ſur les eaux de la mer, qui dans le calme où elle eſtoit, paroiſſoit comme de l'huile. Ceux qui eſtoient dans les Canots furent ſi ſaiſis de crainte, que les vns ſe lamentoient de telle ſorte, que cela faiſoit pitié de les entendre, ils penſoient déja eſtre engloutis dans les ondes de la mer ; les autres chantoient les Litanies de la ſainte Vierge, & ſe recommandoient à Dieu de bon cœur. Ils ne faiſoient que tournoyer autour de noſtre Barque, pour en receuoir du ſecours en cas de neceſſité. Ie croy que nous n'aurions pas eſté en eſtat de les ſecourir, parce que le moindre tourbillon nous auroit fait tous auoir vn meſme ſort, nous y eſtions diſpoſez. Nous demeuraſmes prés de deux heures dans cette crainte, iuſqu'à ce que l'aube du iour parut, qui diſſipa en vn moment cet affreux & épouuantable nuage, & en meſme temps le trouble qui eſtoit dans nos eſprits. On taſcha, comme i'ay dit, de s'approcher de terre, de laquelle on s'eſtoit beaucoup écarté.

Nous cinglaſmes toute la nuit iuſqu'au lendemain vers le midy, que l'on reconnut eſtre au trauers de la Riuiere de Marony. Il y auoit quelque eſperance qu'on pourroit tirer quelque ſecours des Sauuages qui habitent cette Riuiere, eſtant ceux qui auoient eſté arreſtez auec Trompette dans noſtre Fort, & qui eſtoient ſortis d'auec nous fort ſatisfaits. Mais nous nous contentaſmes d'approcher de ſon embouchure, pour voir ſi le ſieur le Vendangeur & ſa ſuitte n'y eſtoient point, ne nous voulant pas fier à eux, & trouuant plus de miſericorde aux flots de la mer, que non pas à des Sauuages. Ayant reconnu que le ſieur le Vendangeur n'y eſtoit pas, nous repriſmes noſtre route. Et comme il y a de grands bancs de ſable l'eſpace pour le moins de trois lieuës le long de cette Riuiere, noſtre Barque demeura échoüée quelque temps. Apres nous eſtre re-

mis en mer, nous cinglaſmes toute la nuit & le iour ſuiuant aſſez heureuſement iuſques ſur le ſoir, que nous fuſmes obligez de moüiller l'anchre, parce qu'on reconnut que nous eſtions bien prés de la Riuiere de Surinaſme où habitent les Anglois. Et de fait auant leué l'anchre dés la pointe du iour, nous arriuaſmes à ſon embouchure ſur les huict heures du matin. Ce qui nous cauſa beaucoup de ioye, dautant que nous n'auions plus d'eau douce ny de pain qu'on pût manger, le noſtre ayant eſté moüillé de l'eau de la mer. Nous rendiſmes graces à Dieu de noſtre heureuſe arriuée, le priant d'ailleurs de nous rendre les Anglois fauorables, & de les inſpirer de ne nous pas abandonner, dans la neceſſité preſente & preſſante où nous eſtions.

Arriuée à Surinaſme.

Ce nous fut vne grande conſolation, apres les inquietudes d'vne nauigation ſi dangereuſe, de nous voir à l'entrée de cette belle Riuiere. Son embouchure dans la mer, eſt bien auſſi large que celle de la Riuiere de Seine à Honfleur, le paſſage des Vaiſſeaux eſt bon du coſté de l'Oüeſt de l'embouchure. On va bien l'eſpace d'vne lieuë & demie ou deux en montant que l'on trouue vn aſpect comme la pointe de la place Dauphine ſur le Pont-neuf de Paris. C'eſt vne pointe de terre au bout de laquelle deux grandes Riuieres viennent ſe ioindre enſemble. Celle qui eſt à la droite, eſt la Riuiere de Surinaſme, dans laquelle deux lieuës ou enuiron en auant eſt l'habitation des Anglois; à la gauche eſt vne autre grande Riuiere qui s'appelle de Hic ou de Hec. Il y a pluſieurs Riuieres qui ſe déchargent dans celle-là, entr'autres la Riuiere que l'on appelle de Camonique, dans laquelle enuiron vingt-cinq lieuës en montant, il y a vne habitation de Flamans qui ſont en bonne intelligence auec les Sauuages. Le lieu qu'ils habitent leur eſt comme vn magaſin, où ils tiennent beaucoup de marchandiſes, pour traiter auec eux, comme ſerpes, haches, couſteaux & choſes ſemblables, dequoy ils tirent quantité de bois de lettre, qui eſt ce bois duquel on fait de ſi beaux ouurages qu'ils vendent fort cher en Europe. Il y a vn bras de la Riuiere de Marony, qui vient ſe décharger dans cette Riuiere Noſtre chemin eut eſté beaucoup

racourcy & en plus grande asseurance, si nous eussions esté en paix auec les Sauuages de ce lieu, & s'ils nous eussent donné la liberté de passer par ce canal. Il n'y a rien de beau au monde comme de voir les riuages de toutes ces Riuieres bordez de beaux & grands arbres qui ne sont iamais dépoüillez de leurs fueilles, car en mesme temps qu'il en tombe vne, il en renaist vne autre en sa place. Ces arbres ne perissent que de vieillesse. On ne les couppe point, ny pour bastir ny pour faire du feu. Il n'est pas besoin d'en faire en ces Contrées que pour la cuisine, puisque le froid en est tout à fait banny: quelques-vns de ces arbres sont si gros que les Sauuages font des Canots & des Pirogues de leurs trones, qui ont cinq pieds de large dedans œuure & pour le moins quatre de profondeur. L'on peut iuger par là de la grosseur des arbres, puisqu'il en faut beaucoup couper & retrancher pour en faire ces sortes de Vaisseaux. Ces beaux arbres font vn tres bel ombrage pendant les plus grandes ardeurs du Soleil; ce qui donne de la consolation à ceux qui voguent sur ces Riuieres.

Comme nous fusmes arriuez à cette pointe de terre & au conflans de ces deux Riuieres, nous entrasmes dans celle de Surinasme, dans laquelle ayant vogué enuiron vne lieuë, nous découurismes le Fort de l'habitation des Anglois, qui est le mesme que nos François auoient basty du temps du feu sieur Poncet de Bretigny, lors qu'ils habitoient ce lieu, mais les Anglois l'ont bien augmenté & embelly. En mesme temps que nous eusmes découuert ce Fort, on moüilla l'ancre & on arbora le pauillon François auec vn autre pauillon blanc, pour marque que nous demandions leur faueur & leur protection. Monsieur de Bragelonne se mit dans vn Canot accompagné de quelques-vns, & tira vers ce Fort, où il fut tres bien receu des Anglois, & sur tout du Major Ruf vn des principaux, qui habite cette terre & qui y est Gouuerneur à la place du Colonel Oldiph qui en sortoit. Le Colonel Bayanne qui auoit donné parole en passant proche de Cayenne ne s'y rencontra pas alors, estant allé auant dans la Riuiere, où il a quelques habitations, d'où il retourna apres. Il auoit parlé de nous au Major Ruf, & l'a-

uoit prié de nous receuoir, ſuiuant la parole qu'il nous auoit donnée de nous aſſiſter en ce lieu.

Les Anglois tinrent Conſeil pour deliberer comment ils nous receuroient. Quelques-vns eſtoiẽt d'auis que l'on nous miſt de l'autre coſté de la Riuiere vis à vis leur Fort; les autres leur repreſenterent que ſi on nous y mettoit, nous y ſerions à la mercy des Sauuages, qui ne manqueroient pas de nous y venir viſiter & nous faire inſulte; mais qu'il falloit nous mettre parmy eux tous, & que l'eſtat déplorable dans lequel nous eſtions, nous mettoit aſſez hors de pouuoir de vouloir entreprendre quelque choſe; qu'il ſuffiſoit que nous leur miſſions nos armes entre leurs mains; qu'il y auoit des Caſes nouuellement baſties par les Sauuages qui n'eſtoient occupées de perſonne, & qu'il nous y falloit mettre, iuſqu'à ce qu'il y euſt vn Vaiſſeau preſt pour nous faire tranſporter dans la Barboude qui eſt vne de leurs Iſles, & que cependant nous aurions la liberté de traiter des viures, tant auec les Anglois qu'auec les Sauuages. Ils regalerent Monſieur de Bragelonne & ſa ſuitte. Ils luy firent connoiſtre que nous eſtions les tres bien-venus, que nous nous pouuions aſſeurer que nous n'aurions non plus de mal qu'eux, qu'ils nous aſſiſteroient en tout ce qu'ils pourroiẽt; qu'ils ſe confioient en nous & qu'ils ne demandoient aucune autre aſſeurance de nous, que de leur remettre nos armes entre leurs mains, qui nous ſeroient renduës quand nous aurions trouué commodité de nous retirer & de nous en aller où bon nous ſembleroit.

Monſieur de Bragelonne apres auoir eſté regalé de ces Meſſieurs, retourna vers nous pour nous dire la reſolution priſe; ce qui nous cauſa vne grande ioye, car autrement nous ne ſçauions que deuenir, n'ayans pas vn morceau de pain, ne manquans point d'appetit & ayans le cœur bien ſain, graces à Dieu. On leua l'ancre & on tira vers le Fort, où nous fuſmes tous bien receus. On mit nos armes entre leurs mains, deſquelles on ne pouuoit faire de mal, car l'eau de la mer, de laquelle elles auoient eſté arroſées pendant noſtre nauigation, les auoit miſes hors d'eſtat de nous en pouuoir ſeruir. Ils nous menerent dans les Caſes qui nous eſtoient

preparées, où on fit aussi-tost transporter nostre bagage. Ils nous y apportoient des viures que nous traitions auec eux. Ie ne sçaurois dire auec combien de ciuilitez ils nous traitoient, tous déplorans l'estat miserable dans lequel nous estions. Le Major Bayanne estant de retour, nous fit paroistre qu'il estoit en effet vn braue Gentil-homme, de cœur & de parole, nous témoignant le regret qu'il auoit de ne s'estre pas rencontré à nostre arriuée, que s'il pouuoit, il nous mettroit entre sa chair & sa chemise, qu'il sçauoit trop bien quels sont les reuers de la fortune, que la sienne auoit esté pire que la nostre; c'est pourquoy il prenoit vn singulier plaisir de nous vouloir secourir en cette rencontre; qu'il faisoit équiper le Vaisseau, dans lequel il auoit passé prés de Cayenne, pour aller à la Barboude; que si nous y voulions aller, il nous y feroit conduire en asseurance, ou dans quelque Isle Françoise que nous voudrions; que nous nous pouuions asseurer sur sa foy & sur sa parole, qu'il ne nous arriueroit non plus de mal qu'à luy mesme. Nos Messieurs estoient confus en eux mesmes de tant de bonne volonté, que ce braue Gentil-homme auoit pour nous.

Nous commencions à respirer vn peu & à ioüir de la bonne fortune de cette heureuse rencontre. Nous entrasmes, par vn bon-heur pour nous, le premier iour de l'année 1654. Nous demeurasmes tout ce iour en repos, & le lendemain que nous commencions d'estre en peine, de ce qu'estoient deuenus les Pirogues du Vendangeur & des habitans, nous craignions qu'il ne leur fust arriué quelque desastre. Il semble qu'ils deuoient estre plutost arriuez que nous, pour estre bien mieux experimentez que nous au fait de la mer, & que tous leurs gens estoient bons nageurs, mais il en est arriué tout au contraire. I'ay bien de la peine à ne pas croire qu'il ne vouloit pas que nous le suiuissions, pour n'estre pas obligé de nous secourir en cas de necessité: mais par la grace de Dieu qui nous a conduits, nous n'auons pas eu besoin de luy, estant arriuez sans aucune fortune deux iours auparauant luy.

Ils n'arriuerent à la Riuiere de Marony que le lende-

main, que nous auiõs esté iusqu'à l'embouchure de ladite Riuiere, pour voir s'ils y estoient. Ils y entrerent hardiment, comme si ils eussent esté dans les terres de leurs meilleurs amis. Ils y mettent pied à terre, déchargent la plus part de leur bagage, qui estoit tout moüillé des vagues de la mer, ils l'étendent sur l'herbe & sur les buissons. Ils tirerent quelque coup de fusil pour donner signal aux Sauuages de venir, & voyant qu'ils ne venoient pas si viste qu'ils desiroient, ils leur enuoyerent les deux Sauuagesses qu'ils auoient auec eux, auec ordre de leur dire qu'il venoit pour traiter auec eux de la déliurance du fils du Sergent Cochon, qui auoit esté pris par nos Galibis, & qui l'auoient mené-là pour le depaïser, comme on disoit, & aussi du sieur le Febure, Cousin de la Guerriere, qu'on disoit y estre aussi. Mais les Sauuagesses ne retournerent point, soit qu'elles fussent persuadées par les Sauuages de ne le pas faire, ou que ce fust vn tour ioüé par elles s'entendant auec le Sauuage Trompette, que l'on disoit nous auoir deuancé pour nous attendre en ce passage, & ainsi prendre le sieur le Vendangeur & les siens dans ce piege. Ils enuoyerent quelques Sauuages auec des paniers de oüacou pour faire de la boisson, & quelque peu de pain & de fruit pour les amuser, disans que l'on estoit allé chercher le petit Cochon. Nos pauures gens ne se défioient de rien, & le sieur le Vendangeur auoit trop de confiance : mais quelques-vns de la troupe plus clair-voyans & plus défians que luy, iugerent qu'il ne faisoit pas bon-là pour eux ; car ils voyoient qu'il venoit tousiours quelques Sauuages à la file les vns apres les autres, quelqu'vn mesme s'estant apperceu qu'vn Sauuage auoit mis auprés d'vn arbre vne trousse de fléches, donna l'alarme. Chacun reprend son bagage & on se rembarque au plus viste, s'écartant de ce lieu. Ils ne furent pas à trois cens pas delà qu'ils virent tout le riuage bordé de Sauuages. Ils prirent leur route vers Surinasme, où ils arriuerent heureusement le troisiéme iour de Ianuier, sur les dix heures du matin. Ils aborderent proche le Fort, sans sçauoir si nous y estions arriuez, & firent demander s'ils y seroient les bien venus. Ils nous causerent beaucoup de

joye

joye de leur heureuſe arriuée. Monſieur de Bragelonne auoit preuenu le Major Ruf, & tous les principaux des Anglois, & leur auoit dit quel eſtoit Monſieur le Vendangeur, il auoit parlé autant bien qu'il ſe peut en ſa faueur. Il l'auoit fait paſſer dans leurs eſprits, comme vn homme incomparable pour l'établiſſement d'vne Colonie, & le plus capable de la faire ſubſiſter autant qu'aucun qui pût eſtre, & ainſi ces Meſſieurs eſtoient bien aiſes de le voir & de luy faire careſſe.

Ayant mis pied à terre, il s'ajuſta le mieux qu'il put & toute ſa troupe, pour paroiſtre deuant le Major Ruf, mais eſtant en ſa preſence, il luy parla auec vn faſte inſupportable, qui fit tout d'vn coup rabatre de la bonne eſtime qu'on auoit conceuë de luy. Il fit tout au contraire de Monſieur de Bragelonne qui auoit dit tant de bien de luy. Il le traita auec tant d'indignité auſſi bien que le ſieur du Pleſſis, que ces Meſſieurs en furent tres-mal edifiés. Il leur dit, que c'eſtoit des ſcelerats, gens de ſang & de carnage ; qu'ils auoient aſſaſſiné leur General, & fait mourir pluſieurs de leurs confreres ; qu'ils eſtoient cauſe de leur ruïne, les ayant depoſſedez de Cayenne, où ils eſtoient parfaitement bien établis, & en tres-bonne intelligence auec les Sauuages de ces contrées ; que c'eſtoit des gens qui ne meritoient rien moins que la mort ; qu'ils s'en deuoient donner de garde, & qu'ils eſtoient capables de les broüiller & de leur cauſer du deſordre, s'ils ne s'en donnoient de garde, & choſes ſemblables.

Ces Meſſieurs virent bien que cet homme eſtoit vn emporté ; c'eſt pourquoy ils ne firent pas grand eſtat de ce qu'il diſoit, & meſme quelques-vns luy dirent qu'il ne deuoit pas agir de la ſorte, que Monſieur de Bragelonne auoit agy pour luy tout autrement qu'il ne faiſoit ; que ce n'eſtoit pas à eux qu'il falloit dire toutes ces choſes, qu'il auoit la voye de Iuſtice en France pour ſe faire faire raiſon: mais que pour eux c'eſtoit leur deſſein de receuoir les affligez, & de les proteger dans cette rencontre, comme ils voudroient qu'on leur fiſt, s'ils eſtoient dans vn ſemblable eſtat. Le Major Ruf luy dit qu'on le receuoit, à condition qu'il vi-

uroit en paix auec nos Messieurs, qu'il reconnoissoit estre honnestes gens; que s'il ne le faisoit, il n'auoit qu'à se retirer, & aller où bon luy sembleroit. On luy bailla vne Case pour luy & sa suitte. Il n'a regardé nos Messieurs, pendant tout le temps que nous auons demeuré en ce lieu, qu'auec indifference, ils le laissoient aussi viure à sa fantaisie.

Pendant que nous auons demeuré en ce lieu, qui a esté enuiron l'espace de quinze iours, les Anglois ont fait vne garde assez exacte. Ils n'estoient pas là plus de deux cens personnes, & auoient tous des visages fort pasles. Il y auoit beaucoup de malades. Ie croy que c'est qu'ils ne mangent point presque de pain, mais beaucoup de poisson & de patates qui leur seruent de pain. C'est leur façon de viure dans tous les lieux où ils sont. Ils ne donnent mesme à leurs Esclaues que de ces patates sans autre chose.

Nous demeurasmes l'espace de quinze iours en ce lieu en assez grande paix, iusqu'à ce que le Vaisseau du Major Bayanne eut esté chargé, ou au moins dans lequel il auoit la meilleure part. On le chargeoit d'ais qu'ils font en grande quantité à Surinasme, y ayant beaucoup de bois en ce lieu propre à en faire, & on les transporte à l'Isle de la Barboude, où ils sont rares, & y sont tres-bien vendus en troque de succre & de gingembre.

Les Anglois traitoient de la cassaue auec nous & du poisson. Ils ont assez bien trouué leur compte auec nous, & les Sauuages de ce lieu nous apportoient des Cochons, des Cerfs & autres viandes boucanées à meilleur compte que nos Sauuages Galibis. Nous faisions par ce moyen assez bonne chere, & ainsi nous ne nous souuenions plus de nos maux passez.

Les Anglois estoient parfaitement bien establis en ce lieu. Il n'y auoit pas pourtant plus de deux ou trois cens arpens de terre défrichez en ce lieu, où ils ont basty leur Fort. Il y a bien cinquante Cases ou maisons dressées à la façon de celles des Sauuages, elles ne sont pas par ruës en forme de Ville ou Bourgade, mais çà & là sans ordre ny cymmetrie. Leur Fort, dans lequel il y a vne belle maison basse toute de pierre, les tient en asseurance contre les ef-

forts des Sauuages, qui n'ont point de machines de guerre, pour forcer vn ſemblable edifice; ils n'y ont que faire, pourueu qu'on n'y manque point de viures. Ils ont fait toutes leurs habitations au long de la Riuiere; quelques-vns ſe ſont écartez de plus de vingt-cinq lieuës Ils tiennent-là leur ménage & leurs Eſclaues, qui défrichent. Ils n'y font encore que du Tabac, & ſcient quantité d'ais. Toute cette terre eſt quaſi plate comme noſtre France. La Riuiere eſt extrémement poiſſonneuſe. Ils y peſchent quantité d'vn poiſſon, qu'on appelle *Macheran*, fort excellent. Il y en a de ſi gros, qu'ils peſent cinquante & ſoixante liures. Ils en mangent en quantité & ſans pain; la chaſſe y eſt auſſi tres bonne. Ils n'y ſçauroient plus manquer de rien. Ils n'eſtoient pas plus de trois cens cinquante Anglois naturels; mais i'ay appris depuis, qu'ils y ſont maintenant plus de quatre mille, bien à leur aiſe, comme on peut eſtre dans tous ces païs là, pourueu qu'on s'y prenne de la bonne maniere pour s'y eſtablir. Il n'y a que les commencemens vn peu difficiles, leſquels eſtant ſurmontez, on y peut mener vne vie heureuſe, & ſans inquietude.

Le Nauire dans lequel nous deuions paſſer à la Barboude eſtant chargé & équipé, l'on parla du prix de noſtre paſſage, qui fut cent cinquante liures de ſuccre pour chaque perſonne, & pour cela on nous fourniſſoit de viures. L'on vendit pour ce ſujet les quatre Canots ou Pirogues, dans leſquels nous eſtions venus. Il furent vendus ſix ou ſept milliers de ſuccre. On donna auſſi de la traite pour les Sauuages, comme grains de raſſades, des criſtaux, des couſteaux & choſes ſemblables. Il y en eut ſuffiſamment pour païer noſtre paſſage. La veille de noſtre embarquement, le Major Ruf Gouuerneur & le Colonel Bayanne, regalerent ſplendidement nos Meſſieurs, pendant cela on embarqua le reſte de noſtre bagage. Tout noſtre monde ſe partagea en deux, nous eſtions bien ſoixante dans le Nauire, & le reſte dans la Barque qui ſuiuoit le Nauire.

L'on partit de Surinaſme le 16. ou 17. Ianuier. Ce iour-là l'on alla ſeulement iuſqu'à l'embouchure de la Riuiere, où les principaux Anglois vinrent nous accompagner dans

des Canots, ayant auec eux plusieurs Sauuages. Ils mirent pied à terre & firent de grandes réjoüissances, beuuans à nos santez. On fit voile sur les huit heures du matin, pour se retirer du Canal de la Riuiere & se mettre en pleine mer, l'on costoyoit tousiours la terre, l'on passa à la veuë de la Riuiere de Barbiche, l'on alla presque iusqu'à la Riuiere d'Ouranoque, l'on vid en passant les Isles de la Trinité & de la Grenade, & l'on tourna vers l'Est pour aller à la Barboude qui est la premiere Isle des Antilles, qui est à vaut le vent, où nous abordasmes heureusement le second iour de Feurier, tous en tres-bonne santé, quinze iours apres nostre départ de Surinasme.

CHAPITRE XXXI.

Nostre arriuée en l'Isle de la Barboude, où nous auons esté tres-bien receus par les Anglois.

NOstre Nauire n'eut pas plutost moüillé l'ancre, & salüé le Fort de trois coups de canon, qu'il vint de l'Isle cinq ou six Chalouppes pleines de monde, tous Marchands, pour voir dequoy le Nauire estoit chargé. Entre ces personnes, ie remarquay vn ieune homme, qui nous ayant veu dit en nostre langue : *Voilà bien des François*. Chacun des nostres ramassant son bagage, faisoit ses efforts pour se mettre bien-tost à terre. Monsieur de Bragelonne accompagné de quelques-vns, fut d'abord visiter le Gouuerneur de l'Isle, pour le prier de permettre que nostre monde entrast dans son Isle sous sa protection, luy faisant entendre qui nous estions. Il n'eut pas beaucoup de peine à l'obtenir, & luy fit offre de son seruice, l'asseurant qu'il estoit le tres-bien venu & toute sa troupe, qu'il pouuoit mettre pied à terre, & viure dans l'Isle comme s'il estoit en France, & que pour son particulier il le considereroit

tousiours. Il se rencontroit que ce Gouuerneur estoit amy tres-particulier d'vn Partisan de Bretagne, qui s'appelloit *Launay-Graué*, auquel Monsieur de Bragelonne auoit rendu de grands seruices, lors qu'il estoit Intendant de Iustice, & ainsi ils firent grande connoissance.

Monsieur de Bragelonne ne retourna point au Nauire, il enuoya seulement l'ordre du Gouuerneur, & pendant cela il chercha vn logis pour cette nuit. Cet ordre estant venu chacun mit pied à terre. Le Pere Bernardin n'osa pas entrer dans l'Isle à cause de son habit de Capucin. Il se rencontra heureusement vn petit Vaisseau François, qui deuoit partir bien-tost pour la Martinique, il s'alla mettre dedans, y ayant esté tres-bien receu. Comme tout le monde fut sorty du Nauire, ie demeuray presque seul, pas vn des nostres ne m'ayant voulu aider à tirer mon coffre, dans lequel il n'y auoit que les ornemens necessaires pour celebrer les saints Mysteres, mais Dieu m'enuoya du secours d'ailleurs. Ce ieune homme que i'auois remarqué dés le commencement, qui auoit dit *voilà bien des François*, ne me quittoit point de veuë, il tournoyoit tousiours autour de moy, sans que i'y prisse garde. Il taschoit mesme à m'aider à tirer mon coffre du lieu où il estoit. Il vouloit me parler, puis il n'osoit. Il disoit en luy mesme : *Est-ce là Monsieur Biet, ou n'est-ce pas luy ? Il est Prestre, celuy-cy n'en a pas la mine ;* car i'estois en Caualier. *Si c'est luy, que vient-il faire icy, les Prestres n'y sont pas bien venus ? Si on le découure, en cas que ce soit luy, on luy joüera vn mauuais party.* Enfin, il ne put pas se contenir dauantage, car n'y ayant plus aucun François dans le Nauire, il tourna sa teste vers la mer, & m'appella par mon nom. Comme i'entendis qu'on m'appelloit, ie leuay la teste pour voir qui c'estoit. Ce qui fit qu'en mesme temps il se vint ietter à mon col, m'embrassant auec des transports de ioye qui ne se peuuent exprimer, en me disant : *Hé! mon bon Maistre quel bon vent & quelle bonne fortune vous a amené icy, est-il possible que i'aye le bien de vous y voir?* I'estois tout surpris de ces caresses si extraordinaires, en vn lieu si éloigné, où ie ne me pouuois pas imaginer trouuer de la connoissance, ie ne conceuois pas mesme ce

qu'il me disoit, tant i'estois étonné. Ie luy demanday pourtant qui il estoit. Il me dit : *Quoy, mon Maistre, vous ne connoissez pas Donat Offaye, à qui vous auez donné du pain quatre ou cinq ans dans vostre maison de sainte Geneuiefue de Senlis, & que vous auez caressé auec tant d'affection ?* Ie reconnus sa voix, ie luy dis : *Laissez-moy aller, afin que ie vous regarde.* Alors l'ayant reconnu, ie l'embrassay aussi reciproquement, nous ne peusmes l'vn & l'autre nous empescher de verser des larmes de ioye. Les Matelots estoient tout étonnez de nous voir faire ainsi tant de caresses l'vn à l'autre, mais ils n'entendoient pas nos discours. Ie luy dis : *Dieu soit beny, vous voyez que nostre monde m'a abandonné, il faut que vous m'aidiez.* Il fit tirer mon coffre & vn pacquet, dans lequel il y auoit quelques Liures, & les fit mettre ainsi dans vne Chaloupe pour les porter à terre. Ie luy donnay ma bource afin qu'il y prist de l'argent, pour donner ce qu'il trouueroit à propos aux Matelots qui nous auoient aidé. Ce ieune homme estoit Hybernois de nation, neueu d'vn tres-sçauant homme nommé Maistre Iean Offaye Prestre, mon tres-bon amy. Il estoit venu chez moy d'Hybernie, pour y estre éleué parmy de ieunes Clercs qu'on disposoit pour l'Eglise. Il y a demeuré quatre ou cinq ans, portant la soutane & faisant l'office de Clerc dans mon Eglise. Il en estoit sorty, lors que i'estois absent, ne sçachant ce qu'il estoit deuenu.

Pendant que nous voguions vers la Ville, ie luy demanday ce qu'il faisoit en ce lieu & s'il n'auoit point fait banqueroute à Dieu. Il me protesta que non, & qu'il n'en auoit pas eu la pensée ; qu'il estoit venu voir ce Nauire, les principaux effets duquel appartenoient à son Maistre, qui estoit alors à Surinasme. Ie luy demanday qui il estoit. Il me dit que c'estoit vn Gentilhomme qui s'appelloit le *Major Bayanne* ; qu'il estoit dans cette Isle auec Madame sa femme, à qui il seruoit d'Escuyer, & qu'il esperoit qu'elle iroit bien-tost le trouuer & qu'elle s'embarqueroit dans le mesme Vaisseau, où nous estions venus. Comme ie luy voulois témoigner la ioye que i'auois qu'il appartenoit à vn si braue Gentilhomme, de qui nous auions tant receu de

courtoisie, nous arriuasmes à bord, où ma ioye fut vn peu rabatuë.

Vn de nos gens qui ne me regardoit pas de bon œil, parce que i'auois tousiours esté contraire à sa vie debordée, m'attendoit sur le Port, s'estant imaginé qu'il estoit en lieu pour se vanger de moy. En mesme temps qu'il me vit à terre, & que nous y auions mis nostre bagage, il s'écria contre moy : *Au Prestre, au Prestre*, voulant exciter par ses clameurs les Anglois, qui ont en horreur les Prestres, à me ietter dans la mer ou à me faire quelque autre mal. Dieu me fit la grace de ne me point troubler, & de ne luy témoigner aucun mécontentemẽt Ie luy dis seulement: *Mon amy, vous croyez me faire vn grand mal: cependãt si vous pensiez bien à ce que vous faites, vous ne le feriez pas, dautant que vous ne me voudriez pas faire vn si grand bien, que de me procurer la couronne du Martyre comme vous faites; mes pechez, sans doute, sont cause qu'vn si grand bien ne m'arriuera pas.* Ie ne sçay pas pourtant ce qu'il seroit arriué, si la pluspart de ceux qui estoient sur la rade eussent entendu le François. Mon Hybernois auoit de la peine à souffrir de voir qu'vn Catholique fust si méchant, que de vouloir faire mal-traitter vn Prestre, qui estoit son Pasteur. Ce ieune homme qui estoit connu, disoit que i'estois vn Gentilhomme qu'il auoit seruy en France, ce qu'il faisoit connoistre à tout le monde, dont ie luy eus grande obligation. Dieu, duquel les misericordes sont infinies, toucha le cœur de ce personnage, qui croyant me faire du mal, me procuroit le plus grand bien qui me peust iamais arriuer; car estant retourné en France Dieu l'a inspiré de quitter le monde pour faire penitence de sa mauuaise vie, & d'entrer en Religion. Auparauant que de le faire, il m'écriuit, ayant appris que i'estois à Senlis, vne lettre qui me surprit fort & me donna autant de consolation qu'il m'auoit alors causé d'affliction, non pas pour le martyre qu'il me vouloit procurer, mais pour le grand peché qu'il commettoit. Il me témoignoit dans cette lettre le regret qu'il auoit de m'auoir si mal-traité dans cette rencontre, qu'il auoit enuie en effet de se vanger de moy, parce qu'il ne pouuoit souffrir les repriman-

des que ie luy faisois pour son bien ; qu'il auoit esté iusques alors aueugle & insensible, qui ne pouuoit gouster le bien que ie luy voulois, que ie ne demandois que le salut de son ame, & que luy au contraire ne vouloit que sa perte & sa damnation ; qu'il me prioit d'oublier le passé, & de prier Dieu pour luy, en luy demandant la grace de perseuerer dans ses bonnes resolutions ; qu'il vouloit faire penitence de tant de maux qu'il auoit commis. Il entra aussi-tost dans vne Religion fort austere, où il a fait profession, estant de tres grande edification à tous les Religieux de son Ordre. I'ay esté luy témoigner la ioye & le ressentiment de mon cœur dans cette Religion, pour me conjoüir auec luy des graces qu'il auoit receuës de Dieu.

Il m'arriua encore vn autre suiet d'affliction en mesme temps. I'auois mis dans la Barque les fers auec lesquels ie faisois du pain pour offrir le tres-saint Sacrifice, & vn Crucifix, cela estoit sous la clef. Ce malheureux Classe duquel i'ay parlé qui estoit vn Forban, François de nation du Bourg de Gonesse, auoit esté éleu pour gouuerner cette Barque, depuis Surinasme iusqu'à la Barboude. C'estoit vn scelerat, Heretique, ou plûtost vn impie sans Religion, qui ietta en ma presence mes fers dans la mer, & vn Anglois se saisit du Crucifix sans que i'osasse rien dire. Il n'en fit point pourtant point de risée, il le serra & l'emporta, peut-estre qu'il estoit Catholique & qu'il le vouloit honorer.

Tout le monde ayant mis pied à terre, chacun se separa. Nos Messieurs, Madame du Plessis, nos Capitaines restans & moy nous prismes logis. Les sieurs d'Ayart, Béchu, les Damoiselles Hebert & leurs gens firent bande à part, & les Habitans & ceux qui leur appartenoient allerent où ils voulurent. L'on mit nos Engagez dans vne maison proche la mer, ausquels nos Messieurs eurent soin de faire donner ce qui leur estoit necessaire pour leur subsistance. Deux ou trois iours apres nostre arriuée, les sieurs d'Ayart, Béchu, les Damoiselles Hebert & le sieur de Mombrisset, prirent occasion du Vaisseau François qui alloit à la Martinique. Ils s'y embarquerent auec leurs gens, comme aussi plusieurs Habitans. Mais auparauant que de partir, quelques-vns

d'eux

d'eux auoient excité ce Classe, duquel i'ay parlé, pour liurer vne persecution à Messieurs de Bragelonne & du Plessis. Ils l'obligerent d'aller trouuer le Gouuerneur, pour luy dire tout le mal possible de nos Messieurs, & entr'autres du sieur du Plessis, luy disant qu'il auoit tres-mal traité des Anglois, desquels il auoit pillé le Vaisseau proche de Cayenne, & en suitte l'auoit fait échoüer; qu'il auoit mis les Anglois dans nos Vaisseaux qui retournoient en France, pour les mettre dans quelque Isle deserte à la mercy des Sauuages; qu'ils les auoient dépoüillez de tout ce qu'ils auoient & ne leur auoient laissé que pour couurir leur nudité; que pour luy ils l'auoient retenu comme Esclaue, à cause qu'il estoit de la Nation Françoise, & qu'ils l'auoient tres-mal traité.

Monsieur le Gouuerneur l'ayant oüy, voulut sçauoir la verité de toute cette Histoire, & ayant appris que ce Classe estoit vn Forban qui auoit enleué cette Barque, ou ce Vaisseau chez les Holandois vers le Recif, & que ceux qui estoient auec luy estoient aussi des voleurs. Le sieur Gouuerneur luy eut fait mauuais party, s'il ne se fut retiré, & ayant sceu que cela estoit vn tour ioüé par la malice de quelques-vns, il n'en fit point d'estat & asseura Monsieur de Bragelonne de son affection.

Ces Messieurs s'embarquerent pour aller à la Martinique. Le sieur du Mesnil fut prié par Messieurs de Bragelonne & du Plessis de s'y transporter aussi, auec procuration de leur part pour agir en leur nom, & y attendre nos Vaisseaux de France. Mais Monsieur du Parquet Gouuerneur & Seigneur de la Martinique le receut tres mal, comme aussi ces autres Messieurs, les regardant d'abord comme des personnes desquelles il ne faisoit pas grand estat. Neanmoins les Damoiselles Hebert trouuerent place auprés de Madame sa femme. Monsieur du Mesnil retourna à la Barboude, où il nous dit le mauuais traitement qu'il y auoit receu, & comme ces Messieurs voulurent aussi-tost qu'ils y furent arriuez engager les gens qui les auoient suiuis, pour se rembourser de leurs frais, mais l'on les deliura pour la quantité de quatre-vingt liures de tabac, pour leur passage depuis la Barboude iusqu'à la Martinique, & ainsi ils furent

deliurez pour faire à leur volonté. Nous demeurasmes quelque temps dans la Ville, iusqu'à ce que nos Messieurs eussent fait connoissance auec vn certain François fort habile Chirurgien, appellé *Cesar du Mesnil*, qui estoit venu dans cette Isle, apres la perte de la bataille du Roy d'Angleterre, sous lequel il portoit les armes. Le Colonel Oldiph qui sortoit du gouuernement de Surinasme, nous en auoit parlé, comme estant son allié. Il auoit acquis vne si bonne reputation dans cette Isle, qu'il auoit espousé vne sienne parente, veufue d'vn Ministre fort à son aise. Nos Messieurs chercherent le moyen de pouuoir parler audit sieur Docteur Cesar (c'est ainsi qu'on appelle les Chirurgiens parmy les Anglois.) Il ne manqua pas de les venir trouuer. Ils se mirent entierement entre ses mains pour la conduite de leurs affaires, dont il s'acquitta fort bien, y faisant aussi son compte. Il leur conseilla d'abord de quitter la Ville, où ils faisoient trop de dépense, à cause du grand monde qu'ils auoient; qu'il falloit qu'ils se retirassent dans la contrée (comme ils parlent en ce lieu) c'est à dire en quelque endroit de l'Isle, & qu'ils y achetassent vne plantation, comme on parle parmy les Anglois, & parmy nous vne habitation, toute bastie & plantée. Il leur enseigna vne, qui estoit tout proche la sienne, & qui estoit à vendre Elle estoit toute plantée de choses necessaires à la vie; il y auoit des Cochons, volailles & choses semblables. Nos Messieurs trouuerent ce conseil tres-bon Il les mena auec luy pour voir cette plantation; ils la trouuerent fort commode. Ce qui les consoloit, c'est qu'elle n'estoit qu'à la portée du mousquet de la sienne, pour auoir souuent communication ensemble. Ils en firent le prix & l'acheterent la quantité de vingt milliers de succre, qui se montent à prix d'argent à la somme de trois mille liures, à raison de cinquante écus le millier de succre.

Ledit sieur Cesar du Mesnil leur donna encore le moyen de payer cette plantation en vendant les Esclaues Negres, tant hommes que femmes. Ils estoient trois qui auoient chacun leur femme & chacun vn enfant. Il les acheta le

prix de deux milliers de ſuccre par teſte ; c'eſtoit déja douze milliers de ſuccre. Il leur conſeilla encore de retenir ſeulement dix ou douze de leurs plus confidens ſeruiteurs pour cultiuer leur plantation, & d'engager tout le reſte à qui les voudroit auoir, & que ce qu'ils retireroient de cela, eſtoit plus que ſuffiſant pour payer entierement la plantation. Tout cela fut fait comme il leur auoit conſeillé.

Pendant que nos Meſſieurs eſtoient allez dans la contrée, accompagnez du ſieur Ceſar du Meſnil, viſiter & acheter cette plantation, comme ie me promenois ſeul à l'écart, entre des Orangers & des Citroniers, pour dire mes prieres, & m'entretenir auec Dieu, ie fus étonné qu'vn grand homme me vint accoſter. Il eſtoit Hybernois de nation, & d'aſſez bonne mine. Il me parla vn certain langage corrompu entremeſlé d'Italien, de Portugais, de Prouençal, ou pour mieux dire d'vn certain langage corrompu, que ceux qui voguent ſur la mer Mediterranée entendent tous fort bien : *Seignor Padre*, dit-il, *io ſo ſeruitore à voſtra Signoria.* Ie le regarday comme vn homme faſché, & luy répondis en ce meſme langage, *que voille dire, mi no ſo Padre*. Il commença pour lors à me témoigner beaucoup de tendreſſe, faiſant le ſigne de la Croix pour me faire connoiſtre qu'il eſtoit Catholique; mais comme ie le repouſſois, car ie craignois que ce fuſt quelqu'vn qui vint pour me reconnoiſtre & me deferer en Iuſtice comme Preſtre ; il ſe mit preſque à genoux deuant moy, faiſant derechef le ſigne de la Croix, & recita l'Oraiſon Dominicale en latin, la ſalutation Angelique, le *Credo* & le *Deprofundis*, pour me témoigner qu'il croyoit la priere pour les deffunts, & me diſoit qu'il eſtoit Catholique, Apoſtolique & Romain ; que ie n'auois point ſujet de craindre, qu'il voyoit bien que i'eſtois Preſtre, qu'il s'eſtimoit heureux de m'auoir rencontré pour ſa conſolation, & de beaucoup d'autres bons Catholiques, qu'il me feroit connoiſtre dans l'Iſle, qui eſtoient dans de grandes afflictions, ſans aucune conſolation ſpirituelle. Ie ne pus pas alors que ie ne me découuriſſe, & que ie ne luy auoüaſſe que

i'estois tel qu'il croyoit, & que ie m'estimerois heureux de le pouuoir seruir & tous les bons Catholiques. Il me mena aussi-tost dans vn magazin pour boire de l'eau de vie, comme c'est la coustume du païs. Ie luy aurois fait iniure de le refuser Il ne manquoit pas de me venir voir tous les iours, pendant huit ou dix iours que nous demeurasmes dans la Ville ; ce qui me faschoit, c'est que ie me pouuois exprimer comme il faut auprés de luy, pour luy dire mes pensées. Ce qui m'obligea de m'efforcer d'apprendre la Langue Angloise, pour estre capable de rendre seruice à plus de deux mille Catholiques qui estoient dans cette Isle, mais Dieu en disposa autrement.

Le sieur Bigot qui par sa sagesse & par sa prudence s'estoit tres-bien comporté enuers nos Messieurs, depuis la mort de feu Monsieur de Royuille son parain, aussi le regardoient-ils comme vn affectionné de la Compagnie, ayant toute la liberté de faire ce qu'il vouloit, se mit à trauailler dans la Barboude auec vn Tailleur François appellé Besse, qui auoit grand vogue, & qui auoit trauaillé de son mestier à Paris, chez le Pere dudit sieur Bigot. Il luy donna à trauailler & gagna auec luy en peu de temps 500. liures de succre; ce qui luy aida à payer son passage en France, s'estant embarqué dans le Nauire du sieur Croquille qui y alloit chargé de succre. Il fut le premier de tous qui retourna en France par vne bien-veillance toute particuliere, que le sieur Gouuerneur auoit pour luy, lequel ayant appris qu'il estoit filleul du feu sieur de Royuille qui auoit esté assassiné, voulut sçauoir de luy comme toute cette Tragedie s'estoit passée, & comme Messieurs de Bragelonne & du Plessis s'estoient comportez depuis Paris. Il luy dit tout ce qu'il en sçauoit, selon la portée de son esprit, car il estoit encore fort ieune. Le sieur Gouuerneur le caressa tousiours de plus en plus depuis ce temps, & montra plus de froideur enuers nos Messieurs, n'estant pas mesme bien aise qu'ils le visitassent si souuent, voulant que les differends qui leur arriuoient tous les iours fussent vuidez pardeuant le Colonel Colinton, qui estoit le principal Iuge dans l'Isle. Ledit sieur Bigot auoit encore vne

autre induſtrie, qui luy faiſoit gagner de l'argent ; c'eſt qu'il ſçauoit fort bien racommoder les monſtres, y mettre des cordes, refaire des dents aux rouës, & le reſte. Il y auoit beaucoup de monſtres dans l'Iſle, mais il n'y auoit perſonne pour les racommoder, de ſorte que cela luy donna beaucoup de pratique, & luy gagna l'amitié de beaucoup de perſonnes conſiderables.

Nos Meſſieurs ayant veu la plantation, & en ayant fait marché, le ſieur Ceſar du Meſnil promit d'en liurer le ſuccre, on luy liura auſſi les ſix Negres & leurs femmes auec leurs enfans, qui auoient vn extreme regret de ſe voir vendre pour eſtre Eſclaues dans vne Iſle heretique, eux qui eſtoient tres-bons Catholiques. On en fit de meſme des Engagez, mais la plus part ſe racheterent eux meſmes; car comme ils ſçauoient des meſtiers, ils gagnoient de groſſes iournées, il y en auoit qui gagnoient iuſqu'à vingt-cinq ou trente liures de ſuccre par iour. Ie ne puis paſſer ſous ſilence, qu'vn de ces Engagez tomba malade, de la maladie dont il mourut. Ie ne le veux point nommer pour l'honneur de ſa famille. Il auoit eſté choiſi pour eſtre Garde de feu Monſieur le General, & apres ſa mort nos Meſſieurs le conſeruerent dans cet eſtat, parce qu'ils reconnoiſſoient en luy quelque choſe d'extraordinaire. Il parloit & écriuoit fort bien. Monſieur le General s'en ſeruoit auſſi quelquefois pour écrire ſous luy. Ie luy auois eſté fort contraire, parce que ie ne le voyois pas mener vne vie conforme à la beauté de ſon eſprit; car dés Paris il ſe ioignit à vne mal-heureuſe qu'il tenoit comme ſa femme, & continua touſiours cette vie. Enfin, il tomba malade à la Barboude, ie le viſitois tous les iours pour l'exhorter à ſe confeſſer & à rentrer en luy-meſme. Il n'en voulut rien faire, il deuint comme tout abruty, & mourut ainſi ſans ſe reconnoiſtre. Cette mort m'a fait adorer les iugemens de Dieu qui ſont inconceuables, quand i'ay appris eſtant de retour en France, lors qu'on m'eſt venu demander vn certificat de ſa mort, que c'eſtoit vn Moine Apoſtat, d'vne Religion reformée de Paris, qui eſtoit Diacre, & vn tres-bel eſprit. O que cette mort déplorable nous fait bien voir qu'il ne ſe

faut pas ioüer à Dieu ! Ce mal-heureux luy a manqué de foy, & Dieu l'a abandonné. Il n'a pas dequoy se plaindre, c'est sa malice qui l'a perdu.

Nos Messieurs firent transporter nostre bagage dans cette plantation qu'ils auoient achetée, où nous viuions assez paisiblement dans les exercices de nostre sainte Religion. Ie faisois les prieres tous les iours, soir & matin. Ie ne disois la Messe que les Festes & Dimanches, & sur tout les Dimanches, que chacun est libre de faire ce qu'il veut dans sa plantation, & de viure dans quelle Religion on veut, pourueu qu'on n'en fasse pas les exercices publiquemẽt, personne n'allant voir ce que l'on y fait. Nos Messieurs alloient passer le temps dans le voisinage, & rendre visite aux principaux. Chacun estoit bien aise de la frequentation de Monsieur de Bragelonne, & les Dames estoient rauies d'auoir la conuersation de Madame du Plessis qui estoit vne Dame fort vertueuse, à qui Dieu a donné vne grande patience, pour supporter les humeurs d'vn mary qui ne luy ressembloit pas : chacun les traitoit magnifiquement, i'estois quelquefois de la partie, mais ie n'y allois pas toûjours, ne m'y plaisant pas, parce qu'il y faut boire d'vne étrange façon.

Il ne manque rien dans ces festins des viandes qui se trouuent dans le païs, comme de Cochons de laict, Poules d'Inde, Chappons, Poulets, & Ramiers. Il n'y a point d'autre gibier dans l'Isle. On y mange de tres-bon Mouton. Ils apprestent fort bien tout, & font d'excellents ragousts. Quand on disne, on ne presse personne de boire, on boit à sa volonté, l'on y presente de quelle boisson on veut, des vins d'Espagne, de Madere, de Canarie, des vins François, du Maby sucré, pour ceux qui ne veulent point de vin. Mais quand on a disné & qu'on a deseruy, l'on met sur la table vn tranchoir plein de pipes, & du tabac haché sur vn autre, auec vne iatte pleine d'eau de vie, dans laquelle on met quantité de succre de l'herbe qu'on appelle *Noillice*. On y iette aussi des iaunes d'œuf, puis on y met le feu & on la laisse brusler iusqu'aux deux tiers. Le Maistre du festin prend vne petite tasse d'argent, l'emplit de cette liqueur,

& boit à la ſanté de celuy qui eſt deuant luy. Apres qu'il a beu, il la remplit & la preſente à celuy à qui il a beu; celuy-là en fait de meſme à vn autre, & ainſi l'on recommence toûjours, iuſqu'à ce qu'il n'y ait plus rien dans la iatte. Pendant ce regal il y a de ieunes Eſclaues bien-faits qui rempliſſent les pipes & qui les preſentent à genoux. L'apreſdinée ſe paſſe ainſi à toûjours boire & fumer, mais bien ſouuent on eſt ſi yure qu'on ne s'en peut retourner. Nos Meſſieurs trouuoient cette vie extrémement douce.

Ce ieune homme appellé Donat me venoit voir quelquefois, & me prioit auſſi de l'aller viſiter. La plantation où il demeuroit n'eſtoit qu'à vne lieuë & demie de la noſtre. I'y fus vne fois, où ie pris occaſion de salüer Madame Bayanne ſa Maiſtreſſe, qui eſtoit vne des plus belles Dames qui ſe puiſſe voir. Ie luy témoignay les obligations que nous auions à Monſieur ſon mary, qui nous auoit fait paroiſtre tant de bien-veillance, & nous auoit ſi bien receus à Surinaſme dans noſtre deſaſtre; que tous nos Meſſieurs luy en eſtoient extrémement obligez, qu'ils voudroient trouuer les occaſions de luy pouuoir rendre ſeruice, qu'ils le feroient de grand cœur, qu'ils ne manqueroient pas de luy venir rendre leurs deuoirs, & luy faire la reuerence pour le remercier. Que pour moy en mon particulier, ie m'eſtimois heureux de ce qu'il auoit vn ieune homme à ſon ſeruice, qui auoit eſté quelque eſpace de temps chez moy en qualité d'vne perſonne que ie cheriſſois fort, qui pourroit rendre témoignage à Monſieur de Bayanne de mes iuſtes reſſentimens de ſes bien-faits. Ie me faiſois entendre en luy parlant par le moyen de Donat, qui me ſeruoit de Truchement. Alors elle tira vn profond ſoûpir de ſon cœur, en me diſant, qu'elle auroit ſouhaitté que Monſieur ſon mary eut eſté en cette Iſle, que nous aurions reconnu tout autre choſe en luy; qu'il en eſtoit banny par vn malheur extréme, pour y auoir voulu ſouſtenir l'authorité de ſon Roy, contre l'injuſte vſurpation du Mylord Cromwel; mais que n'ayant pas eſté le plus fort, il auoit eſté contraint de quitter l'Iſle, dãs laquelle il eſtoit vn des plus puiſſants, & que ſes plantations ayant eſté pillées & ruïnées, il

eſtoit allé demeurer à Surinaſme, où elle eſperoit bien-toſt l'aller trouuer, & s'embarquer dans le meſme Vaiſſeau, où nous eſtions venus en cette Iſle, & qu'elle ne manqueroit pas de teſmoigner à Monſieur ſon mary noſtre bonne affection; que pour ce qui eſtoit de ce ieune homme, qu'elle en feroit touſiours plus d'eſtime à ma conſideration. Nos Meſſieurs ne manquerent pas de l'aller viſiter, elle leur fit grande ciuilité.

Nous paſſions ainſi doucement noſtre temps, en attendant que Dieu nous donnaſt le moyen de nous en retourner en France, ou à Cayenne. Vers la ſemaine Sainte on nous dit qu'vn Capitaine Anglois qui venoit d'Angleterre, & qui auoit chargé du vin à Madere, y auoit vû noſtre Nauire de la Charité qui alloit à Cayenne, & que meſme il auoit mis à terre pluſieurs des principaux & des Damoiſelles qui deuoient partir auſſi-toſt que luy. Cela obligea nos Meſſieurs d'aller au Pont la ſeconde Feſte de Paſques ſelon nous, pour en ſçauoir la verité de ſa propre bouche. Il leur dit que cela eſtoit veritable, & leur dit tant de circonſtances, qu'ils n'en pouuoient plus douter. I'allay auſſi au Pont ce meſme iour. Le premier que i'y rencontray entrant dans la Ville, fut le Capitaine Halay, qui fut rauy de me voir, & apres m'auoir embraſſé, il me mena dans vn grand logis & me fit monter dans vne ſale fort grande, que ie vis ornée de quantité de ramée. Cela me fit iuger que c'eſtoit la maiſon de quelques Catholiques, qui faiſoient autant qu'ils pouuoient la ſolemnité de Paſque. C'eſt la couſtume pour premier compliment de preſenter à boire, & auſſi-toſt ie vis venir à moy enuiron dix ou douze perſonnes, tant hommes que femmes, qui me baiſoient les mains, & ſe tenoient à mes pieds, pleurans de ioye de ſe voir ſi proche d'vn Preſtre. I'eſtois confus en moy meſme, de me voir ainſi tant honoré, & de ce que ie ne les pouuois pas conſoler, pour ne pouuoir parler ny entendre ce qu'ils me demandoient par l'entremiſe du Capitaine Halay qui me ſeruoit de Truchement. Ie pris congé de ces bons Catholiques, leur diſant que ie ne retournois dans noſtre plantation, pour parler aux termes de cette Iſle,

que

que pour m'appliquer entierement à apprendre leur langue, afin de leur rendre ſeruice, & que puis que Dieu n'auoit pas permis que ie trauaillaſſe à la conuerſion des Sauuages Indiens, ie m'arreſterois auprés d'eux pour leur conſolation & pour prendre ſoin du ſalut de leurs amis. Ils me témoignerent beaucoup de ioye de la promeſſe que ie leur faiſois, que ie n'ay pû executer, Dieu en ayant diſpoſé autrement.

Vers le douziéme ou quinziéme d'Avril, il arriua vn Nauire François à la rade de cette Iſle enuiron du port de deux cents tonneaux, commandé par le Capitaine le Bas de Dieppe, & freté par vn Gentilhomme appellé Monſieur de Brie. Sa charge eſtoit ſeulement d'eau de vie qu'il venoit trafiquer en échange de ſuccre. On en donna auis à nos Meſſieurs, qui ſe tranſporterent incontinent au Pont, qui eſt la ville de cette Iſle, ie les y accompagnay ; c'eſtoit pour apprendre, s'ils ne nous diroient point de nouuelle de noſtre Vaiſſeau de la Charité, duquel ils ne nous purent rien dire. Nos Meſſieurs eurent grande conference auec ce Capitaine le Bas & auec le ſieur de Brie. Ce Capitaine leur promit de faire beaucoup pour leur ſeruice, au cas que noſtre Vaiſſeau de la Charité abordaſt à l'Iſle de la Martinique, où il s'en retournoit dans quinze iours, pour y faire ſa charge & s'en retourner en France. Ce qu'il ne fit pas pourtant, leur ayant eſté le plus contraire, à cauſe de tout ce qui s'eſtoit paſſé dans noſtre Colonie ; ce qu'il auoit déja appris à la Martinique par ceux des noſtres qui y eſtoient.

L'arriuée de ce Nauire en ce lieu & les belles promeſſes que le Capitaine le Bas faiſoit à nos Meſſieurs, firent qu'ils me prierent de me tranſporter à la Martinique auec vne procuration bien ſignée de Meſſieurs de Bragelonne & du Pleſſis, & ſcelée du ſceau de la Compagnie, auec vne Lettre de creance à Monſieur du Parquet, le priant de me donner entrée dans ſon Iſle & ſa protection, pour executer ce qui eſtoit porté dans ma procuration ſi d'auanture noſtre Vaiſſeau de la Charité abordoit à ſon Iſle. Ie condeſcendis à leur priere, pour rendre ce ſeruice à la

Compagnie, quoy que i'eusse de la peine de quitter cette Isle, à cause de la promesse que i'auois faite aux Catholiques, de demeurer auec eux pour leur consolation. Par cette procuration nos Messieurs me donnoient pouuoir d'agir auec ceux de leur Compagnie, qui seroient dans le bord de la Charité, en leur nom, & obtenir d'eux vn petit Vaisseau, quelque secours de viures & de monde, afin de retourner à Cayenne, pour y rentrer & s'y establir aux despens de leur vie, & qu'ils esperoient, selon l'experience qu'ils auoient, de le pouuoir faire. Le Capitaine le Bas leur promit, qu'au cas que ce Vaisseau de la Charité abordast à la Martinique, il porteroit ceux qui y commanderoient à entendre leurs propositions, & qu'il leur feroit auoir vne Barque pour ce suiet. C'estoit de belles promesses qu'il leur faisoit, mais qu'il n'auoit pas enuie d'executer. Il les auroit au contraire deseruy, comme ie l'ay bien reconnu par experience. Monsieur du Mesnil nostre Capitaine Colonel qui estoit de retour de la Martinique, où il auoit esté tres mal receu & tres mal-traité de Monsieur du Parquet Gouuerneur de cette Isle, n'estoit pas d'auis que ie fisse ce voyage, il ne me le conseilloit pas, m'asseurant qu'on m'y iouëroit vn plus mauuais party qu'à luy ; que d'ailleurs ce voyage estoit inutile, parce que si le Vaisseau de la Charité eust deu aborder à cette Isle, il y seroit déja, veu le temps que le Capitaine Anglois disoit l'auoir veu à Madere. Mais i'auois donné ma parole à nos Messieurs, que ie ne pouuois pas honnestement retracter. Ie me resolus à ce voyage, car nous ne pouuons aller contre l'ordre de Dieu. Il vouloit y éprouuer ma patience & me donner suiet de souffrir quelque chose pour luy.

La bonté de Dieu m'auoit donné cette consolation à mon arriuée à la Barboude, par la rencontre que ie fis de mon Hybernois qui prit mon party, lors que ce ieune homme, duquel i'ay parlé, me vouloit procurer le plus grand bien qui m'eust pû iamais arriuer au monde, qui estoit la couronne du martyre, en croyant me bien faire du mal, me faisant lapider ou ietter dans la mer, afin de se vanger de moy, pour auoir voulu sauuer son ame. Il vou-

lut encore me preuenir & me donner quelque consolation, pendant la persecution que ie deuois souffrir à la rade de cette Isle, où i'estois prié d'aller pour les affaires de nostre infortunée Colonie. O que si ie me fusse bien seruy de tant de graces, & de tant de faueurs du Ciel, i'aurois esté vn grand personnage! Ie ne puis en cette rencontre, que ie n'admire la bonté de Dieu en mon endroit. Il sçauoit ma foiblesse, i'aurois peut-estre succombé, s'il n'eut entremeslé mes afflictions de quelque petite consolation.

Ce fut dans cette mesme Isle de la Barboude, que ie fis encore rencontre d'vn ieune homme, Chirurgien de l'équipage du Nauire du Capitaine le Bas. C'est vn sujet de grande consolation, quand on est dans des païs éloignez, de rencontrer quelqu'vn de sa Nation. On ne manque pas de s'accoster les vns les autres, & les premiers complimens qu'on se fait, c'est de se demander de quel païs l'on est, & c'est ce que fit ce ieune homme, duquel ie veux parler. Nous nous estions assemblez plusieurs pour aller prendre nostre repas dans vn Cabaret. Comme nous estions à table, ie remarquay que ce ieune homme me regardoit fixement, & aprés m'auoir bien regardé, il prit vn verre plein de vin, & beut à ma santé, me priant de l'excuser, si il me demandoit d'où i'estois, qu'il sçauoit tres-bien que i'estois Prestre, & qu'il croyoit me connoistre. Ie luy fis réponse que i'estois de Senlis. Il me demanda si ie n'y auois pas connu vn Prestre qui s'appelloit Batreau. Ie luy dis que ie le pouuois bien auoir connu, puis qu'il auoit esté mon Vicaire. Alors il ne put s'empescher de me venir embrasser, en me disant : *Quoy, Monsieur Biet, vous ne me connoissez pas? Ie suis vn appellé Valée son neueu, à qui vous auez autrefois fait tant de caresses, pendant que feu mon oncle demeuroit chez vous, & qui ay fait vne partie de mon apprentissage chez le sieur Cornu vn de vos Paroissiens.* Ie me remis aussi tost les traits de son visage ; ie ne l'auois pas reconnu d'abord, à cause qu'il estoit fort basané, comme c'est l'ordinaire de ceux qui voyagent. Ie reconnus les traits & les lineamens de son visage. Il s'appelloit Valée, neueu du feu sieur Batreau, qui aprés auoir esté mon Vicaire à sainte

Geneviéue, fut fait Curé de Moineuille prés de Liancour. Il estoit frere de Monsieur Valée, à present homme de Chambre & Chirurgien de Monseigneur le Duc de la Rocheguyon. Nous contractasmes ensemble vne amitié toute particuliere, & ayant appris que i'allois à la Martinique dans leur Vaisseau, il en eut vne grande ioye, me protestant qu'il me rendroit en ce lieu là toutes sortes de seruices, comme il a veritablement fait, ainsi que ie feray voir. Ie retournay en nostre habitation, pour me disposer à mon voyage. I'allay prendre congé de tous nos amis, & sur tout du sieur Cesar du Mesnil, & de Madame du Plessis, dans l'esperance de les reuoir; mais ie comptois sans mon hoste. Comme ie vis à peu prés le temps que le Vaisseau du Capitaine le Bas deuoit partir, ie disposay mon paquet, dans lequel ie mis tout ce que i'auois de meilleur, pour m'en seruir en ma necessité, car nos Messieurs ne me donnoient rien. Ie n'oubliay pas de prendre sur tout les Memoires, sur lesquels i'ay écrit cette Histoire. Ie l'auois bien déja composée auec le sieur Bigot qui m'auoit aidé à la décrire en cette rencontre, & qui peut rendre témoignage de la verité que ie dis maintenant; mais elle estoit tombée entre les mains de nos Messieurs, qui l'auoient mise au feu. Dieu m'a fait la grace d'en rapporter les Memoires iusqu'en France. Ie fis porter mon paquet au Pont, & nous nous embarquasmes le dernier iour d'Auril. Il n'est pas raisonnable que ie quitte cette Isle si belle & si riche, dans laquelle i'ay receu tant de courtoisie, sans en faire la description.



CHAPITRE XXXII.

Deſcription de l'Iſle de la Barboude, de ſa ſituation & de ſon temperamment, de ſes richeſſes, des mœurs & de la Religion de ſes habitans.

CEtte Iſle eſt vne des plus belles des Antilles. Elle eſt ſituée à la hauteur de 13. degrez 10. minuttes, plus écartée que pas vne des autres, de la terre ferme. C'eſt la premiere vers le vent du Nord. Sa ſituation eſt belle, toute plate, n'y ayant aucune haute montagne, mais ſeulement des colines qui ſont fertiles & labourables iuſqu'au ſommet. Il n'y a aucun lieu inutile, & qui ne puiſſe eſtre cultiué. Elle eſt faite en forme d'ouale, peu arroſée de riuieres, car il n'y en a que deux ou trois petites. Il y a en quelques endroits des fontaines, mais elles n'y ſont pas frequentes; ce qui fait qu'il y a quelquefois neceſſité d'eau dans les plus grandes ſechereſſes. Ils ont auſſi grand ſoin de creuſer des mares dans les lieux couuerts d'arbres, afin qu'elles ne deſſechent pas ſi-toſt. L'on recueille encore fort ſoigneuſement celle qui pendant les pluyes tombe ſur les toits des maiſons. Son port & ſa rade eſt en forme de croiſſant & fort grand, car il peut tenir deux cens Vaiſſeaux en aſſeurance, & à l'abry des tempeſtes; ce qui n'empeſche pas que les houragans n'y faſſent du rauage. Comme il auoit fait vn peu auparauant noſtre arriuée en cette Iſle. Nous y viſmes encore le débris de dix Nauires, qui y auoient pery. Ces houragans ſont de furieuſes tempeſtes qui arriuent reglement de ſept ans en ſept ans ou enuiron, & ne regnent qu'autour de ces Iſles Antilles, & dans les mers qui les enuironnent. Pluſieurs en ont fait des deſcriptions, de ſorte qu'il ſemble inutile d'en parler. Neanmoins parce que chacun n'a pas tous les liures, pour ne pas priuer

mon Lecteur d'en ſçauoir quelque choſe, ie luy en donneray la connoiſſance en peu de mots.

Le houragan eſt vne tempeſte ſi furieuſe qui s'éleue tout à coup, & fait en fort peu de temps vn ſi grand rauage, qu'il ſemble qu'il doit arriuer vn bouleuerſement de toute la Nature. Tous les vents, le Nord, le Sud, l'Eſt & l'Oüeſt, auec tous ceux qui leurs ſont ſujets, veulent eſtre de la partie pour l'exciter, & chacun y ioüe ſon perſonnage d'vne eſtrange façon. Le vent du Nord commence peut-eſtre le premier, qui de ſon coſté éleue les flots de la mer ſi haut, qu'ils ſemblent vouloir monter au Ciel, pour ſe ioindre aux eaux qui ſont au deſſus du Firmament. Si ce vent ceſſe tant ſoit peu, ce n'eſt que pour faire place à celuy du Sud, qui rameine les flots d'où le vent du Nord les auoit pouſſez; & parce que la mer n'eſt agitée que de ces deux coſtez, elle n'eſt pas encore aſſez en furie pour faire paroiſtre ſa rage. Le vent de l'Eſt ſort de ſes profondes cauernes, & ſouffle auec tant de vehemence, qu'il ne cede en rien aux autres, & fait vn combat auec eux qui donne d'étranges ſecouſſes: voila donc les ondes agitées de trois ſortes de vents, mais vn peu moins d'vn coſté que d'autre, parce que ces vents ne ſe ſont fait paroiſtre que les vns apres les autres. Il n'en reſte plus qu'vn, qui eſt celuy de l'Oüeſt, ou vent d'Occident. Il n'en veut pas quitter ſa part; car il repouſſe les ondes que le vent d'Orient ou de l'Eſt a pouſſé de ſon coſté. Il les chaſſe auec autant de violence qu'elles luy ont eſté enuoyées. Tout cela n'eſt rien, car tous ces vents deuiennent ſi inconſtans, qu'ils font tous le tour de la Bouſſolle en moins de deux heures. Que dis-je? les quatre principaux ſe font en meſme temps vne guerre ſi forte, ſoufflans auec tant d'impetuoſité chacun de ſon coſté, que la mer qui leur ſert de ioüet eſt ramaſſée de toutes les quatre parties du monde, qui forme de ſi hautes montagnes d'eau qu'il ſemble qu'elles veulent aller ſe ioindre au Ciel. Si le vent les pouſſe du coſté de quelque terre, il ſemble qu'elles la vont abiſmer, paſſant quelquefois les bornes, que Dieu leur a preſcrites, d'vne telle façon qu'elle cache en quelques endroits le ſommet des plus

hauts arbres. Cela fait horreur de la voir se briser contre les rochers, auec vn bruit si épouuantable, que quelques-vns en sont morts d'effroy. O pauures Matelots, vos manœuures sont inutiles, pauures Pilotes! vous auez beau estre fort experts, toute vostre industrie ne sçauroit parer ce coup. Il faut perir, il n'y a plus de remede. Il n'y a qu'vn miracle qui vous puisse sauuer Les Vaisseaux qui sont en pleine mer sont portez sur la cime de ces montagnes d'eau, & retombent en mesme temps dans les profonds abysmes de la mer. Vn coup de vent de l'Est les pousse d'vn costé, celuy de l'Oüest les repousse. S'il y en a vn plus fort, il les couure tout d'eau, en sorte qu'ils ne paroissent plus. Ils sont frappez des flots auec tant de violence, tantost d'vn costé, tantost de l'autre, & enfin de tous costez ensemble, qu'ils sont contraints de ceder. Les mats sont brisez, les voiles déchirées, les cordages rompus, que dis-je? le Vaisseau est brisé en mille pieces; les cris & les clameurs des pauures Matelots & des passagers ne sont point entendus. Ils ont beau crier *misericorde, misericorde*, il n'y a point de misericorde, le Vaisseau perit aussi-tost, & est enseuely dans les ondes de la mer. Si quelqu'vn est assez heureux pour se saisir de quelque chose, afin de tascher à se sauuer; cela ne luy sert le plus souuent que pour viure quelque peu dauantage, & pour auoir le temps de demander misericorde à Dieu, car de mille il ne s'en sauue pas vn. Les Vaisseaux qui sont au port, sont encore en plus grand danger, parce qu'aussi-tost que les cordages des ancres sont rompus, ils se brisent contre les rochers, ou s'échoüent sur le sable; quelques-vns sont enleuez quelquefois auec tant de violence par les flots, qu'ils se trouuent sur terre.

Tout cela n'est encore rien, car ces vents soufflants ainsi de tous costez, ont agité la mer de telle sorte, qu'il s'éleue des vapeurs en si grande abondance, qui forment des nuages si épais & si noirs, que le iour semble s'estre changé en vne nuit tres-obscure. On ne voit plus rien, si ce n'est par le moyen des éclairs qui paroissent à tout moment, les nuës s'ouurans en deux parts, d'où sont vomies ces flammes ensoulphrées qui semblent vouloir consommer l'Vni-

uers, & mesme les flots de la mer. Le tonnerre en suitte se fait entendre, & gronde de telle sorte, que les hommes chercheroient volontiers les plus profondes concauitez des rochers pour s'y cacher, & ceux qui ont quelque connoissance de nos saints Mysteres, s'imaginent que ce sont les signes qui doiuent preceder le Iugement dernier; ce qui les fait souuent rentrer en eux mesmes. C'est alors que la frayeur ayant saisi les habitans des Isles, ils se retirent à l'écart du bord de la mer & y chassent leurs bestiaux, qui estant intimidez courent çà & là comme en furie. Les arbres sont abbatus & déracinez, les maisons ruïnées, & le feu du Ciel ioint aux exhalaisons de la mer, brusle & gaste toutes les plantes d'vne telle façon qu'elles ne sont bonnes à rien. Cela cause vne telle intemperie, qu'outre la necessité des viures qui sont tous gastez & corrompus, il en vient plusieurs malades qui causent quelquefois vne grande mortalité. Cette tempeste & ce houragan estant passé, il dure enuiron vingt quatre heures, chacun retourne chez soy, pour reparer les ruïnes qu'il a causées & pour tascher à se remettre.

Cette Isle de la Barboude n'est pas exempte de ces houragans, puisque, comme i'ay dit, nous y auons veu à nôtre arriuée le débris de dix Nauires qui y ont pery. La Ville est bastie le long d'vne partie de ce port. Elle porte le nom de *Pont*; il y a bien trois ou quatre cents maisons, qui sont toutes des Hostelleries ou grands Magazins remplis de marchandises; elles sont toutes basties de charpenterie & d'ais, c'est d'où vient que les ais & les planches de Surinasme y sont si bien venduës. La maison mesme du Gouuerneur n'est que de charpente, elle est vers la pointe de l'Isle qui regarde l'Est, & fait vne des pointes du croissant du port. Le Gouuerneur void de sa chambre tous les Vaisseaux qui sont au port. Derriere ce logis du Gouuerneur, il y a vne plage où on trouue quantité de tres-beaux coquillages, & fort curieux. Cette Ville est fort peuplée, sur tout de Marchands, parce que c'est en ce lieu où tous ceux de la contrée font transporter toutes les marchandises & denrées qu'ils receüillent dans leurs plantations.

tations. Peu de ces Marchands ont des maiſons dans la Ville, c'eſt pourquoy quand ils y viennent pour leur affaires, ils ſe retirent dans les Cabarets ou Hoſtelleries, où on ne donne point d'argent pour ſa dépenſe. Ils traitent à dix liures ou quinze liures de ſuccre par teſte, ils écriuent le nombre des repas qu'on a fait, & quand on en a fait pour trois ou quatre cens liures de ſuccre, on leur enuoye ce ſuccre de la plantation. Il n'y a point d'autre Ville dans cette Iſle; mais la plus part des plantations dans la contrée ſont comme autant de villages, gros ſelon le nombre des Eſclaues que l'on a. La maiſon du maiſtre de la plantation eſt ordinairement belle, il y a pluſieurs appartemens; il n'y a pourtant d'ordinaire qu'vne chambre ſur la ſale, le tout baſty de charpente & d'ais. Ie n'ay veu que deux ou trois maiſons dans l'Iſle baſties de pierres. Les ſuccrieres occupent beaucoup de place. Il y a auſſi la Caſe des Engagez qui ſont naturels Anglois, Hybernois, ou Eſcoſſois, & les habitations des Eſclaues Negres. Chaque ménage a la ſienne, elles tiennent les vnes aux autres. Tout cela enſemble forme comme vn village. Il y a telle plantation où il y a deux ou trois cens perſonnes, comme celle du Colonel Drac, celle du Capitaine Strange & ſemblables.

Le temperamment de cette Iſle eſt à peu prés comme celuy de Cayenne, chaud & humide, d'où vient qu'elle produit les meſmes choſes que la terre ferme de Cayenne. La terre y eſt tout de meſme facile à cultiuer. Il n'y a point de chaſſe ny de gibier, ſi ce n'eſt quelque peu de Ramier, encore en petit nombre, parce qu'on leur fait trop la chaſſe. La peſche n'y eſt pas des meilleures, il n'y a que bien peu de poiſſon pour la neceſſité de la Ville, ceux de la contrée n'en voyent gueres. Il y a grande difference pour ce ſujet de ces Iſles à la terre ferme qui eſt abondante en tout.

Les richeſſes de cette Iſle conſiſtent en ſuccre. Il y a des campagnes à perte de veuë, plantées de cannes ou roſeaux de ſuccre. On y en fait vne ſi grande quantité, qu'il s'en charge tous les ans plus de deux cens Nauires, pour eſtre tranſportez dans toutes les parties de l'Europe. Ils le troquent contre des marchandiſes deſquelles ils ont be-

ſoin, au prix de quinze francs le cent, qui ſont cinquante écus le millier, & il y a telles plantations où il s'en fait quatre cens milliers. Ils font encore beaucoup de cotton, & de gingembre, qui vient-là en ſi grande abondance, que quand on en a mis dans vne terre, on ne l'en peut nettoyer. Il ne s'y fait du tabac que pour l'vſage des Anglois & des Eſclaues, auſquels, quand ils trauaillent, on donne quelque temps outre le repas de ſe repoſer pour fumer du tabac. Leurs plus grandes richeſſes ſont leurs Eſclaues, & il n'y a pas vn Eſclaue qui ne faſſe profit à ſon Maiſtre de plus de cent écus par an. Chaque Eſclaue ne leur couſte pas quatre écus de dépenſe par an pour leur entretien, ils vont preſque tout nuds, excepté les Dimanches qu'ils mettent quelque meſchant haut-de chauſſes de toile, & quelque chemiſe. Les petits Negres & Negreſſes vont touſiours tout nuds, iuſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Pour leur nourriture, il n'y a point de Nation qui les nourriſſent ſi mal comme les Anglois, car pour tous mets & pour toute viande, ils n'ont que la patate qui leur ſert de pain, de viande, de poiſſon & de tout. Ils nourriſſent quelques volailles pour auoir des œufs, qu'ils donnent à leurs petits enfans. On ne leur donne de la viande qu'vne fois en toute l'année, à ſçauoir le iour de Noël, qui eſt la ſeule Feſte qui ſe fait en cette Iſle. Les Engagez Anglois & de cette Nation ne ſont gueres mieux traitez. Ils ſont engagez pour ſept ans, ils n'ont auſſi que la patate. Ils les doiuent entretenir : mais Dieu ſçait comment ils ſont entretenus. Les vns & les autres ſont tres-mal traitez, ayant touſiours auprés d'eux, quand ils trauaillent, des Commandans, comme autant de Comites de Galeres auec vn baſton, duquel ils les réueillēt ſouuent, lors qu'ils ne trauaillent pas ſi viſte qu'ils deſirent. Ce que i'ay trouué étrange, c'eſt que l'on a enuoyé d'Angleterre, ceux qui eſtoient ſoupçonnez d'eſtre du party Royal, & qu'on auoit pris priſonniers dans la Bataille que le Roy auoit perduë. On les vendoit, le mary d'vn coſté, la femme de l'autre, & les enfans en vn autre endroit, pour ne receuoir aucune conſolation les vns des autres, ſur tout quand ils reconnoiſſoient

qu'ils estoient Catholiques. Ils traitent leurs Esclaues Negres auec beaucoup de rigueur. Si quelques-vns sortent le Dimanche hors les limites de leur plantation, ils sont chargez de cinquante bastonades, desquelles ils sont quelquefois tout brisez. S'ils font quelqu'autre faute vn peu considerable, ils les battent auec excez, iusqu'à leur appliquer quelquefois des tisons de feu à plusieurs endroits de leurs corps; ce qui les fait crier comme des desesperez, ainsi que i'ay veu vne pauure femme Negresse, âgée peut-estre de trente-cinq ou quarante ans, de laquelle le corps estoit plein de playes qu'elle pensoit, causées par l'application des tisons de feu que luy auoit faite son Maistre; cela me faisoit horreur. Comme ces pauures miserables sont tres-mal nourris, ils font quelquefois quelque échapée pendant la nuit, & vont dérober dans quelque plantation voisine quelque cochon & choses semblables. Mais s'ils sont découuerts, il n'y a point de pardon pour eux. I'allay vn iour visiter mon Hybernois. Il y auoit aux fers vn de ces pauures Negres qui auoit dérobé vn cochon. Le Commandant le faisoit battre d'escourgées tous les iours par les autres Negres iusqu'à le mettre tout en sang, ayant toûjours les fers aux mains. Le Commandant aprés l'auoir fait traiter ainsi sept ou huit iours, luy coupa vne oreille, la fit rostir, & luy fit manger par force. Il en vouloit autant faire de l'autre aussi bien que de son nez. I'interceday pour ce pauure mal-heureux, & ie pressay si bien le Commandant qu'il fut déliuré de son supplice. Il se vint ietter à mes pieds, les larmes aux yeux, pour me remercier. Voilà vn estat bien miserable, & c'est traiter auec grande rigueur des creatures, pour lesquelles Iesus-Christ a répandu son Sang. Il est vray qu'il faut tenir ces sortes de gens soûmis, mais il y a de l'inhumanité à les traitter auec tant de rigueur. Aussi ces pauures mal-heureux tremblent quand ils parlent, & pour moy i'estime la condition de nos Forçats de Galeres, qui y sont condamnez pour leurs crimes, meilleure que celle de ces pauures miserables. Cela n'empesche pas que quand ils sont vn peu de repos, le iour du saint Dimanche, ils ne sautent & ne dansent à merueilles,

principalement quand le Maiſtre leur a fait largeſſe de quelque flacon d'eau de vie, ils chantent ſes loüanges, comme s'il leur auoit fait beaucoup de bien. Pour leur ame, les Maiſtres n'y penſent iamais. On ne leur parle d'aucune Religion, ny d'en faire aucun exercice. On ſe contente de faire baptiſer leurs enfans dans la maiſon, & ſi quelques-vns d'entr'eux ont quelque teinture de la Religion Catholique qu'ils ont receuë parmy les Portugais, ils la conſeruent le mieux qu'ils peuuent, faiſans leurs prieres & adorans Dieu dans leur cœur. Ceux qui n'en ont aucune connoiſſance, viuent comme des beſtes, & ſont dans vn auſſi déplorable eſtat que les Sauuages, excepté qu'ils ſont regenerez par le Bapteſme.

Quant aux mœurs, le luxe eſt fort grand parmy les Anglois dans ces lieux-là. Ils font paroiſtre par là qu'ils ſont riches. Les Dames & Damoiſelles y ſont auſſi bien miſes qu'en Europe, elles n'épargnent rien pour cela. On ne fera point de difficulté de donner huit ou dix liures de ſuccre pour acheter vn lacet de ſoye. On peut iuger par ce peu de choſe, ce qu'ils font pour auoir vn habit complet. L'on donne à vn Tailleur d'habits pour la façon d'vn habit tout ſimple, cent liures de ſuccre. Dans la maiſon l'on s'y meuble ſomptueuſement. On y trouue de ce qu'il y a de plus rare en Angleterre & ailleurs. Ils vont tous & les hommes & les femmes bien montez, ſur de tres-beaux cheuaux qui ſont couuerts de houſſes tres-riches. Le luxe de la table n'eſt pas moindre, tout y eſt en abondance, excepté que le gibier y eſt fort rare, rien ne leur manque des autres viandes, & des volatiles de toutes ſortes, dont leurs baſſes courts ſont remplies. Ils ont de toutes ſortes de boiſſons, des vins de plus de ſix endroits de l'Europe & des meilleurs, des eaux de vie, du roſſolis, & pluſieurs boiſſons artificielles qui ſont tres excellentes. On ne s'épargne pas d'en boire comme il faut. Il n'eſt pas neceſſaire qu'il y ait des Cabarets dans la campagne, car quand vne Dame Angloiſe void quelqu'vn paſſer, elle demande librement ſi l'on a beſoin de quelque choſe, elle inuite d'entrer dans la maiſon; elle fait aſſeoir dans des *amacs* qui ſont des licts de

cotton à la Sauuage, & aussi-tost elle presente de l'eau-de-vie ou quelqu'autre boisson que vous desirez. Si l'on veut fumer, elle emplit vne pipe, elle l'allume elle-mesme, & la presente quand elle est allumée à celuy qui veut fumer; elle fait cela de si bonne grace & de si grand cœur, qu'il ne se peut pas dauantage. Ceux qui vont par la contrée experimentent cela à tous momens. Le plus grand de tous les vices qui regne en ce païs, est l'impudicité; c'est vne chose horrible d'y penser; les adulteres, les incestes & tout le reste, ie n'en dis pas dauantage. L'yurognerie y est grande, specialement parmy le menu peuple. Pour les blasphemes ils y sont rares parce que la police les chastie rigoureusement. Il y a des querelles, mais personne n'oseroit se battre à l'épée, car il seroit puny sur le champ. Ils vuident leurs differends à coups de poing. Ils se pochent les yeux, ils s'égratignent, ils s'arrachent les cheueux & choses semblables. On les laisse faire, on les enuironne pour voir celuy qui remportera la victoire. S'ils tombent par terre, on les fait releuer, & ils se batent tant qu'ils n'en peuuent plus, & sont contraints de quitter; car on diroit aprés cela qu'ils ont esté à la bataille des chats.

Pour la Religion, on n'en professe aucune publiquement que la Caluiniste. C'est pour cette raison, que toute l'Isle est diuisée en quatre Paroisses, qui portent toutes titre de quelque Saint. La Paroisse de la ville du Pont, est sous le titre de saint Michel. Il y en a vne autre sous le titre de sainte Croix, vne de saint George, & vne autre, de laquelle ie ne sçay pas le nom. Il y a vn Ministre en chacune qui n'est pas beaucoup empesché à faire quelque Presche. Il n'y a que celuy de la ville qui est frequenté, car bien peu sortent de leur plantation pour aller entendre le Presche; c'est dequoy ils ne se piquent pas, & quoy qu'il y ait plus de vingt mille ames dans l'Isle, il n'y en pas eu quatre cens dans la Paroisse de saint George, qui estoit celle de nostre canton, qui ayent fait la Cene à Pasque, comme il m'a esté rapporté. Et à dire le vray, ils n'ont point presque de Religion. C'est assez, me disoit vn des plus anciens de cette Isle, qui estoit le vieil Capitaine Oldiph, de croire qu'il y a vn

Dieu, & que Iesus-Christ est mort pour nous. Il y a des Catholiques qui ne sont pas en petit nombre & des Iuifs mesme. L'on y donne toute liberté de conscience, pourueu que l'on ne fasse rien paroistre en public; de sorte que le iour du saint Dimanche on est libre de faire dans sa maison ce que l'on veut, personne ne va voir ce qui s'y fait, c'est pour cela que ie faisois toutes mes fonctions auec grande liberté. Il n'y a dans cette Isle aucune marque de Religion, que l'obseruance du saint Dimanche qui y est gardé inuiolablement. On ne void personne dans la campagne, principalement le matin, non plus que dans les Cabarets de la Ville; car si quelqu'vn estoit rencontré dans le Cabaret, & le Cabaretier, & celuy qui boit, seroient rigoureusement punis.

Le vieil Capitaine Oldiph (il faut remarquer que les Maistres des plantations, portent tous le titre de Capitaines ou de Colonels) me raconta vn iour comme cette Isle auoit esté habitée, & qu'il estoit vn de ses premiers habitans. Il y a bien, me disoit-il, déja trente ans, que sept ou huit Anglois entrerent dans cette Isle, y estant portez par vn de leurs Nauires, entre lesquels estoit le Colonel Drac. Les concauitez d'vn rocher leur seruoit d'abry. Ils viuoient de la chasse qui estoit bonne alors, & de quelques viures que le Nauire leur auoit laissé. Ils firent vn défriché qu'ils planterent de tabac, lequel leur ayant bien reüssi, ils en firent vne quantité qui obligea le principal de la troupe de le porter en Angleterre, dans le premier Vaisseau qui se rencontra. Comme le tabac estoit alors rare, il en fit beaucoup d'argent, qui luy donna moyen d'amener auec luy quarante ou cinquante hommes. Il se trouua que le tabac de cette Isle, n'estoit pas des meilleurs; c'est pourquoy ils voulurent voir si le cotton & le gingembre seroient meilleurs; mais ils ne trouuerent rien qui pût mieux reüssir que le succre, qui les a fait deuenir si riches qu'ils viuent tous comme de petits Princes; c'est ce qui a fait que l'Isle s'est si fort peuplée & en si peu de temps. I'ay esté voir la plantation de ce Colonel Drac, qui m'y receut fort courtoisement auec vn ieune homme de Roüen, nommé

Monſieur Raince, qui eſt vn de ceux qui raffinent le ſuccre. C'eſtoit vne merueille de voir deux cens Eſclaues trauailler au ſuccre. Comme nous eſtions dans cette Iſle, ce Colonel Drac s'embarqua pour faire vn voyage en Angleterre. Nous viſmes l'eſtime qu'on y faiſoit de luy, car le iour de ſon embarquement il vint viſiter Monſieur le Gouuerneur, qui le regala & quantité d'autres, puis l'apreſdiſnée il fut accompagné iuſqu'à l'endroit où eſtoit le Nauire, dans lequel il ſe deuoit embarquer, de plus de deux cens des principaux de l'Iſle, tous bien montez, marchans deux à deux, à la teſte deſquels eſtoient Monſieur le Gouuerneur, & ledit Colonel Drac. Comme il fut arriué en ce lieu, le Nauire fit vne décharge de tout ſon canon, & s'eſtant mis dans ſa Chaloupe pour aller au Vaiſſeau, ils tirerent tous leurs piſtolets, puis l'ayant veu monter dans le Vaiſſeau, ils s'en retournerent afin de conduire Monſieur le Gouuerneur, en marchant dans le meſme ordre qu'ils eſtoient venus.

CHAPITRE XXXIII.

Départ de l'Autheur de l'Iſle de la Barboude, & ſon arriuée en celle de la Martinique, où il a eſté tres-mal receu, & où il a eu occaſion d'exercer ſa patience.

NOus demaraſmes du Port de la Barboude, le dernier iour d'Avril ſur le ſoir, & nous arriuaſmes dés le lendemain premier iour de May en la rade de l'Iſle Françoiſe de la Martinique, ayant eſté long-temps à louyer, parce que la nuit nous auoit fait perdre la route la plus aisée, quand on vient de la Barboude, qui eſt de paſſer entre l'Iſle de ſainte Alouzie & la Martinique, pour aller droit à la rade. Noſtre Pilote auoit pris le bout de l'Iſle qui regarde l'Eſt, du coſté que l'on appelle *de la Caſe au Preſcheur;* mais parce

qu'il faut doubler cette pointe d'Isle, & qu'il faut aller contre le vent, on a de la peine, de sorte qu'il faut louyer longtemps pour s'en approcher.

Aussi tost que l'ancre eut esté iettée, le Capitaine le Bas ne voulut point que personne mist pied à terre qu'il n'y eust esté premierement, pour faire sçauoir à Monsieur du Parquet ceux qui estoient dans son bord. Il retourna vers le soir, & dit que Monsieur du Parquet permettoit à chacun de sortir du Vaisseau, excepté au sieur Biet, adjoustant que si ie voulois faire du bruit, il y auoit ordre de me mettre aux fers. Dieu me fortifia alors de telle sorte, que cette nouuelle ne me fit aucune peine, parce que ie ne sentois en moy rien, qui pût donner tant soit peu sujet audit sieur Gouuerneur de me traiter ainsi. Ie dis auec vne forte resolution; *Dieu soit beny, si on me veut mettre aux fers, ie baiseray les mains & les pieds de ceux qui me les apporteront.* Et deslors ie fis vn sault sur le tillac du Nauire, pour témoigner la ioye que i'auois. Cela estonna les Passagers de me voir si content, entr'autres le sieur Cochon qui auoit esté vn des Sergens de nostre déplorable Colonie, lequel me dit: *Quoy, Monsieur Biet, vous ne vous affligez point, & ce commandement ne vous met aucunement en peine?* Ie luy dis: *Mon amy, il faut se consoler auec Dieu, sa bonté me veut éprouuer pour mes pechez, ie n'aurois que deux peines de m'affliger. Il faut porter ioyeusement la Croix qu'il nous presente, & ne pas murmurer contre l'ordre de sa prouidence.* Tout le monde se débarqua, ie demeuray content dans le bord, & ie souppay auec autant de contentement que si i'eusse esté à terre. Le Capitaine le Bas retourna aussi à terre, auec Monsieur Valée Chirurgien, mon amy, qui deslors prit mon party dans toutes les compagnies. Ie demeuray seul dans le Nauire, en tres grande paix & tranquilité, roulant neanmoins dans mon esprit mille pensées, ne pouuant m'imaginer quel sujet Monsieur le Gouuerneur pouuoit auoir, pour me faire ce mauuais traitement.

Le lendemain, second iour de May, Feste de saint Athanase, il vint vn ieune homme dans nostre bord, qui estoit des

dés gens du ſieur le Vendangeur, qui ne m'eut pas plutoſt veu qu'il commença à vomir mille maledictions contre l'Iſle & contre ſes habitans, en me diſant qu'il s'eſtonnoit comment Dieu ne l'abyſmoit point, pour les crimes qui s'y commettoient, & pour les pechez qui y regnoient, deſquels il me faiſoit vn dénombrement qui eſtoit aſſez capable d'eſtonner vne perſonne. Il me dit bien des choſes que le temps ne me permet pas de dire, & qu'il eſtoit plus heureux la moindre iournée à Cayenne, quoy que nous y fuſſions dans de grandes miſeres. Ie vis bien par ſon diſcours, que ie ne ſerois pas le bien-venu en cette Iſle, car ma façon d'agir n'eſtoit pas ſelon le temps; mais quoy! ie ne cherchois que Dieu, & le ſalut de ceux qui eſtoient ſous ma conduite, deſquels ie luy deuois rendre compte ame pour ame.

Le Capitaine le Bas retourna le lendemain dans ſon bord, & me dit d'abord que i'auois de puiſſans ennemis dans l'Iſle, qui ne permettroient iamais que i'euſſe la liberté d'y entrer, ſans toutefois les vouloir nommer, ny me dire les raiſons pour leſquelles ils auoient tant d'auerſion contre moy. Il me dit de plus, qu'il auoit ordre de me dire que ie n'écriuiſſe à perſonne dans l'Iſle, & deffendit de la part de Monſieur du Parquet à ſon équipage d'y porter aucune de mes lettres, ny d'en apporter de qui que ce fuſt de l'Iſle, & qu'il eſtoit deffendu à tous ceux de l'Iſle de me venir viſiter. Il me repeta ce qu'il m'auoit dit la veille, qu'il auoit ordre de me faire mettre aux fers au cas que ie fiſſe du bruit. Ie luy dis que ie ne pouuois aller contre l'ordre de la prouidence de Dieu, à qui ie me ſoûmettois entierement; que toutes ces deffences & cette rigueur auec laquelle on me traittoit, ne m'affligeoient point du tout, qu'au contraire ie ſentois en mon ame vne ioye toute extraordinaire, de voir que Dieu permettoit, que ie ſouffriſſe innocemment à ſon imitation; que ie le priois s'il auoit vn ordre poſitif de me mettre les fers aux pieds, d'executer ſon ordre, & que cela ſeroit le comble de ma conſolation. Ie ne doute pas qu'il n'euſt cet ordre poſitif, & qu'on ne ſe vouluſt ſeruir de luy en cette rencontre, comme d'vn

inſtrument fort propre pour perſecuter vn Preſtre de Ieſus-Chriſt, parce qu'il eſtoit Huguenot ; neanmoins il me témoigna plus de tendreſſe, quoy qu'heretique, que ceux qui eſtoient cauſe qu'on me perſecutoit ainſi, & peut-eſtre fut-il touché de me voir en cet eſtat auec vne ioye qui paroiſſoit meſme ſur mon viſage, ce qui luy donnoit de l'eſtonnement. Il me dit qu'il ne me mettroit iamais aux fers, quoy qu'on luy en vouluſt donner vn ordre plus precis ; que ſon bord m'eſtoit vne aſſez rude priſon, puis qu'on m'y priuoit de la conſolation d'y receuoir aucune viſite de mes amis. Et defait, le bon Pere Bernardin vint ce meſme iour pour me viſiter, mais il fut tout étonné quand on luy dit la deffence qu'on auoit faite de ne me laiſſer parler à perſonne. Il me dit ſeulement quelques mots de la Chalouppe où il eſtoit, m'exhortant à la patience, dont ie le remerciay, & depuis ce temps-là il ne m'eſt point venu voir, ny pas vn autre, que ceux qui eſtoient enuoyez par mes aduerſaires, pour eſpier ce que ie faiſois ; mais ils s'en retournoient toûjours confus, parce que ie ne leur diſois rien qui leur pût faire connoiſtre, ſi i'auois de l'animoſité contre ceux que ie ſçauois eſtre mes perſecuteurs, & ils ne reconnoiſſoient en moy aucune triſteſſe, au contraire vne ioye bien grande de me voir ainſi perſecuté.

Ie priay le Capitaine le Bas de me vouloir faire auoir quelque peu d'eau de vie, & quelques autres rafraichiſſemens, & que ie luy donnerois dequoy me les achepter. La raiſon de cela, c'eſt que le pain de ſon Nauire eſtoit tout pourry, & plein de vers. Il en ſortoit d'vn morceau gros comme vn œuf ſept ou huit gros, comme ceux qui ſe trouuent dans des fruits corrompus ; de ſorte qu'aprés qu'ils auoient mangé toute la ſubſtance, il ne reſtoit que l'écorce ou le plus groſſier. L'on donnoit deux fois la ſemaine vn petit morceau de lard, mais ſi iaune de vieilleſſe, qu'il s'attachoit au goſier, & le reſte du temps des pois, qui ſentoient ſi fort le relant, que l'on n'en pouuoit manger ; & ainſi ie faiſois vne pauure chere, qui ne me rendoit pas plus triſte par la grace de Dieu, car ie ne me ſuis iamais mieux porté. Ce Capitaine retourna à terre, où ie ne dou-

te point qu'il ne fust bien interrogé de mes ennemis, pour sçauoir l'estat où i'estois, & quelle mine ie faisois ; mais il ne les contenta pas bien fort : c'est pourquoy, comme il eut dit que ie demandois quelque rafraichissement d'eau de vie & quelques morceaux de cassaue, veu les mauuaises qualités des viures de son Nauire, il ne put rien obtenir; soit qu'il me voulust donner matiere de son chef de souffrir, ou que mes ennemis estimassent que i'estois trop bien, selon leur sentiment. En effet, le Capitaine le Bas n'estant point retourné au Nauire, il me manda qu'il ne me falloit attendre à rien, ny pour or, ny pour argent, & que l'on estimoit que i'estois trop bien. Il fallut prendre patience & faire de necessité vertu. Tout cela ne me sembloit point étrange, veu les maux que i'auois déja soufferts.

Ie ne laissois pourtant pas de tascher d'apprendre le sujet d'vn traitement si rigoureux ; car ie m'en étonnois, disant en moy mesme : *Ie viens d'vne Isle heretique, où i'ay receu toutes les courtoisies du monde, quoy que le sieur Gouuerneur sceust qui i'estois & les principaux habitans, ie suis maintenant à la rade d'vne Isle Françoise Catholique, & cependant ie ne trouue aucun secours. Vn Prestre de Iesus-Christ est bien traité parmy des Heretiques, & n'y est regardé qu'auec respect ; & dans vne terre Catholique on le traite auec plus de rigueur que ne feroient pas les Turcs? Les Sauuages luy ont témoigné de l'amour, & les Catholiques François le traitent pire que si c'estoit vn scelerat, & le plus meschant homme du monde ? Quand on met vn homme en prison on luy en dit la raison ; on me retient dans vn Nauire comme tel, & ie ne sçay pas pourquoy, si ce n'est qu'on vüeille agir en mon endroit, comme on fait dans l'Inquisition d'Espagne & d'Italie, où il faut deuiner pourquoy on est prisonnier.*

Aprés que ie me fus plus exactement enquesté de ceux de l'équipage qui retournoient de terre, ce que l'on y disoit de moy, i'en tiray quelque coniecture. Ils me disoient aussi que i'auois vn amy qui me supportoit par tout, & s'opposoit à tout ce que l'on disoit de moy ; c'estoit le sieur Valée Chirurgien de l'équipage. Cela m'obligea d'écrire

à Monsieur du Parquet Gouuerneur de l'Isle, pour le prier de m'entendre auant que de me condamner, sur les choses que mes ennemis m'imposoient faussement. I'ay trouué vne coppie de cette Lettre dans mes Memoires, l'inscription estoit *A Monseigneur, Monseigneur du Parquet, Gouuerneur de l'Isle de la Martinique.*

Lettre de l'Autheur prisonnier dans le Nauire du Capitaine le Bas, à Monseigneur du Parquet, Gouuerneur de la Martinique.

MONSEIGNEVR,

I'ay receu auec respect le commandement qu'il vous a pleu me faire faire par le Capitaine le Bas, de demeurer dans son bord. Ie n'en ay pas eu la moindre inquietude, ny le moindre trouble dans mon ame, ne ressentant rien en ma conscience qui vous pût donner sujet d'vne iuste detention, & ainsi ie demeure en paix & en tranquilité. Mais ayant appris que la calomnie auoit forgé contre moy mille inuentions pour noircir mon honneur & ma reputation auprés de vous; i'ay creu estre obligé de la deffendre autant que ie le pourrois, afin qu'vne personne honorée du caractere que ie porte, ne demeure point diffamée en ce qui luy est de plus cher. Ie ne suis pas le premier qui ay esté calomnié, ie ne seray pas encore le dernier. Iesus-Christ l'a esté sans raison, & aujourd'huy que i'écris la presente qui est le lendemain que nous auons fait la Feste d'vn grand Saint calomnié, & qui a esté accusé en plein Concile d'estre sorcier, magicien & assasinateur; mais Dieu l'ayant pris en sa protection, toutes ces calomnies & fausses accusations se sont éuanouïes, ayant esté ensuitte autant honoré qu'il auoit esté dans le mépris. I'espere, MONSEIGNEVR, *que comme Dieu, de qui vous tenez la place, vous a mis le glaiue en main pour le chastiment des coupables & des criminels; si ie suis tel, ie me soûmets à vostre iugement, estant prest de subir tout ce qu'il vous plaira. Mais aussi vous estes le protecteur des innocens, & ainsi ie croy que vous ne*

me condamnerez pas sans m'entendre. Ie croy que mes calomniateurs ou accusateurs sont encore dans vostre Isle, i'ay confiance en Dieu qu'ils n'oseront soustenir en face ce dont ils m'accusent, n'y ayant rien de si éloigné de la verité. Et si ie ne suis pas si heureux que ma cause soit plaidée deuant vous, ie supplie vostre Grandeur que ce soit deuant qui il vous plaira. I'espere que comme vous estes iuste, vous me ferez iustice en cela, & que vous ne souffrirez pas que l'innocent soit opprimé. Ie ne suis point venu dans vostre Isle pour espier ce qu'on y fait, comme l'on dit, mais seulement pour estre porteur d'vne Lettre de creance & d'vne procuration, afin d'agir auec les Seigneurs de la Compagnie de terre ferme qui seront dans le bord de la Charité, au cas qu'ils abordent en cette Isle. Ie suis prest de les mettre entre vos mains. Pour les autres calomnies ie les estime si peu, qu'elles ne me donnent aucune peine, parce qu'elles s'éuanoüiront en vostre presence, comme la poussiere emportée du vent. Cependant ie demeure content dans le bord, me representant que c'est vostre Grandeur qui m'y retient, voulant estre dans vne parfaite soûmission à vos commandemens, moy qui suis,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble, & tres-obeïssant seruiteur, BIET, Prestre de Iesus-Christ, captif dans le bord du Capitaine le Bas.

Ie baillay cette Lettre à vn Matelot, luy promettant de luy donner quelque chose qui en valoit bien la peine, s'il la mettoit en lieu qu'elle pût estre trouuée pour estre portée à Monsieur le Gouuerneur. Il me dit qu'il l'auoit fait ainsi; ce que ie ne croy pas, parce que ie n'en ay point entendu de nouuelles. Le mesme iour que i'enuoyay cette Lettre, Monsieur Valée me vint voir dans le bord, n'y estant point venu depuis trois iours. Il me nomma ceux qui estoient les plus irritez contre moy, & qu'ils prenoient pretexte pour empescher mon entrée en cette Isle, que nos gens disoient que ie portois le trouble par tout, que

ie ne laiſſois pas le monde en repos, que i'auois touſiours quelque choſe à dire ou à reprocher à quelqu'vn, que i'eſtois vn Arnauldiſte; car alors on ne parloit point encore de Ianſeniſte, & le pire de tout, c'eſt que i'auois contribué à l'aſſaſſinat de feu Monſieur de Royuille noſtre General; qu'il y en auoit pourtant quelques vns d'entre les noſtres qui ne pouuoient ſouffrir qu'on tint ces diſcours de moy.

Quand ie ſçeus tout cela, ie fus encore beaucoup plus content que deuant, parce que ma conſcience ne me reprochoit rien. Ie beniſſois Dieu, & le priois pour mes ennemis, qui me donnoient le temps de lire & de le prier plus que ie n'aurois pas fait, ſi i'euſſe eſté en vn autre eſtat. Cette captiuité me donna le temps de faire vne reueuë de ma vie paſſée, & eſtant diſpoſé pour me confeſſer, ie priay quelqu'vn de vouloir prendre la peine d'aller voir de ma part les Reu~rends Peres Ieſuittes, pour les prier de m'enuoyer quelque Pere, afin de me confeſſer, parce que ie ne m'eſtois pas confeſſé depuis Noël, tous mes Preſtres eſtans morts ie ne l'auois peu faire; ioint d'ailleurs que le Reuerend Pere Bernardin Capucin n'auoit pas eu la liberté d'entrer dans noſtre Nauire, quand il auoit voulu me venir voir; lequel m'auroit pû donner cette conſolation. On y fut, mais on ne me fit point de réponſe. I'appris que Monſieur le Gouuerneur auoit vn Aumoſnier qui s'appelloit, ſi ie ne me trompe, Monſieur de ſainte Suſanne. Ie luy écriuis par le moyen de Monſieur Valée. Il luy dit qu'il eſtoit bien faſché de ne me pouuoir pas donner cette conſolation, & de ne pouuoir pas me venir voir, que les deffenſes qu'on auoit faites eſtoient trop preciſes; que cela luy causeroit du mal & qu'il me prioit de l'excuſer, qu'il auoit vn regret extréme de mon infortune. Ie ne me ſuis pas eſtonné du refus de ce bon Eccleſiaſtique, il eſtoit à gages, c'eſtoit vn reſſort dans la maiſon de Monſieur du Parquet, mais qui ne ioüoit que par le mouuement de plus puiſſans que luy, de qui il dépendoit. Bref, ie ne pus obtenir aucun Eccleſiaſtique, ny Seculier, ny Regulier. Ie m'eſtonnay de cette dureté de vouloir priuer vn Chreſtien & vn

Preſtre, de cette conſolation ; ce qui me conſoloit c'eſt que le bon Dieu qui n'abandonne perſonne dans les plus grandes neceſſitez, ſçauoit mon cœur ; c'eſtoit à luy ſeul à qui i'auois recours, voyant que les hommes, dont ie deuois receuoir du ſecours & de la conſolation, m'eſtoient ſi contraires.

Pendant qu'vn Preſtre de Ieſus-Chriſt eſtoit traitté & perſecuté de cette ſorte, on faiſoit marcher en triomphe les plus grands & les plus cruels ennemis du meſme Ieſus-Chriſt qui ſont les Iuifs, leſquels l'ont crucifié : car en ce meſme temps on leur permit dans cette Iſle Françoiſe de Iudaïſer, de faire à la veuë de tout le monde les exercices de leur Religion, & de Sabathiſer. Les Iuifs ont ou auoient en ce temps-là pluſieurs Magazins au Fort de S. Pierre, qui eſt la Ville ou le Bourg de cette Iſle, où les Vaiſſeaux vont aborder. Ils en eſtoient les principaux Marchands, & auoient trouué tant de faueur & de credit auprés de Monſieur du Parquet & de Madame ſa femme, par le moyen de leurs amis, qu'ils obtinrent de luy le libre exercice de leur Sabath. C'eſt la couſtume dans les Iſles, que le Samedy tous les Habitans qui ont preparé des marchandiſes, comme Succre, Tabac, Gingembre, Indigo & choſes ſemblables, les font apporter ce iour là dans la ville pour eſtre peſées au poids publique, étably par Monſieur le Gouuerneur de l'Iſle. Les marchandiſes ayant eſté peſées & viſitées pour voir ſi elles ne ſont point defectueuſes, chacun les diſtribuë en ſuitte dans les magazins où l'on a accouſtumé de ſe fournir des Marchandiſes deſquelles on a beſoin. Et comme les Iuifs auoient les principaux magazins, & les mieux fournis de marchandiſes, ils eſtoient beaucoup occupez en ce iour, & cela les empeſchoit ainſi de garder le iour du Sabath. C'eſt pourquoy, comme i'ay deſia dit, ils ont obtenu par le moyen de leurs amis, que ce iour du poids du Samedy, qui eſtoit comme vn iour de marché, a eſté transferé au Vendredy. Ce qui leur a eſté d'autant plus facilement accordé de Monſieur le Gouuerneur, qu'ils auoient de tres puiſſans amis auprés de luy ; de ſorte que lors que i'eſtois dans la perſecution, les Iuifs qui ne peuuent eſtre

ſupportez en France, n'y ayans aucun lieu de retraitte, en ont trouué dans vne Iſle Françoiſe, & y Iudaïſent ; car depuis le Vendredy au Soleil couché, iuſqu'au Samedy à la meſme heure, ils ſont dans le repos, ne donnans aucune marchandiſe à perſonne. Mais ils ne font point de difficulté de profaner les iours du ſaint Dimanche, & les Feſtes inſtituées de l'Egliſe, donnant à tout le monde ce qu'il a beſoin en ces iours. Et comme c'eſt dans ces magazins qu'on s'aſſemble pour boire, comme dans des cabarets, c'eſt auſſi en ces iours que les Catholiques peu deuots y vont le plus & s'y enyurent comme des pourceaux. Ce que ces malheureux Iuifs ne voudroient pas ſouffrir le iour de leur Sabath, qu'ils obſeruent inuiolablement, & c'eſt en quoy ils nous accuſeront au Iugement dernier, de leur auoir donné mauuais exemple, nous qui croyons que Ieſus Chriſt leur Iuge & le noſtre eſtoit le Meſſie, qui auoit eſté promis, mais qu'ils n'ont pas voulu reconnoiſtre, & qu'ils ont au contraire crucifié.

Ie demeuray bien douze ou quinze iours dans cette captiuité, ſans auoir aucune conſolation, ny pour le ſpirituel, ny pour le temporel, que de Monſieur Valée, qui venant de temps en temps dans le Nauire, m'informoit de ce qu'on diſoit de moy, me repetant touſiours que i'auois de grands ennemis, qui ſouhaitoient de me voir auſſi éloigné de cette Iſle que i'en eſtois prés, & qu'ils eſtoient touſiours auec Monſieur le Gouuerneur, auprés duquel ils auoient grand pouuoir, pour le porter à faire vne fin de moy ; qu'il ne croyoit pas pourtant qu'on me vouluſt faire du mal, mais qu'on me mettroit dans le premier Vaiſſeau qui feroit voile, afin qu'il me portaſt où il voudroit, peut-eſtre dans quelque Iſle deſerte à la mercy des Sauuages, & pour y perir de faim & de miſere. I'eſtois graces à Dieu diſposé à tout, ſans que ie ſentiſſe aucun trouble dans mon eſprit, ayant confiance que Dieu ne m'abandonneroit iamais, car i'auois trop experimenté le ſoin de ſa paternelle prouidence en mon endroit. Ledit ſieur Valée me conſeilla de me preparer, de tenir mon paquet preſt, & d'écrire à qui ie voudrois, que ie me pouuois aſſeurer qu'il feroit tenir mes

lettres

lettres fidelement, ce que ie fis. I'eus le bon-heur que l'on ne vint point visiter mon paquet, car i'apprehendois fort de perdre mes papiers, & sur tout les Memoires sur lesquels i'ay dressé ce Voyage. Ie fus exempt de cette crainte, parce qu'on ne le visita point.

I'écriuis à nos Messieurs qui estoient à la Barboude, & ie leur fis sçauoir l'estat où i'estois, & le mauuais traitement qu'on m'auoit fait en cette Isle, & comme on auoit méprisé leur procuration & leur lettre de creance; que Monsieur du Parquet l'auoit rebutée à vn tel point, qu'il ne l'auoit pas seulement voulu voir; que peut-estre ie sortirois bien-tost de cette rade, sans sçauoir ce que ie deuiendrois, & qu'ainsi ie perdois toute esperance de les reuoir iamais; que ie priois Dieu qu'il leur donnast vne meilleure fortune qu'à moy, & que ie les suppliois de se souuenir de moy dans leurs prieres. Ie dattay cette lettre du 12. May, à la rade de la Martinique. Monsieur Valée me promit de la faire tenir, comme il a fait, ainsi que ie l'ay appris.

Ie dressay aussi vne forme de Manifeste, pour me iustifier auprés de Monsieur le Gouuerneur, contre les calomnies qu'on m'imposoit, mais comme i'estois pressé, ie n'en pus garder vne copie. I'y répondois à toutes les choses qu'on disoit de moy. Premierement, que ie n'estois point venu dans son Isle pour l'espier; que ie n'auois pas le cœur assez bas pour seruir d'Espion; que cette pensée de mes ennemis estoit peu raisonnable. Car pour qui serois ie venu l'espier? Pour vne Colonie en déroute qui estoit dans l'impuissance de se pouuoir iamais remettre? Que d'ailleurs la plus part de ceux qui la formoient, estoient déja dans son Isle, qui ayant d'autres pensées que moy, y pouuoient former des desseins; que ie n'aurois iamais voulu faire vn pas pour le plus riche païs du monde, si ce n'eust esté pour y faire connoistre Dieu; que le seul dessein pour lequel i'y estois venu, estoit pour y estre porteur d'vne procuration de la part de Messieurs de Bragelonne & du Plessis, seuls restez des chefs de cette Colonie, pour agir en leur nom auec leurs Confreres, qu'on auoit eu nouuelle qu'ils auoient abordé à Madere, dans leur Vaisseau de la Charité, & qu'ils al-

loient à Cayenne; mais que comme ils ne nous y trouueroient pas, ils pourroient peut-estre aborder à son Isle; Que i'estois aussi porteur d'vne lettre de creance qui s'addressoit à luy, par laquelle il estoit prié de me donner sa protection; que le sieur de Brie & le Capitaine le Bas en estoient témoins; qu'il pouuoit me donner entrée dans son Isle, m'y tenir, s'il eut voulu, entre quatre murailles, ou les fers aux pieds, me donnant le temps d'y attendre nostre Vaisseau; qu'il pouuoit voir ma procuration & ma lettre de creance; que cette Colonie subsistoit encore, quoy qu'elle eut receu vn grand échec, & qu'ainsi estant enuoyé de la part de ceux qui en estoient les Seigneurs, c'estoit violer le droit des gens que de me traiter ainsi; Que les Anglois ne nous auoient pas refusé leur secours dans le desastre où nous estions; qu'ils nous auoient fort bien receus & caressez, tant à Surinasme qu'à la Barboude, quoy qu'ils fussent d'vne Religion contraire à la nostre, & que nous fussions en estat de leur donner de la crainte, estant au nombre de cent trente personnes, & qu'en cette rencontre il n'y auoit pas sujet d'apprehender vn Prestre qui n'auoit point d'autres armes que le glaiue de la parole de Dieu, de laquelle veritablement il s'estoit seruy dans les occasions; que c'estoit peut-estre à cause de cela que l'on luy auoit rapporté que ie mettois le trouble par tout, que ie criois contre chacun, & que i'auois tousiours quelque chose à reprocher. Ie l'ay fait à la verité, & pleust à Dieu que mes reprimandes eussent esté telles, qu'elles eussent mis vn vray trouble dans les consciences. I'estois commis pour cela, Dieu me le commandoit dans les Ecritures saintes. *Clama ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam, annuntia populo meo peccata eorum.* I'estois Prestre commis pour veiller sur cette mal-heureuse Colonie. Il ne faloit pas estre vn chien muet, car le loup estãt dans la bergerie, il falloit l'en chasser; toutes sortes de vices & de pechez y regnoient, c'est ce qui a attiré sur elle la vangeance de Dieu. Il falloit donc que ie criasse sans cesse, & que ie fisse entendre ma voix, comme le son d'vne trompette, pour montrer au peuple que Dieu m'auoit commis & pour leur faire voir le nombre des crimes qu'ils commet-

toient. C'eſtoit ainſi que i'apportois le trouble, que ie donnois des inquietudes, en criant contre les impuretez, & contre les larcins, en reprochant les blaſphemes & mille autres crimes plus enormes, qui ſe commettoient ſans ceſſe. Ie voulois bien eſtre ennemy de mon peuple de la ſorte, car autrement ie l'aurois eſté de Dieu. Mon peuple eſtoit vn aueugle, qui eſtimoit le bien que ie luy faiſois vn grand mal. Il ne faut pas s'étonner s'il en a receu la malediction de Dieu, qui dit : *Væ vobis qui dicitis bonum malum, & malum bonum.* Mal-heur à vous qui appellez le mal bien, & le bien mal; & s'il a eſté accablé de ſa main vangereſſe. Ie ne ſuis point venu dans voſtre Iſle pour y preſcher, & y dogmatiſer. Si i'y eſtois venu à ce deſſein, ſi i'y apportois meſme le trouble, peut eſtre que, ſi Dieu vouloit donner ſa benediction à mes paroles, il n'y regneroit pas tant de vices, que i'ay appris qui y regnent. Si c'eſt pour cela que l'on dit que ie ſuis vn Arnauldiſte, ie n'en ſuis point faſché. Ie vous aſſure, Monſeigneur, que ie ne me repentiray iamais d'auoir cauſé ce trouble dans les conſciences de ceux dont ie deuois répondre deuant Dieu. C'eſt ce que ie ne ceſſeray iamais de faire, en quelque lieu que ce ſoit, où i'auray du pouuoir; c'eſt pour cela que ie répandray tres-volontier mon ſang, & que ie donneray ma vie, & mille vies, ſi ie les auois.

Que pour l'aſſaſſinat de Monſieur de Royuille, dans lequel on me vouloit meſler, cela me faiſoit ſi peu de peine, que ie n'en auois pas la moindre inquietude. Ie luy en diſois à peu prés les raiſons, telles que ie les ay rapportées au chapitre de ſa mort, & i'ajouſtois que ſi les plus fins de ceux qui paſſent pour les plus rafinez dans le monde, auoient eſté en ma place, ils auroient eſté peut-eſtre plus empeſchez que moy. Ie donnay ce Manifeſte à Monſieur Valée, auec la lettre pour la Barboude. Il n'a pas manqué de le faire voir à Monſieur du Parquet, comme ie diray cy-aprés.

Le 13. ou 14. de May, ie pris garde qu'vn grand Vaiſſeau Flaman appareilloit pour partir & faire voile. Ie me doutay qu'on m'y feroit embarquer. I'appreſtay mon pacquet en cas qu'il falluſt partir. Ie ne me trompay point,

car sur les neuf heures du matin, ie vis venir vne Chalouppe du costé de la Ville, & vn Officier dedans. Il aborda nostre Vaisseau, me faisant commandement de la part de Monsieur le General de descendre dans sa Chalouppe, pour estre porté dans le Vaisseau qui s'en alloit faire voile. Ie luy dis que i'obeyrois fort volontiers, & qu'il me menast où il voudroit, estant rauy d'executer les ordres de Monsieur le Gouuerneur. Ie prends mon paquet, ie descends dans sa Chalouppe; & il me mena aussi-tost dans ce Vaisseau Flaman. Cet Officier donna au Capitaine du Nauire l'ordre de Monsieur du Parquet, qui portoit, qu'il me receust dans son Nauire, & qu'il me portast où bon luy sembleroit Ce Capitaine me receut assez ciuilement, & en mesme temps que i'y fus entré, il me laissa-là, où ie demeuray estonné comme vn fondeur de cloche, car ie me voyois sans pain, ny quoy que ce soit, pour ma nourriture. Ie me consolay incontinent, mettant mon esperance en Dieu. Il me vint vne pensée, que ie n'auois que faire de me tant soucier, & que l'on auoit accoustumé de donner à manger aux Matelots & aux passagers, les mettant sept à chaque plat; que bien souuent ils ne mangeoient pas tout ce qu'on leur donnoit, qu'il en restoit quelquefois, & qu'ainsi cela me seruiroit. Mais ie ne fus pas en cette peine, car l'heure du disner estant venuë, ce Capitaine, duquel ie n'ay pû apprendre le nom, pour me ressouuenir de ses bien-faits, me vint prendre par la main, & me conduit dans la chambre de poupe, pour me faire disner auec luy, & auec ceux du Nauire qui disnoient à sa table. Il me traita fort honorablement, pendant que ie fus auec luy. Ce repas me remit vn peu, car il y auoit bien quinze iours, que ie n'en auois fait vn si bon. Cela continua tousiours, iusqu'à ce que nous fusmes arriuez à la Gardelouppe, qui fut deux iours aprés.

CHAPITRE XXXIII.

Départ de l'Autheur de la rade de la Martinique, & son arriuée à la Gardeloupe, où il a esté tres bien receu.

NOus abordasmes à l'Isle de la Gardeloupe le 16. May 1 53. sur les neuf ou dix heures du matin. Nostre Vaisseau estoit suiuy d'vne prise qu'il auoit faite sur les Anglois chargée de vin de Madere. Ce Vaisseau, quoy que presque aussi gros que le nostre & aussi bien armé, se la ssa prendre sans combat & sans se deffendre en aucune façon. Nous passasmes à la veuë de l Isle de la Dominique, qui est entre l'Isle de la Martinique & celle de la Gardeloupe, elle n'est habitée que de Sauuages. En mesme temps que l'on eut moüillé, nostre Capitaine se dispofa à mettre pied à terre. Il me dit aussi que ie me preparasse à en faire de mesme; c'est pourquoy ie me fis faire le poil, ie quittay les habits du Nauire, & me reuestis d'vn petit habit de taffetas noir, m'accommodant le mieux que ie pus, pour paroistre deuant Monsieur Hoüel Gouuerneur de cette Isle. Nous descendons à terre, & la premiere chose que ie fis, fut d'aller adorer Iesus-Christ au tres-Saint Sacrement dans vne petite Eglise que i'apperceus sur le Port, puis ie poursuiuis mon chemin auec le Capitaine pour aller salüer Monsieur le Gouuerneur dans son Chasteau. Il ne s'y rencontra pas pour lors, mais seulement Monsieur le Cheualier Hoüel son frere qui le representoit. Mon Capitaine luy fit son compliment, luy faisant connoistre qu'outre plusieurs marchandises il auoit vne prise qu'il auoit faite sur les Anglois, chargée de vin de Madere, qu'il luy demandoit permission de le décharger dans son Isle, & qu'il y mettroit la taxe qu'il voudroit. Monsieur le Cheualier l'asseura qu'il estoit le tres-bien-venu, & qu'il pouuoit

décharger ses marchandises, qu'il estoit asseuré que Monsieur le Gouuerneur son frere le trouueroit bon. Aprés que le Capitaine eut fait son compliment, ie m'approchay pour faire la reuerence à Monsieur le Cheualier, qui me receut fort ciuilement. Ie luy dis que mon bon-heur m'auoit conduit en cette Isle, aprés beaucoup de maux que i'auois soufferts, & de dangers que i'auois courus; que i'esperois trouuer du secours auprés de luy, & de Monseigneur le Gouuerneur son frere, que ie me iettois entre leurs bras, & que ie les priois de me prendre sous leur protection; que i'estois Prestre, & le reste presque du débris de la Colonie de terre ferme en l'Isle de Cayenne. Ie luy dis en peu de mots le sujet de mon voyage à la Martinique, où i'auois esté assez mal traité de Monsieur le Gouuerneur, sans qu'il m'eust voulu entendre dans ma deffence, contre les calomnies de quelques mauuais esprits. Quand il entendit ma qualité, il me vint embrasser, & me dire que i'estois le tres-bien-venu; que Monsieur son frere seroit bien aise de mon arriuée dans son Isle; que ie me pouuois asseurer de sa protection, & qu'il me rendroit seruice. Il remercia mesme le Capitaine qui m'auoit amené, & enuoya aussi-tost vn de ses gens prier le Reuerend Pere Cosme, Carme de la Reforme de Bretagne, de me receuoir en sa compagnie, iusqu'à ce que Monsieur son frere fust retourné de sa maison de la Cabesterre, où il estoit allé. Ie fus fort consolé de cette reception si fauorable. Ie sortis auec mon Capitaine, que ie remerciay de grand cœur des courtoisies qu'il m'auoit faites, & pour luy faire voir que ie n'en estois pas ingrat, i'ouuris mon paquet paur luy faire present d'vne grande écharpe de taffetas noir, qui auoit vne frange d'or, de plus d'vn demy pied de haut, qu'il ne voulut point accepter, m'assurant qu'il auroit voulu faire pour moy toute autre chose qu'il n'auoit pas fait. Cela me toucha fort, de voir que ie receuois des faueurs si considerables de ceux qui se disent nos ennemis, & que i'estois si mal traité de ceux qui deuroient estre nos plus grands amis.

Ie me retiray auprés du bon Pere Carme, qui me receut auec vne grande charité. Ie commençay à respirer vn air

plus doux auprés de luy, que ie n'auois pas fait depuis long-temps. Ie quitay les habits de Caualier, pour prendre ceux de Preſtre. Ie commençay d'en faire les fonctions, car ie diſois mon Breuiaire, non plus en crainte, mais ouuertement. Dieu m'a fait la grace de n'auoir point manqué de le dire, quelque mauuaiſe rencontre que i'aye euë La premiere choſe fut de me confeſſer, y ayant aſſez de temps que ie ne l'auois pas fait, & de dire la ſainte Meſſe, en action de graces de tant de faueurs que i'auois receuës du Ciel Comme i'eus appris que Monſieur Hoüel le Gouuerneur eſtoit de retour de ſon voyage, i'allay le viſiter en habit Eccleſiaſtique. Ie ne ſçaurois exprimer les careſſes qu'il me fit, & les proteſtations de bien-veillance. Il me dit, qu'il ne s'eſtonnoit pas du mauuais traitement que i'auois receu à la Martinique. Mais que ie me pouuois aſſeurer que ie receurois autant de conſolation dans ſon Iſle, que i'auois eu ſujet d'affliction à la Martinique. Il m'offrit ſon logis, ſa table, & tout ce qui eſtoit en ſon pouuoir; dont ie le remerciay tres-affectueuſement, le priant de me laiſſer auec le Pere Coſme, en qui ie trouuois vne tres-grande bonté; qu'il eſtoit plus ſeant qu'vn Eccleſiaſtique ſe retiraſt auec vne perſonne Religieuſe qu'autremẽt, veu que ie luy pourrois cauſer de l'incommodité. Cela fut ainſi fait, mais i'auois preſque tous les iours des conferences auec luy, & il me retenoit ſouuent pour boire & manger à ſa table.

Ie ne ſçaurois aſſez admirer la bonté de Monſieur le Gouuerneur, & ſa douceur enuers tout le monde. Iamais il ne rebutoit perſonne, ſi pauure & ſi mal-heureux qu'il fuſt, l'on ſortoit touſiours content d'auprés de luy. Il decidoit les differends des vns & des autres auec tant d'adreſſe, que chacun en eſtoit ſatisfait. I'admirois ſa patience à ſouffrir dans les choſes contraires qui luy pouuoient arriuer, ſans murmurer & ſans ſe plaindre. Il eſtoit rauy quand il trouuoit quelqu'vn pour décharger ſon cœur, & auec lequel il pût parler auec confiance, lors qu'il ſe ſentoit affligé. On ne l'entendoit iamais iurer ny blaſphemer, & on ne l'a iamais veu mal traiter perſonne. Ie remarquay qu'il auoit vne grande compaſſion des pauures Engagez, qui eſtant

obligez pour trois ans à des Maistres (c'est pour cela, que par derision, on les appelle *des trente six mois*) & estant venus nouuellement de France, ne sont pas assez robustes pour resister au trauail ; car ce sont le plus souuent des enfans de famille qui se sont débauchez, c'est pourquoy ils tombent incontinent malades, à cause du trauail auquel ils ne sont pas accoustumez, & à cause du mauuais traitement qu'on leur fait, & de la mauuaise nourriture, & fort chetiue qu'on leur donne, tellement qu'ils perissent en peu de temps, enflez, bouffis, & mangez de vermine, sans que personne les console, ny temporellement, ny spirituellement; ce qui les accable de melancolie & les fait mourir. Il meurt ainsi plus de la moitié de ces ieunes Fripons, qui s'en vont auec temerité, sans le consentement de leurs parens. Or comme Monsieur le Gouuerneur voyoit le peu de misericorde des Maistres, il auoit dessein d'y apporter remede, & d'établir pour ce sujet vn Hospital, afin de les y faire transporter aussi-tost qu'ils seroient malades. Nous allasmes mesme ensemble voir le lieu destiné pour cet effet, qui estoit proche la Riuiere aux Herbes, éloignée du Port & de la Ville, enuiron de la portée d'vn mousquet. I'ay appris qu'il auoit executé ce dessein, & comme c'est le premier Hospital des Isles, il seruira peut-estre d'exemple aux autres d'en vouloir faire autant. I'ay veu ce braue Seigneur dans de tres-bons desseins, mais qu'il ne pouuoit executer, manque de personnes pour le seconder ; car ceux qui le deuoient faire auec luy, y apportoient des obstacles pour l'empescher.

I'aurois bien pû faire vne description de cette Isle, ayant eu assez de temps de la considerer, mais comme le Reuerend Pere du Tertre, Religieux Dominiquain, a pris plaisir d'en dire tout ce qui se peut, l'on peut voir le Liure qu'il en a fait imprimer. Ie ne me puis pourtant empescher de dire que c'est vne des meilleures des Antilles, à cause qu'elle a beaucoup de commoditez pour faire bien des merueilles, & sur tout pour la fabrique du succre : car cette Isle est arrosée de quantité de petites riuieres, sur lesquelles l'on peut faire des moulins sans estre obligé d'en faire

qui

qui ſoient tournez par des bœufs ou par des cheuaux, qui eſt vne grande incommodité, & à cauſe de la quantité de bois, qui y eſtant bien ménagé, cette Iſle ſubſiſtera long-temps dans ce trafic.

Ce fut vn bon-heur pour Monſieur Hoüel que le malheur des Holandois, qui furent contraints de quitter le Recif dans le Breſil, quand ils en furent chaſſez par les Portugais. Ils ſe ſauuerent emportant auec eux le meilleur de ce qu'ils pouuoient emporter, auec quelque nombre d'Eſclaues & de Meſtifs qui les voulurent ſuiure. Ils s'embarquerent dans autant de barques qu'ils purent, grandes ou petites. Ils eſtoient enuiron douze cents perſonnes, entre leſquelles il n'y auoit pas cinquante Holandois naturels, tous les autres eſtoient Meſtifs ou Eſclaues Negres. Il faut remarquer que cette Flotte deſolée ſe preſenta à la Martinique, d'où ils furent renuoyez, Monſieur le Gouuerneur ne les y voulant point receuoir, ils furent contraints de venir iuſqu'à la Gardeloupe, où Monſieur Hoüel les receut à bras ouuerts, comme vn grand bien que Dieu luy preſentoit pour le ferme établiſſement de ſon Iſle; parce que tous ces gens-là eſtoient parfaitement experts pour la fabrique du ſuccre. Ils entrerent dans cette Iſle enuiron vn mois ou ſix ſemaines auant moy. Ces gens y apporterent tant de commoditez, que c'eſt la richeſſe de cette Iſle.

Cela ne laiſſa pas de faire murmurer ceux qui ne trouuent bien fait que ce qu'ils font. Ils s'en plaignirent à Monſieur le Gouuerneur & luy dirent qu'il vouloit perdre ſon Iſle, en y introduiſant des Heretiques; qu'il deuoit auoir pris leur conſeil, auant que de les receuoir. Ils vſerent meſme de menaces, diſant qu'ils s'en plaindroient en Cour. Monſieur Hoüel les écouta fort doucement & leur ferma la bouche tout d'vn coup, en leur diſant qu'il n'eſtoit pas beſoin qu'il priſt leur conſeil en cette rencontre, qu'il auoit bien meurement peſé la conſequence de cette affaire. Il leur dit qu'il eſtoit aſſez Religieux pour la gloire de Dieu, qu'ils ſçauoient bien comme il ſe comportoit enuers les Heretiques Caluiniſtes qui demeuroient depuis long-temps dans ſon Iſle, qu'il ne ſouffroit pas qu'ils fiſſent aucune aſ-

ſemblée; que s'ils l'auoient voulu entreprendre autrefois, ils les auoit bien chaſtiez; qu'il ſçauoit bien qu'on luy auoit demandé permiſſion d'auoir vn Preſche dans l'Iſle, & qu'on ſe faiſoit fort d'en obtenir la permiſſion du Conſeil du Roy, mais qu'il ne l'auoit iamais voulu permettre, & qu'il ne le permettroit pas encore, quand on luy preſenteroit des monts d'or pour ce ſuiet; qu'ils auoient donc tort de le menacer de la ſorte de vouloir faire des plaintes au Roy.

Que pour ce qui eſtoit de l'affaire des Braſiliens, auſquels il auoit donné entrée dans ſon Iſle, que luy Pere qui luy parloit, ne l'auoit iamais bien conſiderée ny les ſiẽs, qu'il le vouloit conuaincre & luy faire connoiſtre que tant s'en faut qu'il y euſt du mal, qu'au contraire il en reüſſiroit vn tres grand bien, & qu'ainſi Monſieur du Parquet auoit eſté tres mal conſeillé de leur auoir refuſé l'entrée de ſon Iſle de la Martinique. Vous deuez conſiderer, dit Monſieur Hoüel à ce Pere, le nom & l'Ordre duquel ie ne veux pas faire connoiſtre, que de douze cents perſonnes qui ont eſté receuës dans mon Iſle, il n'y en auoit pas cinquante de Holandois heretiques, deſquels il n'y en demeuroit pas dix, car le reſte s'en deuoit retourner en Holande, & que le peu qui reſtoient, auoient des enfans à pouruoir; que ne trouuant point d'Heretique pour les marier, ils ſeroient contraints de les donner en mariage à des Catholiques, & qu'ainſi l'amour d'vn mary enuers ſa femme, & d'vne femme pour ſon mary feroit qu'ils ſe conuertiroient l'vn l'autre, & que ce ſeroit vn grand bien; que s'il en demeuroit quelqu'vn, qu'apres ſa mort il n'y auoit plus de ſuite; que d'ailleurs c'eſtoit vn moyen d'exercer ſon zele pour procurer la conuerſion de ces endurcis; qu'il n'eſtoit pas raiſonnable qu'à cauſe de ſept ou huit Heretiques, il abandonnaſt douze cents bons Catholiques qui auroient crié vengeance contre luy deuant Dieu, de les auoir ainſi abandonnez, & que partant il auoit raiſon de luy dire qu'il ne deuoit pas ſuiure ſon conſeil ny des ſiens en cette rencontre. Ce bon Pere eut la bouche fermée & ne ſçeut que luy répondre.

Quelque temps aprés ce mesme Pere luy fit bien paroistre qu'il auoit raison d'apprehender les Heretiques, pour n'auoir point sujet d'auoir rien à démesler auec eux. Car il faut remarquer que le plus souuent, les Superieurs des Ordres n'enuoyent pas dans ces lieux les plus sçauans ny les plus spirituels. Il arriue en cette rade de la Gardeloupe, comme en toutes les autres Isles, des Nauires de toutes Nations, & consequemment de toutes sortes de Religions. Et comme ce sont tous Marchands, c'est dans les magazins où on se void, & où en beuuant on fait les bons marchez. On donna auis à Monsieur le Gouuerneur, que le Capitaine d'vn Vaisseau Holandois estoit en grande prise auec vn Capitaine François, pour le fait de la Religion, & qu'ils démesloient ensemble les Controuerses. Monsieur le Gouuerneur qui auoit en sa compagnie le bon Pere, se faisant fort de son épée, alla dans ce magazin, où le Pere voulut estre aussi-tost de la partie, mais auec tant de confusion, que Monsieur le Gouuerneur & tous ceux qui le voyoient, en estoient tous honteux. Monsieur le Gouuerneur reconnoissant qu'il n'estoit pas pour ressister au Holandois, le retira adroitement, de peur que nostre sainte Religion ne receust en cette rencontre de la confusion. Ce bon Pere n'auoit pas bien étudié la Methode du Pere Veron, ny la façon d'agir auec les Heretiques.

L'on void bien maintenant la grande affaire que Monsieur le Gouuerneur a faite, en introduisant les Brasiliens dans son Isle. Car pour dire vray, cette Isle estoit languissante auant leur arriuée, ce n'estoit que pauureté, parce que tout le trafic de cette Isle estoit le tabac, qui commençoit déja à degenerer beaucoup, dautant que la terre commençoit à se lasser de produire cette marchandise, qui est d'ailleurs sujette à corruption, & ainsi les pauures habitans perdent souuent leur temps, leur peine & celle de leurs gens ; ce qui leur cause beaucoup de perte.

Mais apres qu'vn des principaux Holandois eut bien consideré l'Isle, il la trouua si propre pour faire du succre, qu'il asseura que la terre du Bresil n'estoit pas meilleure. Aussi-tost Monsieur le Gouuerneur luy fit auoir vn habita-

tion à la Cabesterre, où il employa ses Esclaues pour la défricher, labourer, & y planter des cannes de succre. Ensuitte dequoy, il y a disposé ses succrieres & ses bastimens, & à son imitation Monsieur le Gouuerneur & tous les habitans en ont fait de mesme, de sorte que selon le raport de ceux qui viennent de ce païs, cette Isle n'est plus ce qu'elle estoit, chacun estant fort à son aise, y ayant des habitans qui font dix milliers de succre par semaine. Ils ont maintenant des courts si pleines de toutes sortes de bestiaux, & de volatilles, que cela n'est pas croyable. Tous les habitans sont des mieux montez, & font les petits Seigneurs, au lieu qu'auparauant ils estoient extrémement pauures.

Ie ne puis m'empescher de dire, sans estre estimé ingrat, que cette Isle est remplie de beaucoup d'eaux minerales, comme de sulphureuses, vitrioliques & autres, & aussi de beaucoup de sources d'eaux chaudes, desquelles on pourroit tirer vn grand secours, si on en auoit fait l'experience. L'on peut faire de toutes sortes de bains de ces eaux chaudes, car on void sortir de certaines concauitez des vapeurs chaudes sans eau, qui pourroient seruir à faire des Estuues. Il sort des eaux de certains rochers, comme si elles sortoient du robinet d'vne fontaine, que l'on pourroit faire tomber sur quelque partie du corps affligée. I'ay remarqué que la terre en certains endroits est chaude, & mesme qu'elle brusle en la maniant, & en d'autres il y a des ouuertures ou fosses, où l'eau boüillonne sans cesse. Et comme cette Isle est fort abondante en crabes, qui descendent des montagnes pour aller pondre au bord de la mer, quand elles rencontrent ces fosses ou concauitez, elles tombent dedans, & sont tout aussi-tost cuittes, deuenant toutes rouges comme des écreuisses ou des cancres, car c'en est vne espece. Ces eaux chaudes durent plus d'vne demie lieuë de long, tout proche la mer, vers le quartier ou entre le quartier qu'on appelle *des vieux habitans*, & l'Islet aux Goyaues.

I'ay dit que ie ne pouuois m'empescher de parler de ces eaux sans estre taxé d'ingratitude, parce que comme i'eus esté quelque temps en repos & à mon aise, à cause des fa-

ueurs que ie receuois de Monſieur le Gouuerneur & du bon Pere Coſme mon hoſte, ie fus ſurpris d'vn grand rumatiſme qui me faiſoit ſouffrir de grãdes douleurs aux bras, & aux iambes. Et ayant appris qu'il y auoit des eaux chaudes, ie demanday conſeil à Monſieur le Gouuerneur, ſçauoir ſi ie n'aurois point de ſoulagement en m'y allant baigner. Il me le conſeilla, diſant que pluſieurs s'en eſtoient bien trouuez. Il me dit, que ie me retirerois chez vn Preſtre qui eſtoit l'ancien de l'Iſle, que l'on appelloit Monſieur l'Aumoſnier, qui ſeroit rauy de me rendre ſeruice, qu'il auoit vn bon Eſclaue, qui auroit ſoin de moy, que ie n'y manquerois de rien, & qu'il ſongeroit à m'enuoyer mes plus grandes neceſſitez. I'y allay auſſi-toſt. Monſieur l'Aumoſnier me receut auec affection, & deſlors il me quitta ſon logis, pour aller viſiter ſes amis dans l'Iſle, où il demeura quinze iours, pendant leſquels i'eus tout le loiſir de me baigner, & en meſme temps ie pris ſoin du peuple de ce quartier qui eſtoient rauis de me rendre ſeruice. Par bon-heur pour moy, le Chirurgien du quartier eſtoit vn ieune homme de Breſle auprés de Beauuais qui auoit des parens qui eſtoient mes amis, il s'appelloit le Vaſſeur, & auoit grand ſoin de me venir viſiter tous les iours, lorſque i'eſtois au bain. L'on faiſoit vne foſſe de ma grandeur, profonde de deux pieds dans le ſable, à huit ou dix pas de la mer, laquelle ſe rempliſſoit auſſi-toſt d'eau chaude. Ie me couchois dans cette foſſe, enueloppé dans vn linceul, & y demeurois tant que ie voulois. Le Chirurgien me mettoit auſſi-toſt dans mon amac ou lict de coton pendu à deux arbres, où il m'eſſuyoit. Quand i'eſtois retourné à l'habitation, ie trouuois de bons boüillons que le Negre de Mõſieur l'Aumônier faiſoit, lequel alloit à la chaſſe exprés pour tuer des Ramiers & des Perroquets, qu'il faiſoit cuire pour en tirer ces boüillons. Monſieur le Gouuerneur eut ſoin de m'enuoyer vne Caue de ſix flaçons de vins François, d'Eſpagne, & de l'eau de vie. Ie recouuray là vne parfaite ſanté, ne reſſentant plus aucune douleur. Monſieur l'Aumoſnier eſtant de retour chez luy, ie luy ceday la place auec mille remercimens, & m'en retournay à la Ville.

I'y trouuay vn Pere Dominiquain,nommé le Pere deToiſi, ſi ie ne me trompe, qui diſoit eſtre venu en cette Iſle, pour viſiter les maiſons de ſon Ordre, de la part de ſon General. Il me dit qu'il venoit de la Martinique, que Monſieur du Parquet luy auoit parlé de moy, & qu'il l'auoit prié de me faire des excuſes du mauuais traitement, que i'auois receu à la rade de ſon Iſle, qu'il y auoit eſté contraint par l'emportement de pluſieurs qui eſtoient toûjours auprés de luy, & que s'il les auoit creu, ie n'en aurois pas eſté quitte à ſi bon marché.

Ie receus en meſme temps vne lettre écrite de la meſme Iſle par Monſieur Valée, mon amy, par laquelle il me mandoit qu'auſſi-toſt que le Vaiſſeau, dans lequel on m'auoit fait embarquer, eut fait voile, quelqu'vn de l'équipage du Capitaine le Bas reporta dans l'Iſle, que ie luy auois laiſſé quelques lettres. Pluſieurs luy diſoient que ſi cela eſtoit, & que Monſieur du Parquet le ſceuſt, il n'auroit pas moins qu'vne greſle de coup de baſtons ſur ſon dos; qu'on luy conſeilloit de les ietter au feu, afin qu'il n'en paruſt rien C'eſtoit mes ennemis qui faiſoient courir ce bruit, de peur que l'on ne viſt mes deffences contre les calomnies qu'on m'impoſoit. Monſieur Valée ne leur diſoit autre choſe, ſinon qu'il ne croyoit pas que Monſieur du Parquet l'euſt voulu mal traiter pour auoir vne lettre d'vn Preſtre, par laquelle il luy faiſoit connoiſtre ſon innocence. Il me mandoit que Monſieur du Parquet l'ayant rencontré, l'appella pour luy demander s'il auoit quelque lettre de moy. Il luy en preſenta vne, il la leut en ſa preſence, & aprés l'auoir leuë, tant s'en faut qu'il le mal-traitaſt, qu'au contraire il luy fit careſſe, & luy témoigna par ſes actions le reſſentiment qu'il auoit, ſans luy rien dire. Il me mandoit de plus, qu'il auoit enuoyé ma lettre à nos Meſſieurs, par le moyen d'vn ieune homme appellé Monſieur de Raince, duquel i'ay déja parlé

Ie fus voir Monſieur le Gouuerneur, pour le remercier des ſoins qu'il auoit eus de moy, & pour luy faire voir les effets de ſes fontaines d'eaux chaudes. Il fut eſtonné de me voir ſi gay & en ſi bonne ſanté. Ie ne pouuois aſſez loüer

la bonté de ces eaux qui estoient capables de faire de grands effets, si on s'en sçauoit seruir. Ie luy fis part des nouuelles que i'auois receuës de la Martinique. Il me dit qu'il ne s'estonnoit pas de la façon d'agir de Monsieur du Parquet, qu'il n'agissoit pas assez absolument, & qu'il auoit des personnes auprés de luy qui le possedoient, & à qui il deferoit trop. Il me fit alors des protestations d'vne protection toute particuliere, & que ie me pouuois asseurer que ie n'aurois pas plus de mal que luy; dequoy ie le remerciay tres-humblement.

Monsieur le Gouuerneur, apres vn assez long entretien, me dit qu'il estoit dans le dessein de faire vn voyage en France, où ses affaires l'appelloient, & qu'il desiroit s'embarquer dans vn petit Vaisseau fort viste, que les Portugais appellent vne *Carauelle*. C'est vne sorte de Vaisseau à qui il faut fort peu d'eau, & par consequent fort peu de profondeur. Il est maté aussi haut que le plus grand Nauire; c'est la raison pourquoy cette sorte de Vaisseau est fort viste, & c'est pour cela aussi que les Portugais s'en seruent, parce que ce sont comme des courriers sur la mer, qui portent en diligence des nouuelles aux lieux les plus éloignez de leur domination. Mais voyant que l'équipage de ce Nauire estoit Holandois, il me dit qu'il eust esté bien aise d'auoir vn Prestre à sa compagnie pour sa consolation, que si ie voulois y entendre ie l'obligerois beaucoup, & que par ce moyen il me remeneroit en France. Ie fus fort aise de l'offre qu'il me faisoit, & luy dis qu'il n'auoit qu'à commander & que ie le suiurois par tout; que d'ailleurs ce m'estoit vn bon-heur de trouuer vne occasion si fauorable que celle-là. Pendant que l'on équipe le Nauire pour partir, il me semble à propos auant que de sortir de ces belles Contrées, de dire quelque chose touchant la Religion de ces païs.

Ie me suis estonné plusieurs fois de voir combien les vices regnent impunément dans tous ces beaux païs, parmy les Chrestiens qui les habitent. Mon estonnement n'a pas esté si grand de les voir regner dans la Barboude, parce que les Anglois qui l'habitent, se contentent la plusp-rt

de croire qu'il y a vn Dieu, & que Iesus-Christ son Fils est mort pour nous. Ils ne se mettent point en peine de ce que disent leurs Ministres dans leurs Presches, lesquels ne se tourmentent gueres aussi de leur part pour les reprimer, ne songeans seulement qu'à contenter leurs oreilles. Mais que cela soit encore pire parmy des Catholiques, c'est le sujet de mon estonnement. I'en ay recherché les raisons en moy mesme, que voicy à peu prés. Ie proteste premierement deuant Dieu, que ce n'est point par vne animosité que i'aye contre aucun Ordre Religieux, il y en a de plusieurs, mais ie ne parleray d'aucun en particulier; car ils sont Missionnaires Apostoliques, & par consequent ie les honore tous en cette qualité. Mais il ne faudroit pas auoir tant soit peu de zele de la gloire de Dieu, pour demeurer muet en cette rencontre. Ce que i'en veux dire, n'est que pour exciter ces bons Religieux qui vont exposer leur vie si loin, à se souuenir qu'ils sont là les Ministres de Iesus-Christ & les dispensateurs des thresors de ses graces, & qu'estant ainsi destinez pour aider à sauuer les autres, ils ne se perdent pas eux mesmes.

La premiere raison de ces desordres, est que ces bons Religieux sont tous, comme i'ay déja dit, Missionnaires Apostoliques, qui ne reconnoissent que le souuerain Pontife, & partant ils sont indépendans les vns des autres. Il y a aussi peu d'vnion entr'eux, pour trauailler vnanimement au salut des ames qui leur sont commises. Or comme ils ne sont point de la Hierarchie, il n'y a point de subordination entr'eux, chacun fait à sa fantaisie, sans garder vn mesme ordre dans la conduite de la discipline de l'Eglise. Chacun d'eux prend bien son canton, & pretend droit sur les ames qui l'habitent, mais reconnoissant qu'ils n'ont aucun droit sur eux, ils vont où bon leur semble. C'est pour cela que chacun d'eux ne veillant pas comme de veritables Pasteurs, beaucoup de ceux qu'ils estiment leur appartenir, sont plusieurs années sans s'approcher des Sacremens, mesme le iour de Pasques. Dans le peu de temps que i'y ay esté, i'en ay reconnu plusieurs qu'il y auoit sept ou huit ans qui ne s'estoient confessez. Il me semble que cela n'arri-

ueroit

neroit pas, si on gardoit l'ordre que Iesus-Christ a étably. Il a donné sa mission à ses Apostres, auant que de monter à son Pere, les enuoyant par tout le monde, pour enseigner à tous le chemin de salut. Il est vray que le Souuerain Pontife, qui est le Vicaire de Iesus-Christ en terre, les enuoye, mais il ne les enuoye pas en qualité d'Euesques. Les Apostres estoient en effet les Euesques, ils établissoient par tout des Prestres, qui auoient chacun leur Iurisdiction separée; c'estoient comme autant de Pasteurs qui auoient droit de veiller sur les ames qu'ils auoient sous leur direction, & en cette qualité chacun connoissoit ses oüailles, & les oüailles connoissoient la voix de leurs Pasteurs. Et afin qu'on ne croye pas que ie parle en l'air, écoutez saint Paul en l'Epistre premiere qu'il écrit à Tite : *Reliqui te Cretæ, vt constituas per ciuitates Presbyteros, sicut & ego disposui tibi.* Ie vous ay laissé en Crete, afin que vous établissiez des Prestres dans les Citez, tout ainsi que moy mesme ie vous ay ordonné. Theophilacte expliquant ce passage de saint Paul, dit que ce Saint a voulu exprimer particulierement ce mot, *per ciuitates*, dans les Citez; car il ne vouloit pas, dit ce grand Personnage, que toute l'Isle fust commise à vn seul, mais il vouloit que chaque Cité eust son propre Pasteur; parce qu'ainsi la charge en est plus legere, & la vigilance du Pasteur plus exacte. Icy au contraire, chacun se partage de soy mesme; tous les Prestres établis par Tite luy estoient sujets, comme sont les Curez aux Euesques, mais dans ces lieux-là il n'y a point, comme i'ay dit, de subordination, personne n'y reconnoist de Superieur. Ie ne raporteray point les desordres que cause cette confusion.

I'ay remarqué vne autre raison, c'est de la part des Superieurs, lesquels n'enuoyent en ces lieux le plus souuent que des personnes, qui bien qu'ils soient gens de bien, n'ont pourtant pas toutes les qualitez requises, pour en faire des Missionnaires Apostoliques, parce que la plus part n'ont pas toute la science qui leur est necessaire, ou bien s'ils ont la science, ils n'ont pas le talent de s'en seruir. I'e-

ſtime trop les Superieurs des Religions, pour dire qu'ils n'y enuoyent bien ſouuent que ceux qui ne peuuent ſupporter la diſcipline du Cloiſtre. Mais quoy qu'il en ſoit, on y void bien peu de Predicateurs qui reprennent les vices courageuſement, & qui s'oppoſent fortement pour les corriger, qui tonnent & qui faſſent apprehender les Iugemens de Dieu, que dis-je ? qui enſeignent comme il faut nos ſaints Myſteres. C'eſt de là que l'on void vne ignorance craſſe, tant parmy le peuple que parmy les Eſclaues, que l'on laiſſe viure comme des beſtes, ſi quelque chef de famille n'en a pitié, comme ils y ſont tous obligez, s'ils ne veulent eſtre eſtimez pires que des Payens, ſelon ſaint Paul. Il ſont la plus part comme des chiens muets, qui voyent le loup dans la bergerie, & ne diſent mot.

Ces grandes poſſeſsions cauſent ſouuẽt de grãds démeſlez, qu'ils ont non ſeulement auec le peuple, mais meſme auec les Seigneurs ; ce qui apporte de grands troubles.

Vne troiſiéme raiſon qui eſt tres-plauſible, c'eſt que la plus part de ces Religieux ont plus de ſoin de leur bien temporel, & de faire valoir leurs habitations, que du ſalut des ames qui leur ſont commiſes. Les grandes poſſeſſions qu'ils ont, les obligent à auoir vn grand nombre d'Eſclaues & d'Engagez. Ils les achetent comme les autres, & les traitent auec autant & plus de rigueur. I'ay meſme obſerué qu'ils ne ſe contentent pas ſeulement de leur prepoſer des Commandans, pour auoir l'œil ſur eux & les conduire au trauail, ils y vont quelquefois eux meſmes, & vſent de main-miſe ſur eux, De ſorte que ſi ces pauures Eſclaues & Engagez ſont traitez par eux auec tant de rigueur, quelle confiance auront-ils pour leur aller décharger leur conſcience ? Comme leur principal ſoin eſt de ſonger à faire valoir leur bien, c'eſt pour cela qu'on s'applique ſi peu à faire le ſeruice Diuin, comme il faut. I'ay honte de le dire, c'eſt ce qui fait qu'on ne ſe donne pas le temps d'adminiſtrer les ſaints Sacrements, auec le reſpect qui leur eſt deu; c'eſt ce qui empeſche que les pauures malades reçoiuent quelque conſolation, mourans le plus ſouuent ſans Sacrements, principalement les Eſclaues & les pauures Engagez; c'eſt de là qu'on neglige d'apprendre la langue des Sauuages, pour taſcher de leur enſeigner le chemin du ſalut. Il

y a des Isles voisines qui sont encore remplies de ces pauures gens, ausquels on ne pense pas. Si on les voit venir dans les Isles, on prend plutost garde à ce qu'ils apportent pour trafiquer qu'à leur parler de Dieu. S'ils n'ont point de *Caret*, c'est à dire de cette belle écaille de tortuë, on leur dit pour salutation : *Quoy, Compere, tu ne m'apportes point de Caret ?* D'où vient que quelques-vns d'entr'eux estoient appellez du peuple *le Pere Caret*, par derision.

Ie me suis estonné comme ces Missionnaires Apostoliques souffrent iusqu'à maintenant, qu'on ne garde point l'abstinence des viandes, les iours deffendus par l'Eglise, & pendant tout le saint temps de Caresme. Quand on commence à s'établir dans vne Isle, l'on mange tout ce qu'on y peut trouuer, mais à present qu'elles sont biẽ establies, cela semble fort étrange. On me dira que la mer des Isles n'est gueres poissonneuse, mais ie soûtiens le contraire; parce que i'ay veu à la Barboude qu'il ne manque point de poisson sur le port, tous les iours de la semaine. On en peut faire autant, pourueu qu'on veüille pescher. D'ailleurs, il est constant qu'on ne traite pas les Esclaues auec du poisson, on se contente de leur donner des patates, des crabes & choses semblables. Il n'en faut donc que pour vous. De plus, on a tant de volailles, afin d'auoir des œufs pour la table, que cela peut suffire. On m'objectera que l'on manque de beurre pour faire du potage, & que l'on est contraint d'en faire auec de la graisse. Ie dis que l'on peut remedier à cela maintenant, car les Isles sont assez remplies de bestail, qui peut suffire pour auoir du laictage & du beurre. Quand cela ne seroit pas, ne mange-t-on pas en plusieurs endroits de l'Europe de l'huile, soit d'oliue, soit de noix, mesme en France ? Ne vous apporte-t-on pas de l'huile d'oliue pour faire de la salade ? Il en faut faire venir suffisamment pour faire du potage, & pour assaisonner ce qu'on veut manger, les iours deffendus par l'Eglise. Il est du deuoir des Missionnaires Apostoliques, s'ils ont tant soit peu en recommandation la gloire de Dieu, de reprimer ces abus, d'en montrer les premiers l'exemple, & d'y exhorter

tout le monde. Quand le peuple, auquel on ne parle point de ces choſes, mais qui tient cela comme vne couſtume loiſible, le fait, il croit eſtre en ſeureté de conſcience : mais ils ſont Catholiques par tout, il faut auſſi viure par tout en Catholiques. Ceux de l'Amerique ſont autant obligez de garder les Commandemens de l'Egliſe, comme ceux de l'Europe & des autres parties du monde, il ne faut point de milieu dans l'Egliſe.

Quel remede à cela ? Il n'y en a point d'autre que d'y enuoyer des Eueſques, les Iſles ſont aſſez riches pour les entretenir, par le moyen des dixmes des choſes qui y croiſſent. Les Villes qui y ſont commencées à baſtir au port, ſont plus que ſuffiſantes pour les y tenir en honneur, car elles ſont fort peuplées. I'ay veu des Villes Epiſcopales en Italie, qui ſont bien moindres que celles-cy. Il faut empeſcher le trafic parmy les Preſtres & les Religieux, car cela les empeſche de trauailler comme il faut au ſalut des ames. Les grandes poſſeſſions qu'ils ont, les obligent d'auoir vn grand nombre d'Eſclaues, & pour tout maintenir il faut trafiquer, & ainſi ils ſe perdent auec ceux qui ſont ſous leur conduite, deſquels ils ne prennent pas tant de ſoin.

CHAPITRE XXXIV.

Départ de l'Autheur pour retourner en France, en la compagnie de Monſieur Hoüel, Gouuerneur de l'Iſle de la Gardeloupe.

LE Vaiſſeau, ſur lequel Monſieur le Gouuerneur ſe deuoit embarquer eſtant équipé de toutes les choſes neceſſaires, & vn autre qui luy appartenoit, qui eſtoit nouuellement arriué de France, lequel eſtoit party du Port de Honfleur en Normandie au mois d'Avril, auoit fait heureuſement ſon voyage, eut le temps de ſe décharger à la

Gardeloupe & de ſe charger auſſi de marchandiſe. Il fut en eſtat de faire voile auec nous, & arriua heureuſement à Honfleur ; & en tout cela il n'a employé que trois mois, ce qui eſt vne merueille.

Nous nous embarquaſmes le dixieſme iour de Iuillet 1653. ſur le ſoir, pour eſtre preſts à faire voile vers le iour. Les principaux Habitans de l'Iſle vinrent accompagner Monſieur le General iuſqu'au Port, où vne chalouppe l'attendoit pour le porter au Nauire. Comme il y entroit, il fut ſalüé de tous les canons du Fort & de ceux de tous les Vaiſſeaux qui eſtoient à la rade au nombre de plus de quinze. On leua l'ancre vn peu deuant la pointe du iour du onziéme de Iuillet, & auſſi toſt on ſe mit à la voile. On alla débouquer entre les Iſles de S. Chriſtophe & de S. Euſtache. Noſtre nauigation fut aſſez heureuſe iuſqu'à la hauteur de l'Iſle de la Varmude qui eſt aux Anglois, à la hauteur de trente-deux degrez ; car enuiron cette hauteur le vingt-cinquiéme iour du meſme mois de Iuillet, auquel on ſolemniſe la Feſte de S. Iacques, nous euſmes vne tempeſte aſſez violente qui dura huit ou dix heures. Nos Matelots ne ſçauoient qu'en dire, à cauſe que le Vaiſſeau, ſur lequel nous eſtions, n'eſtoit pas à l'épreuue des grandes tempeſtes. On auoit arriſé tous les huniers, & broüillé toutes nos voiles, excepté vn petit Trinquet, qui ſeruoit pour conduire le Nauire. Noſtre Vaiſſeau eſtoit ſouuent tout couuert d'eau, & ainſi nous voguions entre deux eaux. Il auroit eſté plus tourmenté, s'il n'eut pas eſté ſi viſte à la voile comme il eſtoit ; cela faiſoit que les grands flots qui le deuoient couurir plus ſouuent, ſe contentoient de ſe venir briſer contre noſtre Gouuernail. Pour moy qui n'eſtois pas expert au fait de la Nauigation, ie trouuois que cette tempeſte nous eſtoit fauorable, parce que le grand vent qui l'excitoit eſtoit Sudeſt, enfloit noſtre trinquet à plein, & les flots agitez par ce vent faiſoient aller noſtre Nauire plus fort qu'il ne vouloit ; ce qui nous faiſoit auancer, comme ie croy, plus de ſix lieuës par heure. Cette tempeſte eſtant ceſſée, chacun reprit ſes eſprits & alla

visiter son magazin ; car la tempeste ne nous auoit point osté l'appetit. Deux ou trois iours apres nous fusmes encore surpris d'vne semblable tempeste, mais elle n'eut pas de plus fascheux accidens que la premiere, & nous fut aussi profitable pour nous faire auancer chemin. I'admiray durant ces deux tempestes la rusticité de certains gros matelots Flamans, qui nonobstant toute l'orage, ne laissoient pas de manger, comme si on eut esté dans la bonace, & parce que l'on n'auoit pas la commodité de faire boüillir la marmite, ils prenoient de gros morceaux de lard le plus gras, le mangeoient tout crud & mordoient dedans comme dans vne pomme, ne s'épargnans pas aussi à boire.

Cette derniere tempeste estant passée, nous eusmes des calmes l'espace de quinze ou seize iours, sans presque rien auançer; mais comme on approchoit du grand Banc où l'on pesche les moluës qu'on appelle de terre-neufue, les vents se rafraischirent en sorte, qu'enuiron le 22. d'Aoust l'on reconnut que la mer changeoit de couleur ; ce qui faisoit voir que nous n'estions pas éloignez de terre. On ietta la sonde, & on trouua enuiron à cinquante brasses de profondeur vn fond de petit coquillage, le lendemain vingt-trois on ietta la sonde trouuant vn fond de sable rouge; ce qui fit iuger que nous n'estions pas loin de la manche d'Angleterre. On cingla tout ce iour & toute la nuict du vingt-quatre, qu'on s'apperceut estre vers Oissant. Le 25. à la pointe du iour, on reconnut que l'on estoit proche des costes de la basse-Normandie vis à vis vne haute Montagne, sur laquelle il y a vne Eglise, qu'on appelle la Pernelle. Comme le iour fut auancé, on apperceut enuiron vne lieuë deuant nous vne Fregate d'Angleterre. Monsieur Hoüel remarqua qu'elle faisoit vn contre-manœuure, elle auoit le vent en poupe, elle faisoit enfler le grand Paffys & arrisoit par les voiles de deuant, de sorte qu'elle n'auançoit pas, & nous gagnions beaucoup sur elle. Ce qu'estant reconnu, Monsieur Hoüel commanda au Pilote de nous approcher de terre, parce que nostre Vaif-

ſeau ne tirant pas beaucoup d'eau, il n'y auoit point de danger pour luy, ioint que le Vaiſſeau Anglois qui eſtoit grand & gros, s'y pourroit bien échoüer, s'il nous y vouloit ſuiure. Ce qu'il n'eut garde de faire, il ſe contenta de tirer ſur nous quelques volées de canon qui ne nous firent point de mal, nous eſtions dans vne grande plage, qui n'eſt pas beaucoup éloignée de la Hague.

Les Habitans de ces lieux maritimes voyans que noſtre Vaiſſeau s'approchoit ſi prés de terre, prirent l'alarme, s'imaginans que c'eſtoit des Anglois qui vouloient prendre terre pour les piller, c'eſt pourquoy ils ſe mirent ſous les armes. Monſieur Hoüel & moy nous conſultaſmes ce que nous auions à faire, ſçauoir ſi nous mettrions pied à terre, ou ſi nous continuërions noſtre route par mer. Nous iugeaſmes qu'il eſtoit à propos de mettre pied à terre, veu que nous n'en eſtions éloignez que de la portée d'vn mouſquet, que là on acheteroit, ou on loüeroit des cheuaux pour nous porter à Honfleur. Cette reſolution fut ſuiuie, dautant que Monſieur Hoüel n'eut pas eſté bien aiſe d'aller en Angleterre, où il n'auroit pas eſté bien traitté du Mylord Cromwel, parce qu'il auoit receu le Prince Robert dans ſon Iſle, & auoit rauitaillé ſes Vaiſſeaux. Ie n'eſtois pas bien content auſſi d'y aller à cauſe de ma qualité de Preſtre.

Nous miſmes donc pied à terre le vingt-cinquieſme Aouſt, auquel l'Egliſe celebre la Feſte de Saint Louys, à huit heures du matin. Ce peuple qui eſtoit ſous les armes n'eut plus de peur, quand il ne nous vid que quatre dans la Chaloupe, Monſieur Hoüel & moy, auec deux de ſes gens; & ils reconnurent bien que nous eſtions François. Quand nous fuſmes deſcendus à terre, nous loüaſmes Dieu de noſtre heureuſe arriuée. Monſieur Hoüel acheta vn cheual & en loüa vn pour moy. Nous allaſmes diſner à Carentan, delà coucher à Yſigny, où on ſale les bons beurres. Le lendemain nous fuſmes diſner à Bayeux, & coucher à Caën. Le troiſiéme iour coucher à Honfleur, où nous trouuaſmes que noſtre Carauelle eſtoit heureuſement

arriuée, & le lendemain le Vaiſſeau de Monſieur Hoüel chargé de marchandiſe arriua auſſi, ſans auoir eu aucun mauuais rencontre. Il nous auoit quitté dés le premier iour que nous auions fait voile, & auoit pris plus vers le Nord que nous.. Nous allaſmes tous rendre graces à Dieu & à la Sainte Vierge dans vne petite Egliſe qui eſt ſur vne montagne. Le lendemain ie partis pour Paris, où i'arriuay heureuſement: *Dieu en ſoit beny.*

Fin du ſecond Liure.



RECIT



RECIT VERITABLE

DE CE QVI S'EST PASSE' au Voyage entrepris par les François en la partie de l'Amerique Meridionale, appellée *Cap de Nord*, en l'Isle de Cayenne, l'an mil six cens cinquante-deux.

LIVRE TROISIE'ME,

DANS LEQVEL IL EST PARLE' du temperamment du païs, de la fertilité de sa terre, & des mœurs & façons de faire des Sauuages de ces contrées.

CHAPITRE PREMIER.

De la situation & temperamment du païs.

PERSONNE n'a iamais parlé iusqu'à present auec certitude, ny auec la pure verité, de cette partie de l'Amerique qui est appellée *Cap de Nord*, & que nous appellons *France Equinoxiale.* Aucun de ceux qui se sont efforcez de l'habiter, n'en a rien

laissé par écrit, & ceux qui en ont dit quelque chose, n'en ont parlé que comme des personnes, qui voyent de loin & en passant quelque bel édifice, duquel ils font vn si foible iugement, que l'on ne peut aucunement s'y asseurer. I'en puis maintenant, ce me semble, parler & en dire quelque chose auec vn témoignage infaillible, y ayant demeuré quinze mois, pendant lesquels i'ay remarqué tout ce qui estoit à remarquer, pour en pouuoir faire preuue auec verité, de laquelle ie ne me veux point éloigner : rapportant les choses comme elles sont, & suiuant l'obseruation que i'en ay faite sur les lieux.

Ie feray la description de cette Isle, i'espere qu'elle ne déplaira pas en cet endroit. Et pour entrer d'abord en matiere, ie diray qu'elle regarde le Leuant, vers la pointe de Mahury; celle de Ceperou est au Couchant. Elle a au Nord ou Septentrion la grande mer, & au Sud ou Midy, la terre ferme, qui conduiroit en droite ligne à ce riche païs du Perou, duquel elle a le mesme temperamment. Elle est située directement au quatriéme degré & deux tiers de latitude de la ligne Equinoxiale, éloignée de cent lieuës ou enuiron du grand & fameux Fleuue des Amasones, qui roule ses eaux bien auant dans la mer, en gardant toûjours sa douceur; entre laquelle Riuiere & nostre fleuue de Cayenne, il y en a plusieurs autres, qui ont deux lieuës d'embouchure dans la mer; & dans tous ces fleuues il y a tant de Riuieres qui se viennẽt descharger, qu'il est croyable que tout le païs se pourroit rendre nauigable, & que l'on pourroit aller par tout auec des Canots & de petites Barques; ce qui apporteroit vne tres-grande commodité, si le païs estoit défriché & bien habité.

Il semble que ce païs deuroit estre inhabitable, à cause de la proximité de la ligne & des grandes chaleurs qu'il y deuroit faire, d'où vient que des cinq Zones qui remplissent tout le globe de la terre, celle qui est entre les deux Tropiques de Cancer & de Capricorne, qui est la route du Soleil pendant toute l'année, s'approchant six mois d'vn desdits Tropiques autant qu'il s'éloigne de l'autre; ce qui forme les diuerses saisons de l'année dans les autres

Zones froides & temperées, celle-cy s'appelle Zone torride ou bruslante. Mais ceux qui ont esté dans cette opinion, se sont grandement trompez, n'y ayant point de region, ny de païs plus temperé dans le monde. Les chaleurs qu'il y fait, ne sont iamais si grandes que celles qu'il fait dans nostre France, depuis la saint Iean iusqu'au mois de Septembre. La raison de cela est, que cette grande chaleur est extrémement temperée par l'humidité, de sorte que son temperamment est chaud & humide, & cette humidité est causée par la force du Soleil, lequel attire à soy beaucoup de vapeurs de la terre, qui est arrosée par tout de beaucoup de fleuues, riuieres, ruisseaux, & fonteines: sans que cela pourtant y cause des broüillars, le temps y estant tousiours fort clair & fort serain. Outre que pendant les plus grandes seicheresses, qui durent depuis la saint Iean, iusqu'au mois de Nouembre, quand il ne fait pas grand vent, & que le Ciel n'a point esté nebuleux, il fait des rosées si admirables, qu'elles font autant de profit à la terre que la pluye. Et ce qui est tout à fait digne d'admiration, c'est que la Prouidence qui gouuerne ce grand monde, a fait, pour moderer les grandes chaleurs que l'on deuroit ressentir dans ce païs, que tous les iours, sans y manquer, il se leue vn petit vent, qui soufle de l'Est à l'Oüest, depuis huit ou neuf heures du matin, iusques sur les cinq heures du soir, sans lequel, bien que le temperamment soit humide, on ne pourroit pas durer. Et pendant la nuit, il se leue vn vent de terre la plus part du temps, qui rend la nauigation facile, autrement il seroit impossible de nauiger de l'Oüest à l'Est, c'est à dire du Couchant au Leuant; cela est propre pour les petits Vaisseaux, & non point les grands, s'ils ne vont gagner le vent bien loin dans la mer.

Cette grande humidité est cause que la roüille s'attache facilement sur le fer. C'est ce qui fait souuent manquer nos armes, lesquelles il faut auoir grand soin de nettoyer, de deux iours en deux iours, ou de trois au plus, autremẽt la roüille s'y engendre, comme elle fait aux quinquailleries, cousteaux, ciseaux, &c. & aussi aux ouurages des Taillandiers, comme les serpes, haches, &c. Les serrures s'en-

roüillent incontinent, ce qui cauſe de tres-grandes incommoditez, les coffres demeurans ordinairement ouuerts. La colle forte n'y tient pas auſſi, d'où vient que les inſtrumens, comme les luts, & les violons, s'y décolent & ſe gaſtent facilement. Les Liures meſme collez ſur le dos de colle forte, comme les Breuiaires, Miſſels, & ſemblables, s'y délient bien-toſt & ſe gaſtent; c'eſt pourquoy ie conſeillerois à ceux qui en voudroient porter, de les faire coler auec de la colle de paſte. Pour les ouurages des Taillandiers, il les faut huiler & mettre deſſus, de la chaux viue, cela les conſerue fort bien. Quant aux couteaux & ciſeaux, il les faut huiler & les enuelopper de papier net, autrement ils ſont en danger de ſe gaſter & de ne rendre aucun ſeruice, puiſque les couteaux, deſquels on ſe ſert d'ordinaire, s'enroüillent dans la pochette; c'eſt vne des incommoditez du païs.

Ce temperamment chaud & humide, principe de corruption, eſt cauſe que quand on a tué de la viande, il la faut incontinent faire cuire ou ſaler, afin qu'elle ſe conſerue.

Les ſaiſons n'y ſont point diſtinguées, car on n'y paſſe point du Printemps à l'Eſté, ny de l'Eſté à l'Automne, non plus que de l'Automne à l'Hyuer. Il n'y a qu'vn perpetuel Eſté, puis qu'il y fait vn chaud preſque touſiours égal pendant toute l'année. Ce qui fait que l'on y cueille des fruits en tous temps, y ayant touſiours quelques arbres chargez de fruits meurs, pendant que les autres ſont en fleur, & on n'en void iamais pas vn qui ſoit dépoüillé de ſes feüilles. La pluye eſt plus frequente en vn temps qu'en vn autre, ce qui eſt en ce païs comme l'Hyuer. Nous l'auons remarqué ſous cette latitude, depuis le mois de Ianuier iuſqu'en Mars & Auril, où il pleut encore vn peu; le mois de Mars a pourtant eſté beau. Ces pluyes ne ſont pas continuelles, car ie n'ay remarqué que cinq ou ſix iours qu'il a pleu depuis le matin iuſqu'au ſoir, & les autres iours elle n'a eſté que par interualles aſſez frequente, & pendant toute l'année nous n'auons pas veu paſſer quinze iours, qu'il n'ait fait quelque ondée de pluye; ce qui n'a pas eſté l'an-

née passée, qu'il a esté cinq mois sans pleuuoir; d'où sont prouenuës pendant ce temps-là de grandes seicheresses.

Le Soleil y est à plomb sur nostre teste, pendant les deux Equinoxes de Mars & de Septembre, toutes les deux fois qu'il passe la ligne, soit pour aller vers le Tropique de Cancer, ou qu'il retourne à celuy du Capricorne. Ce qui rend les nuits égales aux iours, & fait qu'il y a douze heures de Soleil & vne demy heure de crepuscule, tant le soir que le matin; de sorte que l'on peut dire qu'il y a treize heures de iour, & onze heures de nuit en tout temps. Les nuits y sont fort belles, beaucoup plus claires qu'en nostre France. On a vn grand contentement, quand la Lune luit, parce que l'on y peut passer la nuit sans receuoir aucune incommodité, n'y ayant point ou bien peu de serain qui touche la teste. Il est vray que quand il ne fait aucun vent, & que le Ciel n'est point broüillé, la rosée commence à tomber sur les trois ou quatre heures du matin, qui cause vne fraischeur, laquelle oblige de se couurir, bien qu'on ait passé la nuit tout découuert. Cette rosée est si puissante qu'elle mange en peu de temps vne barre de fer.

CHAPITRE II.

De la qualité de la terre, de sa fertilité, & des fruicts qu'elle produit.

LA terre est tres bonne & tres facile à cultiuer, estant vne espece de sable noir, ou comme vne terre mouuante, qui a bien deux pieds de fond, au dessous de laquelle on trouue vne argile rouge, tres propre pour bastir; & de laquelle on peut faire des briques & des thuilles tres bonnes. En quelques endroits il y a en pareille distance de la terre à Potier, la plus franche & la meilleure qu'on puisse trouuer en quelque lieu que ce soit, de laquelle on peut faire de tres belle poterie. Cette terre est remplie

en plusieurs endroits de mineraux, car les eaux que nous y beuuions, particulierement celles que l'on tiroit du puits de Ceperou, s'en sentent tres fort, encore que nous ne les ayons pas éprouuées. Elles font des effets semblables aux eaux minerales, causant au commencement vn cours de ventre, & font beaucoup vriner en déchargeant fort les reins.

Cette terre est extrémement fertile, ce qui la rend telle sont la rosée & les pluyes qui sont toûjours chaudes, à cause de la proximité du Soleil, & elle pousse en telle abondance, que l'on a remarqué qu'apres que l'on a eu défriché, les racines des arbres ont autant poussé en six mois, que nos bois taillis font en six ou sept ans.

Nos graines de France ont de la peine à y produire, soit qu'elles demandent vn temperamment plus froid, soit qu'elles ayent esté gastées sur la mer, ou qu'on les ait trop gardées. Ie conseillerois à ceux qui en portent, de les mettre dans des boistes de fer blanc, où l'eau ne puisse penetrer. La chicorée franche & bastarde y vient fort bien, comme aussi les raues, la poirée, & les potirons. Ie croy que beaucoup d'autres choses y viendront à merueilles, quand on aura de bonne graine & que l'on aura reconnu le sol de la terre. Le millet ou bled de Turquie y vient fort bien, on en fait deux recoltes par an.

La *Patate* est vne racine grandement bonne, elle est comme les trufles ou gros topinanboux, de diuerses grosseurs; il y en a de blanches, de rouges & de iaunes, comme tirant sur l'abricot; toutes bonnes & excellentes, ayant le goust des marons. Elles sont grasses & moüelleuses, propres à faire du potage & de la boisson, que l'on appelle *du Maby*. Les Anglois ne donnent rien autre chose à leurs Esclaues dans les lieux qu'ils habitent, cela leur sert de pain & de viande. On mange ces Patates en diuerses façons, cuittes à l'eau, rosties sous la cendre, mais elles sont bien meilleures fricassées & mises à la pimentade. Le piment est toute l'épicerie du païs; c'est ce qu'on appelle du poiure de Bresil. Il y en a de diuerses sortes, on en void qui semble du corail, les Sauuages en vsent beaucoup, & s'en ser-

uent au lieu de ſel. Nous en mettions vn grain auec de l'eau & vn peu de ſel, cette ſaulſe nous faiſoit manger noſtre pain auec plus de ſatisfaction.

Il y a vne autre eſpece de racine qui eſt appellée *Ignaſme*, qui eſt comme la Patate, mais elle n'eſt pas ſi naturelle ny de ſi bon gouſt. Il n'y en a que de violettes.

Il s'y trouue vne eſpece de choux, dont la feüille eſt tres-bonne, mais la racine l'eſt beaucoup plus. Elle eſt tres-douce & moüelleuſe, elle vient fort groſſe, & on en fait de bon potage, comme fait auſſi la paſſepierre.

Pour les legumes, ie n'ay veu que de deux ſortes de féues, que nos Eſclaues appellent des pois; la premiere ſorte eſt vne eſpece de petites féues de couleur rouge, qui eſtant ſemée vient en maturité en ſix ſemaines de temps: on en peut planter durant les ſix mois humides, pendant leſquels on en peut faire grande prouiſion. La tige s'étend fort loin; c'eſt pourquoy quand on les plante, on met vn demy pied, ou meſme vn pied de diſtance entre deux. Mais ce qui eſt admirable en ces ſortes de féues, c'eſt que quand elles ont commencé à produire leur fruit, à meſure que l'on cueille ce qui eſt meur, le reſte qui ne l'eſt pas encore, pouſſe & meurit pendant que l'on mange celles que l'on a cueillies, & on ne manque iamais d'en trouuer de propres à manger, tellement que l'on en a, en quelque ſaiſon que ce ſoit, & il y a touſiours des fleurs. Les beſtes les mangent pendant les ſeichereſſes. Nous en auons planté d'vne autre ſorte, fort larges, qui ſont ſix mois à venir en maturité, mais quand elles ſont en eſtat, l'on en cueille ſept années conſecutiues. Il y en a bien d'autres dans les Iſles, d'où on en peut auoir pour les planter en ce païs.

L'Ananas eſt vn fruit cultiué dans les iardins, mais la tige qui le porte, n'eſt pas plus haute que celle d'vn artichaud; ſes feüilles ſont longues & fort épaiſſes, ayant de petites épines des deux coſtez, qui croiſſent en pointe. Au milieu de ſept ou huit de ces feüilles, il y a vne tige, qui porte le fruit de la figure d'vne pomme de pin, gros comme la teſte; à la cime duquel il y a comme vn bouquet de feüille, qui eſtant coupée & replantée, produit le meſme fruit.

Le *Bananier* eſt vn arbriſſeau cultiué, il s'en void de gros comme la cuiſſe, quelquefois aſſez haut; ſa tige ſe coupe facilement, eſtant molle & remplie de moüelle; ſes feüilles ſont longues d'vne aulne & larges d'vn pied. Cet arbriſſeau produit au milieu de ſa tige & de ſes feüilles vn regime de Bananes, où il y en a quelquefois cinquante ou ſoixante & dauantage. Ce fruit eſt long d'vn demy pied, quelques-vns dauantage en figure, gros comme vn concombre; il y a auſſi des figues qui ſont quaſi de la meſme façon, il y a peu de difference au gouſt qui a vne douceur aſſez agreable; elles ſont plus delicieuſes, quand elles ſont cuittes ſous la cendre, la chair en eſt molle.

La canne de ſuccre y vient en perfection, en neuf ou dix mois; le tabac, comme celuy du Breſil.

Le *Magnoc* eſt vn arbriſſeau qui produit la racine, de laquelle on fait le pain ou la Caſſaue, qui eſt le ſolide du païs, de tres-bon gouſt & bien nourriſſant. On le trouue preſque auſſi ſauoureux que noſtre pain, & quand on y eſt accouſtumé, on ne ſe met pas en peine de celuy de l'Europe. Il ne faut point d'autre ſemence pour le planter, que de prendre du bois qu'il pouſſe dehors. L'on fait quatre ou cinq morceaux d'vne branche de la grandeur d'vn demy pied, que l'on fiche dans la terre, & à chaque morceau de bois il croiſt cinq ou ſix racines, les vnes groſſes comme la iambe, d'autres plus groſſes, & d'autres moindres. Elles meuriſſent en neuf ou dix mois, & ſont dans leur parfaite bonté dans vn an; quand elles paſſent ce temps, elles diminuent de bonté, car elles ſe rempliſſent d'eau.

Le pain ſe fait en cette ſorte: l'on ratiſſe cette racine comme vn fait vn nauet, on la rape auec vne rapoire de fer ou de cuiure, que l'on appelle vne *greige* dans le païs, aprés eſtre rappée on la met dans des ſacs, que l'on met dans vne preſſe pour en tirer le ſuc qui eſt fort dangereux; quand on a bien fait ſortir ce ſuc, on paſſe cette farine, l'on en prend dans vn plat que l'on étend ſur vne platine de fer épaiſſe d'vn doigt, que l'on met ſur vn petit feu, laquelle eſtant cuite d'vn coſté, on la tourne de l'autre, cela eſt incontinent cuit, vne perſonne en peut faire cuire pour le moins ſoixante en vn iour.

Il y a quantité d'arbres fruictiers dans les bois, dont nous n'auons pas encore la connoissance, c'est pourquoy on n'en ose pas manger de crainte d'estre pris. Ceux qui nous sont connus, sont la pomme *d'Acajou*. Ce fruit commence à meurir au mois d'Aoust, on en mange quatre mois de suitte, iusqu'en Nouembre, que les pommes de *Mamin* sont meures, elles sont grosses comme la teste, & viennent aussi bien au tronc de l'arbre, comme aux branches; elles ne sont point bonnes à manger qu'elles ne soient molles, elles ont l'écorce & la peau épaisse d'vn teston. Ce fruit est plus remply de pepins que de poulpe ou de chair; il a vne eau fort douce & fort agreable au goust. Les feüilles de cet arbre sont épaisses, licées comme des feüilles de laurier-rose, vn peu plus larges, elles ont la proprieté d'attirer les eaux des iambes enflées en les y appliquant. Ce fruit se mange durant trois mois.

Les prunes de *Monbin* meurissent en Fevrier; elles sont de couleur iaune, grosses comme les prunes Imperiales, les vnes moindres, les autres plus grosses; elles ont le noyau fort gros & peu de poulpe ou de chair, leur goust est aigre & doux, fort agreable, on peut en manger quantité, sans en ressentir aucune incommodité, l'on en mange autant que de cerises & sans pain. Les arbres qui portent ce fruit sont fort hauts, on ne les peut cueillir, il faut attendre qu'elles tombent d'elles mesmes. Ce fruit dure trois ou quatre mois.

Il y a aussi des prunes de la grosseur, & de mesme couleur que l'Imperiale qui croissent en fort grande quantité dans l'Ance de Romata; elles ont vn noyau gros, la chair blanche comme de la neige; on en mange pour arrester le flux de ventre.

Les prunes de iaunes-d'œuf sont meures au mesme temps; elles sont comme le iaune d'vn œuf de poule cuit, & ont le mesme goust. On en peut délayer dans le potage pour le iaunir. Il y a des especes de nefles vn peu aigrettes, des cornoüilles, plusieurs sortes de noix, de noisettes, & de marons, mais on n'ose pas en manger, à cause qu'on ne les connoist pas. L'on trouue vne sorte de fruit qui est fait

comme vn gros roignon de porc, l'escorce en est dure, & renferme vne espece de farine qui a le goust comme du pain d'épice. Nos Esclaues en faisoient grand chere, il s'en trouue beaucoup proche la montagne de Ceperou.

L'on y a trouué vne espece de Casse, qui n'est pas plus longue que le doigt, tres-douce, tres-agreable & purgatiue. Le *Papaye* est vn fruit gros comme la pomme de rambour, qui estant meur est iaune, remply de pepins faits comme du poiure; sa chair ressemble aux melons, & quand il est encore vert, on le mange comme de la citroüille.

Il s'y trouue quantité d'arbres infructueux, d'où distile en certains temps diuerses gommes de bonne odeur, mais nous n'en connoissions pas les proprietez, car nous n'auons pas eu la liberté d'en faire l'experience. Il y vn certain arbre, auquel quand on donne vn coup de serpe, il en sort vné liqueur blanche comme du lait, qui deuient noire & s'épaissit comme du bitume.

Il y a de tres bon Sandal rouge & blanc, qui nous embaûmoit en le brûlant; comme aussi de la Zarpareille qui entortille les arbres. On trouue encore vne sorte de bois, que l'on nomme du Bresillet, qui est de la couleur d'vn beau rouge, dont nos François faisoient monter leurs fusils; il n'est pas si dur que le vray Bresil.

Il y a beaucoup de bois de diuerses couleurs, de rouge, de iaune, & vne espece d'ébeine verte. Il y a vne sorte de bois rouge, qui est si dur, que la coignée se rompt plutost que de le couper La mal heureuse guerre que nous auons euë contre les Sauuages, est cause que l'on n'a fait aucune experience.

Ie ne dis rien des simples, c'est vne chose assurée qu'il y en a d'admirables, veu que les Sauuages s'en seruent fort bien dans toutes leurs blessures. Enfin, tout ce que les Autheurs disent du Bresil, il en est de mesme en cette partie de l'Amerique.

CHAPITRE III.

De la Chasse.

LEs Sauuages de ces Contrées n'éleuent & ne nourrissent aucun animal domestique, soit des animaux à quatre pieds ou des oyseaux, si ce n'est quelques poules & encore fort peu. Elles semblent estre de la race de celles de l'Europe, pour n'y auoir rien de dissemblable de celles-là d'auec les nostres. Ils ne prennent point la peine de les faire couuer, mais elles vont pondre en quelque trou dans les bois, elles y couuent & ramenent leurs petits à la Case. Ils n'appriuoisent aucune sorte d'animaux, pour n'en vouloir pas prendre la peine, estant fort paresseux de leur naturel. La principale raison de cela est, que la chasse leur fournit en abondance ce qui leur est necessaire pour la vie, n'estant pas d'ailleurs trop carnassiers, se contentant de quelques crabes & de quelque poisson boucané.

La chasse est tres bonne en ce païs, plus abondante en vn lieu qu'en vn autre. De toutes les bestes fauues qui s'y rencontrent, il n'y en a pas vne qui n'ait quelque difference de celles que nous auons dans l'Europe. Il y a beaucoup de cerfs, ils sont fort petits, car ils ne sont pas plus gros que des daims, leur bois est fort petit, & n'est pas plus haut qu'vn demy pied, fait en pointe & raboteux comme ceux de l'Europe; pour le reste il est de mesme, leur poil est aussi semblable à celuy des nostres. Ils vont & viennent de la terre ferme dans nostre Isle, comme l'experience nous l'a fait connoistre. Il y en eut vn qui vint de la terre ferme à nage auprés de nostre Fort, où parce que la mer estoit basse il demeura embourbé dans la vaze; vn de nos Negres l'alla prendre & l'amena en vie. Au commencement de nostre arriuée nos Habitans de Mahury en tuoient tousiours quelques-vns; ils sont de tres bon goust, les Sauuages en apportoient souuent de boucanez.

Les cochons y ſont de differentes eſpeces, & en quantité de chaque eſpece. Les vns ſont ſemblables à nos pourceaux ſangliers, de meſme grandeur & groſſeur, & de meſme poil, d'autres comme les cochons de noſtre Europe. Ils vont par troupe ; c'eſtoit de ceux-là qui nous firent faire bonne chere le iour de S. Martin. Les Sauuages les appellent des *Poinga*. Il y en a d'autres plus petits, qui ne ſont pas ſi gras, mais de tres bon gouſt, on les appelle des *Paquira*. Ils ont vn éuent ſur le dos, par où il ſemble qu'il y a quelque reſpiration. Nos Habitans de Mahury en prenoient quelquefois trois ou quatre la ſemaine.

L'Agouty eſt vn petit animal comme le liévre, excepté qu'il a les iambes plus droites, & les pieds fourchus comme vn pourceau. Il mange aſſis comme vn ſinge, ſe ſeruant des pattes de déuant pour tenir ce qu'il mange. Il a la chair tres bonne & tres-ſauoureuſe, & ſe tarit comme vn renard.

Le *Pac* fait tout de meſme, il eſt grand comme vn Renard, c'eſt le plus gras de tous les animaux du païs; ſa chair eſt extrémement bonne & de bon gouſt.

On y trouue pluſieurs eſpeces de Renards, de gris comme les noſtres & de noirs ; de la fourure deſquels on feroit des manchons tres beaux. Il y a cette difference des noſtres, qu'ils n'ont pas la queuë ſi groſſe & ſi touffuë. Ils ont les pattes de deuant comme celles des ſinges & des guenons. La chair de ces Renards eſt tres bonne, ils ſe tariſſent d'ordinaire vers les crabrieres, parce qu'ils aiment fort cette viande.

Le *Tatou* eſt vn animal vn peu plus petit qu'vn Renard, qui eſt tres bon & beau tout enſemble ; ſa beauté conſiſte en ce que l'Autheur de la nature luy a donné vne armure tres forte, & qui eſt à l'épreuue des fléches des Sauuages ; ſon corps en eſt tout enuironné, elle eſt comme vne forte écaille ; ſa chair eſt tres-blanche & de bon gouſt.

Il y a vne ſorte d'animal qui a vne induſtrie admirable pour ſe nourrir. Il eſt de meſme groſſeur que le Renard, il a le muſeau fort long, la gueule large, la langue longue de plus d'vn pied, fort étroite & fort mince. Il va aux fourmillieres qui ſont fort frequentes dans ces païs; il ne vit

que de ces fourmis. Cét animal met ſa langue dans les fourmillieres, les fourmis ſe mettent autour, & quand il la ſent bien chargée, il la retire & en fait ſa curée; on ne luy donne point d'autre nom que *Mange-fourmis*

Le Pareſſeux eſt vn animal tres-bien nommé de ce nom, car c'eſt la vraye image de la pareſſe, il eſt gros cõme les autres; il ne fait pas cinquante pas en vn iour. Le chaſſeur qui le veut prendre, peut bien aller faire vne autre chaſſe, il le trouuera encore à ſa place, ou il n'en ſera pas bien éloigné. Il a la teſte fort petite, les yeux de meſme, & comme tout endormis, ne regardant que de coſté, en remuant ſa teſte ſi doucement, qu'à cauſe de cela, on l'appelle pareſſeux. Il monte ſur les arbres, mais il eſt ſi long-temps à y monter, qu'on a tout le loiſir de l'y prendre; quand on l'a pris, il ne ſe deffend point, & ne ſonge point à prendre la fuitte. Si on luy preſente vne longue perche, il ſe met auſſi-toſt en poſture d'y monter; ce qu'il fait ſi lentement, que cela eſt ennuyeux. Quand il eſt au haut, il s'y tient, ſans ſe mettre en peine d'en deſcendre. Il tient ſi ſerré auec deux ongles qui ſont ſi forts, qu'il ne quitte pas volontiers ce qu'il tient.

I'ay veu vne autre ſorte d'animal, de la groſſeur d'vn moyen chien, duquel le poil eſtoit aſſez long, noir & luyſant comme le iayet, ſa peau parfumée d'vn parfum ſi doux & ſi agreable, que tous nos parfums ne ſont rien au prix de celuy-là. Ie mis la queuë dans le coffre de mes ornemens, ils en eſtoient tout parfumez; ſa chair eſtoit bonne & ſentoit la meſme odeur. Cét animal vit de chaſſe. Ie trouuay ſon eſtomac plein de chair & d'os de petits animaux & d'oyſeaux; les pattes de deuant eſtoient comme celle des Singes.

Les Singes & les Guenons y ſont de differentes eſpeces. Il y en a de fort petits, que l'on appelle des *Tamarins*, beaux à merueilles. Ils ne ſont pas plus gros que des Ecureaux, & ont la teſte & la face comme vn *lyon*, de petites dents blanches comme l'yuoire, qui ſont de la groſſeur & auſſi bien arrangez, que les dents d'vne moyenne monſtre d'orloge. Ils ſont noirs auec de petites taches ſur le train

de deuant, de couleur iſabelle ; les pattes comme les Singes, de couleur de Franchipanne. Ils ſont fort familiers & font mille ſingeries. *Les Sapajous* ſont vn peu plus gros, & ſont malicieux ; l'on en void en France, mais on a de la peine à les y conſeruer ; ils craignent fort le froid. Les Guenons ſont plus groſſes, elles ils portent leur petits ſur le dos, qui les tiennent ſi fort ſerrées qu'elles ont de la peine à s'en dépeſtrer. Quand on tuë la mere, le petit tombe en meſme temps, qui ne quitte pas ce qu'il embraſſe ; c'eſt ainſi qu'on les prend pour les nourrir dans la maiſon. Il y en a d'auſſi gros que de grands chiens, de couleur de rouge de Vache. On les appelle des *Heurleurs*, parce qu'eſtant en troupe, ils heurlent d'vne telle façon, que d'abord l'on croit que c'eſt vne troupe de pourceaux qui ſe bat. Ils ſont affreux & ont vne gueule fort large. Ie croy qu'ils ſont furieux. Si les Sauuages les fléchent, ils retirent la fléche de leur corps auec leur main, comme vne perſonne. La chair de toutes ces ſortes de Singes eſt fort bonne à manger, principalement celle des Heurleurs, qui ſemble de la chair de Mouton, il y a à manger pour dix perſonnes. Ils ont vn cornet interieur en la gorge qui leur rend le cry effroyable.

Il s'y trouue quantité d'autres ſortes d'animaux, deſquels pour ne nous eſtre pas aſſez connus, ie ne diray rien. Ie ne parle point des reptiles, comme Serpens fort longs, de gros Crocodiles, qu'ils appellent *Caimens*, tres-bons à manger, les rognons deſquels ſont comme de muſc ; les *Lezards*, ſont gros comme la iambe, qui ſont tres-bons, on les fricaſſe comme des poulets. Il y a tant de rats & de ſouris de diuerſes eſpeces, que cela gaſte tout dans les champs pendant les ſeichereſſes, & dans les Caſes ou maiſons en tout temps. Il n'y a point de chats, mais la prouidence a fait naiſtre dans ce païs vne eſpece de ſerpent ou couleuvre qui leur font vne rude guerre, & en conſomment autant que les chats. Ces Serpens n'ont point de venin, & ne font point de mal aux hommes ; il ne faut pas s'épouuanter quand on les void, & quand on les entend ſe gliſſer ſur le toit de la maiſon, au trauers des Palmiſtes, qui ſeruent de couuerture, où ces rats & ces ſouris ſe retirent.

Il s'y rencontre des Tygres, les plus gros sont les vrays Tygres, ils y sont rares, mais il est dangereux de les rencontrer. Vn Sauuage nous apporta la peau d'vn qu'il auoit tué. Cet animal l'ayant rencontré, il se dressa contre luy pour le deuorer en l'embrassant, il le serroit si fort, que ses griffes entroient bien auant dans sa chair. Le Sauuage sans se troubler prit son cousteau, qu'il portoit sur ses reins, attaché à vne corde, & en le perçant par le dos, il le fit mourir sur l'heure. Il s'y trouue aussi des chats Tygres qui sont plus petits, mais furieux, leurs yeux semblent vn charbon de feu.

Pour les Oyseaux il y en a en abondance, & de quantité d'especes dans toutes ces contrées. Ils ont le temps de s'y multiplier, y ayant peu de monde pour leur donner la chasse. Les Perdrix sont grises, grosses comme vn bon chapon & bien charnuës & de bon goust. Les Faisans sont plus petits que les nostres, ils se font entendre soir & matin par leur ramage.

Loco est vne espece de Poule d'Inde qui seroit fort facile de rendre domestique ; elles sont aussi grosses que les nostres, qu'on appelle *Poules d'Inde*; elles ont le mesme plumage, il n'y a que cette difference, que le bec est plus gros & de couleur iaune.

L'Agamy est vn fort bel oyseau, il a le col assez long, les iambes de mesme, il n'a point de queuë, il s'appriuoise & se rend domestique.

Les Perroquets y sont de sept ou huit especes, on en void des volées comme de Pigeons en France. Les Periques sont la plus petite espece, & il y en a qui ne sont pas plus grosses que des Moyneaux ; les plus gros sont appellez *Oüaras*, d'vn plumage parfaitement beau, les couleurs en estant fort viues, on les prendroit pour des Phenix, excepté le bec. Ie ne parle point de ceux qui sont de couleur toute verte, car ce sont les communs, il y en a de vert meslé de rouge, on en void assez. Les autres sont de rouge incarnadin, meslé de iaune doré, & d'vn bleu celeste, & autres couleurs admirablement meslangées, d'autres sont de bleu & de couleur isabelle. Ils apprennent tous à par-

ler & se rendent si priuez, qu'ils vont dans la court comme des poules.

Les Ramiers, Tourterelles, Tourdres, Merles, Ortolans & grand nombre de petits oyseaux que l'on ne connoist pas, entre lesquels il y en a vn que l'on appelle *Toucan*, dont le plumage est iaune & noir; son bec est plus gros & plus pesant que son corps; il y en a de rouges & verts, d'autres sont verts & ysabelle; il n'y a vernix plus beau & plus licé que le bec de cét oyseau. Entre les petits oyseaux ceux qu'on appelle *Colibris* sont les plus considerables pour leur petitesse. Leur gorge ressemble à vne emeraude; on leur tire vn petit boyau & on les fait seicher, pour en faire des pendans d'oreilles aux Dames. Il y a tant d'autres especes d'oyseaux, que nous ne les connoissons pas.

Les oyseaux de proye y sont aussi de diuerses façons. Il y a des Corbeaux fort gros, dont le bec est crochu, ils sont fort noirs & ont la teste musquée, ie croy que c'est vne espece de Perroquet.

I'y ay veu des Pies, ausquelles ce qui est noir en Europe, est vert en ce païs. Tous ces oiseaux sont bons à manger.

Les oyseaux qui viuent le long de la mer sur la vase, y sont en grand nombre, & tres bons à manger. Les *Aigrettes* qui portent cette plume si rare sur leur teste, & qui sert d'ornement aux Roys, ont le col & les iambes longues, le bec long, pointu & aceré. Il y en a de blanches & de grises; cela semble vne espece de Heron, elles viuent de poisson le long des riuages de la mer; quoy que cét oyseau semble gros, il a peu de charnure, mais elle est de bon goust.

Le *Flaman* est vn gros oyseau de la grosseur d'vne Oye, son plumage est de couleur de feu tres vif; on ne void point en Europe d'oyseau semblable en beauté, la chair en est rouge & tres-sauoureuse; il a le col & les iambes longues, le bec vn peu gros; c'est des plumes de cét Oyseau que les Sauuages font leurs plus beaux ornemens.

Le grand Gosier est appellé tel, à cause que son iauot est

eſt fort gros, qui luy ſert de reſeruoir pour ſa mangeaille, il eſt gros comme vne poule, & fort haut monté. Comme auſſi la *Spatule* qui porte ce nom, d'autant que ſon bec eſt de la forme d vne Spatule, inſtrument d'Apothiquaire. Tous ces oyſeaux ſont bons, mais celuy qui les ſurpaſſe en bonté, eſt la Canne muſquée, qui ſe rencontre ſouuent dans les petits étangs de Romata. Outre ces oyſeaux, il y a vne grande quantité de groſſes Beccaſſes, petites Beccaſſines & Aloüettes de mer, que cela n'eſt pas croyable; quelques-vns en ont tué cinquante & dauantage d'vn coup de fuſil.

La *Fregatte* eſt vn fort grand oyſeau, noir de plumage, ſes aiſles étenduës ſont longues d'vne aulne & demie, bien que ſon corps ne ſoit pas gros; la viande en eſt dure mais l'appetit le faiſoit trouuer bon. Il vole comme le Milan en tournoyant toûjours pour ſe ietter ſur ſa proye, ce ſont des poiſſons qu'il découure ſur la ſurface de l'eau. Il ſe lance deſſus auec autant de violence que le Milan ſur le Poulet, & ie croy que c'eſt vne eſpece de Milan.

Ie diray ce qui ſemblera incroyable & qui eſt pourtant veritable, qu'il y a ſi grande abondance de toutes ces ſortes d'oyſeaux, qu'il y a des Iſlets qui en ſont tous remplis. Quelques-vns de ces Iſlets ſemblent tout en feu, quand ils ſont couuerts des oyſeaux qu'on appelle *Flamans*. Ils ſont éloignez de trois ou quatre lieuës de noſtre Iſle de Cayenne. Le ſieur le Vendangeur qui ſçauoit fort bien ces lieux, a eſté l'eſpace de ſix mois de ſuitte à vn certain endroit, qui n'eſt qu'à l'autre bord de la terre ferme, du coſté de Mahury, auquel lieu il a tué en deux heures de temps cent cinquante de ces oyſeaux. Il en auoit chargé ſon Canot & en auroit apporté cinq cent pites, s'il eut voulu. Ses gens appelloient ce lieu ſon colombier; mais pas vn des noſtres n'auoit la hardieſſe d'y aller, parce qu'ils eſtoient trop craintifs. Ce qui fait qu'il y a tant d'oyſeaux en ce lieu, c'eſt qu'il y en a de diuerſes eſpeces qui y vont faire leur nid conſecutiuement les vns apres les autres, comme les Flamans, Aigrettes, grands Goſiers, Spatules & ſemblables.

Pour les Cannes muſquées il y a des riuieres voiſines à

cinq ou ſix lieuës de noſtre Iſle, où il y en a tant, que les arbres & les riuages en ſont tout noirs.

Nous auons eu ce malheur, que nos guerres & nos diuiſions ont eſté cauſe que nous auons eſté priuez de tant de biens, n'ayant pas eu d'ailleurs des gens propres pour ces chaſſes, ou qui oſaſſent le faire, ſoit par crainte, ou pour ne ſe pas vouloir mettre dans la vaſe. Pour moy, ie dis que Dieu n'a pas permis que nous ayons ioüy de tant de biens, parce que ſi nous euſſions eſté ſi à noſtre aiſe en ce commencement, nous en aurions abuſé en continuant noſtre malheureuſe vie.

CHAPITRE IV.

De la Peſche.

CEux qui reuoquent toutes choſes en doute, auront peut-eſtre de la peine à croire ce que ie dois dire de la peſche, qui ſe fait dans ce païs, laquelle eſt ſi prodigieuſe que cela n'eſt pas preſque croyable ; mais le poiſſon eſt ſi bon & ſi excellent que ie puis dire auec verité qu'il ſurpaſſe de beaucoup en bonté celuy de nos coſtes de France, outre qu'il y en a de prodigieuſement gros.

Ie commenceray premierement à parler des poiſſons Inſulaires qui ſont dans la mer, & vont quelquefois ſur la terre pour y brouſter l'herbe : ces ſortes de poiſſons ſont fort gros, on les prend auec le harpon.

Le Lamantin en eſt vn des principaux ; ce poiſſon eſt gros comme vn bœuf, il a vne petite teſte & peu de queuë ; il eſt tout rond comme vn tonneau, ſa peau eſt rude & épaiſſe comme celle d'vn Elephant. Il y en a de ſi gros, qu'on en tire plus de ſix cents liures de viande. Ce poiſſon ſe plaiſt le long des riuieres proche la mer, pour y brouſter l'herbe qui croiſt le long de ces riuages. Il eſt tres-excellent, & quiconque en aura prouiſion, le preferera au bœuf, ſa graiſſe eſt auſſi douce que le beurre, & eſt bonne

pour faire toutes ſortes de patiſſeries, de fricaſſées & de potage. Il y a dans de certains lieux de ces poiſſons en ſi grande quantité à dix ou douze lieuës de noſtre Iſle, qu'on en peut remplir vne grande Barque en vn iour, pourueu qu'on ait des perſonnes qui ſe ſeruent bien du harpon.

Il y a vne autre eſpece de poiſſon fort gros, qui eſt la Loutre de ce païs. Ils peſent quatre ou cinq cens liures, & ſont beaucoup plus délicats que le Lamantin. Ie n'en ay mangé qu'vne fois, que les Sauuages nous auoient traité, c'eſt vn manger de Roy. Ce poiſſon eſt proprement le veau de mer. Ils ſortent en troupe de la mer pour aller ſur la terre brouſter l'herbe, & où ils trouuent des cannes de ſuccre, ils s'en donnent comme il faut. On les prend dans des Riuieres voiſines la noſtre.

Le Cheual-Marin, que les Sauuages appellent *Maiapeli*, eſt tres-bon; il eſt gros comme vn moyen cheual, plus court & plus trapu, la teſte tout de meſme, le crin ſur le col, ſa croupe eſt large & bien faite, ſa queuë eſt fort courte. Il a cette difference des cheuaux, qu'il a le ventre fort gros, & le pied fourchu. I'auouë que ie n'en ay point veu, mais le ſieur le Vendangeur en vn voyage qu'il a fait chez les *Toneyens* en a veu pluſieurs, & en a mangé, qu'il dit eſtre tres-bon. Il vit ſur la terre & dans la mer.

La Tortuë eſt vne manne admirable dans ce païs, l'eſpace de quatre ou cinq mois, depuis la my-Avril qu'elle commence à *terrir*, iuſqu'à la my-Iuillet; on ne laiſſe pas d'en rencontrer quelques tardiues, iuſqu'au mois de Septembre.

Ie dis que c'eſt vne manne, pour la quantité qu'il y en a, & ſi grande, qu'on en peut charger pendant ce temps pluſieurs grands Nauires, ſans s'écarter beaucoup de nos coſtes, & ſans ſortir de nos propres rades, on en peut ſaler pour plus de quatre mille hommes : on peut meſme faire des reſeruoirs dans de certains recoins de la mer, afin d'en garder de fraiſches pour toute l'année. Il y en a de trois ſortes, les vnes plus grandes que les autres. La Tortuë franche a la chair blanche & ſauoureuſe. Il y a de certains endroits, comme le bout de l'eſpaule, qui eſtant roſtis, il

n'y a veau qui les puiſſe égaler. Le ius qu'elle iette ſemble proprement du ius de veau. Elle a de la viande de trois ou quatre ſortes de gouſt, ſes os ſont comme des os de bœuf. Il n'y a rien d'excellent comme le plaſtron ; c'eſt l'écaille de deſſous la Tortuë, auquel on laiſſe quelque peu de viande, on le fait roſtir deuant le feu y faiſant vne ſaulſe qu'on iette deſſus. Ce plaſtron contient toute vne grande table, ſept ou huit perſonnes y trouueroient dequoy ſe raſſaſier. Tout le reſte de la viande eſt tres bon ; il y aura telle Tortuë qui fournira de la viande pour cent hommes. Tout y eſt excellent, iuſqu'aux tripailles, qui ſurpaſſent celles de nos bœufs, & de nos moutons. On trouuera quelquefois dans le ventre d'vne Tortuë plus de ſept ou huit cens iaunes d'œuf, tres-bons pour en accommoder de diuerſes façons ; ils ſont gros comme les iaunes d'œuf des Oyes. Quand les Tortuës ſont preſtes à pondre, elles vont ſur terre, & font vn trou dans le ſable où la mer ne va point, elles y en pondront iuſqu'au nombre de deux cens à la fois, puis elles rempliſſent le trou & s'en retournent à la mer, laiſſant faire le Soleil qui fait éclorre ces œufs, leſquels ſortans de ce ſable vont tout petits à la mer, n'eſtant pas plus gros que le poing. Les œufs qu'elles pondent ſont ronds comme vne boule, & n'ont point de coquille ; mais ſeulement vne pellicule, comme font les poules graſſes, quand elles font des œufs hardez : ces œufs ſont d'vn excellent gouſt, lors qu'ils ſont broüillez comme au verjus dans vne omelette. Ils ſont vn peu plus ſecs que ceux de poule, c'eſt pourquoy on y met vn peu d'eau.

La Tortuë qui s'appelle *Caoüanne*, eſt beaucoup plus groſſe que la franche, vn peu plus longue & plus maſſiue, il faut ſept ou huit hommes pour porter tout ce qu'on en tire.

La Tortuë qu'on appelle *Caret*, eſt cette ſorte de Tortuë qui nous donne ces belles écailles, dont on fait ces beaux ouurages. Il n'y en a point dans noſtre Iſle, mais il s'en trouue dans les trois Iſlets, qui ſont deuant la Riuiere de Corou.

Toutes ces ſortes de Tortuës ont vne graiſſe fort douce,

propre à faire des fricassées, de la patisserie & le reste, comme celle du Lamantin. La graisse des Caoüannes n'est pas si delicate & ne se conserue pas tant. On s'en sert à brûler. Pour la conseruer, il la faut faire boüillir, la saler, & y mettre du piment. Quand on commence à manger de ces Tortuës, elles causent vn petit déuoyement, mais qui ne sert que pour purger, sans qu'il en arriue aucun autre inconuenient. Elles ont vne admirable industrie pour pondre leurs œufs; elles sortent de la mer pour ce sujet, montant au plus haut d'vne rade où la mer ne va point. Elles paroissent premierement deux ou trois iours deuant que de faire leur ponte sur le bord de la mer, comme pour remarquer les lieux les plus propres. Au bout de ces deux ou trois iours, la Nature leur a donné cet instinct de sortir de la mer, comme la marée commence à monter, & allant, comme l'on dit, à pas de tortuë, au lieu où elles veulent pondre, elles y font vn trou profond de deux pieds, auec leurs aislerons ou nageoires de deuant, qui leur seruent comme de pates; puis elles tournent le derriere, iettant en vn quart d'heure cent cinquante ou deux cens œufs, & quand elles ont pondu, elles remplissent le trou, & passent par dessus pour l'applanir, comme si de rien n'estoit; cela estant fait elles s'en retournent à la mer, laissant vne grande trace, qui fait connoistre le lieu où elles ont pondu, dans lequel on va foüiller pour en prendre les œufs.

La façon de prendre les Tortuës est facile, car elles sont bien vne heure & demie ou deux heures à faire tout leur mystere, pendant lequel temps il y a deux ou trois hommes qui se promeinent sur la rade, où voyant vne Tortuë, ils la tournent, sans qu'elle se deffende que de ses nageoires. Quand elle est tournée on la laisse iusqu'au lendemain, sans qu'elle se puisse remuër, qu'on la vient mettre en pieces, afin de la porter à la maison, ou la saler sur le lieu pour la conseruer pour l'année; huit hommes ensemble seroient bien empeschez de la porter entiere.

Pour les poissons qui ne bougent de la mer, & que l'on prend au harpon, il y en a de beaucoup de sortes. Voicy ceux que nous auons veus, & desquels nous auons mangé.

Premierement le *Soufleur*, qui eſt vne eſpece de marſoüin, dont la viande ſemble de la chair de pourceau, la graiſſe en eſt bonne pour les enflures des iambes. Il y en a qui peſent deux ou trois cens liures; c'eſt vn aſſez bon manger. On les voit à centaines au deſſous de noſtre Fort de Ceperou, qui ſautent hors de l'eau comme font les Dauphins.

Le poiſſon à l'épée eſt fort grand & fort gros; ſon épée tient au bout de ſon mufle, longue quelquefois de trois ou quatre pieds, ayant des dents comme vne ſcie des deux coſtez; c'eſt dequoy ce poiſſon ſe deffend contre ſes ennemis; s'il rencontroit vn homme, il le couperoit en deux. Il y en a de ſi gros, qu'vn ſeul ſuffit pour le repas de cent hommes. Le coſté de Mahury en eſt fort peuplé; le ſieur le Vendangeur en a beaucoup pris, ſa chair eſt fort blanche, mais vn peu ſeiche, n'y ayant pas beaucoup de gouſt, ſon foye eſt ſi gros & ſi huileux, qu'on en peut faire quinze & vingt pintes d'huile, tres-bonne à bruſler, i'en ay fait l'experience.

Le *Pantouflier* eſt preſque de meſme groſſeur que le precedent, & quaſi d'vn meſme gouſt; il a le mufle fort large & fait comme vne pantoufle.

Le *Requien* eſt auſſi de ſemblable groſſeur; c'eſt vn poiſſon fort gourmand, car s'il rencontre quelqu'vn qui nage, il l'emportera fort bien. I'ay veu vn de nos matelots qui auoit vn pied dans la barque & l'autre dans la mer, qu'vn Requien mordit. Il a trois rangs de dents bien aiguës & fort dangereuſes. Il eſt bon à manger en ce païs, quoy qu'il ne le ſoit pas en d'autres. Toutes ces eſpeces de poiſſons y ſont en tres grande abondance.

La *Raye* eſt admirable; il y en a de ſi groſſes, que le ſieur le Vendangeur en a harponé, qui ont eſté ſuffiſantes pour nourrir ſix vingt perſonnes, comme il fit le 16. Aouſt.

Il y a vne autre ſorte de gros poiſſon aſſez long, qui a l'écaille fort large, comme celle des carpes, quelques vns peſent trois cent liures; ce poiſſon eſt d'vn gouſt fort ſauoureux.

Le *Machoran* eſt vn tres bon poiſſon, il y en a de fort gros & tels qu'on les prend au harpon, d'autres à la ligne

& auec la sceine. Ce poisson est tres bon pour faire du potage. Il y a autant de viande à la teste d'vn Machoran comme à vne teste de veau, & aussi delicate. Quand on le met dans vne marmite pour en faire du potage, il y a autant de graisse sur le pot, que s'il y auoit des pieces de bœuf tremblantes.

Pour les poissons qui se peschent à la sceine, il y en a de tant de façons que nous ne les connoissons point, & en si grande quantité que cela est incroyable. Ceux qui sont de nostre connoissance, sont les Rayes de diuerses grandeurs, qui sont grasses & bonnes, des Mulets, des Cumoles, des Barbuës & petits Turbos, ie ne doute pas qu'il n'y en ait aussi de gros, des poissons qui sont comme des Aloses. Il y a aussi des vieilles pareilles à des poissons, qu'on nomme *des gros yeux*, qui viennent en prodigieuse quantité sur les riues de nostre Isle. Ils sont au bord des fleuues, & pour les auoir on se met en droite ligne du bord, & l'on tire vn coup de fusil chargé de poudre de plomb, & l'on court promptement auec le chapeau pour les ietter à terre. Il y en a encore tant d'autres que cela ne se peut imaginer. Ce qui est admirable, c'est qu'il y a des endroits qui en sont si abondans à quatre ou cinq lieuës de nostre Isle, que cela n'est pas conceuable.

Iugez donc par ce que ie viens de dire, si ce païs est mauuais, & s'il n'y a pas moyen d'y bien viure & d'y subsister. Ce n'est donc pas le païs qui est cause que nous auons tant souffert, mais la mauuaise preuoyance de ceux qui ont fait nostre embarquement, qui n'ont pas fait prouision des choses necessaires, n'ayant pas emporté pour trois mois de pain, point d'hommes qui entendissent la pesche, ny d'instrumens pour pescher; & sur tout à cause de nos diuisions & de nos guerres Ciuiles, car quand nous aurions eu des hommes & des instrumens pour aller à la chasse & à la pesche, nous ne les y aurions pû employer, puisque nous auions assez affaire à conseruer nos vies: & ainsi nous sommes peris de faim auec tant de gibier & de poisson.

CHAPITRE V.

De la façon de viure des Sauuages de ces contrées, & de leur naturel.

AVant que de parler de la façon de viure des Sauuages, il me semble qu'il est à propos de dire premierement quelque chose de leurs dons naturels, tant de la disposition du corps que de la bonté de leur esprit.

Ils ont tous vne tres-belle disposition du corps, qui est tres-bien proportioné, toutes les parties en estant parfaictement bien remplies. Ie croy que cela procede de ce qu'ils vont tout nuds, & que n'ayant point esté serrez par les habits, le corps se remplit comme il faut en toutes ses parties. Ils sont presque tous de belle taille, ny trop grands, ny trop petits. Il s'en void peu de boiteux, bossus & contrefaits. Ie n'en ay veu qu'vn seul parmy la Nation que nous habitons, qui fust borgne d'vn œil par accident, qui est le Capitaine Trompette, duquel i'ay déja parlé. Ils sont presque tous beaux de visage, les hommes ne portent point de barbe. Il n'y a que les plus vieux qui la laissent croistre fort claire. Ils portent les cheueux longs, fort bien coupez à la Françoise, ayant vn grand soin de les bien peigner. Ils sont tous noiraux, soit que cela leur soit naturel, soit qu'ils fassent leurs cheueux de cette couleur auec quelque drogue ou peinture. Leur chair est basanée & fort douce, il semble que ce soit du satin quand on touche leur peau. Les femmes de mesme sont tres-bien faites, car il y en a d'aussi belles qu'on en puisse voir dans l'Europe.

Ils ne manquent pas d'esprit, le seul défaut est qu'il n'est point cultiué. Ils raisonnent fort bien, & ne font rien qu'ils n'y ayent meurement pensé, ne faisant aucune affaire d'importance qu'ils ne l'ayent bien consultée entr'eux, & qu'ils n'en ayent pris auis des anciens, ausquels ils défe-

rent

rent beaucoup à cauſe de leur experience. Ils n'ont plus cette ſimplicité, dans laquelle ils viuoient, quand on e na fait la découuerte. Ils ſe ſont extrémement raffinez depuis que les Europeans les ont frequentez. Nous reconnoiſſons la bonté de leur eſprit, dans leur façon de traiter auec nous, & ſur tout dans leurs ruſes de guerre. Ils ſont extrémement diſſimulez, & lors qu'il ſemble qu'ils careſſent le plus, c'eſt alors qu'il s'en faut plus défier, comme nous ne l'auons que trop experimenté. Pluſieurs des noſtres auoient fait choix de quelques-vns de ces Sauuages, pour leur témoigner plus d'amitié particuliere. On appelle ces ſortes d'amis en leur langue *Banaré*, qui veut dire *Compere*. Lors qu'ils nous témoignoient plus d'affection, ç'a eſté pour lors qu'ils ſongeoient à nous maſſacrer & à nous faire mourir.

Ils vont tout nuds, ſans porter rien ſur eux, qu'vn morceau de linge deuant leur partie, qu'ils appellent vn *Camiſa*. Il n'y a que les vieillards qui n'en portent point, mais ils la font rentrer comme les cheuaux. Les femmes vont nuës comme les hommes, portant deuant leur nature vn Camiſa large de deux mains, tiſſu de grains de verre ou raſſade. Les vieilles ny les petites filles ne s'en ſeruent point, mais quand elles paroiſſent deuant les hommes, elles ſe croiſent fort dextrement les iambes.

Pour ſe rendre plus ajuſtez & plus beaux, ils peignent leur corps de noir, & du ius d'vne pomme de Genipa qui eſt bleu Turquin qui diſparoiſt au neufviéme iour, y formant diuerſes figures. Ils ſe rougiſſent en certains endroits auec le rocou, c'eſt vne ſorte de peinture qui croiſt dans le païs. Ils huilent leurs cheueux auec de certaines huiles, pour les rendre plus luiſans. Ils ont la plus part les oreilles percées & les levres, dans leſquelles ils paſſent quelques pierreries & autres choſes pointuës. Ils portent des chaiſnes de raſſade de dix-huit ou vingt rangs enſemble, qu'ils appellent Caracolis; ils en mettent en diuers endroits des bras & des iambes. Ils ont d'autres chaiſnes de petits anneaux d'os bien petits, qu'ils appellent des *Oüarabis*. Ceux qui les font, y employent beaucoup de temps; cela eſt fait de la coquille de certains petits limaçons de mer, qu'on ap-

pelle *des Vignots*. Ils en font grand eſtat & n'épargnent rien pour en auoir, ce ſont leurs plus grands threſors. Ils ont encore vne certaine pierre verte qu'ils eſtiment fort, qui vient des Amaſones & ſe peſche dans vn certain lac auec de grandes ceremonies. Ces pierres ont quelques vertus, on dit qu'elles gueriſſent l'epilepſie & le flux de ſang. Les femmes outre ces choſes, font grand eſtat des grains de chryſtaux, ce ſont leurs plus beaux ornemens, elles eſtiment auſſi beaucoup les dez à coudre, qu'elles percent pour les faire pendre à leurs cheueux.

C'eſt particulierement dans leurs aſſemblées qu'elles mettent tous ces affiquets, qu'elles appellent Caracolis. Les hommes outre ces ioyaux, ſe font des chapeaux de plumes de diuerſes couleurs, belles à merueilles; ils en font auſſi des ceintures, portans auec cela les armes deſquelles ils ſe ſeruent. Les Capitaines, pour marque de leur preéminence, portent leur boutou ou maſſuë, les autres leurs arcs & leurs fléches. Ceux qui ont des épées & des fuſils ne les oublient pas.

Pour ce qui eſt de leur façon de viure & d'agir ordinaire quand ils ſont dans leurs habitations, pour en parler auec ordre ie diray tout ce qu'ils font, & à quoy ils s'employent depuis le matin iuſques au ſoir, tant les hommes que les femmes.

Pour bien conceuoir ce que i'en diray, il eſt à propos de faire vne deſcription de leurs habitations & Caſes. Ils demeurent la pluſpart ſur de petites colines, découurans de loin tout autour de leurs Caſes, ou bien dans vn païs plat, touſiours proche de quelque Crique ou petite riuiere, ou de quelque fontaine pour leur neceſſité. Ils ont vne grande place bien défrichée, pour y auoir aſſez d'eſpace afin d'y danſer & faire d'autres exercices corporels. Au milieu de cette place ils y ont vn grand Carbet, long quelquefois de plus de cent cinquante pas, c'eſt comme vne forme de halles qui ſont dãs les places publiques des Villes. Ils ſont à iour de tous coſtez, n'y ayant que la couuerture de Palmiſte ſouſtenuë de fourches & de pieux. C'eſt où ils paſſent la iournée tous enſemble pour y carbeter; c'eſt à dire s'y entretenir

de leurs affaires, estant assis sur leurs licts qu'ils appellent *Accadots* ou *Amacs*, & pour y faire leurs petits ouurages, comme les arcs, fléches, boutous & choses semblables, quand ils ne sont point occupez à la chasse ou à la pesche. Enuiron à vingt pas de ce Carbet sont les Cases, où ils se vont coucher pendant la nuict. Il y en a quelques-vnes qui sont fortifiées d'vn double rang de pieux bien liez & attachez ensemble, au trauers desquels les fléches ne peuuent penetrer, c'est pour y tenir fort, lors qu'ils sont surpris de leurs ennemis. Il y a autant de Cases que la famille est grande, car il se trouue des habitations, où il y a trente ou quarante hommes auec leurs femmes & enfans, elles sont comme des villages.

Vne heure auant le iour, aussi tost qu'ils sont éueillez, les femmes portent à boire à leurs maris dans le lict. Ils se leuent & font du feu, se chauffant quelque temps, à cause de la fraischeur de la rosée du matin. Aussi-tost que la pointe du iour paroist, les femmes portent les licts de leurs maris & de leurs enfans sous le grand Carbet, où s'estant encore couchez, ils se brandillent comme les enfans, puis les femmes leur apportent à déjeuner d'vn quartier de Cassaue, vne Crabe, ou autre chose. Les femmes ont vn grand soin de seruir leurs maris, qui ne leueroient pas vne écuelle de terre. Ils mettent leur cassaue sur vn éuentail à feu qui leur sert d'assiette, & leur crabe dans vne écuelle de terre, mangeant fort proprement. Les femmes ne mangent point auec leurs marys, mais en particulier. Quand la pluye empesche les hommes de sortir, ils s'occupent, les vns à faire des fléches pour la chasse & pour la guerre; d'autres tissent des licts de coton à la façon que l'on fait des tapisseries de haute-lisse; les autres font des paniers de diuerses façons pour leur vsage, des banarez qui sont vne espece de tamis de Palmiste ou de jonc, pour passer la farine du Magnoc, & des couloirs qui sont comme des chausses à hypocras, pour faire égouter le ius qui sort du magnoc, & plusieurs autres vstensiles de ménage; sur tout de la poterie de terre, à laquelle ils sont fort adroits, quoy qu'ils n'ayent point de roües comme nos Potiers, faisant le tout par addition

de parties les vnes ſur les autres.

Quand il fait beau temps, ils vont abatre du bois en de certains lieux, pour y faire des iardins; c'eſt tout ce qu'ils font, auec la chaſſe & la peſche. Tout le reſte c'eſt ouurage de femmes, qui portent le fardeau du iour & de la nuict, car elles trauaillent ſans ceſſe; les hommes ſe contentent de couper le bois, & il faut qu'elles le portent dans leurs Caſes pour s'en ſeruir.

Ce ſont les femmes qui plantent les iardins, qui en cueillent le magnoc, qu'elles portent dans leurs Caſes pour en faire du pain; elles portent du bois pour faire le feu, elles font la cuiſine; elles compoſent leur boiſſon, qu'elles font de cinq ou ſix façons qui ſont toutes tres bonnes à boire, & qui enyurent comme la bierre & le vin. La plus commune eſt celle qu'ils appellent du *Oüacou*; c'eſt celle qu'ils traittent auec les François. Pour la faire, les femmes maſchent bien la Caſſaue auec les dents, ce qui n'eſt pas trop agreable; elles maſchent auſſi des patates qu'elles peſtriſſent tout enſemble, enueloppant tout cela dans des feüilles de Baliſier qui ſont grandes comme des ſeruiettes, puis elles mettent cette paſte dans vn panier, pour la reſeruer. Quand on en veut boire, elles en prennēt vne poignée qu'elles demeſlent dans de l'eau; cette boiſſon ſemble à ſon gouſt du laict clair frais ſorty du laict caillé auec la preſure. Les Sauuages le boiuent fort épais eſtant nourriſſant & rafraichiſſant.

Le *Maby* eſt vne autre ſorte de boiſſon fort aiſée à faire, ce n'eſt que de la patate toute pure, que l'on fait cuire dans vne chaudiere; on l'écache, & on y met beaucoup d'eau deſſus que l'on demeſle enſemble, cela bout comme du vin nouueau. Il a vn gouſt vn peu aigret aſſez agreable. Il faut le boire promptement, parce qu'il s'aigrit. Si on y meſle du gros ſirop de ſuccre quand on le fait, c'eſt vne boiſſon fort delicieuſe, les Anglois en vſent fort dans la Barboude.

Le *Palinot* eſt vne autre ſorte de boiſſon, compoſée de patate & de caſſaue bruſlée; elles la mettent dans vn Canary qui eſt vn Vaiſſeau de terre, elles la rompent par morceaux quand elle eſt chaude, puis elles rempliſſent ce

Vaiſſeau plein d'eau, y adjouſtant de la patate cruë qu'elles coupent par morceaux ; elles couurent ce Vaiſſeau, cela bout comme le maby. Il le faut boire vingt-quatre heures aprés qu'il eſt fait ; cette boiſſon a le gouſt & la couleur de bierre, & enyure.

Elles font d'autres boiſſons comme le Paya & autres ſemblables, mais parce que ie ne ſçay pas comme elles les font, ie n'en diray rien. Les boiſſons les plus délicieuſes ſont le vin d'Ananas & de cannes de ſuccre, cela vaut l'ambroiſie.

Les femmes employent beaucoup de temps à tout cela, en vn mot ce ſont des beſtes de ſomme. Les hommes ne font point de trauaux laborieux, car ils ne demeurent iamais plus de deux heures au trauail. Auſſi-toſt qu'ils ſont retournez, ſi par hazard ils ont tué quelques animaux, ou s'ils ont peſché quelques Crabes ou autres poiſſons, ils l'apportent & le iettent au milieu du Carbet ſans dire mot. Les femmes y prennent garde & l'emportent pour l'accommoder & faire cuire, ſoit en le faiſant boüillir dans vn pot, qu'ils appellent *Canary*, ou le faiſant boucaner. Aprés auoir mis là leur chaſſe ou leur peſche, ils ſe couchent ſur leur lit, & en meſme temps les femmes leur portent à boire. Ils font d'ordinaire trois repas. Le ſoir ils ſe retirent dans leurs Caſes, où les femmes reportent leur lit. Là de temps en temps ils font de petits vins, c'eſt à dire qu'ils ſe mettẽt à boire iuſques ſur les deux heures aprés minuit, s'enyurant & ſaoulant comme des pourceaux, mais ils n'oublient iamais la dance au ſon de leurs Inſtruments qui ſont tres-lugubres.

C'eſt ainſi qu'ils paſſent la iournée. Les hommes n'ont que l'exercice de la chaſſe & de la peſche, ainſi que i'ay dit, & comme ils n'y apportent pas beaucoup d'induſtrie, cela ne merite pas d'en faire vn Chapitre.

Ils ne ſe ſeruent que de l'arc & de la fléche pour la chaſſe, ſoit pour les beſtes à quatre pieds, ou pour les oyſeaux. Ils ſont fort adroits à tirer de l'arc, car iamais ils ne manquent aucun animal, ſur lequel ils tirent, pour petit qu'il ſoit. I'ay veu vn enfant de dix ans, tirer vn oyſeau

mouche de trente pas, ſans le manquer. Ils ont auſſi des chiens qu'ils inſtruiſent fort bien pour acculer les cochons. Ils ne ſe ſeruent point de pieges, mais ils ſçauent fort bien ſe mettre à l'affuſt pour attendre le gibier.

Ils ſe ſeruent auſſi de la fléche pour la peſche, ils voyent fort clair dans l'eau, ils découurent vn poiſſon de loin dans la mer, & ſi-toſt qu'ils l'ont veu, ils ſont aſſeurez de l'auoir.

Ils vont quelquefois bien loin pour peſcher, mais c'eſt quand ils veulent enyurer vne Riuiere, ou quelque étang d'eau de mer. Pour faire cette peſche ils ſont touſiours deux ou trois Canots de compagnie. Ils vont tout au plus haut de la Riuiere, iuſqu'à la ſource s'ils peuuent. Ils ont vne eſpece de racine, qu'ils ne nous ont iamais voulu découurir, de laquelle ils ſe ſeruent pour enyurer. Ils écraſent cette racine qui rend vn certain ius, duquel ils battent la Riuiere; le poiſſon vient ſur l'eau enyuré, comme quand on ſe ſert de la coque de Leuant. Ils le prennent à la main, & en empliſſent leurs Canots; comme on les a veu faire dans vn étang de Romara, dans lequel on a pris beaucoup de poiſſon aprés qu'ils en furent ſortis.

Ils boucanent ſur le lieu le poiſſon qu'ils ont peſché. Le boucan ſe fait auec quatre fourches hautes de deux pieds, qu'ils fichent en terre, ſur leſquelles ils poſent des baſtons en forme de gril, ſur leſquels ils mettent le poiſſon, faiſant du feu deſſous, le tournant de temps en temps, iuſqu'à ce qu'il ſoit cuit: & afin qu'ils le puiſſent garder, ils luy font ſentir le feu tous les iours. Ils en font ainſi de la viande, comme des Cerfs, Cochons, Tatou, Agouti, &c. ils la font boucaner auec la peau.



CHAPITRE VI.

De leur Police pour le gouuernement general.

IL n'y a point eu de Nations si barbares, qui n'ayent esté retenuës par des loix politiques & diuines. Ces loix les ont peu à peu adoucies, & les ont si bien cultiuez, qu'ils se sont rendus polis, puissans & redoutables. Ces grands personnages de l'antiquité ayant reconnu combien les loix estoient propres pour tenir les peuples dans leur deuoir, en ont fait des liures, chacun selon qu'ils croyoient estre plus conuenable pour gouuerner vn peuple, comme Platon & Aristote. Nous voyons que le grand Legislateur Lycurgue a fait florir les Lacedemoniens par ses belles loix & ordonnances. Numa Pompilius a si bien arresté les Romains par ses loix, qu'il les a rendus le peuple le plus redouté du monde, iusques-là qu'ils en ont esté les plus grands Conquerans.

Ce dernier sur tous, sçachant qu'il n'y auoit point de moyen plus efficace pour mettre vn peuple à la raison, que de luy donner l'apprehension de quelque diuinité qui recompense ou qui chastie, ne connoissant pas le vray Dieu, ou s'il l'a connu, il ne l'a pas glorifié comme Dieu, ainsi que dit saint Paul, a tant inuenté de diuinitez, que c'est vne chose ridicule, ausquelles il a institué des Prestres pour leur presenter des vœux & des sacrifices auec de grandes ceremonies, afin de tenir ces peuples dans le respect.

C'est vne chose tout à fait étonnante, que ces peuples, parmy lesquels nous habitons, n'ont esté retenus iusqu'à present par aucunes loix diuines ny humaines, viuans dans vne ignorance parfaite d'aucune diuinité, soit fausse ou vraye. Ils se sont maintenus dans vne vie tout à fait brutale, dans vne tres-grande liberté, sans autre pensée que de satisfaire à leurs passions déreglées, & de contenter la

chair & ſes appetits, ſans redouter aucune diuinité, ny de loix politiques qui les faſſent apprehender ſes chaſtimens pour leurs crimes, ou qui leur donne des recompenſes pour leurs belles actions.

Ils n'ont donc aucune Religion, & ne rendent aucun culte ny adoration à aucune diuinité, viuans en cela comme des beſtes, puis qu'il n'y a preſque aucune Nation pour Barbare qu'elle ait eſté, qui n'ait eu la moindre teinture, c'eſt à dire quelque peu de connoiſſance de quelque diuinité, à qui elle rendoit quelque veneration. De ſorte que ne reconnoiſſans point de diuinité, ils n'ont point de mots pour la nommer; ce qui eſt vne difficulté quand on leur en parle. On ne leur peut parler de Dieu, qu'en leur repreſentant vn vieillard qui eſt au Ciel, lequel gouuerne tout, qui ſçait tout, qui connoiſt tout, & qui eſt infiniment bon. D'où ils concluent que s'il eſt bon, il ne le faut point prier; d'où vient qu'ils diſent en leur langage, *Tamouſſi Cabou iroupa man, iroupa Iroucan oüa*, pour le diable, car ſe fait aſſez connoiſtre parmy eux. Ils l'euoquent ſouuent & le conſultent, pour ſçauoir l'éuenement des choſes qu'ils veulent entreprendre. C'eſt l'office du Piaye de le conſulter, comme ie feray voir en ſon lieu, en parlant de la dignité des Piayes. Il les traite ſouuent auec rigueur; car il les bat outrageuſement, les rendant tout liuides, ce qui a eſté connu par experience de nos François qui ont vécu parmy eux. Le Reuerend Pere Bernardin Capucin, qui a eſté pluſieurs fois dans ce païs, & le ſieur le Vendangeur, nous ont aſſeuré qu'eſtant à Surinaſme parmy vne petite Nation, amie des François, & eſtant dans vne de leurs Caſes, le diable en leur preſence en prit vn & l'emporta hors la Caſe, ayant fait vne grande ouuerture au haut du toict. Il fut trouué à vne lieuë de-là demy mort, & tout liuide & noir, des coups qu'il auoit receus. Ces pauures gens nous diſent ſouuent qu'ils ont eſté battus de l'*Iroucan* (c'eſt ainſi qu'ils appellent le diable) & pour s'en deffendre, quand ils ont quelque épée, ils eſcriment en l'air, tirent vn fuſil ou vn piſtolet, diſant que c'eſt pour le tuër. Ils font cette ceremonie, quand ils ont baſty quelque Caſe neufue; c'eſt, diſent-ils,

ils, pour le chastier; & ils conuient nos François d'en faire autant. Ils mettent en diuers endroits de cette Case boucaner du cerf ou autre chose, disant que c'est pour faire manger *l'Iroucan*, de peur qu'il ne fasse du mal à cette Case. Le sieur le Vendangeur m'a asseuré qu'ayant reconnu cela, il se leuoit la nuit pour le manger, & les Sauuages ne le trouuant plus le lendemain, en estoient bien aises, en disant que l'Iroucan ne leur feroit point de mal, puis qu'il auoit mangé ce qu'ils luy auoient donné.

Tel est l'aueuglement de ces pauures gens. Plusieurs de nos François ont entendu vne voix, laquelle répondoit aux interrogations du Piaye qui l'auoit euoqué pendant la nuit. Quelques-vnes de leurs femmes ayant esté battuës, nos François leur ont donné quelques chappelets, qu'ils ont mis à leur col, & le diable ne leur touchoit plus. Ils confessent que la Croix a le pouuoir de le chasser, ce qu'ils m'ont dit à moy mesme.

Ces peuples croyent l'immortalité des ames par la seule lumiere naturelle, disant qu'aprés leur mort ils vont là haut. Ils croyent aussi la transmigration, ne voulant pas manger de certains gros poissons, comme du Lamantin, croyans que l'ame de quelques-vns de leurs parens y est entrée & qu'ils la mangeroient.

Comme ils n'ont aucune Religion, ils n'ont aussi aucune loy politique, gardant neanmoins quelques façons de viure qu'ils ont receuës de pere en fils, & les gardent inuiolablement; c'est d'où vient qu'ils viuent dans vne grande liberté, & craignent fort que les Chrestiens ne les vueillent soumettre à leurs loix; c'est pour cela qu'ils ne nous peuuent supporter, nous souhaitans aussi loin d'eux que nous en sommes prés.

Ils sont tous égaux entr'eux, quoy qu'ils ayent des Capitaines qui soient comme chefs d'habitations, aux ordres desquels ils obeïssent dans les occasions: neanmoins ils ne sont pas plus que le reste, & ne portent aucune marque de leur préeminence que le boutou ou massuë, qu'ils mettent sur leur lit, c'est par là qu'on les reconnoist, quand on les voit dans leur Case. Ils n'ont point de Rois, ainsi qu'a dit

le ſieur Moquet, qui a eſté en ce païs, il y a bien ſoixante ans, ſinon qu'il qualifie du nom de Roy, celuy qui eſt leur Chef principal, quand ils vont en guerre, qui eſt d'ordinaire le plus experimenté, qui a fait parmy eux de plus belles actions, & qui eſt le plus ancien, comme eſt maintenant parmy nos Sauuages le vieil Biraumon. C'eſt luy qu'ils conſultent d'ordinaire dans leurs plus importantes affaires & déferent beaucoup à ſon conſeil.

Ils ne connoiſſent les choſes que par la ſeule lumiere naturelle. Ils n'ont auſſi aucuns caracteres, auec leſquels ils puiſſent exprimer leurs pensées les vns aux autres, les noſtres leur eſtant des monſtres. Quand ils eſtoient dans leur premiere ſimplicité, & que les Europeans ne les auoient pas encore beaucoup frequenté, ils ne pouuoient conceuoir, comme nous pouuions ſçauoir des nouuelles les vns des autres, s'imaginans que ce papier, dont ils ont eſté ſouuent les porteurs, parloit & diſoit des choſes qui les concernoient. Ils ne ſont plus maintenant dans cette ſimplicité, ils voyent bien que nous exprimons nos pensées par le moyen de ces lettres & de ces caracteres, & qu'on les peut porter fort loin : ſi eſt-ce pourtant qu'il ne leur prend point enuie de s'en faire inſtruire, & d'apprendre ces choſes ſi vtiles pour entretenir le commerce parmy les hommes. Ils aiment mieux viure dans leur ancienne ignorance, afin de ne point perdre leur liberté, qu'ils preferent à toutes les ſciences & connoiſſances du monde.

Comme ils ne peuuent pas exprimer leurs pensées comme nous, par vn moyen ſi facile, cela les oblige de ſe voir plus ſouuent les vns les autres pour conſulter enſemble. Ils ne ſont point pareſſeux pour ce ſujet. Ils ne feignent point de faire beaucoup de chemin pour cela, meſme ils croyent que ce n'eſt rien que de faire cent lieuës pour s'aſſembler. Quand il arriue quelque occaſion qui les oblige de s'aſſembler, pour le bien commun de leur Nation, le plus ancien les conuoque & leur donne vn certain iour & rendez-vous, où ils ſe doiuent trouuer ; & pour cet effet ils ſe ſeruent d'vne inuention aſſez gentille, que la Nature leur a enſeignée. C'eſt que comme ils ne peuuent compter, & qu'ils n'ont

point de mot en leur Langue pour exprimer les nombres, ne pouuant nombrer que iusqu'à trois ; quand ils veulent passer outre & exprimer vn plus grand nombre, ils le font en montrant autant de doigts ; comme si ils veulent exprimer le nombre de dix, ils montrent les deux mains, s'ils veulent aller iusqu'à vingt, ils montrent les mains & les pieds, ne pouuant passer outre, ils ne recommencent pas. Or pour faire sçauoir le iour de leur assemblée, ils ont vne corde, à laquelle ils font autant de nœuds que de jours d'interualle ; si c'est dans vingt iours, ils font vingt nœuds. Celuy qui conuoque, retient vne de ces cordes, & on enuoye autant dans chaque habitation, le chef de laquelle à grand soin de défaire chaque iour vn de ces nœuds, comme aussi celuy qui a conuoqué, & ainsi ils ne manquent iamais de se trouuer à iour nommé. Et s'il faut vn long-temps, comme quand ils ont enuie de conuoquer leurs alliez pour les aider en quelque guerre, n'ayant point de distinction d'années, de mois, ny de semaines, ils comptent par les Lunes, & enuoyent des nœuds pour autant de Lunes qu'ils seront de temps à commencer cette guerre ; par exemple : si c'est dans six mois ou six Lunes, ils enuoyent six nœuds, au bout desquels leurs alliez, ou autres, ne manquent point de se trouuer au rendez-vous, & ils ne s'y trompent pas d'vn iour, C'est vne chose admirable de voir comme ils sont ponctuels à bien executer ces ordres.

CHAPITRE VII.

De l'ordre qu'ils obseruent dans leurs assemblées ordinaires, qu'ils appellent faire vn vin.

IL faut remarquer qu'ils ne font iamais d'assemblée generale, que pour les affaires publiques de la Nation, comme pour entreprendre vne guerre, ou pour aller tous ensemble en quelque long voyage visiter leurs amis & Alliez, ou pour aller traitter auec d'autres Nations esloignées

dans la terre ferme, ou bien pour quelque mariage considerable entr'eux, ou pour des obſeques & funerailles, ou enfin, quand apres auoir eſté en guerre, ils ont pris quelques-vns de leurs ennemis, & qu'ils ont pris iour pour le faire bruſler & le manger ſelon leur couſtume. Cette Nation entre toutes celles de l'Amerique, ſont les plus grands Antropophages ou mangeurs d'hommes. Il ſe fait bien d'autres aſſemblées particulieres ou d'autres vins, comme entre les voiſins enſemble, qui s'aſſemblent à la priere de quelqu'vn d'eux, quand il a du bois à abatre pour planter vn iardin, ou quand il a quelque Caſe à baſtir. Ils feront deux ou trois iours à boire & à danſer auparauant que de ſe mettre au trauail.

Celuy d'entr'eux qui veut inuiter les autres, apres auoir conſulté le plus ancien, fait les nœuds qui marquent le nombre des iours, au bout deſquels ils ſe doiuent aſſembler. Ils les enuoyent par toutes les habitations de la Nation. Pendant ce temps toutes les femmes & les filles de l'habitation de celuy qui a inuité, ne trauaillent à autre choſe qu'à faire de la Caſſaue ou du pain & diuerſes ſortes de boiſſons, en ſi grande quantité, qu'il y en a quelquefois iuſqu'à la quantité de dix muids, qu'elles mettent dans de grands vaiſſeaux de terre, qu'ils appellent des Canaris, quelques-vns deſquels tiennent plus d'vn demy muid. Iamais l'aſſemblée ne ſe ſepare que tout ne ſoit beu, & que tout ce qu'ils ont preparé pour manger ne ſoit conſommé. Pendant que les femmes preparent le pain & la boiſſon, les hommes vont à la chaſſe & à la peſche, faiſant boucaner quantité de viande & de poiſſon, dont ils font bonne prouiſion, ſans ce que les conuiez apportent auec eux, dequoy ils font preſent à celuy qui les a inuitez, qui n'a pas manqué de dreſſer des carbets entre les Caſes de ſon habitation, pour mettre les licts de la ieuneſſe; les Chefs ſe retirent d'ordinaire dans les Caſes pour dormir.

Le temps prefix eſtant venu, ils ne manquent iamais de ſe trouuer au lieu aſſigné. Tous ceux d'vne Contrée viennent enſemble dans leurs Canots, comme ceux qui habitent la riuiere de Corou, de meſme ceux de l'Iſle; ſi l'aſ-

ſemblée ſe fait chez Biraumon, & ainſi ailleurs, ils y vont plus ajuſtez à leur mode, plus peinturez & rocoüez, plus peignez & ornez de leurs plus beaux Caracolis, plus couuerts de plumes de diuerſes couleurs, que cela eſt merueilleux à voir. Ils mettent pied à terre vis à vis de la Caſe de celuy qui fait le feſtin. Ils y vont auec ordre en ſautant & danſant au ſon de leurs inſtruments. Ils font retentir l'air du ſon de leurs petits tambours, de leurs fluttes & de leurs cors. Celuy qui les a conuiez les reçoit auec ioye, il vient au deuant d'eux & les conduit ſous le carbet, où il pend leur lict, ſur lequel ils ſe repoſent, & en meſme temps les femmes de l'habitation, le mieux ajuſtées qu'elles peuuent & ornées de caracolis, leur portent à boire dans de grand *Coüis*, qui ſont comme des demy-callebaſſes aſſez grandes, qu'ils vuident quelquefois, mais s'ils ne peuuent tout boire, ils le preſentent à ceux qui ſont le plus proche d'eux; cette boiſſon continuë le iour & la nuict. Apres auoir beu, les ieunes gens ſe mettent à danſer au ſon de leur instrumens, iuſqu'à ce que tous les conuiez ſoient venus. La façon de leur dance eſt en rond, ſans ſe tenir les mains, mais en faiſant des poſtures admirables, tous d'vne meſme façon & à la cadance de leurs inſtruments. Pendant qu'ils danſent, les canaris pleins de boiſſon ſont au milieu de la danſe, ne perdans point de temps pour boire; c'eſt tout leur delice en ce païs, car ils ne font pas tant d'eſtat du manger que du boire.

Quand ils ſont tous arriuez, & que le Chef du feſtin a donné à chacun ſon quartier, ayant pendu leurs licts ſous les carbets; c'eſt alors que le vin commence, & que les femmes preſentent à boire à tous en ſi grande abondance, que deſlors ils commencent à s'enyvrer. L'heure du ſouper eſtant venuë, ils s'aſſemblent tous ſous le grand carbet, ils s'aſſiſent ſur leurs licts, ou ſur vn petit ſiege qui n'a pas plus d'vn demy-pied de haut, tous en rond, ils y ſont quelquefois plus de cent cinquante. Quand ils ſont aſſis, les femmes leur apportent du pain ſur vn petit éuentail, qui leur ſert d'aſſiette, en ſuitte des crabes ou du poiſſon, ou bien de la viande boucanée dans vn petit plat, chaçun en par-

ticulier comme les Religieux, car ils ne mangent iamais ensemble. Ils ne boiuent point pendant le repas, mais si-tost qu'il est finy, les femmes leur presentent la boisson, & s'en donnent à cœur ioye. Si c'est le soir, ils continuent presque toute la nuict, puis ils se couchent pour dormir. Les femmes font du feu entre leurs licts pour chasser les maringoüins, elles ont grand soin de l'entretenir pendant toute la nuict. S'ils se réueillent, ils recommencent à boire, & ainsi ils continuent iour & nuict, ne desaoulant point du tout.

Les femmes ne mangent iamais auec les hommes, mais quand elles leur ont donné ce qu'il leur faut, elles mangent & boiuent à leur tour dans les Cases. Si les hommes se sont bien acquitez de leur deuoir, les femmes n'en font pas moins. Aussi-tost que la pointe du iour paroist, ils se leuent pour boire & manger, iusqu'à ce qu'ils ayent vuidé tous les canaris, & mangé tout ce qui auoit esté preparé ; cela dure quelquefois dix ou douze iours, sans qu'ils se donnent tant soit peu de relasche, si ce n'est aux ieunes gens pour danser, & aux chefs de famille, qui sont les Capitaines, pour carbeter ensemble, c'est à dire, pour parler de leurs affaires & prendre leurs resolutions. Ils s'enyurent quelquefois de telle sorte, qu'ils entrent dans des furies si étranges qu'ils heurlent & crient comme des chiens, brisans & rompans tout ce qu'ils rencontrent, comme pots, canaris, & autres vstensiles de ménage, iusqu'à se battre ensemble de telle sorte, qu'il en couste la vie à quelques-vns, bien qu'ils ne soient poussez à cela par aucune animosité qu'ils ayent les vns contre les autres, estant tres bien vnis & s'aimant fort les vns les autres ; mais c'est par vne fureur Bachique, de laquelle ils sont surpris. Ils ne se souuiennent plus de tout cela le lendemain ; celuy qui a esté tué, ou qui a quelque blessure, c'est pour luy, car il n'y en a point de iustice parmy eux. C'est aussi en cette rencontre, que s'il y a quelqu'vn parmy eux de quelqu'autre Nation, comme leurs Esclaues qu'ils ont pris en guerre, ausquels ils auoient pardonné pour leur tendre ieunesse, & s'ils se souuiennent qu'ils sont de la Nation de ceux qui ont

pris quelques-vns de leurs parens en guerre, estant ainsi surpris de cette fureur Bachique, ils les fléchent au milieu de leurs festins & de leur danse : comme ils ont fait à vn ieune François qui estoit auec eux, depuis sept ans, qui estoit déja dans leurs mesmes habitudes, allant tout nud ; il estoit fort adroit à tirer de l'arc, dequoy il se seruoit fort bien pour la chasse & pour la pesche, c'estoit le camarade du sieur le Vendangeur qui auoit resté auec luy du massacre du sieur de la Forest. Il ne fut fléché qu'aprés que le Vaisseau Flaman conduit par vn Capitaine François, eut enleué des Sauuages parens d'Apoto Cela n'est arriué à ce ieune homme, que six mois auant nostre arriuée dans le païs. Si Dieu eut permis qu'il eut vescu iusqu'alors, il auroit rendu de grands seruices à la Compagnie.

Quand ils ont passé leur plus grand feu à boire & à manger, c'est alors qu'ils commencent à carbeter & à traiter de leurs affaires. Ce sont les Chefs ou Capitaines, qui estant assis sur leurs lits, le plus ancien d'entr'eux propose le sujet, duquel il faut deliberer. Il fait tout son discours sans estre interrompu des autres, & ainsi chacun dit son auis, sans crier ny s'interrompre, en s'écoutant les vns les autres fort paisiblement ; tout cela auec des raisonnemens admirables, sans iamais parler tous ensemble ny deux à la fois. S'ils sont de diuerses opinions, ils ne contestent pas pour cela, ils cedent volontiers aux sentimens des plus anciens & des plus experimentez, sans faire de bruit. S'il arriue quelque debat, & que quelqu'vn soustienne son opinion auec quelque chaleur, ce qui arriue rarement, iamais ils ne s'emportent à des iuremens & à des blasphemes, cela leur est tout à fait inconnu. Ils se scandalisent, quand ils voyent les Europeans ne pouuoir traiter d'aucune affaire, sans contester les vns auec les autres, & sans qu'ils crient & s'emportent à des blasphemes horribles, qui les estonnent & leur donnent de la crainte, ce qui est de tres mauuaise edification deuant eux Ils nous accuseront vn iour deuant Dieu, de ce qu'ils sont plus sinceres en tout ce qu'ils font que nous.

Pendant que les Chefs & les Capitaines traitent de leurs

affaires, les ieunes dansent à leur aise, & ne s'épargnent pas. Tout l'appareil estant beu & mangé, chacun se separe & s'en retourne à son habitation. Mais on ne se quitte point que l'affaire, pour laquelle on estoit assemblé, n'ait esté concluë. Si c'est pour faire la guerre, on donne les nœuds pour le temps, auquel on se doit assembler, & ainsi pour d'autres choses.

CHAPITRE VIII.

De l'ordre qu'ils gardent quand ils font voyage, allant en guerre, ou bien visiter leurs alliez.

QVand ils ont resolu d'aller à la guerre, ou bien de faire vn voyage pour aller visiter leurs amis & alliez, dans leur assemblée generale, le temps prefix estât arriué selon le nombre des iours, qui ont esté arrestez entr'eux, & qui leur ont esté marquez par les nœuds qui leur ont esté enuoyez, selon leur coustume, comme i'ay remarqué dans le chapitre precedent ; ils se disposent pendant ce temps, à preparer les choses qui leur sont necessaires pour cette expedition, les hommes faisant grand nombre de fléches, tant pour la chasse que pour la guerre, ayant grand soin d'empoisonner celles qui sont pour la guerre, qu'ils font d'vn fer aigu par le bout, ou bien d'vn os de raye, qui semble vne scie des deux costez. Ils font ces fléches auec beaucoup de dexterité, & fort propres pour leur dessein. Ils les font de deux pieces fort bien ajustées. Celles où est attaché le fer ou l'os de raye, sont les plus courtes, qui estant d'ailleurs empoisonnées de mancenille, lors qu'elles sont décochées auec force, & entrées dans le corps d'vn homme, quand on pense les retirer, vn des bouts demeure dans le corps. Quand cela est ainsi, il n'y a plus de remede, encore que l'on n'en meure pas si-tost, on n'en peut pas neanmoins échaper, parce que la gangrene se met aussi-tost à la partie

partie bleſſée. Les fléches pour la chaſſe n'ont la pointe que d'vn bois tres dur, qui perce comme le fer ; excepté que celles qui ſont pour le cochon, ont au bout comme vn fer de pique vn peu plus foible ; ils s'en ſeruent auſſi pour la guerre. Quand ils vont à la guerre, ils n'oublient pas des fléches à feu de diuerſes façons, comme ie les ay remarquées ailleurs.

Pendant que les hommes font leurs fléches, & radoubent leurs Canots, les femmes trauaillent iour & nuict pour leur preparer des viures; chaque femme ayant ſoin de preparer pour ſon mary & ceux de ſon équipage les choſes neceſſaires pour la vie, car quand ils ne feroient qu'vn voyage d'vn iour, elles mettent pour chaque homme vn panier de oüacou & vn Catoly de caſſaue. Ce Catoly eſt vne ſorte de panier ou hotte, qu'ils portent ſur leurs épaules & qu'ils rempliſſent de quinze ou vingt caſſaues, elles en font ſelon le temps qu'ils doiuent eſtre. Ces voyages en ſont longs qu'à proportion qu'ils ont des viures, qui ne peuuent pas durer long-temps, parce que ces viures ſont incontinent conſommez. Ils ne portent que de la caſſaue, de la boiſſon & quelques fruits, dautant qu'auſſi-toſt qu'ils ſont arriuez au lieu deſtiné pour la couchée, ils vont incontinent à la chaſſe & à la peſche. Ils n'oublient pas de porter des pots ou canaris pour faire boüillir leur viande.

Le iour aſſigné eſtant venu, chacun s'embarque dans ſes Pirogues, qui ſont des Vaiſſeaux de guerre ou pour de grãds voyages. Il y a certains Pirogues qui ont douze bancs pour les Rameurs, leſquels ſont deux à deux à chaque banc : outre cela ils ſont chargez de viures & de quelques enfans. Ils vont de leurs habitations au lieu deſtiné pour l'aſſemblée generale, afin de partir de là tous enſemble. Il faut remarquer qu'auant de partir, le principal des Piayes conſulte le diable, pour ſçauoir de luy quel ſera le ſuccez de leur voyage. Il leur dit quelquefois beaucoup de choſes qui leur doiuent arriuer, & les rencontres qu'ils feront, qui ſont de peu de conſequence, ne leur diſant pas tout ce qui leur doit arriuer à leur deſauantage, leur parlant alors auec tant d'ambiguité, qu'ils n'y peuuent rien comprendre. Il eſt

conſtant que ſi le diable leur diſoit qu'il en periroit, ou qu'il en ſeroit pris quelqu'vn par leurs ennemis, ils n'iroient pas; c'eſt pourquoy il leur cache cela, pour ne pas perdre ſa proye.

Tous eſtant arriuez au lieu de l'aſſemblée generale, ils boiuent ſelon leur couſtume. Ils en choiſiſſent vn d'entr'eux pour eſtre comme leur Chef & General, qui les exhorte d'eſtre courageux, de ne rien craindre, imitant leurs anciens & leurs parens, qui ont eſté de grands Capitaines, leur repreſentant auec ſon éloquence naturelle les belles actions qu'ils ont faites contre leurs ennemis qui les ont mis en grande reputation parmy leur Nation, & les ont fait craindre de leurs ennemis. Apres les auoir encouragé, il donne les ordres qu'il faut garder chaque iour, puis il fait donner le ſigne du départ, qui eſt le ſon d'vn cor fait de coquille de gros limaçon, qu'on appelle *vn Vignot*, qui a vn ſon auſſi fort que celuy des cors des Chaſſeurs de noſtre France. Le ſignal eſtant donné, chacun s'embarque promptement & fait voile. Il ſemble que ce ſoit vne petite armée nauale; car il n'y a aucun Pirogue qui n'ait pour la moins deux voiles, quelques-vns en ont trois. Ils vont quelquefois trente Pirogues enſemble & dauantage, le Chef ou Capitaine general allant toûjours le premier.

Tout ce que deſſus eſt vne choſe veritable, par le recit que nous ont fait cinq de nos François de la Compagnie de Roüen, qui eſtoient à Cayenne ſix mois deuant nous, leſquels accompagnerent nos Sauuages Galibis dans vn long voyage qu'ils firent, pour aller viſiter la Nation des *Racalets* leurs alliez, qui habitent la Riuiere de Maricary, afin de les inciter à venir demeurer parmy eux, pour ſe rendre plus forts eſtant vnis enſemble. Nos Sauuages de l'Iſle & ceux d'entre la Riuiere de Cayenne & de Macouriague les prirent en leur protection, les auertiſſant de ſe donner de garde de ceux de la riuiere de Corou, entre leſquels eſt cét Apoto, duquel i'ay parlé dans les motifs de la guerre des Sauuages. Ils les menoient auec eux, leur ſemblant qu'ils ſont trop forts, tant pour ſçauoir tres bien tirer des armes à feu, que pour donner de la terreur à leurs ennemis.

CHAPITRE IX.

Voyage de nos Sauuages Galibis pour aller visiter les Racalets leurs alliez, menant auec eux cinq de nos François.

CE fut au mois de Iuin vers la ſaint Iean de l'an 1652. qu'ils entreprirent ce voyage, dont le motif eſtoit d'attirer la nation des Racalets, qui eſt fort petite & qui habite vn païs fort inondé, leurs terres eſtant preſque toutes noyées, pour venir demeurer & habiter parmy eux, dans ces grandes & belles terres qui ne ſont point habitées, & pour ſe rendre plus forts & plus redoutables contre les Palicours leurs principaux ennemis, que le ſieur Moquet dans la Relation de ſon Voyage appelle *Caribous*. Ce voyage auoit eſté premedité il y auoit long-temps. Ils en auoient donné auis auſdits Racalets qui les attendoient auec affection.

Pour prendre vn temps prefix pour leur départ, il ſe fit vn vin ou aſſemblée generale chez le vieil Sauuage Biraumon, qui eſt d'ordinaire leur Capitaine general dans toutes leurs belles entrepriſes à cauſe de ſon merite. C'eſt vn vieillard qu'on nous veut faire accroire eſtre aagé de ſix-vingts ans, il a pourtant la vigueur d'vn homme de cinquante ans; il eſt d'vne tres bonne phyſionomie, ny trop grand, ny trop petit de corps, mais de la riche taille, le viſage bien proportionné & preſque ſans aucune ride, ayant ſeulement quelque poil blanc à la barbe qu'il laiſſe croiſtre, ce que ne font pas les ieunes. Il eſt tres-benin, ennemy en quelque façon de leur cruauté, quand ils mangent leurs ennemis. Il eſt fort iudicieux, parlant auec vn tres bon ſens, fort experimenté au fait de leur guerre, y ayant fait toute ſa vie des exploits au delà du commun des autres Sauuages; c'eſt pourquoy ils luy déferent beaucoup & luy por-

tent vn grand honneur, l'appellans en leur langage *Tamoussy*, qui veut dire *vieillard* par excellence. Il a esté toûjours fort amy des François, les ayant auertis quand les siens auoient quelque mauuais dessein contr'eux. L'on dit pourtant qu'à cette fois il s'est laissé aller au dessein qu'ils auoient de nous exterminer. Pour moy, ie croy qu'il ne l'a pû empescher, voyant tous les Chefs animez contre nous, ou qu'il a craint, nous voyant vn nombre plus grand que de coustume, que nous ne les eussions mis sous le ioug.

Dans cette assemblée ils prirent le iour de leur départ, ayant enuoyé auparauant vn équipage pour en auertir les Racalets, leur ayant enuoyé le nombre des Lunes, à la fin desquelles ils deuoient arriuer chez eux. Le rendez-vous general fut à la pointe de Mahury, où tous les équipages s'assemblerent vers le iour de la saint Iean. Ceux de l'Isle, sçauoir Cabassou, Bimon & le Piaye de Macouriague passerent à Ceperou pour prendre nos François, protestans au sieur le Vendangeur qu'il ne leur seroit point fait de mal, & qu'ils les prenoient en leur protection & sauue-garde. Ils se munirent de bonnes armes & le reste qui leur estoit necessaire, sans oublier leur lict. On les diuisa en plusieurs Pirogues, car ils les auroient apprehendez, s'ils auoient esté tous ensemble. Ils arriuerent au lieu de l'assemblée generale, où ils se trouuerent au nombre de 17. Pirogues bien équipez. Le General Biraumon les alla tous visiter dans chaque Carbet, à chacun desquels il fut inuité de boire, ce qu'il ne refusa pas. Il leur demanda s'ils auoient tout ce qui leur estoit necessaire pour vn si long voyage. Il les anima & exhorta tous, puis il donna le signe du départ, apres auoir donné l'ordre qu'il falloit garder chaque iour.

Ils partirent le lendemain vne heure deuant le iour, comme ils ont fait tous les iours. Ils n'auancerent pas ce iour-là plus de dix lieuës à voguer à grand' force, parce qu'il faut voguer contre vent & marée; les marées, comme i'ay dit ailleurs, portant tousiours du Leuant ou Couchant, le vent y souffle aussi pendant le iour. L'on feroit beaucoup plus de chemin la nuit, mais les Sauuages ne

vont iamais de nuit : Ioint auſſi qu'ils ne marchent que le matin, s'arreſtant ſouuent dés midy, quelquefois vn peu plus tard, & ne mettent iamais pied à terre que le Capitaine general ne l'ait mis. Eſtans arriuez au lieu deſtiné pour repoſer & y paſſer la nuit, ils le choiſiſſent touſiours auprés de quelque Riuiere abondante en poiſſon, & pour auoir de l'eau commodement. La premiere choſe qu'ils font à leur arriuée, c'eſt qu'ils tirent leur Pirogue à terre à force de bras ; ils ne les laiſſent iamais en mer, ny ſur la vaſe, ne ſe ſeruant pas d'anchre pour les arreſter. Ils les tirent bien auant ſur la terre, où la mer ne les peut enleuer. Chacun ſe met enſuitte à dreſſer des Carbets pour y pendre leurs licts, & ſe mettre à couuert ; ce qu'ils font en peu de temps, les vns allant couper le bois pendant que les autres le dreſſent, les liant auec des liannes fort aisées, qui ſe trouuent par tout dans le païs. Ils portent auec eux de certaines feüilles bien attachées les vnes auec les autres, qu'ils appellent des *tou-louris*, tres-propres à couurir, car elles garantiſſent entierement de la pluye.

Les Carbets eſtans dreſſez, les femmes ou les ieunes gens font du feu, preparant ce qui eſt neceſſaire pour faire boüillir le pot. Ils vont querir du bois, tant pour ce ſujet, que pour faire du feu pendant la nuit autour de leurs licts, comme ils ont accouſtumé dans leurs habitations. Quelques-vns des hommes vont à la peſche, enyurant quelque Riuiere, où ils ſçauent qu'il y a du poiſſon, les autres vont aux Crabes, car ils les aiment plus que toute autre choſe, & les autres vont à la chaſſe. En moins de deux heures ils ont fait tout ce que ie viens de dire. Aprés cela ils ne penſent plus qu'à boire, à manger, & à ſe brandiller dans leurs licts le reſte de la iournée.

Quand ils ſont tous en repos, le Capitaine general les va tous viſiter, les vns aprés les autres dans leurs Carbets. Ils le reçoiuent auec honneur, luy preſentant vn lit pour ſe repoſer, & vn coüi plein de boiſſon. Ils en preſentent auſſi à ceux de ſa ſuitte ; puis luy ayant demandé comment ils ſe portent, il prend congé, allant dans vn autre carbet. Pendant la nuit ils dorment ſans aucune crainte, quand

mesme ils seroient au milieu du païs de leurs ennemis. Ce n'est pas leur coustume de faire garde, ny de poser des sentinelles, d'où vient qu'ils en payent souuent la folle enchere, estant surpris par leurs ennemis, qui les saccagent tous les trouuans endormis. C'est ainsi qu'ils se comportent tous les iours sans changer leur ordre.

Ils demeurerent dix-sept iours pour aller iusques chez les Racalets, & comme il faut passer le long des terres des Palicours leurs ennemis, y estans entrez enuiron vne iournée, ils firent vn vin qui dura deux iours, pendant lequel ils ne firent que boire, manger & danser, comme dans leurs habitations. Le Capitaine general fit faire ce vin, pour prendre l'occasion de leur representer, que passant par les terres de leurs ennemis, il falloit estre courageux, sans rien craindre ; que si par hazard ils en faisoient rencontre, il les falloit combatre genereusement ; qu'ils deuoient estre portez à cela en se ressouuenant du massacre qu'ils auoient fait le temps passé de leurs amis, en ayant tué dix sept dans vne habitation qui estoit sur la cime d'vne montagne, proche de nostre Camp de Remire. Ils les y surprirent, en tuërent dix-sept, y firent des prisonniers & bruslerent toute l'habitation. C'estoit assez pour les animer, ils ne sont que trop portez à la vengeance, & estant échauffez de la boisson, ils faisoient des postures, comme s'ils tenoient chacun vn Palicour, desquels ils faisoient bonne chere.

Ce vin estant acheué, ils passerent tout le païs de leurs ennemis sans faire aucun rencontre, & arriuerent heureusement sur les terres de leurs alliez. Ils trouuerent-là vn Canot des Racalets qui les attendoit, tant ils sont exacts à se trouuer au iour assigné. Il les receut auec des témoignages de grande affection, & seruit de guide, faisant aller les plus petits Canots par la Riuiere, & mirent les autres plus grands en lieu d'asseurance, dautant que les habitations de cette Nation sont bien à trois lieuës de la mer ; parce que toutes ces terres sont presque inondées. Ils ont leurs habitations sur de petites colines, & ne peuuent presque aller les vns chez les autres, principalement pendant les pluyes, qu'auec des Canots. Ils ont peu de terre pour planter leurs iardins.

Auſſi-toſt qu'ils eurent nouuelle de l'arriuée de nos Galibis, ils vinrent au deuant d'eux, les mieux aiuſtez qu'ils purent, n'oublians pas d'apporter leurs cymeterres ou ſabres, qu'ils traitent auec les Flamans, qui les leur donnent pour la peine qu'ils ont de leur peſcher du Lamantin, dont ils chargent des Nauires en cette Riuiere. Ils leur donnent auſſi des fuſils, deſquels ils tirerent en ſigne de réjoüiſſance.

Le Capitaine general des Racalets, ſa femme & ſes enfans, allerent au bord du Capitaine general des Galibis, qui entra auec ceremonie dans le Canot des Racalets. Ils luy preſenterẽt à boire & prirent leur chemin vers les habitations, les Racalets ſe chargeans des équipages des Galibis pour les honorer en tout. Ils les menerent dans leurs départemens, où on commença à boire & manger comme il faut. Les Racalets ne mangeoient pas auec les Galibis, mais ſe tenoient debout en leur preſence & les ſeruoient. Aprés s'eſtre reposé, chacun alla viſiter ſes amis particuliers, ſe faiſant des preſens les vns aux autres. Si vn Galiby a vn beau lict, il en fait preſent à ſon Compere, & ſi le Compere a quelque choſe de rare, il le preſente au Galiby, comme des *pierres vertes*, deſquelles ils font grand eſtat. Ils paſſerent ſept iours en feſtins & en danſes, pendant lequel temps les Capitaines traitoient enſemble de leurs affaires. Les Galibis leur repreſentoient qu'eſtant dans vn mauuais païs & tout inondé, ils ſeroient bien mieux auec eux dans des terres fertiles & abondantes. Ils prirent reſolution d'aller habiter parmy eux ; mais comme ils ne ſont pas niais ny dépourueus de iugement, ils témoignerent que cela ne ſe pouuoit pas faire ſi promptement ; qu'auparauant que d'y aller tout à fait, il falloit eſtre aſſeuré de viures ; c'eſt pourquoy ils enuoyeroient vne de leur famille, composée de trente ou quarante hommes auec eux, pour planter des iardins, & leur preparer des viures.

Aprés auoir fait enſemble leurs affaires, ils prirent congé de leurs hoſtes, qui les vinrent accompagner bien-loin. Nos Galibis auoient deſſein d'entrer dans les terres des Palicours en paſſant, pour y faire quelque rauage. Mais

les Racalets les prierent de n'en rien faire, parce que les Palicours ſçachans qu'ils les eſtoient venus viſiter, ils ſe ietteroient ſur eux, n'ayant pas la force pour leur reſiſter. Et comme ils ſont neutres & amis des vns & des autres, ils ſont bien aiſes de ſe maintenir en paix, & de garder la neutralité. Les Galibis ſe deſiſterent de leur deſſein : neanmoins paſſans par les Palicours, ils firent rencontre d'vn Canot, auquel ils donnerent la chaſſe, ils le prirent aprés en auoir tué pluſieurs, & fait quelques-vns priſonniers, qu'ils garderent pour exercer ſur eux leur cruauté.

Ils ne furent que cinq iours à retourner chez eux, parce qu'en retournant ils ne ſe ſeruent point de rames, mais de voiles, ayant touſiours le vent en poupe. Eſtans arriuez & paſſans à Ceperou, ils ramenerent nos François bien gras & en bonne ſanté.

CHAPITRE X.

Des ceremonies qu'ils obſeruent pour faire vn Capitaine.

LEs Chreſtiens viuoient dans vne bien plus grande innocence, dans les premiers ſiecles du Chriſtianiſme, qu'ils ne font maintenant. Car lors qu'vn ieune homme ſentoit des mouuemens en ſoy meſme, de prendre l'exercice des armes & de ſuiure l'art militaire ; ſoit qu'il ne fuſt pas de cette qualité par ſa naiſſance, ou qu'il y fuſt obligé par cette meſme naiſſance ; celuy donc qui ſentoit des mouuemens dans ſon ame pour embraſſer ce tres-noble exercice, ne le faiſoit qu'aprés y auoir meurement pensé, & aprés auoir demandé la grace de Dieu par des ieuſnes, veilles & prieres continuelles, l'eſpace de quelque temps. Enſuitte il ſe preſentoit à l'Eueſque, qui deuoit benir les armes deſquelles il ſe deuoit ſeruir ; ce qu'il faiſoit auec de grandes ceremonies, pour attirer ſur ce nouueau Soldat

les

les benedictions du Ciel. L'on peut voir ces ceremonies dans le Pontifical Romain.

Mais le diable qui eſt le ſinge de Dieu, fait pratiquer de bien plus rigoureuſes ceremonies, à ces miſerables Infideles qui aſpirent à eſtre Capitaines parmy ceux de leur Nation. Ce qu'ils ſouffrent pour ce ſujet, n'eſt pas preſque croyable, & on auroit de la peine à croire les rigoureuſes veilles & les rudes penitences qu'ils font, afin de paruenir à cette dignité:

Ceux qui veulent auoir la qualité de Capitaines parmy eux, doiuent s'eſtre comportez genereuſement en guerre contre leurs ennemis, faut qu'ils en ayent tué quelques-vns, ou qu'ils en ayent pris priſonniers. Eſtant de retour à leurs habitations, ils ſe mettent en diſpoſition d'eſtre mis dans les épreuues pour eſtre fait Capitaine.

Premierement celuy qui veut eſtre fait Capitaine, vient d'abord dans ſa Caſe auec vne rondache ſur la teſte, baiſſant les yeux ſans regarder & parler à perſonne, & ſans en rien témoigner meſme à ſa femme ny à ſes enfans. Il ſe va mettre dans vn coin de la Caſe, iuſqu'à ce qu'on luy ait fait vn petit retranchement comme vne priſon, où à peine ſe peut-il remuër. On luy pend ſon lict au haut de la Caſe, afin qu'il ne parle à perſonne. Il ne ſort de ce lieu que pour aller à ſes neceſſitez, & pour ſubir les rudes épreuues que luy font reſſentir les autres Capitaines ſes voiſins.

Secondement, on luy fait garder vn ieuſne tres-rigoureux, pendant ſix ſemaines, que les Chreſtiens auroient bien de la peine à faire pour l'amour de Dieu. On ne luy donne qu'vn peu de millet boüilly, & bien peu de caſſaue, de laquelle il ne mange que le milieu. Pendant ce temps-là les Capitaines voiſins le viennent viſiter ſoir & matin. Ils le font venir deuant eux, luy repreſentant auec leur éloquence naturelle, que s'il veut paruenir à la dignité de Capitaine, où il aſpire, qu'il doit eſtre courageux, & qu'il doit ſe comporter genereuſement dans toutes les rencontres, où ils ſe trouuera parmy ſes ennemis; qu'il ne doit craindre aucun danger pour ſouſtenir l'honneur de ſa Nation, & pour prendre vangeance de ceux qui ne manquent

pas de les mal traiter quand ils les ont pris en guerre ; & lors qu'ils sont à leur discretion, & qui ont fait mourir leurs parens & leurs amis ; qu'vn Capitaine doit s'exposer dans toutes sortes de dangers, souffrir toutes sortes de trauaux & de fatigues ; que cela luy acquerra de la reputation, & le mettra en estime parmy ceux de sa Nation.

Cette harangue, qu'il a écoutée attentiuement, estant faite, on luy fait ressentir combien il souffriroit, s'il estoit pris par leurs ennemis, par le moyen des coups qu'ils luy donnent à l'heure mesme. Il se tient debout au milieu du Carbét, les mains sur sa teste. Chaque Capitaine luy décharge sur le corps trois grands coups d'vn foüet, qui n'est pas moindre que le foüet d'vn Cocher. Il est fait de racines de palmiste; les ieunes gens sont employez durant ce temps-là à les faire. Il ne reçoit que trois coups d'vn mesme foüet, de sorte qu'il en faut vn pour chaque Capitaine, & ainsi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le iour pendant six semaines. Il est frapé en trois endroits de son corps : le premier coup autour des mammelles, le second au milieu du ventre, & le troisiéme enuirónne les cuisses. Et comme ces coups sont donnez auec grande roideur & de toute la force, chaque coup enuironne le corps, & en fait ruisseler le sang à grosses gouttes, pendant lequel temps, il ne faut pas que le Capitaine pretendant se remuë tant soit peu, & donne aucun signe de la douleur qu'il souffre. Aprés auoir esté bien foüetté, si le nombre des Capitaines est grand, sont autant de bras tout frais, qui ont de la force pour luy faire ressentir de furieuses atteintes. Ayant esté ainsi traité, il se retire dans sa casematte, se couche dans son lict, au haut duquel l'on met tous les foüets, desquels il a esté foüetté, comme pour marque de son trophée.

Les six semaines de cette premiere & trés-rude épreuue, dans laquelle il a fait paroistre vne constance admirable, estant passées, on luy en prepare vne autre, capable de faire mourir les plus forts & les plus robustes. Pour le mettre dans cette épreuue, on fait vn grand vin, auquel, au iour prefix, tous les Chefs de la contrée viennent auec leur équipage, tous en bonne conche & bien parez. Ils met-

tent pied à terre deuant l'habitation. Eſtant tous arriuez en veuë de la Caſe, ils ſe mettent dans des buiſſons ou haliers, où tous enſemble ils font des cris & heurlemens horribles, puis ils entrent dans la Caſe, ayant tous la fléche ſur l'arc. Ils vont prendre le Capitaine pretendant, déja tout extenué à cauſe du ieuſne exact qu'on luy a fait faire, & des coups de foüets qu'on luy a fait reſſentir. Ils l'apportent dans ſon lit, qu'ils attachent à deux arbres, & d'où ils le font leuer. On l'encourage comme au commencement, & pour éprouuer s'il ſera courageux, chacun des Chefs luy donne vn coup de foüet de toute ſa force. Il ſe remet dans ſon lict, & on amaſſe quantité d'herbes tres-fortes & tres-puantes, qu'ils mettent autour de ſon lict. On y met le feu en ſorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il en ſente ſeulement la chaleur. La fumée de ces herbes puantes, auec la chaleur du feu, luy fait ſouffrir d'étranges maux, il eſt à demy fol dans ſon lict, où il demeure conſtamment, il y tombe dans des pamoiſons ſi grandes, que l'on diroit qu'il eſt mort. Quand on le voit en cet eſtat, on luy donne à boire pour le faire reuenir à ſoy; eſtant reuenu on l'exhorte derechef à eſtre courageux, on redouble ſon feu qui dure beaucoup de temps. Pendant que ce pauure miſerable eſt dans ces ſouffrances, les autres boiuent & mangent comme des pourceaux, qui le voyans enfin preſque mort, luy donnent vn étrange remede pour le faire reuenir à luy. Ils luy font vn coller & vne ceinture de Palmiſte, qu'ils rempliſſent de gros fourmis noirs, dont la piqueure d'vn ſeul ſe fait reſſentir trois ou quatre heures. On luy met ce collier & cette ceinture qui le fait bien toſt reuenir, à cauſe des cuiſantes douleurs que cela luy fait ſouffrir. Il ſe leue, & quand il eſt debout, on luy verſe vn canary plein de palinot, qui eſt vne de leurs boiſſons, ſur la teſte, au trauers d'vn manaré ou crible du païs. Il ſe va auſſi-toſt lauer dans la plus prochaine Fontaine ou Riuiere, & eſtant rentré dans ſa Caſe, il ſe remet derechef dans ſa retraite, & afin que tous les enfans de la Caſe & tous ceux qui en ſont, ſe ſouuiennent de cette ceremonie, on les foüette tous, ſans eſpargner meſme les femmes, ſi elles ne s'enfuyent bien promptement.

On fait recommencer au Capitaine pretendant vn nouueau ieusne, non pas si rigoureux que le premier, car quelqu'vn des Capitaines de ses voisins a soin de luy aller tuer quelques petits oyseaux. Le temps de ce ieusne estant expiré, il est proclamé Capitaine, on luy baille vn arc tout neuf & des fléches, auec tout ce qui luy est necessaire. Toutes ces épreuues ne sont que pour le faire vn petit Capitaine; car quand il est grand Capitaine il doit auoir alors vn Canot en sa possession auec vn équipage, mais il est obligé de le faire luy-mesme: ce qui est vn trauail de longue haleine. Il est quelquefois aidé de quelqu'autre Sauuage vne heure ou deux le iour, mais il est obligé de le faire boire pour sa peine.

CHAPITRE XI.

Comment ils se comportent en guerre contre leurs ennemis, & de la mort cruelle qu'ils font souffrir à ceux qu'ils ont faits prisonniers.

APres qu'ils ont pris tous ensemble resolution d'aller faire la guerre contre leurs ennemis, & donné tous les ordres, desquels i'ay parlé cy-deuant; le iour prefix estant venu, ils s'assemblent tous en vn lieu, & partent tous ensemble, en gardant chaque iour les ordres que i'ay remarquez. Estans arriuez à la plus prochaine terre de leurs ennemis, ils s'y arrestent pour carbeter ensemble & prendre resolution de ce qu'ils ont à faire. Les grands Piayes qui ont accoustumé de parler au diable s'assemblent, & font vn Carbet où ils se renferment, faisant comme vn certain pauillon, sous lequel le diable leur parle, apres l'auoir éuoqué auec bien des ceremonies. Ils l'interrogent du succez de leur guerre, si elle leur sera fauorable, s'ils en réchaperont, & quelles rencontres ils pourront faire. A

quoy il leur répond, disant quelquefois la verité, mais il ment aussi le plus souuent. Cela estant fait, ils mettent leurs rondaches en rang les vnes proche des autres toutes droites. Ils les soufflent, s'il en tombe beaucoup, ils croyent qu'ils tuëront beaucoup de leurs ennemis, & s'il en tombe peu, ils disent qu'ils n'en feront pas beaucoup mourir. Pour derniere ceremonie, le Capitaine general les exhorte tous à se bien comporter, leur remontrant la gloire qu'ils en receuront, s'ils se portent genereusement, au contraire l'infamie qu'ils encourront s'ils sont poltrons. Cette marque de lascheté leur demeure eternellement, & ne sont plus considerez parmy la Nation, & pour les exciter il prend vn grand foüet, comme aussi tous les anciens Capitaines, pour en foüetter les nouueaux Capitaines & aussi quelques-vns des ieunes gens, sur lesquels il y a quelque esperance; cela se fait en beuuant tout le saoul.

Le lendemain ils partent au temps qu'ils iugent à propos, pour pouuoir arriuer à la Case qu'ils veulent attaquer, & pour surprendre à la pointe du iour, s'ils ne sont point découuerts; car s'ils le sont, ils s'en retournent sans rien faire, sçachans fort bien que leurs ennemis sont aussi courageux qu'eux, & qu'ainsi ils en pourroient tuer beaucoup. S'ils sçauoient, quand ils vont en guerre, qu'il en deust estre tué ou pris vn seul, ils n'iroient point. Ils n'attaqueront iamais leurs ennemis en bataille, s'ils ne sont trois fois plus forts.

Ils vont donc entourer & enuironner toute la Case, à laquelle d'abord ils mettent le feu, & lors qu'il est bien allumé, ils font vn grand cry, qui réueille leurs ennemis en sursaut, lesquels ne pensant à rien moins que d'estre attaquez, & se voyant enuironnez & que le feu les gagne, sont contraints de sortir tous à la mercy de leurs ennemis, n'ayant le moyen que de tirer vn coup. Ils en font vne étrange boucherie, pas vn n'échape qui ne soit pris ou tué. Il vaudroit bien mieux qu'ils fussent tuez sur le champ, que d'estre reseruez vifs, car ils leur font souffrir mille maux auant que de mourir. Ils lient les hommes qu'ils prennent vifs, & les gardent soigneusement pour les mener dans le

païs. Ils ne lient point les femmes ny les petits enfans, qu'ils esleuent pour leur seruir d'Esclaues, aussi bien que les femmes. S'il y a quelque homme blessé de leurs ennemis qu'ils ayent pris, il luy font mille maux auant qu'il meure. S'ils voyent que la mort les preuiendra, auant que d'arriuer chez eux, au premier lieu qu'ils mettent pied à terre, ils les attachent à vn arbre, & les tirent au blanc, apres leur auoir appliqué des torches de feu. Pour les femmes qui ne veulent pas consentir à leurs infames desirs, ils les fléchent de mesme, mettant auparauant des torches de feu dans leur nature, en leur faisant souffrir ce cruel tourment. Quelques-vns sont si dénaturez, qu'ils coupent les principales parties du corps de ceux qu'ils ont tuez, & les attachent à leurs Canots; les autres les font boucaner & les mangent comme tout enragez. Il faut remarquer que celuy qui met le premier la main sur vn prisonnier, de quelque sexe ou âge qu'il soit, quand il ne l'auroit touché qu'à vn cheueu, il luy appartient. Il le mene dans sa Case en grand triomphe, le nourrissant tres-bien iusqu'à ce qu'il le faille faire mourir.

Estant de retour chez eux, ceux qui ont des prisonniers, si ce sont des femmes ou des enfans, ils les laissent aller & les traitent comme s'ils estoient leurs propres enfans. Pour les hommes, ils les lient & attachent bien soigneusement, les nourrissent tres bien, leur faisant experimenter tous les plaisirs possibles iusqu'au iour de leur mort, qui estant arriué selon le nombre des nœuds, qu'ils ont enuoyez par les habitations, tous se trouuent à cette cruelle ceremonie bien ajustez de tous leurs plus beaux ornemens. Quand ils arriuent à la Case, ils font de grands cris & heurlemens allant comme en cadance au son de leurs instrumens. Il faut sçauoir que pour faire ce massacre le Chef de l'habitation, où demeure celuy qui a pris le prisonnier, a preparé vn grand vin, car pour exercer cette cruauté il faut boire iusqu'à l'excez & s'enyurer.

Estans tous assemblez, on fait venir le pauure miserable que l'on doit faire mourir, apres l'auoir orné de tout ce qu'ils ont de plus beau, comme de rassade, de grains de

cristaux , & d'vn chapeau de belles plumes. Ils le tiennent droict au milieu d'eux, lié d'vne corde aux deux poings, luy faisant étendre les bras en croix ; puis celuy qui l'a fait prisonnier sort du Carbet, & le voyant il prend sa course, pendant que ceux qui le tiennent le font baisser, afin que celuy qui a pris sa course saute sur son dos, comme les enfans qui ioüent au cheual fondu. Apres quoy, on presente au patient vn petit siege neuf, & on le fait asseoir dessus bien lié & garoté. Les femmes commencent autour de luy vne estrange danse, elles sortent toutes du Carbet comme des Furies, tenant chacune vn baston à la main, elles dansent autour de luy auec vn chant lugubre, elles pleurent, elles heurlent & font des cris épouuentables, en sautant & faisant trois tours à l'entour de luy, en luy baillant l'vne du baston, l'autre des soufflets, vne autre des nazardes, & luy disant: *Tien, voila pourquoy tu as tué mon frere*, l'autre dit, *mon compere*, *mon amy*, & choses semblables. Il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'elles font bien de luy faire souffrir ce mal, que s'il estoit en liberté, & qu'il tint vn des leurs, sa femme luy en feroit tout autant, & encore pis.

Cette danse estant acheuée & ce premier Acte de la Tragedie estant finy, on remeine le patient dans le Carbet, où chacun luy fait caresse, le mettant sur son lict, l'appellant son frere, son compere, l'autre son amy. On le fait boire & manger tant qu'il veut & tant qu'il peut, en quoy il ne s'épargne pas, pour faire voir qu'il les méprise tous; ils n'oublient pas aussi tous de bien boire. Enuiron sur les trois heures apres midy, on commence vne grande danse qui enuironne le grand Carbet, où ils font des postures estranges ; l'on fait danser ce pauure miserable, & pendant qu'il danse, les ieunes Sauuages preparent des flambeaux d'vn certain bois gommeux qui brusle comme vn flambeau de cire, & quand il passe par vn certain endroit, ils luy appliquent ce flambleau ardent sur diuerses parties de son corps, par tout où ils peuuent, ce qui deuient tout en grosses ampoules. Ie laisse à penser quelle douleur souffre ce pauure mal-heureux, sans se plaindre aucunement, taschant seulement de se conseruer le visage On ne laisse pas

de le faire danser en cet équipage, ce qu'il fait auec vn grand courage ou plutoſt de rage. Les Sauuages font bruſler de la caſſaue & l'appliquent toute bruſlante contre ces ampoules, qui ſe creuent & humectent cette caſſaue, qu'ils mangent auec grand appetit, & boiuent en la mangeant, recommençans la danſe, pendant laquelle l'vn luy coupe l'oreille droite, l'autre la gauche, vn autre luy coupe le nez, vn autre le membre viril, & font griller ces choſes qu'ils mangent en ſa preſence. Ce miſerable au lieu de ſe plaindre les anime encore dauantage, leur diſant : *Tu ne me fais rien, que ie n'en aye fait autant à vn tel ou tel de tes amis, ou à ton pere ; ſi i'eſtois en liberté, & que tu fuſſes entre mes mains, ie t'en ferois bien d'autres.*

La danſe ceſſe pour vn peu de temps, afin de ſe donner le loiſir de boire & de manger, pendant lequel temps on iette de l'eau fraiſche ſur ſes playes, pour en appaiſer vn peu la douleur, afin de le faire viure dauantage, & luy faire ſouffrir de plus grands maux. On luy en fait endurer d'étranges toute la nuict. Comme il eſt à demy mort, & preſque deuenu inſenſible, celuy qui l'a pris priſonnier de guerre, vient par derriere en luy donnant vn coup de boutou ſur la teſte, duquel il tombe mort ſur la place.

Quand il eſt mort, les Sauuages preparent des feüilles, ſur leſquelles ils portent le corps, l'euentrent, & en tirent les entrailles qu'ils iettent au nez de leurs femmes. Chacun prend vn morceau de la freſſure, l'vn du cœur, l'autre du foye, &c. Ils l'embrochent dans des brochettes de bois, & le font roſtir, c'eſt le commencement de leur feſtin. Ils le coupent en pieces, en oſtant les iambes, les cuiſſes, les bras, & le reſte ils le boucannent, & le mangent ; cela dure deux iours, s'enyurant & ſaoulant comme des pourceaux. Celuy qui l'a tué, en boucanne vne partie, de ſorte qu'il le conſerue pour le moins ſix mois, afin de le faire voir à ſes amis.

CHAPITRE XII.

De la façon de faire vn Piaye, qui est leur Medecin, & de son Office.

J'Ay fait voir ce que ces pauures Infideles souffrent pour acquerir parmy eux la qualité de Capitaine, mais celuy qui aspire à la qualité de Piaye en souffre encore bien dauantage, faisant honte aux Chrestiens qui ne veulent rien souffrir pour la gloire eternelle, ny pour satisfaire à la peine deuë à leurs pechez, le moindre desquels a merité l'Enfer. Ces miserables sans doute s'éleueront contre les Chrestiens au iour du Iugement, & leur reprocheront leur vie libertine, & que s'ils eussent eu la connoissance qu'ils auoient, ils s'en feroient mieux seruy; que si pour vn petit vent de vanité pour porter le titre de Capitaine ou de Piaye, ils ont tant souffert, combien ils auroient enduré pour les biens eternels, s'ils les auoient connus.

Celuy qui aspire donc à estre Piaye, est premierement mis chez vn ancien, il y demeure fort long-temps pour estre instruit de luy, & pour faire comme son Nouitiat, quelquefois l'espace de dix ans, pendant lesquels il le sert fort exactement. Le Piaye ancien l'obserue, pour remarquer s'il a en luy les qualitez necessaires à celuy qui veut estre Piaye. Ils ne l'éleuent point à cette dignité, qu'il ne soit âgé de vingt-cinq ou trente ans.

Quand le temps est venu qu'on le doit mettre dans les preuues, on le fait premierement ieusner auec autant de rigueur que le Capitaine, & bien plus, car il ne mange que du millet boüilly vn an durant, & bien peu de cassaue. Ce qui les extenuë de telle sorte, qu'ils semblent des squelettes qui n'ont que la peau étenduë sur les os, & deuiennent presque sans force. Les anciens Piayes s'assemblent aprés ce long ieusne, se renferment dans vne Case, & apprennẽt au pretendant la façon d'appeller le demon & de le

consulter. Au lieu qu'on foüette le Capitaine pretendant, on fait tant danser celuy-cy, qu'il en est si las, à cause de la foiblesse que luy a causé le ieusne, qu'il tombe tout pasmé & éuanoüy sur la terre. Pour le faire reuenir, on luy met des ceintures & des coliers de ces grosses fourmis noires, qui font tant de douleur. On luy ouure la bouche par force, dans laquelle on met vn espece d'antonnoir, dans lequel on iette plein vn grand vaisseau de ius tiré du tabac. Cette étrange medecine le fait aller haut & bas, & luy fait vuider le sang, cela dure plusieurs iours.

Aprés des remedes si violents, des ieusnes si rigoureux, il est fait Piaye, & a la puissance de guerir les maladies & d'éuoquer le diable. Mais afin qu'il le fasse comme il faut, on luy ordonne vn ieusne de trois ans. La premiere année, il mange du millet & du pain ; La seconde année, il mange quelques crabes auec son pain ; Et la troisiéme, il mange quelques petits oyseaux Ils sont si exacts à garder ces ieusnes, qu'encore que les autres boiuēt dans leurs vins & assemblées, & fassent bonne chere, ceux-cy n'en boiuent pas vn coup dauantage, ayans l'opinion que s'ils rompoient leur ieusne, ils n'auroient aucun pouuoir sur les maladies, ny sur les diables pour les faire venir.

Dans quel aueuglement sont ces pauures Infideles? Voyez ce qu'ils souffrēt en cette vie pour vn honneur vain ; ce sont les vrais Penitens du demon, qui commence dés cette vie à leur faire sentir les tourmens des Enfers. Ces miserables Medecins sont obligez de s'abstenir de temps en temps de certaines choses, & de boire souuent cette rude potion de tabac. Ils en boiuent quelquefois autant qu'vn grand yurogne peut boire de vin. Leur estomac sans doute s'accoustume à cette sorte de boisson, puis qu'il le peut supporter.

Quand ils ont fait ces épreuues & ces rudes penitences, ils sont appellez auec les autres Piayes à la visite des malades. Estant arriuez à la Case du malade, ils éuoquent premierement le diable, pour le consulter sur le sujet de la maladie de celuy pour qui ils sont appellez. Ils font cette ceremonie dans vn lieu où on ne voit goutte ; s'il y a du feu

ils l'éteignent, puis ils font comme vne petite tente, sous laquelle ils disent que le diable vient. Ils font plusieurs tours autour de cette tente faisant du bruit auec des calebasses, dans lesquelles il y a des pierrettes, & portent des grelots ou des sonnettes à leur poignet, dont ils font grand bruit. Ils disent certains mots, comme d'vne chanson, à la cadance du son des calebasses & des sonnettes. Ils frapent du pied contre terre pour le faire viure. Ils reconnoissent sa presence, en estant quasi obsedez. Il les bat quelquefois en ces occasions. Quand il est present, ils luy demandent pourquoy il a enuoyé cette maladie à celuy qui est malade; veu, disent-ils, qu'il estoit bon? Pourquoy il ne l'a pas plutost enuoyé à quelqu'vn de leurs ennemis, & ce qu'il faut qu'ils fassent pour le guerir. Il leur répond d'vne voix claire, comme celle que les Basteleurs font faire aux marionettes. Quelquefois il paroist sous la forme d'vn chien ou autre animal. Aprés luy auoir ainsi parlé, ils vont voir le malade, auquel ils donnent d'étranges remedes. Ils se mettent autour du malade, faisant vn tel tintamarre auec leurs calebasses & autres instrumens, que cela est capable d'étourdir & de faire mourir les plus sains. Si le malade a quelque grosse fiévre, ils le soufflent de tous costez, le pressent auec les mains, & le manient de telle sorte, qu'il est impossible qu'il ne ressente de la douleur. L'ayant ainsi pressé & manié, ils esleuent leurs mains, qu'ils tiennent d'vne certaine façon, qu'il semble qu'il y ait quelque chose dedans, & les souflent en l'air, disant que c'est la maladie qu'ils chassent ainsi. S'il a seulement mal à quelque partie du corps, ils pressent cette partie auec grande violence, & soufflent en l'air. Si le malade a quelque abcés en ce lieu, ils luy font souffrir de grandes douleurs. Quand l'abcés est percé, & qu'il suppure, ils ont assez de cœur pour succer le pus qui sort de la playe, & le iettent en terre; ce qu'ils font tous les iours, iusqu'à ce que le malade soit guery. Pour les playes qu'ils reçoiuent à la guerre ou par quelque accident, ce ne sont pas les Piayes qui les pensent, mais les femmes, qui ont la connoissance de beaucoup de simples; car elles font des cures admirables. Les Sauuages sont si malicieux,

qu'ils n'en veulent point donner la connoissance. Ils ont vne certaine racine qui guerit les playes les plus empoisonnées, & qui a la force de tirer les fléches rompuës. I'en ay eu en ma possession, & en ay planté dans l'Isle de la Barboude. Quand ils ont quelque bras ou iambe rompuë, ils n'ont pas l'industrie de les remettre, & en demeurent estropiez toute leur vie, comme est le plus méchant de nos Sauuages, qui a le bras rompu. Il ne laisse pas de faire rage, quoy qu'il ait receu quatre ou cinq coups de cousteau d'vn des nostres, il en a esté parfaitement guery, encore qu'il y en eust de tres-dangereux.

CHAPITRE XIII.

De leurs Mariages.

IL n'y a rien où les Sauuages fassent moins de ceremonies que dans leurs mariages. Celuy qui a quelque inclination pour vne fille, la demande à son pere, qui ne la refuse pas, car ils ne se refusent rien les vns aux autres. Vn pere ne contredit iamais à son fils, estant maistre de ses volontez. Ils n'épousent pourtant iamais leurs proches parentes, gardant en cela l'honnesteté. Lors que le pere de la fille la promet à celuy qui luy en a fait la demande, il les fait mettre dos à dos, & se baillent à boire & à manger reciproquement. On les met tous deux dans vn lit neuf, pendant que la Ieunesse danse & boit à la santé du nouueau marié, qui leur a preparé dequoy boire. S'il se trouue bien de cette femme, il la garde, c'est à dire si elle luy rend bon seruice, si elle luy prepare bien à manger, & luy donne bien à boire, & sur tout si elle luy garde fidelité; car s'il a le moindre soupçon, il la repudie & la chasse d'auprés de luy, sans aucune forme de procez, & sans en estre recherché par les parens de la fille, estant tous libres de faire ce qu'ils veulent, sans craindre d'estre repris de Iustice, n'y ayant aucun crime puny parmy eux. Si on luy de-

mande la raison, pourquoy il a chassé sa femme, il ne dit rien autre chose sans s'émouuoir, sinon qu'elle ne luy rendoit pas bon seruice, & qu'elle ne luy donnoit pas bien à boire.

La licence effrenée de la concupiscence est tres-grande parmy ce peuple, les ieunes garçons se meslant auec les filles, auec vne grande liberté, mesme qui que ce soit qui y ait de l'inclination, ayant pourtant tousiours honte, & ne faisant rien qu'en cachette. Si quelque fille deuient enceinte de ses mauuaises pratiques, elle fait en sorte qu'on ne s'en apperçoit point, y ayant parmy eux des remedes pour se faire auorter, le diable les ayant renduës sçauantes pour ce sujet; elles ne font paroistre leur grossesse, que quand elles sont mariées.

La poligamie est ordinaire entr'eux, non pas à tous en general, car il n'y a que quelques-vns des plus grands Capitaines; cela arriue fort peu. Quand ils ont deux femmes, elles ne sont pas toutes deux dans vne mesme habitation. Ils en tiennent vne dans vne autre contrée, où ils vont passer quelque temps de l'année auec elle pour maintenir la paix.

Quand la femme mariée reconnoist qu'elle est enceinte, elle se declare à son mary, qui fait alors beaucoup de choses superstitieuses, craignant que l'enfant qu'elle porte ne perisse. Il s'abstient de manger de plusieurs choses; il fait vne penitence étroite; il craint de toucher les gros poissons, comme le Lamantin, la Tortuë & semblables. Ils ne veulent point s'approcher de ceux qui les peschent, de peur, disent-ils, que leurs enfans ne meurent, & que leurs ames n'entrent dans ces poissons.

Aussi-tost que la femme est accouchée, ce qu'elle fait auec grãde facilité, à cause du grand exercice qu'elles font, & qu'elles ne sont pressées d'aucun vestement; elles se font & à leurs enfans, ce que les Sages-femmes ont accoustumé de faire, n'y en ayant point dans ces païs. Elles se leuent sur l'heure, prenant l'enfant entre leurs bras, & se vont lauer & luy aussi, dans la Riuiere prochaine. Le mary pend son lit au plus haut de la Case, s'y va coucher; &

fait l'accouchée six semaines, & au lieu de faire seruir sa femme qui ne garde point le lict, elle le sert luy-mesme durant tout ce temps-là, pendant lequel il ne se leue que pour aller à ses necessitez. Quand il passe au milieu de tous ses cohabitans, il ne les regarde pas, ne leuant pas les yeux. Il ieusne étroitement pendant ces six semaines, ne mangeant que fort peu, d'où vient que quand sa couche est faite, il se leue maigre comme vne squelette : alors il sort, & est obligé d'aller tuër vne sorte d'oyseau pour sa releuée.

La mere a grand soin de nourrir son enfant. Ils ne sçauent ce que c'est parmy eux, que de donner leurs enfans à nourrir à vne autre. Elles sont folles de leurs enfans, tant elles les ayment. Elles les lauent tous les iours dans vne fontaine ou riuiere. Elles ne les emmaillottent point, mais elles les couchent dans vn petit lict de coton, qu'elles font exprés pour eux; elles les laissent toûjours nuds. C'est vne merueille de voir comme ils profitent, quelques-vns à neuf ou dix mois marchent tout seuls. Quand ils croissent, s'ils ne peuuent marcher, ils se traisnent sur leurs pieds & sur leurs mains.

Ces gens ayment extrémement leurs enfans; ils ne les frappent iamais & ne les corrigent point, les laissant viure dans vne grande liberté, sans qu'ils fassent rien qui fasche leurs parens. Ils s'estonnent quand ils voyent que quelqu'vn des nostres chastie ses enfans. Ils ne les quittent iamais de veuë, les menant par tout en leurs voyages, & quand ils vont mesme en guerre.

CHAPITRE XIV.

De leurs morts & de leurs funerailles.

LEs ceremonies qu'ils gardent aux obseques & aux funerailles sont differentes en plusieurs endroits, & parmy les diuerses Nations, quoy qu'elles ne soient pas esloignées les vnes des autres.

Quand quelqu'vn eſt mort, ſoit de maladie, ou qu'il ait eſté tué en guerre, nos Galibis le laiſſent le plus long-temps qu'ils peuuent dans ſon liẽt, apres l'auoir orné de toutes ſes mirlifiques & inſtrumens de chaſſe ou de guerre. Tout le monde le pleure d'vne eſtrange façon, faiſant grand bruit autour de ſon corps. Les femmes à demy enragées comme des Furies, les cheueux épars, ſe frapent, crient & heurlent comme vne armée de chiens. Ils racontent les belles actions du deffunct. *Il eſtoit ſi bon*, diſent-elles, *c'eſtoit vn ſi bon chaſſeur, il nous apportoit ſi ſouuent dequoy manger. Il eſtoit ſi courageux en guerre. Il ne craignoit point les ennemis, il en a tant fait mourir.* Si c'eſt vne femme, elles racontent tout ce qu'elle ſçauoit faire : *Elle trauailloit beaucoup, elle contentoit ſi bien ſon mary qui l'aymoit beaucoup.* En diſant ces choſes elles font des poſtures & des contorſions horribles. Si apres vn long-temps, quelqu'vn de leur mort leur vient à la penſée, elles recommencent leur ſabath, elles font ces tintamarres preſque toutes les nuicts, elles ſortent pluſieurs enſemble, vont courir dans les bois & dans les prairies, où elles paſſent deux ou trois heures, à faire des heurlemens qui ſeroient capables de ietter de la terreur, puis elles retournent à la Caſe où elles boiuent iuſqu'à s'enyurer. Quand quelqu'vn de leurs amis des Sauuages voiſins les vient viſiter pendant leur affliction, la femme ou proche parente du deffunct, ſe vient mettre deuant luy, ou s'eſtant aſſiſe ſur vn lict de cotton ſelon leur couſtume, elle commence ſes lamentations en frapant ſur ſon genoüil, comme ſi elle battoit la meſure de la Muſique, criant & heurlant comme vne enragée ; ce qui excite l'autre à pleurer auſſi. Il s'éclate en des cris eſtranges, & ameine tous ceux de la Caſe, & quand leur douleur eſt vn peu appaiſée, ils boiuent comme ſi de rien n'eſtoit.

Pour reuenir au deffunct, quand ils ont tous bien pleuré, en danſant & en chantant quelque choſe de lugubre autour du mort, on luy prepare vn bucher, ſur lequel on le met auec tous les vſtenſiles & armes dont il s'eſt ſeruy. Ils y mettent le feu, le faiſant bruſler entierement, pendant lequel temps ils font toûjours leurs poſtures, ſans oublier vn moment à boire.

Il y en a qui font d'autres ceremonies. Ils font vne fosse en terre, où ils mettent le mort assis sur vn siege, orné de tous ses Caracolis & de ses armes. Ils luy apportent à boire & à manger auec grande ceremonie, disant qu'il luy faut donner à manger, iusqu'à ce qu'il n'ait plus de chair sur les os, parce, disent-ils, qu'il ne s'en va point là haut qu'il ne soit sans chair. Par où vous voyez qu'ils croyent l'immortalité des ames, sans sçauoir pourtant ce que c'est que l'ame, n'ayant aucun mot pour la nommer. Quand il n'y a plus de chair sur les os, ils font vne assemblée ou vn vin, pour les brusler; ce qu'ils font en cette sorte. Ils les mettent dans vn lict de cotton bien blanc, quatre ieunes filles tiennent chacun vn coin de ce lict, elles font danser ces os au son de quelque instrument, & toute l'assemblée danse aussi, beuuant d'autant. Quand elles les ont bien fait danser, ils font vn bucher, où ils les font brusler auec tout ce qui leur a seruy pendant leur vie. Estant reduits en cendre, s'il y en a quelques-vns qui n'ayent pas esté consommez, ils les battent & puluerisent, les passent par vne sorte de tamis, & mettent ces cendres dans de l'eau & s'en frottent les iambes, & l'on boit, puis chacun se retire.

CHAPITRE XV.

De leur façon de traitter auec les Estrangers.

QVand vn Vaisseau est arriué à leur rade, ou à quelque embouchure de riuiere, il arbore l'étendard du païs d'où il est, portant son pauillon au grand mats, qui fait connoistre à ces peuples de quelle Nation il est; si ce pauillon les trompe quelquefois, ils ne se trompent point à la physionomie. Ils discernent fort bien vn François d'auec vn Espagnol, Anglois, Flaman, ou autre. Le Vaisseau estant à l'ancre, il tire trois coups de canon, qui est vn signal que tous les Indiens connoissent tres-bien, & pour n'estre pas surpris ils considerent le Vaisseau de loin, ils en connoissent

connoiſſent fort bien la fabrique, & voyent bien s'il eſt François, Anglois, ou autre. Quand ils ont reconnu que ce Nauire eſt de leurs amis, ils viennent dans leurs Canots d'vn coſté & d'autre aborder ce Vaiſſeau. Le Capitaine les prie de monter, ils le font, ſans ſe faire beaucoup importuner. On les fait entrer dans la chambre de poupe, où eſtant aſſis le Capitaine leur preſente à boire de l'eau de vie, de laquelle ils ſont fort amateurs. Ils ne quittent point la partie qu'ils ne ſoient ſaouls. Pendant cela le Capitaine leur parle en leur langue, s'il la ſçait, ou par vn Truchement.

Les Indiens demandent *Etébogué erebo noboüi?* cela veut dire, *Qu'es-tu venu faire icy?*

L'Eſtranger répond, *aou amoré cené nobouï*, cela veut dire, *ie te ſuis venu voir.*

L'Indien, *Otonomé*, pourquoy?

L'Eſtranger, *Galibi banaré Francici*, les Galibis ſont amis des François, *Galibi iroupa*, les Galibis ſont bons.

Le Capitaine du Nauire luy dit: Veux-tu boire de l'eau de vie? *amoré brandevin ſineri icé?*

L'Indien répond, *terré aou icé*, oüy ie veux boire.

Le Capitaine dit: Ie veux achepter des licts de cotton, *aou cibegati acado amoré.*

L'Indien, Ie viendray demain auec mon pere, ie t'en apporteray beaucoup, *aou coropo noboüi aconomé baba, aou meneboüi amoré tapoüimé.*

Apporte-moy des poules, du cerf, des Ananas, *aou ménéboüi, corotogo, couchari, ananaï.*

Celuy-là t'en apportera, *mocé ménéboüi amoré*, ou bien *mocé cayé.*

Comment s'appelle cela? *etété mocé*, ou *ini.*

Cela s'appelle du cerf, vne poule, *etété couchari, corotogo.*

Combien veux-tu vendre cela? *Etébétéme moncé*, vn couteau, *maria*, vne ſerpe, *maceta.*

Tu es chiche & vilain, *amombé amoré.*

Ie ne ſuis point vilain, *oüacé aou amombé oüa.*

Les Indiens m'ont dit que tu eſtois malade.

Indian aou segaliti amoré yetombé.

Ie me porte bien, *aou yetombé oüa.*

Voila diuerses façons de parler & de traitter auec eux. Pour ceux qui ne sçauent pas la Langue, ie mets icy vn petit Dictionnaire des mots principaux de la Langue des Galibis, auec lesquels on peut l'apprendre facilement & former vn discours, apres que i'auray fait quelques Remarques sur cette Langue dans le chapitre suiuant.

Il faut remarquer qu'il n'y a rien à traitter parmy nos Galibis, que des licts de coton & des viures, car ils sont extrémement paresseux, ils ne se veulent pas donner la peine de recueillir & amasser les choses curieuses qui se trouuent dans leur païs. Tous les Sauuages depuis les Amasones iusqu'à nos Galibis en font de mesme. Quelques-vns s'adonnent à la pesche du Lamantin, comme les Racalets; mais plus haut chez les Maronis vers Suriname, il y a force bois de lettre. Quoy qu'ils ayent tous du tabac, & des cannes de succre, ils ne les façonnent point par vne pure paresse, dautant qu'ils ne veulent point trauailler.

CHAPITRE XVI.

Remarques generales sur la Langue des Galibis, & presque de toute la Coste, depuis les Amasones iusqu'au dixiéme ou douziéme degré, auec vn Dictionnaire des mots principaux.

LA Langue des Galibis & presque de tout ce grand païs de l'Amerique est fort sterile; car comme ces pauures Indiens n'ont aucune Religion, ils n'ont par consequent connoissance d'aucune diuinité, ny du culte & du respect qui luy est deu. Ils ne connoissent aucunement Dieu; ils n'ont point de termes pour parler de cette diuine science, que l'on appelle la Theologie, qui apprend à parler de Dieu; ils n'ont aucun autre art ny science; ce qui fait qu'ils

n'ont que les mots, qui leur seruent pour communiquer entr'eux, traiter auec les Etrangers & nommer simplement ce qu'ils comprennent par les sens; d'où vient que cette Langue est extrémement facile, car ayant retenu quelque nombre de mots, les plus vsitez parmy eux, tels que ceux que i'ay mis dans le petit Dictionnaire, faisant aussi quelque peu de reflection sur les Remarques ou regles suiuantes, il n'y a personne, pourueu qu'on vueille prendre quelque peu de peine, qui ne s'en serue tres-bien & en peu de temps.

La premiere Remarque est, que de toutes les huit parties d'Oraison, auec lesquelles nous composons vn discours, il n'y en a que deux en cette Langue, à sçauoir le nom, qui sert à nommer les choses, & le verbe, pour representer les actions & les passions; ils ne se seruent point de toutes les autres.

Il y a de deux sortes de noms, le substantif & l'adjectif. Le substantif qui sert à nommer les choses, comme ce mot *meïou*, qui signifie du pain; l'adjectif qui montre de quelle qualité est la chose, comme si le pain est bon ou mauuais, blanc ou noir, grand ou petit: Exemple, *meïou iroupa*, qui veut dire du bon pain; *meïou* est le substantif, & *iroupa* est l'adjectif qui signifie *bon*.

Les noms n'ont que le singulier, soit substantif, quoy qu'il soit propre ou appellatif, non plus que l'adjectif. Ils n'ont aucuns cas auec lesquels ils se declinent, ny aucun article pour distinguer vn nominatif, par lequel la chose est nommée d'auec vn genitif, qui signifie la possession de la chose; Exemple si ie leur demande comment s'appelle du pain en Galiby, ils me diront *meïou*, si ie leur demande, à qui est ce pain, ils me diront *meïou Biraumon*, c'est le pain de Biraumon. Vous voyez par là qu'ils n'ont aucun article ny aucun cas.

Neanmoins nous pouuons dire qu'ils ont vn vocatif, duquel ils se seruent pour appeller quelqu'vn: ce qu'ils font en deux façons. Quand ils sont proche les vns des autres, comme quand ils veulent appeller quelqu'vn de leurs enfans, ils diront, *acné tigami*, qui veut dire, *vien ô mon fils*,

mais quand ils ſont éloignez les vns des autres, comme quand ils ſe rencontrent deux Canots ſur la mer, & qu'ils craignent que ce ſoit quelque ennemy, ils demandent en s'écriant, *nec moré sé nec moredo*, qui veut dire *qui es tu?* Ils reſpondent *biromon ſe bironondo.* C'eſt Biraumon, ce ſont de leurs façons de parler. Ils n'ont point de pluriel & au lieu d'iceluy, il ſe ſeruent de ce mot *papo*, qui ſignifie *tous*, comme qui diroit, ils boiuent tous du oüacou, *papo oüacou ſineri*, & quand ils veulent dire beaucoup de choſes, & ſignifier vne grande multitude, ils ſe ſeruent du mot *tapoüimé* qui veut dire *beaucoup*: Exemple, il y a beaucoup de pain, *tapouimé meïou*, il y a beaucoup de François, *tapoüimé francici.* Quand ils veulent repreſenter vn nombre fort grand, & qu'ils ne peuuent compter, en diſant ce mot *tapoüimé*, ils monſtrent les cheueux de la teſte.

Les noms adjectifs non plus que les ſubſtantifs, n'ont point de cas ny de pluriel, & n'ont qu'vne terminaiſon ſeule pour tous le genres: Exemple, *baba iroupa*, qui veut dire, bon pere, *b bi iroupa*, bonne mere, *meïou iroupa*, bon pain.

Il faut remarquer que pour ſignifier les qualitez contraires exprimées par les adjectifs, ils ajouſtent au meſme mot la negation *oüa*, qui ſignifie en ſa propre ſignification *non*: Exemple: Les François ſont bons, ſont gens de bien, *francici iroupa*, les François ſont meſchans, ne ſont pas gens de bien, *francici iroupa oüa*, les Galibis ſont pareſſeux, *Galibi anquinopé*, les Galibis ne ſont pas pareſſeux, ou bien, ſont diligens, *Galibi anquinopé oüa.*

I'ay dit qu'ils n'auoient de toutes les parties d'Oraiſon que le nom & le verbe, mais i'ay remarqué qu'ils ont les pronoms demonſtratifs, *moy*, *toy*, *luy*, qui ſeruent pour tous les poſſeſſifs, & pour exprimer les perſonnes des verbes: Exemple, *aou* eſt la premiere perſonne, qui ſignifie *moy*, *nous*, *ie*, *mien*, *noſtre*; La ſeconde perſonne eſt *amoré*, qui ſignifie, *toy*, *tu*, *vous*, *voſtre*, La troiſiéme perſonne eſt *mocé*, qui ſignifie, *il*, *ils*, *luy*. Exemples de toutes ces choſes.

Ie boy de l'eau, *aou ſineri touna*, tu bois de l'eau, *amoré*

sineri touna, il boit de l'eau, *mocé sineri touna*, mon pain, *aou meyou*, ton pain, *amoré meyou*, son pain, *mocé meyou.*

Ils n'ont point de pronom relatif, de sorte qu'il ne se faut point tourmenter pour exprimer *qui* ou *que*: Exemple, i'ay veu les François qui sont bons, *aou sené fr·ncici iroupa*, où vous voyez que le *qui* n'est point exprimé, non plus que le mot *sont*, dautant qu'ils n'ont point le verbe substantif, *ie suis*, *tu es*, *il est*: neanmoins pour dire *ie suis*, ils se seruent de la diction, *sé*, comme on void par l'exemple que i'ay rapporté cy-dessus, *nec moré sé nec moredo*, qui és tu? où la particule *sé*, est prise pour *és* en la seconde personne, *Biromon sé Biromondo*, ie suis Biraumon, où la particule *sé*, est prise pour *ie suis* en la premiere personne.

Pour les noms de nombre, ils ne comptent que iusqu'à quatre: Exemple, vn, *aüniq*, deux, *oquo*, trois *oroüa*, quatre, *acourabamé*. Ils ne comptent point plus auant, car s'ils veulent exprimer vn plus grand nombre, ils montrent autant de doigts, comme *cinq*, ils montrent la main, *dix* les deux mains, *vingt* les mains & les pieds. Pour dire vingt, ils disent pourtant *opoumé*, & voulant exprimer *quarante*, ils disent *opou poumé*, comme qui diroit deux fois les mains & les pieds; s'ils veulent exprimer vn plus grand nombre, ils se seruent de leurs nœuds.

Du Verbe.

ILs n'ont en tout que le verbe actif, qui ne se coniugue point ny par temps ny par modes; ils n'ont que le present sans pluriel; le present n'a qu'vne seule terminaison, & on reconnoist l'action des trois personnes par les pronoms demonstratifs, *aou*, *amoré*, *mocé*,

Exemple, I'aime, *aou ciponimé*

Tu aimes, *amoré ciponimé*,

Il aime, *mocé ciponimé*,

Pour exprimer vn passé, i'ay aimé, *aou ciponimé penaré.*

Pour exprimer vn futur, i'aimeray, *aou ciponimé aboroné*, comme qui diroit, *i'aime tantost.*

Autre exemple, ie viens, *aou noboüi.*

Tu viens, *amoré noboüi.*

Il vient, *mocé noboüi.*

Ie viendray, *aou noboüi alié*, & ainsi du reste.

Il n'y a point de passif, faut exprimer la passion par la troisiéme personne de l'actif: Exemple, *ie suis aimé*, il faut tourner par celuy-là m'aime, *mocé ciponimé aou.*

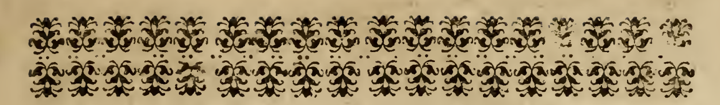
Il faut enfin remarquer qu'vn mesme mot signifie plusieurs choses: Exemple *amoré*, signifie *c'est toy*, *bon iour*, comme *amoré baba*, bon iour pere, il veut dire aussi, *c'est toy pere*, ils répondent *terré*, qui veut dire *ouy*. Ils ont aussi plusieurs mots pour signifier vne mesme chose, que l'on n'apprend que par l'vsage.

Il n'y a point de mot qui signifie *pour*, ny *afin*, *& car*; ce qui donne beaucoup de peine.

Pour ce qui est des degrez de comparaison il n'y en a point, mais on se sert de la particule *man*, pour signifier le superlatif *tres*: Exemple, cét Indien est tres-bon, *mocé calina iroupa man*, il n'y a point de comparatif, au moins en ce que i'ay remarqué, peut-estre qu'vn plus long vsage en fera connoistre.

Enfin, il faut obseruer pour la prononciation, qu'ils prononcent la derniere syllabe fort long. Il y a aussi quelque difference entre le langage des hommes & celuy des femmes. Les hommes adjoustent quelquefois à la fin du mot, *bo*, ou *bonne*; les femmes au contraire ajoustent la particule *ri*; exemple, les hommes disent, ie vay à Ceperou, *aou Ceperoubo*, ou *Ceperoubon nisan*, & les femmes disent, *aou Ceperiri nisan.*

Voila les Remarques que i'ay pû faire sur la Langue des Galibis pour le peu de temps que i'ay esté dans le païs, & que i'ay communiqué auec ceux qui y sont experts; auec ce peu i'espere, moyennant la grace de Dieu, que l'on pourra se rendre assez intelligent parmy eux en se seruant de ce peu de mots, qui suiuent par ordre Alphabetique, & que i'ay reduicts en pratique, ayant mis plusieurs façons de parler.



PETIT DICTIONNAIRE *de la Langue des Sauuages Galibis, en la partie de l'Amerique Meridionale, appellée* Cap de Nord, *reduit en pratique.*

Abſent, *oüanan.*



IL faut remarquer que les Indiens ſous-entendent ſouuent la premiere perſonne dans leurs diſcours, comme en cette rencontre, quand ie veux dire : *mon pere n'y eſt pas, il eſt abſent,* l'on deuroit dire en Galiby, *aou baba oüanan,* ils ſe contentent de dire, *baba oüanan*, & ſous-entendent la premiere perſonne, qui n'eſt point exprimée.

Acajou, fruit du païs. *moüé.*
Ie veux manger vn Acajou, *aou moüé aminé icé*, la premiere perſonne eſt exprimée en ce lieu.

Agouti, eſpece de liéure, *accuri.*
I'ay tué, fléché, aſſommé vn Agouti, *acouri ſibogaïe*, ou bien *chioüé*, où vous voyez que la premiere perſonne n'eſt point exprimée.

Aimer, *ciponimé.*
Ie t'aime, *aou amoré ciponimé.* Il eſt à propos de bien remarquer leur façon de parler & de s'énoncer ; ce qui ſe peut faire en la conſtruction de cette phraſe, car à la prendre ſelon l'ordre des mots, *aou* veut dire, moy, *amoré*, veut dire *toy*, & *ciponimé* veut dire *aime*, de ſorte que c'eſt comme qui diroit, *moy toy aime*, pour dire *ie t'aime.*

Il eſt bon d'obſerner encore ce que i'ay mis dans les Remarques generales, que les verbes en cette Langue des Galibis, ne ſe coniuguent point par mœufs ou modes, ny par temps, & qu'ils n'ont que les trois perſonnes du ſingulier du preſent, ſans pluriel : de ſorte, que quand l'on veut exprimer vn temps paſſé, ou vn futur, il y faut adjouſter quelque mot qui le faſſe connoiſtre. Ces trois pronoms demonſtratifs ſeruent pour exprimer les perſonnes, *aou* par exemple, qui ſignifie *moy*, pour la premiere perſonne, *amoré*, toy, pour la ſeconde perſonne, *mocé*, luy, pour la troiſiéme : Exemples,

I'aime, *aou ciponimé.*
Tu aimes, *amoré ciponimé.*
Il aime, *mocé ciponimé.*

Et comme ils n'ont point de pluriel, pour dire, *nous aimons*, on peut adjouter ce mot, *papo*, qui ſignifie *tous*, comme qui diroit, nous aimons tous, *papo ciponimé.* Pour exprimer le preterit parfait, *i'ay aimé*, ils diſent *aou caporoné ciponimé*, ce mot *caporoné* ſignifie *autrefois*, comme qui diroit, *i'ay aimé autrefois*, & pour exprimer vn futur, ils adjouſtent le mot, *alié*, qui ſignifie *tantoſt*, comme qui diroit i'aimeray tantoſt, *aou alié ciponimé.*

Acheter ou traiter, *ſebegati,*
Adieu, *ſarabado.*
Adieu compere, *ſarabado banaré.*
Aiſſelle, *éïatari.*

L'aiſſelle me fait mal, douleur, ou, i'ay mal à l'aiſſelle, *eïatari etombé*, ce mot *etombé*, ſignifie tous les mots qui ſuiuent, douleur, i'ay mal, ou, ie ſuis malade.

Aller, *niſan.*

La plus part des verbes chez les Galibis dans leur ſterilité ſont grandement irreguliers, n'y ayant

ayant aucun rapport entre les temps qui ne deriuent point les vns des autres, comme l'vſage le fera connoiſtre, & comme ie feray voir en la ſuite. Aller par Canot *canoüa niſan*. Il faut icy remarquer que les Galibis ajouſtent ſouuent vne particule à la fin d'vn mot, pour vne plus grande emphaſe : Exemple, pour dire, *ie vay à Ceperou par mer* ; il faudroit dire ſimplement, *aou Ceperou parana niſan*, mais ils diſent, *aou ceperoubo*, ou *ceperoubonne paranabo niſan*, ie vay par Canot, *canoüa niſan*, ou *canoabo niſan*.

Ils ont encore d'autres particules qu'ils ioignent à la fin des mots, qui ne ſeruent de rien au diſcours, mais ſeulement pour emphaſe, comme ces particules, *ſé*, *do*, *ta*, *to*, *nan*, *mo* : Exemple de toutes ces particules à la fin des mots. Quand ils appellent quelqu'vn pour le faire venir ; ils diſent, *acnédo*, *acné ſé*, qui veut dire *vien-ça*, pour parler ſimplement, il ne faut dire que ce mot, *acné*, qui eſt tout de meſme. Pour la particule, *ta*, il faudroit dire ſimplement, ie m'en vais au iardin, *aou moigna niſan*, ils diſent, *aou moignata niſan*. Pour la particule, *nan*, quand ils diſent, il n'y a point d'eau, ils diſent ſimplement, *touna nimadi*, ou bien, *touna oüa*, mais par emphaſe ils ajouſtent la particule, *nan*, *touna oüanan*; de meſme la particule *mo.*, *touna oüamo*, il n'y a point d'eau. Il y en a pluſieurs autres que l'vſage fera remarquer.

I'ay dit que les verbes ſont grandement irreguliers, & que les temps ne deriuent preſque point les vns des autres ; ce que l'on peut reconnoiſtre en ce verbe, *niſan*, qui ſignifie *aller*.

Au preſent, *aou niſan*, ie vay.

Au preterit parfait, *aou penaré ceperoubo*

nitan, comme qui diroit, *ie vay autrefois à Ceperou*, au lieu de ſe ſeruir de *niſan*, ils diſent *nitan.* Au futur, i'iray à Ceperou, ils ajouſtent ce mot *alié*, qui veut dire *tantoſt*, ou, *coropo*, qui veut dire *demain*, comme *alié ceperoubo niſan*, ou, *coropo ceperoubo niſan*, i'iray demain à Ceperou.

Si i'interroge quelqu'vn, & que ie luy demande, où vas tu Compere? *oïa miſsan amoré?*

Si ie dis à quelqu'vn va t-en, *itangue amoré.*

Si ie dis à quelqu'vn, *va par là*, ie diray, *onebo moſſa.*

Si ie dis *allons*, il ſe faut ſeruir du mot, *cama*, comme qui diroit, *allons à Remire*, il faut dire, *Remirebo cama*, vous voyez par toutes ces façons de parler, comme les verbes ſont fort irreguliers.

Alteré, auoir ſoif, ie ſuis alteré, *nicoumeli.*

I'ay ſoif, donnez moy à boire, *aou nicoumeli, ſineri ïaré mé*, la particule *mé*, eſt vne adionction, il ſuffit de dire, *ſineri ïaré.*

l'Amary ou matrice, *moüet.*

Amitié, *apocubé,*

Ie veux auoir ton amitié, *aou icé amoré apocubé*, le mot, *amoré*, en cet endroit ſignifie, *ton*, comme qui diroit, *ie veux ton amitié;* le mot *auoir*, n'eſtant point exprimé, car il n'eſt point en vſage parmy eux, ils ſe contentent de dire, *aou icé*, ie veux, & pour dire, *i'ay du pain*, à la premiere perſonne, ils ne diſent que *aou meïou*, comme qui diroit, *mon pain.*

Amis, confederez, *ïamori.*

Les François ſont amis & confederez des Galibis, *Francici ïamori Galibi.*

Vous remarquerez en cette phraſe qu'ils ne ſe ſeruent point du verbe ſubſtantif, *ie ſuis, tu es, il eſt*, non plus que d'aucun article dans les noms, comme, *les*, *des*, qui n'y ſont point

exprimez, c'eſt comme qui diroit, *François amis Galibis.*

Ananas, fruit du païs, *nana.*

Compere apporte moy des ananas en quantité, ou beaucoup, ou en abondance, *banaré nana tapoüimé ameneque*, la particule *des* n'eſt point exprimée.

Amy, ou Compere, *banaré.*

Bon iour amy, ou Compere, *amoré banaré*, comme qui leur diroit, *c'eſt toy Compere*, à quoy ils ne répondent que ce mot, *terré*, qui veut dire *ouy*: ce qui nous montre que c'eſt plutoſt à dire, *c'eſt toy Compere*, que non pas *bon iour.*

Ancien, vieillard, *tamouſſi.*

Mon grand pere eſt homme de bien, *aou tamouſſi baba iroupa*, où le mot *iroupa*, ſignifie eſt homme de bien, & eſt bon, n'ayant point de mot pour exprimer le verbe ſubſtantif, comme i'ay déja dit.

Appartient, *abolemon.*

Ce pain eſt, ou appartient à mon pere, *meïou baba abolemon*, où la particule, *ce*, n'eſt point exprimée, & ſi ie veux dire, *ce pain eſt à moy*, ou, *m'appartient*, ils ne diſent que, *aou meïou*, qui veut dire proprement *mon pain*, n'exprimant point le verbe, *eſt*, ou *appartient.* Quand vous leur prenez quelque choſe, & qu'ils la redemandent, ils diſent, *aou érépali* qui veut dire, *c'eſt à moy*, ou *cela m'appartient.*

Appeller quelqu'vn, *icoumague.*

Appelle mon fils, *amoré tigami icoumague*, comme qui diroit, *toy*, en la ſeconde perſonne, *appelle mon fils.*

Apporter, *ameneque.*

Compere apporte moy du pain, *banaré meïou ameneque.* Pour dire i'apporte du pain, *meïou ſé niſſan*, as tu apporté du pain? *meïou mene-*

boüi amoré, i'apporteray du pain, *meïou ſenetagué*, porte ce pain à la maiſon, *meïou ſourata alitangue*, vous pouuez remarquer l'irregularité de ce verbe.

Aprés demain, *manicoropo.*

Ie viendray aprés demain icy, *manicoropo noboüi erebo.*

Arc, *ourapax.*

Mon fils donne moy mon arc, *tigami ourapax ïaré mé*, où vous voyez que ce pronom, *mon*, n'eſt point exprimé, l'on pouuoit dire *aou ourapax.*

Arquebuſe, fuſil, tout arme à feu, ils n'ont que le mot Eſpagnol, *arquabouſa.*

Tirer vne arquebuſe ou fuſil, *arquabouſa chimorigay.*

Arreſté, *boucané.*

Arreſtez vous là, ou demeurez là, *boucané erebo.*

Aſſis, *nopo.*

Compere aſſis toy là, *banaré nopo ique erebo.*

Aſſommer, *chioüé.*

I'ay aujourd'huy aſſommé vn cerf auec la maſſuë, *couchari aou chioüé erague aconomé boutou.*

Attacher, *chimugay.*

Cette femme a tout preſentement attaché vne eſpingle, *oüali erimé cacouſſa chimugay*, ces particules, *cette*, *a*, *vne*, ne ſont point exprimées, c'eſt comme qui diroit *femme attaché preſentement eſpingle.*

Auancer, ou aller viſte, *ticané.*

Cet homme va bien fort, ou, va bien viſte, *oquili ticané man*, la particule *man*, ſignifie *fort*, ou bien *tres.*

Auant-hier, *manicoïaré.*

Ie ſuis venu auant-hier à Ceperou, *aou manicoïaré Ceperoubo noboüi.*

Aube du iour, point du iour, l'aurore, *emamori.*

Leuez vous, il est iour, l'aube du iour. Les Galibis n'ont point de mot pour signifier, *leuez*; mais quand il est iour, ils se leuent en disant, il est iour, ie vais sous le Carbet, *emamori tapoita nisan*, où la particule *ta* est ajoustée sans necessité.

Autrefois, *caporoné.*

I'ay veu autrefois vn Indien auec les François, qui estoit grand & gros, *aou caporoné sené calina aconomé Francici apo omé, apoto.* Vous voyez dans cette phrase qu'ils n'ont point de pronom relatif *qui*, *que*, non plus que de conjonction *&*, car le *qui* n'est point exprimé, non plus que le verbe *estoit*, ny aussi la conjonction *&*.

Auec, *aconomé.*

Ie suis venu tout maintenant à Remire auec mon pere, *aou Remirobo eremé noboüi aconomé baba*, ce mot, *eremé*, signifie *tout maintenant, à cette heure.*

Acheter, *sibégati.*

Ie veux acheter vn lict de cotton, *aou icé sibègati acado.*

Arriué, *n'tapoüi.*

Il est arriué vn Canot, vn Nauire à Ceperou, *Ceperoubo canoa, naniota natapoüi.*

Aujourd'huy, *erague.*

Ie mangeray aujourd'huy du poisson & des oiseaux, *aou erague oto tonoro aminé.*

Autrefois, il y a long-temps, *penaré.*

Apostume, *ticonomé.*

Aussi, *raba.*

B

BAigner, se lauer, *opi.*
Allons nous baigner dans la mer, pour parler simplement, il faut dire, *opi parana nisan*, mais pour parler auec emphase, il faut dire, *opito paranato cama*, où vous voyez que les particules, *to* & *bo*, sont aioustées.

Banc, ou siege, *monté.*
Mon fils va querir vn siege & t'assis-là, *tigami, montéamitan nopo ique*, où *vn* n'est point exprimé, ny la conionction, *&*, non plus que le pronom *mon.*

Barbe, *tacibo.*
Ce bon vieillard a vne grande barbe blanche, *tamoußi tacibo tamoüé apotomé.*

Boire, *sineri.*
Compere i'ay soif, donne moy à boire du oüacou, *banaré aou nicoumeli oüacou sineri ïaré mé*, il est bon de remarquer quelquefois la construction des phrases: Remarquez donc celle-cy, *aou*, moy, *nicoumeli*, soif, *oüacou*, du oüacou, *sineri*, boire, *ïaré* donne, pour dire *donne moy à boire du oüacou.*

Bois, *vüé, vüé.*
Va couper du bois, *vüé vüé chicatay amoré*, comme qui diroit, *toy coupe bois.*

Bon, *iroupa.*
Tu es bon, *amoré iroupa*, les François sont bons, *Francici iroupa*, où vous voyez que le pronom, *tu*, ny la particule, *les*, & le verbe *sont*, ne sont point exprimez. Si vous voulez dire le contraire, comme *les François sont mechans*, il ne faut qu'adiouster la negation *oüa*, comme *Francici iroupa oüa.*

Bois de lettre, *paira.*
Ie veux traiter, ou acheter du bois de let-

tre, *aou icé païra sebegati;* le mot *sebeg ti*, signifie *traiter* ou *acheter.*

Bouche, *embat..ri.*

Cet enfant a la bouche grande, *moc tigami embatari apotomé*, la particule, *m.c*, est prise en cet endroit, pour *mocé.*

Boüillir, *timoca.*

Femme, va faire boüillir le pot, *tourona timota itangue.*

Bon-iour, *amoré.*

Bon iour Compere, *amoré banaré*, comme qui diroit, *c'est toy Compere.*

Bouteille ou calebasse, *maïata* ou *mouroutoüaïou.*

Ie veux boire à la bouteille, *aou sineri icé mouroutoüaïou*, les particules *à*, *la* ne sont point exprimées.

Bras, *apori.*

Cet Indien a de gros bras, *moc Indian*, ou *mocé calina apori apoto.*

Bourbe, vaze, ou fange, *acourou.*

Ce petit François va fort bien, ou marche fort bien dans la vaze, *tigami Francici acourouta man nisan.*

Bois à enyurer, *ineccu.*

Mon fils porte ce bois à enyurer, *tigami inecou alitangue.*

Brun ou noir, *tibourou.*

Ce papier est brun ou noir, *calita tibourou.*

Beau, *couramé.*

Voila vn beau ieune homme, *poito couramé.*

Blanc, *tamoüé.*

Ce linge est bien blanc, *mocé camisa tamoüé man.*

Bananes, fruit du païs, *platana.*

Brusler, *chiqueriqué.*

Le cochon brusle sur le boucan, *poinga toupo cambo chiqueriqué.*

Boucan, *cambo.*

C

CHercher, *soupi.*
Cherche moy vn couteau, *maria soupi amoré.*
Que cherchez vous *etebogue amoré.*
Chatoüiller, *titaguerine.*
Tu me chatoüille, *amoré titaguerine.*
Cheueux, *ïoncé* ou *ionçay.*
I'ay les cheueux bien noirs, *aou ïoncé tibourou man.*
Comment t'appelles-tu? *etetéamoré.*
Chez moy, *aou ecossa.*
Ie veux que tu demeure chez moy, *aou amoré ao ecossa.*
Ciche, vilain, *amombé.*
Les Indiens disent que les François sont chiches, vilains, *calina sigaliti Francici amombé.*
Chien, *caïcouci.*
Ce grand chien m'a mordu, *moc caïcouci mancipé necabouti.*
Chier, *veïabourou.*
Ie vay faire mes affaires, chier; à mes necessitez, *aou veïabourou nisan.*
Chirurgien, Medecin, *piaye.*
Va querir le Medecin, *piaye amitanque.*
Colere, fasché, *teriqué.*
Cet Indien est en colere, fasché, *moc calina teriqué*, les Indiens ne sont plus faschez, *calina teriqué oüa*, la mer est encolere, *parana teriqué*, ou *paranabo polipé.*
Choux, *taïa.*
Les choux sont bons, *taïa iroupa.*
se Choyer, prendre garde à soy, *maré.*
Choye toy, prend garde à toy, *amoré maré.*
Chaudiere, canari, pot, marmite, *toroüa.*
Mets le pot au feu, *toroüa oüato ique.*

le Ciel,

le Ciel, *capou.*

Le Ciel eſt clair & ſerain, *capou taßieri.*

Cuir, ou peau, *épopo.*

Ce cerf a la peaü dure, *moc couchari épopo toppé.*

Cerf, *couchari.*

Ciſeaux, *guereci.*

Donne moy des ciſeaux, ie veux couper de la toille, *guerecci ïaré mé, aou icé camiſa chìqueté.*

le Cœur, *itopoupo.*

I'ay mal au cœur, *aou itopoupo etombé.*

Citron, *ïapoulé.*

Les citrons ſont gros & iaunes, *ïapoulé apoto tigueré.*

Chef de porte, *boutou, boutourolipena.*

Donne moy la clef du coffre, *boutou boutourolipena ïaré mé.*

Coffre, mot Eſpagnol, *caſſa.*

Mets les bagatelles dans le coffre, *caracouli caſſata.*

Clair, *taßieri.*

Le Soleil, le Ciel, la Lune, le cryſtal ſont clairs, *veïou, capou, nouna, touna, piritou, taßieri.*

Cloud, *boutou boutouli.*

Attacher vne planche auec vn cloud, ou attacher vn ais, *vüé vüé chimugué aconomé boutou boutouli.*

Cochon, pourceau, *poinga.*

Ce cochon eſt gras, *moc poinga ticagué*, maigre, *ipuma.*

Cognée, ou hache, *oüi oüi.*

Cette cognée de fer eſt forte, *moc oüi oüi ſibarali polipé.*

Col, *reïmi.*

Cette Indienne a le col court, *moc calina reïmi ſeminé.*

Collier, *coroüabet.*

Tien, ma fille, vn collier de cryſtal, *nido oüali coroüabet piritou.*

Comme, à la reſſemblance, *neoüara.*

Cet Indien eſt comme, ou reſſemble à vn François, *moc calina Francici neoüara.*

Combien eſtes vous ? *enoüara.*

Combien eſtes vous d'Indiens ? *Indiana enoüara ?*

Compere, *banaré.*

Tu es mon Compere, mon amy, tu es bon, homme de bien, *amoré banaré iroupa.*

Contre, contraire, *reïbegua.*

Les François ſont contraires aux Galibis, *Francici reïbegua Galibi.*

Coſte du corps, *ſoropo.*

I'ay la coſte rompuë, *aou ſoropo natanbouti.*

Cotton, *maourou.*

Ie fais vn lict de coton, *aou acado bogue maourou aconomé.*

Coude du bras, *apoïrena.*

Couleuvre, *occoiou.*

Les couleuvres mangent icy les rats, *occoiou aminé mombo erebo.*

Couper, *chiqueté.*

Couper du pain, *meïou chiqueté.*

Courir, *tegané.*

Mon fils, court viſte, *tigami, tegané coci.*

Courroucé, faſché, *teriqué.*

Couſteau, *maria.*

I'ay perdu mon couſteau *maria outali*, i'ay oublie mon couſteau, *maria o c né.*

Craindre, auoir peur, *tenariqué.*

Crapaut, *paratou.*

Les crapauts ne valent rien, *paralou iroupa oüa.*

Crier, *nicoté.*

Cet enfant eſt vn criard, cric, *moc tigami nicoté.*

Crochu, *tigoconé.*

Cet homme a les pieds crochus, *mac oquili ipoupo tigoconé.*

Cryſtal, *piritou.*

Les filles & les femmes aiment le cryſtal bien clair & dur, *cüali piritou taßiéri popé ciponimé.*

Crabrier, oiſeau, *ſaouarou.*

L'oiſeau Crabrier mange ſur la vaze, *tonoro ſaouarou accrou aminé.*

Cueillir, *cip ti.*

Va cueillir des Acajous aux arbres, *moüet cipoti vüé vüé.*

Cueillere, *itoup t.*

Donne moy vne cueillere pour manger du potage, *itoup t ïaré mé aminé icé tcuma.*

Cuire ou faire cuire, *ſibouli.*

Cuire du poiſſon, *oto ſibouli.*

la Cuiſſe, *ipiti.*

I'ay douleur à la cuiſſe, *ipiti ét mbé.*

le Cul, *ineßin.*

Ie te foüetteray le cul, tu és méchant, *aou ineßin alié macoüali, amoré ir upa cüa.*

Couſin, *bamon.*

Mon couſin, vien à Ceperou, voir le Capitaine de Bragelonne, *bamon acné Ceperoulo ſené ïapet li de Bragelonne.*

Capitaine general, *ïap toli*, ou bien *ap to Capitan.*

Se ſeruant du mot Eſpagnol *Capitan*, comme s'ils vouloient dire gros Capitaine.

Cela, *ïeri*, c'eſt tout de meſme que *moc* ou *mocé.*

Couurir, *ſamoüi.*

Couurir vne maiſon, *moignata ſamoüi.*

Cela eſt-il bon pour ce mal? *crab gue étombé.*

D

DEbout, *poré.*

Demeurer là debout, *poré bonicané enébo.*

Deceder, mourir, *niramboüi.*

Les François sont morts, *Francici niramboüi.*

Demain, *coropo.*

Ie viendray demain, *aou coropo noboüi.*

Demander, *ébicagué.*

Ie te demande du pain, *aou amoré meïou ébicagué.*

Ie te demanderay du pain, *alié meïou sebcguetagué.*

Il m'a donné du pain, *meïou némègadi.*

les Dents, *ïeri.*

Tu as les dents bien blanches, *amoré ïeri tamoüé.*

Demeurer en quelque lieu, *nopo boucané ique.*

Mon fils demeure là, en ce lieu là, *tigami nopo boucané ique.*

Dequoy, *etemegamé.*

Dequoy parlent les Indiens, *etemegamé calina.*

Descente, *peabo.*

Cette descente est fort rude, *peabo polipé.*

Dieu, *tamoussi cabou.*

Comme s'ils disoient, *le veillard du Ciel.*

Dieu a fait le Ciel, la Terre, la Mer, les Poissons, le Soleil, la Lune, les Estoilles.

Tamoussi cabou, cicapoüi capou, nono, parana, oto, veïou, nouna, serica.

Deuiser, caqueter, parler beaucoup, *orana.*

Les femmes parlent beaucoup, *oüali orana tapoüimé.*

Diable, *iroucan.*

Le diable est méchant, il bat les Indiens,

& il ne bat pas les François, *icouran iroupa oüa, calina macoüali, Francici macoüali oüa.*

Deux, *ocquo.*

Donnez moy deux ananas, *ocquo nana ïaré mé.*

Diligenter, aller viste, *coci.*

Va viste querir du feu, *oüato coci amitangue.*

Dire, parler, *segaliti.*

Ie dis que les François sont bons, *aou segaliti Francici iroupa.*

Dites luy, *igalique.*

Ie diray que les François sont bons, *Francici iroupa segalitagué.*

Doigt de la main, *ïamori.*

Cette fille a les doigts longs, *oüali ïamori mancipé.*

Donner, *iaré.*

Donne moy du pain, *meïou ïaré.*

Ie t'ay donné du pain, *meïou sebegadi.*

Ie te donneray du pain, *alié meïou sebegatagué.*

Donne luy du pain, *meïou ebegagué moc coüat*, ce mot *coüat* est vne adjonction.

Douleur, *etombé.*

I'ay douleur, ie suis malade, *aou étombé*, ie ne suis plus malade, *aou étombé oüa.*

Dormir, *nanegué* ou *temené.*

Ie dors, *aou nanegué*, ou, *aou temené.*

I'ay dormy, *aou anoimbo nanegué*, comme qui diroit, ie suis saoul de dormir.

Ie dormiray tantost, *alié nanegué.*

Ie veux dormir, ou i'ay enuie de dormir, ie sommeille, *aou icé vetooübé.*

le Dos, *castubo.*

Les femmes portent du bois sur le dos, *oüali sarai vüé vüé castubo.*

Dur, *toppé.*

Du pain dur, *meyou toppé*, tu as la teste du-

re, *opoupo toppé amoré*, vne pierre dure, *taupou toppé*.

Doux, *tepochiné.*

Dans, ou dedans, *ida.*

E

EAu, *touna.*

Il y a beaucoup d'eau claire en ce lieu cy, *touna taßieri tapoüimé erebo.*

Eau de vie, ils se seruent du mot Flaman, *brandeuin.*

Ie veux boire de l'eau de vie, *brandeuin aou sineri icé.*

Enfant, petit garçon, *tigami.*

Petit garçon, si tu pleure, ie te donneray le foüet, *tigami amoré natamoüé touralé alié macoüali sebegatagué.*

Ennemy, *itoto.*

Les Palicours sont ennemis des Galibis, *Palicoura itoto Galibi.*

Enseigner, dire, monstrer, *seg liti.*

Entendre, oüir, *secouti.*

Entens-tu cela, *amoré secouti.*

Ie n'entends pas cela, *aou secouti oüa.*

I'ay entendu, ou i'ay écouté, i'ay oüi, *aou sctay.*

Entend, écoute, *sctei amoré.*

Enyurer, *enerbé.*

Tu as beu beaucoup d'eau de vie, tu és yure, *amoré sineri brandeuin tapoüimé, enerbé amoré.*

Esclaue, *amoti.*

Talis estoit esclaue du vieil Sauuage Bimon, ennemy des François, *Talis penaré amoti tamoußi calina Bimon, itoto Francici.*

Espaule, *imotali.*

Cet homme a les espaules larges, *moc oquili imotali tapopiré.*

Espée, *cachipara.*

I'ay tué vn Palicour auec mon espée, *aou Palicoura chioüé cachiparagué.* Il faut remar-

quer que la particule, *gué*, qui est à la fin de *cachipara*, emporte la signification, *auec*.

Esguille, *cacossa.*

Espingle, *acoussa.*

I'ay attaché vne espingle à mon camisa, *aou acoussa chimigué camisa.*

Estoille, *serica.*

Les estoilles du Ciel sont claires, *serica capou tassieri.*

Estomac, *ipobou.*

I'ay l'estomac gros, malade, *aou ipobou apoto etombé.*

Estron, *hueto.*

Cet estron put, sent mauuais, *moc hueto tigueré.*

Enflé, gros, *poto.*

I'ay la gorge enflée, grosse, *aou enassari poto.*

Encore, *amorouba.*

Donne moy encore du pain, *meyou amorouba iaré mé.*

F

FAce, visage, *embatali.*

Cette fille a vn beau visage, *moc oüali embatali couranamé.*

Faire, *chicassan*, ou *chicapoüi.*

Ie fais vn lict, *aou acado chicassan.*

Tu fais vn lict, *amoré acado micassan.*

I'ay fait vn lict, *aou acado chicapoüi.*

Ie feray vn lict, *aou acado chicataguè.*

Fay moy vn lict, *acado amicapoüigué.*

I'ay fait, ou acheué vn lit, *anoimbo mi i acado.*

Que fais tu là, *etebogue amoré.*

Va-t-en faire du feu, *oüato pinpagué.*

Va faire boüillir le pot, *touro acmoquatanguè.*

Ne fais pas cela, *oüadei*, voila bien des façons de parler sur vn mesme mot.

Fille, *moï moï*, ou bien *oüali.*

Cette fille est belle, elle a les cheueux noirs, le visage plein, vn peu long, *moc oüali*, ou, *moi moï couramené, mocé ïoncé tibourou, embatali apoto enchiqué mancipé.*

Fer, *sibarali.*

Le fer est dur, *sibarali toppé.*

Feu, *oüato.*

Va querir du feu, *oüato amitangue.*

du Fil, *inémo.*

Flesche, *plia.*

I'ay fait vne flesche de roseau, *plia chicapoüi coumaraoüa.*

Fosse du col, *issabenourou.*

Foüetter, *macoüali.*

Le diable foüette, tourmente, bat les Indiens, *iroucan macoüali calina.*

Fol, *toüalé.*

Cet Indien est fol, *moc calina toüalé.*

Frere aisné, *ensin.*

petit Frere, *tigami.*

beau Frere, *bamen.*

le Front, *ibari.*

Cet enfant a le front large, *moc tigami ibari tapopiré.*

Fruit, *esperibo.*

I'ay aujourd'huy mangé beaucoup de fruit, *aou aminé cragüe espcribo tapoüimé.*

Fueille des arbres, *chalombo.*

Fumée, *oüatoquiné.*

Il y a de la fumée, dés qu'il y a du feu en ce lieu là, *enebo oüatoquiné inalique oüato erebo.*

Futaille, mot Espagnol, *pipa.*

Cette futaille est pleine d'eau, *moc pipa touna tetaligué.*

Faim, auoir faim, *tetarounaia.*

I'ay faim, donne moy à manger, *aou tetarouné aminé ïaré mé.*

Ie veux du pain, *aou icé meïou.*

En voila, *nedo*, donne m'en encore, *amorouba.*

Ie n'en ay point, *nimadi*, ou bien, *meïou oüanan.*

Rompez le, *chiqueté meïou.*

Ie le veux bien, *icé man.*

Fusil à battre le feu, *coureneïou.*

Fregate, oiseau, *toucousiou.*

G

GEnoüil, *ïeconari.*

Mettez vous-là à genoux, *ïeconari hicq erebo.*

Gorge, *enassari.*

Il a la gorge enflée, *moc enassari apoto.*

Grand, *apotomé.*

Gras, *ticagué.*

Ce cochon est grand, gros & gras, *moc poinga apotomé ticagué, apoto.*

Gros, *apoto.*

Guenon, *mecou.*

Grand pere, *baba tamoussi.*

Grande mere, *aï.*

H

HAbitans, *outonomé.*

Il y a icy beaucoup d'habitans, *outonomé tapoüimé éréb.*

Hasler, ou tirer contre-mont, *apoi queré.*

Hameçon, *onque.*

Pescher à la ligne, à l'hameçon, *onque soubai.*

Hanap à boire, *coüi.*

Donne moy cette tasse, ie veux boire, *coüi aré mé aou sineri icé.*

Hanche, *ïetali.*

Haut, *nucé.*

Cette maiſon eſt haute, éleuée, *moc ſoura nucé*, cet oiſeau vol haut, *moc tonoro telené nucé.*

Herbes, *itoupou.*

Cette ſauane ou prairie eſt pleine d'herbes, *moc oüaipo itoupou tetaligué.*

à cette Heure, tout maintenant, *érémé.*

Ie viendray tout à cette heure, tout maintenant, *aou neboüi érémé.*

Hier, *coïaré.*

Ie t'ay veu hier, *aou amoré ſené coïaré.*

Homme, *oquili.*

Huile de quelque choſe que ce ſoit, *calaba.*

Huiſtre, *amaïpa.*

Les huiſtres ſont grandes en ce païs, *amaïpa apotomé érébo.*

I

IAmbe, *iſſairi.*

Cet Indien a les iambes longues, *moc calina iſſairi mancipé.*

Iardin, *moigna.*

Cette Indienne a trouué vn iardin, *moc oüali calina moignata ſeboli.*

Iaune, *tequeré.*

Iour, *courita.*

Le iour eſt beau, *courita couramené.*

Iſle, *oupaou.*

Nous auons abordé vne Iſle, *ana natapoüi oupaou.*

Ie veux, *aou icé.*

Ie le veux bien, *icé man.*

Ie ne veux pas, *icépa.*

L

LEzard, *aïamara.*
On mange les Lezards en ce païs, *calina aniné aïamara ercbo.*

Lamantin, *caïoumorou.*
Ce poisson est fort gros, sa chair est tres-bonne, comme le bœuf, *moc oto apoto moré iponombo iroupa enoüara paca.*

Langue, *nourou.*
La langue parle dans la bouche, *nourou sigaliti ida embatari.*

Large, *tapopiré.*

Long, *mancipé.*
Ce Iardin est long & large, il y a beaucoup de magnoc, *moigna mancipé, papopiré quené tapoüimé.*

Larron, dérober, *monamé.*
Ce François a dérobé du pain chez les Sauuages, *mocé Francici meïou monamé indian écossa.*

Lauer, baigner, *opito.*

Lettre ou écriture, *calita.*

Lit de cotton, *acado.*

Linge, *camisa.*
Ie t'ay donné vn camisa, ie veux que tu le mette, *aou camisa sebegadi iqué mé amoré camisa.*

Loin, *tissé.*
Ce iardin est loin d'icy, *moc moigna tissé.*

Lune, *nouna.*
La Lune est pleine, il fait bon pescher des Crabes, *nouna apoto coussa sapoüii iroupa.*

Luy, *moc*, ou *mocé.*

Lier, attacher, *chimugai.*
Lier auec vne corde, *couroüagué chimugai.*

Laict, *cicourou.*

Las, laſſer, *acolopé.*

I'ay eſté loin, ie ſuis las, fatigué, *aou niſan tiſſé acolopé.*

Là, icy, en ce lieu, *erbo.*

C'eſt-là, *érébo.*

M

MAiſon, *amoigna*, ou *ſoura.*

Les Indiens font les maiſons de bois & les couurent, *calina amoigna chicapoüi hué hué maripa ſamoüi.*

Maigre, *ipuma.*

Cet enfant eſt maigre, on luy void les os, *moc tigami ipuma, amoré ſené ïeppo.*

Main, *apori.*

Les Portugais ont les mains crochuës, c'eſt à dire, ſont larrons, *Tonnainne apori ticoconaï, eni ſigaliti moüamé.*

Malade, *étomb'.*

Mammelle, *manati.*

Cette Indienne a les mammelles groſſes, pleines de laict, *moc calina manati apoto tetaligué eïcourou.*

Manger, *aminé.*

Ie veux manger du pain blanc des François, *aou icé poloto tamoüé aminé Francici.*

Ie mange, *aou amina.*

I'ay mangé, *aou aminé.*

Ie mangeray, *aou aminatagué.*

Mange cela, *amoré amina ini.*

Ie ne veux plus manger, ie ſuis ſaoul, *aou aminé icépa anoimbo.*

Donne moy à manger, *aminé mé ïaré.*

Apporte moy à manger, *aminé ameneque.*

Vien manger, *acné amoré amina.*

Marcher, cheminer, *Voyez* aller.

Maringoüin, *maque.*

Il y a icy beaucoup de Maringoüins, ils piquent fort, *tapoüimé maque erebo necabouti.*

Mouſtiche, *mapiri.*

Les Mouſtiches ſont tres-petites & faſcheuſes, *mapiri enchinoc teriqué.*

Mareſt, ou eſtang, *piripiri.*

Les marets ſont pleins de tortuës, *moc piripiri aracaca tetaligué.*

Marmite, pot, *toroüa.*

Mets la chair dans le pot, ou marmite, *iponombo ique toroüa ida.*

Maſle, *oquili.*

Maſſuë, *boutou.*

Ce François a eſté aſſommé auec vne maſſuë, *moc Francici chioüé aconomé boutou.*

Mauuais, méchant, *iroupa oüa.*

Mentir, *iquali.*

Pourquoy, eſt-ce, que les Indiens mentent? *otonomé Indian iquali?* tu mens, *tarſinga.*

Mere, *bibi.*

Ma mere donne-moy la tette, *bibi manati méïaré.*

la Mer, *parana.*

La mer eſt agitée, en furie, *parana polipé.*

La mer eſt calme, douce, *parana iroupa.*

Midy, *icourita.*

Millet, *aoüaſſi.*

Le mil ou millet eſt grand en ce païs, *aoüaſſi apotomé erebo.*

Miroir, *ſibigri.*

Combien veux-tu de ces bananes, donne m'en vn miroir, *étebetemé platana? ſibigri mé ïaré*

Mode, ou couſtume, *emiolé.*

Les François ont couſtume de foüetter les meſchans enfans, *Francici emiolé iroupa oüa tigami macoüali.*

Mordre, *necabouti.*

Il m'a mordu, *necabouti aou.*

Ie te mordray, *aou ſacaboutigué.*

Mordez-le, *necaboé.*

Ie mords, *aou necabosan.*

Les enfans mordent, *tigami necabouti.*

Mort, mourir, *niramboüi.*

Mon frere aisné est mort aujourd'huy, *ensin erague niramboüi.*

Miel, *oüan.*

Le miel est doux & clair en ce païs, *oüan tipochiné, taßieri erebo.*

Mulet, poisson, *coüéreman.*

Le poisson qui s'appelle Mulet est tres-bon, *coüereman iroupa man.*

Mettre, *ique.*

Mets là ce pain, *ique erebo meïou.*

I'ay mis là du pain, *aou meïou siri erebo.*

Ie mettray là du pain, *aou meïou siri enebo.*

Meilleur, *tipochiné.*

Le pain des François est meilleur que la cassaue, *poloto tipochiné meïou.*

Meur, *tabiré.*

Ce fruit est meur, bon à manger, *moc esperibo tabiré sinapi.*

N

NAger dans vn canot, *ataiman.*

Les Indiens nagent bien dans vn canot, *calina ataiman ida canoa.*

Nauire, *nauiota.*

Negre, ou noir, *tibourou.*

le Nez, *natali.*

Non, *oüa.*

Nuage, *capou.*

Nuict, *cooquo.*

La nuict est bien noire, obscure, *cooquo tibouron man.*

Nous, *ana.*

O

OMbre, *timoüeré.*
Oeil, *énourou.*
Le Soleil eſt l'œil de la terre, *veïou énourou nono.*
Oeufs, *imombo.*
La poule a pondu, *corotopo imombo.*
Oiſeau, *tororo.*
Oreille, *pana.*
Tu entends auec les oreilles, *aconomé pana amoré ſecouti.*
Os, *ïépo.*
Où, *oïa.*
Où vas-tu? *oïa miſan.*
Par où? *oïa.*
Oüy, *terré.*

P

PAin de caſſaue, *meïou.*
Pain de froment, *poloto.*
I'aime autant le pain de caſſaue que de froment, *aou ciponimé meïou enoüara poloto.*
Palmiſte franc, *maripa.*
Le Palmiſte franc eſt bon pour couurir les maiſons, *maripa iroupa moignata ſamoüi.*
Palmiſte épineux, *oüara.*
Panier petit, *pagara.*
Panier à mettre des fleſches, *amati.*
Panier grand, *grougrou.*
Les Indiens ont apporté vn grand panier plein d'huiſtres, *calina grougrou tetaligué amaïpa ſenebüi erbo.*
Papier, *calata.*
Par où, *necbado.*
Par où vas-tu, *necbado niſan.*

Par là, *morabado.*

Ie vais par là, *morabado ſan.*

Pareſſeux, *anquinopé.*

Les Indiens ſont fort pareſſeux, *calina anquinopéman.*

Partons, ou allons, *cama.*

Partons pour Remire, *Remirobo cama.*

Paſte à faire du oüacou, *tapanon.*

Les Indiens ont apporté beaucoup de paſte de oüacou, *calina tapanon tapoüimé ſenebui.*

Patate, *napi.*

Les racines des patates ſont bonnes à manger, *napi iroupa aminé.*

Peinture, ou peindre, *timeré.*

Pere, *baba.*

Perroquet, *couriagué.*

franc Perroquet, *courau.*

Ie veux traiter vn franc Perroquet, *aou icé courau ſebagati.*

Peſcher du poiſſon, *oto ſepiné.*

Pet, *piqua.*

Tu es vilain, tu pette, cela put beaucoup, *amoré iroupa oüa, amoré piqua, moc tegueré tapoüimé.*

Petit, *enchinoc.*

vn Peu, *enchiqué.*

Donne moy vn peu de pain, *meïou enchiqué me ïaré.*

Peur, auoir peur, *tenariqué.*

Le tonnerre me fait peur, *concmerou tenariqué.*

Plein, *tetaligué.*

Cet Indien a le ventre plein de pain & de poiſſon, *moc calina, oimbo tetaligué oto meïou.*

Pied, *ipoupou.*

Pierre, caillou, *taupou.*

Piman, poiure de Breſil, *pomi.*

Le Piman eſt bon à faire de la ſauſſe à la viande

viande & au poiſſon, *pomi iroupa touma, iponombo oto.*

Piſſer, *chicou.*

Ie veux piſſer, *aou icé chicou.*

Plat, aſſiette, *palapi.*

Donne-moy de la viande dans mon plat, *iponombo mé ïaré palapi ida.*

Pleurer, *natamoüé.*

Voyez comme cet enfant pleure, *amoré ſené amoré tigami natamoüé.*

Plomb, *piroté.*

Le Plomb eſt lourd, peſant, *piroté moſimbé.*

Pleuuoir, *conopo.*

Il pleut beaucoup, *conopo tapoüimé.*

Point du iour, *emamori.*

Poiſſon, *oto.*

vn Pou, *omoüi.*

Les Indiens mangent les poux en ce païs, *indiana omoüi aminé erbo.*

le Pouls des veines, *emiti.*

Pois à manger, *coumata.*

Les Pois ſont de bon potage, *coümata iroupa touma chiapoüi.*

Poudre à canon, *couroubara.*

Les François qui traittent de la poudre à canon aux Indiens ſont fols, *Francici ſebegati couroubara calina toüali.*

de la Poix, *magni.*

Peſant, *moſimbé.*

Potage, ſauſſe, *touma.*

Poule, *corotogo.*

Poule-d'Inde, *oco.*

Perdrix, *inamon.*

l'eſtoile Pouſſiniere, *ſerica.*

Pourpier, *ſacou.*

Le Pourpier eſt bon auec de l'huile, *ſacou iroupa aconomé calaba.*

Pourquoy, *otonomé.*

Pourquoy les Indiens ſont ils méchans? *otonomé calina iroupa oüa?*

Prendre, *ſapoüy.*

Prend ce pain, *amoré meyou ſapoüy.*

Petite tortuë, *iracaïa.*

Petun, *tamoüi.*

Ie veux prendre du petun, *aou icé ſapoüy tamoüi.*

Pourquoy toy? *otonomé amoré.*

non Pas, *oüacé.*

Non ie ne ſuis pas pareſſeux, *oüacé anquinopé oüa.*

Porter, *ſaré.*

Ie porte du bois, *aou vüé vüé ſaré.*

Ie porteray du bois, *vüé vüé ſaretan.*

Porte ce bois, *vüé vüé aletangue.*

I'iray demain à Ceperou, ie porteray du pain, *coropo Ceperoubo niſan vüé vüé ſaretum.*

Q

QVand ſera-ce? *etagué*

Quand ſera-ce que tu viendras icy? *étagué amoré neboüi erbo.*

Quatre, *ouirabama.*

Que fais tu là, *etébogue amoré erebo.*

Que fais-tu? *etebogue amoré.*

Qu'eſt-ce là? *eté moré.*

Que veux-tu? *oté icé.*

Qui, ou que, *nec.*

Qui es-tu, *nec moré ſé, nec moredo.*

Qu'es-tu venu faire icy? *etebogué erebo neboüi?*

R

RAmer, *ataiman.*

Ie Rame, *aou ataiman.*

Ie Rameray, *sataimatagué.*
Rame donc, *ataimacq.*

Rasoir, *quireci.*
Raye, poisson, *chibali.*

Les Rayes sont tres-grandes en ce païs, *chibali apotomé man erbo.*

Rassade, *cassouré.*

Les Indiennes aiment grandement la Rassade, *cüali Indiana ciponimé aourleman cassouré.*

Regarder, voir, *sené.*

Ie voy, *aou sené.*
I'ay veu, *aou penaré sené.*
Ie viuray, *aou senétagué.*
Voy, *amoré sené.*
Viens voir, *acné amoré sené.*

Refuser ou ne vouloir pas, *icépa.*

Ie ne veux pas de pain, *aou meyou icépa.*

Retourner, reuenir, *neramai.*

Ie retourne à la maison, *aou neramai moignata.*

I'ay retourné de Ceperou, *aou neramai penaré Ceperoubo.*

Ie retourneray tantost, *aou neramatagué alié.*
Retourne-t-en, *itangue.*

Retourner, ou reuirer, *soulingué.*

Retourner vne tortuë, *aïamori soulingué.*

Ie retourneray cette nuit vne tortuë, *aou céoco souligatagué aïamori.*

Retourne vne tortuë, *olincaïcaie aïamori.*

Rien, ie n'en ay point, *nimadi.*

Ie n'ay point d'argent, *caracoli nimadi.*

Riuiere, *ipoliri.*

Il y a beaucoup de Riuieres en ce païs, *ipoliri tapoüimé erbo.*

Roches, caillou, pierres, *taupou.*
Rompre, casser, *natanbouti.*

Rompre vne corde, *corona natanbouti.*
Casser vn pot, ou canari, *touroüa natanbouti.*

I'ay caſſé vn canari, *touroüa ſambouti.*
Ie caſſeray vn canari, *touroüa ſamboutagué.*
Caſſe ce canari, *empoque touroüa.*

Rond, *nemecouté.*
Cette maiſon eſt ronde, *moignata nemecouté.*

Roſtir la viande, la boucaner, *camboné.*
Ie fais roſtir, boucaner de la viande, *aou camboné iponombo.*
I'ay fait boucaner de la viande, *aou camboné penaré iponombo.*
Ie feray boucaner de la viande, *aou camboné ſeritan.*
Boucane cette viande, *camboné iponombo.*

Rouge-brun, *tigaré.*

Rouge, *tapiré.*
Ce drap eſt Rouge, *moc camiſa tapiré.*

Rire, *tounané.*

S

SAble, *vnichin.*

Sur, ou deſſus, *toupo.*
Ie vais deſſus la terre, *aou niſan nono toupo.*

Sage, ſçauant, *toüaré.*
Les François ſont ſages, *Francici toüaré.*

Sang, *timonouré.*
Va querir le Piaye qu'il me ſaigne, *Piaye itangue timonouré itagué.*

Sain de corps, qui n'eſt pas malade, qui ſe porte bien, *etumbo oüa.*

Sel, *ſauti.*
Les Indiens ne mangent point de ſel, *calina ſauti aminé oüa.*

Saliue, crachat, *eſtago.*
Ta ſaliue, ton crachat eſt puant, *amoré eſtago tiguere.*

Sanglier, *paquira.*
Les Sangliers ſont maigres en ce païs, *paquira ipuma erbo.*

Saouler, *tuimbagué.*
Ie veux saouler ce Sauuage, *moc calina aou icé tuimbagué.*
Ie suis saoul, *aoïmbo.*
Ie te saouleray tantost, *alié tuimbagué atagué.*
Sausse, potage, *touma.*
Les Sauuages n'ont point d'autres sausses que la pimentade, *calina nimadi touma pomi.*
Sauuage, *calina* ou *indian.*
Selle, ou siege, *moule.*
Semblable, *enoüara.*
Tu es semblable, ou tu ressemble à mon fils, *amoré enoüara tigami,*
le Soir, la nuit, *coïé.*
Ie te donneray du pain ce soir, *alié coïé meyou sebegatan.*
Serpe, *mateca.*
Que veux-tu de cette poule? i'en veux vne serpe, *etebetemé corotogo? aou icé maceta.*
Serpent, *acoiou.*
I'ay veu vn Serpent long de sept pieds, *aou acoïou sené mancipé 7. toupourou.*
Serrer, presser, *apoïca.*
Seul, vn, *aüniq.*
Scie, *giégré.*
Soif, *nicoumeli.*
I'ay soif, donne-moy à boire, *aou nicoumeli sineri mé iaré.*
Soleil, *veïou.*
Le Soleil est chaud & clair, *veïou assimbéi tassieri.*
Sommeiller, *vetoubé.*
Ie m'endors, i'ay sommeil, *aou vetoubé.*
Sortir, *mossa.*
Il est sorty, *moc mossa.*
Soulier, Ils se seruent du mot Espagnol, *sapata.*
Sapajou, espece de Singe, *acaliman.*

On ne void point de Sapajou en France, *acaliman ſené oüa francipalibo.*

Succre, *ſicarou.*
Saoul, ie ſuis Saoul, i'en ay aſſez, c'eſt aſſez, *anoimbo.*
Sçauoir, *orou.*
Sentir mauuais, *tégueré.*
Sentir bon, *tegueré oüa.*

T

TAmbour, *chamboura.*
Taſſite, ou marqueté, *timeuolé.*
Les Tigres ſont marquetez, *caïconchi temenolé.*
Tamarin, eſpece de petit ſinge, *couciri.*
Tantoſt, *alié, aliée.*
Tien, *eudo.*
Tien ce pain, *moc meïou eudo.*
Tempeſte ſur la mer, *parana tariqué.*
Tiens, prend, *apoüa.*
ſe Tenir debout, droit, *poré* ou *tabater.*
la Teſte, *opoupo.*
Tortuë de mer, *agapolé.*
Tortuë de terre, *aïamon.*
petite Tortuë, *arairaca.*
Tu es bon, *amoré iroupa.*
Tu n'eſt point vilain, *amonbit oüa amoré.*
Tout, *papo.*
Donne-moy toutes les bananes, *papo platanamé iaré.*
Tout par tout, *moutou papo.*
Toy, *amoré.*
Trembler de peur, *tenarigué.*
Les Indiens tremblent quand on tire le canon, *cal na tenariqué etagne tirou chimarigué.*
Trembler de froid, *tigominé.*
Les Indiens tremblent de froid, quand il pleut, *calina tigominé courpo etagué.*
Tres-bien, *aourlenam.*

Tres-bon, *iroupa man.*
Tres-fort, *toppé man.*

Vous voyez que la particule *man*, eſt miſe pour le ſuperlatif.

Tres-petit, *anchiqué sé,* ou *man.*
Trois, *oroũa.*
Trouuer, *méboti.*

I'ay trouué le chemin, *oma miboti.*

Tuër, *chioé.*
Vn Tygre, *caicouci:*
Tomber, *nomé.*
Tonnerre, *conomerou.*

Il tonne par icy, *conomerou enchique erbo.*

Tirer, *chiqué.*

Tirer vne eſpine du pied, *aoura queli chequé pouparo.*

Tirer vn fuſil, *arcabouſa chimorigné.*

V

VA par là, *oïa moila.*
Va t-en, *itanque.*
Va t-en de là, *enombo itangue.*
Vague en la mer, *polipé.*
Vendre, *ſebegacé.*

Veux tu vendre vn lict, *amorè lié ſibegaé acado.*

Venir, *ſeneboüi.*

Ie ſuis venu à Ceperou, *aou ſeneboüi Ceperoubo.*

Venu, *noboüi.*
Vent, *peperito.*

Il fait grand vent, *peperito apotomé.*

Ventre, entrailles, boyaux, *oüimbo.*
Voir, *ſené.*

Ie voy vn Indien, *aou ſené calina.*
I'ay veu vn Indien, *oou ſenem calina.*
Ie croiray vn Indien, *aou calina ſenetagué.*

Verge, foüet, *macoüali.*
Viande, *iponombo, otoli.*
Vilain, chiche, *amembé.*
Viste, vistement, promptement, *coci.*
Allez viste, *coci nisan.*
Vn, *aüniq.*
Voile à Nauire, à Canot, *pira.*
Voleur, larron, *manamé.*
Vous, toy, *amoré.*
Vray, *tourené.*
Cela est vray, *ini* ou *moc tourené.*
Veux-tu cela, *amoré icé ini* ou *moré.*
Veux tu boire, *amoré icé sineri.*
ie le Veux bien, *aou icé man.*
ie ne Veux pas, *aou icépa.*
Vouloir, *icé.*
Viens tout à l'heure, *acné erémé.*
Viens-ça, *acné sè acnédo.*
Vache mot Espagnol, *paca.*
Il n'y a point de Vache en ce païs, *paca nimadi erbo.*

Y

YVre, *enerbé.*
Les Indiens s'enyurent comme des cochons, *calina enoüara poinga enerbé.*

FIN.

